

S. AMADOUR

ET

S^{TE} VÉRONIQUE

DISCIPLES DE NOTRE-SEIGNEUR

ET

APOTRES DES GAULES

PAR

MICHEL BOURRIÈRES

PROFESSEUR

Regnum Galliarum, Regnum Mariæ.



PARIS

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

112^{BIS}, RUE DE RENNES, 112^{BIS}

—
1895



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

SAINT AMADOUR

ET

SAINTE VÉRONIQUE

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Reproduction, même partielle, et traduction interdites, sans l'autorisation
de l'auteur.

IMPRIMATUR

Cadurci, die 19 januarii 1895.

† PETRUS, *episcopus cadurcensis.*

INTRODUCTION

LE 11 février 1858, la Très Sainte Vierge touchait de son pied béni, à Lourdes, le sol de la France, nation qu'elle chérit. La Mère de Dieu se révélait à une humble bergère ; elle réclamait de ses dévots serviteurs une recrudescence de ferveur, des manifestations publiques de foi. Répondant à l'appel transmis par la bouche de cette enfant, des foules de plus en plus nombreuses se sont transportées au pied des Pyrénées. Elles y voient constamment les plus étonnantes merveilles. Les élans de la piété ne se sont pas uniquement concentrés autour de cette grotte privilégiée, qui s'élève sur les bords du Gave. Tous les sanctuaires de la Bienheureuse Vierge Marie ont participé à cette renaissance enthousiaste.

Quelques années auparavant, une enfant de la catholique Bretagne, était également l'objet de manifestations divines. Notre Seigneur révélait à la modeste carmélite de Tours, Sœur St-Pierre, ses amertumes et ses désirs à cause des blasphèmes et des scandales qui couvrent la surface de la terre, à cause surtout de la violation du saint repos du Dimanche. Le Sauveur voulait une réparation, en indiquait la forme : le culte de la Sainte-Face. Cette demande du Cœur de Jésus a été écoutée. Jusque dans les plus petites bourgades, l'œuvre de la Réparation est aujourd'hui connue.

La dévotion à la Sainte-Face de Notre Seigneur pouvait-elle se répandre sans réveiller le souvenir de la glorieuse Sainte au courage de laquelle nous devons le précieux Suaire qu'on vénère à Rome, la grande Sainte Véronique ?

Le culte de Marie pouvait-il recouvrer la splendeur d'autrefois, sans faire revenir sur les lèvres le nom de Roc-Amadour et celui du saint fondateur de ce Sanctuaire ?

En présence de ce mouvement qui va s'accroissant de jour en jour, nous avons cru le moment opportun d'essayer de faire connaître ces deux grandes et belles figures, ces deux Disciples de Notre-Seigneur apôtres des Gaules, les deux époux Saint Amadour et Sainte Véronique ; nous avons songé à publier leur vie mise à la portée de tous les lecteurs.

Grâce à l'obligeance de son excellent directeur, M. l'abbé Gary, la *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour* nous a ouvert ses colonnes. Par le but qu'elle se propose, de rehausser de plus en plus l'éclat du sanctuaire béni de la Mère de Dieu, que le Quercy a le bonheur de posséder, elle méritait ces prémices. L'ouvrage a donc subi une première fois l'épreuve, le contrôle de l'opinion.

Dans le siècle dernier on a révoqué en doute les traditions faisant remonter aux temps apostoliques l'évangélisation de la Gaule. Les éminents travaux de M. Faillon, de M. Arbellot, de Mgr Cirot de la Ville, etc. ont eu raison de ces attaques. La voie était donc, en quelque sorte débarrassée de ses obstacles, il n'y avait plus qu'à marcher dans des sentiers aplanis. Nous avons tenté de le faire.

Les discussions techniques, on les trouvera dans les remarquables ouvrages des auteurs qu'on vient de citer.

Possédant quelques documents nouveaux, nous nous sommes trouvé en présence d'un problème difficile : faire un travail de démonstration et composer en même temps un ouvrage agréable à la lecture, susceptible d'être vulgarisé. Nous avons pensé le résoudre par le plan adopté.

Imitant M. Faillon, nous avons cherché un texte qui put servir de base solide à notre travail. Nous avons choisi les Actes de Saint Amadour, insérés dans les *Grands Bollandistes* (20 août, tome XXXVIII, page 24). Ce texte a été conservé par le P. Odon de Gissej. « Il atteste lui-même » qu'il en avait vu le manuscrit d'Hugues, évêque d'Angoulême, mort en 991. Ce manuscrit fut cité au Concile de Limoges en 1031, comme une copie d'un écrit bien antérieur et comme une partie de la légende même de Saint Martial. » (N.-D. de Soulac par l'abbé Mezuret). Cette pièce est contemporaine de la *Vie de Sainte Magdeleine*, par Raban Maur. Elle doit avoir la même valeur historique.

« Les traditions établies avant le x^e siècle, dit l'auteur de la *Vie de Sainte Marthe* (note, page 97), et il est en cela l'écho de M. Faillon, quand on les retrouve d'une manière certaine, sont des preuves historiques telles, que l'histoire s'en contente partout ; en effet les chrétiens des dix premiers siècles conservaient soigneusement les faits relatifs à l'origine du christianisme, tant par la tradition que par des écrits composés au 1^{er} siècle. Tous les auteurs des dix premiers siècles affirment, comme Raban Maur, qu'ils écrivaient sur des documents très anciens. Ils n'ont donc fait que perpétuer non seulement la tradition, mais l'histoire écrite. »

Notre choix fait, nous avons établi avec le plus grand soin la chronologie des faits relatés dans ces Actes. Nous nous sommes servi pour cela des ouvrages considérés comme les plus sûrs.

Nous avons ensuite recueilli toutes les traditions relatives à Saint Amadour et à Sainte Véronique. Après en avoir fait la critique, nous avons également fixé scrupuleusement la date des faits qu'elles rapportent.

Quelle fut notre joie, après ce premier travail, lorsque nous nous aperçûmes que les faits d'histoire générale, les

traditions et les Actes de Saint Amadour au lieu de se contredire et de se juxtaposer, s'intercalaient au contraire et se complétaient ! Quelques légères conjectures seulement s'imposaient d'elles-mêmes.

Nous n'avions plus qu'à narrer, qu'à placer nos deux personnages dans les scènes de cette grandiose épopée de l'évangélisation du Monde romain, dans cette série de drames, au moyen desquels la société si corrompue d'alors se laissa pénétrer par la morale si pure du Christ, prêchée par ses apôtres et ses disciples.

Les observations seront renvoyées en note. Elles seront généralement très courtes. La lumière jaillira spontanément de la simple juxtaposition des documents, que l'on reproduira d'ailleurs le plus possible, après les avoir préalablement traduits. Les auteurs et l'endroit où l'on pourra facilement retrouver le texte lui-même, seront toujours soigneusement indiqués.

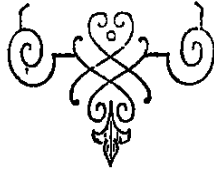
On nous reprochera peut-être les quelques amplifications que nous nous sommes permises. Nous n'avons fait en cela qu'imiter les auteurs des diverses vies de la T. S. Vierge, de Saint Joseph et même de N. S. Jésus-Christ.

Nous reproduisons parfois des détails qui nous ont été appris par Marie d'Agreda ou Catherine Emmerich. Encore, en cela, nous ne faisons que suivre les traces de nos devanciers. Nous serons très prudent et nous ne manquerons jamais de signaler en note leur origine. Nous n'accepterons que ceux qui sont conformes aux traditions généralement reçues. Nous avons cru pouvoir, dans les commencements, pour les événements relatifs à la vie de N. S. et de la T. S. Vierge, user de ce moyen que l'Eglise ne désapprouve pas, afin d'éclairer le sujet, de lui donner de la physionomie, préférant ces développements portant au moins le cachet d'une grande piété, à nos propres paraphrases.

Faire admirer et aimer Saint Amadour et Sainte Véroni-

que, mettre en lumière ce qu'ont d'antique et d'illustre les sanctuaires qu'ils ont fondés, répandre de plus en plus la dévotion à la Très Sainte Face de Notre-Seigneur, tel est le but que nous nous sommes proposé, avec l'aide de Dieu et pour sa plus grande gloire.

M. B.



SAINT AMADOUR ET S^{TE} VÉRONIQUE

I

JEUNESSE DES DEUX ÉPOUX

BÉRÉNICE, celle qu'on nommera plus tard l'*Illustre*, la *Victorieuse*, la *Véronique*, était une riche héritière de la Judée.

L'érudition chez le peuple juif était grande. Chaque homme devait transcrire les Livres Saints, en entier, une fois dans la vie.

L'éducation des jeunes filles n'était pas moins soignée; la plus recherchée était celle qui se donnait dans le Temple du Seigneur. La sanctification de l'âme s'y joignait au développement des nobles aspirations du cœur, à la culture de l'esprit. On ne laissait pas les doigts de la jeune fille oisifs. Ils étaient façonnés de bonne heure aux mille habiletés qui font l'ornement de celles qui doivent être plus tard les compagnes attentionnées et le soutien de l'homme.

Bérénice fit partie de ces chœurs de jeunes filles d'élite, qui entouraient les autels du Très-Haut, prenant part à certaines cérémonies, partageant leur temps entre le travail et la prière.

Privilège bien grand, c'est elle qui accueille Marie, la mère future du Sauveur, lors de son arrivée au Temple (1). C'est à elle que fut confié ce trésor, cette admirable enfant de trois ans, qui venait consacrer à Dieu sa virginité. C'est elle qui la prit sous sa sauvegarde. Bérénice avait quelques années de plus que son angélique protégée.

Les deux jeunes filles se lièrent d'une douce et sainte amitié à l'ombre du sanctuaire. Quand elles en eurent franchi le seuil, quand Bérénice fut devenue l'épouse du riche Zachée et Marie celle de l'humble Joseph, du pauvre déshérité, cette affection ne s'éteignit pas.

Zachée et Bérénice étaient abondamment pourvus des dons de la fortune. On montre en Palestine, à Béthanie, à Jérusalem, etc., les restes des maisons et des domaines qui leur appartenaient.

La maison de Jérusalem est presque entièrement conservée ; elle est située sur la route du Calvaire, non loin de la maison du mauvais riche, et forme la septième station du chemin de la croix. Suivant les usages orientaux, elle a une terrasse pour toiture. Dans le bas, on voit une arcade qui la caractérise, ainsi que la porte par où sortit la courageuse sainte pour aller essuyer la Face ensanglantée de Notre-Seigneur.

Joseph, l'époux de la T. S. Vierge, était issu d'une famille jouissant d'une grande aisance. Persécuté par ses frères, chassé même de la maison paternelle, il fut dépouillé par eux et obligé d'apprendre le modeste métier de charpentier (2).

Saint Joachim et Sainte Anne possédaient, eux aussi, des richesses considérables (3). Poussée par une inspiration d'en haut, Marie les abandonna à sa sœur aînée (4), Marie Cléo-

(1) Tradition répandue en Allemagne, et mentionnée par Catherine Emmerich (*Vie de N. S.*).

(2) Tradition très ancienne.

(3) Tradition palestinienne. Saint Joachim et Sainte Anne habitaient Séphoris non loin de Nazareth.

(4) Joachim ou Héli et Sainte Anne après avoir eu une première fille, Marie d'Héli, et après vingt années de stérilité et de prières, auraient obtenu miraculeusement Marie la Mère de Dieu, qu'ils savaient devoir être l'*Enfant de la Promesse*. (Cath. Emm.).

phée (1) pratiquant de la sorte un renoncement total, absolu, mais volontaire. Se rendant de Nazareth à Bethléem, à la veille de la naissance du Sauveur, elle ne prit pas, volontairement, avec elle, toujours par une inspiration divine, le riche trousseau préparé par Ste Anne. Le Roi de l'Univers voulait naître, vivre et mourir dénué de tout.

Dans leurs visites annuelles à Jérusalem, visites que, fidèles observateurs de la loi mosaïque, ils ne manquaient pas de faire, Joseph et Marie acceptaient l'hospitalité de Bérénice. C'est à elle qu'alla demander un asile la nuit et la nourriture. Jésus, à l'âge de douze ans, pendant les trois jours qu'il passa à Jérusalem, loin de sa mère et de son père adoptif (2). « C'est au Temple ou chez Véronique que se trouve Jésus », disait sainte Elisabeth à Marie éplorée, dans les *Mystères* du moyen-âge.

On sera peut-être surpris de voir le juste Joseph fréquenter le publicain Zachée. Qu'on nous permette de dire que publicain n'était pas nécessairement synonyme de gens sans aveu (3).

Les orgueilleux pharisiens se pavanant de leurs austérités apparentes et de leur charité sonore, méprisaient, appelaient pécheurs les publicains, hommes d'argent, chargés de prélever les impôts, odieux à ce titre. Le peuple, à cause de leur fonction, les redoutait, les détestait et partageait l'opinion des grands de la nation.

N'en était-il pas de même, au siècle dernier, des fermiers

(1) La mère de Saint Jacques le Mineur, sœur de la T. S. Vierge. (S. Jean XIX, 25. — Martyrologe romain, 9 avril. — Tradition de la Palestine, du Carmel, du Midi des Gaules, de la Haute-Italie. — Grands Bollandistes, IX avril — Corn. à lap. veut qu'elle ne fut que cousine germaine (*Consobrina*). — Scripturæ sacræ, par l'abbé Migne, rapportent les deux opinions sans se prononcer, tome 27 col. 1357) Marie Cléopée est différente de Marie Salomé, mère de Saint Jacques le Majeur et de Saint Jean, cousins de N. S., épouse de Zébédé, qui serait le frère de Saint Joseph. Elles sont toutes deux venues mourir en Provence.

(2) Tradition très répandue en Allemagne et en Pologne. — Très commune au Moyen-Âge. — Également dans Cath. Emm.

(3) Opinion de presque tous les commentateurs. A Rome, les publicains étaient choisis parmi les chevaliers les plus honnêtes. Cicéron les comble d'éloges.

généraux et de ceux qui veillaient à l'impôt de la gabelle ?

Quelques-uns d'ailleurs, beaucoup peut-être, méritaient de justes reproches, mais il devait y avoir d'heureuses exceptions. Zachée était de ce nombre.

Suivant la coutume des Israélites, Zachée et Bérénice étaient de la même tribu, de la même famille. Marie et Joseph étaient cousins germains. N'en était-il pas de même des deux époux dont nous étudions l'histoire ? Unis par le sang, ils l'étaient aussi par les mêmes affections, les mêmes aspirations. Leur cœur battait à l'unisson. Heureux ces intérieurs où la vertu et la foi cimentent l'union ! Pénétrons dans celui de Zachée et de Bérénice, d'Amator et de Véronique, comme on les appellera plus tard.

« Saint Amator était hébreu d'origine et pratiquait la religion des Israélites. Il prit, suivant la loi de Moïse, une »
 » compagne du nom de Véronique, qui ne lui était en rien inférieure, au point de vue des mœurs et de la foi. Vivant en »
 » paix dans la justice du Seigneur, ils attendaient dévotement »
 » l'arrivée du Sauveur, annoncée par les prophètes. Ils méritèrent d'être visités par la miséricorde du Très-Haut. » (1)

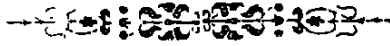
La vie monastique n'était pas entièrement inconnue des Israélites. Les prophètes se retiraient dans les montagnes. Depuis Elie, des solitaires habitaient le Carmel et étaient probablement astreints à une règle commune. Un certain nombre de personnes, vivant dans le monde, les *Esséniens*, se soumettaient à des pratiques particulières, c'était une espèce de Tiers-Ordre.

Zachée et Bérénice n'étaient pas du nombre de ces privilégiés que Dieu élève au-dessus de la vie commune. Ils se contentaient d'obéir aux lois ordinaires, aux préceptes en quelque sorte rudimentaires, que Dieu avait imposés à ce peuple juif, grossiers, charnel et entêté.

Zachée et Bérénice avaient la foi dans la venue du Messie, ils étaient de mœurs pures et vivaient dans la justice. Ils mé-

(1) Actes de Saint Amador. Voir l'introduction page VII. Nous donnerons ces Actes en entier mais par fragments, au moment opportun.

ritèrent ainsi d'être visités par la Grâce, d'être choisis par le Seigneur, d'être appelés à la perfection évangélique, à laquelle plus tard ils se convertirent tous deux.



CONVERSION DE BÉRÉNICE (1)

BÉRÉNICE a près de cinquante ans. Son époux Zachée habite Jéricho, « le plus beau pays de la terre ». Il est devenu le chef des publicains, le *Gabba*. Son immense fortune, sa probité (2) lui ont valu cet emploi.

Homme vain, les honneurs, les richesses surtout, sont la passion de celui qui sera plus tard le saint ermite de Roc-Amadour ; elles sont le seul but, l'unique fin de tous les actes de sa vie.

Ses insatiables désirs sont en partie assouvis ; mais au prix de quels sacrifices !

Pour acquérir ces biens périssables, il a dû fouler aux pieds le plus délicat des sentiments, celui de la bonne réputation. Il a embrassé une profession honteuse, honnie de tous. Strict observateur de la justice, il est vrai, mais âpre au gain, que de larmes il a fait verser par la rudesse qu'il met dans l'exercice de ses fonctions, dans les rapports d'intérêt avec ses semblables. Il est repoussé de tous.

Époux vertueux d'une femme chaste, il a vu son foyer lui-même s'assombrir. Bérénice est, depuis de longues années, atteinte d'une grave infirmité (3). Zachée est comblé de richesses,

(1) Ce chapitre, le précédent et les suivants ont pour objet de faire voir que la tradition qui veut qu'Amator, l'époux de Veronique, soit le Zachée de l'Évangile, n'est pas *invraisemblable*. On a fait, à l'occasion des Actes de Saint Amadour, des objections que l'on trouvera consignées dans les grands Bollandistes, 20 août. Comme ces Actes formeront le fond de notre travail, nous nous efforcerons de les attaquer une à une.

(2) Cette manière de voir est celle de beaucoup de commentateurs V. G. *Scripturæ sacræ cursus completus*, abbé Migne. 1842 (Luc, ch. XIX).

(3) Hémoïsse. — Actes de Saint Amadour cités ultérieurement.

mais il ne possède pas le bonheur. Suivant l'erreur commune, il le cherche avec ardeur, mais inutilement, dans la créature.

Sur les bords de la mer de Galilée, dans la Palestine septentrionale, à deux milles de Tibériade, se dresse dans le creux d'une montagne le château de Magdalum, aux tours élevées. Il est habité par une parente de Bérénice, de race royale, Marie, la sœur de Marthe et de Lazare.

« Les trois membres de cette famille possèdent un grand
 » patrimoine, beaucoup de terres et de serviteurs, savoir la
 » plus grande partie de Jérusalem et les trois domaines de
 » Béthanie en Judée, de Magdalum en Galilée et de Béthanie
 » au-delà du Jourdain dans le pays où Jean baptisait...

» Tous trois ont en partage un caractère heureux, de solides
 » talents et une complète science des lettres hébraïques dans
 » lesquelles ils ont été instruits dès leurs plus jeunes ans...

» Pour Marie, dès qu'elle a eu franchi les années de la nubi-
 » lité, brillante alors de la plus grande beauté — trop belle ! —
 » elle s'est fait remarquer par la parfaite proportion de ses
 » formes, par la grâce de son visage, son admirable chevelure,
 » ses charmes exquis, son caractère plein de douceur. Sa bou-
 » che et ses lèvres gracieuses offrent le mélange de l'incarnat
 » des roses et de la blancheur des lis. Enfin, elle brille d'un si
 » grand attrait de formes et de beauté, qu'on la proclame un
 » chef-d'œuvre extraordinaire et merveilleux sorti des mains
 » du Dieu créateur...

» Mais, comme l'éclat de la beauté s'associe rarement avec
 » la chasteté, et que l'abondance des biens a coutume d'être
 » l'ennemie de la continence, cette jeune fille, nageant dans
 » les délices, a commencé, — ainsi qu'il est d'ordinaire à cet
 » âge, — de se réjouir de l'élévation de son esprit et aussi de
 » se laisser entraîner par la volupté de la chair...» (1)

La frivole Marie-Magdeleine est dévorée par la soif des plaisirs. Elle est tourmentée par sept démons.

Elle aussi ne possède pas le bonheur.

A quelques milles de Magdalum, se trouve le bourg de Naza-

(1) Raban Maur (776-856), archevêque de Mayence.

reth. C'est là que vit depuis son retour d'Égypte la virginale famille de Jésus, Marie et Joseph.

Les mœurs, les usages, les costumes des Nazaréens de nos jours sont identiquement les mêmes qu'au temps de Notre-Seigneur.

Les habitants de Nazareth sont d'une courtoisie remarquable, les femmes d'une rare beauté, chose peu commune en Palestine. Elles y marchent sans voile et jouissent de leur liberté, contrairement aux coutumes orientales. Elles n'y sont pas dans l'état de servitude dégradante où la loi de Mahomet les a plongées en Asie. Elles ne manquent pas d'attribuer ce précieux privilège à Marie, mère de Dieu, leur compatriote.

A dix minutes de l'emplacement qu'occupait la maison de Nazareth, se trouve la fontaine de Marie. C'est là que viennent toujours puiser de l'eau les brunes Nazaréennes, la figure dorée par le brûlant soleil de Palestine.

« En les apercevant, le pèlerin croit voir la divine Vierge » s'avancer gracieuse, ravissante, mais modeste et recueillie, à » travers les palmiers, les figuiers, les grenadiers qui remplissent les jardins de la ville, les bras arrondis au-dessus de sa » tête pour soutenir une urne aux formes antiques.

» En voyant passer ces Arabes à barbe blanche, au visage » sérieux et méditatif, vêtus d'une large tunique, serrée sur » les hanches par une courroie de cuir, on est tenté de saluer » le chef de la Sainte Famille. » (1)

La pauvre et exigüe (2) maison de Joseph, miraculeusement transportée à Lorette au XIII^e siècle (3), était adossée à une grotte où se retirait souvent Jésus pour prier. On y montre encore une charrue faite des mains du Sauveur.

C'est que dès l'âge de quinze ans Jésus avait été initié au rude métier de son père nourricier. Le Fils de Dieu était venu sanctifier les sueurs, les peines et les souffrances. Marie travaillait également de ses mains, Marie, la créature parfaite par excellence.

(1) Notes d'un pèlerin.

(2) Longueur 9 m. 529, largeur 4 m. 175.

(3) En Dalmatie, 10 mai 1291 ; à Lorette, 10 décembre 1294.

Pendant que dans le monde entier régnait en maître absolu la passion des richesses, des voluptés et des honneurs, « que tout était dieu excepté Dieu lui-même », florissait sous ce toit humble, ignoré, caché, méprisé peut-être, le renoncement à tous les biens et à tous les plaisirs de ce monde ; la soumission, l'abandon le plus complet à la divine Providence ; une attentive sollicitude à faire en tout la volonté de Dieu, objet de tous les désirs, fin de toutes les actions ; la vie de prière, la paix, la douceur, la patience, l'affabilité.

Ce spectacle touchant, cet ensemble de vertus, jusqu'alors inconnu, s'étalait dans ses visites à Nazareth, sous les yeux de la généreuse Bérénice, « l'amie familière et de cœur de la Vierge Marie. » (1)

C'était le vrai bonheur !

En contemplant, en vénérant, en affectionnant Jésus, en se sentant attirée vers lui, Bérénice ignorait toutefois qu'elle était en présence du Verbe de Dieu.

Dans son humilité, Marie n'avait-elle pas, tout d'abord, caché à Joseph lui-même le mystère de l'Incarnation ?

Mais que de doux conseils Marie, la Mère de Dieu, dut verser dans le sein de son amie !

Que de fois Bérénice dut comparer Magdalum à Nazareth, son intérieur à elle, l'opulente épouse de Zachée, à celui de l'indigente mais si délicieusement heureuse Marie.

« Comme une bonne terre », malgré les préjugés répandus, malgré son attachement aux choses terrestres, le cœur de Bérénice « était préparé ; il allait produire au centuple. »

Tout à coup une grande voix se fait entendre : « Pénitence ! Pénitence ! » s'écrie Jean, le fils d'Élisabeth, dans le désert qui se trouve entre Jéricho et le Jourdain. « Préparez les voies du Seigneur. »

La nouvelle est accueillie avec enthousiasme par les peuples de la Judée qui vont en foule recevoir le baptême des mains du précurseur. Elle parvient aux oreilles de Zachée et de Bérénice.

(1) Pierre Subert. (*Vinea domini*). — Bern. Guidonis. — Actes de Saint Amadour.

Il va enfin apparaître ce Messie si éloquemment promis par les prophètes, ce Roi puissant qui délivrera son peuple de l'esclavage, répandra à profusion sur ses fidèles l'abondance de tous les trésors, rétablira parmi les enfants d'Adam la plénitude de la félicité.

Le juste Joseph n'est plus. Dans une mort heureuse et enviable, après de longs mois de pénibles souffrances, l'angélique vieillard a rendu le dernier soupir entre les bras de Marie et du Sauveur du monde.

Jésus vient de finir sa trentième année ; l'heure de sa mission divine a sonné. Obéissant à son Père céleste, il se rend sur les bords du Jourdain auprès de Jean, pour demander, lui le Christ, le Roi des rois, le baptême de la Pénitence.

A sa vue, le Précurseur s'incline et s'humilie ; il reconnaît le Maître qu'il annonce et qui doit régénérer le monde entier.

En ce jour mémorable, la très Sainte Trinité elle-même manifeste le Messie dans la personne de Jésus, à la face de la multitude assemblée sur le bord du Jourdain. « Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances », affirme le Père Éternel.

Jésus se retire aussitôt au désert pour se livrer au jeûne et à la prière.

Quarante jours se sont écoulés. Le Sauveur, revenant de la solitude, repasse sur les bords du Jourdain. Jean-Baptiste avait, depuis sa prédication, réuni autour de lui des disciples. En leur présence, le Précurseur manifeste Jésus une seconde fois : « Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. »

André, l'un des deux heureux témoins de cette scène, s'empresse d'annoncer la bonne nouvelle à son frère, Simon. « Nous avons trouvé le Messie, s'écrie-t-il. » Et Simon d'accourir auprès de Jésus à la suite d'André.

« Venez et voyez », se contente de leur dire Notre-Seigneur ; « Suivez-moi », dit-il simplement encore, à Philippe et à Nathaniel, qui se joignent aux deux premiers. Prompts à écouter sa parole, tous quatre suivent Jésus.

Trois jours après, des noces ont lieu à Cana, en Galilée, a une lieue et demie de Nazareth. Jésus et Marie, ainsi que les disciples de Jésus, sont au nombre des convives.

Bérénice, comme Simon-Pierre, André, Philippe et Nathaniel, a déjà elle aussi entendu la voix de la grâce. Elle aussi a suivi. On nous la montre, en effet, dans ce festin à jamais célèbre, pleine pour Jésus de prévenance, d'obéissance et de respect (1). Elle aussi verra.

Les fêtes touchent à leur terme. Merveilleux évènement, prélude de tant d'autres ! Les provisions viennent à manquer ; sur les sollicitations de sa mère, Jésus consent à témoigner lui-même de sa mission, à manifester sa gloire par un acte de puissance divine, de puissance créatrice : il change l'eau en vin.

Les assistants sont terrassés. L'époux (2) se détache de son épouse pour suivre les pas de Jésus.

« Les disciples, dit l'Évangile dans son éloquente simplicité, crurent en lui. » Ils placent en lui toute leur confiance.

Bérénice, elle, l'amie de Marie, l'admiratrice du jeune artisan de Nazareth a déjà cru. Aujourd'hui elle a vu.

Chez elle, la femme ardente, à la suite de cet éclatant témoignage, l'âme « s'enflamme dans la ferveur de la foi et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Elle est prête à vouloir, imitant en cela les exemples entraînants qu'elle a contemplés dans la maison de Joseph, tout ce que voudra Dieu, absolument tout ce qu'il témoignera désirer par la bouche de son Christ.

(1) Tradition répandue dans plusieurs contrées. Quelques-uns veulent même que la fiancée fut parente de Sainte Véronique. — Également dans Cath. Emm. (*Vie de N. S.*)

(2) D'après certains Pères, S. Jean l'évangéliste ; d'après d'autres, l'apôtre S. Simon.



III

LE TRAVAIL DE LA GRACE

NOTRE-SEIGNEUR Jésus-Christ se rendit auprès du Précurseur vers la fin du mois de décembre. Le Sauveur reçut le baptême le 6 janvier et le miracle de Cana eut lieu dans les environs du 21 février. (1)

Après ce premier et si extraordinaire prodige qui eut dans la contrée le plus grand retentissement, Jésus vint habiter pendant quelque temps la ville de Capharnaüm.

La Pâque approche. Notre-Seigneur donnant l'exemple de l'observation de la loi, descend à Jérusalem pour la célébrer. Il chasse les vendeurs du Temple. Après cette fête, au mois d'avril, Jésus commence, par les mains des futurs apôtres qui l'accompagnent, à sanctifier le peuple dans les eaux du baptême (2) et fait plusieurs disciples au pays de Jéricho. (3)

A son retour en Judée, Bérénice a fait part à son époux des merveilles dont elle a été le témoin. Le fils de Marie, l'épouse de Joseph le charpentier, est vraiment le Messie.

L'annonce des premières manifestations avait été accueillie avec irritation par « l'époux de Véronique » (4). Était-il possible que l'humble et pauvre artisan qui jusqu'alors avait vécu si caché dans une bourgade retirée de la Galilée fut ce Roi puissant généralement attendu ?

Le récit de l'étonnant miracle qu'a vu de ses yeux Bérénice, cette femme qu'il a appris à estimer, à vénérer depuis si longtemps, les persuasives argumentations, les tendres sollicitations

(1) Voir pour la discussion de la chronologie des faits évangéliques : *Scripturæ sacræ cursus completus*, par Migne, tome 27, col. 1074 et suivantes et *Petits Bollandistes*, tome XVI.

(2) Jean, III, 22. — (3) Jean IV, 1. — (4) Cath. Emm. (*Vie de N.-S.*).

de cette épouse qu'il chérit, ébranlent ses doutes. Zachée commence à croire. Il permet à Bérénice d'accomplir en entier le seul précepte encore imposé par le Sauveur à ses disciples : « Suivez-moi et voyez », d'accompagner Jésus.

Au commencement de juillet, à cause des mauvaises dispositions des pharisiens, Notre-Seigneur quitte la Judée et rentre en Galilée, (1) quelques jours avant l'emprisonnement de Saint Jean-Baptiste.

Dans ce trajet, au sortir de la ville de Sicar, le Sauveur s'arrête à ce puits célèbre, où vient remplir son urne la Samaritaine. C'est la première conversion éclatante dont parle l'Évangile. Jésus se contente de retirer la pécheresse de l'abîme de fautes graves et honteuses, de la ramener à l'observation des commandements.

Bérénice, les apôtres, la plupart des disciples, Zachée lui-même, ne nous présentent pas d'exemple d'un tel retour. Ils étaient déjà dans la voie de la justice.

La Samaritaine, après sa conversion, annonce la bonne nouvelle à ceux qui l'entourent, les étonne par son changement, les édifie ; mais on ne la voit pas s'attacher aux pas de Jésus. Elle fera son salut dans la pratique des vertus ordinaires.

Peu de jours après, Jésus arrive dans la partie septentrionale de la Palestine et prêche l'Évangile dans les environs de Capharnaüm. Il parvient ainsi sur les bords de la mer de Galilée. A cette époque, le Sauveur permettait encore à ses disciples de vaquer à leurs affaires, de pourvoir à leur subsistance. Pierre et André jetaient leurs filets dans la mer. Le Messie s'approchant d'eux leur adresse un nouvel appel, leur fait entendre, une seconde fois, cette laconique demande, cette concise invitation à une vie plus parfaite : « Suivez-moi ». Et, incontinent, ayant laissé leurs filets et leur père, ils se mettent à la suite du Sauveur. Leur détachement commence à devenir plus complet.

Sur la fin de l'été, après avoir parcouru la Galilée en prodiguant les miracles, Jésus retourne à Capharnaüm. Se voyant

(1) Jean, IV, 4.

suivi par une foule nombreuse, le Messie se retire sur une montagne et, s'étant assis, il développe, en présence de la foule, son admirable doctrine. C'est le célèbre « Sermon sur la Montagne » qu'on lit en S. Matthieu (1) et dans lequel se trouvent résumés tous les enseignements de l'Évangile, vérités incuïes jusqu'alors :

« Bienheureux les pauvres ! Bienheureux ceux qui pleurent !
 » Bienheureux ceux qui souffrent persécution ! Tu te réconci-
 » lieras avec ton frère. Si votre œil droit vous scandalise,
 » arrachez-le et jetez-le loin de vous. Si quelqu'un vous donne
 » un soufflet sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre.
 » On doit aimer ses ennemis. N'amassez pas de trésors pour la
 » terre ; mais amassez-les dans le ciel. Demandez et vous rece-
 » vrez. Cherchez le règne de Dieu et sa justice, le reste vous
 » viendra par surcroît. Ne vous mettez pas en peine pour le
 » lendemain. » (2)

Comme des pierres précieuses, ces paroles tombent des lèvres du Sauveur ; elles sont avidement recueillies par les auditeurs enthousiasmés. « Lorsque Jésus eut achevé ces discours,
 » les peuples étaient dans l'admiration de sa doctrine. » (3)
 « Jamais homme n'avait parlé de la sorte. » (4) Aussi en sont-ils tellement ravis, qu'ils quittent tout pour aller l'entendre, qu'ils suivent Notre-Seigneur jusques dans le désert.

C'est après que le Messie eut distribué ces divins enseignements, qu'il eut fait connaître quels seraient les devoirs de ses disciples, quels étaient aussi les engagements qu'il prenait à leur égard, vers l'automne, qu'eut lieu la troisième vocation de S. Pierre, dans les déserts qui s'étendent entre Capharnaüm et Bethsaïde, sur le bord du lac de Génésareth. « Viens au large, lui dit le divin Maître. » Brise tous les liens qui pourraient t'enchaîner à la terre. Après de légitimes craintes et hésitations, à cause de la pêche miraculeuse qu'il vient d'opérer, Pierre tend enfin aux degrés les plus élevés de la perfection ; cette fois, il quitte tout et suit définitivement Jésus, s'attache à lui

(1) Matth. V, VI, VII. — (2) id.

(3) Matth, VII, 28.

(4) Jean VII, 46.

pour toujours. Le sacrifice est absolu. Plusieurs de ceux qui seront plus tard les apôtres, l'imitent.

Le Sauveur continue à répandre avec amour, pour la sanctification des hommes, ses paroles et ses miracles. Passant peu de jours après sur le bord de ce même lac de Génésareth, il voit à la table des impôts un publicain du nom de Matthieu. Jésus, comme aux autres, se contente de lui dire les seuls mots, toujours les mêmes : « Suivez-moi. » Et celui-ci se lève aussitôt, abandonne tout immédiatement et le suit ; admirable et heureuse promptitude. Conversion modèle des conversions ; elle est aussi humble qu'instantanée.

Nous sommes au mois de décembre ; Jésus descend à Jérusalem pour y célébrer la fête de la Dédicace. Un grand nombre de malades sont là, réunis, attendant le Fils de Dieu qui doit les guérir. Jésus renouvelle ses prodiges sous les yeux des haineux pharisiens. Ces manifestations, au lieu de les calmer, les irritent davantage ; ils rêvent déjà sa mort. Le Sauveur prononce alors, mais vainement, devant eux ce discours si ferme et si miséricordieux qu'on remarque en S. Jean (1) et dans lequel il démontre, en présence des grands et des docteurs, la divinité de sa mission. Retenus par leur orgueil, les pharisiens restent sourds à la voix du Messie ; ils ferment leur cœur à sa parole.

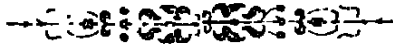
Un grand concours de peuple se produisait au Temple tous les ans à l'occasion de cette fête. Jéricho n'était qu'à quelques milles de Jérusalem. Les communications en Palestine étaient devenues faciles, surtout depuis l'invasion romaine. Bérénice était lettrée, opulente. Déjà elle commençait à devenir l'inséparable compagne de la Mère de Dieu. Elle suivait, elle voyait, elle entendait ; à son retour à Jéricho elle communiquait à son époux les impressions de son cœur. Les échos de la doctrine surprenante, surhumaine du Christ parvenaient donc facilement aux oreilles de Zachée, celui qui sera plus tard le grand anachorète. Il la laissait pénétrer dans son cœur. C'est ce que nous affirme la tradition. « Pendant, nous dit-elle, que Notre-

(1) Jean V, 19-47.

» Seigneur Jésus-Christ répandait dans ses prédications la
» semence de la parole de Dieu, le bienheureux Amator et
» Véronique, comme une terre purgée par les ans et devant
» rendre le centuple, la laissèrent avec piété déposer dans leurs
» cœurs. » (1).

Seulement, encore, pour le moment du moins, dans Zachée, à cause de son attachement aux biens de ce monde, cette foi est une foi morte, une foi sans action. Jésus n'a pas encore parlé. La Grâce n'a pas encore inondé son âme. Plus humble et par suite plus sage que les pharisiens, il ne la refusera pas.

(1) Actes de S. Amadour (suite). v. page 4.



CONVERSION DE MARIE MAGDELEINE

JÉSUS retourne en Galilée. La première année de la vie publique de Notre-Seigneur est écoulée.

Bérénice souffre toujours de son mal invétéré. Elle a vu les infirmes, les paralytiques, les lépreux, les possédés recouvrer la santé ; mais encore elle n'a pas demandé sa guérison.

Pourquoi une telle résignation ?

A Nazareth, spectacle qui est de plus en plus présent à son esprit, n'a-t-elle pas vu pratiquer par les deux héroïques époux, Marie et Joseph, la patience, la soumission la plus entière à la volonté de Dieu au milieu des rudes souffrances, des épreuves terribles.

Il est cependant une âme bien chère à Bérénice, qui croit et qui n'agit pas, une personne qu'elle voudrait voir avec elle auprès de Jésus, son époux Zachée. Les miracles exaltent l'ardeur, l'enthousiasme de ceux qui en sont l'objet et de ceux qui les entourent.

Un jour donc, pleine de foi et d'amour, elle ose, elle aussi, demander. Elle prie dans son cœur, elle s'approche de Jésus, touche timidement mais avec confiance la frange du vêtement de l'Homme-Dieu et aussitôt elle est guérie (1).

Qui n'a vu une de ces guérisons instantanées, ne peut juger de l'émotion, de la joie délirante qui s'empare du miraculé et des siens.

« Aussi, nous disent les Actes de S. Amadour, à cause d'une » très grave infirmité dont fut avec clémence guérie la bien-

(1) Liturgie de l'Eglise d'Orient. — Missel Ambrosien. — Tradition de Jaen — d'Aoste. — Flora. Ms. Sanctor. XXV Martii. — Év. de Nicomède.

» heureuse Véronique, le susdit Amator et Véronique s'enflam-
 » mèrent plus ardemment dans la ferveur de la foi et de
 » l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (1).

Au témoignage d'Eusèbe (2), Véronique n'est pas l'hémoroïsse dont il est parlé dans l'Évangile (3). Cela n'infirmé en rien nos traditions. Nous aimons autant nous figurer Bérénice, déjà guérie, prenant la syro-phénicienne par la main, l'encourageant, lui citant son exemple, la conduisant elle-même auprès de Jésus.

Ne serait-ce pas par humilité que Ste Véronique aurait demandé aux Évangélistes, ses amis, ses parents peut-être, de taire les faits admirables et par suite trop élogieux qui la concernaient. Les saints Évangiles sont d'un grand laconisme. Ils ne citent que ce que tout le monde a vu, a entendu, a pu retenir, ce qui est indispensable. Que disent-ils, en effet, sur S. Joseph et la T. S. Vierge ? Quelques mots à peine. C'est par le seul moyen des traditions répandues sur les divers points de la chrétienté qu'on a pu combler, en quelque sorte, les lacunes.

La foi et l'amour de Zachée, bien que ardents, sont loin d'être parfaits. Encore il ne suit pas Jésus. C'est la charité sans les œuvres.

Bérénice, au contraire, la future Véronique, dorénavant ne brûlera que d'un seul désir, celui de procurer la gloire de Jésus, de favoriser la diffusion de sa divine doctrine, d'amener son prochain à la pratique des préceptes sacrés.

Notre-Seigneur a choisi ses douze apôtres. Il leur a donné ses instructions. Encore en Galilée, il est suivi d'une foule de disciples. Bérénice est parmi eux déployant son zèle.

A quelques milles de Capharnaüm et de Naïm, dans le pays qu'évangélise en ce moment Jésus, habite toujours la luxueuse Magdeleine. (4)

(1) Actes de S. Amador (suite), v. p. 46.

(2) Evêque de Césarée (267-338) dit le Père de l'histoire Ecclésiastique.

(3) Luc VIII-43-48 ; Math. IX-20-22 ; Marc V-25-34.

(4) Quelques commentateurs modernes ont voulu que Magdeleine ne fut que frivole. C'est contraire à l'opinion de Raban Maur. Toutefois, Marie-Magdeleine n'est pas descendue aux derniers degrés de la dépravation. — *Peccatrix idem est quod meretrix non publicè omnibus plebeis, sed quæ plures privatos nobiles habet amasios et assecclas.* Corn. à lap.

« Le bruit de l'existence d'un grand prophète s'était répandu » dans l'une et l'autre Galilée, jusqu'aux bords de la Mer, et à » Tyr et à Sidon...

» Ce bruit dit que c'est un homme saint et bon, doux et » modeste, pieux et miséricordieux, de plus, accessible aux » humbles, affable pour les pécheurs, plein d'amour pour ceux » qui font pénitence, partisan de la sobriété, amateur de la » chasteté; quelques-uns enfin croient qu'il est le Fils de » Dieu... Cette nouvelle est venue jusqu'aux oreilles de la » jeune fille, de Marie, la châtelaine de Magdalum...» (1)

D'après Catherine Emmerich, Bérénice n'est pas étrangère à ce bruit; c'est elle, au contraire, qui insiste auprès de sa parente pour qu'elle sorte de la fange de ses péchés.

C'est au commencement de février. Deux miracles des plus frappants viennent de se produire non loin de Magdalum : la résurrection de la fille de Jaïre, chef de synagogue et celle du fils de la veuve de Naïm.

« Pendant que Notre-Seigneur « peu de jours après » prêche » dans cette dernière ville, voilà qu'il est invité à un repas par » un pharisien que l'évangéliste nomme Simon, (2) qui était, » pense-t-on, citoyen de la petite ville de Magdalum et uni à » Marthe par le double lien de l'affection et de la parenté...»

Marie apprend cette nouvelle et le grand combat se livre dans son cœur entre la foi et la volupté.

« Sur le champ, par une gratuite et soudaine inspiration de » l'Esprit-Saint, qui souffle quand il veut et où il veut, qui se » fait sentir à qui il lui plaît et autant qu'il lui plaît, qui par » sa seule volonté prend pitié de celui-ci et laisse l'autre s'en- » durcir », inspirée, cette jeune fille rentre subitement en elle-même.

« Se levant donc au plus vite, Marie prend un vase d'aroma-

(1) Raban Maur.

(2) Luc VII, 37. L'identité de cette pécheresse et de Marie sœur de Marthe, a été établie par M. Faillon. C'est l'opinion de Raban Maur. Voir la dissertation dans *Scripturæ sacrae*, par Migne, tome 27, col. 1279. Simon le pharisien serait aussi le même que Simon le lépreux dont il est question dans le repas de Béthanie. (Matt. XXVI-6).

» tes, — vase fait d'albâtre indien, sorte de marbre blanc,
 » veiné de diverses couleurs, — et elle le remplit d'un parfum
 » de choix, des plus exquis, d'une odeur admirable et aussi
 » précieux qu'elle peut l'imaginer, pour en oindre dignement
 » et avec honneur les pieds du prophète qu'elle a la pensée
 » d'aller trouver — prophète que la renommée rapporte être le
 » Fils de Dieu et qu'elle aime déjà très ardemment...

» Marie entre dans la salle du festin, se prosterne aux pieds
 » de Jésus et l'adore, puis se levant, elle s'approche respec-
 » tueusement de la couche (1) où le Sauveur est placé. Là,
 » pleine de confiance, se tenant derrière le Messie, des sentiers
 » duquel elle s'afflige de s'être éloignée, livrant à la douleur
 » ses yeux profanés par la concupiscence des choses terrestres,
 » elle commence à arroser de ses larmes les pieds du Sauveur,
 » et les enveloppant de ses cheveux, qu'elle étalait jadis pour
 » embellir son visage, elle essuye les pleurs qu'elle répand. Sa
 » bouche embrasse les pieds de Jésus, elle les oint du parfum
 » qu'elle avait apporté, ce même parfum qu'elle déplore alors
 » d'avoir employé à l'usage de son corps. » (2)

Le pharisien se scandalise. Jésus le reprend. Il se tourne en-
 suite vers la pécheresse, plein d'affablié. Il la rassure et ter-
 mine cette scène touchante par ces mots consolants et qui sur-
 prennent ceux qui l'entourent : « Vos péchés vous sont remis. »

Parce qu'elle a beaucoup aimé, beaucoup lui est pardonné.
 Les sept demons sont chassés et « remplacés par les sept dons
 du Saint-Esprit. » Marie-Magdeleine devient aussitôt « la
 » grande pénitente, la très chère amante du Christ, celle qu'il
 » chérit davantage et qu'on doit nommer avec un souverain
 » respect », (3) celle dont les larmes de repentir couleront toute
 la vie et viendront mouiller plus tard les rochers de la Sainte-
 Baume, le sol de notre patrie.

C'est après cette célèbre conversion qu'on voit se constituer
 dans l'Évangile ce groupe de saintes femmes, cœurs de feu,
 âmes d'élite, que Jésus façonne avec un soin jaloux. Le Sau-

(1) Les Juifs à cette époque, mangeaient souvent sur des lits très inclinés.

(2) Extrait de Raban Maur. — (3) Raban Maur.

veur les destine à notre chère France. Elles seront nos premiers apôtres.

« Peu de temps après, Jésus allait de ville en ville, lisons-
» nous dans S. Luc, et de village en village, prêchant l'Évan-
» gile et annonçant le royaume de Dieu ; et les douze étaient
» avec lui.

» Il y avait aussi quelques femmes qui avaient été délivrées
» des malins esprits, et guéries de leurs maladies : Marie,
» surnommée Magdeleine, dont sept démons étaient sortis ;
» Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode ;
» Susanne et *plusieurs autres* qui l'assistaient de leurs
» biens. » (1)

Remarquons en passant que les saintes femmes n'ont pas abandonné leur fortune ; seulement elles l'emploient en bonnes œuvres.

Bérénice fait partie de ce cortège pieux et empressé qui, dorénavant, accompagnera partout le Sauveur et ses apôtres. On la voit, en effet, quelques jours après, dans une circonstance bien précise déployer un grand courage.

Vers Pâques, à la demande d'une impudique, altérée de sang, demeurée, elle, sourde à la voix du Seigneur. S. Jean-Baptiste, le précurseur, est décapité. Les disciples de Jésus (2) s'efforcent d'obtenir des gardes le corps du martyr.

Bérénice, la femme hardie, intrépide, recueillera eu particulier son chef précieux (3), enveloppé d'un linge ensanglanté.

Cette relique insigne, comme bien d'autres, Dieu encore nous la destinait : il était réservé au Midi des Gaules de la posséder.

(1) Luc VIII, 1-2.

(2) *Vie de N.-S.* (Cath.-Emm.) — (3) Tradition de Bazas (Gironde).



V

CONVERSION DE ZACHÉE

S. Jean-Baptiste fut décapité par ordre d'Hérode, au château de Maqueronte, vers la fin du mois de mars. A la même époque, Notre-Seigneur descendit à Jérusalem célébrer la Pâque et retourna presque aussitôt en Galilée.

Pour la troisième fois, il passe à Nazareth. Faisant toujours de nombreux miracles, le Messie se livre à une dernière évangélisation de cette contrée. Après la Transfiguration, au mois d'août, Jésus quitte définitivement le Nord de la Palestine et se dirige lentement vers Jérusalem. Il va assister à la fête des Tabernacles, qui tombait ordinairement au milieu de septembre. La T. S. Vierge sa mère l'accompagne.

Après s'être arrêté quelques jours à Naïm, dans la maison de Lazare (1), N. S. Jésus-Christ, suivi du groupe des saintes femmes, continue sa route vers la capitale de la Judée. Durant ce trajet, sont racontées par le Christ à la multitude les paraboles de l'enfant prodigue, du mauvais riche, — dont la maison à Jérusalem est proche de celle de Véronique, — du pharisien et du publicain, etc.

C'est pendant cette fête des Tabernacles que se place la scène de la femme adultère. (2)

A la fin du mois de septembre, Jésus n'étant pas en sûreté pour sa vie à Jérusalem, se retire au-delà du Jourdain (3), non loin de Jéricho, à Bétharaba, là où Jean baptisait. Sa mère et par suite sa fidèle compagne Bérénice, viennent avec lui dans le désert. Lazare, Marthe et Marie-Magdeleine se fixent dans leur villa de Béthanie.

(1) Luc, X, 38-47. — (2) Jean, VIII, 4-11. — (3) Jean, X, 40. Marc X, 1.

Le Sauveur reste deux mois sur les bords du Jourdain. Les malades y accourent pour demander leur guérison. Les peuples se précipitent pour entendre sa doctrine (1). Les pharisiens envoient des émissaires pour le tenter. C'est là qu'il se laisse entourer par de petits enfants, qu'il leur donne les témoignages de sa grande affection (2) : c'est là encore que, dans une autre circonstance, il proclame l'indissolubité du mariage et fait ensuite l'éloge de la virginité.

Au mois de novembre, N. S. Jésus-Christ se met en marche pour venir de ce lieu à Jérusalem, à la fête de la Dédicace.

L'Évangile nous rapporte (3), à l'occasion de ce voyage, pendant lequel aura lieu la conversion de Zachée, un épisode important qui se produit précisément au moment du départ.

Un jeune homme de qualité se présente au Sauveur ; il vient lui demander ce qu'il doit faire pour être sauvé. « Observer les commandements », lui dit le Messie — Je l'ai fait, répond-il, dès ma jeunesse.

» Ce que Jésus ayant entendu, il lui dit : Il vous manque
 » encore une chose ; vendez tout ce que vous avez et donnez-le
 » aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez
 » et suivez-moi.

» Mais lui, ayant entendu cela, devint tout triste parce qu'il
 » était fort riche. Et Jésus voyant qu'il était triste dit : Qu'il
 » est difficile que ceux qui ont de grandes richesses entrent
 » dans le royaume de Dieu ! Il est plus aisé à un chameau de
 » passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans
 » le royaume de Dieu. » (4)

Les disciples, (5) à ces mots, sont surpris et troublés : « Qui donc, s'écrient-ils, pourra être sauvé ! » Jésus leur répond aussitôt : « Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu. »

Pierre ose alors prendre la parole et, au nom des douze apôtres, qui, seuls, ont encore pratiqué le renoncement : « Et nous, demande-t-il, qui avons tout quitté, quelle sera notre récompense ? »

(1) Matth. XIX. — (2) Matth. XIX. — Marc X.

(3) Matth. XIX — Marc X. — Luc XVIII.

(4) Luc XVIII, 22-25. — (5) Matth. XIX, 25 — Marc X, 24.

Le jeune homme se retire sans mettre en pratique les paroles du Sauveur. Les auteurs ascétiques doutent de son salut.

Quelles durent être les anxiétés de Bérénice en entendant ces recommandations si formelles du Maître. Ne s'empressa-t-elle pas, cette épouse sincèrement aimante, de prendre les devants, d'aller auprès de Zachée, de tenter les derniers efforts ? Elle n'était qu'à quelques milles de distance.

Jésus arrive à Jéricho. A l'entrée de la ville, il a guéri un aveugle (1). La foule avance, houleuse, bruyante, tumultueuse.

N'est-ce pas une de ces victoires dont les épouses vertueuses ont le secret ?

« Voilà que (2) celui qui tenait la première place parmi les » publicains, celui qui était parvenu au comble de l'avarice, au » plus haut degré de la soif de l'argent, goût que développait » chez les publicains les fonctions qu'ils exerçaient », (3) avant que cette multitude arrive (4), sans avoir égard à son âge, à sa fortune (5), à la dignité de son haut emploi, Zachée monte sur un sycomore et cherche à distinguer, dans cette multitude agitée et confuse, quel est celui qui est le Sauveur. (6)

« C'est que Zachée ne doit pas persister dans ses errements. » Il va obtenir du Christ le pardon de ses fautes. C'est le Christ, » en effet qui appelle à lui ceux qui sont éloignés, qui illumine » ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'obscurité. Zachée » désirait donc voir le Seigneur ; pour cela, il était monté sur » le sycomore. Des germes de salut avaient déjà poussé en lui ; » (7) aussi pour ce motif N. S. Jésus-Christ, qui veut que tous » les hommes soient sauvés. fixa-t-il sur lui les yeux de sa

(1) Luc XVIII, 35-43. — (2) Luc, XIX, 1-10

(3) Commentaire de S. Luc par Titus. *Bibliotheca veterum patrum. Lugduni.* 1677. T. 4. page 438. — Titus, évêque de Bostra en Arabie Pétrée, mort en 371. Ce n'est pas un ouvrage qui soit de ce seul auteur ; mais c'est un recueil de plusieurs Pères, comme il paraît par le titre d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, qui peut être du ^v^e siècle (Dom Calmet).

(4) *Scripturæ sacræ cursus completus.* Migne, tom. 22, col. 1231.

(5) Légitamment acquise. id. col. 1230.

(6) *Quis esset* (v. 3.) inter tot homines, quis esset eorum qui in confertâ ac confusâ videbat turbâ. — id. Migne. tom. 22. col. 1231.

(7) *Ideâ aliquod jam salutis semen germinasset.*

» divinité et l'appela-t-il aussitôt d'une voix caressante et
 » amie. — Zachée, hâtez-vous de descendre parce qu'il faut
 » que je loge aujourd'hui dans votre maison. — Car Dieu, qui
 » sait tout, voyait déjà ce qui devait avoir lieu. Il savait l'âme
 » de cet homme prête à embrasser une vie digne des saints et
 » portée en tout point à s'adonner à la piété. » (1)

Malgré son vif désir (2) de le posséder chez lui, Zachée par
 humilité (3) n'avait pas osé offrir l'hospitalité au Messie. Mais
 « Jésus, bien qu'il n'eût pas entendu la voix de celui qui l'in-
 » vitait, en connaissait les sentiments ; » (4) avec sa douceur
 habituelle, il était allé au-devant de ses offres. Aussi « Zachée
 » descend à l'instant, avec promptitude, et reçoit Jésus avec
 » joie. » (5)

« Il n'est pas douteux que le Christ, selon sa coutume, à
 » peine entré dans la maison de Zachée, n'ait commencé à en-
 » seigner et à exhorter, tant Zachée que tout ceux de sa mai-
 » son, (6) à la foi et à la pénitence et qu'il ne leur ait promis,
 » s'ils se convertissaient, la grâce, la justice et le salut. Il les
 » exhorte donc à mépriser le monde et les richesses, à embras-
 » ser la pauvreté et la perfection évangélique... Poussé par
 » les paroles du Christ, pressé par sa grâce, Zachée cède à
 » l'inspiration d'en Haut. Il se laisse toucher ; plein de foi, il
 » embrasse la pénitence, la pauvreté, le mépris des richesses
 » et du monde. » (7).

Aussi le lendemain (8), comme la foule murmurait toujours
 de ce que Jésus était allé loger chez un publicain, chez un
 pécheur, Zachée s'avance au-dehors et, prenant en quelque sorte

(1) Commentaire de S. Luc, par Titus (*suite*).

(2) Migne, loc. cit. col. 1232.

(3) S. Augustin dans le sermon 8 (*de verbis Apostoli*) donne Zachée com-
 me le modèle de l'humilité et du désir de s'unir à Dieu.

(4) *Nam etsi vocem invitantis Jesus non audierat, viderat tamen affec-
 tum*, ait Ambrosius. Migne, loc. cit. col. 1232.

(5) Luc XIX, 6.

(6) *Domesticos*. Ne pourrait-on pas y comprendre également des subal-
 ternes de Zachée, le *chef des publicains* ?

(7) Corn. à lap. édit. Vivès, tome 16, page 248, -8.

(8) Migne, loc. cit. col. 1234.

à témoin de son changement ceux même qui se scandalisaient, il se présente devant le Sauveur et lui dit : « Seigneur, je »
 » donne la moitié de mon bien aux pauvres et si j'ai fait tort (1)
 » à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rends quatre fois
 » autant. »

Acceptant l'acte héroïque de Zachée, N. S. Jésus-Christ rend alors témoignage de lui : « Cette maison (non seulement le mai- »
 » tre, mais encore tous ceux qui la composent) (2) a reçu aujour-
 » d'hui le salut, parce que celui-ci est aussi fils d'Abraham. »

Pour apaiser ceux qui continuent à murmurer, qui ne comprennent pas ces paroles et ne s'expliquent pas sa conduite, le Christ ajoute : « Le Fils de l'homme est venu pour chercher et »
 » sauver ce qui était perdu ; » (3) sentence générale adressée a la multitude. Jésus n'en fait pas moins entendre par la au publicain converti les dangers que le trop grand attachement aux richesses, aux vanités de la terre avaient fait courir à son âme.

Nouvelle Marthe, quel dut être l'empressement de Bérénice pendant que le Sauveur et, avec lui, sa sainte Mère et les apôtres séjournèrent sous son toit !

Zachée accomplit immédiatement le sacrifice qu'il a promis.

« Ayant été, comme son épouse, régénéré par le Christ sui- »
 » vant la foi, ayant renoncé au monde, ayant tout quitté, le »
 » très heureux Amator suivit avec elle le Seigneur. » (4).

Comme on vient de le voir, il n'y a rien dans les Actes de S. Amadour, appliqués à Zachée qui soit contraire à la lettre ou à l'esprit du texte évangélique.

Ces Actes se taisent, il est vrai, sur son nom ; mais, d'après ce que nous ont conservé les anciens auteurs, ils ne seraient qu'un fragment d'un document plus considérable, d'une vie de S. Martial.

(1) *Si quid aliquem defraudavi*. 1^o La phrase est dubitative ; 2^o Le mot grec traduit par *defraudavi* ne veut pas dire voler, mais faire tort par calomnie, dureté, etc.

(2) Migne, loc. cit. col. 1237. — Même observation que précédemment : les domestiques, les subalternes, etc.

(3) Luc XIX, 10.

(4) Actes de S. Amadour (*suite*), v. page 423.

Les disciples, en quittant la Judée pour se rendre en Occident adoptèrent presque tous, un nom latin. Simon eut celui de Pierre, donné par Notre-Seigneur lui-même. Saul prit celui de Paul. Céphas s'appela Martial, *le vaillant*. Zachée ou *Zaccai*, (1) changea le sien en Amator (2), *celui qui fait tout par amour*, à cause de son renoncement. Ces étymologies étaient données au commencement des ouvrages.

D'autre part, ce texte ayant été disposé pour l'office divin, a dû être abrégé. On aura supprimé ce qui semblait moins utile, ce qui était indiqué dans d'autres parties, telles que l'Évangile de la Messe.

Les Actes de S. Amador sont très succints et très sobres de détails, ce qui ne fait qu'en augmenter la valeur et l'authenticité. On voit que le narrateur s'est principalement efforcé de consigner par écrit sur Zachée, les traditions peu connues de la chrétienté, mais conservées par les disciples de cet anachorète et ceux qui leur avaient succédé.

La tradition qui fait d'Amator et du Zachée de l'Évangile un seul et même personnage, est des plus anciennes. En 1166, on découvrit à Roc-Amador, près de la chapelle miraculeuse, un corps d'ermite parfaitement conservé et de *petite taille*. On en conclut aussitôt que c'était celui de Zachée et par conséquent celui de S. Amator.

(1) *Le pur*. Mot hébreu ou syriaque dérivé de pureté, d'innocence ou de justice. — Migne, loc. cit. col. 1230.

(2) Comme on le verra dans la suite du récit.



VI

ZACHÉE ET AMATOR

Au sortir de Jéricho, Notre-Seigneur rendit la vue à un autre aveugle du nom de Bartimée (1). Ces deux miraculés de Jéricho sont différents de l'aveugle-né, à l'occasion duquel Jésus lui-même, le Saint des saints, fut traité de pécheur (2) par les pharisiens. Celui-ci avait été guéri plus tôt.

Le Sauveur continue sa route vers Jérusalem. Il assiste aux fêtes de la Dédicace ; il y affirme de nouveau et avec insistance la divinité de sa mission. Les juifs cherchent à le lapider et menacent de se saisir de sa personne sacrée. L'heure des souffrances n'avait pas encore sonné. Notre Seigneur se retire une seconde fois au-delà du Jourdain (3). Il y reste depuis le commencement de décembre jusqu'à la mort de Lazare qui aura lieu dans le courant du mois de mars.

Entre les faits dont le récit se termine au verset 28 du chap. XIX de S. Luc et ceux que cet évangéliste commence à raconter au verset 29 du même chapitre, il s'écoule près de quatre mois, ce qui justifie la suite des Actes de S. Amador (4).

« L'un et l'autre, en effet, (S. Amator et S^{te} Véronique), à la »
» merci du Seigneur, s'efforçaient d'exécuter avec perfection »
» les ordres du Christ, de recueillir les reliques, surtout de la »
» Bienheureuse Vierge, d'accomplir avec dévotion les autres »
» actes qu'inspire la piété.

» C'est ainsi que fut utilement et humblement conservé le »
» glorieux lait de la glorieuse Vierge, par cette même »
» Véronique, qui mérita de se livrer toute entière à son ser- »
» vice, d'être son humble suivante et servante. De plus, elle

(1) Marc X, 45-52. — Matth. XX, 29-34. — (2) Jean X, 24. — (3) Jean X, 40. — (4) V. page 27.

» ramassa avec fidélité et garda avec le plus grand soin et
 » pour notre plus grand bien, les vêtements de la Vierge et
 » bien d'autres choses semblables, en particulier le linge sur
 » lequel est imprimée, comme on le montre à Rome, l'image de
 » de la Face de Notre Seigneur et qui, du nom de cette femme,
 » est appelée Véronique

» De même, serviteur dévoué, domestique, (pour traduire le
 » mot latin) préparant comme un hôte attentionné tout ce qui
 » était nécessaire au Sauveur, notre Amator suivait le Christ
 » avec les autres disciples. Il se tint auprès d'eux parmi
 » les personnes qui étaient à leurs ordres et les servit assidû-
 » ment jusqu'à la Passion et l'Assomption de la bienheureuse
 » Vierge. (1) »

Comme on l'a vu, sur la fin du mois de novembre qui précéda la Passion, par suite des demandes réitérées du Sauveur, S. Pierre et les autres apôtres, antérieurement à la descente de l'Esprit-Saint, avaient déjà tout quitté, parents, famille, barques et filets. Cependant, comme ils étaient peu fortunés, ils n'avaient guère été appelés qu'à embrasser la pauvreté d'esprit, la pauvreté affective. D'après S. Matthieu (2) et S. Marc (3), à la même époque, les disciples n'avaient pas encore marché sur les traces des apôtres.

Le Messie est obligé de promulguer solennellement le conseil de la pauvreté effective, du détachement complet des biens de ce monde. Il le fait en s'adressant au jeune homme riche, au moment où il part pour Jérusalem, devant passer par Jéricho,

(1) Uterque enim, disponente Domino, satagebant jussa Christi perficere et reliquias maxime de beata virgine recolligere, et cetera pietatis opera devote complere. Urde per ipsam Veronicam gloriosum lac mamillarum Virginis gloriosæ, cujus servitio se totam conferre meruit, et humilis pedissequa et ancilla fuit, humiliter et utiliter recollectum, vestes etiam ejusdem Virginis et cetera multa talia, necnon mamphoram cum impressione similitudinis faciei Dominicæ, a nomine dictæ mulieris Veronicam nuncupatam prout Roma ostenditur, fideliter collegit et salubriter custodivit. Amator quoque noster devotus Christi servitor et famulus, cum ceteris discipulis Christum sequens et necessaria sibi, ut bonus hospes preparans, usque ad passionem et assumptionem beatæ Virginis familiariter ipsis adstitit et assidue ministravit.

(2) Matth. XIX, 25. — (3) Marc X, 24.

localité située à 15 kilomètres environ de l'endroit où il se trouve. Le jour d'après, événement frappant, cette vie parfaite, expressément conseillée par le Christ, est tout-à-coup, à la stupéfaction de tous, embrassée par Zachée.

Préparé sans nul doute à l'action miraculeuse de la grâce, sous la parole vivifiante du Sauveur, le chef des publicains est bouleversé, transformé. Quand Jésus quitte sa maison, Zachée est déjà devenu celui qui sera le précurseur des S. Antoine, des S. Benoit, des S. Bruno, des S. François d'Assise, des S. Dominique, des S. Ignace de Loyola, etc. ; il est devenu le futur cénobite Amator.

Zachée est le seul disciple de Notre Seigneur, cité dans le Nouveau Testament, auquel puissent, constatation importante, s'adapter les Actes de S. Amator. Il est le seul *disciple* qui, du vivant du Sauveur, « ayant tout quitté, ayant renoncé au » monde, ait suivi Jésus-Christ, (1) » embrassant en son entier la perfection évangélique.

L'orgueil, l'amour des plaisirs, l'amour des richesses sont les trois redoutables ennemis de l'homme, les trois grands obstacles à son salut.

Chose effrayante, l'Évangile ne nous présente aucun exemple d'orgueilleux converti. Les anges rebelles, au commencement du monde, victimes de l'orgueil, n'ont-ils pas été, après une seule faute, sans rémission, sans repentir possible, condamnés aux supplices éternels ?

Mais Jésus est plein de miséricorde pour les faibles et les humbles.

La sensuelle Samaritaine, pardonnée de ses fautes mais ne suivant pas Jésus, le jeune homme riche, ne s'étant pas écarté des sentiers de la justice mais attaché aux biens terrestres qu'il refuse d'abandonner, nous offrent l'image de ceux qui, ramenés ou maintenus dans la bonne voie, se contentent de l'observation stricte des commandements. Toutefois le manque de générosité du second n'est pas sans péril, au témoignage même du Messie.

(1) Actes de S. Amador, cités page 23.

Après sa conversion, la Samaritaine devient un des modèles des personnes vivant dans le monde, en particulier des mères chrétiennes, à l'instar des S^{te} Perpétue, des S^{te} Félicité. On trouve, dans le *Martyrologe romain* (20 mai) : Sainte Photina, la Samaritaine, Joseph et Victor, ses fils et aussi Sébastien, général, Anatolius, Photius; ainsi que Photidès, Parascève et Cyriaque leurs sœurs, qui, tous, ayant confessé Jésus-Christ, obtinrent la palme du martyr (1). La tradition ne nous apprend rien du jeune homme riche.

A côté se dressent la Magdeleine et Zachée. Subjuguée par les plaisirs, la première est descendue assez profondément dans l'abîme du mal. Esclave de l'argent, le second n'a pas encore, il est vrai, franchi les limites des choses permises; mais il est violemment tourmenté du désir de posséder. Dans sa clémence, Jésus les arrête tous deux sur la pente glissante où les entraîne la passion des voluptés ou des richesses. Bien plus, il les enflamme de son amour. Il les fera s'élever aux degrés les plus héroïques de la sainteté.

Régénérée par la grâce, Magdeleine deviendra la très chère amante du Christ, la solitaire, la repentante de la Sainte-Baume. Puisant à pleine main dans les trésors célestes, enrichi des dons du Très-Haut, Zachée, Amator, nous le verrons parvenir à être l'ermite, l'austère habitant du Val ténébreux, de Roc-Amadour.

Tous deux, modèles impérissables de repentir, d'humilité, de mortification, de pauvreté dans ce qu'elle a de plus dur et de plus rigoureux, Magdeleine et Amator seront, en quelque sorte, l'incarnation touchante de ces vertus, créée par le Christ lui-même, sortie du Cœur miséricordieux de Jésus pendant son séjour parmi nous.

Victimes volontaires de cet amour de Jésus qu'il a lui-même allumé dans leurs cœurs, ces deux admirables et éloquents personnages, dans la seconde partie de leur vie, apparaîtront à tous les âges et pendant tous les siècles comme l'Évangile en

(1) La Samaritaine serait la mère de S. Sébastien, martyr sous Néron. Sa tête est gardée à Rome, dans la basilique de St-Paul, par les bénédictins du Mont-Cassin.

action dans ce qu'il y a de plus élevé, de plus parfait, de plus sublime.


Est-il surprenant qu'aux siècles de foi et d'héroïsme chrétien, après les sanctuaires de Palestine et de Rome, la Sainte-Baume et Roc-Amadour, gloires de notre France, fussent considérés comme les lieux les plus saints de la terre ?

Avec quelle éloquence ces rochers bénis, mouillés par des larmes si précieuses et si saintes, prêchaient-ils, et prêchent-ils encore la pénitence, l'esprit de sacrifice, tant recommandés par le Christ, bases de toute sa doctrine, et si oubliés de nos jours !



VII

BÉTHANIE

ACHÉE suit le Christ au-delà du Jourdain. La T. S. Vierge, — avec plusieurs saintes femmes, ayant à leur tête Bérénice (1), — les apôtres, les disciples accompagnent Jésus. Marthe et Marie-Magdeleine restent à Béthanie, peut-être à cause de la maladie de Lazare.

L'heure des souffrances arrive à grand pas. Plusieurs fois le Sauveur a fait allusion à sa future Passion ; mais ceux qui l'entourent ne l'ont pas compris. Tous les disciples s'attendent à voir bientôt le triomphe du Messie et, comme on le sait, plusieurs même des apôtres se disputent déjà les premières places.

C'est la couronne d'épines qu'a choisie Jésus ; il se plaît à la faire porter quelquefois à ses fidèles serviteurs. Il éprouve ceux qu'il aime.

Parmi ceux qui chérissaient ardemment l'Homme-Dieu, se distinguait la famille de dilection, la famille de Béthanie, Lazare, Marthe et Marie-Magdeleine. Elle était unie par les liens du sang ou de l'affection à tous ceux qui aimaient vivement Jésus. La frapper, c'était éprouver tout ce groupe d'âmes fidèles ; la consoler, c'était fortifier ceux qui n'abandonneront plus Jésus, pas même sur le Calvaire.

Quelques semaines à peine avant la Passion, le Christ accomplit le plus éclatant de ses miracles, la résurrection de Lazare (2). On montre encore, en Judée, la cavité taillée dans le roc où se trouve ce tombeau. (3). C'est là que Magdeleine éplo-

(1) Cath. Emmerich représente presque toujours Ste Véronique présidant aux réunions des saintes femmes. Dans d'autres circonstances elle nous montre la T. S. Vierge les confiant à sa garde. (*Vie de N. S. passim*).

(2) Jean XI, 1-16.

(3) *Saints Lieux*, par Mgr Mislin, chap. XXX.

rée, renchérissant sur la prière si humble et si pleine de foi de Marthe, conduisit le Sauveur. C'est là que Jésus versa des larmes sur son ami Lazare. C'est de là que sortit plein de vie, à la face de la multitude, celui qui était enseveli depuis quatre jours, qui déjà sentait mauvais. Ce tombeau est vénéré par les Musulmans eux-mêmes.

Si ce miracle enflamma au plus haut point la foi et la charité de ceux qui aimaient Jésus, des Marthe, des Magdeleine, des Véronique, elle porta à son paroxysme l'irritation des pharisiens et des princes des prêtres. Le Sauveur est obligé de s'enfuir de nouveau. Il se retire, avec les siens, dans la ville d'Ephren (1), sur les confins de la Judée. Là, dans la solitude et dans la prière, Jésus se prépare au grand acte de la rédemption du monde, qu'il annonce devoir bientôt s'accomplir.

Un voile de tristesse s'est répandu sur la face de Marie, la Mère de Jésus. Grâce aux communications célestes, elle sait tout ce que va souffrir l'Homme-Dieu. Dans de suaves colloques (2), Marie d'Agréda nous montre les épanchements douloureux, mais héroïques, de la Mère et du Fils. Magdeleine, dont le cœur saignait il y a quelques jours à peine, en sachant son frère dans le tombeau, aujourd'hui débordante de reconnaissance, partage les angoisses de Jésus. Véronique, la plus âgée de toutes, est la confidente de la Mère de Dieu. La T. S. V. Marie lui transmet une partie de son énergie et de son courage. Moins empressée que Marthe, aimant Jésus d'un amour moins humain que Magdeleine, elle cherche ce qui pourra consoler le Cœur de son Dieu, adoucir ses souffrances.

On se plaît à voir Jésus puisant en quelque sorte des forces, trouvant un soutien pour son humanité, dans les sentiments d'amour et de compassion de ceux qui lui seront fidèles sans défaillance, qui ne cesseront jamais de croire qu'il est Dieu, qui, jusqu'au bout, auront confiance dans ses promesses infailibles. Les Marthe, les Magdeleine, les Véronique se perpétueront dans l'Eglise. C'est à l'ombre des Cloîtres surtout que s'épanouissent, privilégiées de son cœur, ces âmes victimes de

(1) Jean XI, 46-54.

(2) Cité mystique, part. II, liv. VI, chap. VI, VII, IX.

Jésus, comme Jésus a été victime de son Père, réparant pour les autres, souffrant pour les pecheurs.

Une semaine s'est à peine écoulée que ce doux cortège se rapproche de Béthanie, la veille du Sabbat qui précède la Passion. Le lendemain a lieu, chez Simon le Lépreux, ce repas (1) pendant lequel Magdeleine verse de nouveau sur la tête et sur les pieds de Jésus un vase (2) rempli de parfums exquis. Judas, l'avare, s'indigne. Cet acte « qui, en quelque lieu que soit » prêché l'Évangile, sera raconté à la louange de cette femme », détermine le traître à réaliser son projet. Ce cœur durci par l'avarice, vendra son maître pour quelques pièces d'argent, pour une somme qui n'équivaut pas (3) à cinquante francs de notre monnaie, le prix d'un vil esclave (4).

D'après Marie d'Agréda (5), opinion reçue par beaucoup de pieux auteurs, toutes les conversions, tous les miracles auraient été obtenus à la sollicitation de la T. S. Vierge. Les apôtres, les saintes femmes, les disciples avaient la plus entière confiance dans la bonté et dans la puissance de la Mère de Jésus. Seul Judas n'aurait jamais voulu avoir recours à sa tendresse. Bien plus, il aurait même refusé ses avances. La voyante nous représente, dans une scène navrante (6), Marie, la Mère du Sauveur, suppliant le disciple prévaricateur de ne pas trahir son Fils, de ne pas livrer l'Homme-Dieu.

Sachant Jésus et Lazare le ressuscité à Béthanie, ce jour-là même, une grande foule s'y transporte. Les princes des prêtres, irrités de voir ainsi l'influence de Jésus croître de jour en jour et la leur diminuer d'autant, attribuent ce résultat à son dernier miracle. Aussi cherchent-ils à faire disparaître ce qu'ils

(1) Jean XII, 1-8; Matth., XXVI, 6-13; Marc, XIV, 3-9.

(2) Ce vase fut déposé par Constantin-le-Grand, dans le Forum de Constantinople.

(3) D'après l'opinion la plus probable, chaque pièce serait un sicle de quatre drachmes, ce qui serait environ 46 francs. D'autres commentateurs élèvent cette somme à 1200 ou 1500 francs, s'appuyant sur ce qu'elle a pu servir à acheter un champ. D. Calmet la fixe à 15 fr.

(4) D'après la loi de Moïse (Exod., XXI, 32).

(5) Cité mystique. Part. II, liv. VI, chap. V.

(6) id. chap. VI, 1112.

croient être la cause de cette popularité, à faire mourir de nouveau Lazare (1). Il est obligé de s'enfuir.

Le lendemain de ce Sabbat devait être le jour de gloire pour l'Homme-Dieu.

Béthanie est situé à l'ouest de Jérusalem, à trois quarts de lieue environ. Pour se rendre à cette dernière ville, on suit une des gorges qui entourent le Mont des Oliviers. On descend ensuite la pente et on trouve le torrent des Cèdres ou de Cédron. Le Temple s'élevait sur une éminence en face, presque en entrant dans Jérusalem, du côté de Béthanie (2).

Le jour donc, auquel correspond notre dimanche des Rameaux, Jésus se met en marche pour aller de Béthanie au Temple (3). Arrivé près du lieu appelé Bethphagé, situé sur le mont des Oliviers, il envoie deux disciples prendre dans ce bourg une ânesse et son ânon.

A la nouvelle de la venue de celui qu'on dit être le Messie, le peuple de Jérusalem accourt au-devant de lui. Porté, suivant l'usage oriental, sur la jeune et modeste monture, Jésus se dirige vers le bas de la colline.

L'enthousiasme éclate tout-à-coup. Hosanna ! entend-on de toutes parts. On coupe à la hâte les branches des arbres. Véronique déploie son voile et l'étend sur le chemin (4). Elle est aussitôt imitée par la foule. Jésus avance sur un tapis de vêtements, sous un dôme de verdure. Les disciples, parmi eux Amator, le devancent et chantent dans des transports de joie : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Les pharisiens veulent, mais en vain, mettre un terme à ces élans. Par derrière suivent les saintes femmes, au milieu desquelles se trouve Marie (5), jouissant, dans une joie calme, du triomphe de son Fils, songeant aux souffrances du lendemain.

Lorsqu'il se trouve en face de Jérusalem, dont le peuple versatile l'acclame aujourd'hui et le tourmentera dans peu de

(1) Jean XII, 9-11.

(2) Lieux saints, par Mgr Mislin, chap. XXX.

(3) Matth. XXI ; Marc XI ; Luc XIX ; Jean XII.

(4) Cath. Emm. (*Vie de N. S.*).

(5) D'après Cath. Emm. et Marie d'Agréda.

jours, Jésus ne peut retenir ses larmes. Il pense aux terribles calamités que cette ville attirera sur elle par le crime qui va incessamment se commettre dans ses murs.

Les rues de la Ville Sainte se sont ornées comme par enchantement. Jésus les parcourt au milieu des cris d'allégresse et parvient ainsi au Temple. Là il se prosterne, il prie longuement, rapportant à son Père céleste les honneurs dont il vient d'être l'objet. Le soir, il retourne à Béthanie. (1)

Le lundi et le mardi de cette semaine mémorable, le Sauveur vient de nouveau au Temple. Dès le matin, la foule y accourt, avide de la parole sainte, curieuse d'entendre le grand Prophète. Le Messie prêche encore une fois sa doctrine avec une éloquence et une vigueur toujours croissante, en présence de ce peuple entêté et inconstant. Il annonce la ruine de Jérusalem, il prédit le jugement dernier, il recommande la prière et la vigilance. Dans ces derniers efforts, le Christ humilie, confond, à la face de la multitude, les pharisiens, les scribes et les princes des prêtres. (2)

Aussi ont-ils hâte de le faire périr. Ils ne seront bientôt plus en état d'agir sur ce peuple enthousiasmé qu'ils veulent émeuter. La fête de Pâques approche (3), les étrangers vont affluer ; s'ils tardent, quand ils voudront s'emparer de Jésus, un soulèvement en sa faveur sera à craindre.

Le soir de chacun de ces deux jours, le Sauveur se retire au jardin des Oliviers (4), sur la montagne du même nom. Entouré de ses apôtres et de quelques disciples, il s'y livre à l'oraison jusque bien avant dans la nuit. De là, Jésus vient prendre son repos dans ce lieu où il se plaît, au milieu de ceux qui l'aiment, qui entourent sa T. S. Mère de leurs prévenances affectueuses dans ces circonstances si pénibles pour elle, à Béthanie.

Le mercredi, l'Homme-Dieu se contente d'annoncer ce que, dans deux jours, il va souffrir (5). C'est ce jour-là que Judas conclut son horrible marché (6).

Cette journée, Jésus la passe au milieu des siens. Il ne veut

(1) Marc XI, 11. — (2) Luc XXI, 38.

(3) Matth., XXVI, 1-5. — (4) Luc XXI, 37. — (5) Luc XXII. — (6) Luc XXII, 3-6 ; Matth., XXVI, 15.

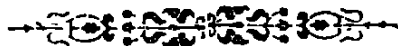
pas leur ravir les quelques instants qu'il lui reste encore à vivre. L'agonie de son cœur commence.

Béthanie est plongé dans la tristesse la plus profonde. La T. S. Vierge est abîmée dans l'angoisse de ses pressentiments. L'affliction et la crainte règnent parmi les apôtres et les disciples. Marthe se désole. Marie-Magdeleine, continuellement en larmes, épanche devant tous sa douleur. Véronique, « je la vis, dit Catherine Emmerich, se promener dans sa maison, toute triste et se tordant les mains. »

Jésus s'offre en holocauste à son Père et s'efforce de consoler ceux qui souffrent déjà avec lui.

Judas seul, l'infâme Judas, au cœur d'airain, reste froid, impassible, haineux, cruel, au milieu de ce poignant spectacle. Le soir, après avoir accompli son forfait, il le contemple sans pitié. Pécheur endurci, réfractaire à tout sentiment d'humanité, il résiste aux larmes de ces amis, de cette Mère qu'il va torturer dans la personne de son Fils. Sourd aux doux conseils du Sauveur, le plus beau et le plus aimable des enfants des hommes, il repousse ses prévenances, préférant un vil métal aux affabilités du Cœur de Jésus.

Hérodiade et Judas, les meurtriers l'un du Précurseur, l'autre du Messie, sont l'atroce personnification de la concupiscence de la chair et de l'amour de l'argent dans ses plus terribles et plus révoltantes conséquences. Épouvantable leçon !



VIII

DU CÉNACLE AU PRÉTOIRE

LE jeudi matin, Notre-Seigneur envoie à Jérusalem (1) S. Pierre, image de la foi et S. Jean, symbole de la charité, pour apprêter la Pâque. Les ruines du Cénacle se voient dans le Midi de Jérusalem, sur le mont Sion (2). C'était une salle vaste et bien décorée. Certains chroniqueurs disent que cet édifice appartenait à Marie, mère de Jean-Marc, compagnon de S. Paul ; d'autres à Chusa, intendaut d'Hérode. Suivant Cath. Emmerich, il aurait été, dans le courant de cette année même, loué par Nicodème et Joseph d'Arinathie. D'après la même voyante, Véronique, ayant précédé ou accompagné les apôtres, aurait fourni une partie des vases précieux qui servirent pour l'institution de l'Eucharistie, en particulier le Saint-Calice.

Vers midi, scène déchirante (3), Jésus fait ses adieux à sa mère, aux saintes femmes, à Lazare. Il part pour aller accomplir la volonté de son Père céleste, pour aller souffrir ; il ne s'appartiendra plus.

Suivant la coutume juive, la Pâque se mangeait vers les six heures du soir. L'après-midi était employée à immoler l'agneau, à préparer les pains azymes. Jésus-Christ fut fidèle jusqu'au bout à toutes les prescriptions de la loi de Moïse. Les Galiléens avaient le privilège de célébrer la Pâque à Jérusalem, deux jours avant les habitants de la Judée (4).

(1) Luc XXII, 8. — (2) Saints Lieux (Mgr Mislin), chap. XXVI.

(3) Cité mystique de Marie d'Agreda, part. II, liv. VI, chap. IX. — Douleur Passion (Cath. Emm.), Dernière Cène, chap. V, Ed. Casterman.

(4) A cause d'une difficulté qui avait surgi au sujet de la manière de calculer le moment de la nouvelle lune.

Le Sauveur et les apôtres se réunirent dans la grande salle du Cénacle. La T. S. Vierge et les saintes femmes se trouvaient dans une pièce voisine (1). Mêlons-nous à ce groupe dont l'héroïsme et le dévouement à l'Homme-Dieu éclatera bientôt. A côté de S^{te} Véronique, contemplons ce qui va se passer dans ce jour mémorable, suivons ces événements lugubres, tragiques, uniques dans les fastes du monde, mais consolants, divinement permis, puisqu'il en résultera le salut de l'humanité.

La Pâque légale fut célébrée debout, en habit de voyage, les reins ceints, un bâton à la main. Après avoir ainsi mangé l'agneau, les herbes amères, les pains azymes, le Sauveur et les apôtres se couchèrent sur des lits à fleur de terre, suivant la coutume romaine, autour d'une table assez basse, en hémicycle, et continuèrent le repas toujours fort sobre. Ce fut la Cène proprement dite, ou repas du soir. D'après les traditions des Gaules (2), Nathaniel fut chargé de la lecture. En s'appuyant sur les Actes de S. Amadour (3), on peut, sans témérité, avancer que Zachée prépara les mets et les servit.

Le plus sublime des mystères allait s'accomplir. Après avoir conversé quelques instants avec ceux qui l'entourent, après avoir miséricordieusement prévenu l'obstiné Judas, pour montrer avec quel soin on doit se préparer pour s'approcher du sacré banquet, Jésus s'interrompt et se lève. Ce divin Maître quitte son manteau, s'entoure d'un linge (4), se prosterne aux pieds de ses apôtres et leur lave les pieds. Avec quelle affection baise-t-il ceux du traître Judas, le supplie-t-il, mais en vain, du regard, de ne pas réaliser son horrible dessein. D'après les mêmes traditions des Gaules, Martial (5) et Cléophas tenaient le bassin (6), faisaient passer l'eau et les linges (7).

(1) Marie d'Agréda — Cath. Emm.

(2) Tradition de Bourges.

(3) *Christum sequens, et necessaria sibi, ut bonus hospes preparans... familiariter ipsi adstitit et assidue ministravit.* (Actes de S. Amadour cites page 29, note.) Quelle grandeur dans cette humilité du *chef des publicains* converti !

(4) Il se trouve à Corneli-Munster, près Aix-la-Chapelle.

(5) Tradition de Limoges

(6) Ce bassin, en bronze, transformé en une croix, fut transporté dans l'île de Chypre et plus tard dans celle de Rhodes.

(7) Un de ces linges se voyait encore en 1640 (Dominicy, de *sudario ca-*

« Après qu'il eut achevé le lavement des pieds, Notre-Seigneur fit préparer une autre table (1) de la hauteur de celles dont à présent nous nous servons pour prendre nos repas. On couvrit cette nouvelle table d'une nappe fort riche (2), puis l'on y mit un plat (3) et une grande coupe en forme de calice (4), capable de contenir le vin que Notre-Seigneur y voulait mettre, car il préparait toutes choses par sa puissance et sa sagesse divine. Ces vases magnifiques étaient d'une pierre précieuse semblable à l'émeraude. Les apôtres s'en servirent depuis dans le temps convenable pour consacrer lorsqu'ils en eurent le pouvoir. » (5)

Jésus, avant de quitter la terre, veut laisser à l'homme ce qu'il a de plus précieux, il institue le Sacrement, trésor de toute grâce, l'Eucharistie. Il se lègue lui-même. Prisonnier d'amour, il sera là, sans cesse, jusqu'à la fin des temps, dans nos tabernacles, appelant à lui, toujours prêt à écouter, à exaucer, à se donner et quelquefois, hélas ! à supporter les irrévérences, même les blasphèmes. Ces autels, qui devraient être un Thabor perpétuel, ne sont malheureusement que trop souvent, dans les siècles d'impiété, un nouveau Calvaire.

Après la communion indigne de Judas, le divin Maître tente encore un dernier effort, il lui présente un morceau de pain trempé dans le plat, signe d'amitié chez les juifs. L'apôtre prévaricateur résiste, comme à tous les autres, à ce nouveau témoignage d'affection et le démon s'empare complètement de lui. « Ce que tu veux faire, fais-le vite », lui dit alors le Sauveur. (6) Il sort aussitôt avant l'action de grâce et va perpétrer son forfait.

pitis), à Fons, près Figeac (Lot), dans l'abbaye de S^e Marie des Artels. Il était d'un tissu très fin. Il avait douze palmes de long et six de large. D'autres églises en possèdent d'entiers ou en fragments. (Douai, S. Jean de Latran.)

(1) Plusieurs des reliques qui seront signalées, ont joué un rôle dans la vie de S^{te} Véronique. La table dont il est question ici se conserve à S. Jean de Latran. Elle a 1 m. 20 de long sur 0,60 de large. Elle est en bois de cèdre.

(2) Elle se trouve à Lisbonne. Son tissu est d'une remarquable beauté.

(3) Le *Sagro catino* de Gènes. — (4) Le Saint-Calice de Valence (Espagne).

(5) Cité mystique de Marie d'Agréda, part. II, liv. VI, chap. XI, 1181.

(6) Jean XVI, 27.

Jésus, cette première célébration des saints mystères terminée, épanche son amour dans le sein de ses apôtres, auxquels se sont réunis les disciples les plus dévoués. Le Sauveur laisse, en quelque sorte comme testament, ce long entretien (1) qui suit la Cène, se continue pendant qu'il chemine vers le jardin des Oliviers, distant de trois quarts de lieue environ et se termine au bas de la montagne. S. Jean, qui alors avait reposé sur le cœur de Jésus, en avait recueilli les palpitations, nous a conservé ces sublimes enseignements.

Marie voit s'éloigner son Fils.

Les privilèges qu'ont eus S^c Gertrude, S^c Mechtilde, S^c Brigitte, S^c Thérèse, Marie d'Agréda (2), Cath. Emmerich (3), ces communications surnaturelles avec N. S. Jésus-Christ, est-il admissible que la T. S. Vierge en ait été privée, n'en ait pas, au contraire, été favorisée au plus haut point, du vivant même de son Fils et plus particulièrement pendant sa douloureuse Passion ?

Avec l'agonie de Jésus au jardin des Oliviers, commencent les souffrances de la Mère de l'Homme-Dieu. Après le départ de son Fils, elle s'est isolée, elle s'est enfermée avec les trois

(1) Jean XIV, XV, XVI, XVII.

(2) Religieuse franciscaine espagnole (1602-1651). Par ordre de son confesseur, Marie d'Agréda réunit dans un ouvrage qui porte le nom de *Cité mystique*, les communications dont elle avait été l'objet. La lecture de ce livre fut frappée de prohibition en 1681 et autorisée de nouveau par un décret de Benoît XIII (1720). Benoît XIV fait un grand éloge de la *Cité mystique* dans une bulle de 1748. Marie d'Agréda a été béatifiée en 1742.

(3) Catherine Emmerich (1774-1804) fut, dès son jeune âge, favorisée de visions, relativement aux scènes de l'ancien et du nouveau Testament. Entrée dans l'ordre des Augustines à Dulmen (Westphalie), après la suppression de son couvent, elle dut se retirer dans une modeste maison de ce village. Elle fut stigmatisée. Le résultat de ses visions a été recueilli par un célèbre poète allemand converti, Clément Brentano (1778-1843). *L'ensemble en est d'une grande beauté et porte fréquemment la trace d'une lumière surhumaine*, a dit D. Guéranguer. Toutefois, il est à remarquer que le travail que nous avons est celui de Clément Brentano. Il a été fait par lui en mettant en ordre des notes, parfois prises à des intervalles de temps très éloignés sur un même sujet. C. Brentano avoue lui-même que les communications de Cath. Emmerich étaient souvent obscures et même inintelligibles. Son ouvrage ne parut que deux ans après la mort de la voyante et n'a pas été vérifié par elle. Aussi ne peut-on s'en servir qu'après avoir soumis à une critique très sévère les faits qu'on lui emprunte.

Marie (1) dans une chambre retirée du Cénacle. Sur la recommandation de la divine Vierge, les saintes femmes veillent et prient. Quelle angoisse, quelle tristesse dut s'emparer à ce moment de ces âmes si aimantes !

Plongée dans une pénible contemplation, prosternée à genoux avec ses deux compagnes, la T. S. Mère de Dieu voit se dérouler sous les yeux de son âme les sinistres tableaux de l'agonie de Jésus, la sueur de sang, la trahison de Judas, la faiblesse des apôtres et des disciples. Jésus est saisi, lié, bafoué, maltraité par les gardes, par les soldats.

La Mère et le Fils échangent surnaturellement leurs sentiments d'amour et de compassion ; mais, tout-à-coup, Marie se sent attirée vers Jésus qui souffre. Elle se lève, elle veut se rapprocher de lui (2), elle se dirige vers la vallée de Josaphat. Les saintes femmes se mettent à sa suite dans un silence entrecoupé de sanglots et de pleurs.

« Les pieuses compagnes de la Vierge sont Marthe, Magdeleine, Marie Cléophas, Marie Salomé, Marie mère de Marc, Suzanne, Jeanne Chusa, Véronique et Salomé. Avec elles se trouvent Lazare, Jean fils de Marc, le fils de Véronique et le fils de Siméon (3). »

Il est plus de minuit. La ville, proprement dite, est dans un calme lugubre. Au loin commence une agitation confuse. Les cris de la cohorte, la lueur vacillante et sinistre des torches qui s'agitent, jettent l'effroi. Jésus est captif. Les messagers d'Anne et de Caïphe courent çà et là, heurtent aux portes, éveillent les membres du sanhédrin (4), les mandent à la hâte chez le

(1) *Cité mystique*, par Marie d'Agréda, part. II, liv. VII, chap. XII.

(2) Marie d'Agréda fait rester la T. S. Vierge au Cénacle dans la contemplation de la Passion de son Fils jusqu'au moment où il est conduit chez Pilate. Toutefois, la *Cité mystique* et les *Méditations* de Cath. Emmerich, examinées avec attention, semblent plutôt devoir se compléter que se contredire. Le rôle assigné par Cath. Emmerich dans la Passion à la T. S. Vierge et aux saintes femmes n'a rien de contraire à l'Évangile, au caractère des personnages et aux opinions reçues, dans ce que nous avons accepté. Il est même, sur plusieurs points, confirmé par les traditions qui ont encore cours en Palestine.

(3) *Douloureuse Passion*, Cath. Emm., chap. V, éd. Casterman.

(4) La réunion du Conseil qui avait eu lieu quelques jours avant la Pâque

grand-prêtre. Ces bruits frappent les oreilles des saintes femmes, émues et tremblantes.

Calme, héroïque, résignée, la T. S. Vierge s'arrête en face le mont des Oliviers. De loin, elle voit le hideux cortège qui s'avance, qui entraîne brutalement le Sauveur. Il est conduit chez Anne. Marie suit du regard son Fils à travers les sinuosités de la route. Les saintes femmes et les disciples s'efforcent de l'éloigner de cette foule en furie qui approche. L'âme toujours intimement liée à celle de son fils, la Mère de Jésus y consent par compassion pour celles qui l'accompagnent. Elle entre dans la maison de Marthe où elle retombe dans son extase douloureuse entre les bras des amies desolées qui l'entourent (1).

Elle est mentalement présente, la Vierge Marie, à cet interrogatoire finement satanique d'Anne, le beau-père du grand-prêtre. Elle ressent les mauvais traitements que subit Jésus lorsque, de là, les satellites le conduisent à la maison de Caïphe, distante de trois cents pas (2) environ. Ces deux édifices se trouvent non loin du Cénacle.

Chez le grand-prêtre, l'agneau de Dieu paraît devant le grand conseil (3), composé de soixante-dix membres, indûment réunis, pendant la nuit. Jésus subit un nouvel interrogatoire non moins odieux que le premier. Malgré ses réponses nettement affirmatives, son admirable patience, le Fils de Dieu est jugé digne de mort.

Inénarrables épreuves pour son cœur, ces diverses scènes s'étaient successivement devant la Mère des douleurs.

Pour attendre le jour, le grand-prêtre livre Jésus aux insultes de la populace. Les satellites lui voilent la Face (4), le

et où l'on avait décidé de s'emparer de Jésus, s'était tenu en dehors de Jérusalem, dans une maison de campagne de Caïphe, sur une montagne située au sud de la ville et qui de là porte le nom de Montagne du *Mauvais conseil*. (*Saints Lieux*, par Mgr Mislin).

(1) D'après Cath. Emm. — (2) *Saints Lieux*, par Mgr Mislin.

(3) Matth. XXVI; Marc XIV, 53.

(4) Luc XXII, 64; Marc XIV, 65. — La moitié du voile dont ils se servirent (le Saint-Bandel), est conservé à Lunegarde, canton de Labastide-Murat (Lot). L'autre moitié est à Aix-la-Chapelle, avec les cordes qui furent employées pour lier Notre-Seigneur.

frappent, le tournent en dérision. Fatigués, ils le renferment dans une prison infecte (1) qu'on montre encore à Jérusalem (2), l'attachent à une colonne (3) et le laissent en la compagnie de quelques bourreaux jusqu'au point du jour. Ces barbares vont chercher dans un court sommeil de nouvelles forces pour torturer leur victime.

Pierre et Jean ont suivi Jésus chez Caïphe. Les apôtres errent dans les vallées ou sont cachés dans des grottes (4). Saisi d'un infernal désespoir, Judas court comme un furieux, il ne sait où porter ses pas. Dans son extase, Marie prie pour ce pervers ; mais il résistera jusqu'à la fin à l'action de la grâce.

Quelques disciples, revenus de leur frayeur, ont également osé pénétrer jusque dans la cour du grand-prêtre. « Parmi » eux, l'on voit Barthélémy, Nathaniel, Saturninus, Judas- » Barsabé, Siméon, Zachée, l'aveugle-né (5). »

Pierre est déjà fortement ému à la suite des événements de la nuit. Aussi, dès qu'il les aperçoit les engage-t-il à quitter au plus tôt ces lieux pénibles. S. Jean, sur ses conseils, se retire également et vient auprès des saintes femmes pour les mettre au courant de ce qui se passe. Dès son arrivée, elles l'interrogent avec anxiété. C'est de sa bouche qu'elles apprennent les sanglants outrages dont est abreuvé l'Homme-Dieu, l'inique condamnation qui le menace.

« La T. S. Vierge est en communication de tous les instants » avec son Fils. Elle souffre de toutes ses souffrances et comme » lui elle prie pour ses bourreaux (6). » Elle est témoin de tous les événements qui se déroulent autour de lui.

Pierre est de plus en plus troublé. En présence même d'une simple femme, d'une servante, il a faibli, trois fois il a renié son Maître. Celle qui sera jusqu'à la fin des siècles le soutien

(1) Marie d'Agréda. — Cath. Emm. — (2) *Saints Lieux*, par Mgr Mislin.

(3) Cette colonne serait celle qui est conservée à Rome dans l'église St-Praxède (*Saints Lieux*, par Mgr Mislin).

(4) Qu'on montre encore (*Saints Lieux*, par Mgr Mislin).

(5) *Douloureuse Passion*, Cath. Emm., chap. VIII, — éd. Casterman. Cath. Immerich ne nomme pas S. Martial. Cependant, d'après les traditions des Gaules, ce disciple n'aurait jamais abandonné N. S. depuis le jardin des Oliviers jusqu'au Calvaire.

(6) *Douloureuse Passion*, Cath. Emm., chap. IX., éd. Casterman.

de l'Eglise du Christ, abandonnera-t-elle le chef des apôtres chancelant ? Elle a vu le danger que le démon fait courir à Simon-Pierre, qui, malgré ses chutes, aime toujours ardemment Jésus. Marie sera là pour lui tendre la main, l'aider à se repentir, implorer pour lui la miséricorde du Sauveur.

La Mère de Dieu est sortie de son extase ; elle s'est dirigée vers la demeure de Caïphe. Le groupe des saintes femmes, se dérochant aux regards de la multitude, s'est approché du mur qui seul les sépare de Jésus. Elles désirent ardemment que la porte s'ouvre afin de pouvoir s'introduire et d'être encore plus près du Sauveur. « Presqu'aussitôt cette porte du palais s'ouvre, et Pierre se précipite en dehors, pleurant, la tête dans les mains et couvert de son manteau. A la double clarté de la lune et des torches, il reconnaît Jean et la Vierge ; sa conscience semble se revêtir des traits de Marie pour l'accabler de reproches ; et toutes les douleurs que lui a fait éprouver le regard de Jésus se renouvellent pour lui. Combien elles lui sont pénibles ces paroles que lui adresse Marie : « Simon, où est mon Fils ? » Il ne peut supporter son regard et se détourne sans lui répondre. Marie s'approche de lui et lui dit d'un ton plein de tristesse : « Simon, fils de Jean, tu ne me réponds pas. » Simon lui répond avec une douleur profonde : « Mère, ne me parlez pas ; ce que souffre votre Fils est inexprimable. Ne me parlez pas ; ils l'ont condamné à mort et je l'ai renié trois fois. » Comme Jean s'approche pour lui parler, Pierre confus et hors de lui traverse rapidement la cour (2) et va dans une caverne peu éloignée, sur le penchant de la même colline (3) pleurer longtemps et amèrement son péché.

Le cœur déchiré de la douleur qu'a dû éprouver son Fils, renié par celui des apôtres dont la foi est la plus grande, la T. S. Vierge tombe dans une nouvelle extase douloureuse, elle se laisse aller entre les bras des saintes femmes et se prosterne jusqu'à terre (4), demandant à Jésus le pardon du chef de son Eglise naissante.

(1) *Douloureuse Passion*, Cath. Emm., chap. IX. Ed. Casterman.

(2) *Saints Lieux*, par Mgr Mislin. — (3) *Douloureuse Passion*, loc. cit.

Marie se relève. « Jean la conduit avec les saintes femmes » jusqu'à la prison du Sauveur. Elle savait qu'elle était avec » Jésus et que Jésus était avec elle ; mais, la plus tendre de » toutes les mères, elle voulait entendre de ses oreilles les » soupirs de son Fils ; elle les entendit, en effet, et elle enten- » dit en même temps les insultes de ceux qui l'entouraient. » Mais elles ne pouvaient rester longtemps en ce lieu sans être » observées : Magdeleine se livrait à tous les transports de sa » douleur (1). »

Quels étaient les sentiments de Véronique à la vue des souffrances, et du Fils, et de la Mère ? Celle qui sera l'héroïne du chemin de la Croix, l'emblème de la réparation, que devait-elle faire, sinon s'empresser auprès du Fils, auprès de la Mère, s'efforcer de procurer par son dévouement, ses sollicitudes, quelque soulagement au Cœur outragé, torturé de Jésus, au Cœur navré de Marie ?

La T. S. Vierge, avec son groupe fidèle, s'éloigne de ces tristes lieux. Accompagnée par S. Jean, elle se rend au Cénacle.

En quittant le palais de Caïphe, le plus acéré de tous les glaives va de nouveau, pour la seconde fois, pénétrer dans l'âme de la Mère de Jésus. Pour la seconde fois, sur la place qui précède la demeure du grand-prêtre, les saintes femmes voient, peuvent contempler, les ouvriers occupés à préparer déjà le bois terrible de la croix (2). Ne cache-t-on pas avec soin à une mère le cercueil qui doit lui dérober les restes de son Fils ? C'est ici l'instrument de l'atroce supplice qui va être infligé à la plus innocente, à la plus calme des victimes, au plus doux, au plus aimant des Enfants des Hommes. Marie, avec la plus poignante mais aussi la plus grande résignation, boira le calice jusqu'à la lie. Avec quelle violence, au contraire, dut éclater l'émotion de Magdeleine, de Véronique, de leurs compagnes !

Le jour est enfin arrivé. Jésus est aussitôt arraché de sa prison et conduit précipitamment devant le sanhédrin légalement assemblé. L'abominable jugement depuis si longtemps

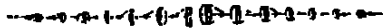
(1) *Douloureuse Passion*, (Cath. Emm.) loc. cit.

(2) Id.

rêvé est aussitôt prononcé dans les formes voulues. On s'empresse de le faire ratifier par le gouverneur romain.

Le palais de Pilate est dans la partie nord-est de la ville. Un sinistre cortège se déploie sur les flancs de la montagne de Sion. Au milieu se trouve Jésus, lié, trainé par les bourreaux, insulté par les soldats, hué par cette même multitude qui l'acclamait il y a quelques jours à peine.

Il est environ six heures du matin quand le Sauveur arrive ainsi au prétoire de Pilate.



IX

LE CHEMIN DE LA CROIX

A peine Jésus avait-il, chez Caïphe, été tiré de sa prison » pour comparaître devant ses juges, que la T. S. Vierge » s'était levée, s'était enveloppée de son voile et de son » manteau ; et, sortant la première du Cénacle, elle avait dit à » Magdeleine et à Jean : Suivons-le chez Pilate ; je veux le » voir de mes propres yeux. Ayant pris un chemin détourné, » ils étaient arrivés au prétoire avant le cortège (1). »

Bien que la Mère de Jésus, à cause des prédictions de son Fils, ne put pas ouvrir son âme à l'espérance, elle n'en prit pas moins une part anxieuse aux longues hésitations du juge faible et ambitieux. C'est graduellement que Pilate devient cruel. Il veut d'abord délivrer le Sauveur des mains des pharisiens. Essayant de rejeter la responsabilité du crime sur un autre, il l'envoie chez Hérode, qui se contente de le faire revêtir d'une robe de dérision (2). Le peuple est ensuite mis en demeure, affreux parallèle, de se prononcer entre Jésus et Barrabas. Enfin, sous un faux semblant de compassion, sous prétexte de calmer ces tigres avides du sang du Juste, le gouverneur romain, abusant de son pouvoir discrétionnaire dans l'application des tortures aux prévenus d'affaires capitales, donne en satisfaction à leur haine les souffrances et les dérisions les plus atroces que puisse endurer une victime innocente.

L'Homme-Dieu est soumis à la plus horrible flagellation dont il soit question dans l'histoire. Il est lié à une colonne (3). Le

(1) *Douloureuse Passion* (Cath. Emm.). Ed. Casterman. chap. XI.

(2) Une partie est Venise.

(3) Elle est à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre (*Saints Lieux*, par Mgr Mislin).

terrible *flagellum* des Romains (1), qui parvenait parfois à faire mourir les suppliciés sous ses coups, ne suffit pas aux bourreaux acharnés. Ils ont recours aux verges garnies d'épines, aux chaînes munies de pointes de fer. D'après S^{te} Brigitte, Notre-Seigneur reçut ainsi plus de quatre mille coups sans que les barbares satellites, épuisés de fatigue, pussent arracher à sa douceur inaltérable, une seule plainte, un seul soupir.

C'est sous les yeux de la mère de Jésus, sous les yeux des saintes femmes, de Véronique, de Magdeleine, que le Sauveur aurait subi ces tourments inouis. Marie l'aurait vu passer devant elle, les chairs en lambeaux. La Mère et le Fils auraient échangé un douloureux regard d'amour. Les saintes femmes se seraient ensuite portées vers la colonne et auraient recueilli sur des linges le sang qui avait jailli de tous côtés (2).

A ce peuple inassouvi, Pilate, comme Caïphe, livre Jésus pour lui servir de jouet. La soldatesque prépare avec rage et célérité une couronne d'épines (3). Elle l'impose sur la tête de l'Homme-Dieu. On jette sur ses épaules un lambeau de pourpre (4). Un roseau (5) lui est donné comme sceptre. Pilate, oubliant sa dignité, pour flatter les pharisiens, ne craint pas de se mêler à ces barbares insulteurs. C'est le gouverneur lui-même qui présente Jésus, ainsi tourné en dérision, à la multitude en

(1) L'un de ces instruments, ayant servi pour le Sauveur, se trouve dans l'abbaye de S. Benoit de Subiaco, en Italie. Chez les Romains, les condamnés à la peine capitale étaient flagellés avant l'exécution. Pour ceux qui avaient titre de citoyen ou employait les verges, pour les autres le fouet ou *flagellum*.

(2) *Douloureuse Passion* (Cath. Emm.), chap. XV et XVII. Ed. Casterman.

(3) L'anneau de jonc autour duquel furent enroulés les rameaux épineux est vénéré à Notre-Dame de Paris. Les épines sont répandues dans diverses églises. Trêve et Pise possèdent des morceaux de branche de *zizyphus spina Christi*, assez considérables, ayant fait partie de la couronne de N. S.

(4) Ce manteau a été partagé. On en voit à Rome dans les églises de S. François à Ripa, d'Agnagni, de S. Jean de Latran et de Ste-Marie-Majeure.

(5) Cette relique a été également subdivisée. La longueur totale des morceaux connus n'atteint pas 50 cent. Les principaux sont au couvent de Watoped au mont Athos, 180^{mm}; au couvent d'Andech, Bavière, 110^{mm}; à Lunogarde, canton de Labastide-Murat (Lot), 50^{mm}; au dôme de Florence, un petit morceau.

prononçant ces mots devenus lugubrement célèbres : *Ecce Homo* (1). « Qu'on le crucifie ! » telle est l'accablante réponse que reçoit l'inutile faiblesse du juge craintif et cauteleux.

Les outrages du couronnement d'épines et de l'*Ecce Homo*, Véronique en fut témoin, à côté de la Mère affligée de Jésus. La confondant à cause du nom avec l'hémoroïsse de l'Évangile, ou plutôt peut-être confondant cette dernière avec Véronique (2) à cause de l'identité de la maladie, l'évangile de Nicodème (3) veut qu'elle se soit levée avec le paralytique, l'aveugle-né et qu'ils aient protesté devant Pilate de l'innocence du Sauveur.

Claudia Procla, l'épouse du gouverneur de la Judée, essaie elle aussi, mais inutilement, d'arrêter la main de son époux quand il va signer le décret déicide. Lave tes mains, Pilate, tu n'en seras pas moins l'opprobre des siècles. Jésus est condamné à mort. Les mots de cette sentence terrible, publiée selon la loi romaine, à son de trompe, viennent frapper un à un les oreilles de la Reine des Martyrs et pénétrer avec amertume au plus profond de son âme.

(1) L'arc de l'*Ecce Homo* se montre encore à Jérusalem. Il communiquait par une galerie avec le tribunal du gouverneur. L'escalier du palais de Pilate que Jésus, en montant et en descendant, arrosa de son sang, tâches qu'on y voit encore, a été transporté à Rome, dans l'église de S. Jean de Latran. Il se compose de 28 marches en marbre. On ne le monte qu'à genoux.

(2) L'hémoroïsse de l'Évangile a pu s'appeler Véronique, sans qu'il soit indispensable de l'identifier avec l'épouse de S. Amador qui est la Véronique du chemin de la Croix. Le nom de Bérénice était porté très communément par les femmes, surtout en Orient, au temps de Notre-Seigneur. Il se disait en grec *Béronikès* et avait pour racine les mots *phérò*, je porte, je remporte, et *nikè*, la victoire. Suivant les dialectes, les peuples de la Grèce prononçaient *Béronikè* ou *Phéronikè*. De ce dernier mot, qui était le plus commun, les Latins firent *Veronica*. En syriaque, dialecte hirosolymitan, on disait *Béronika*. L'étymologie du nom de Véronique, adoptée par quelques-uns, dans le but de détruire la tradition historique et de nier même l'existence de la sainte, le faisant dériver d'une racine latine et d'une grecque, *vera*, vraie, *icon*, image, est absolument contraire à toutes les lois de la philologie. Comme on le voit, *Pheronike* ou Véronique signifie *victorieuse, glorieuse*. D'après Cath. Emmerich, et l'Évangile nous en fournit des exemples. N. S. Jésus-Christ aurait changé lui-même le nom de ses disciples et leur aurait donné une nouvelle appellation conforme au caractère de leur vocation. Le premier nom de Veronique aurait été Séraphia.

On fait, en Judée, la fête de l'hémoroïsse de l'Évangile, le 12 juillet.

(3) Les actes de Pilate, ou évangile de Nicodème, ne sont pas de l'auteur auquel on les attribue. Toutefois, à cause de leur grande antiquité, ils nous donnent au moins les traditions des premiers siècles.

La lourde croix (1) est apportée. Jésus la baise avec amour. Le peuple se précipite vers le lieu du supplice. A cheval, Pilate précède la cohorte qui conduit le divin condamné (2).

Malgré sa haute stature (3), sa grande force musculaire, à cause du sang qu'il a perdu, de ses fatigues, de ses souffrances, le Sauveur avance péniblement.

Il était dans l'usage chez les femmes juives de porter sur la tête ou autour du cou un voile de laine ou de lin, qu'elles s'empressaient d'offrir aux personnes qu'elles voyaient venir avec un visage couvert de sueur ou baigné de larmes.

Dans l'antiquité, même païenne, existait également la coutume, qui s'est perpétuée bien avant dans le moyen-âge, de présenter aux condamnés à mort, par sentiment d'intérêt et de compassion, un voile pour essuyer leurs larmes ou se couvrir la tête au moment du supplice.

Les Actes des martyrs nous en offrent plusieurs exemples remarquables.

Pendant que l'apôtre S. Paul est conduit hors de Rome, au milieu des huées du peuple, pour avoir la tête tranchée, « au » sortir de la porte Tergimina, lisons-nous dans *Sainte Cécile* » par Dom Guéranger, ses regards rencontrent une jeune dame » romaine dont il connaissait la foi profonde, Plautilla, fille » du préfet Sabinus et de Plautia, digne en tout de Lucine, son » aïeule. Elle versait des larmes et se recommandait aux » prières de Paul dans de touchants adieux. Paul lui dit : « Va, » Plautilla, fille du salut éternel, prête-moi seulement ce voile

(1) Dans son remarquable ouvrage sur les reliques de la Passion, M. Rohault de Fleury, s'appuyant sur les mesures de la croix du bon larron, conservée intacte à Rome dans l'église Ste-Croix en Jérusalem, fixe les dimensions de celle de Notre-Seigneur à 10 coudées (4^m 50) de long et 5 coudées (2^m 25) de large. La coudée sacrée des Hébreux était la 10 000 000^e partie du 1/2 axe de la terre. Le poids de la vraie croix aurait été de 100 kg.. Calvin prétendait que 60 hommes ne porteraient pas les reliques réunies que l'on disait être la vraie croix et Luther qu'on en ferait la charpente d'un immense bâtiment. M. Rohault de Fleury, dans son ouvrage si précieux, prouve que la dixième partie à peine de l'instrument du supplice de N. S. est actuellement conservée. Les plus gros fragments sont, par ordre de dimension décroissante, au Mont Athos, à Rome, à Bruxelles, à Venise, à Gaud, à Paris, à Raguse, à Limbourg, à Baugé, etc.

(2) Cath. Emm. — A cause, sans doute, de la surexcitation générale.

(3) Tradition généralement reçue.

» qui couvre ta tête et retire-toi un peu à l'écart, à cause de
 » la foule. Tu m'attendras là jusqu'à ce que je revienne vers
 » toi, et que je t'ai restitué ce voile que je demande à ta
 » charité. Il servira à me bauder les yeux ; après je te le ren-
 » drai comme une récompense de ta pieuse tendresse et un gage
 » de mon amour pour le Christ, au moment où je monterai
 » vers lui. » Plautilla aussitôt détache son voile et le pré-
 » sente à l'apôtre.

» Après le martyre consommé, la cohorte se retirait lorsque
 » près de la porte Tergimina, ses chefs aperçoivent Plautilla.
 » Ils l'abordent avec raillerie, lui demandant pourquoi sa tête
 » n'est pas déjà couverte du voile qu'elle a confié à Paul.
 » Plautilla leur répond : « Hommes vains et misérables, il est
 » en ma possession ce voile, teint du sang du martyr, et je le
 » garde comme un trésor. » En même temps elle tire de son
 » sein ce précieux gage de l'affection de l'apôtre et le montre à
 » ces vils païens. »

Le 4 mai 1535, trois prieurs chartreux de Londres, les BB. Jean Houghton, Augustin Webter, Robert Laurence, victimes de la réforme, étaient, par ordre de Henri VIII, traînés sur la claie. Lorsque les condamnés à cet horrible supplice avaient la faveur populaire, la foule leur jetait des fleurs ; quelqu'un même se détachait ordinairement afin de leur faire boire une liqueur stupéfiante. Les trois glorieux disciples de S. Bruno, martyrs de la foi catholique, apostolique et romaine, couverts de boue, étaient, au contraire, en butte à la haine des forcenés qui s'agitaient autour d'eux et les accablaient d'injures. « Une pieuse
 » femme, profitant d'une première halte, passe au travers du
 » cortège, s'approche de la claie et, tombant à genoux, elle
 » essuie ces visages souillés par les éclaboussures du ruisseau.
 » Son ministère rempli, on la voit s'incliner avec respect et
 » demander une bénédiction qui ne peut, hélas ! lui être don-
 » née que du regard (1). »

Quelle est la femme qui osera aujourd'hui accomplir cet acte de charité envers Notre-Seigneur, affronter la rage de cette

(1) Henri VIII et les martyrs de la Chartreuse de Londres, par Dom Victor-Marie Doreau.

multitude montant, bouillonnante d'une infernale fureur, les pentes du Golgotha ? Sera-ce une femme quelconque, prise subitement de compassion, comme on le croit trop communément ? Parmi les amies de Jésus qui sont là, désolées, fondant en larmes, entourant sa Mère éplorée, n'y aura-t-il pas une Marthe, une Magdeleine pour braver ces soldats en courroux ? Quelle est celle que Jésus aura choisie pour lui rendre ce suprême et si important devoir ? N'était-elle pas toute indiquée, l'amie d'enfance et de cœur de la Vierge Marie ; celle qui a mérité d'être sa suivante et son humble servante ; celle dont le grand âge ne pourra pas faire croire à un enthousiasme de jeunesse, à un élan humain ; celle qui brûle ardemment du feu de la charité ; dont la foi recueille avec le plus grand soin les objets même futiles qui ont servi à l'Homme-Dieu ou à sa Mère ? C'est par devoir, c'est par amour, c'est pour plaire au Cœur de Jésus, pour réparer les outrages dont elle l'a vu abreuver que Véronique ira se prosterner à ses pieds, lui présenter le Suaire (1).

Seuls les Actes de S. Amadour, en quelques lignes nerveuses, en style évangélique, nous apprennent ce qu'était S^{te} Véronique avant la Passion. Ils sont précis, suffisants, mais ils n'auraient pas été saisis de la plupart s'ils n'avaient pas été développés. Il leur fallait un commentaire (2). Où puiser plus convenablement ces éclaircissements nécessaires, sinon dans les méditations de ces âmes pures, de ces cœurs brûlant d'amour pour Jésus, de ces femmes privilégiées, imitatrices de la Sainte que nous dépeignons. Leur regard perçant, aiguisé par les souffrances du Crucifié, qu'elles ressentent même physiquement, sait

(1) Le mot suaire vient du latin *sudarium*, qui signifie, suivant plusieurs bons interprètes, une bande de toile dont on enveloppait la tête. Le mot *sudarium* vient de *sudor*, parceque ce linge servait principalement à recevoir et à essuyer la sueur. Son propre usage était d'essuyer la sueur de la tête et du visage ; d'où vient que l'on a donné le nom de suaire aux linges dont on enveloppait la tête des morts dans le tombeau. (Dom Calmel, *Dictionnaire de la Bible*.)

(2) Conformément aux décrets d'Urbain VIII, nous n'entendons donner aux témoignages de Marie d'Agréda et de Catherine Emmerich qu'une valeur purement humaine. Nous avons également l'intention de nous conformer à ces mêmes décrets lorsque, dans la suite, du récit, nous emploierons les termes, miracles, faits miraculeux, saintes, saint personnage, etc.

plonger au plus profond de la Divinité. Il en scrute les secrets, il en devine les désirs. Jésus se plaît même souvent à les dévoiler. à leur affection, de sa propre bouche, pour notre plus grand bien, comme il l'a si généreusement fait à Marie Alacoque et à sœur S. Pierre.

La plus sainte des victimes était donc trainée avec violence et barbarie vers le Calvaire. Elle a déjà succombé une première fois sous le poids de la croix. Marie, avec le groupe des saintes femmes, s'est portée sur la voie douloureuse que doit parcourir le Sauveur. Elle surmonte ses incomparables angoisses.

Le cortège s'avance. « Marie aperçoit le Fils de Dieu, son » Fils, le Saint des Saints, le Rédempteur des hommes ; il » chancelle et peut à peine se soutenir ; sa tête, chargée de la » couronne d'épines, retombe douloureusement sur son épaule » Les bourreaux le tirent avec leurs cordes. Son visage es » pâle, ensanglanté, meurtri ; sa barbe est couverte de sang ; » son regard, qu'il laisse reposer sur sa mère, est plein de » tristesse (1). »

Oh ! que Marie, à la vue de ce doux Jésus s'offrant en sacrifice pour ceux qui le maltraitent, put s'écrier avec raison : « Est-il une douleur semblable à la mienne ? » Laissons les souffrances de Magdeleine, de Marthe, de Véronique, s'effacer devant celles de la Mère de Dieu.

Les soldats séparent brutalement ces deux cœurs qui ont pu, quelques instants à peine, soulager leurs cruelles tortures en souffrant ensemble, en échangeant quelques paroles, en versant l'un sur l'autre quelques larmes.

Les bourreaux s'efforcent d'entraîner Jésus ; mais il est épuisé par la privation de nourriture, par le sang qui s'échappe de toutes ses plaies. Le Sauveur menace d'expirer avant d'avoir été mis en croix. Poussés non par la pitié mais par un raffinement de cruauté, afin de pouvoir tourmenter plus longtemps leur victime, les pharisiens obligent un homme qui passe, Simon de Cyrène, à se charger du bois du supplice.

(1) *Douloureuse Passion* (Cath. Emm.) Chap. XIX. éd. Casterman.

Pour associer en quelque sorte l'humanité à l'œuvre de la rédemption, la Providence voulut que dans la voie douloureuse un homme prêtât à Jésus la force de son corps et une femme les touchantes délicatesses de son cœur.

« (1) Simon a fait à peu près deux cents pas à la suite du
» Sauveur, quand une femme grande et d'un extérieur plein de
» dignité, tenant une jeune fille par la main, sort d'une
» belle maison située à gauche de la rue et pénètre dans le
» cortège.

» Véronique avait préparé chez elle un vin généreux et aro-
» matique qu'elle voulait présenter au Sauveur sur la voie
» douloureuse, afin de calmer un peu ses douleurs.

» Au moment où le Sauveur avait rencontré sa sainte Mère,
» je l'avais remarquée, dit Cath. Emmerich, voilée et tenant
» par la main une jeune fille de neuf ans qu'elle avait adoptée ;
» mais elle n'avait pas trouvé l'occasion sur laquelle elle avait
» compté et elle était retournée chez elle en attendant le Sau-
» veur. Quand je la revis, elle était toujours voilée ; une lon-
» gue pièce d'étoffe recouvrait ses épaules.

» L'enfant est à ses côtés et tient à la main, soigneusement
» enveloppé, le vase avec le vin destiné au Sauveur. Ceux qui
» marchent en tête l'ayant remarquée, essayent inutilement de
» l'écarter ; son amour et son désir de consoler le divin Maître
» lui donnant une force surnaturelle, elle pénètre avec la jeune
» fille, qui la tient par ses vêtements, dans les rangs de la
» populace, repousse les soldats, les bourreaux, arrive auprès

(1) Ce passage est transcrit tout entier par Mgr Cirot de la Ville, dans son ouvrage sur *S^{te} Véronique*, vrai travail de bénédictin, et qui est pour cette sainte le pendant des *Monuments* de M. Faillon sur *S^{te} Magdeleine*. Il se trouve également dans presque tous les livres modernes, tant français qu'étrangers, qui traitent soit de *S^{te} Véronique*, soit de la *S^{te} Face*.

Mgr Cirot de la Ville a également cité, indiqué du moins, tous les autres passages de Cath. Emmerich, relatifs à *S^{te} Véronique*. « Ces écrits, dit
» l'éminent auteur, fournissent un élément nouveau que je ne saurais
» écarter. Les personnes pieuses, parmi lesquelles ils deviennent de plus
» en plus populaires, s'étonneraient de mon silence à leur égard. Tout
» lecteur a droit d'exiger que je les expose et les contrôle dans des détails
» qui paraissent douteux et aventurés (Page 12). »

L'épisode qui fait l'objet de la VII^e station du chemin de la Croix, ainsi que les chutes de N. S. et la rencontre de la T. S. Vierge, ne se trouvent pas relatés dans les Évangiles ; mais c'est une tradition universelle, constante, ininterrompue et romaine.

» du Sauveur, se jette à ses genoux et lui présentant la pièce
 » d'étoffe suspendue à son cou, elle lui dit : : « Permettez-moi
 » d'essuyer la Face de mon Seigneur. » Jésus prend le linge de
 » la main gauche, l'applique contre sa Face, couverte de sang,
 » l'appuie de ses deux mains et le rend à la pieuse femme en
 » la remerciant. Véronique le baise, le met sous son manteau,
 » contre son cœur, et se retire ; alors la jeune fille présente
 » timidement le vase qu'elle porte ; mais les gardes et les sol-
 » dats ne lui permettent pas de le donner au Sauveur. La
 » hardiesse de cette femme, étonnant les gardes, les avait
 » forcés de s'arrêter et cette halte lui avait suffi pour présenter
 » le suaire au divin Maître. Cependant les pharisiens étaient
 » furieux de ce retard et plus encore de l'hommage public
 » rendu au Sauveur. Pour s'en venger, ils le frappent rude-
 » ment, le tirent en tous sens, et Véronique est obligée de
 » se retirer dans sa maison avec la jeune fille.

» A peine rentrée chez elle, elle dépose le saint suaire sur
 » une table et tombe en défaillance : la jeune fille se met à
 » genoux à côté d'elle se laisse aller à sa douleur. Un ami de la
 » maison entrant dans la même salle, trouve la pieuse femme
 » en cet état, étendue sans mouvement et devant elle le lin-
 » ceul qui lui présente une image effrayante mais parfaitement
 » ressemblante du Sauveur. Étonné de ce qu'il voit, il la tire
 » de son évanouissement et lui montre la Face sainte du Sau-
 » veur. Elle est en même temps remplie de douleur et de
 » consolation et se met à genoux devant le saint Suaire en
 » disant : « Maintenant je puis renoncer à tous les biens de ce
 » monde ; car mon Seigneur m'a laissé un gage précieux de son
 » amour (1). »

(1) *Douloureuse Passion* (Cath. Emm.), chap. XX, ed. Casterman.

A la suite de ce passage, on trouve généralement dans les ouvrages où
 sont recueillies les communications de Cath. Emmerich, que Véronique
 était l'épouse de Sirach, membre du sanhédrin. Les variantes que présen-
 tent, en cet endroit même, les diverses éditions et d'autres indices semblent
 faire voir que cette assertion n'a été mise là, dans la meilleure intention
 sans doute, que pour éclairer le lecteur. On peut faire la même observation
 sur les trois ou quatre autres passages de la *Douloureuse Passion* où le
 même fait est avancé, parlant des variantes importantes ou des additions.
 Dans la Vie de N. S. Jésus-Christ, avant la Passion, il n'en est question
 nulle part dans les diverses traductions françaises. Le passage sur la

« Elle aura une plus grande récompense encore de sa coura-
 » geuse piété, cette héroïque femme, S^{te} Véronique, elle aura
 » l'insigne faveur de déployer ce voile aux yeux du monde
 » entier, d'offrir à l'adoration des hommes cette Face auguste
 » qui fait le ravissement des anges et des esprits bienheureux ;
 » cette Face où la majesté divine resplendit à travers les op-
 » probres de la Passion, et que nous sommes tous appelés à
 » essayer à notre tour, en réparant les outrages de l'impiété
 » par la prière, par la louange et par l'adoration. Œuvre de
 » réparation méritoire entre toutes, dévotion qui s'est ranimée
 » de nos jours, à quelques pas du tombeau de S. Martin, sous
 » les auspices d'un fidèle serviteur de Dieu, M. Dupont, et qui
 » est bien faite pour graver dans notre cœur l'image d'un Dieu
 » souffrant, comme d'ailleurs elle nous prépare merveilleuse-
 » ment à contempler un jour l'incomparable beauté de cette
 » sainte Face devenue toute rayonnante de lumière et de
 » gloire (1). »

conversion de Zachée n'apprend rien de nouveau et n'offre pas, comme bien d'autres, des particularités intéressantes. La première fois, on l'unique fois, que Cath. Emmerich aura parlé de l'époux de Véronique n'était-ce pas une de ces affirmations douces, qu'on trouve si fréquemment dans la bouche de la voyante ? *Il me semble, j'ai cru voir*, rencontre-t-on à chaque instant. N'était-ce pas une de ces communications obscures et inintelligibles dont nous avons parlé (note 3, page 42) ? Il nous est impossible de le vérifier. Tout ce que nous avons trouvé à l'occasion d'un fait qui sera relaté plus tard, ce sont ces mots : *J'ai bien vu d'autres choses sur S^{te} Véronique, mais je ne m'en souviens pas.* (Doul. Passion. Ed. Castor-man, chap. XX, fin de la note, page 302.) Cette phrase ne se trouve pas dans toutes les éditions.

(1) Mgr Freppel. — *Mandement de Carême, 1886.*



X

LE CALVAIRE

MARIE et les saintes femmes, après la rencontre de Jésus, laissent la foule s'écouler et continuent à suivre ses pas. « Arrivées à la maison de Véronique, elles y entrent, parce » que Pilate, qui avait accompagné le cortège jusqu'à la porte, » traversait alors la rue avec ses cavaliers et ses deux cents » soldats. Chez Véronique, elles y considèrent, avec larmes et » sanglots, le suaire qui porte l'empreinte de la Face de Notre- » Seigneur et exaltent la miséricorde dont il a usé envers son » humble servante. Elles emportent le vase contenant le vin » aromatisé que Véronique n'avait pu offrir au Sauveur (et » qu'elles tenteront, mais en vain, à cause de la brutalité des » soldats, de lui faire prendre). Elles se dirigent vers la porte » qui conduit au Golgotha. . .

» Les saintes femmes gravissent ainsi la colline du côté où » la pente est plus douce et se séparent ensuite en trois grou- » pes. La Vierge, Marie fille de Cléophas, Salomé et Jean sont » contre le terrassement; Marthe, Marie d'Héli, Véronique, » Jeanne Chusa, Suzanne et Marie de Marc sont un peu plus » loin, occupées autour de Magdeleine qui ne peut se tenir » debout. Un peu plus loin encore sont les autres saintes fem- » mes; puis un grand nombre de personnes amies (1) qui

(1) *Sequebatur autem illum multa turba et mulierum: quæ plangebant, et lamentabantur eum* (Luc XXIII, 27). Le texte évangélique montre clairement que plusieurs de ces nombreuses femmes n'étaient pas encore converties (*super ros ipsius flete*). Pour d'autres, c'étaient les époux, les enfants qui n'avaient pas accepté la vérité (*super filios vestros*). Amies des saintes femmes, elles les avaient accompagnées, n'ayant pour N. S. qu'une compassion humaine. Le Sauveur souffrant travaillera plus que jamais à leur conversion, en renouvelant sur la voie douloureuse, devant elles, la prophétie qui semblait, à cette époque, la plus irréalisable, la destruction

» remplissent les vides laissés par les trois groupes (1). »

L'amour de Jésus souffrant a fait placer, dans le cours des siècles, à côté des noms de Magdeleine, de Véronique, celui d'illustres princesses dont l'éclat des brillantes qualités humaines rivalise avec l'élévation de la piété. S^{te} Hélène et Blanche de Castille brûlèrent, non seulement elles-mêmes, d'une ardente dévotion pour les reliques de l'Homme-Dieu, de l'insatiable désir de les posséder; mais elles surent encore allumer cette pieuse passion dans le cœur de leurs nobles enfants.

C'est au zèle de l'épouse de Constance Chlore, une enfant de la Grande-Bretagne, presque une gauloise, et aux munificences de Constantin-le-Grand, son fils, que l'on doit ces reliquaires de pierre, ces grandioses basiliques, dans lesquelles furent renfermés, pour les soustraire aux profanations et aux injures du temps, à peu près tous les lieux de la Palestine, sanctifiés par la présence de Notre-Seigneur. Le chef-d'œuvre de S^{te} Hélène (2) est sans contredit la basilique du S. Sépulcre, qui, dans son enceinte immense, contient le tombeau et tous les emplacements sur lesquels se développèrent les derniers épisodes du divin martyr du Sauveur.

de Jérusalem. puis, quelques heures plus tard, en opérant les miracles de Pagonie. Ce groupe, l'Évangile nous le signale formellement non loin de la croix. *Erant autem ibi mulieres multæ à longè, quæ secutæ erant Jesum à Galilæa. ministrantes ei* (Matt. XXVII, 55). *Erant autem et mulieres de longè aspicientes... et aliæ multæ, quæ simul cum eo ascenderant Hierosolymam* (Marc XV, 40-41). *Et omnis turba eorum, qui simul aderant ad spectaculum istud... Stabant autem omnes noti ejus à longè et mulieres, quæ secutæ erant eum à Galilæa.* (Luc XXIII, 49-49). Comment ne pas admettre que notre courageuse sainte fut auprès de la T. S. Vierge sur le Golgotha ?

La tradition d'après laquelle S^{te} Véronique assista à toutes les scènes du Calvaire se rencontre dans les lieux les plus éloignés et dès les époques les plus reculées. Les grands génies en ont tenu compte dans leurs peintures. On la trouve dans les miniatures du xv^e siècle et avant. Les Calvaires de Bretagne ont S^{te} Véronique parmi leurs personnages. Elle figure en particulier « dans les peintures sur bois de l'autel *Corpus Domini*, dans l'église » S. Maximin, où nous ramènent nos origines chrétiennes. Elle suit le Sauveur dont elle vient d'essuyer le visage, pleure avec les saintes femmes » toutes nimées d'or qui reçoivent son adieu, montre aux pieds de la croix » le voile empreint de la Sainte-Face, aide à descendre du Calvaire et à ensevelir son corps inanimé. » (Mgr Cirot de la Ville).

(1) *Douloureuse Passion* (Cath. Enum.), chap. XXI, éd. Casterman.

(2) Les reliques de S^{te} Hélène sont une partie dans l'église St-Leu à Paris et une autre dans celle de l'*Ara cœli* à Rome.

La prison de Jésus, la chapelle du crucifiement, de la plantation de la croix, de la division des vêtements, de S. Longin, de N.-D. des Douleurs, narrent avec éloquence au pèlerin ému, sur des pages de marbre, les ignominies et les souffrances que Notre-Seigneur Jésus-Christ endura au sommet du Calvaire.

D'après la tradition, ainsi incrustée dans la pierre, le Sauveur aurait été enfermé dans une grotte ou caverne située à cinquante mètres environ du lieu où fut plantée la croix, pendant que les bourreaux terminaient les derniers apprêts du crucifiement.

Véronique et les saintes femmes, qui entouraient la Mère des douleurs, ne devaient se trouver qu'à quelques pas du lieu où fut ramené Jésus, où il fut dépouillé de ses vêtements.

Le costume des Juifs se composait d'un manteau, d'une robe (1), d'une tunique de dessous (2) et d'une espèce de caleçon ou chemise (3). Pendant la flagellation, Notre-Seigneur ne permit pas aux bourreaux, par un acte d'autorité divine, qu'il leur fût possible de lui arracher ce dernier vêtement. Il en fut de même sur le Calvaire (4). Le souvenir de cette tradition s'est nettement conservé jusqu'à la fin du XI^e siècle. Les christes byzantins, comme ceux que l'on voit encore en Espagne de nos jours, sont revêtus d'une espèce de blouse ou tunique (5).

Marie, sur le Calvaire, comme au Cénacle et au prétoire, était en communication intérieure avec son Fils. La Mère de Dieu sent que le Sauveur souffre de ce qu'il va être élevé en croix dans un état presque complet de nudité. Elle détache son voile (6), s'avance vers Jésus et ceint les reins de son enfant

(1) La robe ou tunique, *chetoneth*, se trouve à Trèves. Les fils en sont d'une ténuité extrême. On croit que ce sont des filaments d'ortie.

(2) Cette tunique, ou chemise, *sadin*, est celle d'Argentueil. Son tissu est lâche et formé de poil de chameau.

(3) Le caleçon, *michrasim*, fut déposé par Charlemagne à Aix-la-Chapelle où il est encore vénéré, ainsi que la ceinture en cuir dont se servait N. S.

(4) *Cité mystique*, par Marie d'Agréda, part. II, liv. VI, chap. XX, 1337 et chap. XXII, 1379.

(5) Un Christ ainsi revêtu d'une tunique se trouve dans le transept oriental de l'église St-Sernin à Toulouse.

(6) Cette relique, très importante pour notre sujet, a été divisée en plu-

bien-aimé. Nos crucifix français ont gardé la trace de cette deuxième tradition qui n'est pas en contradiction avec la première.

Il est midi. La croix est dressée violemment à deux pas de l'endroit où s'est fait le crucifiement. Un peu en arrière sont les deux larrons. Le Rédempteur est cloué (1) sur l'instrument du supplice. Au-dessus de sa tête plane son titre de gloire (2) mis, il est vrai, en esprit de dérision, mais proclamant une splendide vérité. Voilà le roi de l'Univers, le Fils de la Vierge de Nazareth. Aujourd'hui commence la conquête du monde.

Marie est en face de Jésus, dont le corps exsangue n'aura bientôt plus de vivant que les échanges de regards de compassion et d'amour avec elle, nouveau supplice, témoignage de tendresse qui ne fait que grandir leurs peines mutuelles au lieu de les calmer et de les adoucir. « Ce Fils et cette Mère, » comme deux miroirs opposés, se renvoient tout ce qu'ils » reçoivent l'un de l'autre par une espèce d'émulation, multi- » pliant les objets jusqu'à l'infini. Leur douleur s'accroît sans » mesure, pendant que les flots qu'elle élève se repoussent les » uns sur les autres par un flux et un reflux continu (3). »

C'est pendant ces trois heures d'inénarrables souffrances que, nouvelle Eve, Marie devient la mère du genre humain. Le

sieurs parties. L'une est à St-Jean de Latran, la deuxième à la cathédrale de Rodez et la troisième à Notre-Dame de Geignac (Aveyron). Ces deux dernières, au moins, sont teintes du sang de N. S. Cologne posséderait également une quatrième partie.

(1) Suivant les usages romains confirmés par les auteurs profanes, les saints Pères, les archéologues et les peintures des catacombes, il fut employé quatre clous. L'un d'eux est à Rome, le second se trouve, la plus grande partie à Trèves, et l'autre à Toul. Le troisième fut transformé par S^ce Hélène en un mors de cheval qui est actuellement à Carpentras. Des parties du quatrième ou de ce même troisième furent mises dans le casque de Constantin et plus tard dans la couronne de Monza (une légère baudette) et dans d'autres clous, copies du vrai, qui se sont répandus dans la chrétienté.

(2) Une partie du titre est à Rome, dans l'église S^ce-Croix de Jérusalem. D'autres parties ont été vénérées à Jérusalem et à Paris. Des parcelles furent également détachées comme pour la vraie croix. La partie qui est à Rome ne comprend que les lettres NAZARINUS RE et leurs équivalentes en grec et en hébreu, d'une écriture grossière et *Boustréphone*, c'est-à-dire allant de droite à gauche.

(3) Bossuet.

nimbe glorieux de l'Immaculée Conception entoure Marie, Mère de Dieu, avec le *fiat* de Nazareth, la crèche, Lourdes et ses poésies. Marie, Mère des hommes, nous apparaît au contraire dans l'aurole formée par les poignards, les glaives qui plongent dans son cœur très pur, avec le *fiat* du Golgotha, le bois de la Croix, Roc-Amadour, ses sauvages et agrestes solitudes. La vie publique de Notre-Seigneur a été suivie de la Passion. La foi conservée ou reconquise doit être corroborée par la pénitence.

Jésus a soif (1), mais soif surtout des âmes. Ils sont là autour de la croix, ceux qui, les premiers parmi les disciples, comprendront cette parole. Le Rédempteur, en mourant, a la Face tournée vers l'Occident. C'est vers Rome, vers la Gaule, vers l'Espagne que Jésus pousse un grand cri. Ils sont là ceux qui nous en porteront les premiers échos. Témoins, en ce moment affaissés sous une décourageante angoisse, mais bientôt athlètes généreux sous le souffle de l'Esprit-Saint. Magdeleine, Véronique, le Centurion, Longin, se laissent aujourd'hui arroser par le sang fécond de l'Homme-Dieu.

Les saintes femmes et les disciples qui ont eu le courage d'accompagner Jésus jusqu'au Calvaire, sont autour de la céleste Vierge souffrant de ses tourments. Le culte surhumain, l'hyperdulie, que les disciples ont toujours eu pendant la vie publique de Notre-Seigneur, envers Marie vivante, a encore grandi au pied de la croix, sur la recommandation de Jésus mourant. La dévotion à cette protectrice, toute puissante dans son intercession, va illuminer de ses efficaces clartés l'évangélisation tout entière. Elle va, portée par ces serviteurs bien-aimés de la Mère de Jésus, se répandre comme l'éclair sur tout le monde connu.

Au moment solennel de la Rédemption du monde, chacun de

(1) La sainte éponge a été réduite en parcelles dont une est venue en France du temps de S. Louis. On en voit encore à St-Jacques de Compiègne et à Rome dans les églises de St-Sylvestre, de St-Jean de Latran, de S^{te}-Marie Majeure, de S^{te}-Marie in Transtévère, de St-Marc et de S^{te}-Marie in Compinatelli. Tous les fragments réunis forment une éponge à peu près de la grosseur du poing. On croit que le roseau qui servit, fut le même que celui du couronnement d'épines.

nous était nommément présent à l'esprit du Sauveur. Chaque créature humaine, chaque homme a été remis par Jésus entre les mains de sa Mère dans la personne de S. Jean, a été enfanté par elle sur le sommet du Calvaire pour la bienheureuse éternité, a été embrassé par elle dans cet immense amour, dans cette inépuisable miséricorde dont elle nous poursuit sans cesse.

Elle est en pleurs, mais debout, la Vierge Marie ; elle est debout malgré ses incompréhensibles souffrances, au milieu de ses compagnes désolées, pour leur donner l'exemple du courage et de la résignation dans les peines, même les plus violentes, pour leur inspirer la confiance au milieu des angoisses dont leur vie apostolique, dont l'enfantement surnaturel des âmes pour le ciel, sera parsemé.

Tout ce qu'il peut y avoir de compassion et de tendresse à l'égard d'un innocent condamné, de sollicitude pour une Mère en présence de son fils injustement torturé, de repentir et d'amour envers Dieu, est réuni dans ce groupe émouvant, accablé sous le poids de la plus inconcevable des douleurs.

Quand le vendredi-saint on entoure les autels dépouillés, dans les églises en deuil, quand s'exhalent les soupirs prolongés, la gémissante et plaintive harmonie du *Stabat* (1), quand on s'est laissé pénétrer de l'anxieuse tristesse inhérente à ce chant inspiré, ne nous semble-t-il pas entendre les pleurs, les sanglots étouffés des Magdeleine, des Marthe, des Véronique, leurs caressantes sollicitudes pour la sublime Vierge, dans ces échos qui douloureusement s'éteignent ? Ne se sent-on pas avec elles auprès de Marie contemplant son Fils sur le Calvaire ? Mais, avec Véronique, détachons nos regards de la Mère des douleurs pour les porter sur le divin Crucifié, ou plutôt, avec Magdeleine, prosternons-nous au pied de la croix.

« Qui ne connaît le Christ de Charles-Quint ou qui n'en a, du
 » moins, entendu parler ? Le bien immense qu'il a produit, les
 » enthousiasmes qu'il a soulevés, ont fait de cette œuvre d'art,
 » dans ces dernières années, entre les mains d'un pieux et zélé
 » Breton, (2) un instrument précieux d'apostolat. Le génie et la

(1) Composé par Jacopona, religieux de l'ordre de S. François, 1304.

(2) M. Marziou, actuellement décédé.

» foi se sont unis dans un magnifique élan et ont produit une
 » œuvre telle qu'en la contemplant, l'imagination se demande
 »-s'il est bien possible que des mains humaines aient taillé cet
 » ivoire, passé, en quelque sorte, à l'état de matière vi-
 » vante. (1) »

« Le Christ va mourir ; sa tête se lève vers le Ciel, ses yeux
 » jettent encore un regard, sa bouche exprime ses dernières
 » paroles. Le nez amaigri se contracte aux approches de la
 » mort, l'œil s'éteint, mais élève une dernière fois la prunelle ;
 » de la bouche l'on voit lentement sortir le voile humide de
 » l'haleine qui s'évanouit, du dernier soupir qui disparaît (2). »

Le Rédempteur a expiré. Que n'avons-nous le cœur de notre héroïne, de S^{te} Véronique, pour sentir comme elle ce qu'elle sentit à ce moment, pour nous laisser saisir comme elle par le zèle et l'ardent amour pour Jésus qui la dévorera jusqu'à son dernier moment.

Le tonnerre fait éclater ses aigres, retentissantes et cassantes crépitations ; les rayons du soleil se sont déjà obscurcis, d'horribles ténèbres sont tombées sur cette scène, se sont appesanties sur Jérusalem et sur le monde entier (3) ; la terre tremble, un épouvantable craquement déchire en son entier la montagne du Golgotha (4).

Au cri du Sauveur a répondu un autre cri, celui de Magdeleine qui s'affaisse, des saintes femmes qui se précipitent autour de la Vierge, restée, dans cette poignante et terrifiante catastrophe, leur unique soutien, leur seule espérance. Toujours debout, Marie, la Mère de Jésus, dans une extase prolongée, suit l'âme de son Fils au séjour des patriarches.

(1) *L'Univers*. — (2) Le journal des Beaux-Arts.

(3) Plutarque parle de cette éclipse de soleil, contraire à toutes les lois de l'astronomie.

(4) Cette fente du mont du Calvaire, qui se voit encore, fait l'étonnement de tous les géologues. L'Histoire naturelle est impuissante à l'expliquer.



XI

LE CŒUR SACRÉ DE JÉSUS

LA foule assouvie s'est retirée ; beaucoup, effrayés des prodiges qui ont accompagné la mort de Notre-Seigneur, s'enfuirent en se frappant la poitrine. La cohorte, devenue inutile, est rentrée dans sa caserne, la fameuse tour Antonia. Il n'est resté qu'un centurion avec ses cent hommes. Ce centurion lui-même, d'origine espagnole, Caius Oppius (1), fils du centurion de Capharnaüm, Caius Cornelius, a rendu témoignage de Notre-Seigneur. « Cet homme était vraiment le Fils de Dieu », a-t-il proclamé bien haut. Tout est silence et solitude au sommet du Calvaire, autour du corps inanimé de Jésus, autour de Marie, la Mère des douleurs.

Au moment de la mort du Sauveur, nous dit S. Luc, tous les amis de Jésus (2) se tenaient non loin de là. Dans une circonstance ultérieure (3), Cath. Emmerich nous parle des disciples « les plus éprouvés et qui étaient restés le plus longtemps avec » le Seigneur. J'en comptai dix-sept, dit-elle ; parmi eux étaient » Zachée, Nathaniel, Mathias et Barsabas. »

Les épîtres de S. Martial nous disent, d'autre part, que ce dernier saint demeura constamment auprès du Sauveur depuis le jardin des Oliviers jusqu'au tombeau. N'en fut-il pas de même de Zachée ?

Lorsque l'Amante du Christ, Magdeleine, est abimée dans sa

(1) « *Cornelius centurio Capharnaumensis... pater Caii Opii centurionis... qui credit Christo morienti in Cruce.* » L. Dexter. *Chronic.*, au 34. Biographies évangéliques, par Mgr Gaume.

(2) *Stabant omnes noli ejus à longe* (Luc XXIII, 49).

(3) *Visions de Cath. Emmerich*, par le R. P. Dulay. — Première agape, le soir de la résurrection.

douleur aux pieds de la Croix, serait-il possible d'admettre que l'Amator ne fut pas aussi au Calvaire, qu'il ne partageât pas les souffrances du Bien-aimé, qu'il ne fut pas dans ce groupe signalé par l'évangéliste, non loin de son épouse S^{te} Véronique ?

Les amis de Jésus se sont rapprochés de la Croix. L'heure est déjà avancée et le lendemain est un jour remarquable. Les Juifs, par convenance, ne voudront pas laisser les corps exposés.

Il était d'usage chez les Romains d'achever ceux qui étaient condamnés au supplice de la croix en leur rompant les jambes ou bien en leur perçant le côté sous l'aisselle avec une lance. Mystère d'amour et accomplissement des prophéties, Jésus aura le cœur ouvert, il donnera à l'homme jusqu'à la dernière goutte de son sang. Marie, sa mère, le sait.

La T. S. Vierge, les saintes femmes et les amis de Jésus étaient donc dans l'attente et l'anxiété lorsqu'ils voient venir les bourreaux avec des échelles et des massues. Les larrons ont les jambes brisées. Mais un soldat, du nom de Longin, d'après le martyrologe romain (1), déploie sa lance et perce le côté du Sauveur. Le dernier sacrifice, imposé plus encore à la Mère qu'au Fils, est accompli. Jésus a épuisé son amour, ses tendresses. Pour que nous puissions nous approcher davantage de son cœur, il nous en fait ouvrir la voie par la lance. Il l'a fait même percer afin que nous puissions y pénétrer jusque dans les plus intimes profondeurs.

« Les fils d'Adam n'ont plus à se plaindre que la porte du » Paradis leur ait été fermée. s'écrie à cette vue le chartreux » brabançon, Pierre Dorland (2). Voici qu'une autre leur est » ouverte, de beaucoup plus riante, plus attrayante, plus riche » de promesses. Par elle ils peuvent entrer dans le Cœur du » Sauveur, du Cœur sacré dans son âme, de son âme dans » l'abîme de la divine clarté, où se cueillent non des fleurs » d'un jour, mais des fruits d'une saveur immortelle. Là, point » de serpent trompeur à redouter, point d'expulsion à craindre, » point de tristesse à subir. Toutes les fois que tu es tenté,

(1) XV Mars.

(2) *La Violette de l'Âme*, (1500 à 1501.)

» mon fils, franchis cette porte, et, caché dans ce refuge, laisse
 » passer l'ouragan. »

D'après l'opinion la plus probable (1), le Cœur de Jésus fut partagé en deux par le fer de la lance. Il en coula du sang et de l'eau. Quelques gouttes de ces liquides divins rejaillirent, d'après une tradition des plus respectables (2) sur la face de Longin et rendirent à l'un de ses yeux la vue dont il était privé. Miracle plus grand encore, elles valurent la lumière à son âme. Longin se convertit, devint un grand saint, un ardent apôtre et un martyr.

Quelle dut être l'efficacité de ce sang précieux pour Magdeleine et Véronique le recevant dans leurs mains, le recueillant dans des ampoules préparées sans doute à l'avance (3), ou le puisant dans le creux du rocher pour le transmettre au pays des Gaules, à la France ? N'est-ce pas ce baptême d'eau et de sang, reçu sur le Calvaire en la personne de ces deux grandes saintes, qui a valu à notre patrie cet inestimable privilège d'être le centre, le foyer de la dévotion au Cœur miséricordieux de Jésus ? La première chrétienne qui a foulé le sol de notre patrie c'est Magdeleine, l'amante du Cœur de Jésus. Après elle c'est Véronique, l'emblème de la Réparation. Faut-il s'étonner alors que la France possède les sanctuaires de Paray-le-Monial et de Tours ?

Sur l'instigation de la Bienheureuse Vierge Marie, les saintes femmes, et parmi elles surtout S^{te} Véronique, recueillirent avec le plus grand soin tout ce qui servit pour la Passion

(1) Opinion de M. Rohault de Fleury, de Benoît XIV, etc.

(2) Cette tradition se trouve rapportée dans une poésie du iv^e siècle, attribuée à S. Grégoire de Nazianze et qui serait d'Apollinaire de Laodicée. Le corps de S. Longin se trouve à Mantoue avec une fiole du précieux sang de N. S.

(3) Une partie de ce précieux sang passa aux mains d'un moine célèbre dans l'Eglise orientale, Barypsada. Il y en a quelques gouttes à S. Jean de Latran. Il en existait autrefois à Montcuq, petite ville du Quercy, (Dominicy. *De Sudario Capitis*). S^{te} Magdeleine apporta en Provence une ampoule contenant du sang de N. S. Elle se conserve dans la crypte de S. Maximin. Avant la Révolution on l'exposait à côté des Saintes Espèces au tombeau du Jeudi-Saint. On la portait également avec le T. S. Sacrement sous le dais à la procession de la Fête-Dieu. Les anciens se souvenaient avoir vu le précieux sang contenu dans cette ampoule se liquéfier. Rodez conserve également une fiole du sang de N. S. donnée par S^{te} Véronique.

de Notre-Seigneur. Moyennant quelques pièces de monnaie, chez Caïphe, chez Pilate, au Calvaire, elles obtinrent des bourreaux ou des soldats les divers instruments d'ignominie et de torture. Elles rachetèrent également les vêtements, chose d'autant plus facile qu'elle était autorisée par les lois. Étendant leur dévotion, les saintes femmes firent de même pour tout ce que la T. S. Vierge eut en usage en ce jour mémorable.

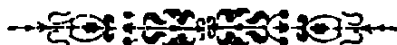
La terre, en particulier, imbibée du sang de Notre-Seigneur, (1) des larmes du divin Maître, des larmes (2) de la T. S. Vierge (3) au prétoire, sur la voie douloureuse, au Golgotha, fut précieusement conservée. A plus forte raison devait-il en être ainsi du sang sorti du Cœur même du Sauveur.

La dévotion aux souffrances de Notre-Seigneur et à la T. S. Vierge furent les deux grands moyens employés par les premiers apôtres, surtout en Gaule et en Espagne, pour convertir les peuples. Nous les verrons partout étaler sous les yeux des fidèles et leur laisser en dépôt des reliques précieuses de la Passion et de Notre-Dame.

(1) Le précieux sang conservé à Fecamp.

(2) La *Sainte-Larme* de Vendôme. Dans un document conservé aux archives de Bruges, il est dit qu'en 1384, pour réparer des meurtres commis sur les habitants de la ville de Hug par ceux de Namur, 56 notables de cette dernière ville furent tenus à des pèlerinages dans des pays d'outre-mer (Chypre et Jérusalem), à St-Jacque en Galice, à Notre-Dame de Roc-Amadour ou à la *Stc-Larme* de Vendôme.

(3) Maguelone montrait jadis le baptistère aux eaux intarissables ou S. Simon, l'ex-lèpreux, avait jeté une larme de la T. S. Vierge devenant notre Mère aux pieds de la Croix.



JOSEPH D'ARIMATHIE ET NICODÈME

P'ARMI les amis de Jésus qui au Calvaire étaient non loin de la T. S. Vierge, se trouvaient deux personnages considérables de Jérusalem, Nicodème et Joseph d'Arimathie.

Le premier, célèbre par son savoir, ne l'était pas moins par sa naissance. Docteur en Israël, il appartenait à la première noblesse juive. Suivant les usages du temps, Nicodème faisait partie de la secte des pharisiens ; il avait accepté les doctrines du célèbre rabbin Gamaliel dont il était le neveu. Pendant la vie publique de Notre-Seigneur, Nicodème devint son disciple ; mais, nous apprend l'Évangile (1), il se cachait. D'après la tradition, Magdeleine aurait été prévenue par Nicodème de la conspiration tramée contre le divin Maître. S^{te} Magdeleine aurait écrit à Notre-Seigneur ce qu'elle avait appris et ce serait elle qui aurait déterminé ainsi le Sauveur à se retirer à Ephrem sur les confins du désert.

D'après S. Mathieu, Joseph d'Arimathie, (2), était un homme riche, selon S. Luc (3), vertueux et juste, et, suivant S. Marc (4), un noble décurion de la ville de Jérusalem. Lorsque les Romains s'emparaient d'une ville, ils la faisaient administrer par un corps de dix magistrats appelés *Curia decurionum* ou *minor senatus*, pris parmi les personnages les plus remarquables de la cité. Ces magistrats portaient le nom de décurions ; leurs décrets avaient force de loi. Joseph d'Arimathie était de

(1) Jean III, 1-21.

(2) Matth. XXVII, 57.

(3) Luc XXIII, 50. — Les éloges que S. Luc fait de Joseph d'Arimathie présentent une analogie remarquable avec ceux que l'on trouve sur S. Amador dans ses Actes,

(4) Marc. XV, 43.

ce nombre, il faisait également partie du Grand Conseil des Juifs, du Sanhédrin. Il avait pris part aux diverses délibérations dans lesquelles la perte de Jésus avait été résolue ; mais, nous apprend encore l'Évangile, il n'y avait pas donné son consentement.

D'après la tradition liée au Saint Calice de la Cène, Joseph d'Arimathie aurait recueilli, sur le Calvaire, entouré des saintes femmes, le sang qui coula du Cœur de Notre-Seigneur dans ce vase précieux, déjà sanctifié la veille au Cénacle. On aurait ensuite renfermé le sang divin dans des ampoules qui seraient restées aux mains des principaux acteurs de cette scène.

Nous avons vu, sur la voie douloureuse, Véronique s'élancer, braver la foule et essuyer la Face de Notre-Seigneur. Cet acte d'héroïsme s'explique de la part de l'amie de la T. S. Vierge, de la femme qui, dès les premiers instants, s'était publiquement attachée aux pas du Messie. Mais l'étonnement est grand en présence de la démarche qu'accomplissent Nicodème et Joseph d'Arimathie. Ces deux disciples, redoutant les pharisiens, se cachaient, ne venaient trouver Notre-Seigneur que la nuit, à une époque où il était suivi, en parcourant la Judée, d'une foule que la reconnaissance et l'enthousiasme transformaient en un cortège triomphal. Aujourd'hui, jour de crainte et de terreur s'il en fut jamais, ils bravent non seulement le respect humain, mais la fureur de leurs collègues ; ils viennent hardiment trouver le gouverneur de la Judée, Ponce Pilate. Ne redoutant même pas de se compromettre auprès de l'empereur romain, ils osent réclamer le corps du condamné.

Joseph d'Arimathie et Nicodème ne craignent pas de faire une démarche publique auprès de Pilate, de faire comprendre à un moment dangereux qu'ils sont disciples du Galiléen ; cependant ils n'ont pas encore complètement la foi. Pourquoi, en effet, ces honneurs funèbres que l'on va rendre avec une si grande pompe au corps du Sauveur, puisque, d'après sa parole divine et infaillible, il doit ressusciter le troisième jour ?

D'après un grand nombre de Pères, la T. S. Vierge aurait demandé elle-même aux saintes femmes et surtout aux disciples qui se trouvaient au Calvaire d'ensevelir avec le plus

grand soin et le plus grand respect possible les restes inanimés de son Fils. Ces derniers devoirs devaient être remplis afin d'accomplir en entier les prophéties et de rendre plus évident le plus éclatant des miracles, la résurrection du Fils de Dieu.

C'est surtout mûs par un sentiment d'affection et d'admiration humaines, qu'agissent Nicodème et Joseph d'Arimatee ; la Mère de Dieu ne leur en conservera pas moins la plus profonde reconnaissance ainsi qu'à tous ceux qui, pendant la Passion, ont témoigné quelque intérêt, ont rendu quelque devoir à Jésus souffrant. En récompense, elle leur obtiendra de son Fils les plus précieuses faveurs, les grâces les plus signalées. Magdeleine, Marthe, Véronique, Marie Salomé, Marie Cléopée, atteindront les degrés les plus éminents de la sainteté. Le Centurion, Longin, Nicodème, Joseph d'Arimatee, Simon de Cyrène seront eux aussi de sublimes héros de la foi.

Si l'histoire nous avait conservé exactement le nom de tous ceux qui aidèrent à descendre Jésus de la croix, qui entourèrent Marie, la Mère de Dieu, tenant son Fils inanimé entre ses bras, qui collèrent leurs lèvres aux plaies sanglantes du Sauveur, nous pourrions certainement énumérer alors, à la suite de Joseph d'Arimatee, la plupart de nos grands apôtres de l'Occident, de l'Italie, de l'Espagne et surtout de la Gaule : Lazare, Martial, Amadour, Front, Saturnin, etc.



XIII

LA DESCENTE DE LA CROIX

EN revenant de Jérusalem, les deux hardis disciples, Joseph d'Arimathie et Nicodème, avec les saintes femmes qui, sans nul doute, les avaient accompagnés, apportèrent tout ce qui était nécessaire à l'embaumement et à l'ensevelissement : les linges, les aromates, les suaires.

Détaché avec respect et amour, le corps de Jésus est descendu de la croix dès leur arrivée, car le temps presse. Il est étendu et plié dans un très grand linceul et, tout couvert de sang, il est remis entre les bras de Marie, de celle que l'Eglise appellera jusqu'à la fin des siècles Notre-Dame des Douleurs.

Lorsque la mort est venue assombrir à tout jamais une demeure, en imprimant au cœur d'une mère une blessure qui ne se cicatrisera jamais ; lorsqu'elle a frappé un fils, un fils unique surtout, le moment le plus terrible n'est-il pas celui où le corps glacé est arraché pour toujours des bras de celle qui lui a donné le jour, est ravi à ses derniers embrassements ? Ce suprême et atroce adieu, la mère l'éloigne le plus qu'elle peut en prodiguant, avec une affectueuse et poignante lenteur, ses soins, ses tendresses à ces restes froids et raidis. Que de fois à ce moment déchirant, la douleur, arrivée à son paroxysme, devient insoutenable, éclate, déborde, est effrayante. Mais ne se montre-t-elle pas terrible, ne se transforme-t-elle pas en rage, quand c'est le fer de l'assassin qui a tranché le fil de ces jours précieux ? Quels orages s'élèvent alors dans l'âme de la mère affolée à la vue de la plaie béante, cause de son irréparable malheur. Affreux spectacle ! surtout quand des sentiments chrétiens ne viennent pas apporter quelques adoucissements à ce désespoir sans frein.

Faut-il s'étonner alors de la complaisance avec laquelle les plus habiles artistes, les plus grands génies se sont évertués à faire rendre à leur pinceau toute la grandeur et toute la délicatesse de l'un des plus touchants épisodes qu'il soit possible à l'imagination humaine de concevoir : Marie tenant le corps inanimé de son Fils entre ses bras. Elle est répandue partout cette image de Notre-Dame des sept douleurs. Elle verse des larmes abondantes, la T. S. Vierge Marie, elle succombe presque sous le poids de la douleur, mais d'une douleur calme, patiente, résignée, héroïque. Non seulement Marie ne s'abandonne pas à un légitime épanchement de ce que souffre son cœur de mère mais elle ne se plaint même pas.

Elle pardonne ; bien plus, elle prie, et elle prie pour les bourreaux. Elle pousse le pardon jusqu'à la sollicitude à l'égard de ceux même qui ont eu le malheur ou la faiblesse de torturer son Fils. Dieu seul pouvait inspirer une telle sublimité de sentiments. Cependant, illuminée par sa foi, la T. S. Vierge Marie était brisée par des tourments bien plus grands que toutes les douleurs humaines semblables. Elle connaissait toutes les souffrances cachées que le Cœur de son Fils avait endurées et que la Divinité seule peut apprécier. Elle en avait savouré en quelque sorte toute l'amertume dans ses communications surnaturelles avec Jésus. Pour ces bourreaux-là aussi, les vrais, les plus terribles, pour les pécheurs, Marie fut surtout à ce moment, la Mère des Miséricordes. Pressant son divin Fils ensanglanté contre son cœur de Mère des hommes, elle lui demanda grâce, oubliant les souffrances qu'ils lui occasionnaient, pour les coupables de tous les siècles qui sauraient chercher un refuge à ses pieds, qui imploreraient son inépuisable bonté.

Laissons la parole à ceux qui ont décrit la Mère de Dieu sur le Calvaire, prodiguant en quelque sorte les dernières caresses au corps inanimé du Sauveur.

« En voyant Marie au pied de la croix, nous dit Métaphraste, » (1) on comprenait une mère devant son fils mourant, mais la

(1) Siméon Métaphraste, hagiographe du x^e siècle. Devenu proto-secrétaire de l'empereur Léon, il fut nommé ensuite grand logothète, puis mai-

» mère d'un fils devant lequel elle ne devait montrer rien de
 » faible. Aussi dès qu'elle le vit mort, elle n'eut que les senti-
 » ments qu'elle devait avoir. C'est à ce point qu'elle eut la
 » force de prêter le concours de ses mains pour le descendre
 » de la croix. Et elle recevait dans son sein les clous qu'on
 » arrachait de ses pieds et de ses mains, et elle embrassait ces
 » membres déchirés ; et elle les tenait dans ses mains et puri-
 » fiait ces plaies avec ses larmes ; d'autres fois elle serrait
 » contre elle dans ses bras, ce corps pieux tout entier. — Sei-
 » gneur ! Le voilà donc accompli ce mystère arrêté de toute
 » éternité ! Elle prononçait ces paroles avec placidité ; et en
 » présentant le suaire à Joseph, elle dit : — Maintenant, c'est
 » à vous qu'appartient ce soin. Disposez tout avec une parfaite
 » convenance. Embaumez le corps avec de la myrrhe, et rendez-
 » lui tous les derniers devoirs. »

Les hommes s'étaient retirés, nous raconte Cath. Emmerich. Jean seul était resté auprès de la Mère de Dieu, entourée des saintes femmes.

« (1) Marie de Cléophas, Salomé, Véronique et toutes les

tre du palais. Ce fut, dit-on, par l'ordre de Constantin Porphyrogène, qu'il entreprit de rassembler les vies des saints, restées jusqu'alors éparses dans les archives des églises et des monastères. Les principales ont été insérées en grec et en latin dans les *Actes* des Bollandistes.

(1) La scène, telle qu'elle est rapportée par Metaphraste et Cath. Emmerich, est conforme aux traditions de la Provence. On la voit représentée sur un tableau qui se trouve dans l'une des églises de Nice. L'authenticité des reliques du précieux sang de Notre-Seigneur et des suaires, est une de celles qui ont été le plus vivement attaquées. Les rationalistes s'en sont fait une arme contre l'école traditionnelle, lorsque c'est le contraire qui doit avoir lieu. On comprendra que nous insistions sur cette question. Ces diverses reliques n'ont pas toujours, il est vrai, autour d'elles des documents écrits remontant à une époque aussi éloignée qu'on le désirerait. Par contre, elles ont pour elles la tradition ininterrompue, répandue parmi les peuples qui les vénérent, l'approbation de l'Église et surtout les *miracles*. Il est incontestable qu'on a vu fréquemment, le vendredi-saint, bouillir dans la Sainte-Ampoule, portée en Provence par S^{te} Magdeleine, le sang de N.-S. recueilli par elle-même sur le Calvaire. L'authenticité de la Sainte-Ampoule de Provence ne vient-elle pas corroborer celle de la fiole de sang de N.-S. laissée à Rodez par S^{te} Véronique ? Cette authenticité ne s'étend-elle pas aussi, et par le fait même, aux reliques du lait de la T. S. Vierge, laissées également à Rodez et à Soulac par la même sainte. L'identité

» autres saintes femmes présentaient à la Sainte Vierge les
 » vases, les éponges, les linges, les onguents et les parfums ;
 » puis, après l'avoir servie, elles se retiraient l'une après l'au-
 » tre. Madeleine seule ne quitta pas le corps du Seigneur. Jean
 » assistait continuellement la Sainte Vierge, et il servait de
 » messager entre les hommes et les femmes.

» La Mère du Seigneur surmonta ses douleurs indicibles
 » avec une force d'âme admirable. Ne pouvant pas laisser le
 » corps de son fils couvert de sang et de souillures, elle se mit
 » à le laver et à le purifier avec un empressement infatigable.
 » Elle enleva avec beaucoup de précaution la couronne d'épi-
 » nes, en l'ouvrant par derrière et en coupant les épines
 » enfoncées dans la tête du Seigneur, de peur d'élargir les
 » plaies par le mouvement. On déposa la couronne à côté des
 » clous ; puis, à l'aide de tenailles arrondies, Marie retira les
 » épines restées dans la tête, et les montra tristement à ses
 » amis, qui les mirent avec la couronne.

» Le visage de Jésus était méconnaissable et tout couvert de
 » plaies ; sa barbe et ses cheveux étaient collés par le sang.
 » Marie lava d'abord le visage, et enleva avec des éponges
 » mouillées le sang desséché de ses cheveux. A mesure qu'elle
 » lavait le corps de son fils, elle voyait de plus en plus dis-
 » tinctement avec quelle cruauté on l'avait traité, et elle
 » contemplait avec une compassion croissante toutes les plaies
 » l'une après l'autre. Elle enleva avec une éponge et un linge
 » roulé autour des doigts de sa main droite, le sang qui rem-
 » plissait les yeux, les narines et les oreilles ; puis elle lava sa
 » bouche, sa langue, ses dents et ses lèvres.

» La tête de Jésus lavée, sa Mère en baisa les joues, puis la
 » couvrit d'un voile. Alors elle donna les mêmes soins respec-
 » tueux au cou, aux épaules, à la poitrine, aux mains. Tous
 » les os de la poitrine étaient disloqués ; l'épaule sur laquelle

de la Magdeleine de l'Évangile et de la Magdeleine de la S^{te}-Baume est aujour-
 d'hui établie. La Véronique de Soulac est la compagne et la contemporaine
 en Gaule de la Magdeleine de la Ste-Baume. On ne sera donc pas surpris que
 nous insistions sur les liens qui les unissaient avant la Passion, qui se res-
 serrèrent sur le Calvaire et dans les persécutions ultérieures, persistèrent
 enfin jusqu'à extinction de leurs jours sur le sol de notre patrie.

» il avait porté le poids de la croix n'était plus qu'une plaie ;
» toute la partie supérieure était couverte de meurtrissures ;
» et l'on voyait au côté droit la large blessure où était entrée
» la lance qui avait percé le cœur de part en part. Marie lava
» toutes ces plaies. Magdeleine, à genoux, l'aidait à accomplir
» ces pieux devoirs, et pour la dernière fois elle baignait de
» ses larmes les pieds du Seigneur et les essuyait de ses
» cheveux.

» La tête, la poitrine et les pieds de Jésus étaient lavés ; le
» saint corps d'un blanc bleuâtre, couvert de tâches brunes à
» l'endroit des plaies, et de plaques rouges là où la peau avait
» été enlevée, reposait encore entre les bras de Marie. Elle
» recouvrit avec un linge les parties lavées, et se mit à embaumer
» toutes les plaies. Les saintes femmes s'approchèrent
» successivement d'elle et lui présentèrent, à genoux, une
» boîte dans laquelle elle prenait avec l'index et le pouce de la
» main droite le baume précieux dont elle se servait pour oindre
» les blessures. Elle oignit les cheveux. Elle prit dans sa
» main gauche les mains de Jésus, les baisa respectueusement
» et remplit de parfums les larges plaies des mains ; puis elle
» en remplit les oreilles, les narines et la plaie du côté. Madeleine
» embauma les pieds du Sauveur, puis elle les arrosa de
» nouveau de ses larmes et y tint ses lèvres longtemps collées.

» On ne jetait pas l'eau dont on s'était servi (1) : on pressait
» les éponges au-dessus des outres de cuir, où on la conservait
» précieusement. Je vis plusieurs fois Cassius (Longin) et plusieurs
» soldats aller puiser de l'eau nouvelle à la fontaine de
» Gihon, qui était assez rapprochée. La Sainte Vierge ayant
» oint toutes les plaies, enveloppa la tête de Jésus avec des
» bandelettes, mais elle ne couvrit pas encore le visage. Elle
» ferma les yeux et la bouche de son fils, puis elle embrassa le
» saint corps et laissa tomber son visage baigné de larmes sur
» celui du Sauveur.

(1) Une partie de ces ablutions resta aux mains de Joseph d'Arimatee. Cet autre personnage du Calvaire en laissa dans la Grande-Bretagne, lorsqu'après s'être séparé d'Amator et de Véronique à Soulac, il alla évangéliser cette contrée. On en conserve encore à Bruges (Belgique).

» Alors Jean s'approcha de la Sainte Vierge et la pria de se
» séparer du corps de son fils, afin que l'on put achever de
» l'embaumer avant l'ouverture du sabbat. Marie embrassa
» tendrement le saint corps et lui dit adieu dans les termes les
» plus touchants. Puis Jean, aidé de Joseph et de Nicodème,
» qui attendaient déjà depuis quelque temps, l'enleva des bras
» de sa Mère sur le linge où il était placé, et ils le portèrent au
» lieu où ils devaient achever l'embaumement (1). »

(1) *Douloureuse Passion* (Cath, Emm.) cha. XXXVII, Ed. Poussiègue.



XIV

L'ENSEVELISSEMENT

D'APRÈS les rabbins Jacob et Moïse, l'égyptien, cités par Baronijs, il était d'usage chez les Juifs de laver le corps des personnes mortes. C'étaient les hommes qui rendaient ce devoir aux hommes et les femmes aux personnes de leur sexe. Trois évangélistes disent simplement que Joseph d'Arimatee enroula le corps de Notre-Seigneur dans un *sindon*. S. Jean, qui avait été acteur de cette scène, nous donne quelques détails. C'est lui qui nous apprend que Nicodème et Joseph d'Arimatee employèrent pour l'embaumement environ cent livres d'une mixture d'aloès et de myrrhe. « Ils lièrent le corps de Jésus, » ajoute-t-il ensuite, avec des aromates au moyen de linges, » suivant la coutume d'ensevelir des Juifs (1). »

Le texte de S. Jean n'est en rien contraire à la tradition de Provence et au récit de Métaphraste ; son silence est loin de s'opposer à ce que l'on admette que ce fut la Mère du Sauveur qui donna au chef divin et aux plaies sacrées de Jésus, les soins affectueux décrits par Cath. Emmerich.

Le linge sur lequel Notre-Seigneur fut étendu, couvert de sang, après la descente de la croix, et dans lequel il fut remis entre les bras de sa sainte Mère est, pense-t-on généralement, le S. Suaire de Turin. On y voit dessinées deux empreintes du corps du Sauveur, l'une de la partie antérieure, l'autre de la face postérieure. Quelques auteurs pensent qu'elles ont été formées par le sang même de N. S. Jésus-Christ. Ce linge est très long. Le corps fut d'abord étendu sur le dos, vers une des extrémités de ce drap ; on ramena ensuite l'autre partie sur les pieds, la poitrine et la face.

(1) Jean XIX, 40.

La T. S. Vierge ne fit-elle que laver le chef sacré de Notre-Seigneur ? Ne voulut-elle pas également par respect le revêtir elle-même des premiers linges servant à l'ensevelissement ?

Une partie des usages juifs se sont conservés à travers les siècles et presque jusqu'à nos jours. On lit en effet, dans Dom Calmet (1), parlant de l'ensevelissement des Israélites de son temps : « Ensuite, on lave le corps ; on lui met une chemise et » sur cette chemise, un autre habit de toile fine, dont le défunt » se revêtait le jour de l'expiation solennelle, puis son taled, » qui est une pièce d'étoffe carrée, avec des houppes. Enfin on » lui met un *bonnet blanc* sur la tête, et en cet état il est » enfermé dans le cercueil. »

La chemise dont il est question ici était, à proprement parler, le *sindon* (2). Cath. Emmerich nous raconte que, suivant la méthode de cette époque, commune à presque tous les peuples voisins de l'Égypte, la T. S. Vierge ferma les yeux et la bouche de son divin Fils avec des bandelettes (3). N'est-il pas naturel d'admettre que ce fut aussi Marie, la Mère de Jésus, qui enveloppa de la coiffe ou bonnet son chef auguste ?

C'est dans cet état, la tête ensevelie, les plaies débarrassées des caillots du sang divin, que la T. S. Vierge dut remettre le corps de Jésus à S. Jean, à Joseph d'Arimathie et aux disciples qui devaient achever de le laver, puis l'embaumer, et c'est nécessairement avant de placer le premier suaire de la tête, la Sainte-Coiffe, que chacune des personnes présentes, suivant toujours la coutume des hébreux (4), dut venir déposer un baiser sur le front du Sauveur, pendant qu'il était encore dans les bras de Marie, sa Mère.

Cahors possède cette relique précieuse, unique, la Sainte-Coiffe. La tradition veut qu'elle ait été tissée des propres mains de la T. S. Vierge (5). La Sainte-Coiffe, comme nous

(1) Dissertation sur les funérailles des hébreux insérée dans son commentaire de la Bible.

(2) *Dictionnaire de la Bible*, par dom Calmet.

(3) Les bandelettes de l'ensevelissement étaient en grande partie à Compiègne avant la Révolution.

(4) Cette coutume est signalée par le R. P. Ollivier dans son récent ouvrage sur la *Passion*.

(5) Dominicy (*de Sudario capitis*) rapportant cette tradition l'explique

appelons ce suaire, et comme on l'appelle en langue vulgaire, (1) se compose de huit doubles. Les deux qui recouvrent les autres à l'intérieur et à l'extérieur sont d'une finesse extrême. Chaque double est d'une seule pièce, mais présente une couture, suivant une ligne allant du milieu du front au milieu de la nuque. Cette coiffe se boutonnait sous le menton. Elle recouvrait le front et ne laissait visible que la partie du visage située au-dessous des sourcils. On remarque sur cette sainte relique un grand nombre de taches de sang, dont une douzaine environ assez considérables. Les deux plus importantes sont situées à l'intérieur, du côté droit. Elles ont toutes deux 25^{mm} de longueur, elles traversent les huit doubles. L'une d'elles a près de 14^{mm} de largeur. Ces taches d'une si grande étendue et en si grand nombre, prouvent d'une manière irréfutable que la Ste-Coiffe (2) a été placée sur la tête adorable du Sauveur immédiatement après qu'elle fut lavée et avant qu'on procédât à l'embaumement. En effet, le premier phénomène produit par l'application des matières qui furent employées est la coagulation du sang. Leur action prolongée finit même par emmener la dessiccation complète du cadavre.

Les Juifs avaient emprunté aux Egyptiens l'usage d'embaumer les cadavres; mais leur méthode était bien différente. Ils ne momifiaient pas les corps. Ils se contentaient de les envelopper d'aromates, afin d'en retarder seulement la putréfaction. Malgré cela, à l'époque dont nous parlons, les funérailles, à cause du luxe qu'on déployait surtout dans l'embaumement, étaient devenues si dispendieuses, que les parents s'enfuyaient et

au moyen de la prescience de la T. S. Vierge. Ce qu'il y a de noble dans la tête de l'homme, siège de l'intelligence, expliquerait facilement cet acte de prévoyance de la Mère de Jésus.

(1) En latin la Sainte-Coiffe se nommait *Cusa*, *Chusa* ou *Tusa*, mot qui vient du syriaque et qui a la même signification que *sularium*.

(2) La Sainte-Coiffe fut montrée à Chapollion le jeune qui déclara qu'elle était bien de l'époque de N. S., comme tissu et comme forme. Les taches furent également soumises à un examen consciencieux. Les experts déclarèrent que c'était bien des taches de sang. Les Petits-Bollandistes, tom. XVI, pag. 116 n'hésitent pas à la considérer comme l'un des plus précieux suaires. Les dimensions de la Sainte-Coiffe sont celles d'une magnifique tête ovale.

abandonnaient le corps des défunts. D'après les mêmes rabbins, Jacob et Moïse, peu de temps avant la venue de Notre-Seigneur, le grand-prêtre, Gamaliel l'ancien, avait, afin de faire cesser ce scandale, fixe une somme qu'on ne devait pas dépasser.

Pour l'ensevelissement de Notre-Seigneur, on ne tint pas compte de cette défense. On employa à profusion les matières précieuses et les étoffes de prix. Les ouvrages de médecine grecs (1) nous apprennent que six livres d'aromates suffisaient pour embaumer un corps. Pour Notre-Seigneur, on employa cent livres d'aloès ou de myrrhe. Faut-il s'étonner alors de la grande quantité de linges qui furent employés et du grand nombre de suaires qu'on vénère comme ayant servi à envelopper le corps (2) ou la tête (3) de Notre-Seigneur.

L'embaumement fut fait par Joseph d'Arimathie, aidé de Nicodème, de S. Jean et des disciples fidèles qui se trouvaient sur le Calvaire. La T. S. Vierge présida encore à cette lugubre opération. Les saintes femmes prêtèrent leur concours pour préparer les parfums et les suaires, d'autant plus que l'ensevelissement dut s'effectuer avec une grande promptitude à cause de l'approche du sabbat.

La tradition presque universelle a gardé le souvenir du cortège entourant Marie, ou précédant le corps de Jésus porté dans la grotte qui devait servir de sépulcre au Sauveur. Partout où est représenté cette scène, Véronique y figure parmi les personnages importants.

(1) Aétius l'ancien,

(2) Les suaires de Besançon, de Compiègne, de Cornéli-Munster (près Aix-la-Chapelle).

(3) Les suaires de S. Jean de Latran, de Cornéli-Munster, de Cadouin (Dordogne). Ces trois suaires ont la forme d'un linge rectangulaire. On conserve à Carcassonne un autre remarquable suaire de la tête, le *Saint Cabouin*. Il a la forme d'un sac ; il se liait autour du cou au moyen d'une coulisse.

Tous ces linges ne servaient qu'à retenir les aromates autour du corps dont les membres étaient maintenus en place par des bandelettes. Les dimensions du suaire de la tête de Cadouin portent à croire que c'est celui qui fut placé par dessus tous les autres. Tous ces linges étaient consolidés au moyen de bandes de toile. La simplicité de ce mode d'embaumement explique la rapidité avec laquelle il fut pratiqué.

Le grincement d'un cercueil contre les parois d'une fosse est le bruit le plus horrible qu'on puisse entendre. C'est le signal du dernier déchirement du cœur, de la dernière séparation.

Marie, la Mère de Jésus, sublime jusqu'à la fin, donna l'exemple du courage. C'est à sa suite que Magdeleine au désespoir, Véronique en pleurs, leurs compagnes désolées et les disciples attristés sortirent du sépulcre.

Le sacrifice était complet. Les saintes femmes se décident enfin à quitter ces lieux si tristes. Elles se séparent et la plupart se rendent au Cénacle. D'après bien des auteurs, la T. S. Vierge resta dans une habitation non loin du tombeau de son Fils, jusqu'à la résurrection (1), ayant avec elle quelques-unes de ses compagnes les plus dévouées.

Les saintes femmes n'assistèrent pas à la mise des scellés.

Les précautions prises par les Juifs pour éviter le rapt du corps de Jésus qu'ils craignaient, disaient-ils, furent encore plus grandes qu'on ne le croit généralement.

« On imprima d'abord sur le sépulcre les sceaux publics, » nous raconte Nicéphore (2); une garde militaire, composée » de soldats étrangers, veillait tout auprès sur la conservation » du sceau. En outre, on mit la grande pierre à l'entrée du » sépulcre. Les anciens nous ont transmis que les Juifs, au » moyens de certains instruments de tailleurs de pierre, trans- » percèrent la pierre qui avait été posée sur le sépulcre pour la » fermer et celle qui vers le bord supérieur du monument s'y » joignait par dessus. Ensuite, par ces deux trous, ils passèrent » un grand morceau de fer, qu'avait fourni un artisan du voi- » sinage ; ils le tournèrent en forme de cercle ou d'anneau ; ils » attachèrent fortement l'une et l'autre extrémité. Ils les cor- » delèrent avec soin, en sorte que cette pierre, fortement » fixée, ne pouvait en aucune manière être ôtée, ni être remuée » par aucun moyen (il n'eut été possible de la déranger que » par l'emploi de l'art et de la force, ou en brisant nécessaire- » ment le fer, ou en rompant la pierre); ce fut après avoir ainsi » muré le sépulcre avec grand soin et après y avoir apposé

(1) Métaphraste, S. Ambroise, S. Bonaventure.

(2) Liv. 1, chap. 32.

» le sceau et placé une garde convenable, qu'ils s'en retournèrent. Bède (*De locis sanctis*, c. 29) dit que de son temps on montrait encore ces liens de fer dans la pierre qui avait été superposée au monument. »

Ces mesures exagérées, eu égard au peu de courage des apôtres et de bien des disciples pendant la Passion, n'avaient guère leur raison d'être. Il fallait les justifier. Un seul homme, dans les scènes d'horreur qui venaient de se dérouler, avait fait preuve de hardiesse, c'était Joseph d'Arimatee. Déjà, dans le sanhédrin, il avait osé prendre parti pour Jésus. Aussi les pharisiens et les princes des prêtres furent-ils heureux de trouver une occasion de se venger, de satisfaire leur haine et leur dépit. Sous le faux prétexte que, plus que tout autre Joseph d'Arimatee, à qui d'ailleurs appartenait le sépulcre, serait en mesure de dérober le corps de Jésus, ils donnent ordre, dans la nuit qui suit la mort du Sauveur, de s'emparer de ce disciple (1). Ils le font saisir et l'enferment dans une des tours fortifiées de Jérusalem.

(1) Évangile de Nicodème. S. Grégoire de Tours. Baronius.



L'AGE DES DEUX ÉPOUX

LA chronologie de l'Évangile a depuis des siècles été l'objet de travaux remarquables, qui ont acquis dans ces derniers temps une importance de plus en plus grande.

Denys le Petit (1) fut le premier à introduire l'usage, vers le commencement du vi^e siècle, de compter les années à partir de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il plaça cet événement à l'an 754 de la fondation de Rome (2). Cette manière de calculer est celle que l'on suit encore de nos jours. Depuis près de deux cents ans, on a reconnu qu'elle était erronée. Les premières recherches établirent facilement que Notre-Seigneur était né au moins quatre ans avant l'ère actuelle. Les travaux ultérieurs montrèrent bientôt que ce nombre était encore trop faible et devait être porté à sept.

Le personnage qui sert de liaison entre l'Évangile et l'histoire du monde romain, c'est Hérode, que quelques-uns appellent le Grand.

Il était fils d'Antipater, cet ambitieux qui, en suscitant des discordes entre les deux frères Hyrcan et Aristobule, les derniers descendants des Asmonéens, occasionna la prise de Jérusalem par Pompée et fut plus tard fait gouverneur de cette contrée par Jules César. A la mort de son père, qui périt assassiné, Hérode lui succéda. Grâce à la protection d'Antoine et d'Auguste, il fut nommé roi du pays qu'il administrait.

(1) Denys, surnommé le Petit, à cause de sa taille, était un moine originaire de Scythie. Il vint à Rome au commencement du vi^e siècle et mourut sous le règne de Justinien.

(2) La 46^e de Père Julienne.

A Rome où il s'était rendu pour obtenir ce titre, par son or et ses bassesses, Hérode avait vu les théâtres, les arènes, les bains et tous les moyens usités pour amuser le peuple. Il se hâta à son retour d'en doter la Palestine.

Ce prince fut d'une tyrannie sans exemple. Il noya la Judée dans le sang, faisant mettre à mort son beau-père, sa femme, sa belle-mère, trois de ses fils. Il avait donné l'ordre de faire mourir à ses funérailles tous les nobles de son royaume qu'il avait fait venir à Jéricho et qu'il tenait enfermés. Ses débauches étaient à la hauteur de ses autres crimes. Perdu d'orgueil, il voulut se faire passer auprès des Juifs pour le Messie. C'est ce monstre qui ordonna le massacre des Innocents. Le canon des Abyssins porte le nombre des victimes d'Hérode, dans cette circonstance, à quatorze mille.

La main de Dieu ne laissa pas ces forfaits impunis. Hérode fut atteint d'une horrible maladie. Tombant, vivant encore, en putréfaction, il mourut cinq jours après avoir fait mettre à mort l'un de ses fils, Antipater.

Tous ces détails sur Hérode nous ont été conservés par un auteur non suspect, l'historien juif Josèphe (1), dans ses *Antiquités* et dans sa *Guerre de l'Indépendance*. Bien des passages de cet ouvrage ont servi à corroborer l'Évangile et à l'expliquer. C'est au moyen du récit de la mort d'Hérode, entre autres, que l'on a pu déterminer d'une manière à peu près précise la date de la naissance de Notre-Seigneur.

Josèphe, s'appuyant sur les commentaires de Nicolas Damascène (2), nous apprend que quelques jours avant la mort d'Hérode eut lieu une éclipse de lune visible à Jérusalem (3). Les calculs astronomiques ont fixé la date de ce phénomène à la nuit du 12 au 13 mars de l'an 750 de la fondation de Rome, de une heure huit minutes à quatre heures douze minutes (4).

(1) Josèphe naquit à Jérusalem. l'an 37 de l'ère chrétienne. Il assista au siège de Jérusalem par Titus. On ignore l'époque de sa mort, mais l'on conjecture qu'il fut tué par ordre de Domitien, l'an 95. L'élégance de son style l'a fait surnommer le Tite-Live des grecs.

(2) Nicolas de Damas ou Damascène, courtisan d'Hérode et d'Auguste.

(3) Antiquité XVII. 6. 4.

(4) Ideler, (*Handbuch D. chronolog.*)

Le massacre des Innocents ne peut donc pas être postérieur à l'an 750 de Rome, époque de la mort d'Hérode.

Notre-Seigneur fut ramené d'Égypte peu de temps après l'avènement d'Hérode-Archelaüs, fils d'Hérode le grand. La tradition veut que la sainte famille soit restée en Égypte deux ans, ce qui reculerait le massacre des innocents à l'an 748.

Il restait à fixer le temps qui dut s'écouler entre le moment de la naissance du Sauveur et l'arrivée des Mages. On admet qu'il dut être de plus d'une année. Malgré son titre de roi, Hérode n'était que le vassal de l'empereur romain et il n'est pas admissible qu'il se soit permis une exécution si odieuse sans avoir prévenu l'Empereur. Josèphe rapporte le mot devenu célèbre d'Auguste : « J'aimerais mieux être le porc d'Hérode que son fils. » Macrobe (1) [prétend (*Saturnaliorum libri*) qu'il fut prononcé par ce prince en apprenant le massacre des Innocents dans lequel Hérode aurait fait périr deux de ses propres fils. Les négociations durent demander du temps et on s'explique alors qu'Hérode ait fait mettre à mort tous les enfants jusqu'à l'âge de deux ans.

A ces considérations, le docteur Sepp en ajoute d'autres non moins importantes. Ainsi, il établit que le démembrement général, présidé par Quirinus, eut lieu en l'an 747, époque où régnait la paix universelle. Après avoir exposé la question d'une façon magistrale dans les premiers chapitres de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce même auteur termine en disant que « la naissance du Sauveur a eu lieu l'an 747, après la fon- » dation de Rome, c'est-à-dire sept ans 2) plus tôt que ne le » porte la chronologie chrétienne. » Bien que la moins favorable à notre cause, c'est à cette opinion que nous nous rangeons, car elle est la plus sûre.

La discussion relative à l'année pendant laquelle mourut le Sauveur n'est pas moins vive que pour la date de la naissance. Toutefois, la tradition d'après laquelle Notre Seigneur mourut

(1) Macrobe, philosophe païen du v^e siècle.

(2) Le P. Didon, dans sa *Vie de N. S. Jésus-Christ*, Appendice V, tome II, page 448, ne se prononce pas. On trouve pour l'année de la naissance de Notre Seigneur : Au de Rome 747-749, 7 ou 5 ans avant l'ère vulgaire.

à l'âge de trente-trois ans est si répandue, si universellement admise, qu'elle doit être acceptée. Dans ce cas, Notre-Seigneur serait mort au printemps de l'année 26 de notre ère actuelle.

Quel était l'âge de S. Amadour et de S^{te} Véronique à cette époque ?

Nous savons, d'après la tradition, que S^{te} Véronique était de quelques années plus âgée que la T. S. Vierge et que ce fut elle qui l'accueillit au temple. D'autre part, Marie la mère de Jésus, d'après l'opinion la plus reçue, aurait été âgée de quinze ans au moment de la naissance du Sauveur et, par suite, de quarante-huit ans à l'époque de la mort du Divin Maître.

D'après la coutume juive, l'époux avait toujours quatre ou cinq ans de plus que son épouse. Si nous admettons que S^{te} Véronique eut quatre ans de plus que la T. S. Vierge et Zachée cinq ans de plus que son épouse, *en l'an 26 de notre ère*, S^{te} Véronique était âgée de 52 ans et S. Amadour de 57 ans environ.



XVI

APRÈS LA RÉSURRECTION

DANS un petit caveau de la nef de S. Maximin, en Provence, on montre conservé sous un cristal le crâne de S^{te} Marie-Magdeleine. Au front était encore adhérent, au siècle dernier, (1) un morceau de chair portant l'empreinte de deux doigts et qu'on nommait le *Noli me tangere*.

Après la résurrection, Magdeleine affolée à la vue du tombeau vide, encore incroyante, cherchait partout le corps du divin Maître. Elle reconnaît le Sauveur déguisé sous la forme d'un jardinier, elle se précipite vers lui. Jésus l'éloigne, appuie ses doigts sur son front, lui disant : « Ne me touchez pas. » Il l'envoie, messagère, annoncer la résurrection aux apôtres.

Magdeleine revient accompagnée des saintes femmes. Jésus leur apparaît de nouveau. Elles se précipitent à ses pieds et les baisent, d'après le terme employé dans le texte grec de l'Évangile selon S. Mathieu (2).

Véronique n'est pas nommée ; il est cependant impossible de ne pas supposer qu'elle se trouvait dans ce groupe privilégié. Comme ses compagnes, elle fut choisie pour être le témoin de la résurrection auprès des apôtres d'abord, auprès des juifs et des gentils plus tard.

La nouvelle de ce miracle, de ce fait inouï, l'auto-résurrection de Notre-Seigneur, se répandit rapidement dans Jérusalem. Elle parvint jusqu'aux oreilles de Pilate et des princes des prêtres.

D'après la tradition (3), Pilate fit aussitôt appeler Longin à

(1) *Monuments inédits*, par Failon. — (2) Matth. XXVIII. 9.

(3) Évang. de Nicodème. S. Grégoire de Tours. Baronius.

qui avait été confiée la garde du sépulcre et le menaça de sa colère.

Caïphe et les princes des prêtres voulurent de leur côté corrompre les soldats. Ils essayèrent de répandre le bruit que le corps de Jésus avait été dérobé durant le sommeil des gardes.

Pendant la nuit où se produisit la résurrection du Sauveur, un autre prodige avait eu lieu. Les murs de la prison où se trouvait renfermé Joseph d'Arimathie s'étaient entr'ouverts et il avait pu s'échapper.

Aussi, aux demandes de Pilate, lui réclamant le corps de Jésus, Longin se contenta-t-il de répondre : « Remettez nous » Joseph que vous avez enfermé, et nous vous remettrons Jésus » que nous gardions au sépulcre (1). »

Notre-Seigneur semble s'être appliqué à rendre le grand miracle de sa propre résurrection encore plus indiscutable que les autres. C'est au Cénacle, c'est en Galilée, c'est de nouveau à Jérusalem, en présence de tous les disciples, de toutes les saintes femmes que Jésus se montre triomphant, qu'il les enflamme de son amour.

Quarante jours se sont écoulés depuis la Résurrection. Les disciples et les saintes femmes sont réunis dans une agape fraternelle. Jésus apparaît tout à coup au milieu d'eux. Il mange des mets qui sont servis, donne ses derniers conseils et entraîne toute cette troupe fidèle vers Béthanie, son lieu de prédilection.

Ceux qui ont été les témoins des miracles, des souffrances et du triomphe de leur divin Maître reçoivent son adieu. Gardiens de sa doctrine, les apôtres, les disciples, les saintes femmes voient s'élever dans les airs ce foyer ardent de tout amour.

Un auteur, Raban Maur, recueillant avec soin des écrits antérieurs, nous a conservé le tableau de ce qui dut se passer dans ces âmes. C'est le cœur de Magdeleine qu'il nous a dépeint. Par ces flammes, nous pourrions juger de celles qui brûlaient dans le sein d'Amator et de son épouse Véronique.

« Je crois à peine, dit-il, ou plutôt je ne crois pas qu'elle » resta là debout plus longtemps, mais qu'elle tomba en défaillance et presque sans vie, le corps froid, le visage pâle et qu'elle

(1) Evang. de Nicodème, chap. XIII.

» ne revint à elle que pour verser un torrent de pleurs. Marie
 » pouvait-elle, je le demande, se rappeler son bien-aimé et
 » celui qui l'aimait tant, — le Seigneur Jésus, — sans
 » douleur et sans larmes ? Pouvait-elle, dès lors, être un mo-
 » ment sans tristesse, un instant sans langueur, une heure
 » sans pleurs, quoiqu'elle sût qu'elle ne devait pas s'affliger
 » sur elle-même, surtout lorsqu'elle se rappelait la promesse
 » de Jésus, qui avait dit qu'il allait préparer une demeure aux
 » siens, qu'il reviendrait pour les emmener avec lui, afin que
 » là où il est, ils fussent aussi avec lui ? Repassant ces choses
 » en son cœur, Marie changea son deuil en joie ; car, tandis
 » que par une contemplation assidue elle voyait en esprit le
 » Fils de Dieu présent devant elle, Marie tempérât le désir
 » qu'elle avait de sa présence corporelle, se reposant douce-
 » ment dans le suave souvenir du Christ, jusqu'au moment où,
 » après beaucoup de soupirs, après de longs désirs, après la
 » faim la plus grande de la très heureuse vue de Jésus, rassa-
 » siée enfin par la présence de son bien-aimé, elle jouit de ses
 » très suaves et très doux embrassements dans le repos de
 » l'éternelle contemplation. »

C'est ainsi que les disciples aimaient Jésus ; mais cet amour, encore trop humain, devait bientôt être en quelque sorte divinisé. Après la venue de l'Esprit-Saint, il se traduira par des œuvres, par des actes poussés jusqu'à l'héroïsme.

Véronique et Amator firent incontestablement partie des cent-vingt personnes qui, avec la T. S. Vierge et les apôtres, se renfermèrent au Cénacle, « vaquant tous ensemble à l'oraison » avec une grande allégresse...

» A la troisième heure du jour, raconte toujours Raban
 » Maur, l'Esprit-Saint descendit sur eux avec un bruit violent,
 » sous la forme sensible de langues de feu, et ils commencèrent
 » à parler les langues de tous les peuples et à prophétiser
 » Car, dans quelque langue que parlât ensuite chacun ou cha-
 » cune (1) de ceux ou de celles qui composaient cette troupe
 » d'hommes et de femmes, il semblait à tous ceux qui les en-

(1) C'est l'opinion de S. Jean Chrysostome et de S. Augustin.

» tendaient, quelque langage que fût le leur, que c'était dans leur propre langue qu'on leur parlait (1). »

Dans les premiers temps qui suivirent la sortie du Cénacle, S. Amador et S^{te} Véronique semblent s'être attachés tout particulièrement au service de la T. S. Vierge. C'était la tradition et cela ressort du texte même de la vie de S. Amador (2).

Une des principales dévotions de la B. Vierge Marie, après l'ascension de son divin Fils, fut la visite aux lieux sanctifiés par ses souffrances. De là est née la pieuse pratique du chemin de la Croix, à laquelle se trouve intimement lié le nom de S^{te} Véronique à cause de la vi^e station. Le moyen-âge allait plus loin et dans ses Mystères il se plaisait à représenter les deux serviteurs de Marie, Véronne ou Véronique et Amador accompagnant constamment Marie dans ces pèlerinages douloureux et quotidiens.

A la suite de Mgr Cirot de la Ville, nous citons, dans leur naïve beauté, les vers que les auteurs mettaient à cette occasion dans leur bouche. Ils montrent sous quelles couleurs nos deux saints personnages étaient entrevus par les fidèles de ces siècles de foi, beaucoup plus rapprochés que nous des origines du christianisme et possédant une infinité de documents, malheureusement perdus aujourd'hui.

La T. S. Vierge veut, pour la première fois, se rendre à la montagne du Calvaire. S^{te} Véronique cherche à l'en détourner.

VÉRONNE

Si nous perdons votre douce présence (3)
 Qui pourra vos cœurs illuminer
 En charité et en vraie innocence
 Et qui vaut plus qu'on ne saurait donner,

(1) Raban Maur, chap. XXXIV.

(2) Poussant trop loin ses déductions, le P. Odon de Gissey, dans son histoire de N.-D. de Roc-Amador, veut que Zachée et Véronique aient été les domestiques de S. Joseph et de la T. S. Vierge à Nazareth. C'est exagéré. S'appuyant sur l'évangile apocryphe de l'enfance de Jésus, ce même auteur admet que Zachée fut en quelque sorte le précepteur du Sauveur et lui enseigna à lire. Les puérilités que renferme le contexte, rendent les faits contenus dans cet ouvrage apocryphe presque complètement inadmissibles.

(3) Nous avons traduit ces vers en français moderne afin que tous les lecteurs pussent les comprendre. Nous nous sommes efforcé de conserver le plus possible leur rythme primitif.

Lys précieux, digne de couronner (1)
 Rose odorante, fleur de virginité.
 Nous voulez-vous sitôt abandonner,
 Miroir parfait de toute sainteté.
 Lors grand pitié vous nous ferez
 De voir votre contenance
 Car par dure doléance
 De pleurer ne cesserez
 Quand vous aurez la souvenance
 De sa douleur et grand'souffrance.
 Néanmoins à votre plaisance
 Nous servirons je vous assure.

La T. S. Vierge persévérant dans sa résolution, Véronique continue :

Chère maîtresse ils sont tous prêts
 Pour vous compagnie tenir.
 Joseph (2), il vous faut venir
 Et (3) votre sainte compagnie
 Avec la Vierge Marie
 Qui veut un peu voyager.

AMADOUR

Quant à moi je ne manquerai point
 Au chemin je serai des premiers. . .

VÉRONIQUE

C'est très bien dit, je lui dois dire
 Pour lui donner espoir en l'âme.
 Partez quand vous plaira, Madame,
 Je tiens chacun pour apprêté.

MARIE

Partons car j'ai grand'volonté.
 D'aller visiter ces saints lieux.

Un peu plus loin on trouve :

AMADOUR. voisin

Servir je la veux de corps et d'âme
 Tant que j'aurai la vie au corps.

(1) Servir de couronne.

(2) Le Juste. — (3) Avec.

VÉRONNE

Si très-grand (1) vouloir m'en a pris
 Que peu le vous saurais-je dire (2).

Ce poème, composé de 61,908 vers, débités par 494 personnages, est intitulé : *Fainctes qu'il faudra faire pour les mystères des Actes des Apostres*. S^{te} Véronique et les saintes femmes en prennent deux mille deux cent vingt.

(1) Si très-grand. Double superlatif depuis longtemps inusité

(2) Triomphant mystère des Actes des apôtres, traduit fidèlement à la vérité historique écrite par S. Luc à Théophile et illustre des légendes authentiques et vies de saints reçues par l'Eglise. — Ms. de la Bible de Bourges. petit in-12. en parchemin de 49 feuilles. — Publié dans les *Ann. Archeol.* 1853, p. 23, 52 ; 1854. p. 76, 81.



XVII

TIBÈRE

PENDANT la vie publique de N. S. Jésus-Christ, régnait à Rome un tyran, Tibère. Il était né l'an 712 de la fondation de Rome. Son père, Tib. Claudius Néro, avait répudié sa femme Livia Drusilla pour lui permettre d'épouser Auguste. Ce divorce fut la cause de la fortune de Tibère. Il renvoya d'ailleurs lui-même plus tard Vipsania sa femme, qu'il aimait, pour épouser Julie, la fille du même empereur Auguste et se rapprocher ainsi davantage de la famille impériale. Tombé en suspicion quelque temps plus tard, il se retira dans l'île de Rhodes où l'accompagna son astrologue Thrasyllle. C'est là que Tibère commença à s'abandonner aux plus exécrables passions. Après cinq ans d'exil, il revint à Rome, l'an 755. Deux ans après, il était adopté par l'empereur Auguste.

Sans posséder la prévoyance des anciens généraux, Tibère n'était pas dépourvu de bravoure. Il l'avait montré avant son départ pour Rhodes, dans les guerres qu'il avait soutenues en Orient, en Germanie, en Pannonie, en Dalmatie contre les Barbares. Après son retour en 761, il remportait de nouvelles victoires dans les trois dernières de ces provinces.

Ces succès furent pour Tibère un acheminement vers l'empire. Drusus, son frère, venait de mourir. Auguste vieillissait. Son fils adoptif devenait l'unique soutien de l'empereur décrépité, ne songeant plus qu'aux embellissements et, tardive autant qu'inutile précaution, à la moralisation de Rome.

A l'annonce des succès de Tibère, la cour et la ville avaient tressailli de joie. Auguste avait décerné le triomphe à son fils adoptif. Livie voyait son rêve se réaliser. C'est à ce moment que le vieil empereur, âgé de 70 ans, dut associer Tibère à l'empire.

Le fait de cette association de Tibère à l'empire est indiscu-

table. On lit dans Tacite : « Quand la mort de Drusus ne lui » eut plus laissé de beau-fils que Tibère, tout reflua vers ce » dernier. Il est nommé fils d'Auguste, *associé à l'empire* et à » la puissance tribunitienne, présenté en pompe à toutes les » armées (1). »

D'après le texte de S. Luc (2), c'est la quinzième année du règne de Tibère que commença la vie apostolique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette date précise a été en grande partie la cause de l'erreur commise par Denys le Petit en fixant l'an 1 de notre ère à l'an 754 de la fondation de Rome.

Il était d'usage, surtout en Orient, de compter les années du règne de Tibère à partir de son association à l'empire et non de la mort d'Auguste, comme l'a démontré Wieseler (3), en s'appuyant sur des inscriptions et sur des médailles. De là est venue la confusion. D'autre part, la date précise de l'association de Tibère à l'empire n'a pas été formellement indiquée par les auteurs anciens. On en est réduit à des conjectures. Ceux qui veulent que l'erreur de Denys le Petit n'ait été que de 4 à 5 ans, ne peuvent guère trouver l'an 764 de Rome un fait qu'on puisse considérer comme un acte réel d'association de Tibère au souverain pouvoir. Bien qu'admettant l'an 747 pour celui de la naissance du Sauveur, le docteur Sepp, pour accepter cette année 764 comme la première de l'association de Tibère, fait mourir Notre-Seigneur à l'âge de 36 ans, ce qui est contraire à toutes les traditions.

D'après notre manière de compter, la 34^e année de l'âge de N. S. Jésus-Christ correspond à l'an 779 de la fondation de Rome et la première année de sa prédication à l'an 776. Cette dernière année doit être la quinzième de l'association de Tibère à l'empire. Cet acte doit donc avoir eu lieu l'an 762.

C'est précisément cette année-là que Tibère remporta les victoires pour lesquelles le triomphe lui fut décerné. Tacite dit clairement que Tibère, après la mort de Drusus, fut d'abord associé à l'empire et ensuite présenté en pompe à toutes les armées.

(1) Liv. I, 3. — (2) Luc III, 1.

(3) Beitræge Zur richtig. Würdigung der Evangelien 1869.

Cinq jours après que Germanicus eut annoncé à Rome la soumission de la Pannonie et de la Dalmatie par Tibère et que ce dernier eût été, d'après toutes les probabilités, associé à l'empire, la nouvelle d'un épouvantable désastre, la défaite de Varus, vint accabler de douleur le vieil empereur. On connaît le désespoir et le découragement d'Auguste. Tibère resta quelques mois loin de Rome, où l'attendait le triomphe, pour s'opposer, s'il était nécessaire, à l'attaque des ennemis. Ce ne fut que l'année suivante qu'il fut, à Rome, présenté solennellement à l'armée et au peuple comme le futur successeur d'Auguste.

On trouve en effet, dans Suétone (1), que sous les consuls P. Cornelius Dolabella et C. Junius Silanus (2), Tibère rentra à Rome vainqueur de la Dalmatie. A cause de la tristesse de la cour et de la ville, occasionnée par la défaite de Varus, il refusa les honneurs du triomphe qui lui avaient été décernés l'année précédente. Mais l'Empereur voulut que Tibère reçut cependant à son entrée quelque sorte de distinction. Dans l'enceinte du parc où le peuple romain allait donner ses suffrages, Auguste fit dresser une estrade, sur laquelle on posa quatre chaises curules. Tibère s'y montra revêtu de la robe consulaire et couronné de lauriers, ornement qu'il avait pris avant que d'entrer dans la ville. Il reçut les félicitations des sénateurs et des autres corps de l'Etat. Ensuite Auguste lui-même parut sur la tribune préparée, s'assit sur une des chaises du milieu, Tibère sur l'autre et les deux consuls à leurs côtés. On délibéra s'il n'était pas à propos de donner à Tibère un surnom honorable. Les uns voulaient qu'on l'appelât le *Pannonique*, les autres l'*Invincible*, d'autres enfin le *Pieux*. Auguste n'agréa aucune de ces démonstrations : « Mon fils, dit-il, portera après ma mort un nom plus glorieux que celui dont on veut l'honorer. » Pouvait-on plus clairement faire entendre qu'il le destinait à l'empire et qu'il aurait après lui le surnom d'Auguste. Dès ce moment, le vieil empereur n'eut plus rien tant à cœur que de rendre Tibère assez illustre pour le faire monter sur le trône sans contradiction.

(1) Suét. l. 3, c. 17. — (2) Consuls, l'an de Rome 763.

Dans l'incertitude où l'on est du moment précis où Tibère fût associé à l'empire, il n'y a sûrement aucune témérité à admettre que ce fut dans les circonstances particulières que nous venons de décrire, quelques jours avant la défaite de Varus. Ce désastre ne dut que corrober Auguste dans sa résolution. La cérémonie signalée par Tacite ne peut être que celle qu'a décrite Suétone.

Auguste mourut le 19 août de l'an de Rome 767, le 14^e de l'ère vulgaire, à l'âge de 76 ans.

Au commencement de son règne, Tibère se montra modéré et même plein de déférence pour le Sénat. Peu à peu le monstre avide de sang apparut au grand jour. Agrippa, fils de Julie, Germanicus, Drusus, fils et gendre d'Agrippa, disparurent successivement. Tibère, chaque fois, fut soupçonné d'avoir commis un crime. Le Sénat s'avilit dans la suite et devint un foyer de délation. Impérieux quand il s'agissait de lui demander une victime, Tibère laissa cependant à ce Corps une certaine autorité dans les questions de détail.

La peur a toujours été le châtiment des tyrans. Il leur faut des soutiens et des complices. Tibère les trouva dans l'astrologue Thrasyllé et dans l'atroce Séjan. La superstition est le refuge de ceux que le remords bourrelle. Ils veulent se rassurer à tout prix par des considérations supra-naturelles des craintes qui les poursuivent, des remords que Dieu suscite. Aussi rusés que cruels, ils cherchent, d'autre part, un bras qui frappe à leur place jusqu'au jour où le plat valet, l'instrument, tombe à son tour sous les coups du maître qui le poussait, dont il était le lâche complice et quelquefois l'instigateur.

L'Empereur s'approchait de sa 68^e année. « Les difformités » de la vieillesse, son grand corps grêle et voûté, sa tête chauve, » son visage couvert d'ulcères et souvent d'emplâtres faisaient » honte au prince (1). » Le séjour de Rome devenait d'ailleurs dangereux pour Tibère à cause des innombrables victimes qu'il y avait faites. Séjan avait intérêt à éloigner le prince d'une ville dans laquelle il pourrait gouverner en maître absolu durant son absence. Ce favori décida Tibère à quitter la capitale

(1) Tacite, liv. IV, 57.

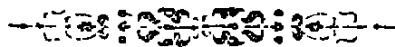
de l'Empire. L'Empereur partit l'an 770 de la fondation de Rome (2), le 26^e de notre ère, aux approches des grandes chaleurs, quelques mois après la Passion de N. S. Jésus-Christ. Il se rendit en Campanie sous le prétexte de dédier le temple de Jupiter à Capoue et celui d'Auguste à Nôle.

« Le cortège de Tibère ne fut pas nombreux. Nerva, sénateur consulaire et habile jurisconsulte, Atticus, chevalier romain distingué, et Séjan, composaient toute sa suite, avec des littérateurs, grecs la plupart, dont l'entretien l'amusa (3). »

Les astrologues annoncèrent que Tibère ne reviendrait pas à Rome. En effet, il ne reparut que deux fois sous ses murs, et sans oser pénétrer dans l'intérieur de la ville.

(2) Tacite. Ann. liv. IV. 58.

(3) Sous les consuls Lentulus et Calvinus. Tacite. Ann. liv. IV, 46, 57.



XVIII

GUÉRISON DE L'EMPEREUR

LA renommée ayant répandu à peu près partout, dit le grave et consciencieux historien Eusèbe, le bruit de la résurrection miraculeuse du Sauveur et de son ascension dans le ciel; comme *c'était l'ancienne coutume* que les gouverneurs de province envoyassent à l'Empereur la relation de tout ce qui arrivait de nouveau dans leur gouvernement, afin qu'il ne se passât rien dont il ne fut informé, Pilate fit savoir à Tibère la résurrection du Sauveur, qui était connue de tout le monde en Palestine. Il lui marqua aussi qu'il avait appris que Jésus avait fait beaucoup d'autres miracles, et comme quoi, depuis sa résurrection, la plupart le regardaient comme un Dieu (1). »

Le rapport du gouverneur de la Judée à l'Empereur portait le nom d'*Actes de Pilate*. Son existence est affirmée par S. Justin (2), Tertullien (3), Paul Orose (4), S. Jérôme (5), S. Epiphane (6). Le texte authentique en est perdu.

Au moyen des paquebots-postes (*naves tabellariae*), l'Empereur se tenait en relation constante et suivie avec les gouverneurs de province. Il est, par suite, plus que probable que Tibère fut mis au courant de ce qui se passa dans le gouvernement de Pilate non seulement après la Passion, mais dès les premières années de la vie évangélique du Sauveur.

Tibère était superstitieux et constamment entouré d'astrologues.

Tacite, comme on l'a vu précédemment, nous apprend d'au-

(1) Liv. II, chap. 2. — (2) Apol. 2, p. 75 et p. 84. — (3) Apol., c. 21. — (4) Liv. VII, c. 2. — (5) Version latine d'Eusèbe, année 36. — (6) Heres., 50

tre part, qu'en l'année 26 de notre ère, l'Empereur souffrait d'une maladie qui lui dévorait le visage. La tradition (1) nous dit que c'était une espèce de lèpre, conséquence de ses débauches, répandue non seulement sur la face, mais encore sur plusieurs autres parties de son corps.

Tibère ayant été informé des merveilles qu'accomplissait N. S. Jésus-Christ, « sur le champ, appelle quelques officiers » de sa cour, entre autres Volusien, et leur ordonne de partir » sans délai pour la Judée, afin d'obtenir de ce médecin surnaturel la guérison de sa maladie.

» Les députés partirent, mais Notre-Seigneur était mort » lorsqu'ils arrivèrent. Ne pouvant voir celui qu'ils étaient » venus chercher, — qui après être ressuscité était monté au » ciel, — ils apprirent qu'une dame nommée Bérénice conser- » vait un linge sur lequel le Thaumaturge avait imprimé son » portrait avec son sang, au moment où il allait au supplice. » Leur premier soin fut de trouver cette dame. Elle leur mon- » tra le précieux voile, renfermé dans une riche cassette ; mais » à aucun prix elle ne voulut se séparer de son trésor. Crai- » gnant avec raison d'être mal reçus de leur maître, si le but » de leur mission était tout à fait manqué, ils prièrent Bérénice » ou lui ordonnèrent de les accompagner à Rome avec la véné- » rable relique. Elle céda à leurs instances.

» Introduite devant Tibère, Bérénice lui découvrit le saint » voile, dont l'attouchement le guérit de la lèpre (2). »

La même tradition rapporte que Volusien, qui était contrefait, fut lui-même débarrassé de la difformité dont il était atteint.

« Tibère, raconte Paul Orose, présenta la relation de Pilate » au Sénat en s'y montrant favorable, et désirant que le Christ » fut reçu au nombre des dieux. Le Sénat, indigné de ce que,

(1) Marianus Scot., chronique an 39, d'après S. Méthodius, évêque de Tyr. — Math. Uvest. — Martyrologe de Galésinus. — Ferrarius. — Florarium MS. Sanctorum.

(2) Mgr Gaume. — *Biographies évangéliques*, d'après les auteurs précédemment cités. — Cette même histoire se lit dans un manuscrit conservé dans la *bibliothèque vaticane* du seigneur Nicolas au n° 3851. Nous aurions voulu le citer en entier, mais sa longueur, due à des embellissements inutiles et *erronés*, nous en ont empêché.

» selon la coutume, on n'avait pas commencé par lui déférer
 » tout d'abord cette affaire touchant un nouveau culte, refusa
 » la consécration (1) du Christ et fit un édit qui chassait les
 » chrétiens de la ville. Séjan, en particulier, était très hostile
 » à la religion nouvelle; mais Tibère fit un autre édit qui
 » menaçait de mort les accusateurs des chrétiens. »

A quel moment fut guéri Tibère ?

L'an 26, quelques mois après la mort de Notre-Seigneur, Tibère quitte Rome pour toujours. Il reste en Campanie jusqu'à la fin de l'an 27. A l'approche de l'hiver, il se retire définitivement dans le délicieux séjour de Caprée, qu'il ne tarde pas à transformer en un lieu infâme et inabordable. Tibère ne quittera que trois fois cette île; en l'an 32 (2), une année après la disgrâce et le supplice de Séjan, en 36 (3), année qui précéda sa mort et l'année de sa mort.

C'est sur la fin de l'an 26 de notre ère, ou au plus tard dans les neuf premiers mois de l'an 27, que l'Empereur dut être guéri. Cette époque correspond à une atténuation dans la tyrannie de ce prince et à une certaine reprise d'énergie de la part du Sénat. On s'explique alors que ce corps, si déchu, ait osé ne pas obéir servilement à Tibère dans une question de détail, d'apothéose. L'ingérence de Séjan dans la décision du Sénat, fixe, en outre, nécessairement ce fait à une époque antérieure à l'an 31, date de la mort de ce courtisan.

Tertullien et Orose, parlant du désir de Tibère d'élever N. S. Jésus-Christ au rang des dieux de l'empire, ne signalent pas, il est vrai, sa guérison miraculeuse; mais S. Méthodius est formel et la donne comme motif de la démarche de l'Empereur auprès du Sénat.

Dans l'île de Caprée, Tibère se livra aux plus hideuses débauches. Quand, l'année 32, l'Empereur reparut sous les murs de Rome, sans oser y pénétrer, il était parvenu au comble de la tyrannie et avait atteint les derniers degrés de la dépravation.

(1) *Consecratio*, l'apothéose, la mise au rang des dieux.

(2) Sous le consulat de Cn. Donitius Ænobarbus et de A. Vitellius.

(3) Sous les consuls C. Cestius Gallus et M. Servilius Nonianus.

C'est à ce moment que Tacite en fait le tableau (1). Pour se mettre à l'abri de son inconcevable corruption, les plus illustres dames romaines n'ont d'autre ressource que le suicide (2). Des détails contenus dans Suétone (3) prouvent qu'en ce moment il n'était nullement atteint de la lèpre. En l'année 36, l'Empereur osa à peine s'approcher de la ville éternelle; un mauvais augure l'en détourna. L'arrivée de l'hiver l'obligea d'ailleurs à retourner à Caprée dont le climat était plus doux. Il s'était rendu en Italie pour hâter l'exécution d'ordres tyraniques et sanguinaires. En 37, lorsque Tibère débarqua de nouveau sur les côtes de l'Italie, il n'était plus qu'un vieillard décrépît. Un léger refroidissement va le faire tomber en consommation. Il affectera vainement de se livrer plus que jamais au débordement de ses passions. Il meurt, le 16 mars (4), à l'âge de 78 ans.

La guérison de Tibère par la Sainte-Face, portée et tenue par S^{te} Véronique, n'a pu avoir lieu, eu égard au caractère du prince, à son état de santé physique et de corruption morale, ni l'an 32, ni l'an 36, ni les quelques mois qui précédèrent sa mort.

Les faits relatés dans les Actes de S. Amadour, comme on le verra incessamment, imposent, pour l'époque de la guérison de Tibère, l'intervalle de temps compris entre le milieu de l'an 26 (5); année de la Passion et la fin de l'an 27. Il en est de même de l'histoire profane. Ce synchronisme est remarquable.

Dans tous les cas, quelle que soit la date acceptée, Tibère ne peut pas avoir été guéri dans la Ville-Éternelle, mais en Campanie. D'après Tacite, l'Empereur quitta Rome la figure couverte d'emplâtres. Vouloir que S^{te} Véronique ait pénétré dans l'île de Caprée, serait la dernière des absurdités.

S^{te} Véronique s'est-elle fixée à Rome après la guérison de

(1) Liv. VI. 1. — (2) La mort de Mallonia; Suétone, *In Tiber.* 45. — (3) Id.

(4) D'après Tacite et Suétone. Il y a des variantes, mais cette date est la plus probable.

(5) Nous n'avons pu que signaler les preuves d'après lesquelles cette année 26 doit être considérée comme celle de la mort de N. S. Elles sont exposées tout au long dans l'ouvrage de Henri Saulemanti (*De vulgaris errorum emendatione*).

Tibère, ou bien est-elle retournée immédiatement en Palestine ?

Depuis la conquête de l'Orient, les Egyptiens et les Juifs étaient nombreux à Rome. Ils cherchaient même à faire des prosélytes. Sous le règne de Tibère, une dame romaine fut victime d'un attentat pendant les mystères d'Anubis, dans le temple des Egyptiens, à Rome (1). Un Juif suborna également une riche matrone et l'engagea à faire don d'une partie de sa fortune au temple de Jérusalem. Ces deux faits produisirent un grand scandale. L'an 21 de notre ère, « on s'occupa, dit Tacite » (2), de purger l'Italie des superstitions égyptiennes et judaïques. Quatre mille hommes de race d'affranchis, imbus de pratiques étrangères et en âge de servir, furent envoyés, par un décret du Sénat, en Sardaigne, pour y être employés contre les brigands de l'île ; et, si l'insalubrité de l'air venait à les faire périr, on était consolé d'avance. On fixa aux autres un terme pour quitter l'Italie ou leurs rites profanes. »

Philon (3) rapporte que Séjan ne fut pas étranger à cette mesure et qu'on ne se départit à Rome de cette rigueur contre les Juifs qu'après sa mort.

Orose et S. Jérôme semblent dire qu'il y avait déjà quelques chrétiens (4) dans Rome. C'est impossible. Malgré la reconnaissance, d'ailleurs fort douteuse, de Tibère, la haine et la persécution dont les Juifs étaient l'objet, s'opposent à ce que S^{te} Véronique ait pu, ainsi isolée, s'établir en Italie. Elle revint en Palestine, auprès de la T. S. Vierge, des apôtres et de son époux Zachée.

Cédrénus (5) prétend que S^{te} Marie-Magdeleine accompagna S^{te} Véronique à Rome pour accuser Pilate. En dehors du peu

(1) Suétone, *in Tib.* — Josèphe, liv. 18., c. 15.

(2) Liv. II. 85.

(3) Philon, historien juif, né, croit-on, l'an 30 avant J.-C., mort centenaire, auteur du *Liber adversus Flaccum* que l'on croit être un fragment d'un écrit plus considérable contre Séjan.

(4) Aucun gentil n'avait encore été converti. Le décret du Sénat dont parle Orose (voir pag. 76) et à sa suite S. Jérôme, n'était que préventif.

(5) George Cédrénus, moine grec du II^e siècle, auteur d'une chronique ou histoire universelle, compilation sans critique, où l'on trouve parfois des contes absurdes.

de créance que mérite cet auteur, il répugne de supposer que la ravissante châtelaine de Magdalum, âgée de moins de 25 ans, ait pu se trouver en présence d'un monstre tel que Tibère. S^{te} Véronique, femme d'une haute stature et d'une grande énergie, avait plus de 50 ans lorsqu'elle se rendit auprès de l'Empereur. Cath. Emmerich la fait accompagner par Nicodème.

Pourquoi Tibère ne s'est-il pas converti ? Pourquoi n'a-t-il recouvré la santé et les forces que pour en abuser ? C'est le secret de Dieu.

Parmi les causes humaines qui empêchèrent l'empereur romain d'embrasser la vraie foi, on peut citer l'influence néfaste de Séjan et les lettres perfides de Pilate. D'après un auteur ancien cité par Baronius, le gouverneur de la Judée aurait écrit pour sa défense à l'Empereur et aurait représenté Notre-Seigneur Jésus-Christ comme un grand magicien, sorte de gens que Tibère détestait et contre lesquels il avait plusieurs fois sévi violemment.

Un résultat de la plus haute importance fut, toutefois, la conséquence de la guérison miraculeuse de Tibère, ce fut le décret de ce prince, signalé par Orose et S. Jérôme, d'après lequel il fut défendu, sous peine de mort, de persécuter les chrétiens. La religion chrétienne put ainsi, dans les premières années qui suivirent la mort du Sauveur, grâce à cette protection des lois, se répandre en paix et avec la plus grande rapidité sur toute l'étendue de l'empire romain.



XIX

LA CHRONOLOGIE DES ACTES

L'ERREUR commise par Denys le Petit en plaçant 7 ans trop tard la date de la naissance de N.-S. Jésus-Christ, ne pouvait pas avoir d'influence sur la chronologie relative des faits contenus dans les Evangiles. Il n'en devait pas être de même de ceux qui sont racontés dans le livre des *Actes des Apôtres*.

On est parvenu à établir d'une manière certaine et à fixer à l'an 67 de notre ère actuelle (1) l'époque de la mort de S. Pierre et de S. Paul, survenue, comme on sait, le même jour. C'est entre la fin juin de cette année et la Passion que doivent se dérouler les événements énumérés dans les *Actes*. En reculant à l'an 33 la mort du Sauveur, on raccourcissait l'intervalle de temps compris entre cet événement et le martyre du prince des Apôtres ; on le réduisait de 41 ans à 34. De là devaient naître fatalement les difficultés les plus grandes pour faire contenir les faits, les classer et en déterminer la date.

Ces difficultés, conséquence nécessaire de l'erreur de Denys le Petit, étaient d'ailleurs augmentées encore par la manière de procéder de S. Luc.

Cet historien sacré n'est point un *annaliste*, mais un *témoin*. D'après une méthode qu'on rencontre à chaque instant dans les Livres Saints, il suit non pas l'ordre *chronologique*, mais l'ordre *logique*. Quand cet auteur entame un sujet, il l'épuise, sans se préoccuper des événements simultanés. Il les racontera plus tard au moment qu'il croira le plus opportun pour corroborer ce qu'il avance.

(1) Suivant les prescriptions de N. S. P. le Pape Pie IX, la fête du centenaire du martyre de S. Pierre et de S. Paul a été célébrée dans ce siècle le 29 juin 1867.

De ces causes, il est résulte les opinions les plus nombreuses et les plus variées relativement aux dates qu'il faut assigner aux divers faits contenus dans les *Actes des Apôtres*.

On s'est appuyé sur ces opinions pour révoquer en doute d'autres faits avancés dans la vie de la plupart des Saints du premier siècle, de S^{te} Magdeleine, par exemple, de S. Jacques le Majeur, de S. Barnabé, de presque tous les Apôtres, etc., voire même de S. Pierre et de S. Paul.

En examinant avec soin ces divers documents, on voit que la chronologie qu'ils imposent, considérée jusque dans ces derniers temps comme erronée, est précisément la chronologie réformée. On constate, de plus, qu'au lieu d'être en contradiction avec le texte des *Actes*, cette manière de computer les dates l'explique au contraire, l'éclaire et le confirme.

Nous devons, pour l'intelligence du récit, rappeler un certain nombre d'événements de l'histoire ecclésiastique au milieu desquels va se dérouler une nouvelle période de la vie de Zachée et de son épouse. En le faisant, nous allons disposer les faits dans l'ordre qui nous a semblé être indiqué par les affirmations contenues dans l'ensemble des vies que nous venons de signaler. Nous en fixerons la date. Mais afin qu'on ne nous accuse pas de faire une pétition de principe, nous nous servirons exclusivement pour cela de documents autres que ceux dont l'authenticité pourrait puiser sa force dans l'établissement de cette chronologie elle-même.

D'après Métaphraste et S. Jérôme, S. Luc, originaire d'Antioche, médecin et peintre, aurait été un des 72 disciples (1). Après la conversion de S. Paul, il s'attacha à cet apôtre et fut le plus fidèle compagnon de ses travaux. Quand S. Paul fut enfermé à Rome pour la seconde et dernière fois, S. Luc partagea ses fers. D'après S. Jérôme, c'est à Rome, avant ce dernier emprisonnement, que S. Luc écrivit les *Actes des Apôtres*. Son intention a été de réfuter les fausses relations

(1) Tertullien conteste ce fait et veut que S. Luc n'ait été converti qu'après l'Ascension et n'ait jamais connu N.-S. Jésus-Christ. On a de S. Luc, peintre, plusieurs portraits de la T. S. Vierge fort célèbres. Un des plus remarquables est celui que l'on conserve à Rome, à Ste-Marie-Majeure.

que l'on publiait sur la vie et les travaux des fondateurs du christianisme.

Dès son berceau, l'Eglise a subi les persécutions, mais elle a eu aussi à lutter contre un ennemi non moins redoutable, les hérésies. Les Judaïsants, les disciples de Simon le Mage et de Cérinthe, les Nicolaïstes, les Ebionistes, les Gnostiques, etc., apparaissent dès les premiers jours de son existence.

Les Judaïsants étaient des Juifs convertis, faisant parade de *nazaréat*, c'est-à-dire affectant de pratiquer scrupuleusement toutes les prescriptions de la loi mosaïque. Ils virent, avec la plus grande peine, les Gentils être admis dans le sein de l'Eglise sans passer par les épreuves du prosélytisme (*prosélytisme de justice, prosélytisme de la porte*) (1) et par conséquent sans être soumis à la circoncision et aux autres observances commandées par Moïse.

S. Paul, l'*apôtre des Gentils*, fut plus particulièrement en butte aux attaques et aux calomnies des Judaïsants. S. Luc, le compagnon de ses labeurs, semble avoir pris à tâche, dans les *Actes des Apôtres*, de le défendre et de le venger. Sur 28 chapitres, les 16 derniers sont presque exclusivement consacrés aux travaux apostoliques de S. Paul. Les 12 premiers peuvent même être considérés comme formant le préambule de la deuxième partie. On voit clairement que la prédication de l'Évangile aux Gentils est le sujet auquel S. Luc veut amener le lecteur. Cette prédication, il s'efforcera de la justifier.^b

Le Sauveur, en montant au ciel, avait recommandé « de » prêcher la pénitence et la rémission des péchés à *toutes les* » *nations*, mais en commençant par Jérusalem (2). » La bonne nouvelle devait être ensuite annoncée à la Judée et à la Samarie.

Cet ordre fut scrupuleusement gardé par les Apôtres. C'est à Jérusalem que commence la prédication de la Bonne-Nouvelle.

(1) Les *prosélytes de justice* étaient les Gentils qui croyaient au vrai Dieu et pratiquaient le Décalogue. L'entrée du Temple leur était complètement interdite. Les *prosélytes de la porte* joignaient à l'observation des commandements de Dieu celle des autres prescriptions légales imposées au peuple hébreux par Moïse. Une partie du Temple leur avait été réservée par Salomon. Ces derniers étaient circoncis.

(2) Luc XXIV, 47.

Les 6 premiers chapitres des *Actes des Apôtres* sont plus particulièrement consacrés à l'histoire de cette évangélisation. Parcourons-les rapidement.

Au sortir du Cénacle, S. Pierre, le jour même de la Pentecôte, adresse la parole aux Juifs, venus de toutes les parties du monde à Jérusalem et convertit trois mille personnes (1).

Quelque temps après, Pierre et Jean guérissent l'infirmes de la *Porta speciosa*. Ils sont incarcérés, mais relâchés le lendemain. Cinq mille autres juifs, à la nouvelle de ce prodige retentissant, embrassent la vraie foi et se font baptiser (2).

Les miracles se multiplient sous les pas des Apôtres. On apporte les malades sur les places publiques et l'ombre de Pierre les guérit. Le sanhédrin s'irrite des progrès de la religion naissante. Les Apôtres sont saisis et mis en prison ; mais, pendant la nuit, un ange les délivre. Le lendemain, pendant qu'ils prêchent dans le temple, ils sont repris et battus de verges (3).

A cause des murmures qui s'élevaient parmi les Juifs-Grécisants, mais surtout afin d'aider les Apôtres dans leurs fonctions, S. Pierre institue le diaconat. Le chef des sept diacres est Etienne, qui sera le glorieux protomartyr. A peine a-t-il signalé l'élection d'Etienne, que S. Luc commence l'histoire de ce diacre et la narre en entier (4).

S. Etienne fut lapidé non loin de Jérusalem, dans un endroit que l'on vénère encore (5). On montre également le rocher sur lequel la T. S. Vierge et S. Jean priaient pour le martyr et pour les bourreaux (6).

Une grande persécution s'éleva alors dans Jérusalem (7).

Pendant que S. Etienne conquérait sa glorieuse couronne, une jeune homme du nom de Saul gardait les habits de ceux qui jetaient les pierres (8).

Si nous voulons suivre exclusivement la trame du récit des *Actes*, nous devons sauter, dans S. Luc, 36 versets (9), laisser ce qui concerne le diacre S. Philippe, ses travaux apostoliques,

(1) Act. II. — (2) Act. III et IV. — (3) Act. V, 15-42. — (4) Act. VI; VII. 4.

(5) *Saints Lieux.* par Mgr Mislin. II pag. 459. — (6) Cornel. à lap. Act. VII, 56. — (7) Act. VIII, 1-4. — (8) Act. VII, 57 et 59. — (9) Du v. 4 excl. au v. 40 excl. du chap. VIII.

l'évangélisation de la Samarie, etc., et passer à la conversion de Saul.

Frappe par une vision, devenu aveugle, Saul, le persécuteur adouci se fait conduire à Damas où il trouve une église toute formée, puisque le disciple S. Ananie, possédant la plénitude du sacerdoce, lui impose les mains (1).

De Damas, le nouveau converti se retire dans les déserts de l'Arabie où il demeure trois ans.

Il revient de là à Jérusalem où nous le trouvons prêchant déjà aux Gentils.

De Jérusalem, le disciple Barnabé conduit Saul à Césarée, de Césarée à Tarse (2). Il ira plus tard l'y reprendre pour l'emmenner à Antioche (3).

C'est à ce moment que S. Paul commencera définitivement, avec l'activité qui le caractérisera, son apostolat auprès des Gentils. Aussi est-ce dans les versets (4) qui précèdent ceux qui vont parler de cette prédication, pour mettre en quelque sorte complètement à couvert le grand apôtre de tout reproche de la part des Judaïsants, que S. Luc raconte de quelle manière l'ordre d'appeler les Gentils à la vraie foi fut donné à S. Pierre. C'est immédiatement avant l'évangélisation d'Antioche, pendant laquelle les convertis, Juifs et Gentils, prendront le nom nouveau de Chrétiens (5), que l'auteur sacré place l'histoire du centurion Corneille sur laquelle nous aurons à revenir.

Fixons la chronologie des faits que nous venons de rapporter.

L'élection des diacres eut lieu dans les quelques mois qui suivirent la Pentecôte. Il n'y a aucune variante sur ce point.

S. Luc ne parle pas de S. Jacques le Mineur, dit le Juste, choisi et désigné par S. Pierre et S. Jean pour être évêque de Jérusalem. Ce fait rapporté par Eusèbe est hors de doute ; son authenticité n'a été sérieusement attaquée par personne.

S. Ignace d'Antioche (6), dans ses lettres, nous apprend que

(1) Comme nous le verrons dans le § suivant, des disciples avaient déjà été sacrés évêques.

(2) Act. IX, 1-30. — (3) Act. II, 25. — (4) Act. XI, 1-18.

(5) Act. IX, 26.

(6) S. Ignace, surnommé Théophile, un des Pères et des premiers Docteurs de l'Eglise, fut disciple de S. Pierre, qui l'établit évêque d'Antioche

les diacres étaient attachés plus spécialement à l'un des apôtres pour l'aider dans ses fonctions sacerdotales. « A l'image des » puissances angéliques, dit-il, les diacres assistent l'évêque et » lui prêtent un ministère pur et sans tache, pendant la célé- » bration de la liturgie. Tels furent Etienne pour le bienheu- » reux Jacques, Timothée et Lin près de Paul, Anaclet et Clé- » ment pour Pierre. » On trouve cette affirmation répétée deux fois dans les écrits qu'on attribue à S. Ignace (1).

Bède, Baronius, à la suite d'Eusèbe, fixent au 27 décembre la date du jour où S. Jacques fut choisi comme évêque de Jérusalem et sacré par S. Pierre, S. Jean et S. Jacques le Majeur. On sait que S. Etienne fut martyrisé le 26 décembre (2). D'après ce que nous trouvons dans les Lettres de S. Ignace, il devient impossible que S. Etienne ait subi son supplice l'année même de la Passion. S. Jacques n'a pu avoir de diacre pour l'aider dans son ministère à Jérusalem qu'après qu'il eût été nommé évêque de cette ville.

Il faut donc reculer forcément la date du martyre de S. Etienne à une époque postérieure au 27 décembre de l'an 26.

Nicéphore (3) veut que la mort du diacre Etienne ait eu lieu sept ans après la mort de Notre-Seigneur. C'est une erreur que rend manifeste la chronologie des travaux accomplis par S. Paul. D'après le Martyrologe romain (4), le chef des diacres fut mis à mort peu de temps après la Passion ; nous devons donc rapprocher le plus possible de la mort du Sauveur la date du martyre de S. Etienne et choisir entre le 26 décembre de l'an 27 et le 26 décembre de l'an 28.

S. Chrysostôme, dans son homélie sur le Prince des Apôtres,

après S. Evode. Il fut martyrisé sous Trajan. On a de lui des *Lettres* qu'on regarde avec raison comme un des plus précieux monuments de la primitive Eglise. Les sept premières sont considérées comme absolument authentiques. Eusèbe et S. Jérôme n'ayant pas parlé des autres, il y a discussion à leur sujet.

(1) Ep. 5 et 13. — (2) Quelques auteurs ont confondu la date de l'invention des reliques de S. Etienne avec celle de son martyre qu'ils mettent au mois d'août ; mais tous les commentateurs acceptent la date du martyrologe, le 26 décembre.

(3) Hist. Eccles. liv. II, chap. 25. — (4) *Hierosolymis natalis sancti Stephani protomartyris qui à Judæis non longè post Ascensionem Domini lapidatus est. (26 Déc.)*

dit que S. Paul travailla au service de Jésus-Christ pendant 35 ans. Cette assertion met le commencement de la vie active de cet apôtre à l'an 32 de notre ère. Si l'on ajoute à ces 35 ans les 3 années passées dans l'inaction en Arabie, cela ramène et fixe l'époque de la conversion de S. Paul au 25 janvier de l'an 29.

S. Paul a-t-il pris part aux persécutions contre l'Eglise pendant l'espace de trente jours seulement ? Ou bien a-t-il fait une guerre acharnée aux fidèles pendant plus d'un an ? L'opinion plus généralement reçue est la première ; mais la plus probable est la seconde. Elle est plus conforme à l'esprit de ce que racontent S. Luc dans les *Actes* et S. Paul lui-même, dans plusieurs de ses épîtres, (1) sur sa propre conversion.

Le Martyrologe romain porte que S. Paul fut converti la deuxième année après l'Ascension (2). Quelques explications vont prouver que ce texte n'est pas en contradiction avec la date du 25 janvier 29. Il est d'abord probable qu'il doit s'agir d'années entières (3) et qu'il faut traduire : « la deuxième année après celle de l'Ascension. » D'autre part, à l'époque où dut être rédigé le premier texte du Martyrologe ou le texte qu'il rapporte, les années se comptaient de l'Incarnation et non de la Naissance de N. S. Jésus-Christ. Elles commençaient au 25 mars. La date du 25 janvier 29 est donc renfermée dans l'intervalle de temps voulu. L'erreur dyonisiaque devait d'ailleurs faire restreindre et resserrer le plus possible le laps de temps compris entre l'Ascension et la conversion de S. Paul, afin de pouvoir placer les 35 années dont parle S. Chrysostôme. Cela aura pu amener une exagération en moins, dans la computation de la date relative à cette conversion.

D'après cette manière de compter, S. Etienne aurait été martyrisé le 26 décembre de l'an 28, si l'on admet que S. Paul a été persécuteur pendant un an, et le 27 décembre de l'an 27 si l'on réduit cette période si malheureuse de la vie du grand apôtre à 30 jours environ.

(1) Gal. 13-22 ; I. Cor. XII. 2. — (2) 25 janvier. *Conversio sancti Pauli, quæ fuit secundo ab Ascensione Domini.*

(3) C'est l'opinion de Baronius dans ses annotations du Martyrologe romain.

S. Luc rapporte qu'après la persécution de Saul, une grande paix régna dans l'Eglise (1). Le docteur Sepp (2) s'appuyant sur les ouvrages talmudiques, avance que 40 ans avant la destruction de Jérusalem, les Juifs perdirent le droit de vie et de mort, même en matière spirituelle. Cette paix dut, par conséquent, commencer l'an 29 ou 30 de notre ère.

Un rapport, envoyé sur le martyre de S. Etienne par Pilate, encore gouverneur de la Judée, dut sans doute être cause de cette détermination de Tibère, favorable aux chrétiens, comme nous l'avons vu. Ce fait vient corroborer ce que nous savons par la tradition sur la guérison de cet Empereur par le voile de S^{te} Véronique.

(1) Act. IX, 31. — (2) *Vie de N. S. Jesus-Christ*, 6^e section, ch. LXX.



VOCATION DES PROSÉLYTES DE LA PORTE

A PRÈS avoir terminé l'épisode relatif à S. Etienne, S. Luc raconte l'histoire de la prédication à Samarie de S. Philippe, le second (1) des diacres. Bien que le récit de l'auteur des *Actes* commencé au verset 5 du chap. VIII semble être la conséquence et la suite de ce qui précède, c'est un sujet différent (2). La comparaison du premier verset du passage des *Actes* relatif à S. Etienne et du premier verset de celui qui concerne S. Philippe (3) suffirait presque à le prouver.

Narrons sommairement les travaux apostoliques de ce dernier diacre, tels qu'ils sont signalés dans S. Luc.

S. Philippe accomplit un grand nombre de miracles et de conversions dans la ville de Samarie. Cela occasionne une grande joie dans cette ville (4).

Si S. Etienne se trouvait en face d'un dangereux ennemi, le sanhédrin, Philippe a un adversaire non moins perfide, Simon le Mage. Depuis longtemps cet imposteur se fait passer pour un Messie et trompe ces contrées par la prédication de ses fausses doctrines. Au moyen de ses secrets magiques, il accomplit des prodiges.

(1) Act. VI, 5.

(2) Il faut faire une coupure ferme entre le v. 4 et le v. 5 du chap. VIII des *Actes*. Les faits racontés au v. 5 sont antérieurs, comme nous le démontrerons, à ceux que S. Luc finit de raconter au v. 4. Nous nous sommes trouvés en présence d'une coupure à faire de la même manière dans l'Evangile selon S. Luc, à la fin de l'épisode relatif à la conversion de Zachée (Luc. XIX v. 28 et 29). Voir VI, *Zachée et Amator*, pag. 28.

(3) Pour S. Etienne on lit (ch. VI, 8) : *Stephanus autem plenus gratia et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.*

Et pour S. Philippe (ch. VIII, 5) : *Philippus autem descendens in civitatem Samariæ prædicabat illis Christum.* — (4) Act. VIII, 5-12.

Ne pouvant toutefois rivaliser avec le diacre S. Philippe, il simule une conversion et se fait baptiser (1).

Les apôtres qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait accepté la parole de Dieu, envoient Pierre et Jean pour imposer les mains aux nouveaux convertis (2)

Simon propose à S. Pierre de l'argent (3) pour qu'il lui confère le pouvoir de donner le S. Esprit. « Donnez-moi, à moi » aussi, le pouvoir que tous ceux à qui j'imposerai les mains » reçoivent le Saint-Esprit (4). »

Simon le Mage veut à prix d'argent se faire *sacerer évêque* par S. Pierre. Ce fait relaté en cet endroit dans les *Actes* est de la plus haute importance, parce qu'il prouve que déjà, à ce moment, les Apôtres avaient élevé des disciples à la plénitude du sacerdoce, les avaient sacrés évêques.

Pierre et Jean retournent vers Jérusalem « en évangélisant, » dit le texte sacré, un grand nombre de régions des Samari- » tains (5). »

Un jour un ange apparaît à Philippe et lui dit d'aller sur la route qui conduit de Jérusalem à Gaza (6).

Là, il trouve un personnage puissant du royaume d'Ethiopie, l'Eunuque de la reine Candace. Il n'était pas Juif, mais il croyait au vrai Dieu. Revenant de Jérusalem, il lisait l'Écriture-Sainte, le livre d'Isaïe. C'était un *Prosélyte de la Porte*.

Philippe le convertit et le baptise. « Lorsqu'ils sortirent de » l'eau, dit S. Luc, l'esprit de Dieu enleva Philippe et l'Eunu- » que ne le vit plus ; il continua sa route plein de joie. Phi- » lippe se trouva dans la ville d'Azoth et, allant, il évangélisait » toutes les villes, jusqu'à ce qu'il parvint à Césarée (7). »

Sans pouvoir l'établir d'une manière formelle, il semble que l'épisode de Simon le Mage doit ou être antérieur à celui de l'Eunuque de Candace, ou être simultanée. Ce que l'on peut préjuger d'une manière à peu près positive, c'est que l'Eunu-

(1) Act. VIII, 13. — (2) Act. VIII, 14-17. — (3) Act. VIII, 18.

(4) Act. VIII, 19.

(5) ...*et multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.* Act. VIII, 25.

(6) Act. VIII, 26-40. — (7) Act VIII, 39-40.

que de Candace revenait de célébrer la fête de Pâques à Jérusalem et que son baptême eut lieu avant l'été.

Tous ces faits sont racontés dans les *Actes des Apôtres*, après le martyre de S. Etienne et avant la conversion de Saul. On conviendra cependant facilement qu'il est impossible d'admettre qu'ils aient pu avoir lieu du 26 décembre au 25 janvier de l'année immédiatement suivante.

D'autre part, il est facile de prouver que l'évangélisation de la Samarie et de la Syrie avaient été faites avant la conversion de Saul. Une église était constituée (1) à Damas. Saul allait pour la détruire. Il y trouve un évêque, le disciple Ananie, qui lui impose les mains afin qu'il soit rempli de l'Esprit-Saint (2).

C'est donc antérieurement au 25 janvier 29 qu'ont eu lieu tous les événements relatifs à S. Philippe, racontés au chapitre VIII des *Actes*. Si la conversion de l'Eunuque est le dernier fait par ordre chronologique, comme c'est probable, étant ou postérieur ou simultané, ce serait même avant l'été de l'an 28.

Si l'on réduit à trente jours le temps pendant lequel Saul fut persécuteur, il est absolument nécessaire que l'évangélisation de la Samarie ait commencé avant la mort de S. Etienne. En faisant persécuter l'Eglise par Saul pendant un an, le temps manque encore pour que S. Philippe ait pu avoir accompli tout ce qui est signalé dans les *Actes*, dans l'espace de trois mois, du mois de janvier à Pâques, époque où venant de baptiser l'Eunuque, il est ravi par l'Esprit de Dieu et quitte cette contrée.

Ceux qui veulent faire commencer l'évangélisation de la Samarie après la mort de S. Etienne, ont été induits en erreur par le verset qui précède, dans S. Luc, la narration des travaux apostoliques de S. Philippe.

« Ceux qui furent dispersés (par la persécution de Saul), disent les *Actes*, allaient, évangélisant la parole de Dieu (3). »

(1) ... *Fuit autem cum discipulis, qui erant Damasci per dies aliquot.* (Act. IX, 19).

(2) *Et abiit Ananias, et introivit in domum et imponens ei manus dixit: Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in via qua veniebas, ut videas, et implearis Spiritu Sancto.* (Act. IX, 17.)

(3) Act. VIII. 4.

Le texte n'énumère pas en cet endroit les contrées parcourues par les fugitifs. Il le fait plus loin. « Ceux qui furent » dispersés, trouve-t-on (4), lors de la tribulation qui eut lieu » sous Etienne, allèrent jusqu'en Phénicie, en Chypre et à » Antioche. » Il n'est pas question de la Samarie. Est-il admissible, en effet, que pendant que la plus violente des persécutions règne à Jérusalem, persécution qui s'étendra au loin puisque Saul portait, au moment de sa conversion, des lettres pour Damas, afin de faire poursuivre les fidèles de cette ville, est-il admissible que S. Philippe ait pu, aussi tranquillement que le raconte le texte des *Actes*, évangéliser la Samarie située si près de la capitale de la Judée ?

S. Etienne et S. Philippe durent commencer leurs travaux apostoliques à peu près en même temps, l'un à Jérusalem et l'autre en Samarie.

On considère généralement la conversion de l'Eunuque de Candace, faite par S. Philippe à la suite d'un ordre donné par un ange, comme la vocation des *Prosélytes de la Porte*, c'est-à-dire des Gentils, qui croyaient au vrai Dieu et observaient la loi de Moïse.

Cette vocation, comme on vient de le voir, dut avoir lieu l'an 27, la deuxième année après la Passion, avant le martyre de S. Etienne.

(1) Act. XI, 19.



XXI

LA VOCATION DES GENTILS

LE Sauveur avait dit : « Allez et enseignez toutes les nations (1). » Il avait, d'autre part, recommandé de prêcher d'abord l'Évangile à la ville de Jérusalem (2), afin que les Juifs fussent les premiers appelés. Partout les Apôtres commenceront par annoncer la Bonne-Nouvelle dans les synagogues.

Nous avons vu les Gentils, ayant accepté les pratiques de la religion des Juifs, devenus *Prosélytes de la Porte*, être appelés à la vraie foi dans la personne de l'Eunuque de la reine de Candace.

Les Gentils, croyant au vrai Dieu, mais ne s'astreignant pas aux pratiques de la loi mosaïque, en particulier à la circoncision, ceux que les Juifs appelaient les *Prosélytes de Justice*, seront eux aussi l'objet d'une vocation spéciale et surnaturelle. Ils seront appelés à la vraie foi dans la personne du centurion Corneille.

S. Pierre faisait la visite des Églises que les Disciples venaient de fonder dans la Palestine (3).

Le prince des Apôtres parvient à Lydda et guérit le paralytique Enée (4).

A Joppé il ressuscite Tabithe ou Dorcas, que tout semble indiquer être une diaconesse de l'Église récemment fondée dans cette localité. S. Pierre reste quelque temps dans cette ville, chez le corroyeur Simon (5).

(1) Matth. XXVIII, 19. — (2) Luc, XXIV, 47.

(3) Act. IX, 32. Ici encore il faut faire une coupure ferme entre le v. 31 et v. 32, bien que le récit qui commence au v. 32 semble la conséquence et la suite de ce qui est dit au v. 31. Ce dernier verset est la fin de l'épisode relatif à la conversion et à la vocation de S. Paul.

(4) Act. X, 33-35. — (5) Act. IX, 36-43.

A Césarée vivait un homme craignant Dieu, Corneille, centurion de la cohorte italique. Un jour, il a une vision qui lui ordonne d'envoyer des messagers à S. Pierre, alors à Joppé. Le même jour, le prince des Apôtres a également une révélation lui annonçant l'arrivée des envoyés de Corneille (1).

S. Pierre, sur l'ordre du ciel, suit ces messagers à Cesarée, distant de Joppé de deux jours de marche (2). « Et quelques-uns » des frères l'accompagnent (3). »

A son arrivée, l'Apôtre trouve un grand nombre de personnes qui l'attendent. Il les instruit et, pendant qu'il leur parle, le Saint-Esprit descend visiblement sur ceux qui l'écoutent (4).

Les disciples venus avec S. Pierre sont surpris « à cause de la circoncision (5). » Le prince des Apôtres leur répond alors : « Qui pourrait empêcher de leur donner le baptême, » puisque, comme nous, ils ont reçu l'Esprit-Saint (6). » Il ordonne de baptiser Corneille et ses compagnons (7).

A son retour, S. Pierre trouve les Juifs convertis de Jérusalem murmurant de ce qu'il a donné le baptême à des incircis (8). D'après S. Epiphane, ce fut Cérinthe qui souleva tout le troupeau des Judaïsants contre l'Apôtre. Pour se justifier, le Prince des Apôtres, dans une réunion, explique aux fidèles sa conduite. Il raconte la vision qu'il a eue. Il parle avec autorité ; il commande en qualité de chef de l'Eglise, et ceux qui murmuraient se taisent (9).

Au point de vue *logique*, l'épisode du centurion Corneille est le plus important du livre des *Actes des Apôtres*, spécialement écrit pour combattre les Judaïsants et pour justifier S. Paul de leurs attaques. Il en est en quelque sorte la clef de voûte.

S. Pierre et S. Paul évangélisèrent à peu près les mêmes contrées. L'un et l'autre en particulier prêchèrent la parole de Dieu à l'Asie mineure et à Rome ; mais S. Pierre est l'apôtre des Juifs, des circoncis, et S. Paul est l'apôtre des Gentils, des incircis.

Les pratiques de la loi mosaïque furent laissées facultatives

(1) Act. X, 1-19. — (2) Act. X, 19-23. — (3) Act. X, 23.

(4) Act. X, 23-44. — (5) Act. X, 45. — (6) Act. X, 47. — (7) Act. X, 48.
(8) Act. XI, 1-3. — (9) Hœres, XXVIII, cap. 2.

pour les premiers chrétiens, les Judaïsants les voulaient obligatoires.

Les murmures qui avaient éclaté lors du baptême du centurion Corneille et de ses compagnons, devaient grandir et se transformer plus tard en persécution. Elle éclata lorsque les mécontents s'aperçurent que S. Paul, dans l'évangélisation de la ville d'Antioche, avait transformé en système la manière de faire de S. Pierre dans le cas du centurion Corneille, que les Judaïsants croyaient isolé,.

S. Paul dut commencer l'évangélisation d'Antioche 11 ans après sa conversion (1), l'an 40 de notre ère. Les travaux de cet apôtre durèrent longtemps et furent couronnés de succès.

En l'an 46, c'est-à-dire 6 ans plus tard (2), les Judaïsants de Jérusalem s'émurent du grand nombre de Gentils convertis par S. Paul. Furieux de ce qu'il ne les soumettait pas à la pratique de la circoncision, ils descendirent à Antioche et y suscitèrent une grande persécution (3).

Les Judaïsants furent ainsi cause de la réunion du concile de Jérusalem (4) dans lequel la question qu'ils soutenaient contre S. Paul devait être tranchée. Cette lutte des Judaïsants contre S. Paul ne fut pas cependant terminée par les décisions du collège apostolique.

Elle devint au contraire de plus en plus aigüe. En 54, l'Apôtre des Gentils fut saisi à Jérusalem (5) et incarcéré. C'est dans cette circonstance qu'il fut conduit prisonnier à Rome. S. Paul, citoyen romain, en avait appelé à César. S. Luc l'accompagna. C'est après le récit de cette persécution et de cet emprisonnement que se termine le récit des *Actes*.

Les protestants modernes, — l'école germanique de Baur (6), — ont voulu voir une certaine rivalité, entre S. Pierre, apôtre des circoncis, et S. Paul, apôtre des incirconcis. Elle n'a jamais existé. Dans la lutte des Judaïsants contre S. Paul, des circoncis contre les incirconcis, S. Pierre a toujours soutenu et défendu l'apôtre des Gentils. Aussi S. Luc se contente-t-il

(1) Act. XI. 4-18. — (2) Gal. I, 18.

(3) Act. XV. 1-2. — (4) Act. XV. 6-31. — (5) Act. XXI. 27 ad ult ; XXII et seq. — (6) *Darras*, Histoire générale de l'Église, Tom. V, pag. 551.

dans le livre des *Actes*, de justifier la conduite de S. Paul, ne soumettant pas les nouveaux convertis à la circoncision, de citer la manière d'agir de S. Pierre lors du baptême du centurion Corneille et de ses compagnons.

On comprendra facilement, d'après ce qui vient d'être dit, que S. Luc, narrant les faits suivant l'ordre *logique* et non l'ordre *chronologique*, ait cherché à placer convenablement et à propos l'épisode du centurion Corneille, l'ait rapproché le plus possible de l'évangélisation d'Antioche, l'ait même placé immédiatement avant.

Cet épisode n'est pas dans S. Luc, à sa place chronologique. Nous allons en donner la preuve en essayant de déterminer la date importante de la vocation des Gentils.

Trouvant sur ce point, dans les Pères et les commentateurs sacrés, les variantes les plus considérables et les plus contradictoires (1), on se voit obligé d'avoir recours exclusivement au texte sacré.

On lit dans les *Actes* que S. Paul, à son retour à Jérusalem, après un séjour de trois ans en Arabie, « prêchait aux Gentils et » disputait avec les Grecs. » C'est donc antérieurement à cette date qu'a eu lieu la conversion du centurion Corneille, si cette conversion doit être considérée comme la vocation des Gentils, si l'on doit faire remonter jusqu'à elle le commencement de la prédication de l'Évangile aux Nations.

S. Paul écrivant aux Galates pour les défendre des erreurs des Judaïsants, leur raconte comment il fut converti et comment il reçut mission de Dieu même de prêcher aux Gentils. « Cet évangile que je prêche, leur dit-il, je ne l'ai pas reçu de » l'homme, je ne l'ai pas appris ; il m'a été révélé par Jésus- » Christ lui-même (1). »

« Mais quand il plut à celui qui m'a choisi, ajoute-t-il plus » loin, dès le sein de ma mère, et m'a appelé par sa grâce,

(1) La Chronique Alexandrine et Gaspard Sanchez placent la conversion du centurion Corneille la deuxième année après la Passion ; Andrichomius, la quatrième ; quelques modernes la cinquième ; L. Dexter, la sixième ; Baronius, la septième. (D'après Cornelius à lapide, qui la place la troisième). Patrizzi et quelques autres modernes la reculent jusqu'à la onzième année.

(1) Gal. I, 12.

» quand il lui plut de révéler en moi son Fils, afin que je prê-
 » che son évangile aux Gentils (2), aussitôt je brisai avec la
 » chair et le sang. Je ne me rendis point à Jérusalem, près des
 » Apôtres, mes prédécesseurs, mais j'allai en Arabie, d'où je
 » revins à Damas. Enfin, après trois ans, je vins à Jérusalem
 » voir Pierre et je restai quinze jours près de lui (3). »

La conversion de S. Paul, la révélation qui l'accompagne, la mission qu'il reçoit surnaturellement de prêcher aux Gentils et dont il se sert lui-même pour justifier sa conduite, peuvent être considérés comme un ordre du ciel analogue à la vision de S. Pierre dans laquelle Dieu commanda au prince des Apôtres de se rendre auprès du centurion Corneille. N'est-il pas convenable et même nécessaire d'admettre que la révélation faite à S. Pierre, chef du collège apostolique, fut antérieure en date à celle de S. Paul ?

La vocation des Gentils a dû être antérieure au martyre de S. Etienne.

Ce qui est incontestable, c'est qu'elle eut lieu dès les premiers moments de la prédication de l'Évangile.

On trouve, en effet, dans les *Actes* que lors du concile de Jérusalem où l'on agitait cette grande et unique question de l'évangélisation des Gentils, S. Pierre, prenant le premier la parole, commença par ces mots : « Vous savez, mes frères,
 » comment dès les *jours anciens*, Dieu me choisit pour que
 » les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évan-
 » gile et qu'ils crussent (4). »

S. Jacques, se levant le troisième, prononce, lui aussi, dès le début, ces paroles non moins importantes : « Écoutez-moi, mes
 » frères ; Simon vous a raconté comment, dès le *commence-*
 » *ment*, Dieu a visité les Gentils afin de se choisir parmi eux
 » un peuple consacré à son nom (5). »

(1) *Ut revelaret Filium suum in me, ut evangelizarem illum in Gentibus* ; (Gal. I, 16.) — (2) Gal. I, 154-18.

(3) *Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit, per os meum audire gentes verbum evangelii et credere.* (Act. XV, 7.)

(4) *Viri fratres, audite me. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex Gentibus populum nomini suo.* (Act. XV, 13-14.)

Les textes sont formels ; c'est dans les *jours anciens*, c'est dès le *commencement* qu'eut lieu la vocation des Gentils.

Il est donc certain, d'après ce que nous venons de voir, que dans le livre des *Actes* l'épisode du centurion Corneille n'est pas à sa place chronologique. Elle est, en effet, mise après le retour de S. Paul d'Arabie à Jérusalem, moment où, d'après le texte même des *Actes*, S. Paul a commencé de prêcher aux Gentils.

Nous avons donné le motif de ce déplacement et, remontant de proche en proche, nous avons montré que la vocation des Gentils devait nécessairement avoir été antérieure au martyre de S. Etienne.

On pourrait opposer à ces assertions le passage suivant des *Actes* :

« Ceux qui furent dispersés sous la tribulation qui eu lieu » sous Etienne, allèrent jusqu'en Phénicie, en Chypre et à » Antioche, ne prêchant l'Évangile qu'aux seuls Juifs.

» Mais quelques-uns d'entre eux, originaires de Chypre et » de Cyrènes étant entrés dans Antioche, prêchaient aux Grecs, » annonçant le Seigneur Jésus (1). »

Par Grecs, il faut ici entendre les Gentils, puisque c'est après les succès obtenus dans cette prédication préliminaire que l'Église de Jérusalem envoie à Antioche S. Barnabé, qui, lui aussi, sera apôtre des Gentils. Barnabé, à peine arrivé, se rend à Tarse pour chercher S. Paul. Dès leur retour, leur mission commence.

On voit facilement par le second verset que si les disciples dispersés ne prêchaient qu'aux Juifs, c'est par crainte et non à la suite d'une défense. Cette crainte durera longtemps. Après le concile de Jérusalem, 14 ans plus tard, S. Pierre lui-même, à Antioche, se cachera pour manger avec les Gentils et en sera repris par S. Paul (2). Les disciples pouvaient prêcher aux Gentils, mais ils ne l'ont pas fait, tel est ce que veut dire ce passage, et au lieu d'être contraire, il est favorable et devient une nouvelle preuve.

(1) Act. XI, 19-20.

(2) Gal. II, 11-14.

Il faut donc rétablir les faits dans l'ordre suivant :

Élection des diacres. S. Etienne prêche à Jérusalem (1) et S. Philippe en Samarie (2). S. Pierre et S. Jean se rendent dans cette dernière contrée. Pendant cette première visite des Eglises nouvellement établies, S. Pierre se trouve pour la première fois en présence de Simon le Mage (3). S. Philippe baptise l'Eunuque de Candace et en lui a lieu la vocation des Prosélytes de la Porte (4). En continuant sa visite pastorale, S. Pierre va à Lydda, à Joppé (5). De là il est appelé miraculeusement à Césarée où il baptise le centurion Corneille. A ce moment a lieu la vocation des Gentils (6). S. Pierre retourne à Jérusalem où il est en butte aux attaques des Judaïsants et en particulier de Cérinthe (7). Les synagogues de Jerusalem se soulèvent (8). Martyre de S. Etienne (9). Conversion de Saul le 25 janvier de l'an de notre ère 29, deux ans sept mois après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres (10).

(1) Act. VI. 1-8.

(2) Act. VIII, 5-13.

(3) Act. VIII. 14-25. — (4) Act. VIII. 26 ad ult. — (5) Act. IX. 31. ad ult. — (6) Act. X, 1, ad ult. — (7) Act. XI. 1-18. — (8) Act. VI, 9, ad ult. VII, 1-55. — (9) Act. VII. 56, ad ult. — (10) Act. VIII, 1-4; IX, 1-31.



LES ACTES DE SAINT PIERRE

CHACUN évangile pris isolément présenterait des difficultés chronologiques parfois aussi considérables que celles des *Actes*, si la comparaison des quatre textes ne permettait pas d'en faire la concordance. Les Épitres éclaircissent un grand nombre de passages des *Actes*, mais ils ne suffisent pas toujours.

A côté des textes sacres existe un corps de documents qui, sans être *canoniques*, n'en ont pas moins une valeur *historique* importante. Ce sont les *Vies des Saints*.

Beaucoup de ces vies ont été attaquées, dans le siècle dernier, avec une obstination inexplicable.

On leur reprochait de n'avoir pas été écrites par des auteurs contemporains des personnes dont elles parlent. On objectait des contradictions chronologiques, des erreurs de détail.

Ces vies ont été victorieusement vengées de ces attaques. Il est aujourd'hui démontré que celles qui ont été rédigées au VII^e ou au VIII^e siècle, sont la copie d'écrits plus anciens remontant au V^e ou au IV^e siècle, époque où la tradition orale commença à se transformer en tradition écrite. Les prétendues erreurs chronologiques ont été, la plupart du temps, élucidées et sont devenues des vérités. Dans le cas contraire, il est prouvé qu'elles sont dues presque toujours à des copistes peu instruits qui, ne pouvant pas comprendre ou même lire le texte des manuscrits, ont supposé un sens qui n'était pas le vrai. Il est facile de reconnaître ces altérations.

C'est à ce groupe de documents que nous allons avoir recours pour éclairer notre voie, afin de retrouver le sillon tracé par S. Amadour et S^{te} Véronique au cours de l'évangélisation, — aux temps apostoliques, — de la Palestine, des pays helléniques, de la Péninsule hispanique et de la Gaule.

Ces diverses vies se corroborent, forment un faisceau compact et uniforme. Elles s'expliquent les unes les autres. De leur ensemble ressort un système de chronologie, relatif aux *Actes des Apôtres*, conforme à celui que nous avons donné. On nous permettra de trouver dans cette unanimité une preuve de son exactitude.

Nous avons établi précédemment les dates importantes concernant S. Paul. Il est utile de placer ici celles qui doivent dominer l'ensemble de la vie de S. Pierre.

Le prince des Apôtres mourut à Rome, l'an 67 de notre ère, après y avoir siégé 25 ans, d'après une tradition constante. La chaire de S. Pierre à Rome fut donc établie en l'an 42 de notre ère.

Précédemment, d'après une autre tradition aussi généralement reçue que la première, S. Pierre avait fixé son siège à Antioche pendant sept ans. C'est, par conséquent, en l'année 35 de notre ère qu'il faut placer l'établissement de la chaire de S. Pierre à Antioche, un peu plus de 8 ans après l'Ascension de Notre-Seigneur, d'après notre manière de compter.

Les deux premières années de l'apostolat du prince des Apôtres, comme il a été facile de s'en rendre compte, furent employées à évangéliser Jérusalem d'abord, la Judée et la Samarie ensuite.

En adoptant cette manière de voir, il semble qu'on laisse une lacune dans la vie de S. Pierre. Les *Actes*, écrits par S. Luc, ne nous apprennent à peu près rien de ce que fit le prince des Apôtres depuis la conversion de Saul jusqu'à son arrivée à Antioche. Les *Actes de S. Pierre* (1) comblent cette lacune dans la partie de ce document remarquable que nous allons citer et qui est précisément celle qui intéresse notre sujet.

« S. Pierre, lit-on dans ces *Actes*, établit à Jérusalem » l'Eglise qui bientôt compta un nombre infini de fidèles. Leur » faisant de durs reproches, il priva de la vie Ananie et Sa- » phyre qui, commettant une fraude d'un nouveau genre,

(1) *Commentarius de SS. Petro et Paulo en MS Medicæo græco Regis christianissimi et Jacobi Sireti interpretatione MS Bibliotheca Vaticanæ.* (Grands Bollandistes. tom. XXVII, pag. 374). L'authenticité de ces *Actes* est aujourd'hui reconnue.

» avaient dérobé une partie des biens qu'ils consacraient spontanément à Dieu.

» Le même Pierre non seulement chassait les diverses maladies des hommes par son ombre, mais il rappela des morts à la vie. Il guérit d'une parole Enée, le paralytique de Lydda. A Joppé il ressuscite Dorcas, femme aimant les pauvres et en prenant soin. A Césarée il convertit à la foi du Christ, avec toute sa famille, le centurion Corneille, homme étranger. Il le remplit de l'Esprit-Saint par le baptême et, en lui, ouvre aux Gentils la porte de la foi. »

C'est ici, après la conversion du centurion Corneille, qu'est placée la persécution (1) dont S. Pierre lui-même aurait eu à souffrir. Après avoir donné un résumé général de tous les travaux apostoliques de S. Pierre, depuis la conversion de Saul jusqu'à son arrivée à Rome, les *Actes*, que nous rapportons, entrent dans le détail.

« Parti de Jérusalem pour la ville de Césarée de Straton, Pierre y établit comme évêque un des prêtres qui l'accompagnent. De là il vint à Sidon; il y opéra un grand nombre de guérisons miraculeuses, y établit un évêque et gagna Béryte, où il laissa de même un de ses compagnons avec la charge épiscopale. Passant ensuite à Byblos, il vint à Tripoli et reçut l'hospitalité de Maron, personnage plein de sagesse, qu'il constitua évêque de cette cité phénicienne. Parcourant ensuite les côtes et les îles du littoral, Orthosie, Aradus, Balanée, Paltos et Gabala, il vint à Laodicée, où il guérit une infinité de malades et de possédés du démon. Il fonda une Eglise en cette ville et y établit un évêque; alors, pour la première fois, il mit le pied à Antioche. Simon le Mage venait d'en sortir, pour échapper aux poursuites dirigées contre lui. Pierre, l'apôtre du Seigneur, signala son entrée dans cette capitale par de nombreux miracles. De toutes parts

(1) Faisant un anachronisme, l'auteur confond la persécution de Saul avec celle d'Hérode Agrippa et n'en fait qu'une seule. Cette faute, nous la retrouverons dans plusieurs vies de S^c Magdeleine. Elle est la conséquence de l'erreur de Denys le Petit, qui permettait de les rapprocher outre mesure, en supprimant un intervalle de 7 ans entre la conversion de Saul, arrivée deux ans après la Passion et la persécution d'Hérode dont la date pouvait être déterminée au moyen des auteurs profanes et restait fixe.

» on se réunissait pour entendre sa parole ; il prêchait l'unité
 » de Dieu en trois personnes (1).

» Ce fut d'Antioche qu'il envoya des évêques à diverses
 » Eglises. Il visita ensuite Tyane et Ancyre, capitales de la
 » Cappadoce et de la Galatie. A Ancyre, il ressuscita un mort
 » par sa prière. Ce prodige détermina une multitude d'habi-
 » tants à embrasser la foi et à recevoir le baptême. Une Eglise
 » et un évêque furent donc constitués dans ce pays, et Pierre,
 » continuant son voyage, parcourut Sinope, ville du Pont : l'île
 » d'Amasie dans l'Hellespont ; Gangres en Paphlagonie ; Clau-
 » diopolis ; Nicomédie et Nicee. Cependant, pressé de retour-
 » ner à Jérusalem pour la solennité pascalle, il gagna Pessi-
 » nonte, traversa de nouveau la Cappadoce, la Syrie, Antioche,
 » et arriva à Jérusalem. *Ce fut là que Paul, trois ans après*
 » *sa conversion, vint voir Pierre.* »

Ce qui domine dans la discussion relative à l'évangélisation de la Gaule au 1^{er} siècle, c'est de savoir si la prédication de l'Évangile s'est faite avec célérité ou avec lenteur. On peut déjà prévoir par le texte qui précède, par les travaux apostoliques effectués par S. Pierre dans l'espace de moins de trois ans, que l'évangélisation des Gaules, quelque importante et quelque considérable qu'elle paraisse, ne sera qu'une goutte d'eau dans un immense océan.

Il est dit, dans le document que nous venons de citer, qu'en quittant Jérusalem S. Pierre se rendit à Césarée de Straton où il établit un évêque.

C'est le centurion Corneille qui fut ainsi placé sur le siège épiscopal de Césarée, dans cette deuxième période des travaux apostoliques de S. Pierre, après la persécution de Saul.

On lit, en effet, dans le Martyrologe romain, au 2 février :
 « A Césarée en Palestine, saint Corneille, le centurion, que le
 » bienheureux Pierre, apôtre, baptisa et qu'il éleva ensuite à
 » la dignité d'évêque de cette ville. »

D'après Métaphraste (2), Corneille ne dut rester que peu de

(1) Cette vérité était défigurée par Simon le Mage, voilà pourquoi S. Pierre la prêcha à Antioche.

(2) Grands Bollandistes, tom. IV. pag. 283.

temps sur le siège de Césarée. Possédant toujours la plénitude du sacerdoce, mais simple disciple, n'ayant pas d'église à gouverner, il s'attacha aux pas de S. Pierre. D'après le même auteur, S. Corneille accompagnait le prince des Apôtres lorsqu'il vint, l'an 35, fixer sa chaire à Antioche. Les *Constitutions apostoliques* de S. Clément nous apprennent que S. Pierre lui donna pour successeur à Césarée un certain Théophile (1). Elles nous disent également qu'il avait eu un prédécesseur sur ce siège épiscopal. Les *Récognitions*, attribuées aussi au pape S. Clément, deuxième successeur de S. Pierre, permettent même de calculer la date où eut lieu la nomination de ce prédécesseur du centurion Corneille. Elles fixent cet événement à une époque antérieure à la persécution de Saul.

D'après les *Constitutions apostoliques* et les *Récognitions*, ce premier évêque de Césarée fut le publicain Zachée.

(1) *De ordinalis autem à nobis Episcopis in vita nostra significamus vobis quod ii sunt : Hierosolymis ordinalus est Jacobus frater Domini, quo mortuo secundus Simeon Cleopæ, post eum tertius Judas Jacobi : Cæsareæ Palestine primus ordinalus et Zachæus olim publicanus, post eum Cornelius, tertius Theophilus.* (Const. Apost. liv. 7, chap. 46.) Les grands Bollandistes objectent que Théophile fut évêque de Césarée beaucoup plus tard. Il a pu et il a dû y avoir deux évêques du même nom. Nous trouverons de fréquents exemples de ces similitudes de nom, entre évêques successifs du même siège.



XXIII

LES RÉCOGNITIONS DE SAINT CLÉMENT

L'ÉPISCOPAT de Zachée à Césarée nous est appris surtout par les *Récognitions* et les *Constitutions apostoliques* du pape S. Clément.

Ces ouvrages, bien que cités par les auteurs (1) les plus anciens et les plus dignes de foi comme étant de S. Clément, sont considérés comme apocryphes (2), c'est-à-dire comme n'étant pas de l'auteur auquel on les attribue. Aussi dom Calmet (2) révoque-t-il en doute l'épiscopat de Zachée à Césarée.

Les grands Bollandistes, qui ont examiné de plus près la question, l'admettent (3). Leur opinion sur les ouvrages de S. Clément est celle de S. Epiphane. Ils accordent que les *Récognitions* et les *Constitutions apostoliques* sont de l'auteur auquel on les attribue, mais que ces ouvrages ont été interpolés, dans les premiers siècles, par les hérétiques, spécialement par les Ebionistes et les Judaïsants.

Les Grands Bollandistes donnent une excellente critique des *Récognitions* dans la vie de S. Barnabé (4). Nous allons résumer leur travail en suivant la marche de leur démonstration. Elle consiste à exposer simplement les faits historiques contenus dans l'ouvrage et à montrer qu'ils ne présentent rien d'in vraisemblable.

Les *Récognitions* ou *Reconnaisances* de S. Clément contiennent l'histoire de sa conversion, racontée par lui-même, et

(1) Origène. S. Epiphane. Rufin. — (2) Les *Recognitions* ont été déclarées apocryphes par le pape Gélase.

(2) Dictionnaire de la Bible. *Zachée*.

(3) 20 août. Tom. XXXVIII, pag. 18. v. 11, 12, 13, 14 — (4) Tom. XXII, pag. 420. *Embolismus an et quando Romæ. Alexandria ac Mediolani Barnabas predicavit?*

l'abrégé des travaux apostoliques de S. Pierre auxquels il avait pris part, étant devenu, dès les premières années après l'Ascension, le compagnon inséparable, l'un des diacres du prince des Apôtres.

S. Clément nous apprend qu'il était né d'une famille patriecienne de Rome. A peine arrivé à l'âge mûr, il étudiait la philosophie. Pendant qu'il cherchait ardemment la vérité, le bruit des prodiges accomplis en Judée par N.-S. Jésus-Christ parvint jusqu'à la capitale de l'Empire. Cette nouvelle fit beaucoup de bruit et journellement des groupes se formaient dans le Forum pour parler de cet homme extraordinaire, qui guérissait les maladies les plus incurables et ressuscitait les morts (1).

Clément, comme ses compatriotes, était dans l'admiration. Il désirait savoir quel était celui qui avait ainsi apparu et quel message il venait remplir auprès des hommes de la part de Dieu.

La même année, un disciple de ce personnage extraordinaire, S. Barnabé, se présente à Rome. Il raconte les faits merveilleux qui se produisent en Palestine et en même temps il fait connaître la doctrine qu'est venue annoncer le Messie.

Ces enseignements enthousiasment Clément, qui accueille Barnabé dans sa maison.

Tous ces événements se passent avant la mort de Notre-Seigneur.

Barnabé revient en Judée. Clément, après s'être hâté de mettre ordre à ses affaires, s'embarque pour aller le rejoindre et se rendre auprès de N.-S. Jésus-Christ ; mais, pendant ce temps, le Sauveur a souffert les tourments de la Passion, est ressuscité et a quitté la terre.

Les vents contraires poussent le navire qui porte Clément vers l'Egypte. Il aborde à Alexandrie et y il y trouve Barnabé prêchant déjà l'Évangile aux Juifs de cette ville.

Barnabé et Clément quittent très peu de temps après Alexan-

(1) On peut voir dans ce passage des *Récognitions* un témoignage en faveur de la tradition relative à la guérison de Tibère par le voile de S^{te} Véronique. Nous ne nous sommes pas servi volontairement de cette preuve à cause des discussions dont est l'objet l'ouvrage attribué à S. Clément et dont l'exposé, à ce moment-là, nous aurait entraîné trop loin du sujet.

drie. Barnabé conduit Clément au prince des Apôtres qui, à ce moment, se trouve à Césarée, luttant contre Simon le Mage (1).

Après ce préambule, S. Clément raconte, dans les quatre premiers livres de son ouvrage, les travaux apostoliques de S. Pierre pendant les deux ou trois premières années qui suivirent la Passion.

Les *Récognitions* contiennent de très longs discours. Ces longues harangues surprennent et paraissent oiseuses. Cependant elles étaient grandement en usage à l'époque de Tibère. Dans les écoles, on exerçait les étudiants à dissertar sur les sujets les plus futiles. Dans les simples visites de politesse ou d'affaire, on ne s'abordait qu'en prononçant un discours (2).

On croit toutefois que les dissertations savantes prononcées par S. Pierre dans les *Récognitions*, les discussions étudiées avec Simon le Mage, sont l'œuvre de quelque philosophe qui a voulu faire étalage d'érudition.

D'après les Grands Bollandistes (3), ces discours et certains prodiges par trop merveilleux attribués au prince des Apôtres ont été interpolés; mais l'ensemble des faits purement historiques n'aurait pas été dénaturé.

Le livre des *Récognitions*, tel qu'il nous est parvenu, est d'une grande antiquité et remonte au moins au deuxième siècle après Notre-Seigneur, puisqu'il est cité par Origène (4), mort l'an 254 de notre ère, comme étant de S. Clément. Erroné peut-être dans quelques détails, embelli, romanesque dans certaines parties, apocryphe peut-être, il n'en donne pas moins, au point de vue historique, les traditions de l'époque où il a été écrit (5).

(1) Cette première rencontre de S. Pierre et de S. Clément à Césarée, à la date que détermine le contexte des *Récognitions* se trouve rapporté dans l'histoire Ecclésiastique de Nicéphore-Callixte. liv. II. chap. 35.

(2) *Les Césars*, par le C^{te} de Champagny, tome I, Tibère. § I, pag. 284, 4^e éd. — (3) *Loc. cit.*

(4) *Origen*. Tom. III. Comm. in Gen. et cap. 22, Philocal, et in cap. XXVI, Matth.

(5) Parce qu'un ouvrage est considéré comme apocryphe, on ne se trouve pas obligé par ce fait de considérer comme faux tout ce qu'il contient. Les critiques, même sévères, accordent que l'ensemble des événements racontés dans les *Récognitions* est vrai. Il serait, en effet, difficile de comprendre que cet ouvrage ait pu être inventé tout d'une pièce.

On a fait à la prédication de S. Barnabé à Rome, du vivant de Notre-Seigneur, une objection sérieuse que réfutent les Bollandistes. « On lit dans S. Matthieu (1), disent-ils, que le » Sauveur recommanda aux douze Apôtres de ne pas se diriger » vers les Gentils... mais plutôt d'aller auprès des brebis » d'Israël qui avaient péri. Mais cet ordre, répond l'auteur de » la vie de S. Barnabé, ne concernait pas tous les disciples du » Christ. Il choisit, en effet, soixante-douze disciples pour les » envoyer *dans toutes les cités* (2) et dans tous les lieux où il » devait lui-même se rendre. »

Les Grands Bollandistes ne considèrent pas la prédication de S. Barnabé à Rome, du vivant de Notre-Seigneur, comme impossible. D'autant plus, font-ils observer, qu'il semble n'y avoir converti qu'une seule personne, le philosophe Clément.

S. Barnabé se contenta même d'engager S. Clément à se rendre en Judée. Ce sera S. Pierre qui le baptisera, postérieurement à la conversion du centurion Corneille.

Ce fait de la conversion d'un Gentil du vivant de Notre-Seigneur ne doit pas étonner. La vie des saints et l'Évangile lui-même en offrent plusieurs autres exemples.

Titus, le disciple de S. Paul, était Gentil et incirconcis, suivant le texte même des Épitres (3). D'après la vie (4) de ce saint, il avait suivi le Sauveur pendant sa prédication et était un des soixante-douze. Crétois d'origine, il serait revenu quelque temps dans sa patrie pendant la vie de Notre-Seigneur et aurait annoncé la bonne nouvelle à ses compatriotes.

Le centurion de Capharnaüm, le centurion du Calvaire, Longin, étaient des Gentils qui furent convertis, qui crurent en N.-S. Jésus-Christ avant l'Ascension.

S. Jean (5) nous parle des Gentils qui venaient écouter la parole du Sauveur après le triomphe du jour des Rameaux.

Il est cependant à remarquer que tous ces Gentils, comme

(1) Matt. X. 5-6. — (2) Luc. X. 8.

(3) Gal. II, 3.

(4) D'après Pierre des Noëls, la vie du disciple de S. Paul, S. Titus, aurait été écrite par le jurisconsulte Zénas, un des soixante-douze. Les mêmes faits sont racontés dans les *Ménées grecques*. Grands Boll., 4 jan. Tom. I, pag. 165 et 164. — (5) Jean. XII. 20.

S. Clément, bien que convertis avant la Passion, ne furent baptisés que par les Apôtres et après la conversion du centurion Corneille.

Nous avons laissé S. Clément arrivant à Césarée. D'après les *Récognitions*, à ce moment une Eglise était déjà constituée dans cette ville.

Cette Eglise naissante, toujours d'après l'auteur des *Récognitions*, avait été confiée à un disciple, encore prêtre seulement, il est vrai, mais remarquable par son zèle et sa science, au publicain Zachée. L'ouvrage que nous analysons, nous racontera dans quelles circonstances il en deviendra évêque.

L'épiscopat de Zachée à Césarée, affirmé dans le texte des *Récognitions*, est considéré par les auteurs, à de très rares exceptions près, comme une vérité historique. Il a toujours été la grande objection opposée à l'identité de S. Amadour et du publicain de l'Évangile. On prenait ce fait dans les *Récognitions* ou les *Constitutions apostoliques*, on le détachait, on l'isolait et on l'opposait à nos légendes des Gaules.

Personne ne contestera que si l'on admet l'épiscopat de Zachée à Césarée, il faut l'accepter tel que nous le présentent les deux seuls ouvrages qui en parlent, c'est-à-dire avec sa place relative au milieu des faits concomitants, sa nature transitoire, sa courte durée, ses dates précises de commencement et de fin.

Ainsi considéré, cet épiscopat, au lieu d'être un obstacle à l'unification de Zachée et de S. Amadour, va devenir une preuve de l'identité des deux personnages.



XXIV

CÉSARÉE

LA grandeur d'un personnage étant nécessairement en rapport avec la valeur des charges qu'on lui confie, nous avons intérêt à nous rendre compte de l'importance du siège épiscopal de Césarée, qui sera occupé, pour la première fois, par le publicain Zachée.

Les descriptions qu'on trouve dans l'ouvrage si remarquable et si plein d'érudition, *Les Saints Lieux* de Mgr Mislin, permettent de se faire une idée de ce qu'était la ville de Césarée, qui, après Vespasien, deviendra la métropole romaine de la Palestine.

Nous allons les reproduire ici. Elles serviront en même temps à faire connaître le degré de civilisation matérielle existant en Palestine sous les Césars, civilisation au milieu de laquelle passèrent la première partie de leur vie nos deux riches époux.

« Un bel aqueduc, raconte Mgr Mislin dans son voyage en Terre Sainte, qu'on peut suivre dans toute sa longueur, quoiqu'il soit souvent enfoui sous le sable, portait les eaux de la Zerká (1) à Césarée, dont on aperçoit bientôt les ruines imposantes.

» Il était une heure lorsque nous y arrivâmes. Nous franchîmes d'abord les fossés et les murs d'enceinte, en partie parfaitement conservés ; on croit entrer dans une ville de guerre moderne. En pénétrant plus avant, on se trouve au milieu de ruines immenses, qui semblent faites de la veille, et plutôt par un tremblement de terre que par la main des hommes ; car

(1) *Zerka* veut dire bleu foncé. Un autre fleuve du même nom se jette dans la mer Morte : c'est le Yabbok de la Bible. (Mgr Mislin).

l'homme détruit comme il édifie pierre par pierre ; il démonte ses propres œuvres : Dieu seul les anéantit d'un coup. A Césarée, des merveilles tout entières gisent sur le sol, ou ont été jetées dans la mer. D'immenses colonnes de granit, des blocs de marbre, des fragments de porphyre, des débris de temples et de palais, des tours renversées, un amphithéâtre comblé, des troupeaux de Bédouins, tout cela est entassé, confondu sur une vaste étendue. »

« Un fort appelé *Tour de Straton*, peut-être du nom du général qui y commandait les troupes de Darius lorsque Alexandre l'attaqua et s'en rendit maître, et qui paraît l'avoir agrandi et fortifié, occupait alors l'emplacement de Césarée. »

« Hérode l'Ascalonite, dit le Grand, et qui ne le fut que par ses crimes, le même qui régnait à Jérusalem quand Jésus naquit à Bethléem, qui fit massacrer les Innocents, mourir ses proches, ses amis, sa femme, étrangla ses enfants, et qui périt rongé de vers, fut celui qui bâtit cette ville en l'honneur d'Auguste et lui donna le nom de Césarée : vil jusqu'à l'impiété, il érigea dans sa nouvelle ville un temple à Auguste, comme à un dieu, parce qu'il lui avait conservé et agrandi son royaume... »

« Josèphe (1) se plaît à décrire les travaux immenses que fit Hérode à Césarée pour orner, défendre sa nouvelle ville et en faire un lieu de délices. Il construisit un port magnifique, égal en grandeur au port du Pirée, en jetant dans la mer des masses énormes de rocher qu'il fallait aller chercher au loin. Un vaste quai, embelli par de nombreux édifices de marbre, entourait ce port, *locus ad inambulandum animi causa jucundissimus* (2) ; de hautes tours, dont la plus belle était consacré à la mémoire de Drusus, protégeaient les murs ; sur un monticule s'élevait un temple que les navigateurs apercevaient de loin, et dans lequel étaient les statues de Rome et de César. Les cloaques mêmes, dit Josèphe, étaient admirables ; un théâtre, et, dans la partie méridionale du port, un amphithéâtre, se faisaient remarquer par leur solidité et leur étendue : tous ces

(1) Josèphe, *Antiquités*, I, 15, c. XIII.

(2) Lieux des plus agréables pour la promenade.

travaux furent terminés dans l'espace de douze ans, avec des subsides enlevés aux Juifs. Alors Hérode donna des fêtes splendides en l'honneur d'Auguste ; elles devaient être renouvelées tous les cinq ans. »

« Cette ville, qui devint une des plus grandes de la Palestine (1), fut bâtie vingt-deux ans avant Jésus-Christ, et appelée Césarée de Palestine, pour la distinguer de la Césarée de Philippe. Dans la suite on la nomma Colonia Flavia, lorsque Vespasien lui accorda les privilèges de colonie romaine, et elle devint la capitale de toute la Palestine après la ruine de Jérusalem... »

« Césarée est la première ville des Gentils qui fut éclairée de la foi dans la personne du centurion Corneille ; il était Romain de naissance, et se trouvait à la tête d'une cohorte italienne. Averti par un ange, il fit chercher S. Pierre, qui vint de Joppé et le baptisa avec ses parents et ses amis (Act. X). Corneille succéda à Zachée, premier évêque de cette ville. Du temps de S. Jérôme on voyait encore sa maison, qui avait été convertie en église. »

« Les habitants de Césarée étaient en grande partie Grecs ou Syriens ; comme ils s'entendaient fort mal avec les Juifs, qui, riches et puissants, voulaient occuper seuls le Sénat de la ville, une insurrection sanglante s'éleva. Les Juifs se prévalaient de ce que le fondateur de la nouvelle ville, Hérode, était Juif, tandis que les Syriens alléguaient que, lorsqu'elle s'appelait Tour de Straton, il n'y avait pas un seul Juif dans la ville. Pendant quelque temps, les Juifs durent se retirer à Nabata, à soixante stades de Césarée ; mais, étant revenus, ils furent tous massacrés, sans que le gouverneur romain cherchât à l'empêcher. Il s'ensuivit bientôt entre les Juifs et les Romains une guerre générale, qui amena la ruine de la Judée (2). »

« Il y a un article du Talmud qui explique mieux encore que la relation de Josèphe le motif secret de la haine que les autres habitants de Césarée portaient aux Juifs, et cet article nous

(1) D'après l'étendue des ruines, on estime que Césarée devait avoir plus de 100,000 habitants.

(2) Josèphe, *Antiquités*. liv. XX. ch. VIII.

concerne tous tant que nous sommes ; le voici : *Il est permis de faire l'usure aux Cuthéens (1) de Césarée (2)... »*

« Comme nous l'avons vu, Césarée eut un évêque dès les premiers temps de l'Eglise. plus tard elle eut un siège métropolitain, auquel tous les évêques de la Palestine étaient soumis ; elle le conserva encore lorsque fut érigé le siège patriarcal de Jérusalem (3), ce fut un des trois sièges métropolitains de la Palestine relevant des patriarches... »

« En 1264, Césarée tomba pour la dernière fois dans les mains des infidèles, qui la ruinèrent de fond en comble. »

« Bibars, sultan d'Egypte, voulant se venger des chrétiens, qui, dans leur faiblesse, en appelaient à toutes les nations voisines et s'étaient alliés avec ses ennemis, vint tout-à-coup fondre sur Césarée et l'emporta en peu de jours... »

« Il n'y a plus aujourd'hui un seul habitant à Césarée. L'espace occupé par ces ruines forme un parallélogramme de 540 pas de long sur 350 de largeur. La ville devait avoir quatre portes, dont deux sont encore visibles ; une d'elle, assez bien conservée, nous servit d'abri : elle est près d'un puits où de jeunes Arabes tiraient de l'eau pour abreuver leurs troupeaux. La forteresse s'avancait dans la mer sur une pointe de rocher ; de chaque côté il y avait un pont. Dans la partie nord-ouest de la ville, on remarque encore les restes d'une église souterraine. En face de la citadelle, plusieurs murs de soutènement de l'église sur laquelle se tenait Bibars pour diriger l'attaque, sont encore debout. Plusieurs restes de tours sont encore bien conservés ; il y en a dix du côté de l'orient seulement. Dans ces dernières années (4), on a achevé de démolir ses plus beaux édifices pour en transporter les débris à Saint-

(1) Les *Chutéens* étaient des peuples qui furent transportés dans la Samarie par Salmanasar, lorsque ce prince emmena en captivité les habitants de cette contrée. Ils étaient primitivement idolâtres. Plus tard ils connurent la religion du vrai Dieu, mais ils y mêlaient des pratiques païennes. Ce sont ces peuples que les Juifs, au temps de N.-S., nommaient par mépris Samaritains.

(2) Talmud de Jérusalem, traité Ghaboda-Zara, ch. V, fol. 24, col. 4.

(3) Les patriarchats de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie furent fondés du temps des Apôtres. Celui de Jérusalem fut établi par le pape Vigile en l'an 553 et celui de Constantinople sous l'empereur Justinien.

(4) Le voyage de Mgr Mislin eut lieu vers la fin de l'année 1848.

Jean-d'Acre et à Jaffa. Césarée est à 31 milles de Jaffa (1), à 25 de Naplouse (2) et à 20 de la pointe du Carmel ; les Arabes l'appellent encore Kaiçariyé (3). »

(1) L'ancienne Joppé.

(2) L'ancienne Sichem.

(3) Mgr Mislin, les *Saints Lieux*, tom. 2, chap. XIX, pag. 92 et suiv.



PREMIER EPISCOPAT DE ZACHEE

PRENONS le récit des *Récognitions* et continuons de résumer ce texte dans les parties qui concernent notre sujet.

S. Clément est arrivé à Césarée et a rencontré S. Pierre. L'église naissante de cette importante localité avait été confiée aux soins de Zachée, « autrefois publicain. »

Simon le Mage était venu infester cette ville de ses pernicieuses doctrines.

Zachée, à la vue des ravages que fait l'imposteur, écrit à S. Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, et lui apprend le mal que fait Simon le Mage parmi les fidèles. Il est nécessaire, lui dit-il, qu'on envoie quelqu'un pour réfuter ses erreurs.

S. Pierre se rend lui-même à Césarée pour soutenir la lutte contre Simon le Mage.

Deux livres des *Récognitions* sont remplis par les discussions des deux adversaires.

Elles durent deux jours. Le troisième jour, S. Pierre le passe avec ses amis. C'est à ce moment qu'a lieu le sacre de Zachée (1).

S. Pierre comprend la grandeur des difficultés suscitées par Simon le Mage. Il va laisser aux fidèles de Césarée un gardien plus autorisé, un défenseur plus complètement armé, pourvu de pouvoirs plus amples, plus fort dans l'Esprit-Saint, un évêque. Personne n'est plus apte à ces fonctions que Zachée, car, dit le prince des Apôtres, « il a la crainte de Dieu et il est instruit » selon les Écritures. »

En même temps qu'il sacre Zachée évêque, S. Pierre ordon-

(1) *Recogn.* Liv. III.

ne, pour l'aider dans ses fonctions, douze prêtres et quatre diacres.

S Pierre reste trois mois à Césarée, après quoi il retourne à sa demeure habituelle.

Simon le Mage a quitté Césarée et s'est dirigé vers la Phénicie et la Syrie. Douze disciples avaient été spécialement chargés de combattre l'hérésiarque. C'étaient, dit le texte des *Récognitions*, « Zachée et Sophonias, Joseph et Michée, Eléazatus et Phinéas, Lazare (1) et Héliée, moi Clément et Nicodème, Nicétas et Aquila. »

Plusieurs de ces personnages étant en ce moment occupés à des fonctions qui les empêchent de se rendre en Phénicie, S. Pierre, avant de se retirer, désigne d'autres disciples pour les remplacer. A Zachée est substitué Benjamin, fils de Saba ; à Clément, Ananie, (2) fils de Safra ; à Nicétas et à Aquila nouvellement convertis, Rubélus, frère de Zachée et Zacharie l'architecte.

Pour bien comprendre toute la portée de l'ensemble des faits qui viennent d'être extraits des *Récognitions*, pour en apprécier toute la vraisemblance et admettre leur complète vérité, quelques explications deviennent nécessaires. Elles consisteront dans l'exposé des faits collatéraux à l'histoire de Zachée.

Le personnage qui joue le principal rôle dans les *Récognitions* et qui suscite les événements, est Simon le Mage.

On a pris longtemps cet hérésiarque pour un simple et vulgaire imposteur. La découverte des *Philosophumena* (3) qui

(1) Dans un autre passage. Lazare est qualifié de *sacerdos*. Ce mot, mis en opposition de celui de *presbyter*, montre qu'à ce moment Lazare avait la plénitude du sacerdoce, était évêque, bien qu'il n'eût pas actuellement d'église à gouverner. — Sophonias est donné comme frère de Zachée dans un autre endroit des *Récognitions*.

(2) Si cet Ananie, comme tout semble l'indiquer, est le même que l'évêque de Damas qui accueillit S. Paul, il n'y a pas de doute que l'auteur des *Récognitions* n'ait voulu placer le sacre de Zachée avant la conversion de Saul. Ananie est donné comme fils de Safra pour le distinguer sans doute d'Ananie, l'époux de Saphire.

(3) En 1842, M. Mynöide Minas fut chargé par le gouvernement français d'aller rechercher les vieux manuscrits dans les bibliothèques de la Grèce. Il rapporta les *Philosophumena* qui contiennent la réfutation des hérésies

contiennent, avec une grande partie de ses doctrines, la narration des prodiges magiques qu'il accomplissait, a montré combien était redoutable l'adversaire que S. Pierre eut en face dès les débuts de sa prédication.

Simon le Mage se faisait passer pour un Messie; pour « la grande puissance de Dieu ». Il accomplissait des merveilles. Quelques-unes, il est vrai, n'étaient que des tours de prestidigitation, ou des phénomènes dus à l'hypnotisme; mais d'autres nécessitaient une intervention diabolique, formelle. La place nous manque pour les énumérer. Toutefois, à cause de sa grande actualité, nous ne croyons pas devoir passer sous silence les quelques lignes suivantes, relatives aux pratiques des Mages et qui se trouvent dans Tertullien : « Les Mages, » dit-il, évoquent les fantômes, ils souillent par leurs infamies » les esprits des morts; ils font rendre des oracles par la bouche des jeunes enfants; ils produisent des effets prodigieux » en faisant tourner les objets; ils plongent dans le sommeil et » les tables devinent sous leurs mains (1). »

Simon le Mage était un érudit. Il s'était formé un vaste et considérable corps de doctrines, en puisant dans les diverses mythologies de l'Orient. Sa cosmogonie et sa théodicée se rapprochait du système des panthéistes. Son livre, il l'appelait la Révélation, l'*Apophasis*. Il se donnait comme une manifestation tantôt du Père, tantôt du Fils et tantôt du Saint-Esprit. Avec lui on voyait une femme de mauvaise vie, nommée Hélène, qu'il avait achetée à Tyr. Il la présentait comme l'incarnation de la beauté divine dont N.-S. Jésus-Christ n'aurait été qu'une des formes. Simon et Hélène se faisaient adorer sous le nom de Jupiter et de Minerve.

Les disciples de Simon le Mage, à l'exemple de leur maître, vivaient dans le désordre, la dépravation, la débauche la plus révoltante.

Simon le Mage s'efforça de précéder les Apôtres et de pré-

des 3 premiers siècles. On attribua cet ouvrage les uns à S. Hippolyte, les autres à Origène, ce qui donna lieu à une discussion très vive. Les *Philosophumena* contiennent des fragments de Pindare, d'Empédocle et d'Héraclite, restés inconnus jusqu'à la découverte de ce précieux document.

(1) Tertull. *Apologet.*, XXIII.

senter le premier son pseudo-évangile aux populations si corrompues de cette époque. Les *Actes de S. Pierre* nous montrent le prince des Apôtres poursuivant avec énergie cet infâme imposteur et opposant à ses prédications perverses la morale de Jésus-Christ.

Dans l'opulente ville de Césarée, boulevard de l'usure, S. Pierre ne trouva pas de disciple qu'il pût opposer plus convenablement à Simon le Mage que Zachée. C'est contre le père des simoniaques, de ceux qui veulent tout obtenir à prix d'argent, que fera en quelque sorte ses premières armes le publicain, l'avare converti, Zachée, le futur S. Amadour.

Si Zachée fut laissé par S. Pierre comme antagoniste à Simon le Mage, n'est-ce pas parce qu'il possédait les vertus contraires aux vices de ce dernier, c'est-à-dire la vraie science, l'humilité, la pureté et l'amour de la pauvreté ?

La simple raison de convenance suffirait à le prouver, nous avons en plus le témoignage des Pères.

L'épiscopat de Zachée à Césarée est confirmé par Rufin d'Aquilée (1) dans sa préface des *Récognitions* ; mais le passage le plus important relatif à ce fait, se trouve dans S. Pierre Chrysologue (2). C'est celui qui corrobore ce que nous venons de dire sur notre saint personnage.

« Que nul ne croit, dit cet auteur du v^e siècle, qu'en n'abandonnant que la moitié de ses biens Zachée ne soit parvenu au faite de la perfection. Il les donna tous ses biens, peu après, au Seigneur et il se donna lui-même. Élevé aux sublimes honneurs de l'épiscopat (3), il échangea les festins luxueux du publicain contre la table du Corps du Seigneur. Il abandonna la fortune perverse du siècle et il trouva dans

(1) Rufin (Tyrramius), prêtre, né à Concordia dans le Frioul, se retira dans un couvent d'Aquilée. Il fut le disciple de S. Jérôme et son ami dans la première partie de sa vie. Il fut le rejoindre en Orient en 374. Rufin est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Il mourut septuagénaire vers l'an 408.

(2) S. Pierre Chrysologue naquit à Imola. Il devint archevêque de Ravenne en 430. S. Germain d'Auxerre fut le voir en 448. L'archevêque de Ravenne garda comme un précieux héritage le cilice et le capuchon de son hôte illustre. Il mourut vers 452, peu avant l'arrivée d'Attila.

(3) S. Pierre Chrysologue ne spécifie pas l'endroit où Zachée fut évêque.

» la pauvreté du Christ les vraies richesses du siècle futur (1).»

Zachée a été considéré par toute l'antiquité chrétienne comme un personnage éminent en vertu et en sainteté.

Parmi les douze Apôtres, il en est un dont on ignore ce que nous appellerons, pour l'intelligence du lecteur, le nom de famille. On ne connaît que son *cognomen*, son surnom, Matthias, signifiant *qui a reçu beaucoup de Dieu*. Il fut désigné dans le Cénacle, après l'Ascension, pour remplacer le traître Judas. Clément d'Alexandrie (2) nous apprend que, de son temps, on croyait que c'était la même personne que Zachée, le publicain.

C'est une erreur. La vie de S. Matthias ne se prête pas à cette supposition. Elle est repoussée par l'unanimité des commentateurs. On trouve, en effet, dans S. Jérôme que S. Matthias est ce publicain dont il est question dans l'Évangile et qui s'étant présenté au temple en même temps qu'un orgueilleux pharisien, s'en retourna justifié à cause de l'humilité de sa prière. L'affirmation de S. Jérôme, *qui avait voyagé en Gaule*, explique la confusion facile à faire entre les deux publicains.

On pourrait peut-être voir dans l'opinion rapportée par Clément d'Alexandrie, la négation de l'épiscopat de Zachée à Césarée. Cet épiscopat et l'identité supposée de Zachée et de S. Matthias seraient loin d'être en contradiction. Dans le partage du monde entre les Apôtres, la Judée échut à S. Matthias. Dans le commencement de sa prédication, cet Apôtre aurait pu facilement être évêque de Césarée, la seconde ville de la Palestine.

Admettre que Zachée était devenu un des douze Apôtres, peut-il y avoir un éloge plus grand d'un disciple de N.-S. Jésus-Christ que cette appréciation tacite sous la plume de l'illustre philosophe, Clément d'Alexandrie ?

Il se produit cependant un fait inexplicable si l'on foule aux pieds nos traditions des Gaules. Zachée, le converti de Notre-Seigneur lui-même, l'illustre personnage évangélique, l'apôtre

(1) S. Pierre Chrysologue. *Serm.*, 54.

(2) Stromates, liv. 4. — Clément d'Alexandrie florissait dans la brillante école qui lui a donné son nom, vers l'an 200 après J.-C. Il fut le maître d'Origène.

zélé, l'évêque exemplaire ayant atteint le sommet de la perfection, ne figure pas dans le catalogue des Saints (1) qu'honore l'Eglise catholique. Son nom ne se trouve pas dans le Martyrologe romain. Les Ménées grecques se taisent également.

D'après les traditions existant en Orient au II^e et au III^e siècle, Zachée aurait été, comme on l'a vu, évêque de Césarée. Cet épiscopat aurait eu lieu avant la persécution de Saul. Immédiatement après la conversion du futur Apôtre des Gentils, le centurion Corneille aurait remplacé Zachée sur le siège épiscopal de Césarée. A partir de cet instant, on aurait perdu la trace du publicain converti, du célèbre pénitent de l'Évangile.

L'Eglise orientale, pour retrouver cette trace, admet, au I^{er} siècle, que Zachée avait, selon l'usage des disciples de Notre-Seigneur, changé son nom. Pourquoi l'Eglise d'Occident ne ferait-elle pas de même ?

Zachée n'est pas resté en Orient, il n'y est pas mort. Surtout il n'est pas mort évêque de Césarée.

Pourquoi, en effet, la tradition, et à sa suite le Martyrologe, n'aurait-elle pas gardé trace de la mort de Zachée comme elle l'a fait de celle du centurion Corneille, de la Samaritaine, de tant d'autres disciples de Notre-Seigneur et même de simples disciples des Apôtres ?

On ne montre nulle part en Orient le tombeau de Zachée, le publicain converti.

Zachée, ont dit quelques auteurs du XVIII^e siècle, ne devait pas figurer dans les listes (2) des évêques de Césarée. Eusèbe n'en parle pas. Au lieu d'être une objection, ce silence est une nouvelle preuve que notre personnage n'est pas mort sur le siège épiscopal de cette ville.

Le nom de S. Pierre ne figurait pas non plus dans la liste des évêques d'Antioche. On a voulu s'appuyer sur ce fait pour soutenir, contrairement à la plus solide des traditions, que S. Pierre n'avait jamais établi sa chaire dans cette ville. Il a été

(1) La persévérance de Zachée n'a fait doute pour aucun Père. S. Jérôme, si au courant des traditions de l'Orient au IV^e siècle, est formel. *Quomodo Zachæus ingressus est in regnum calorum qui dives fuit ?* trouve-t-on dans le commentaire du psaume LXXXIII.

(2) Ces listes se nommaient les tables sacrées ou dyptiques.

répondu à cela en faisant observer que le prince des Apôtres avait transporté sa chaire d'Antioche à Rome, qu'il n'était pas mort évêque d'Antioche, que son épiscopat dans cette ville n'avait été que transitoire, qu'étant mort sur le siège de Rome, il avait surtout été considéré comme l'évêque de cette dernière ville.

Les faits semblables, que l'on rencontre, sont si nombreux, que l'on est obligé d'en conclure que c'était l'usage aux temps apostoliques de n'inscrire le nom d'un évêque sur les dyptiques ou listes d'un siège épiscopal que dans le cas où il en était titulaire au moment de la mort.

L'étude la plus soigneuse, la plus précise, la plus approfondie, la plus consciencieuse de tous les documents que l'on possède, montre que Zachée a dû quitter la Palestine et même l'Orient peu de temps après l'Ascension. Le même travail fait voir également que l'éminent personnage dont l'Évangile portera, même de son vivant, le nom dans toutes les contrées de l'univers, a dû ensevelir sa renommée sous un pseudonyme et son humilité dans quelque retraite obscure et cachée.



XXVI

LES ESSÉNIENS ET LES THÉRAPEUTES

ENTRE l'évêque de l'importante ville de Césarée et le pénitent de Roc-Amadour, on a peut-être déjà vu non seulement un contraste, mais une contradiction.

Différent de Magdeleine, qui sera immédiatement la grande pénitente, Zachée suivra en quelque sorte, étape par étape, les voies de la perfection.

De l'Orient, les évangélistes des Gaules porteront en Occident les coutumes chrétiennes, dont la plupart ne seront que des usages Juifs modifiés.

Pour quelques-uns, l'ermite du Pas-de-Grave et le cénobite du Val Ténébreux, *au premier siècle*, ont semblé un problème.

S. Paul, le premier ermite, ne se retira dans la Thébàide que l'an 250. S. Pacôme ne fonda la première de ses communautés que 50 ans plus tard.

Comment expliquer le *cœnobium* établi, aux temps apostoliques, par S. Amadour autour du sanctuaire qu'il avait élevé ?

Ici plus, peut-être, que partout ailleurs, faire connaître sera faire croire.

Le tableau de la vie érémitique et de la vie cénobitique, telle qu'elle était pratiquée en Judée au temps de Notre-Seigneur, nous est fourni par des documents incontestés, l'Écriture Sainte et les ouvrages des Juifs Josèphe et Philon. Cet exposé montrera la facilité avec laquelle Zachée put d'évêque devenir ermite. Il permettra en quelque sorte de le voir vivre à Soulac et à Roc-Amadour.

Cette nouvelle confrontation de l'histoire et de la tradition sur un point capital va encore une fois apporter un élément des plus solides à notre édifice.

Ce corps de preuves présenté en ce moment ne semblera-t-il pas anticipé ?

Il est une nuance à saisir dans la vie de notre grand saint, sa dévotion à la T. S. Vierge et la forme qu'il lui a donné. Il y a aussi un fait à expliquer, la fondation du sanctuaire de Roc-Amadour, dédié à Notre-Dame.

Toutes ces diverses questions principales seront élucidées par les textes que nous allons résumer ou citer en entier et qui se rapportent en même temps à une question secondaire rattachée aux premières, l'authenticité de la tradition du Carmel.

Dominé par ces notions déjà acquises, on suivra bien plus facilement l'importance et la vérité de nombreux faits que l'on rencontrera au cours de la vie de notre saint.

Le prophète Jérémie, né l'an 650 avant N.-S. Jésus-Christ et mort en 590, nous parle des *Réchabites*, dont M. de St-Aignan a trouvé encore en ce siècle, dans ses voyages, des représentants dans le Nord-Est de l'Arabie déserte.

« Les enfants de la maison de Réchab, nous dit l'auteur » des Lamentations, répondirent : Nous ne buvons point de » vin ; car Jonadab, fils de Réchab, notre père, nous a fait ce » commandement : Vous ne boirez point de vin, ni vous ni vos » enfants jusqu'à jamais. Vous ne bâtirez point de maisons ; » vous ne sèmerez point de grains : vous ne planterez point de » vignes, et vous n'en aurez point à vous ; mais vous habiterez » toujours des tentes, afin que vous viviez longtemps sur la » face de la terre où vous demeurez (1). »

Il était un vœu commun chez les Hébreux, le vœu de *nazaréat*. Il pouvait être temporaire ou perpétuel. Lorsqu'il était temporaire, il se terminait par un sacrifice dont Moïse avait déterminé la forme dans le livre des Nombres (2).

Parmi les diverses pratiques auxquelles se soumettaient ceux qui faisaient ce vœu, deux étaient plus particulièrement pénibles à cause des grandes chaleurs de l'Orient. La première était la promesse de ne jamais boire de vin ni de liqueur fermentée, la seconde de laisser croître toute la chevelure.

(1) Jerem. XXV. — (2) Num. VI, 18-19.

Samson, Samuel, S. Jean-Baptiste avaient fait vœu perpétuel de *nazaréat*.

Les archétypes les plus anciens, comme les statues aujourd'hui si répandues du Sacré-Cœur, représentent N.-S. Jésus-Christ avec une longue chevelure, bien que ce fut contraire aux usages orientaux de l'époque, parce que le Sauveur avait fait vœu perpétuel de *nazaréat*. « Il sera appelé nazaréen », dit S. Matthieu (1). Ce qui peut s'interpréter non-seulement de ce que Notre-Seigneur habita la ville de Nazareth, mais encore de ce qu'il avait fait le même vœu que le Précurseur et la plupart des Prophètes.

S. Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, d'après Hégésippe, auteur presque contemporain cité par Eusèbe (2), « ne but » jamais de vin ni de boisson fermentée et s'abstint toute sa vie » de l'usage de la viande. Jamais le ciseau ne toucha sa chevelure ; on ne le vit jamais se parfumer le corps, ni entrer aux » bains publics comme le faisaient les Juifs. » Ce premier évêque de Jérusalem, sacré par S. Pierre, était *nazaréen*.

Les *Actes* (3) nous apprennent que peu de temps avant d'être amené captif à Rome. S. Paul, pour satisfaire les Judaïsants, fit le vœu temporaire de *nazaréat*.

Il existait donc au temps de Notre-Seigneur des personnes vivant dans le monde et menant une vie plus parfaite que le commun des croyants.

A la même époque, les cénobites et les ermites étaient également communs. Ils étaient connus sous le nom générique d'*Esséniens*.

D'après Philon (4), les Esséniens se divisaient en deux catégories, les uns vivant en commun, les *practici* ou ouvriers, les autres vivant isolés, les *theoretici* ou contemplateurs. Les premiers étaient les Esséniens proprement dits, les seconds portaient surtout le nom de *Thérapeutes* ou *Ascètes*. Porphyre fait l'éloge des Esséniens dans son *Traité de l'abstinence*.

(1) Matth. II, 23.

(2) Hist. eccl. liv. VI, cap. 23.

(3) Act. XXI

(4) Philon, 1 liv. de la vie contemplative.

Les Esséniens (1) proprement dits fuyaient les grandes villes et habitaient les bourgades ; ils n'avaient point d'esclaves, mais se servaient les uns les autres. Ils méprisaient les richesses, n'amassaient ni trésors, ni de grandes possessions, se contentaient du nécessaire et s'étudiaient à vivre de peu.

Ils habitaient et mangeaient ensemble, prenaient à un même vestiaire leurs habits qui étaient blancs, mettaient tout en commun, exerçaient l'hospitalité, avaient grand soin des malades. La plupart renonçaient au mariage, élevaient les enfants des autres, et les accoutumaient à leurs mœurs dès le bas âge.

On éprouvait les postulants pendant trois années, et s'ils étaient admis ils mettaient leurs biens en commun. Ils avaient un grand respect pour les vieillards, observaient la modestie dans leurs discours et dans leurs actions, évitaient la colère, le mensonge et les serments. Ils n'en faisaient qu'un seul en entrant dans l'ordre, qui était d'obéir aux supérieurs, de ne se distinguer en rien s'ils le devenaient.

Leur unique étude était la morale qu'ils apprenaient dans la loi. Ils s'assemblaient les jours du sabbat pour la lire et les anciens l'expliquaient.

Avant le lever du soleil, ils évitaient de parler de choses profanes, ils employaient ce temps à la prière. Ils allaient ensuite au travail jusque vers onze heures, ils se baignaient avec beaucoup de décence sans se frotter d'huile, comme faisaient les Grecs et les Romains. Ils prenaient leurs repas assis, en silence, ne mangeaient que du pain et un seul mets, priaient avant de se mettre à table et en sortant, retournaient au travail jusqu'au soir. Leur sobriété en faisait vivre plusieurs *jusqu'à cent ans*. On chassait rigoureusement de l'ordre celui qui était convaincu de quelque grande faute. Il y en avait dans la Palestine quatre mille tout au plus.

A cause de son importance, au lieu de le résumer, nous allons

(1) D'après Josèphe. *Hist. des Juifs*, liv. 13, an 107. — Il y a discussion au sujet de l'origine des Esséniens. S. Epiphane les fait remonter jusqu'à Jessé, père de David.

reproduire textuellement le passage de Philon sur les Thérapeutes (1).

« Le nom qu'ils se donnent entre eux, dit l'historien juif du 1^{er} siècle, est celui de Thérapeutes; soit qu'ils y attachent la signification étymologique de médecins spirituels, travaillant à guérir l'âme de leurs disciples des passions et des vices; soit qu'ils le prennent dans l'acception du culte chaste et sincère qu'ils font profession de rendre à la divinité.

» Quiconque veut embrasser leur genre de vie, se dépouille volontairement de ses biens et les abandonne à ses proches. Ainsi dégagés de tous les intérêts humains, ils quittent les cités pour aller vivre dans les campagnes désertes; car, suivant eux, le commun des hommes et leur fréquentation sont des obstacles à l'étude de la sagesse.

» Les représentants de cette doctrine se sont répandus sur *tous les points du monde*. Nulle race, grecque ou barbare, ne devait être privée de cette bienfaisante institution. Cependant c'est en Egypte, parmi les diverses préfectures de ce pays, et surtout aux environs d'Alexandrie, qu'ils se sont multipliés. Leur centre et comme leur patrie est situé près du palus Mariotique, dans une délicieuse campagne, qui réunit à la fois les avantages d'un sol fertile, du calme le plus profond et d'un climat enchanteur. C'est là que viennent habiter, de tous les points du monde, les plus parfaits des Thérapeutes.

» Dans chacune de leurs demeures se trouve un sanctuaire qu'ils nomment Sennéion ou Monastère, et où seuls, sans témoins, ils se livrent aux mystérieux exercices d'une vie sainte.

» Dans cette solitude, ils n'emportent ni aliments, ni breu-

(1) Il y a désaccord entre les auteurs pour savoir si les Thérapeutes étaient des Juifs ou des Chrétiens. L'opinion qui semble la plus probable, c'est qu'ils étaient Juifs et qu'ils ne tardèrent pas à être convertis après l'Ascension par S. Marc, l'apôtre d'Alexandrie. Ce qui est incontestable, c'est qu'ils existaient à l'époque où la tradition fait vivre S. Amadour, époque contemporaine de Philon (voir note 3, page 104). — Les Thérapeutes auraient été dispersés par les persécutions et S. Paul l'ermite n'aurait fait que rétablir, en la rendant en tout point conforme au christianisme, la vie de ces anciens anachorètes. Pourquoi ce qui eut lieu en Egypte n'aurait-il pas eu lieu en Occident? Sera-t-il même nécessaire, comme nous le verrons plus tard, d'admettre une interruption dans la gorge si sauvage et si déserte de Roc-Amadour, lieu tout indiqué pour servir de refuge aux chrétiens persécutés et poursuivis?

vage, ni rien de ce qui appartient aux soins du corps. Mais ils ont sans cesse avec eux le texte de la loi, les écrits des prophètes, des hymnes sacrés et d'autres livres, qui alimentent leur piété et perfectionnent leur science.

» Durant tout le jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ils méditent les oracles de la Sagesse. Leur interprétation des saintes Écritures est surtout allégorique. Ils suivent sur ce point les traditions nationales et croient que la lettre est une sorte d'image, qui reflète le sens caché et profond des allégories.

» Ils possèdent des commentaires composés par leurs anciens fondateurs (1), qui leur ont laissé plusieurs monuments écrits de leur doctrine. A leur tour, en se servant des vieux exemplaires, ils les commentent eux-mêmes pour leurs successeurs.

» La contemplation n'est pas le seul exercice de leur intelligence; ils composent aussi des cantiques et des hymnes, à la gloire de Dieu. Tous les rythmes de la poésie sont employés par eux dans ces chants, cependant ils préfèrent les plus solennels et les plus graves.

» C'est sur le fondement de la tempérance, comme sur une base spirituelle, qu'ils asseoient l'édifice de leur vertu. Nul ne mange, ni ne boit, avant le coucher du soleil. L'étude de la vérité, disent-ils, est une œuvre de lumière. Les ténèbres de la nuit conviennent seules aux préoccupations des besoins corporels. Voilà pourquoi ils consacrent tout le jour à la contemplation et accordent quelques instants seulement de la soirée à réparer les forces physiques.

» Il en est qui, entraînés par un zèle plus ardent, passent trois jours sans prendre aucune nourriture. Quelques autres, dans l'extase de la contemplation, rassasiés par les délices célestes du banquet de la Sagesse, prolongent le jeûne corporel

(1) Ce passage est un de ceux qui montrent que les Thérapeutes étaient Juifs. Philon, contemporain de S. Pierre, qu'il connut à Rome, n'aurait pu parler des *anciens* fondateurs des Thérapeutes s'ils avaient été chrétiens. Autre part, il est dit qu'ils se réunissaient le jour du sabbat, ce qui est contraire aux usages des premiers chrétiens qui, comme tout le monde sait, choisirent le dimanche comme jour de repos.

jusqu'à six jours entiers, et seulement alors consentent à goûter quelques aliments (1).

» Un grand nombre de femmes embrassent ce genre de vie et persévèrent dans la virginité jusqu'à une extrême vieillesse, bien différente de la contrainte légale que subissent certaines prêtresses du paganisme. Les vierges dont je parle n'ambitionnent d'autre alliance que celle de la vérité et lui consacrent toute leur vie. Dans leur mépris pour les voluptés de la terre, elles renoncent aux joies de la maternité, afin de produire des fruits immortels de vertu, dans l'union avec l'Esprit divin qui les anime et les vivifie (2). »

(1) Il est dit dans un autre passage qu'ils ne vivaient que de pain et de sel, assaisonné quelquefois d'un peu d'hysope.

(2) Philon, cité par Eusèbe, *Hist. eccles.*, liv. II, chap. XVII.



XXVII

LES MOINES DU CARMEL

NOUS autres moines, écrit S. Jérôme dans ses lettres adressées à S. Paulin sur l'état monastique, nous tenons pour princes de notre manière de vivre les Pauls, les Antoinés, les Hilarions et les Macaires. Si vous ne vous contentez pas de cela, et que vous vouliez chercher la source de notre état dans l'Écriture Sainte, je vous dirai que notre chef et conducteur est Elie, ensuite Elisée et les Fils de Prophètes, qui habitaient aux champs et solitudes (1). »

« Après le massacre des faux prophètes sur le bord du torrent de Cison, trouve-t-on dans un opuscule écrit par les Pères du Mont-Carmel (2), Elie annonça à Achab que la pluie allait prochainement tomber du ciel et retourna sur la montagne du Carmel.

» Et Elie monta sur le haut du Carmel, où se prosternant
» contre terre, il mit son visage entre ses genoux et dit à son
» serviteur : Allez et regardez du côté de la mer. Ce serviteur
» étant allé regarder, vint lui dire : Il n'y a rien. Elie lui dit
» encore : Retournez-y par sept fois. Et la septième fois, il
» parut un petit nuage qui s'élevait de la mer grand comme le
» pied d'un homme. » (III Rois. XVIII.)

« Les Saints Pères ont regardé cette petite nuée, s'élevant des profondeurs de la mer, comme le symbole de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, annonçant la rosée abondante de la grâce, qui ferait cesser la stérilité de notre terre.. On croit

(1) Epist. 13. ad Paulin.

(2) Souvenir de la Terre Sainte. — Le *Mont-Carmel*. 1890. — En vente au couvent même du Mont-Carmel en Syrie et à Paris chez V. Poupin, 80, rue de Rennes.

qu'Elie eut alors connaissance des mystères futurs concernant la Vierge Marie et qu'il éleva en ce lieu le premier oratoire à cette Vierge qui devait enfanter (vers l'an 900 avant J.-C.) Cet oratoire aurait été situé devant la grotte du prophète Elie, dans le sanctuaire actuel de N.-D. du Carmel (1). »

» Elie ne se contenta pas d'habiter cette montagne, nous apprend Jean Sylvanus (2), évêque de Jérusalem, primitivement ermite au Mont-Carmel au IV^e siècle, mais il y éleva une demeure consacrée à la prière, nommée Semnéion, où l'on se réunissait pour entendre expliquer par lui ou pour lire les textes de la Loi et des Prophètes (3). »

« A l'exemple des prophètes Elie et Elisée, nous raconte à son tour Mgr Mislin, qui venaient si souvent dans les solitudes du Carmel fortifier leur âme dans la pensée de Dieu, d'autres anachorètes vinrent méditer les vérités éternelles sur cette montagne miraculeuse et s'assurer « combien le repos et la solitude est une belle chose, comme l'enseigne le Carmel d'Elie. »

» Il y a plus de deux mille grottes dans la vallée du Mont-Carmel ; c'étaient des habitations naturelles offertes à la prière et au recueillement. L'entrée de la plupart des cavernes du mont Carmel est si basse, les corridors qui sont dans l'intérieur si étroits et si tortueux, qu'il serait fort difficile d'atteindre ceux qui y chercheraient un asile. . .

(1) Le *Mont-Carmel*, pag. 20.

(2) Jean Sylvanus fut évêque de Jérusalem sous le nom de Jean XLIV. Né en Egypte en 351, Jean Sylvanus embrassa la vie monastique en Thébaïde. Plus tard il vint au Carmel, d'où il fut élu en 386 évêque de Jérusalem. Ce fut cet évêque qui reçut du prêtre Lucien la révélation, pour lui faire savoir que les corps de S. Etienne protomartyr, Gamaliel, Nicodème et Abidon reposaient inconnus à Gapharnagala. Il composa le livre : *De l'Institution des premiers moines qui ont pris naissance dans l'ancienne loi et qui continuent dans la nouvelle*. Bien que, établit-il, ils aient été nommés parfois Fils de Prophète, réchabites, anachorètes, les disciples d'Elie se sont succédés d'une manière ininterrompue. Ce livre renferme aussi la règle qu'il donna aux ermites du Carmel, règle qu'ils suivirent jusqu'au jour où ils reçurent celle de S. Albert, qu'ils observent encore.

(3) Joann. Hieros. de *Instil.* — D'après l'historien Jamblique, Pythagore (569-470) visita le Mont-Carmel *trois cents ans environ* après la mort d'Elie. Ne seraient-ce pas les relations qu'il aurait eues avec les moines habitant la célèbre montagne, qui auraient donné à ce philosophe l'idée de l'austère règle de vie qu'il imposa à ses disciples ?

» A l'extrémité de la montagne, du côté qui regarde le mur, est la grotte du prophète Elie, dans laquelle cet homme admirable passa une vie angélique et fut ensuite enlevé au ciel.

» Selon une tradition locale, S. Joachim et S^{te} Anne, qui habitaient ordinairement à Safourieh (Séphoris), à six lieues du Carmel, auraient eu sur cette montagne une maison pour leurs pasteurs et y seraient venus plusieurs fois avec la Sainte Vierge, d'où les ermites qui s'y trouvaient auraient eu occasion de voir la sainte famille. . .

» C'est aussi d'après de pareilles traditions qu'on dit que la Sainte Vierge est venue sur le mont Carmel avec l'enfant Jésus, notamment en revenant d'Égypte, ce qui est d'autant plus probable que le chemin de Nazareth passe au pied de cette montagne. . .

» La grotte appelée *l'École des Prophètes* se trouve au pied de la montagne. . . »

« C'était la synagogue où les *Fils des Prophètes* étudiaient les Écritures et se livraient aux saintes contemplations ; une petite grotte attenante, où l'on croit qu'Elie allait souvent faire sa prière, a été tenue en grande vénération par ses disciples. Elle est appelée la *grotte de saint Elie de Keder* (1). Les Carmes l'ont nommée la *grotte de la Madone*, parce que l'on croit que la Sainte Vierge l'a habitée en revenant d'Égypte, et en se rendant à Nazareth avec quelques saintes femmes après la dispersion des apôtres. Quelques-unes de ces femmes s'établirent dans une maison voisine, où elles fondèrent un monastère qui existait encore du temps de Saint Jacques de Porphyriion. . .

» Outre cette école des prophètes, ou cette synagogue, il y avait dans l'intérieur de la montagne, notamment dans la *vallée des Martyrs*, des grottes appelées *cavernes des Fils des Prophètes*, où ceux-ci se retiraient quand ils n'étaient pas

(1) Cette grotte, transformée en mosquée et gardée par un santon (ministre du culte musulman), est taillée de mains d'hommes dans le rocher et présente une chambre de 13 à 14 mètr. de long sur 7 à 9 de large et 6 de haut. . . Une petite excavation, qui forme une petite pièce dans la paroi de gauche en entrant, est le lieu où, d'après la tradition, la Sainte-Famille, en retournant d'Égypte, passa quelque temps. (*Guide-Indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre-Sainte*, par le frère Liéviu de Hamme, III^e partie, pag. 209).

occupés dans la synagogue, où ils venaient prier trois fois par jour... (1) »

« Quand au saint jour de Pentecôte, lit-on dans le Breviaire » romain, les Apôtres, inspirés du ciel, parlaient diverses » langues et opéraient un grand nombre de prodiges par » l'invocation de l'adorable nom de Jésus, plusieurs hom- » mes, dit la tradition, qui avaient pris les saints prophètes » Elie et Elisée pour modèles et avaient été préparés à l'avène- » ment du Christ par la prédication de Jean-Baptiste, instruits » et convaincus de la vérité des faits, embrassèrent aussitôt la » foi évangélique. Ayant eu le bonheur de jouir de la présence » et des entretiens de la Très-Sainte Vierge, ils commencèrent, » par une affection spéciale, à l'honorer d'une vénération si » grande, que les premiers de tous ils érigèrent à cette Vierge » très pure une chapelle dans l'endroit même du Mont-Carmel » où Elie avait autrefois vu s'élever un nuage, image de la » Vierge.

» Ils s'assemblaient plusieurs fois le jour dans le nouvel » oratoire et y honoraient la Très Sainte Vierge, comme leur » protectrice, par de pieuses cérémonies et des hymnes (2). »

« Pour être coadjuteurs des Apôtres, véritables soldats du Christ, nous dit encore Joseph, diacre de l'Eglise d'Antioche, qui vivait en l'an 130 après N. S., s'élevèrent des hommes valeureux ; c'étaient des solitaires, adonnés à la contemplation, imitateurs des saints prophètes Elie et Elisée. Ils descendirent du Mont-Carmel pour aller dans la Galilée, la Samarie et la Judée prêcher la foi du Christ. En l'honneur de la Vierge Marie, ils avaient élevé sur le versant du Mont-Carmel un oratoire dans lequel ils honoraient d'une manière toute spéciale la Mère du Sauveur (3). »

Enfin, d'après l'ouvrage si précis du Frère Liévin sur la Terre-Sainte, « la tradition, telle que la relatent les enfants de S. Elie, nous apprend que, l'an 83 de notre ère, les Ermites du Mont-Carmel transformèrent en église un oratoire déjà

(1) Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tome II, pag. 45 et suivantes, passim.

(2) Brev. rom., *Officium B. M. V. de Mont-Carmelo XVI. Jul.*

(3) *Speculum militiæ primitivæ Ecclesiæ*. Joseph Antioch. Voir également Eusèbe de Césarée, *Hist. Eccl.*, l. 2, c. 17.

élevé, même avant le christianisme, en l'honneur de la Vierge qui devait enfanter (*Virgini parituræ*). Il est certain que cette église a été démolie par Chosroës, par les bandes d'Omar, ainsi que par Hakem, etc. (1). »

Joseph d'Antioche parle d'ermites du Carmel qui devinrent les coadjuteurs des Apôtres.

« On a rattaché à l'institut d'Elie, trouve-t-on toujours dans l'opuscule déjà cité sur le Mont-Carmel, plusieurs saints personnages des premiers siècles de l'Eglise, bien qu'ils n'aient pas tous vécu sur le Mont-Carmel. Notons, pour abrégér, que l'ordre des Carmes honore d'un culte particulier S. Jean-Baptiste, l'apôtre S. André et l'évangéliste S. Marc, ainsi que le prophète Agab, qui prédit à S. Paul les chaînes qui l'attendaient à Jérusalem ; Enoch d'Amatim, qui alla en Egypte avec S. Marc et devint évêque de Nicopolis ; Elpidius, qui se rendit avec S. Jacques en Espagne et fut premier évêque de Tolède ; les papes S. Téléphore et S. Denis (2). »

A cette liste les religieux carmes d'Espagne ajoutent le nom de S. Front (3), premier évêque de Périgueux, et celui de notre S. Amadour (4).

(1) *Guide-Indicateur de la Terre-Sainte*, par le F. Liévin, III^e partie, pag. 206.

(2) Le *Mont-Carmel*, déjà cité, pag. 50.

(3) Le P. Philippe. *Decor Carmeli*, pag. 28. — Paléonidore, *Antiquitates eremit. Montis-Carmeli*, lib. II, c. 2.

(4) J. B. de Lezana. in *Annalibus Carmelitarum*, tom. I, pag. 667 ; tom. II, pag. 196. — Marc. Antonin. Alegri de Cæsauati, in *Paradiso Carmelitici decoris*, St. II, oct. II, cap. XVIII.



XXVIII

LE DOMESTIQUE DE LA T. S. VIERGE

IL existe à Roc-Amadour, conservée dans les dépendances du sanctuaire, une pièce archéologique importante. C'est un tableau très ancien, brodé à l'aiguille, moins les figures qui sont peintes à l'huile.

S. Amadour y est représenté en chape, à genoux, les yeux fixés sur la T. S. Vierge, qui tient l'enfant Jésus. Il a toute la barbe et de longs cheveux. *Une crosse git à terre auprès de lui.* De l'autre côté, aux pieds de Marie, on voit S^{te} Véronique tenant dans ses mains la Sainte-Face. Sur ce tableau on lit comme inscription les mots : *Maria, Mater gratior, Mater misericordior*, Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde.

Cette éloquente et précieuse représentation vaut à elle seule tout un traité. Elle est à la fois le résumé et l'explication de la double vie, en quelque sorte, de Zachée-Amadour.

L'attitude du saint montre que c'est par dévotion à la T. S. Vierge qu'il a foulé aux pieds tous les honneurs du monde.

La barbe et les longs cheveux du Nazaréen font voir que, même pendant son épiscopat, le futur ermite avait déjà embrassé une vie pénitente.

La présence de S^{te} Véronique, tenant la Sainte-Face, précise le personnage, celui que la Gaule connaissait sous le nom d'Amadour.

Zachée, évêque de Césarée, est spécifié par la chape et la crosse ; le pénitent de l'Évangile l'est par le choix des invocations et par leur gradation : Mère de grâce, Mère de miséricorde.

La Vierge-Mère, la Vierge qui a enfanté, détermine la forme de la dévotion sous laquelle le grand serviteur de Marie lui

voua un culte personnel, culte qu'il s'efforça de répandre autour de lui.

On savait suffisamment à Roc-Amadour ce qu'avait été l'ermite. L'artiste n'avait pas besoin d'en consacrer le souvenir.

Il y a d'ailleurs, au même lieu, un deuxième tableau, copie plus récente du premier, mais où S. Amadour est représenté en religieux avec robe de bure et corde à la ceinture.

Ces peintures ont été faites, — du moins la première, — à une époque où l'on se préoccupait plus du fond que de la forme, où l'on s'efforçait par le geste, la tenue, le costume, de rendre les personnages parlants. Cette considération accroit la vigueur de leur signification.

On sent sous le pinceau du deuxième auteur, calquant presque le premier, mais modifiant le costume du saint, un certain vouloir de réaction. On saisit facilement le désir qu'il a eu d'insister sur la tradition qui faisait surtout de l'ermite S. Amadour *le domestique de la T. S. Vierge*.

Zachée, chef des publicains, Zachée, domestique de Notre-Seigneur, de la T. S. Vierge et des Apôtres, *après sa conversion*, et Zachée, évêque de Césarée, sont trois affirmations de l'histoire et de la tradition, indépendantes l'une de l'autre, mais qui sont loin d'être incompatibles entre elles. La deuxième est strictement conforme au texte précis des Actes de S. Amadour (1).

Il ne répugnerait pas non plus à une critique, même sévère, d'admettre que Zachée, ami de la maison de Nazareth, ait, dans ses relations avec la Sainte-Famille, tenu le divin Enfant Jésus dans ses bras, l'ait couvert de caresses, lui ait prodigué ses soins, l'ait aimé d'une affection particulière, surtout s'il n'avait pas lui-même de postérité.

Ce qui nous semble devoir être rejeté, c'est Zachée et Véronique, domestiques de la T. S. Vierge et de S. Joseph, à Nazareth, pendant l'enfance ou la jeunesse du Sauveur. C'est surtout Zachée remplissant auprès de la Sainte-Famille le rôle de « gardeur d'enfant » et de second père nourricier.

(1) Voir le passage des Actes de S. Amadour, cité et traduit, § VI, pag. 29.

Cette manière de croire, opposée aux données de l'Évangile et de la tradition, contraire à ce que nous apprennent les Actes de S. Amadour, est d'origine évidemment postérieure à la rédaction de ce dernier titre et de date relativement récente.

Robert du Mont, vers 1170, parle, il est vrai, de S. Amadour domestique de la T. S. Vierge, mais il ne nomme pas S. Joseph. (1) Il fait d'Amadour le pourvoyeur ou porte-faix et le nourricier ou cuisinier de Notre-Seigneur (comme nous croyons que l'on doit traduire dans ce texte les mots latins *bajulus* et *nutritius*) (2), mais il ne précise pas le moment (*aliquando*, trouve-t-on). Cet auteur laisse un certain vague dans ses affirmations. On dirait même qu'il ne veut que paraphraser le texte des Actes de S. Amadour.

Pour la première fois on rencontre l'opinion dont nous nous occupons, catégoriquement formulée dans les fragments qui ont été publiés en 1635, à la suite de la chronique de Luitprand (3). On la trouve également dans le P. Bonaventure de

(1) *Dicunt quidam, quod beatus Amator famulus beate Mariæ, aliquando bajulus et nutritius Domini fuit, et assumpta piissimæ Matre Domini ad cæthereas mansiones, ipse Amator præmonitus ab ea ad Gallias transfretavit.* — Robert du Mont. *Appendix ad Chronicon Sigiberti, ad annum Christi 1170.* — Robert du Mont (Robertus à Monte) ou Robert de Thorigni en Normandie (Robertus à Torineo) était né dans cette localité. Il fut abbé du Mont-St-Michel. Il composa un grand nombre d'ouvrages dont il ne nous reste que la *Chronique de Sigebert* et un *Traité des Abbayes*. Melchior Caus, dominicain, dit dans son traité de *Lectis theologicis* (liv. XI, chap. VI) que Robert du Mont s'est efforcé de recueillir avec soin les traditions qu'il trouvait consignées dans les divers manuscrits, mais qu'il ne s'est pas occupé d'en faire la critique.

(2) *Bajulus* en basse latinité peut signifier aussi bien *porte-faix*, domestique porteur de fardeau, que *gardeur d'enfant*. *Nutritius* peut aussi légitimement être traduit par *cuisinier*, qui prépare la nourriture, que par *père nourricier*. Cela dépend du contexte.

(3) *Sanctus Amator, conjux Veronicæ cui Dominus faciem suam expressam dedit, famulus sanctæ Virginis Mariæ et Joseph, et Domini bajulus ac nutritius, post discessionem ejus ad cælos, ejus hortatu sanctum Martialem cum conjuge secutus est ad Gallias ubi sicut viderat prope Nazareth eremitas Montis Carmeli, eam vilum in edilissimo monte secutus ad Gallias.* — Le 209^e des Fragments de Matritus, imprimés à la suite de la chronique de Luitprand en 1635.

Luitprand avait été sous-diacre à Tolède. Diacre à Pavie, il devint évêque de Crémone. Il fut, vers le milieu du x^e siècle, employé dans des négociations importantes. Il a laissé en particulier une histoire de ce qui est arrivé de plus important en Italie et en Allemagne depuis l'an 862 jusqu'en 964. Les ouvrages historiques de Luitprand sont remarquables.

Vers le commencement du xvii^e siècle, on annonça bruyamment en Es-

S. Amable (1) et le P. Odon de Gissey (2), vivants tous deux à l'époque où parut cette chronique.

La tradition qui ferait ainsi de Zachée, du chef des publicains converti, un domestique de la Sainte-Famille, de la famille, comme tout le monde sait, pauvre par excellence et pauvre volontairement, semblerait au premier abord devoir être confirmée par un passage contenu dans « l'Évangile de l'Enfance de Jésus. »

Il est dit, en effet, dans cet ouvrage, apocryphe et presque constamment opposé à la vraie foi, que Notre-Seigneur eut dans son enfance, pour lui apprendre à lire, un maître du nom de Zachée. L'auteur fait se produire devant ce maître, dès le plus bas âge de l'Enfant Jésus, une scène analogue à celle qui eut lieu au Temple, lorsqu'il était âgé de douze ans.

En 1156, on découvrit à Roc-Amadour, devant la chapelle de la T. S. Vierge, la précieuse dépouille du saint dont nous retraçons la vie. Avec le corps de S. Amadour, miraculeusement conservé malgré dix siècles de séjour dans la terre, on trouva les lettres que S. Martial lui écrivait *sous le nom de Zachée* (3). Elles ont, malheureusement, été brûlées par les calvinistes, le 3 septembre 1562.

Les adversaires des traditions qui font remonter au 1^{er} siècle les origines chrétiennes des Gaules, ont été obligés de reculer devant la ténacité des croyances à Roc-Amadour et des preuves qui les corroborent. Ils ont tourné la difficulté et ont admis un

pagne l'heureuse découverte de chroniques anciennes depuis longtemps perdues, telles que celles de L. Dexter, Luitprand, Julien, etc. On admet généralement qu'elles sont l'œuvre d'un savant Jésuite du nom de Higuera (1538-1611). Celle de Luitprand est intitulée : *Chronicon ad Tractemundum illiberitanum*. Higuera aurait composé ces ouvrages apocryphes à l'aide de vraies chroniques, des traditions populaires et des monuments échappés aux ravages des barbares, ce qui leur laisse une certaine autorité. Les Grands Bollandistes les citent. Nous ferons de même, ne leur donnant toutefois que la valeur d'une *simple tradition*. La comparaison du texte latin ci-dessus avec celui de Robert du Mont, montrerait suffisamment la manière de faire de Higuera, si vraiment il doit être considéré comme faussaire. Il aurait copié et commenté. Il est bien difficile d'admettre qu'il ait entièrement inventé ou qu'il ait falsifié ces documents.

(1) *Histoire de S. Martial*, T. II, pag. 286 et 287.

(2) *Histoire de N.-D. de Roc-Amadour*, ch. V, pag. 33 et 38.

(3) Le P. Bonaventure de S. Amable. — *Histoire de S. Martial*, tom. II, pag. 286.

Zachée du troisième siècle, juif quelconque, mais compagnon de S. Martial. Cette opinion sera complètement renversée à son heure.

Il est une autre objection qui pourrait surgir à la lecture de ce passage et que nous croyons devoir prévenir et anéantir dès à présent.

Ce serait l'existence d'un Zachée-Amadour du premier siècle, auquel auraient été adressées les lettres de S. Martial, domestique de la T. S. Vierge et de S. Joseph, mais différent du publicain converti, peut-être ce Zachée, maître de l'Enfant Jésus, espèce de domestique-instituteur, qui plus tard serait venu mourir en Gaule, ermite du Val Ténébreux ?

Les textes seraient formellement en contradiction avec cette manière de voir et de croire.

S. Irénée (1), évêque de Lyon, vers 160, et S. Epiphane (2), les seuls qui, avec le dit Evangile apocryphe, parlent de ce maître, contestent son existence et la repoussent même énergiquement.

Le pseudo-évangile de l'Enfant Jésus montre d'ailleurs suffisamment qu'il s'agirait d'un Zachée, chef de synagogue, comme il en existait, d'après les ouvrages Juifs, plus de quatre cents en Palestine au temps de Notre-Seigneur.

Le Talmud (3) parle lui aussi d'un Zachée, d'un personnage très considérable de Jéricho, d'un *Rabbi*, d'un docteur vivant à la même époque que le publicain.

(1) S. Irénée. liv. I, c. 27.

(2) *Quin illud scelerate confictum proferunt in medium*, dit à ce sujet S. Epiphane (Liv. I, tom. 3. Heres 14 vel 34 v. 18).

(3) Le Talmud est le recueil des prétendues traditions juives, renfermées dans 12 vol. in-fol. Elles furent mises par écrit sous le règne d'Adrien, vers l'an 150 de Jésus-Christ, par le rabbin Juda Haccadosch. Le Talmud contient deux parties, la *Mischna* ou seconde loi qui est le texte et la *Gémare* ou complément qui est le commentaire. Il y a deux Talmud, celui de Jérusalem en 1 vol. in-folio dont la *Mischna*, ou texte, est dû à Juda Haccadosch et la *Gémare*, ou commentaire, à plusieurs rabbins qui la terminèrent vers l'an 300. C'est celui dont on vient de parler. Il est fort obscur. Le second Talmud est celui de Babylone composé 200 ans après le premier par plusieurs rabbins. C'est celui qui a 12 vol. Il est en grande vénération chez les Juifs et estimé par eux à l'instar des Saintes Ecritures. Chaque fois qu'ils citent le Talmud, la *Mischna* ou la *Gémare*, c'est de celui-là qu'ils entendent parler. A côté de passages qui corroborent l'ancien et le nouveau Testament, il y a dans le Talmud de très nombreuses fables et même des choses ridicules.

Rien ne semblerait s'opposer à ce que ce Rabbi fût le même personnage que celui auquel on a voulu faire allusion dans l'Évangile apocryphe dont il vient d'être question et qui, à un moment donné de sa vie, aurait été chef d'école ou de synagogue. L'auteur aurait, selon la coutume des falsificateurs de textes, brodé une fable sur un fond de vérité.

Il est également question dans le Talmud d'un fils de ce Zachée, du nom de Johannam ou Jean, personnage important lui aussi et qui aurait eu des relations suivies avec les grands prêtres Anne et Caïphe. Pendant la Passion, le Talmud le fait assister au déchirement du voile du temple et prédire la ruine de Jérusalem. S. Jérôme parle de ce Jean fils de Zachée comme d'un chef d'école pharisaïque (1). Le docteur Sepp, dans sa *Vie de Notre-Seigneur* veut que ce soit le Jean qui figure dans les *Actes des Apôtres* (2) parmi les juges devant lesquels S. Pierre et S. Jean furent traduits à l'occasion de la guérison qu'ils avaient opérée devant la *Porta speciosa* (3).

L'abbé Gagnet, dans son ouvrage la *Bible sans la Bible*, semble identifier le Zachée du Talmud avec le publicain de l'Évangile. Il avance même, mais toutefois *sans preuve* et simplement *entre deux parenthèses*, que le Jean dont il vient d'être parlé est la même personne que le Jean-Marc des *Actes des Apôtres* (4).

Cette opinion, si elle était démontrée, serait grosse de conséquences importantes et avantageuses pour notre thèse. Elle identifierait l'épouse de Zachée et par conséquent S^{te} Véronique avec Marie, mère de Jean-Marc, la tante de S. Barnabé. Une tradition peu solide, il est vrai, donnerait cette même Marie comme la sœur de la mère de S. Joseph, l'époux de la T. S. Vierge.

Des indices que nous aurons plus tard occasion de signaler et de développer, nous ont fait abandonner cette manière de voir, basée d'ailleurs sur de simples présomptions et ne s'appuyant sur aucun texte formel.

(1) Hieron. Comment. in Esaiam c. VIII.

(2) Act. IV, 6.

(3) Docteur Sepp, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 7^e section, Actes des Apôtres, c. IV.

(4) Abbé Gagnet, la *Bible sans la Bible*, tom. II, pag. 424.

L'identification du Zachée chef de synagogue à Nazareth, du Zachée rabbi à Jéricho et du Zachée chef des publicains dans cette même ville ne serait pas impossible, surtout étant donnée l'amour du gain du dernier qui, pour occuper une position des plus lucratives, se serait séparé des pharisiens. Elle n'infirmait en rien ce que nous avons avancé au commencement de l'ouvrage. Cela ne ferait que grandir le personnage au point de vue humain, sans pour cela détruire ses relations avec la Sainte-Famille. Nous avons cru toutefois prudent de nous abstenir sur cette question, sinon de nous prononcer contre elle.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'un Zachée-Amadour, domestique de la Sainte-Famille avant la vie publique de Notre-Seigneur, *qu'on l'identifie ou non* avec le publicain converti, ou avec le rabbi, ou avec le chef de synagogue, est, croyons-nous, chose bien difficile à accepter sinon complètement inadmissible.

D'après l'ensemble des documents qui ont déjà été exposés, ce qui paraît devoir être exclusivement considéré comme la vérité, c'est l'acte d'humilité du chef des publicains converti devenant volontairement le domestique du Sauveur, de sa mère et plus tard des Apôtres et des Disciples. On pourrait, toutefois, laisser se dégager des diverses traditions relatives à S. Amadour, ce fait que Zachée, l'époux de Véronique, aurait eu, pendant l'enfance du Sauveur Jésus, l'inestimable avantage de le tenir et de le porter assez fréquemment dans ses bras, de jouir de sa douce affection. C'est un souvenir un peu confus peut-être, mais conservé à travers les siècles jusqu'au moyen-âge. Il est acceptable, bien qu'il ne soit affirmé que d'une manière indirecte et pour ainsi dire exagérée par les traditions et les textes divers qui nous sont parvenus.

L'auteur des fragments qui suivent la chronique de Luitprand, a voulu trouver l'origine de la vie cénobitique de S. Amadour au Val Ténébreux dans les relations qu'aurait eues la Sainte-Famille et leur domestique inséparable avec les Moines du Mont-Carmel pendant leur séjour à Nazareth.

Cette explication est tout aussi inutile qu'erronnée.

Un coup d'œil autour du personnage et le narré de sa vie feront suffisamment, malgré son épiscopat, de l'Amadour, imi-

tateur des Thérapeutes du Carmel par amour pour la Mère de grâce et de miséricorde, une conséquence nécessaire de l'opulent Zachée devenu pénitent, transformé par enthousiasme, reconnaissance et humilité, après sa conversion, en domestique de Marie, de l'humble compagne de Joseph de Nazareth, l'amie, sinon la parente, de son épouse Véronique.



XXIX

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

DANS les *Actes des Apôtres*, S. Luc dit à peine quelques mots sur la T. S. Vierge. Les quelques indices qu'il donne et la tradition permettent cependant de combler cette lacune.

Confiée au disciple bien-aimé S. Jean, Marie, la Mère de Jésus, ne dut, croit-on généralement, s'en séparer qu'à sa mort. Là où les *Actes* nous signalent la présence de S. Jean, là nous pouvons admettre que se trouvait la T. S. Vierge.

Après l'élection des diacres, le texte sacré et la tradition, entièrement d'accord sur ce point, nous montrent S. Pierre et S. Jean parcourant le littoral méditerranéen. La tradition du Carmel met à cette époque la venue de la T. S. Vierge. Une route passant par Césarée (1) conduisait de Joppé au Carmel.

C'est donc au cours du premier voyage apostolique de S. Pierre en Samarie qu'il faut placer le baptême des moines habitant la Sainte-Montagne.

Zachée ne sera laissé comme *prêtre* à Césarée qu'au retour.

D'après les *Récognitions* (2), le trajet de Rome en Palestine s'effectuait, en temps ordinaire, dans une quinzaine de jours. S^{te} Véronique ne put faire en Italie qu'un très court séjour. Étant partie de Judée très peu de temps après la première Pentecôte, elle dut être de retour avant la fin de l'an 26.

Les deux domestiques de la T. S. Vierge, Zachée et S^{te} Véro-

(1) D'après le F. Liévin, il y a de Césarée au Carmel 6 à 7 heures de marche.

(2) Liv. I. — C'est conforme aux diverses données nautiques relatives à cette époque. Outre les bateaux-postes (*naves tabellariorum*), les Romains avaient des bateaux légers (*naves auctuariorum*).

nique, parent et durent être présents à la cérémonie solennelle de la consécration sur le Carmel du premier sanctuaire dédié à Marie *encore vivante*. Nous devrions dire plutôt à la transformation du sanctuaire, élevé jadis en l'honneur de la Vierge qui devait enfanter, où sera dorénavant honorée la Vierge qui a enfanté.

Le Carmel et les Gaules ! quel touchant et poétique rapprochement !

En ces deux points du globe, Marie, la Mère de Jésus, était depuis des siècles l'objet d'une profonde vénération. Que de bénédictions ce culte anticipé allait attirer sur ces terres privilégiées !

Le Carmel ! Marie le foulera elle-même de ses pieds. Elle y transportera Jésus enfant, y conduira le Sauveur pendant sa vie apostolique, y viendra enfin avec Pierre et Jean introduire, des premiers, les enfants d'Elie dans le giron de l'Eglise.

Serions-nous imprudents en disant que la Reine de toute pureté voulut également venir elle-même, en cette circonstance, recueillir les prémices de la vie monastique dans ses mains pleines de grâces, les féconder de ce souffle qui avait réchauffé l'Enfant-Dieu à son Noël.

Honorer la Vierge qui devait enfanter, tel avait été le but que s'étaient toujours proposés les enfants d'Elie au milieu de leurs prières, de leurs pénitences et de leurs mortifications. Honorer et imiter la Vierge qui a enfanté, quel autre objectif dans les siècles passés et de nos jours se sont proposés et se proposent tous les ordres religieux, dans leurs admirables efforts vers la perfection.

Ainsi sanctifié, le Carmel devait être rendu inséparable jusqu'à la fin des siècles du nom, du culte, de la gloire dévolus à la Mère de Dieu.

Jusqu'à quel point Marie témoigna-t-elle sa satisfaction à ses dévots serviteurs la vénérant sur la Sainte-Montagne ?

C'eut été pour toujours un mystère si Roc-Amadour n'avait pas semblé devoir nous en dévoiler le secret.

Zachée, le plus enthousiaste, le plus grand des serviteurs de Marie, de la mère de grâce et de miséricorde, le brûlant *Ama-*
tor de Jésus et de sa Mère, avait été témoin de cette scène.

Après avoir bondi de vertu en vertu, après avoir dépensé toutes ses forces dans un long et laborieux apostolat, il voudra, sur la fin de sa vie, épuiser tous les témoignages de dévouement et d'affection à la Mère du Sauveur. Que fera-t-il ? Il embrassera dans les âpres roches de notre Quercy la rude vie que les *Fils de Prophètes* menaient sur les délicieuses pentes du Carmel, par amour pour la Vierge de Juda.

La Gaule ! La T. S. Vierge Marie, là aussi, recevait depuis de longs siècles des hommages assidus. Culte dévié, paganisé, il n'en devait pas moins toucher son cœur compatissant. Dans sa prescience elle le connaissait.

Les honneurs qu'Ephèse avait rendus à la Diane antique lui valurent le séjour de la Mère de Dieu, de celle dont la beauté est si souvent comparée à la lune dans l'Ancien Testament et que nous représentons encore avec un croissant sous les pieds.

Il est de tradition constante (1) qu'Amadour et Véronique, comme Marthe et Magdeleine, reçurent de la T. S. Vierge l'ordre formel de se rendre en Gaule et d'évangéliser cette contrée.

A cause des erreurs occasionnées par la fausse chronologie, on trouve les versions les plus contradictoires et les plus absurdes sur le moment où cet ordre fut donné. On va jusqu'à faire mourir la T. S. Vierge avant la persécution de Saul et la faire apparaître ensuite. Ne serait-ce pas plutôt au moment où Marie prit en quelque sorte possession de son nouveau culte, sur l'emplacement qu'Elie avait consacré à la Vierge qui devait enfanter, à la *Virgini parituræ*, qu'il faudrait placer ce fait ?

Debout sur la pointe avancée du Carmel, le pèlerin ne peut, paraît-il, s'empêcher d'être saisi par une puissante émotion. Au-delà de cette immense plaine liquide qui se balance à ses pieds, caressant bruyamment le rivage qu'il foule, il cherche la Patrie. C'est la France chevaleresque, c'est l'Espagne au cœur de feu, c'est Rome et son inébranlable Pontife, que voile cet horizon où se fondent l'azur pâissant des cieux et l'émeraude ondulé de la mer.

(1) Cette tradition est signalée dans les deux passages latins de Robert du Mont et des fragments de Matritus que nous avons cités dans le paragraphe précédent. Page 161.

Marie, la Mère de Dieu, entourée de Marthe, de Magdeleine, de Véronique, de Lazare, d'Amadour, de Front, ne pouvons-nous pas, elle aussi, la voir debout, fleur embaumée du Carmel, sur ce promontoire, autour duquel avaient glissé tant de siècles et tant de peuples et qui devait dominer, comme son trône, tous les âges à venir ?

La Reine des cieux et de la terre, la Mère de Dieu et des hommes ne plongeait-elle pas, elle aussi, son regard au-delà de ce lointain, cherchant une Patrie ?

N'est-ce pas alors que la douce et suave Vierge de Nazareth leva sa main, bénit là-bas ce sol qu'elle viendra plus tard frôler, même de son vivant, dans de significatives apparitions et le désigna au zèle de ses amis les plus affectionnés dont son cœur se séparera au plus tôt par amour de la France. N'est-ce pas à ce moment que Notre-Dame du Mont-Carmel appuya son doigt sur la première page de notre histoire, y inscrivant elle-même son exergue, *Regnum Galliarum, Regnum Mariæ*, la Gaule, la France, c'est la terre que Marie ne se laissera jamais ravir.

Comme le Carmel, la Gaule a été consacrée, dévouée à la Vierge, avant les siècles où commence notre ère. Comme le Carmel, elle s'est jetée dans les bras de Marie encore vivante.

L'évangélisation de la Gaule est un long hymne aux harmonies enchanteresses dont chaque strophe a pour pensée l'histoire d'un sanctuaire dédié à Marie. La cadence en est rythmée par les étapes qui marquent sur le sol de notre patrie l'itinéraire de nos premiers apôtres.

Cette ravissante couronne, toute perlée d'autels à miracles, que façonneront les Lazare, les Maximin, les Front, les Martial, les Georges, les Saturnin, etc., aura son fleuron principal, sa pierre la plus brillante, Roc-Amadour, le Carmel de l'Occident, sorti des doigts de notre Elie des Gaules, S. Amadour.

Comment justifier autrement la célébrité et l'importance de cet antique et si illustre pèlerinage, si ce n'est par son analogie avec le plus remarquable des sanctuaires de l'Orient dédiés à Marie.

Roc-Amadour est le pendant du Carmel et de la Ste-Baume. Qu'on ne pense pas surtout, par ignorance ou par fausse

interprétation, qu'il ait pu devoir sa splendeur et son origine à un ermite quelconque réfugié au Val Tenébreux.

Les exemples d'apôtres et d'évêques se retirant dans la solitude sur la fin de leur vie, au *premier siècle*, sont fréquents. Nous n'en citerons qu'un seul, choisi parmi les collaborateurs les plus rapprochés de notre personnage, S. Austremoine, premier évêque de Clermont.

Les quelques lignes que nous allons reproduire feront voir combien l'attribution d'une pareille origine à Roc-Amadour serait au-dessous de la vérité.

« S. Austremoine, est-il dit dans la vie de ce saint écrite au » VII^e siècle par S. Préject (1), gouverna le pontificat de la ville » de Clermont pendant trente-six ans, avec de grands combats » et il en tint les rênes avec persévérance... »

Après avoir désigné pour successeur le bienheureux Urbicus et réglé convenablement toutes les affaires de son église, « l'il- » lustre serviteur de Dieu, continue l'auteur, fatigué du » concours des peuples qui venaient à lui et fuyant les vaines » rumeurs de la foule, de même qu'au faite du pontificat il » avait eu en horreur les adulations des courtisans, résolut » de s'attacher de toute la ferveur de son âme à la vie spiri- » tuelle dont il s'était tracé le plan.

» Méprisant tous les agréments que peut offrir le monde, il » se rendit dans une solitude, objet de ses désirs, située au » midi de Clermont, et il y construisit un Monastère à l'en- » droit appelé Yciodorus (Issoire), afin d'y vaquer d'autant plus » librement au service du Seigneur, qu'il était plus éloigné de » l'agitation des hommes, C'est là qu'établissant une grande » foule de moines, il leur transmet l'heureuse tradition de » la vie apostolique qu'il avait apprise à fond, leur enseignant » à vivre à l'exemple des bienheureux Apôtres. (2) »

Pourquoi Issoire n'a-t-il pas eu le retentissement de Roc-Amadour ? Austremoine, le compagnon et l'ami de S. Martial

(1) *Vie de S. Austremoine*, premier apôtre et premier évêque de Clermont, au premier siècle, écrite au septième siècle, par S. Préject, évêque de Clermont.

(2) *Les Vies de tous les Saints de France*, par Ch. Barthélemy, tome I, pag. 438 et 439.

et de S. Sernin, n'était-il pas un des plus illustres apôtres des Gaules ?

Amadour était plus qu'un simple ermite, qu'un simple disciple, qu'un simple évêque. Il était plus que cela. A l'instar de S^{te} Madeleine et de S^{te} Marthe, notre ermite du Val Ténébreux était l'un des deux grands pénitents de l'Évangile. Il était l'Amator de Jesus, l'hôte de Notre-Seigneur, l'imitateur d'Elie. Il était Zachée, le chef des publicains convertis. Roc-Amadour devenu grand de préférence à tant d'autres lieux qui méritaient autant ou plus de gloire que lui, est inexplicable sans cela.

Le nom de Zachée va dorénavant faire entièrement place, dans notre récit, à celui d'Amadour (1). Nous imiterons en cela l'histoire et la tradition.

L'identification de Zachée et d'Amadour nous a forcément entraîné à quelques discussions. Nous nous y sommes livrés aussi sobrement que possible. Nous nous efforcerons de faire de même dans les quelques digressions que nous pourrons encore être obligés de faire dans la suite pour démontrer définitivement l'authenticité des traditions sur lesquelles nous nous appuierons.

(1) *Amator*, nom latin de S. Amadour, devint en langue romane *Amador*. Le français, en adoucissant la finale, en a fait *Amadour*. Les Espagnols disent toujours *Amador*.



LA PERSÉCUTION DE SAUL.

CRACRIFICE et Immolation, forment les deux pôles dont ne peut se détacher la vie du chrétien dans son évolution vers Dieu.

Où sont déjà pour Magdeleine les patères d'or richement ciselées, le vin de l'enivrement, les énervants parfums, les symphonies enchanteresses, les tentures éclatantes, les gracieuses chlamydes, l'étourderie, les jeux folâtres. La dégoûtante satiété des plaisirs vaporeux et fugaces du monde et de la chair a depuis longtemps fait place aux suaves délectations de la paix du cœur.

Recluse à Béthanie (1), étroitement renfermée dans une grotte où sa sœur Marthe lui fait parvenir le pain indispensable à la subsistance, la jeune pécheresse d'autrefois dérobe aux yeux du monde les deux sublimités que Dieu a déposées en elle. Œuvre parfaite de la création dans son corps par sa naissance, elle est devenue le chef d'œuvre de la Rédemption dans son âme, par la miséricorde du Sauveur. Elle exerce ses rigueurs contre ses attraits qu'elle cherche à flétrir ou du moins à punir de leurs révoltes passées ; mais Dieu veut plus que cela.

Magdeleine se fait souffrir elle-même, mais elle savoure malgré tout une félicité. Son cœur aimant est encore non loin des personnes qu'elle affectionne.

« Les Apôtres avaient en effet déjà résolu de changer en une

(1) *Bethaniam est capella in qua est sepulcrum Lazari... in hac capella est caverna decarata in lapide, et est carcer Mariæ Magdalene, ubi post Ascensionem Domini... mansit inclusa totaliter* (Fratres Anselmus minor, in terræ sancta descriptione. *Monuments inédits*, par M. Faillon, col. 273.)

» maison de prière la maison qu'ils habitaient, eux les amis du
 » Christ, Lazare, Marie et Marthe... Et le nombre des fidèles
 » s'étant accru, c'est dans cette basilique qu'ils avaient ordonné
 » saint Lazare lui-même, évêque de sa propre ville (1). »

Comme tout porte à le croire, Marthe avait établi également à Béthanie un *canobium* de personnes de son sexe.

Mais par dessus tous les bonheurs, Magdeleine possédait celui de pouvoir jouir quelquefois de la présence de la Mère de Jésus. « Elle était, en effet, elle Magdeleine, également aimée et » honorée de la glorieuse Mère de Dieu et des saints Apôtres, à » cause de la magnifique et inestimable familiarité qu'elle avait » eue tant de fois avec le Seigneur Sauveur. Ils la chérissaient » d'autant plus affectueusement, qu'ils savaient, d'une manière » évidente, que le Fils de Dieu, son divin maître, l'avait » chérie (2). »

La pratique de la vertu a de tels attrait, que si l'âme pouvait toujours les ressentir elle surmonterait sans cesse ses passions, et la victoire lui serait toujours facile. Aimer Dieu, ce sera le Ciel et le Ciel de l'éternité. Un plaisir si légitime et si enviable ne deviendra cependant un bonheur voulu par le Tout-Puissant qu'après que la mort aura rompu nos entraves.

A cause de la faute de notre premier père, l'homme a été voué, pendant toute la vie d'ici-bas, au sacrifice, à la souffrance; l'immolation est non-seulement constante, mais graduelle. Dieu adapte les degrés de cette œuvre expiatoire aux forces acquises. Il envoie les épreuves et les grâces en raison de l'élévation où l'on est parvenu en gravissant l'échelle de la sainteté. Ce n'est qu'à ceux qui ont appris à se soumettre complètement dans les moindres détails à son entière volonté, que le Tout-Puissant demande la dernière des immolations, le renoncement total, c'est-à-dire le sacrifice absolu de toutes les délectations, même les plus légitimes et les plus pures. C'est alors que commencent ces abandons, ces sécheresses, ces tortures intérieures que nous voyons décrites dans la vie de la plupart des grands saints, de ces colosses de vertu, athlètes

(1) *Vie de Ste Marie-Magdeleine*, par Raban Maur, ch. XXXV.

(2) *Vie de Ste Marie Magdeleine*, par Raban Maur. *Loc. cit.*

presque surnaturalisés par la grâce et que la nature humaine ne peut contempler sans frémir.

De tous les points de la chrétienté naissante les Fidèles vont bientôt accourir pour avoir la plus grande de toutes les joies possibles, voir et contempler la T. S. Vierge, la future Reine du Ciel, pour jouir de ses entretiens et recevoir sa bénédiction. C'est à ce moment que, pour la plus grande gloire de son Fils, Marie, la Mère de Jésus, va obliger ses plus fidèles amis, Magdeleine, Marthe, Amadour, Véronique, à se séparer d'elle, et cela pour toujours en ce monde.

Le sang a coulé dans Jérusalem. Les jeunes gens, fréquentant les célèbres écoles de la Judée, irrités de voir l'un des plus brillants d'entre eux, Etienne, embrasser la doctrine du Crucifié et accomplir des prodiges, ont soulevé la population de la capitale, et l'ont fait mettre à mort.

La terre fraîchement imbibée du sang d'un Dieu, a commencé à se désaltérer à son tour de celui de ses disciples. Ainsi fécondée, il faut qu'elle porte des fruits, qu'elle germe partout des Fidèles.

Jérusalem est évangélisé. Qui ira porter au loin les prémices de la Foi ?

La persécution gagne de proche en proche. Le rival d'Etienne dans l'école de Gamaliel, Saul, promène, dans tous les alentours, la torche incendiaire.

Au premier instant, les Apôtres se sont cachés dans Jérusalem. Peu à peu ils ont quitté cette ville et se sont répandus dans la Judée, sans toutefois se séparer définitivement. La persécution actuelle ne déterminera que la *dispersion des Disciples*.

L'apôtre S. Jean, pour mettre la T. S. Vierge en sûreté, se dirige avec S. Pierre vers la Samarie. Joppé, Césarée, le Carmel, Tyr, Ephèse, seront les lieux de séjour successifs, au fur et à mesure que s'étendra le rayon des pays ravagés par les exterminateurs des disciples du Christ.

Lazare, Marthe, Magdeleine, ont abandonné Béthanie. Cette famille, à cause du miracle vivant de Lazare, est, plus que toute autre, l'objet de la haine et des recherches des séditeux. Elle s'est dirigée vers le nord de la Palestine.

Un grand nombre de chrétiens, 15,000, d'après la chronique de Dexter (1), s'embarquèrent, dans cette circonstance, pour Tyr, pour Chypre, pour la Grèce et pour les autres pays où depuis longtemps existaient déjà des colonies juives. Précurseurs de la bonne nouvelle, ils prépareront les voies aux Apôtres.

Les ennemis du nom de Jésus-Christ, satisfaits peut-être au fond du départ de la masse des Fidèles, ne pouvaient cependant pas rester indifférents au sujet des personnages qui avaient joué un rôle plus ou moins considérable pendant la prédication de Notre-Seigneur.

« La plupart de ces Disciples, trouve-t-on dans la vie de » S^{te} Marthe du iv^e siècle, furent exposés sur des embarcations » dépourvues de rames, de gouvernails et de vivres (2). » De ce nombre se trouvèrent, d'après le même auteur, Magdeleine et Marthe auxquelles furent joints le disciple Maximin, les S^{tes} Marie Salomé et Jacobé, Marcelle, la servante de Marthe, et Suzanne (3).

« C'est à cette époque, pendant qu'il persécutait l'Eglise du » Christ, que Saul voulut également torturer nos deux saints » (Amadour et Véronique) et les obliger à revenir à la dureté » de l'ancienne loi. Mais Notre-Seigneur les protégeant miséri- » cordieusement. les fit conduire par un de ses anges jusqu'à » la mer. Sur l'ordre du messenger céleste, ils montèrent sur » un navire rencontré par hasard. L'ange le leur commandant » leur dit : En quelque endroit que vous conduise ce navire » servez fidèlement Dieu et sa sainte Mère (4). »

(1) Ann. 31.

(2) *Quosdam ratibus arcentes, ablatis remis, velis et gubernaculis, cæteris que alimentis desolatos, allâ theride effugarunt.* (Vie de S^{te} Marthe du iv^e siècle, conservée au Vatican). Elle fut découverte par M. Faillon après la publication de ses *Monuments inédits*. Il la signala à ses amis. Le chanoine J. Veran en a publié une copie analytique dans *l'Histoire de la vie et du culte de S^{te} Marthe*.

(3) Raban Maur fait partir Marthe et Magdeleine sous la persécution d'Hérode. Beaucoup d'auteurs l'ont imité. Cette opinion est contraire au texte de la vie de S^{te} Marthe du iv^e siècle et aux actes de S. Amadour. Baronius (*Annal. Eccl.* XXXV. 5) place l'expulsion des saintes femmes de la Judée sous la persécution de Saul, ce qui est conforme aux documents les plus anciens. Raban Maur ne fait pas chasser les Saintes Maries, mais s'embarquer simplement sur l'ordre de S. Pierre. C'est une manière de voir erronée et absolument opposée à la tradition, encore si vivante, de toute la Provence ainsi qu'aux textes précédemment signalés.

(4) Actes de S. Amadour (*suite*), voir, page 28.

SAINT JACQUES LE MAJEUR

D'APRÈS une tradition appuyée sur d'innombrables témoignages, et surtout sur l'autorité du pape Martin V, dans sa bulle de l'an 1427, saint Amator est le même que Zachée cité dans l'Évangile et, d'après la même tradition, il eut pour épouse Véronique ou Bérénice. Jetés tous les deux en prison par Saul, ne respirant alors que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur, ils furent délivrés par un ange et en reçurent l'ordre de se retirer dans les Gaules (1). »

Telles sont les paroles contenues dans les leçons de l'office de S. Amador, que la Congrégation des Rites approuvait le 18 novembre 1852, en rétablissant la fête de ce saint dans le diocèse de Cahors.

S. Amador et S^{te} Véronique durent quitter la Palestine vers la fin de l'an 28. S. Martial ne sera envoyé de Rome en Gaule par S. Pierre que l'an 44 de notre ère. S. Front le précédera au plus de deux ans.

Le texte reproduit plus haut, si affirmatif pour tout le reste, n'admet pas le voyage miraculeux de la Terre-Sainte à l'embouchure de la Garonne.

En dehors des autres preuves que nous rencontrerons incessamment, on s'expliquerait, en effet, assez difficilement que des personnages au zèle ardent comme nos deux saints, aient été immobilisés, réduits à l'inaction, vivant complètement solitaires, pendant un laps de temps aussi considérable. Ce n'est qu'après la venue de S. Front que nous les verrons commencer activement l'évangélisation du Bordelais.

(1) *Proprium cadurcense, XX Aug.*

Il faut donc retrouver l'emploi de leur temps de l'an 28 à l'an 42 ou 43, c'est-à-dire pendant une quinzaine d'années environ.

A cet effet, transportons-nous en Occident et jetons les yeux sur l'Espagne. Nous y verrons déjà, en l'an 28, S. Jacques le Majeur évangélisant cette contrée.

D'après des traditions que l'on peut considérer comme solidement fondées (1), le centurion de Capharnaüm, Caius Cornélius, était espagnol d'origine et citoyen de la ville de Malaga. Le centurion du Calvaire, Caius Oppius, n'était autre que son fils. Après les merveilles dont il avait été témoin et redoutant le ressentiment de Pilate, ce dernier abandonna l'état militaire et retourna dans sa patrie. Là il raconta ce dont il avait été témoin, parlant avec enthousiasme de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Très Sainte Mère.

« Les Juifs ne s'étaient pas contentés des limites de la » Palestine, nous dit Baronius, mais ils s'étaient répandus au » loin et au large, en Asie, en Afrique et en Europe. Ils habi- » taient dans presque toutes les provinces soumises à l'empire » romain. Non pas qu'ils eussent été chassés; mais, dès la plus » haute antiquité, ils avaient spontanément émigré. D'après » Josèphe, Philon et les autres auteurs qui ont parlé des Juifs, » il ne faut pas les considérer comme ayant été dispersés par la » force, ou s'étant réunis à la suite d'une dispersion, mais » comme des colons et des indigènes (2) »

S. Justin nous a conservé le texte d'une lettre (3) que le sanhédrin de Jérusalem envoya à toutes les synagogues du monde après la mort de Notre-Seigneur, afin de leur faire approuver le forfait qui venait de se perpétuer et les mettre en garde contre les disciples du Sauveur.

D'après les traditions espagnoles (4), les synagogues exoti-

(1) Jean Tamayo de Salazar, Commentaires du Martyrologe. — Chronique de Dexter, an 34, commentée par Bivar. (Patrologie latine de Migne, tome XXXI.) — Grands Bollandistes, S. Caius, 27 sept., Tome VII, sept., pag. 365.

(2) Baronius, *Ann. eccles.*, an. XXXV, 1 et 2.

(3) *Dialog. cum Tryphone judæo*, cap. CVIII; *Patrol. græc.*, VI, 728.

(4) Chron. de Dexter, loc. cit. — Au sujet du centurion de Capharnaüm, Mgr Gaume, dans ses biographies évangéliques, discute l'authenticité de la chronique de Dexter et l'admet, s'appuyant sur l'autorité de Sponde, l'illus-

ques auraient même été consultées avant l'accomplissement du crime. La plupart de celles d'Espagne, avant comme après la Passion de N.-S. Jésus-Christ, refusèrent leur assentiment. Bien plus, instruits par le centurion du Calvaire, les Juifs de cette contrée envoyèrent des messagers en Palestine, chargés de se rendre compte par eux-mêmes de ce qui s'était passé et de demander quelqu'un qui vint les instruire plus complètement sur ce qu'on leur racontait du Messie et de la T. S. Vierge. Au nombre de ces envoyés se trouvaient deux personnages, Euphrasius et Indilacius, qui joueront un rôle important dans l'évangélisation définitive de l'Espagne.

Les messagers des Juifs d'Espagne rencontrèrent S. Philippe en Samarie. Ce disciple les mit aussitôt en relation avec S. Pierre (1).

Le Prince des Apôtres, sur les conseils de la T. S. Vierge, désigna, pour répondre à leurs désirs, S. Jacques le Majeur et ordonna à cet apôtre de se rendre en Occident.

« Sitôt que, l'Esprit-Saint le lui révélant, lisait-on dans un » manuscrit du XIII^e siècle conservé à Notre-Dame del Pilar, » le bienheureux Jacques, frère de Jean, fils de Zébédée, eut » reçu l'ordre du Christ (2) de se rendre en Espagne pour y » prêcher l'Évangile, il se rendit auprès de la T. S. Vierge. » Lui baisant les mains et tout en larmes, il prit congé d'elle » et lui demanda sa bénédiction. « Va, mon fils, lui dit Marie, » obéis à l'ordre que tu as reçu. Ce que je te demande, c'est » que dans la cité où tu auras le plus converti de personnes à » la foi, tu élèves un sanctuaire en mon honneur, là où je te le » ferai connaître (3). »

S. Jacques s'embarqua à Joppé, ramenant le centurion de Capharnaüm (4) et le centurion du Calvaire, qui avait accom-

tre continuateur de Baronius. Les grands Bollandistes traitent la même question dans le tome 1 de février, pag. XXIII et concluent à la négative avec leur sévérité ordinaire. Ces discussions ne peuvent porter que sur la valeur de l'ouvrage examiné et ne doivent pas infirmer les traditions qu'il relate, qui avaient cours en Espagne avant la découverte de cette chronique et qui sont indépendantes de sa plus ou moins grande antiquité.

(1) Chronique de Dexter. Commentaires de Bivar, loc. cit.

(2) Par Christ, il faut entendre ici S. Pierre le représentant du Christ.

(3) Grands Bollandistes, 25 juillet, tome 33, pag. 115.

(4) Chron. de Dexter, au 54.

pagné les messagers. D'après l'ensemble des faits, ce départ dut avoir lieu dans le courant de l'année 27, très peu de temps après la vocation des Gentils, c'est-à-dire après la conversion du centurion, habitant Césarée.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de la Méditerranée pour comprendre les escales que devaient faire, du temps des Romains, les navires à voile et à rames pour se rendre de Palestine en Bétique, nom que portait alors l'Espagne.

La boussole n'était pas inventée et les marins ne pouvaient se diriger qu'au moyen des étoiles. Aussi ne s'éloignaient-ils que fort peu des côtes et atterrissaient-ils fréquemment.

Deux voies se présentaient à S. Jacques pour se rendre au lieu où il se destinait, suivre les côtes de l'Afrique ou prendre la route du côté du Nord et toucher ainsi à Chypre, à la Grèce, à la Sicile, à la Sardaigne et aux îles Baléares. C'est cette dernière ligne de navigation qu'il choisit.

D'après une tradition tout aussi ferme que celle d'Espagne, S. Jacques s'arrêta en Sardaigne et jeta dans les environs de Cagliari les premières semences de la foi (3).

Cette interruption dans le voyage de l'apôtre peut s'expliquer facilement.

La cause peut en être trouvée d'abord dans l'approche de la mauvaise saison. La navigation de ce que nous pourrions appeler les paquebots officiels, continuait pendant tout l'hiver; mais les navires marchands, les bateaux d'un faible tonnage ou mal équipés, suspendaient généralement leurs voyages du mois de novembre au mois d'avril.

L'arrêt de S. Jacques peut, d'autre part, avoir été simplement volontaire et recommandé par S. Pierre.

La méthode employée aux temps apostoliques pour l'évangélisation semble avoir été la même pour toutes les contrées.

On remarque d'abord ce que nous pourrions appeler l'*Annouce de la Bonne Nouvelle* pendant laquelle sont jetées les premières semences de la foi.

(1) Dyonisius Boufant, in *Triumphis sanctorum Sardiniae*, lib. 1, cap. 5. — Salvator Vitalis, ex ordine S. Francisci, in *Annalibus Sardiniae* part. 2, ad ann. Christ. 37, pag. 18.

C'est ce premier acte de l'évangélisation qu'ont accompli S. Philippe en Samarie, S. Paul en Arabie, S. Titus en Crète, le centurion du Calvaire en Espagne, S^{te} Magdeleine en Provence, S^{te} Véronique dans le Bordelais, S. Jacques en Sardaigne, etc.

Vient ensuite l'*Evangélisation préliminaire*. On pourrait donner comme exemple le voyage rapide de S. Pierre en Samarie et en Phénicie, raconté dans les Actes de S. Pierre, les prédications en Espagne de S. Jacques et celles de S. Front en Gaule.

Enfin, a généralement lieu, après cette deuxième période, la *Fondation des Eglises et l'Etablissement des évêchés*. C'est à cette troisième partie des travaux évangéliques en Gaule qu'appartient l'apostolat de S. Martial et de ses compagnons.

Après un séjour qui dut relativement être très court, S. Jacques, qui avait hâte de se rendre au poste assigné par S. Pierre, se dirigea directement de la Sardaigne vers l'Espagne et aborda à Cartagène.



NOTRE-DAME DE LA MER

DÉTOURNONS à présent nos regards de l'Espagne et portons-les vers notre patrie, la Gaule.

Violemment repoussée du rivage, l'embarcation qui contenait le groupe touchant de Marthe, Magdeleine, Salomé, Jacobé, Maximin, avait été bientôt entraînée, par les vents et les courants, loin des persécuteurs.

A peine arrivés au large, nos saints personnages ne tardèrent pas à avoir à lutter de nouveau contre l'implacable ennemi de leur Dieu. Dans ses révélations sur S^{te} Magdeleine, le frère Elie (1), de l'ordre de S. Dominique, nous dit avoir vu Lucifer furieux, soulevant les vagues, aussitôt après leur départ, et essayant d'engloutir la nacelle désemparée. S. Michel, le grand patron de la France, survint aussitôt et calma les flots irrités.

Voguez, barque fortunée, voguez et allez porter le trésor de la Foi à la France, allez le confier à la fille aînée de l'Eglise. Inconstante et capricieuse peut-être quelquefois, elle ne sera jamais fille rebelle ou ingrate. Elle restera toujours le soutien le plus sûr de sa Mère.

Six jours après leur départ de Palestine, d'après les traditions locales (2), poussées par une douce brise, conduites par

(1) Le B. Elie de Toulouse, qui se retira à la Sainte-Baume et y vécut dans la solitude pendant 70 ans. Après y avoir été l'objet d'un grand nombre de faveurs célestes de la part de S^{te} Magdeleine et avoir reçu d'elle d'importantes révélations sur son séjour en Provence, il mourut le jour même de sa fête, le 22 juillet 1370.

(2) *Gesta Ste Marthe, ex officio avinionensi*, Grands Bollaudistes, 29 juill. tom. 34, pag. 22. — Les détails sur l'arrivée des Saintes Maries en Provence se trouvent également dans le *Livre Noir*, conservé aux archives communales des Stes Maries. C'est un manuscrit dû à un certain Vincent

les Anges, les Saintes abordèrent aux côtes de Provence, exténuées de faim et de fatigue.

Le Rhône se jette dans la Méditerranée par plusieurs bras, nommés *Gras* ou *Graux* et forme ainsi la Camargue, île de vingt lieues de tour.

La barque de S^{te} Magdeleine et de ses compagnes toucha à terre près du *Gras d'Orgou*, dans un endroit situé près de la grande branche occidentale du Rhône. En ce lieu, se trouvait alors un petit port pour les barques de pêcheurs. Là s'élève aujourd'hui le village des Saintes-Maries, chef-lieu de canton de 700 habitants environ.

Cette contrée était presque un désert à cette époque (1); son aspect n'a guère changé depuis.

Les saintes femmes furent accueillies par les pêcheurs des environs.

A peine arrivées, elles se prosternèrent, baisèrent le sol de leur nouvelle patrie, la consacrèrent à la T. S. Vierge et s'empressèrent d'ériger un autel où S. Maximin put célébrer les saints mystères. A défaut d'autres matériaux, elles le façonnèrent avec de la terre pétrie.

Plusieurs auteurs (2) ont décrit cet autel, à la fois si simple et si grandiose. Ils racontent qu'on y voyait jadis, par dessus, une plaque de marbre de Paros, portant une très curieuse inscription et que cette plaque était soutenue dans le milieu par une colonne de pierre grossièrement dressée.

O relique précieuse ! C'était le premier autel qui eût été élevé sur la terre de France en l'honneur du vrai Dieu ; c'était

Philippon, d'Avignon. Des extraits ont été traduits et publiés dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, en 1826. L'auteur place l'arrivée de la barque miraculeuse en Provence, un an et demi après l'Ascension.

(1) D'après des souvenirs locaux, une partie de la Camargue aurait été boisée du temps des Romains, entre autres le lieu où se trouve actuellement l'étang de Vacarès. La Camargue a été formée par les alluvions déposés par la partie supérieure des eaux du Rhône. C'est ainsi que l'on explique ce fait peu ordinaire que, *si bas que l'on creuse, on ne rencontre pas une seule pierre*. Plusieurs auteurs font dériver le mot de Camargue de *Campus Mariarum*. Cette étymologie paraît aussi légitime que celle de *Campus Cui Marii*, à cause des canaux qu'y aurait fait creuser le général romain Marius.

(2) Gervais de Tilbury, *De otio imperiali* (xiii^e siècle). — Guillaume Durand, évêque de Mende, *Rational des divins offices* (xiii^e siècle).

le premier autel qui eût été dédié à la Bienheureuse Vierge Marie, encore vivante, *Deiparæ adhuc viventi*, sur la terre qu'elle s'était choisie pour royaume.

Dans les parages où avait touché la barque désarmée, il n'y avait que de l'eau salée. Cette circonstance aurait rendu le séjour de cet endroit impossible à la petite colonie d'apôtres. Mais Dieu, qui voulait que ce fut à tout jamais un lieu béni, fit promptement jaillir miraculeusement, non loin de l'autel de terre pétrie, une source d'eau douce, encore aujourd'hui l'unique de la contrée. Ce prodige fit comprendre aux Saintes qu'elle était la volonté divine. Elles enclavèrent aussitôt l'autel dans un petit oratoire et bâtirent à côté une modeste cellule pour leur servir d'habitation.

C'est dans cette église agrandie que furent plus tard ensevelies S^{te} Marie Jacobé et S^{te} Marie Salomé. A cause des persécutions, leur corps y fut soigneusement caché (1) ainsi que trois têtes de Saints-Innocents et une tête de personne plus âgée, que l'on croyait, au moyen-âge, mais improprement pensons-nous, être la tête de S. Jacques le Majeur. Ces reliques avaient été emportées de Palestine au moment de l'expulsion.

Le monument primitif fut renversé au temps des Barbares, mais il ne dut pas tarder à être remplacé par l'église originale qui est encore debout et qui fait l'admiration des archéologues.

C'est une forteresse avec créneaux, meurtrières, glacis, tours d'angles et tour supérieure pour servir de retranchement. Elle est unique dans son genre. Son origine se perd dans la nuit des temps. D'après les formes architecturales et les caractères archéologiques précis de plusieurs de ses parties, M. Faillon a cru pouvoir établir que cet édifice était du v^e ou, au plus tard, du vi^e siècle (2).

Au dire de Gervais de Tilbury (3), maréchal du royaume d'Arles, sous Othon IV (xix^e siècle), cette église, ou plutôt celle qui l'a précédée, est « la première des églises du continent qui

(1) Gervais de Tilbury, (*De Otio imperiali*), décrit de quelle manière la tradition disait qu'avaient été disposées ces diverses reliques. Les événements devaient venir la confirmer huit siècles après.

(2) *Monuments inédits*, tom. II. col. 1266 et suivantes.

(3) *Loc. cit.*

» ait été fondée en l'honneur de la très heureuse Mère de Dieu,
» Marie. »

Dans le testament de S. Césaire, évêque d'Arles, vers 526, il est question du pèlerinage de Notre-Dame de la Mer sous le nom de Notre-Dame de la Barque. Ce nom lui était donné alors à cause de la barque miraculeuse qui s'y conservait. Ayant disparue, rongée de vétusté, on prit soin d'en perpétuer le souvenir et on la sculpta à la crête du toit de l'église nouvelle, du côté du couchant. Elle y est représentée désamarrée, contenant les deux saintes Maries et voguant sur la mer.

En 1448, le roi René voulut vérifier la tradition rapportée par Gervais de Tilbury, d'après laquelle l'autel de terre primitif, les têtes des Saints-Innocents et les corps des Saintes Maries étaient cachés dans le chœur de l'église actuelle de Notre-Dame de la Mer. Des fouilles furent ordonnées et conduites avec les précautions les plus minutieuses.

L'autel de terre, la colonne de pierre, la table de marbre de Paros (1), les reliques des Saints-Innocents, la tête de personne âgée, les corps des Saintes Maries, tout fut découvert dans l'état exact qu'indiquait la tradition.

Au mois de décembre de cette même année, le roi René fit faire l'élévation de ces restes précieux avec la plus grande solennité. Elle eut lieu en sa présence et en la présence du cardinal de Foix, légat du Saint-Siège, de douze archevêques ou évêques, de trois protonotaires apostoliques, de trois notaires publics et d'un grand nombre d'abbés et de docteurs.

Deux morceaux de marbre blanc furent trouvés sous la tête des saintes : l'un sous celle de sainte Marie Jacobé, avec cette inscription : HIC JACET SANCTA MARIA JACOBI ; l'autre sous celle de sainte Marie Salomé avec ces mots : HIC JACET SANCTA MARIA SALOME (2). Les procès-verbaux de cette importante

(1) La colonne de pierre fut, par mégarde, brisée par les ouvriers. La plaque de marbre s'est conservée jusqu'en 1793.

(2) L'une de ces plaques de marbre, nommé *coussin* des Saintes, était incrustée dans le mur de l'église. Il fut choisi pendant la Révolution pour servir de pierre fondamentale à l'un des deux arbres de la liberté plantés dans le pays. Depuis il a été remis à sa place primitive. Les reliques des saintes furent sauvées par un honnête homme des environs, Antoine Molluier.

cérémonie furent soigneusement rédigés et sont parvenus jusqu'à nous (1).

Peut-il y avoir une tradition plus précise et mieux corroborée que celle de l'arrivée miraculeuse des Saintes Maries à l'île de la Camargue? Leur souvenir est encore de nos jours aussi vivant et aussi frais que si les événements s'étaient passés hier (2).

La source est toujours là pour fixer le lieu de la cellule où Marie Jacobé et Marie Salomé vécurent quelque temps en solitaires, en thérapeutes, pendant que Marthe, Magdeleine et Maximin se dirigeaient vers Marseille.

A côté du lieu du débarquement était une petite localité du nom d'Anatilia (3), habitée par des pêcheurs. Ce furent les premiers évangélisés. Convertis et baptisés par S. Maximin, ils formèrent une petite chrétienté; on garde le souvenir de leur oratoire.

D'Anatilia Marthe, Magdeleine et Maximin se rendirent par mer à Incarus, (Baie et port Couronne). On montre contre le rocher des empreintes de mains que l'on dit avoir été produites miraculeusement par les saintes en s'appuyant pour mettre pied à terre.

Entre Bouc, l'ancienne Stomalimné, et Martigues, on vénère toujours l'emplacement d'un autre petit oratoire, celui de la deuxième chrétienté, établie par S. Maximin, sur les bords de la mer, parmi des ouvriers carriers habitant alors la contrée (4).

De proche en proche on suit ainsi l'itinéraire des premiers apôtres de la Provence, jusqu'à Marseille où ils s'établirent sous le péristyle d'un petit temple abandonné, situé devant le portique du grand temple de Diane.

(1) *Monuments inédits*, tom. II, col. 1217 et suiv.

(2) Le culte des saintes Maries est toujours en très grand honneur en Provence. L'affluence a surtout lieu le 25 mai et le 22 octobre. De tout temps il s'est produit de nombreux miracles à Notre-Dame de la Mer.

(3) Capitale des *Anatili*, cités par Pline, habitant l'embouchure et la rive droite du Rhône. — (4) Traditions locales.



XXXIII

LE CORPS DE SAINTE ANNE

DES mémoires conservés jusqu'à ce jour attestent fidèlement que Lazare, après l'Ascension du Christ, demeura dans la compagnie des Apôtres. Mais ensuite, comme nous l'avons appris par les écrits des anciens, après avoir gouverné l'Eglise de Jérusalem (comme évêque de Béthanie), *il passa dans l'île de Chypre pour fuir la persécution qui s'était élevée*. Là, s'étant acquitté pendant quelques années des fonctions du ministère pastoral, il entra dans un vaisseau, et parcourant la mer, il arriva à Marseille, la ville la plus célèbre de toute la Provence, où exerçant les fonctions de son sacerdoce, il servit, dans la sainteté et la justice, le Dieu à qui il s'était consacré tout entier (1). »

Ces détails insérés autrefois dans la liturgie de Marseille et d'Autun, provenaient d'une ancienne relation envoyée de Béthanie, probablement avant le ravage de la Palestine par les Sarrasins.

En parlant des disciples expulsés de la Judée et jetés dans la barque miraculeuse qui devait aborder aux côtes des Gaules, nous avons évité avec soin de prononcer le nom de Lazare.

La petite colonie d'apôtres se composait exclusivement de Marthe, de Magdeleine, de Marie Salomé, de Marie Jacobé et de quelques servantes. Aux Saintes Femmes était adjoint un seul disciple, S. Maximin.

S. Pierre, inspiré par l'Esprit-Saint et sur les conseils de la T. S. Vierge, avait prévenu S. Maximin, l'un des 72 disciples,

(1) *La Vie de tous les Saints de France*, par Ch. Barthélemy, pag. 124. Cette même tradition est rapportée dans la vie de Ste Magdeleine par Raban Maur, chap. 36 et 38.

de la mission que Dieu lui destinait et lui avait fixé le poste qu'il devait occuper en Gaule, le siège d'Aix, métropole de la Provence.

Lazare, Sidoine l'aveugle-né, Joseph d'Arimatee, que les croyances populaires mettent dans la barque de S^{te} Magdeleine, arriveront successivement, *envoyés par S. Pierre* de l'île de Chypre (1) qu'ils évangélisaient. Il en sera de même d'Aristobule. Les preuves de l'arrivée de Lazare à Marseille postérieurement à S^{te} Magdeleine, et sur l'ordre du Prince des Apôtres, abondaient tellement au x^e siècle, qu'elles ont fait même rejeter par Raban Maur, pour S^{te} Magdeleine et ses compagnes, le miracle de la barque, si solidement établi cependant.

Nous semblons en ce moment nous éloigner de nos deux saints personnages, Amadour et Véronique, les oublier, tandis qu'au contraire nous ne faisons que les placer dans leur nouveau milieu. Il serait impossible de les apprécier, de les saisir, si l'on ne fixait pas minutieusement leur couleur locale, quant à l'époque où ils ont vécu, aux contrées qu'ils ont habitées, aux personnages qu'ils ont fréquenté et, surtout, au grand œuvre auquel ils ont si efficacement pris part, l'évangélisation des Gaules. A cet effet, nous nous sommes cru obligé de faire une synthèse aussi inédite que laborieuse, le synchronisme de la fondation des églises de la Gaule et de l'Espagne.

Qu'on ne s'effraie pas cependant, car ce ne sera pas un squelette desséché; ce sera plutôt un travail auquel ne pourra manquer l'intérêt, à cause de l'abondance des faits et des épisodes magnifiques qu'il renferme. Mais il fallait se restreindre. Il fallait éliminer ce qui ne convergerait pas directement vers les deux héros chrétiens que nous dépeignons et s'imposer une règle. Elle a été facile à trouver.

Amadour et Véronique furent par dessus tout, on l'a déjà compris, deux serviteurs dévots de la Bienheureuse Vierge Marie. Ce qu'ils ont le plus cherché à répandre en Gaule, après la divine parole, ce fut la dévotion à la Mère de Dieu. Plus que tout autre peut-être ils contribuèrent à la fondation du *Royaume*

(1) D'après la tradition de l'île de Chypre, Lazare fut pendant quelque temps évêque de Citium.

me de Marie. Leur action bienfaisante sur notre patrie s'est perpétuée à travers les siècles, elle est parvenue jusqu'à nous, témoin Roc-Amadour. Aussi, continuer leur histoire, ce ne sera pas autre chose, en quelque sorte, que narrer l'origine de la dévotion de la France à la Reine du Ciel, ce sera publier ce que Marie fit alors pour la France et ce que la France fit à son tour pour Marie.

Pour la France, elle épuisa son amour. Après celui de nous avoir destiné comme apôtres les disciples chéris de son cœur, Magdeleine, Marthe, Véronique, etc., la Bienheureuse Vierge Marie pouvait-elle, en effet, nous donner un témoignage plus grand de son affection que celui de nous faire parvenir elle-même le corps de sa glorieuse mère, S^{te} Anne ?

Narrons cet épisode. Il se rattache à notre sujet (1).

A l'endroit où se trouvait le petit temple abandonné sous lequel se fixèrent, dès leur arrivée à Marseille, S^{te} Magdeleine, S^{te} Marthe et S. Maximin, fut bâtie plus tard une chapelle qui, à plusieurs reprises tombée en ruines, a été chaque fois relevée. On y remarquait comme principal ornement un bas-relief représentant les deux saintes prêchant au peuple marseillais.

La fondation de la ville de Marseille, comme tout le monde sait, remonte au vi^e siècle avant notre ère. Deux cents ans à peine après sa fondation, deux célèbres savants, à la fois astronomes et navigateurs, Pythéas et Eufymène, l'illustraient. Elle était la rivale de Carthage par ses galères à 50 rangs de rames. Non contentes d'envahir la Méditerranée, elles pénétraient au loin dans l'océan Atlantique, aussi bien sur les côtes d'Europe que sur celles d'Afrique. Ville splendide et la plus célèbre des Gaules par l'opulence et l'érudition de ses habitants, par la beauté et le bon goût de ses édifices, Marseille était appelée par Cicéron la sœur de Rome.

Dans la lutte entre César et Pompée, elle prit parti pour ce dernier, ce qui lui attira les vengeances du vainqueur de

(1) Ce fait si flatteur pour notre France, il était impossible de le passer sous silence, parcequ'il démontre l'existence des relations qui s'établirent entre les Saintes-Femmes et le Prince des Apôtres dès qu'elles furent arrivées en Provence.

Pharsale. Toutefois, après s'en être emparé, César lui laissa son autonomie.

Marseille, avant de tomber au pouvoir des Romains, était gouvernée par un conseil de 600 citoyens qui chargeaient 15 d'entre eux de l'administration des affaires publiques. Le pouvoir exécutif était aux mains de trois magistrats, nommés Timuques, analogues aux consuls de Rome. Cette forme de gouvernement ne fut pas modifiée par César. Elle existait lors de l'arrivée de S^{te} Magdeleine.

A l'instar de la capitale de l'Empire, le peuple des villes soumises à Rome était devenu oisif. Tout le travail manuel était exécuté par des esclaves. Les hommes libres passaient leur temps au Forum à discuter et à écouter les nouvelles, ou au Cirque à contempler les jeux.

Ajoutons que l'arrivée de quelques personnages juifs à Marseille ne dut surprendre personne à cause des relations continues que cette ville entretenait avec l'Orient et des Israélites assez nombreux qui avaient déjà dû se fixer dans cette localité. La croyance par les Juifs à l'unité de Dieu était connue des Romains, et leur entêtement à soutenir cette vérité était devenu proverbial.

Ces circonstances, qui se rencontrèrent à peu près partout, favorisèrent beaucoup la prédication de l'Évangile.

D'après la tradition, parmi ceux qui s'empressèrent d'écouter les paroles de Magdeleine, se fit remarquer le premier des Timuques, Gondoch (1). Catéchisé par S. Maximin, il fut baptisé par S. Lazare dès son arrivée à Marseille. (2)

Après son baptême, ce Timuque, Gondoch, fut initié à tous les mystères de la religion chrétienne. Les glorieux privilèges dont avait été l'objet de la part de Dieu la Très Sainte Mère,

(1) Ce nom visigoth, Gondoch, ne peut pas avoir été le vrai nom du Timuque marseillais. Il devait être romain ou plus probablement grec. Nous l'avons, malgré cela, conservé afin d'abord de faciliter le récit, et ensuite parce que cette altération de nom nous servira dans une discussion ultérieure.

(2) Un baptistère qu'on disait avoir servi au chef marseillais, baptisé par S. Lazare, se montrait autrefois à Angers. Le roi René, comte de Provence, duc d'Anjou, l'y avait fait transporter. Il était en marbre blanc. C'était, d'après la tradition, le bassin aux ablutions qui se trouvait devant le grand temple de Diane, l'Ephésium, de Marseille.

de Jésus lui furent divulgués. Il brûla aussitôt du désir de voir, de contempler, de vénérer cette angélique Vierge, et pour le satisfaire, il entreprit le voyage de Palestine.

Aujourd'hui encore les foules s'ébranlent quand on leur raconte les prodiges accomplis par Marie. Elles se hâtent vers les lieux qui en sont ou qui en ont été les heureux témoins.

Comme les fidèles de l'Asie Mineure dont parle S. Ignace d'Antioche (1), comme les nouveaux convertis d'Espagne au temps de S. Jacques (2), comme le Timuque marseillais, ils n'auront cependant pas le bonheur inénarrable de baiser les mains de Marie encore vivante, d'admirer son doux visage, de recueillir quelques paroles de bienveillance tombées des lèvres suaves de la Mère du Sauveur. A peine pourront-ils contempler une chapelle, un rocher, un point du ciel que la Reine des Anges a quelques instants animés d'une fugace apparition.

Lourdes, corroboré, il est vrai, par les miracles, mais créé, en définitive, à la suite des narrés d'une enfant, de Bernadette, ne nous dit-il pas suffisamment ce que devait être la ville d'Ephèse, pendant qu'elle possédait Marie.

Le tombeau de la T. S. Vierge existe encore dans la vallée de Josaphat, renfermé dans une église. C'était, suivant les usages hébraïques, un local vaste, un tombeau de famille. On y voit la place des corps de S. Joachim (3), de S^{te} Anne, de S. Joseph et de la Bienheureuse Vierge Marie ; mais les corps eux-mêmes n'y sont plus.

Arrivé en Orient, le chef marseillais fut mis en relation avec la T. S. Mère du Sauveur, qui donna l'ordre au Prince des Apôtres de lui remettre, pour être transporté en Gaule, le corps de sa mère, S^{te} Anne.

(1) *Sunt et hic multe de mulieribus nostris Mariam Jesu videre cupientes et quotidie à nobis ad vos discurrere volentes... Proterea multi, multa referunt de eadem... Si licitum est mihi apud te, ut Hierosolyma partes volo ascendere, et videre fideles sanctos qui ibi sunt, præcipue Mariam Jesu, quam dicunt universis admirandam, et cunctis desiderabilem. Quem enim non delectet et videre eum et alloqui.* — 1^{re} lettre de S. Ignace à S. Jean.

(2) *Diversi per Hispanias mortem Christi resurrectionemque denuntiant et Mariæ vitam, ad quam frequens est Hispaniâ seculi peregrinatio.* — Chron. de Dexter. An. 35.

(3) Le corps de S. Joachim est actuellement à Jérusalem.

Les traditions de diverses localités racontent que les pèlerins se rendant, au début du christianisme (1), en grand nombre, auprès de la T. S. Vierge encore vivante, rapportaient toujours des souvenirs qui depuis ont été constamment regardés comme des reliques ou ne peut plus précieuses. « Les » chrétientés, dit Darras, que la parole des Apôtres allait fonder sur de lointains rivages, cherchaient à protéger leur » berceau par un souvenir de Marie. *Les villes lui envoient » des ambassadeurs*, et recevaient en échange quelques » lignes tracées de la main de la T. S. Vierge. L'antique cité » de Messine se vantait de conserver un pareil trésor dans sa » cathédrale dédiée à la *Madonna della lettera* (2). »

Florence fut l'objet de la même faveur.

Si l'on juge de l'affection par la grandeur du don, quelle ne devait pas être déjà, à cette époque, l'amour de Marie pour notre patrie ? Elle ne nous offre pas une feuille facilement périssable, un objet futile. La Reine du ciel nous confie le corps même de sa mère. Que pouvait-elle avoir qu'elle estimât davantage ?

Le voyage du Timuque marseillais dura plusieurs mois. A son départ il s'était séparé de son épouse, bien qu'elle ne dut pas tarder à devenir mère.

Le navire qui ramenait Gondoch, joyeux du trophée qu'il apportait de Palestine, arrivait à Marseille. On l'apercevait déjà au loin ; mais quelle dure épreuve était réservée à la foi de l'ardent néophyte, à en juger du moins par ce qui se passait dans sa maison. L'enfant, né ce jour même, était mort et la mère, elle aussi, allait expirer.

Le vaisseau est entré à pleine voile dans le port. Le précieux trésor, le corps de S^{te} Anne, a été déposé aux mains de Lazare et des saintes femmes. La nouvelle de l'insigne faveur dont Marseille est l'objet de la part de la Bienheureuse Vierge Marie se répand rapidement parmi les Fidèles.

(1) Voir page 191 note 1.

(2) La *Légende de Notre-Dame. Histoire de la Sainte Vierge. d'après les monuments et les écrits du moyen-âge*, par l'abbé Darras, p. 287 à 290. Un grand nombre de critiques se sont occupés de la lettre écrite par la T. S. Vierge aux fidèles de Messine. Elle est datée des neiges de juillet de l'an 42.

Aussitôt l'épouse de Gondocho reprend courage. Elle se fait immédiatement transporter, elle et le cadavre de son nouveau-né, auprès du corps de S^{te} Anne. Au contact de ces insignes reliques, sous les yeux de son époux, à la vue de la foule qui est accourue, la santé lui est instantanément rendue. L'enfant recouvre également la vie (1); miracle éclatant, mais qui ne doit pas surprendre, puisqu'il se produit en présence de Lazare le ressuscité.

Le corps de S^{te} Anne fut déposé, à Marseille, dans une crypte qui depuis a été appelée crypte de S. Victor. Au temps des persécutions, S. Auspice, afin de soustraire ces reliques à la profanation des païens, les transporta dans la ville d'Apt et les cacha soigneusement dans une autre crypte qu'il avait creusée sous une église, bâtie et dédiée par lui à l'Assomption de la T. S. Vierge.

Ce n'est qu'environ huit siècles plus tard que devait avoir lieu l'Invention de ces inestimables ossements.

En 794, Charlemagne était en Provence. Il venait de remporter sur les Sarrasins la victoire décisive de Montmajour.

Le grand monarque, pacifiant définitivement ce pays, s'était arrêté dans la ville d'Apt pour y faire consacrer de nouveau par l'évêque Turpin la cathédrale, souillée par les Musulmans, et pour y célébrer la fête de Pâques.

Pendant l'office, un jeune homme de 14 ans, aveugle, sourd et muet de naissance, Jean, fils du baron de Caseneuve, sort tout-à-coup du milieu de la foule et se dirige sans hésitation vers l'un des degrés conduisant au maître-autel. On croit à un acte de folie, on veut l'éloigner. Il résiste. Il fait signe avec insistance de soulever la pierre et de creuser. Charlemagne ordonne aussitôt de faire ce que demande le jeune aveugle.

On retire le degré. Une galerie et un escalier se montrent

(1) Ce miracle se trouve rapporté dans la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, le *Speculum historiale* de Bernard Guidonis et dans le *Liber historialis sanctæ Mariæ Magdalene* du cardinal de Gabassole (miss. de la Bibliothèque nationale, n° 1072). — Il y a quelques variantes. Plusieurs auteurs font accompagner Gondocho par son épouse. Elle meurt en route, est ensevelie sous un rocher et ressuscitée au retour. Nous avons adopté la version qui nous a semblé la plus rationnelle.

aux ouvriers. Jean descend le premier, accompagné d'une partie du clergé. Bien que toujours aveugle, il guidait ceux qui le suivaient, lorsque, s'arrêtant brusquement, montrant du doigt et recouvrant à la fois la vue et la parole, il s'écrie : « Dans cette ouverture est le corps de S^{te} Anne, mère de la » T. S. Vierge Marie, mère de Dieu. »

On ne tardait pas, en effet, à trouver à droite, dans une armoire, devant laquelle était une lampe, une caisse de cyprès recouverte d'un voile précieux et portant cette inscription : HIC JACET CORPUS BEATÆ ANNÆ MATRIS VIRGINIS MARIE.

Charlemagne fit mettre par écrit la relation de cet événement miraculeux et en réfèra lui-même au Pape Adrien (1).

Le corps de S^{te} Anne, échappé aux profanations de 93, est toujours dans l'ancienne cathédrale d'Apt. Pie IX a enrichi ce sanctuaire de précieuses indulgences.

Les marins provençaux n'ont pas moins de dévotion pour S^{te} Anne d'Apt que ceux de Bretagne pour S^{te} Anne d'Auray.

Le pèlerinage de S^{te} Anne d'Apt a compté parmi ses visiteurs les plus illustres personnages, entre autres Louis XIV et sa mère Anne d'Autriche. A toutes les époques, les fidèles ont obtenu auprès du tombeau de S^{te} Anne les plus insignes faveurs. Qu'on nous permette, à ce sujet, de citer seulement quelques lignes d'un ancien auteur. Dans leur naïveté, elles contiennent une preuve d'authenticité (2) que les siècles de foi croyaient avoir raison de ne pas devoir dédaigner.

« Les miracles qui journellement se font devant ces saintes » reliques, audit Apt, écrivait Bouche en 1664, font plus de foi » que toutes les apparences que l'on a de leur translation. Car » l'on y voit parler les démoniaques en telle langue qu'ils sont » interrogés, avec des extorsions de la bouche et mouvements

(1) Grands Bollandistes, 26 juil. Tom. 33 pag. 252, d'après une relation de Chifflet s'appuyant sur l'ancien bréviaire de l'Église d'Apt. — Petits Bollandistes, tom. IX, pag. 39. — De même que tant d'autres, la relation faite sur l'ordre de Charlemagne n'est pas parvenue jusqu'à nous.

(2) Comme toutes celles qui ont trait à l'évangélisation de la Gaule au 1^{er} siècle, la tradition relative au corps de Ste Anne a été attaquée. Nous réfuterons ultérieurement les objections qui ont été faites, quand nous parlerons du corps de Ste Magdeleine, de Ste Marthe, de Ste Véronique, de S. Amadour, etc.

» de tous leurs membres si étranges, qu'on ne les peut voir
» sans grande frayeur. Ils y font des cris si éclatants qu'il n'y
» a poil en tête qui ne dresse à celui qui s'y trouve. Ils sont
» immaniabiles à ceux qui les conduisent aussitôt qu'ils en-
» trent en territoire dudit Apt. où le diable appelle sainte
» Anne mère de la Vierge lorsqu'il y est conjuré... (1) »

(1) *La Chorographie ou Description de Provence* par Bouche, tom. I,
pag. 105 à 116.



XXXIV

L'ILE DE ZANTE

VÉRONIQUE est la personnification d'un acte de religion, tout particulièrement agréable à Dieu, la Réparation.

Cette vaillante femme, aux mœurs pures et irréprochables, fut la compagne d'Amadour, l'hôte de Notre-Seigneur et le pénitent de l'avarice, de même que l'hôtesse de Jésus, l'active et innocente Marthe fut le soutien de Magdeleine, la pénitente de la chair. Toutes deux, amies intimes de Marie, Mère de Jésus, elles furent les imitatrices de ses vertus.

Marthe est restée dans l'Eglise le modèle mortifié des vierges vouées au Seigneur; Véronique celui, non moins éloquent et non moins austère, des épouses chrétiennes, zélées, aimantes, désirant par-dessus tout le salut de leur époux.

A côté des coupables, Dieu a soin, pour leur servir de bouclier, de placer des âmes énergiques et vertueuses, dont les mérites non-seulement voileront leurs forfaits à ses yeux, mais iront jusqu'à attirer sur eux ses miséricordieuses faveurs. Que de frères ainsi préservés par d'angéliques sœurs ! Que d'époux qui, dès l'aurore de leur union, trouvent de la sorte un refuge efficace contre les châtiments du Très-Haut, sous le voile virginal d'une épouse héroïque ! Nuancé de fidélité, estompé par la bénédiction nuptiale d'un azur qui, bien que substitué à une éclatante blancheur, a lui aussi son intégrité, ce voile, agité par l'épouse, planera au-dessus de l'époux. C'est lui qui arrêtera les traits d'un Dieu vengeur, l'enveloppera, l'étreindra, les emportera enfin tous deux vers le Ciel, pourvu que le Cœur de Jésus y voit gravé en lettres de larmes, presque de sang, non-seulement Amour, mais encore et surtout Réparation.

La Réparation a pris pour forme principale dans le siècle

dernier et dans celui-ci, le culte du Sacré-Cœur et de la Sainte-Face. Ce dernier a pour but spécial de dédommager Notre-Seigneur des outrages que lui infligent les blasphémateurs et les violateurs du saint repos du dimanche.

L'amie de cœur de la Vierge Marie, choisie par Dieu pour être, sur la voie du Calvaire, la réparatrice des ignominies qu'il subissait et, dans la suite des siècles, le modèle de la Réparation, n'est-ce pas un enseignement pour nous ? N'est-ce pas le cas de répéter *ad Eum per Eam* ; c'est dans les mains de la toute bonne et toute miséricordieuse Mère du Sauveur que nous devons déposer les hommages destinés à son Fils divin, surtout les dédommagements offerts au Cœur affligé de son doux Jésus.

Un ange, conduisant Amadour et Véronique par la main, les a fait monter dans une embarcation. Nous les avons laissés livrés aux flots de la mer, sous la garde de Dieu.

Dans la basilique de Saint-Pierre à Rome, on vénère le voile précieux de la Sainte-Face que Véronique appliqua sur le visage divin du Sauveur. L'authenticité irréfutable de ce document fait la force de toute démonstration relative à l'existence de la S^{te} Véronique du Calvaire. Il ne fallait pas qu'il devint pour nous un écueil.

S^{te} Véronique ne dut pas et ne put pas, avons-nous dit, rester à Rome après la guérison de Tibère. La confrontation des dates et des traditions, des événements de l'histoire ecclésiastique et de ceux de l'histoire profane s'y oppose. Ce n'est pas cette Sainte qui a eu l'honneur de jeter dans la Ville-Éternelle les *premières semences de la Foi*. N'étant pas restée dans la capitale de l'Empire, il est impossible de croire qu'elle y ait laissé le voile si précieux de la Sainte-Face, avec lequel avait été guéri l'empereur Tibère. C'est impossible, même dans le cas où l'on voudrait, contre toute apparence, admettre qu'il y eut déjà quelques chrétiens, juifs convertis, dans cette ville.

Notre Véronique des Gaules, la vraie et l'unique Véronique, a donc nécessairement dû apporter avec elle, de Palestine en Aquitaine, cet objet insigne, ce miracle permanent, la Sainte-Face encore toute sanglante du sang divin de Jésus-Christ

Ce sera son arme principale pour combattre le paganisme dans les contrées qu'elle parcourra (1).

Le petit nombre de reliques emportées de Palestine par les Saintes-Maries et la grande quantité au contraire dont se chargèrent S. Amadour et S^{te} Véronique (2), prouve, à première vue, que l'embarquement de Magdeleine et de ses compagnes fut beaucoup plus précipité que celui d'Amadour et de son épouse.

L'arrivée par mer de S. Amadour et de S^{te} Véronique à l'embouchure de la Gironde est un fait tellement affirmé par la tradition et par les monuments, qu'il ne peut, en aucune façon, être rejeté et qu'il doit servir de point de repère essentiel, dans la recherche du trajet effectué par les deux époux pour se rendre de Palestine en Gaule. C'est là qu'ils devront aboutir ; c'est là que se trouvera le point de départ de leur mission évangélique en Gaule.

Les *Actes des Apôtres* nous enseignent que la plupart des Fidèles expulsés de la Palestine, sous la persécution de Saul, se réfugièrent à Tyr et en Chypre (3). De ces localités, ils rayonnèrent dans le monde païen. Une exception doit être faite cependant pour S^{te} Magdeleine et ses compagnes, contre lesquelles se déchaina plus violemment la rage des Juifs et qu'un miracle transporta aussitôt en Provence.

La chronique de Dexter, encore en ce point écho des traditions espagnoles, dit qu'un grand nombre des Juifs convertis qui s'étaient ainsi retirés dans l'île de Chypre quittèrent peu de temps après cette contrée et vinrent rejoindre leurs compatriotes d'Espagne. Elle porte même leur nombre à cinq cents (4). Ce chiffre paraît, au premier abord, exagéré. Il ne l'est cependant pas, si l'on considère combien furent effl-

(1) Nous sommes obligés de nous engager dans cette voie forcée, mais qui, nous l'espérons, sera loin d'être une voie périlleuse. Nous trouverons dans la nécessité de ce fait, qu'impose... les dates et l'analyse des traditions, une preuve nouvelle et très forte de l'authenticité du voile de la Ste-Face et de l'identité de la Véronique du Calvaire et de la Véronique de Soulac.

(2) Elles seront énumérées au fur et à mesure que Véronique les déposera dans les églises fondées par S. Martial.

(3) Act. XI. 19.

(4) Chron. de Dext. An. 34.

caces les premières prédications des Apôtres. Dans la seule ville de Jérusalem, le texte sacré (1) signale des jours où les conversions se comptèrent par 3,000 et 5,000.

Quelle fut la route suivie par S. Amadour et S^{te} Véronique pour se rendre en Gaule ? Jusqu'où les conduisit la barque providentiellement rencontrée sur les bords de la mer ?

Des indices qui apparaissent dans les auteurs du moyen-âge semblent nous montrer que S^{te} Véronique débarqua et séjourna quelque temps à Tyr, après la persécution de Saul. Commettant, il est vrai, un anachorisme, un manuscrit du Vatican, déjà cité, la fait habiter cette ville, timorée et se cachant, au moment où arrive en Judée Volusien, l'envoyé de Tibère.

« Véronique, lit-on dans cette pièce, (mise en présence de » Pilate et de Volusien qui l'avait fait mander) nia de l'avoir » (le voile de la Sainte-Face), mais à la fin, effrayée par les » menaces de Volusien, elle découvrit le secret de la divine » Image, qu'elle tenait cachée, à Tyr, sous le chevet de son lit » et qu'elle gardait, jour et nuit, avec la plus grande révé- » rence, comme un trésor très-précieux (2). »

Ce n'est qu'un vague souvenir ; mais la T. S. Vierge s'étant rendue, pendant la persécution de Saul, à Tyr et de là à Ephèse, il n'y aurait rien de surprenant que ses deux domestiques fussent allés la rejoindre.

Catherine Emmerich, si nette pendant la Passion pour tout ce qui concerne S^{te} Véronique, devient ici on ne peut plus embrouillée. Elle hésite, se coupe, se contredit elle-même. Après avoir vu décrite dans certaines éditions (3) la guérison de Tibère par le voile de la Sainte-Face tenu par S^{te} Véronique, après avoir trouvé ce miracle placé à Rome, on lit, dans d'autres, « que cette Sainte ne s'est jamais rendue dans cette » ville (4). »

(1) Act. II. 41 et IV, 4.

(2) Manuscrit conservé à la bibliothèque vaticane du seigneur Nicolas (Voir pag. 101. not. 2.). L'auteur place indûment la guérison de Tibère après la persécution de Saul. Ces anachronismes ne doivent pas surprendre dans des ouvrages écrits à une époque où l'on se préoccupait beaucoup plus des faits eux-mêmes que de leur succession et de leur synchronisme.

(3) *Visions de Cath. Emmerich*. éd. Poussielgues 1864. pag. 563.

(4) *Vie de N.-S. Jesus-Christ*, par Cath. Emmerich, t. VI, p. 353.

La voyante aperçoit S^{te} Véronique renfermée dans une tour où l'on veut la faire mourir de faim. Ce personnage lui échappe ensuite et disparaît. Elle la croit morte, et dans le vague de ses souvenirs, elle se contente de dire alors : « J'ai bien vu d'autres choses relatives à S^{te} Véronique, mais je ne me les rappelle plus (1). » Tout ce qu'on pourrait retenir de ces pages plus ou moins obscures, ce serait qu'Amadour et Véronique auraient été condamnés à mourir de faim dans une tour murée, supplice analogue à celui que les Juifs avaient voulu faire subir à Joseph d'Arimatee le soir de la Passion. C'est de cette prison que les aurait délivrés l'ange du Seigneur.

Si le voyage commencé sur les indications de l'ange n'eût pas pour terme immédiat et miraculeux le territoire des Gaules, il est impossible que nos deux Saints, vu l'état de la navigation à cette époque, aient traversé la mer Méditerranée dans toute sa longueur, d'un seul trait, sans toucher aux côtes de l'Afrique ou à celles de l'Europe, lorsqu'ils voulurent se rendre définitivement dans notre patrie.

Dans le cas même où S. Amadour et S^{te} Véronique seraient venus rapidement et aussi promptement que possible par voie de mer à l'embouchure de la Gironde, en suivant le chemin le plus direct, les rivages africains, ils auraient été forcés de faire escale en Mauritanie.

Au nord ou au sud de la Méditerranée, nous devons retrouver des vestiges de leur passage.

« Corfou, Leucade, Céphallénie, Ithaque, Zante, se déploient » en un archipel gracieusement recourbé, au-devant du golfe » de Patros, le long des côtes d'Acarnanie et d'Elide (2). »

Dans ce groupe, situé à l'ouest de la Morée et que l'on trouve dans les atlas désigné sous le nom d'îles Ionniennes, se distingue Zante, distante de la terre ferme de 20^{km} 500 environ.

Pline, (3) dans ses ouvrages, vante sa fertilité. Les poètes de l'antiquité ont parlé avec complaisance de ses bois ombreux. Ils la nommaient Zacynthe, du nom de son fondateur Zacynthus,

(1) *Douloureuse Passion*, par Cath. Emm., éd. Casterman, ch. XX, note pag. 302.

(2) *Géographie universelle* d'Elisée Reclus, Tom. I, pag. 111.

(3) Liv. IV, ch. 12.

fls de Dardanus (1). Ses rivages sont en partie hérissés de rochers. Ses ports, peu nombreux, ne présentent pas de sécurité. Le plus important est celui de la ville de Zante, capitale de l'île; ce n'est, à proprement parler, qu'une baie.

L'île de Zante n'a qu'une population de 40 000 habitants environ; mais son climat est si doux, son terrain si riche, son séjour si agréable, qu'elle a mérité le nom de « Fleur du Levant. »

Elle est fière de cette appellation, l'île de Zante; toutefois, elle se félicite d'un titre de gloire beaucoup plus beau, celui d'avoir reçu les prémices de la Foi de S^{te} Véronique et de S. Amadour.

Nous devons à l'extrême obligeance de Sa Grandeur Monseigneur Denys Nicolosi, évêque latin de Zante (2), les documents, précieux pour notre sujet, que nous allons mettre sous les yeux du lecteur. Leur importance n'échappera à personne. Nous exposerons d'abord, tel qu'il est, le texte original qui nous fut communiqué, tout traduit. C'est un extrait des « *Mémoires historiques de l'île de Zante* 1858) par l'historien » grec, P. Chioti. » Nous nous permettrons ensuite, après l'avoir cité, d'en faire la critique.

La tradition de l'île de Zante se compose de deux parties, l'une confuse, si l'on veut la rattacher au voyage de S^{te} Véronique à Rome sous Tibère et l'autre, très nette, concernant l'évangélisation proprement dite de cette contrée par les deux Saints dont nous retraçons la vie. La première a dû s'altérer en traversant les siècles (3). Voici, à son sujet, ce qu'on lit dans les Mémoires du P. Chioti :

(1) Sagonte en Espagne fut, d'après la tradition, fondée par une colonie de Zantiotes.

(2) Dans l'opuscule sur la Sainte-Face du P. Jauvier. il est dit en note, que S^{te} Véronique, évangélisa l'île de Zante, et qu'elle y aurait laissé un des triples de son voile. Dans les Biographies Évangéliques de Mgr Gaume, à la vie de S^{te} Véronique, il est également question de cette évangélisation. Nous nous permitmes de demander quelques renseignements à l'évêché de Zante. Le 30 janvier 1887. Monseigneur Nicolosi avait la bonté de nous faire parvenir les détails qu'on va lire et dont nous ne saurions trop être reconnaissant à Sa Grandeur.

(3) L'église latine n'a été établie dans l'île de Zante qu'au commencement du xiii^e siècle. Il n'est pas surprenant que pendant les longs siècles

« D'après une très-ancienne tradition qui se conserve encore, » Marie-Magdeleine allant à Rome sous le règne de Tibère, » pour accuser Pilate qui avait condamné injustement Jésus-Christ, traversa la mer Ionnienne et sortit dans l'île de » Zante, dont elle visita les environs et y proclama la première » le christianisme. Aussi un village fut-il appelé *Mariès*, » d'après le nom de S^{te} Marie, où se conserve une église qui » porte la même dénomination (1). »

Nous avons déjà témoigné de nos répugnances (2) à admettre que Magdeleine, cette femme aux délicates tendresses, dont l'exquise beauté a laissé des traces jusque sur son crâne décharné, ait pu se trouver en face d'un personnage aussi lubrique, aussi dégradé, aussi hideux dans le paroxysme de ses inqualifiables passions que le fut le honteux empereur Tibère.

Ce n'est pas une preuve, il est vrai ; mais on ne nous refusera pas au moins d'accorder que Magdeleine ne se rendit pas seule auprès de Tibère, que, tout au plus, accompagna-t-elle S^{te} Véronique lors de la guérison de l'Empereur et que pour la raison de convenance, la recluse de Béthanie dut être dans sa cellule au plus tard au commencement de l'année 27, c'est-à-dire de l'année qui suivit la Passion. Après son entrée dans l'île de Caprée, Tibère doit être considéré comme devenu définitivement inabordable pour une chrétienne. Le sceau de la plus terrible des punitions de Dieu est marqué sur son front, le retrait de la Grâce.

Marie, nom auquel fait allusion l'appellation du village de *Mariès*, ne serait-il pas plutôt le nom primitif de S^{te} Véronique et la tradition n'aurait-elle pas simplement dévié, confondu ? Bérénice ou Véronique n'est qu'un surnom, un *cogno-*

où cette île fut sous le joug de l'erreux, quelques traditions aient éprouvé des altérations de détail, tout en persistant plus ou moins comme foud, à cause des monuments.

(1) A la suite de ce passage, le P. Chiotti cite Cédronus qui, en effet, parle du voyage de Ste Magdeleine à Rome : malheureusement, il le fait dans des lignes où pullulent les anachronismes. Cet auteur, très peu sûr, fait rappeler Pilate de Judée par Tibère sur la dénonciation de Magdeleine. C'est absolument faux. comme nous aurons occasion de l'indiquer quand nous signalerons l'exil et le suicide, sous Caligula, du gouverneur déicide de la Judée.

(2) Page 101.

men. Dès le commencement, nous avons adopté ce nom pour notre Sainte, nous en convenons, mais ce n'est qu'à la suite de l'impossibilité où nous nous sommes trouvé de découvrir, d'une manière certaine, son nom primitif (1).

S'il en était ainsi, l'héroïne du Calvaire aurait changé son nom entre son premier et son deuxième passage à Zante. On pourrait admettre alors que son nouveau triomphe, la guérison et la bienveillance de l'Empereur obtenue à l'égard des Fidèles, aurait contribué à lui faire donner ce titre de *Phéronikè*, de Véronique, d'Illustre, de Victorieuse.

Cette escale de S^{te} Véronique dans l'île de Zante lorsqu'elle se rendait avec Volusien auprès de Tibère, est loin d'être contraire aux usages maritimes de l'époque. La plupart des navires allant de Palestine à Rome devaient remonter la mer Ionienne et l'Adriatique. C'était le chemin le plus court. L'historien Josèphe nous fournit, dans son autobiographie, une preuve de ce que nous avançons. Dans son voyage de la Judée vers la capitale de l'Empire, il naviguait, raconte-t-il, sur un vaisseau chargé de 600 voyageurs. Arrivé dans l'Adriatique, le navire fit naufrage. Parmi les passagers, quatre-vingts seulement se sauvèrent et vinrent aborder à Putéoles en Italie.

La deuxième tradition est beaucoup plus précise.

« Mais, en ce qui regarde la propagation de la parole divine, » les historiens de l'île de Serra et de Courtzola, se prononcent d'une manière différente. Ils disent que dès les premiers » temps que l'Évangile commença à se répandre chez les différentes nations, S^{te} Véronique, disciple des Apôtres, vint à » Zante et convertit les habitants de cette île au christianisme. » Ils s'appuient sur le témoignage de Jean Chéricato, qui s'exprime ainsi dans ses Mélanges : « Nous ne devons pas passer » sous silence que cette île a été bénie par le Seigneur, et » qu'elle a été appelée à la religion et à la foi chrétienne, dès » la première fondation de l'Église, par S^{te} Véronique, par

(1) Le nom de Marie, très rare chez les Romaines, était très commun au contraire parmi les Juives. Dans un groupe assez restreint, nous trouvons cinq personnes de ce nom ; la T. S. Vierge Marie, Marie-Magdeleine, Marie Salomé, Marie Cléopée, Marie, mère de Jean-Marc.

» cette femme illustre, qui reçut du Seigneur son saint suaire,
 » lorsqu'il portait la croix sur le Calvaire, tout dégouttant de
 » sueur et de sang. Sur le voyage de S^e Véronique à Rome et
 » sur son passage dans l'île de Zante après l'Ascension du
 » Seigneur, nous trouvons ce qui suit dans le *Proprium*
 » *Evangelicum* du père Calvi. « Véronique avec son mari
 » Amator, se rendant à Rome pour y rencontrer S. Pierre,
 » aborda dans l'île de Zante (possédée actuellement par les
 » Vénitiens) où elle répandit la foi du Crucifié, comme écrit le
 » père Grégoire, d'après ses entretiens avec les insulaires, qui
 » affirment positivement que cette Sainte a jeté chez eux les
 » semences de la religion chrétienne et qui vouent un culte
 » particulier à sa mémoire. » On cite en témoignage de cela
 » l'église de S^e Véronique qui s'est conservée longtemps à
 » Zante, et sur l'emplacement de laquelle se trouve actuelle-
 » ment une autre église dédiée à S. Jean l'Évangéliste (1). »

L'ensemble du texte ci-dessus doit certainement être accepté comme étant l'expression de la vérité. Nous sommes cependant obligé de faire quelques rectifications dans une question de détail, dans la date qui est assignée à l'évangélisation de l'île de Zante par S. Amator et S^e Véronique.

La grande objection que l'on a faite longtemps à la prédication de S. Jacques en Espagne, c'est que, en ne tenant pas compte de l'erreur dyonisiaque au sujet de l'ère chrétienne et en computant, d'après l'ancienne manière, la date de la conversion du Centurion de Césarée, cet apôtre aurait été martyrisé avant la vocation des Gentils.

Cette difficulté, des plus sérieuses, était également soulevée au sujet de la tradition des Eglises de Provence, telle qu'elle existait au iv^e siècle. En faisant chasser S^e Marthe et S^e Magdeleine de la Palestine lors de la persécution de Saul, Maximin arrivait aux Saintes-Maries, Lazare, à Marseille, et tous deux baptisaient des païens (toujours d'après les dites erreurs) avant que fut ouverte la prédication aux Gentils. C'est pour cela que les auteurs du viii^e et du ix^e siècle, afin d'éviter cet écueil insurmontable pour eux, vu l'état de la science à leur

(1) *Mémoires historiques de l'île de Zante*, par le P. Chiotti.

époque, fixaient leur venue en Gaule après la persécution d'Hérode.

On tombait dans un cas analogue et non moins inextricable pour S. Amadour et S^{te} Veronique, a l'occasion de leur évangélisation de l'île de Zante (1).

Aussi ne faut-il pas être surpris que les auteurs aient retardé le plus possible, aient fait coïncider l'époque de leur passage à Zante avec celle de leur présence à Rome auprès de S. Pierre.

Au sujet de l'arrivée de S. Amadour et de S^{te} Véronique en Gaule, on trouve dans les auteurs anciens deux versions non-seulement distinctes, opposées, mais semblant s'entrechoquer au point de vouloir se détruire. Les uns, s'appuyant sur des traditions offrant toutes les garanties de véracité, les font débarquer au Pas de Grave, à l'embouchure de la Gironde. Les autres, forts de données non moins sérieuses, les font venir de Rome à la suite de S. Martial. Dans de si épineuses conjonctures, on ne peut que marcher à pas lents et mesurés. Fouler aux pieds l'une de ces deux opinions au profit de l'autre, ce serait autoriser toutes les négations, retirer toute force à la tradition, se contredire et détruire soi-même son édifice.

Cette incompatibilité, de prime abord insoluble, avouons-le, nous effraya dès les débuts. C'est elle qui nous obligea aux longues et pénibles recherches, aux juxtapositions de textes et de traditions, aux confrontations de documents et de dates dont nous publions en ce moment les résultats. La contradiction n'était qu'apparente. Que le lecteur veuille donc nous accorder sa patience jusqu'au bout. Connaissant à l'avance les points délicats de la question, nous avons été forcé de préparer nos preuves de loin. Quelles que soient les questions accessoires que nous ayons traitées ou que nous traitions dans la suite, que l'on soit bien convaincu que nous n'avons exposé et que nous n'exposerons rien qui ne soit indispensable et qui ne doive tôt tard être utilisé et devenir un argument.

(1) L'importance de la tradition de l'île de Zante n'échappera à personne. car elle permet d'appliquer, jointe à d'autres, le principe de Tertullien : *Quod apud multos unum invenitur, non est erratum sed traditum.* (De præscrip. C. XXVIII.)

Nous avons fixé avec tout le soin dont nous avons été capable, avec la plus délicate précision, avec des détails qui ont pu sembler des longueurs (1) la date de la vocation des Gentils et par suite celle de l'épiscopat de Zachée à Césarée.

De là dépendait l'identité de Zachée et d'Amadour, de la Véronique de Soulac et de la Véronique du Calvaire.

En plaçant ce fait, la vocation des Gentils, à la date que nous avons déterminée, nous avons rendu possible le départ de Zachée de l'Orient avant la persécution d'Hérode, c'est-à-dire à l'époque où le quitte S. Amadour. Nous justifions de même par ce moyen l'évangélisation de l'île de Zante par S^{te} Véronique durant son trajet de l'Asie Mineure *directement*, vers les Gaules, *sans qu'il soit nécessaire de la faire passer par Rome*, où n'était pas encore S. Pierre. La prédication aux Gentils était autorisée au moment où l'enchaînement des faits nous montre qu'elle a dû avoir lieu.

Tout en acceptant l'évangélisation de l'île de Zante à l'époque indiquée, on se posera peut-être cette question : Pourquoi cette prédication dans cette contrée à ce moment ? Qu'est devenue cette chrétienté naissante après le départ de S. Amadour et de S^{te} Véronique ?

Comme pour l'évangélisation de la Sardaigne par S. Jacques le Majeur, on peut expliquer la prédication de S. Amadour et de S^{te} Véronique dans Zante par un coup de temps, une escale nécessitée par la mauvaise saison ou un arrêt voulu et ordonné par S. Pierre. Cette dernière opinion est celle qui semble la plus rationnelle.

On se rappelle que les Juifs chassés de Rome (2) par Tibère avaient été envoyés dans l'île de Sardaigne. En se rendant en Espagne, S. Jacques s'arrêta dans cette île et l'évangélisa. N'était-ce pas sur la recommandation du Prince des Apôtres, pour annoncer à ces Juifs persécutés la Bonne Nouvelle ? De retour dans la capitale de l'Empire, ils formeront le noyau auquel S. Pierre pourra s'adresser dès son arrivée.

Les Zantiotes avaient été les témoins du triomphe de Véroni-

(1) § XXI, XXII, XXIII, XXV.

(2) Pag. 104.

que après la guérison de Tibère. A Thessalonique, à Corinthe, dans toutes les villes de la Grèce que parcourra S. Paul, les Actes des Apôtres nous signalent des synagogues. Nous pouvons par suite, sans témérité, affirmer qu'il devait y avoir des Juifs dans l'île de Zante.

A son retour de Rome, lors de son premier passage à Zante, S^{te} Véronique ne put que faire part à ses compatriotes des grandes choses dont elle avait été le témoin. Supposer le contraire, serait absolument opposé à ce que nous savons de son zèle. C'est de cette prédication qu'a dû garder le souvenir la tradition relative à S^{te} Magdeleine. Nous ferons bien remarquer, et cela avec soin, que ce n'est pas à ce moment que S^{te} Véronique put évangéliser les habitants proprement dit de l'île de Zante. C'est impossible, car ils étaient païens et l'époque du retour de Rome de l'héroïne du Calvaire est antérieure à la vocation des Gentils. Mais le premier justifie le second. D'autre part, il est facile de voir que l'île de Zante, eu égard à sa situation géographique, était tout indiquée pour devenir un poste de débarquement pour les disciples que S. Pierre allait envoyer vers l'Italie. Elle semblait également, pour la même raison, appelée à être un foyer de propagande de la vraie religion pour la Grèce, la Basse-Italie et l'Illyrie, rôle que jouera la Crète pour le Midi du Péloponèse, la Sardaigne pour l'Italie centrale.

Après le départ de S. Amadour et de S^{te} Véronique, la foi dut être maintenue par les avant-coureurs que S. Pierre ne tarda pas à diriger vers l'Italie, tels que S. Barnabé et S. Clément.

La grande évangélisation de la Grèce fut faite par S. Paul. Il rentra par la Macédoine, passa à Corinthe et descendit jusque dans la Péloponèse. L'île de Zante fut comprise dans les terres parcourues par les disciples de ce grand apôtre, (1) ou

(1) L'île de Corfoue a gardé le souvenir de S. Sosipâtre, disciple de S. Paul, qui en se rendant en Occident l'évangélisa, consacra son église principale et la dédia à S. Etienne protomartyr. S. Sosipâtre et S. Jason, apôtres des îles Ioniennes, disciples et parents de S. Paul, ont été confondus par l'Eglise latine avec S. Sopâtre et S. Mnason, disciples de Notre-Seigneur. (*Grands Bolland.* 25 juin, tome 27, page 4).

par lui-même, quand il fonda définitivement ces Eglises. Long-temps, en effet, son évêché dépendit du siège primatial de Thessalonique dont le premier évêque fut S. Sylvain, disciple de S. Paul, différent, d'après les Grecs, de S. Silas, évêque de Corinthe.



ITINÉRAIRE DES DEUX SAINTS

POUR retrouver l'itinéraire de S. Amadour et de S^{ie} Véronique se rendant de l'Orient en Gaule, nous avons eu comme guides les usages du 1^{er} siècle relatifs à la navigation et les itinéraires officiels des Romains qui sont parvenus jusqu'à nous, le tout corroboré, relativement à son exactitude, par les considérations tirées de la géographie moderne. Les données fournies par l'histoire et la tradition n'ont pas moins d'importance.

La chronique de Dexter, à laquelle encore une fois nous ne donnons d'autre valeur que celle d'un recueil de traditions (voir la fin de la note 3, page 161,) parmi lesquelles nous nous faisons scrupule de ne choisir que celles qui sont encore couramment reçues en Espagne, la chronique de Dexter, disons-nous, porte que les Espagnols, à peine convertis, se rendirent en grand nombre en Asie Mineure pour voir la T. S. Vierge. A cause des discussions auxquelles a donné lieu cet ouvrage et par suite de son manque d'autorité, nous avons cru devoir démontrer l'existence des relations qui s'établirent, dès leur fondation, entre S. Pierre et les Eglises naissantes et qui persistèrent ensuite. Nous l'avons fait au moyen de documents plus solides, la venue de S. Lazare en Provence postérieurement à S^{ie} Magdeleine, la tradition des Gaules relative au corps de S^{ie} Anne, les lettres de la T. S. Vierge à Messine et à Florence.

Les Disciples et les Apôtres n'allèrent pas, comme on est peut-être porté à le croire si l'on ignore l'état de la question, annoncer l'Évangile au hasard et sans direction. Bien que, individuellement inspirés par l'Esprit-Saint, ils eurent toujours à l'égard de S. Pierre la plus entière soumission.

De Jérusalem d'abord, d'Antioche ensuite et plus tard de Rome, le Prince des Apôtres dirigea la prédication de l'Évangile dans le monde entier, au moins dans son ensemble.

A cause des facilités de communication, tant par voie de terre que par voie de mer, l'Empereur romain se tenait en communication permanente avec les gouverneurs de province. Il recevait d'eux des rapports périodiques et à date très rapprochée.

Avant de se séparer, les Apôtres purent inscrire dans leur symbole que l'Église était *catholique*, c'est-à-dire *universelle*. Ce qu'il faut entendre aussi bien de l'espace, dès le 1^{er} siècle, que du temps dans l'avenir. Dès les débuts, la Chrétienté eut, à l'instar du pouvoir civil, ses provinces qu'elle copia, quant aux divisions territoriales et aux capitales, sur celles de l'empire romain. Ces provinces et leurs subdivisions eurent leurs chefs, les archevêques et les évêques. Les nécessités de l'administration d'un si vaste gouvernement obligèrent le Chef suprême de l'Église universelle, l'équivalent au point de vue religieux de l'Empereur romain, à se tenir en relation constante avec ses subordonnés. Cet usage, établi sous S. Pierre, le premier pape, se continua au point que sous son successeur, S. Lin, « telle était l'étendue et la fréquence de ces communi-
» cations qu'on n'en saurait même assigner les bornes et que
» l'étude réfléchie des monuments semblerait mener à cette
» conclusion qu'il était à peine un évêque dans le monde qui,
» médiatement ou immédiatement, ne fût connu de l'épiscopat
» tout entier (1). »

Sera-t-on surpris alors de voir la tradition nous apprendre que la T. S. Vierge et le Prince des Apôtres reçurent communication et avertissement de l'heureux succès des prédications aussitôt que la Bonne Nouvelle eut été annoncée en Espagne et en Provence et que, immédiatement, des aides furent envoyés à S. Jacques et à S. Maximin dans les contrées, théâtres de leurs travaux.

Un des groupes les plus importants de coadjuteurs ainsi

(1) *Histoire de l'Église*, par Darras, tome VI, pag. 224.

dirigés de l'Orient vers l'Occident par S. Pierre, sur les conseils de la T. S. Vierge, fut celui de Lazare, de Joseph d'Arimathie, de Sidoine, d'Aristobule, frère de S. Barnabé.

Sont-ils venus ensemble ou successivement ? Comme d'habitude, cela semble au premier abord difficile à déterminer. En faisant toutefois, avec soin et précision, l'analyse des traditions de Provence, on voit que Lazare, Joseph d'Arimathie et Sidoine, (1) durent arriver ensemble. Quant à Aristobule, il dut venir un peu plus tard. Tous les quatre partirent de l'île de Chypre dans laquelle il prêchaient. Les *Actes de S. Pierre*, dans la partie que nous avons citée (§ XXII) montrent qu'à ce moment, vers l'an 30, le Prince des Apôtres parcourrait, en Asie Mineure, le littoral rapproché de cette contrée.

Lazare et Sidoine restèrent à Marseille. Joseph d'Arimathie, après avoir fait escale et avoir séjourné dans cette ville, d'après la tradition (2), continua sa route vers l'Espagne où fut, peu de temps après, le rejoindre Aristobule.

S. Jacques le Majeur, parti de Judée sur la fin de l'an 27, devra forcément être de retour à Jérusalem l'an 40, époque où il sera martyrisé. En retournant en Orient (3), cet Apôtre traversera la Gaule, passera en Provence où il visitera sa mère, Marie Salomé ; il parcourra ensuite le nord de l'Italie, la Vénétie, et redescendra par l'Illyrie.

En accordant deux ans pour ce long trajet et un an pour le voyage lors de la venue en Occident, à cause de l'évangélisation de la Sardaigne, il reste encore huit années entières pour l'évangélisation de l'Espagne, intervalle amplement suffisant pour justifier tous les travaux apostoliques attribués à S. Jacques par la tradition de cette contrée.

S. Joseph d'Arimathie, ayant en main les saintes Ablutions

(1) La tradition marseillaise les met dans la même barque, puisqu'elle va jusqu'à la confondre avec la barque miraculeuse de S^{te} Magdeleine.

(2) Baronius, *Annal. eccles.* XXXV, 5.

(3) *Rediens Jacobus Galliam, ac Britannias, ac Venetiarum oppida...* Chron. de Dexter 37. — Ce passage est corroboré par les auteurs qui ont parlé de l'évangélisation de l'Espagne par S. Jacques. Au mot *Hispanias* ils ajoutent généralement et *Occidentalium partes*. Un martyrologe du XI^e siècle cité par les Grands Bollandistes (tom. 33, pag. 9.), parle formellement du voyage de S. Jacques jusque dans la Grande-Bretagne. C'est fort douteux. Il n'y a de tradition locale sérieuse que pour Marseille et Venise.

recueillies au Calvaire et le saint Calice de la Cène, le Saint-Graal (1), fut, d'après la tradition (2) de plusieurs points de l'Espagne, le collaborateur de S. Jacques dans la péninsule Ibérique. A la même époque, ou du moins très peu de temps après, ou avant, le grand Apôtre de l'Espagne, Joseph d'Arimathie passa par mer en Gaule et vint aborder dans les environs de l'embouchure de la Gironde.

Jetant les premières semences de la Foi, l'illustre disciple du Christ, le héros de l'ensevelissement parcourut le littoral de l'Océan du point où il avait débarqué jusqu'à l'extrémité de la Péninsule armorique, la Bretagne actuelle. Il évangélisa plus spécialement les contrées situées au-dessus de l'embouchure de la Loire. L'an 40 il se trouvait à Tréguier (3) (Morbihan) où il apprenait par révélation la mort de S. Jacques le Majeur et dédiait à cet apôtre martyr l'oratoire qu'il venait d'ériger dans cette localité.

De l'Armorique Joseph d'Arimathie se rendit dans la Grande-Bretagne, l'Angleterre, où il annonça la Bonne-Nouvelle. Cette contrée, malgré les épreuves et les vicissitudes qu'y a subi la religion catholique, le reconnaît toujours comme son premier apôtre. Aristobule parcourut absolument les mêmes contrées, mais postérieurement, d'après toutes les probabilités. Il remplaça en Angleterre Joseph d'Arimathie lors de son retour en Palestine.

Le noble décurion, rapportant le Saint-Graal, suivit, pour

(1) On retrouve des souvenirs de ce fait dans les légendes et les romans de la Bretagne sur le Saint-Graal.

(2) La tradition relative à la prédication de Joseph d'Arimathie en Espagne est rapportée dans le *Martyrologe universel des Saints d'Espagne* de Tamayo de Salazar (17 mars) et dans les commentaires de la chronique de Dexter, par Bivar (An. 48, num. 1^o). Celle qui concerne l'évangélisation de l'Armorique se trouve dans les *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert le Grand, de Morlaix, religieux dominicain, mort en 1640. Baronius (XXXV-5) signale celle qui concerne Marseille et l'Angleterre. Cette dernière se trouve également affirmée par Guillaume de Malmesbury (*De antiquit. Glastoniens. Eccl. Patrolo.*, t. CLXXVII, p. 1683). Joseph d'Arimathie, n'ayant que traversé pour ainsi dire les pays qu'il a évangélisés, a laissé très peu de traces de son passage. Son souvenir est resté plus vivace en Angleterre à cause des Saintes-Ablutions qu'il y déposa et qui se trouvent aujourd'hui à Bruges (Belgique) et à cause d'une partie de son corps vénéré encore à Bath, près Bristol.

(3) *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert le Grand et traditions locales.

rentrer dans sa patrie, à peu de chose près, la même route que S. Jacques le Majeur (1).

L'exposé des circonstances qui accompagnèrent la première évangélisation de la Provence par S^{te} Magdeleine et celle de la Péninsule Ibérique par S. Jacques, la confrontation des dates auxquelles quittèrent l'Orient le grand Apôtre de l'Espagne, les Saintes-Maries et S. Lazare, avec celles de l'épiscopat de Zachée à Césarée et celle de l'expulsion d'Amadour de la Palestine, l'évangélisation en elle-même de l'île de Zante et son époque, la route suivie par Joseph d'Arimatee pour se rendre à l'embouchure de la Loire, le moment où ce dernier évangélisa l'Armorique, tous ces faits rapprochés forment un ensemble qui a déjà dû indiquer avec clarté, croyons nous, et a ne pas s'y méprendre, l'itinéraire que durent suivre S. Amadour et S^{te} Véronique pour venir d'Orient à l'embouchure de la Gironde. Il ne peut avoir été autre que celui de Joseph d'Arimatee.

De Zante, cet itinéraire nous conduit à Marseille (2), en contournant l'Italie.

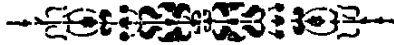
Qui trouvera une objection contre la possibilité de cette entrevue de l'avenante et hospitalière famille de Béthanie avec les opulents époux de Jéricho, de Magdeleine et de Zachée, des deux grands pénitents de l'Évangile, de l'Amante et de

(1) Les auteurs tels que Tamayo de Salazar, qui rapportent les traditions d'Espagne relatives à Joseph d'Arimatee, le font venir avec S. Jacques, repartir avec lui et rentrer à Jérusalem par la même route. L'on fait ainsi se rendre S. Jacques en Angleterre avec lui. Partisans du départ de S^{te} Magdeleine sous la persécution d'Herode, pour concilier les traditions d'Espagne et de Provence, ils font revenir Joseph d'Arimatee dans la barque miraculeuse, sur la route qu'aurait dû suivre S. Jacques pour se rendre d'Angleterre en Palestine, c'est-à-dire à l'Est de la France, en Vénétie et en Illyrie, ou retrouve trace du passage de Joseph d'Arimatee et souvenir du Saint-Graal, S. Jacques étant mort avant que Joseph d'Arimatee parvienne en Angleterre et les Saintes-Maries ayant été chassées pendant la persécution de Saul, il n'y a pas d'autre synthèse possible des traditions relatives à Joseph d'Arimatee que celle que nous présentons.

(2) N'ayant fait que traverser Marseille, S. Amadour et S^{te} Véronique ne purent pas y imprimer de traces. On retrouve cependant un souvenir de S^{te} Véronique sur le tombeau de S. Sidoine datant, d'après Faillon, du iv^e siècle. Sur l'une des faces, on remarque un bas-relief représentant la guérison de l'hémorroïsse, or, au iv^e siècle, en Gaule, on confondait la Véronique de Soulac avec l'hémorroïsse, bien qu'on la considérât nettement et avec juste raison, comme étant la Véronique de la Sainte-Face.

l'Amator de Jésus ? N'est-ce pas la flamme, le feu dévorant qui consume ces deux cœurs repentants, qui va allumer l'inextinguible foyer de cette charité chrétienne, ardente, généreuse, inépuisable, capable de tous les sacrifices, qui caractérise la France ?

Restent à constater les traces du passage de S. Amadour et de S^{te} Véronique en Espagne.



NOTRE-DAME DEL PILAR

LA prédication de S. Jacques le Majeur en Espagne est aujourd'hui généralement admise. Elle fut définitivement inscrite dans le bréviaire romain par le pape Urbain VIII en 1585. Les Grands Bollandistes ne consacrent pas moins de 45 pages à démontrer son authenticité (1). En dehors de la tradition, la principale preuve que l'on donne de la vérité de ce fait historique, est le témoignage de S. Jérôme (2) et celui de S. Isidore (3).

Il n'est pas sans intérêt pour nous de constater dès à présent que les *documents écrits* relatifs à l'évangélisation de la Péninsule Ibérique par S. Jacques le Majeur *ne sont pas antérieurs au IV^e siècle.*

Nous ne suivrons pas S. Jacques dans les péripéties de ses travaux. Un seul des événements qui se passèrent en Espagne pendant le temps où durent y séjourner S. Amador et S^{te} Véronique nous est utile, c'est l'apparition de la T. S. Vierge à Saragosse, de son vivant, *in carne mortale*, comme disent les Espagnols.

Ce n'est pas un spectacle sans attrait de voir deux géants se placer à côté l'un de l'autre et se mesurer.

« Vérité au-delà des Pyrénées, erreur en deçà », tel est un

(1) *De prædicatione S. Jacobi in Hispania.* Grands Bollandistes. tom. 33, de la pag. 69 à 114.

(2) *Ut alius ad Indos, alius ad Hispanias, alius ad Græciam pergeret.* (Hier. ad Esaïam 34). *Qui de Jerusalem usque ad Illyricum et Hispanias prædicârunt* (Hier. ad Esaïam 42).

(3) *Jacobus, filius Zebedæi... Hispaniæ et Occidentalium locorum gentibus Evangelium prædicavit* (S. Isidore — 1^{re} moitié du 7^e siècle. — In libro de ortu et obitu Patrum. cap. 73).

adage trop souvent exploité par les sceptiques. Ce serait notre cas si, heureusement, à un moment donné, pour Notre-Dame de Roc-Amadour, les Pyrénées ne s'étaient pas abaissées, n'avaient pas disparu.

« S. Jacques ayant visité Oviédo, Padron et autres lieux, » était arrivé à Saragosse (1). » Gémissant sur le peu de succès de ses prédications, un soir il s'était retiré à l'écart, sur les bords de l'Ebre, avec quelques disciples fidèles.

Vers minuit (2), ils étaient tous en prière, lorsque la Mère de Jésus leur apparut tout-à-coup, debout sur un pilier, leur souriant et leur montrant son Fils qu'elle portait sans ses bras.

Elle encourage S. Jacques et lui ordonne de bâtir en ce lieu une chapelle en son honneur. La très Sainte Vierge disparaît ensuite pendant que le chœur des Anges qui l'entouraient continuait de chanter : *Ave Maria gratia plena* (3).

Obéissant aux recommandations de la Reine des Cieux, l'Apôtre construisit à l'endroit désigné un oratoire (4) dont la renommée est devenue, à travers les âges, presque à nulle autre pareille.

Ce n'est qu'avec précaution que les auteurs ou les partisans de l'école de réaction du xvii^e siècle, les *dénicheurs de Saints* osèrent porter la main sur Notre-Dame del Pilar.

A un acharnement les Espagnols répondirent par une opiniâtreté. Pendant qu'en France on laissait trop facilement les disciples du janséniste Nicole faire litière de nos vieilles et glorieuses croyances, de l'autre côté des Pyrénées on résistait. On se cramponnait en quelque sorte au roc inébranlable de l'Eglise. L'Espagne en appelait à Rome. Ailleurs, pour ne pas préciser, on allait au contraire jusqu'à répudier le bréviaire romain imposé par le saint Concile de Trente.

(1) Manuscrit du xii^e siècle conservé à Notre-Dame del Pilar. — Grands Boll. Tom. 33, pag. 115. — (2) Id.

(3) A Saragosse, on célèbre la fête de l'apparition de Notre-Dame del Pilar le 12 octobre.

(4) Notre-Dame del Pilar est représentée debout, ayant sur le bras l'enfant Jésus tenant une colombe. On croit que la crypte qui se trouve sous l'église actuelle est l'oratoire même construit par S. Jacques. Les murs paraissent très anciens. C'est dans cette crypte que se trouve la statue miraculeuse devant laquelle brûlent une quantité innombrable de lampes.

En présence des attaques dont la tradition de Notre-Dame del Pilar était l'objet, plusieurs prélats espagnols suscitèrent une décision de la cour romaine.

Sous le pontificat d'Innocent XIII, après de lentes et prudentes recherches, douze cardinaux réunis approuvaient, le 7 août 1723, l'office de Notre-Dame del Pilar, dans lequel est relatée l'apparition de la T. S. Vierge, encore vivante, à S. Jacques le Majeur pendant qu'il évangélisait l'Espagne.

Il serait impossible de décrire la joie qui éclata à Saragosse lorsque fut annoncée l'heureuse nouvelle, la décision de la Sacré Congrégation des Rites, et les fêtes splendides qui suivirent.

Que devenait, hélas ! à cette époque Roc-Amadour découronné, privé de son auréole mise en doute, l'identité de S. Amadour et de Zachée ? Les ruines qui resteront accumulées jusqu'aux heureux pontificat de Mgr Bardou et de notre vénéré et bien-aimé prélat, Mgr Grimardias, nous le diront suffisamment.

Au plus fort de la mêlée, Rome avait parlé en faveur de Notre-Dame del Pilar. La cause était entendue ; mais nous oserons dire bien plus. La T. S. Vierge semble avoir voulu intervenir elle-même dans la discussion.

Pascal (1623-1662), dans ses ouvrages traite cette question : Pourquoi ne se produit-il plus de miracles dans les temps modernes ? Launoy (1603-1673), Tillemont (1637-1698) s'excusaient, relativement à leur conduite et à leur lutte contre les traditions des Gaules, en disant qu'ils voulaient simplement expurger les vies des Saints des faits apocryphes dont la crédulité des peuple, prétendaient-ils, les avaient surchargés. Sous ce prétexte, ils supprimaient tout le merveilleux dont se trouve émaillée l'existence des grands serviteurs de Dieu. Rien, ou à peu près rien de miraculeux, ne trouvait grâce devant leur critique outrée.

C'est à ce moment même que, par l'intercession de Notre-Dame del Pilar, se produisait à Saragosse, en quelque sorte comme un défi de la part de Dieu, le plus étonnant comme le plus incontestable des prodiges.

En 1638, un jeune homme de 19 ans, Michel Pellicer, né à

Calanda (Aragon) tombait sous les roues d'un charriot et avait la jambe droite broyée.

Son oncle, trop pauvre, le fit transporter à l'hôpital de Valence. Par dévotion à Notre-Dame del Pilar, le jeune Pellicer demanda d'être transféré à celui de Saragosse.

Plein de confiance, il se fit débarquer dans la chapelle miraculeuse. De là on le porta à l'hôpital où il se remit aux mains du chirurgien, Jean d'Estanga.

Ce célèbre praticien ne tardait pas à déclarer que l'amputation était indispensable et la pratiquait, quatre doigts au-dessous du genou.

Pendant la convalescence, le malheureux infirme ne perdit ni sa confiance, ni son courage. Souvent il se rendait à l'oratoire miraculeux de Notre-Dame del Pilar. Pendant deux ans, il ne cessa de prier ainsi et de frotter sa jambe avec l'huile de la lampe brûlant devant la statue miraculeuse. Il mendiait à la porte de l'église pour subvenir à ses besoins.

En 1640, une personne charitable facilita son voyage et Michel Pellicer put retourner à Calanda, sa patrie.

Le soir du 29 mars de cette même année, le jeune amputé, plus fatigué que de coutume, après ses prières accoutumées, avait déposé sa jambe de bois dans un angle de la cheminée et s'était couché.

Vers onze heures du soir, sa mère s'approchait de son lit pour voir s'il reposait et si quelques soins ne lui étaient pas nécessaires. Quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir deux pieds sous les couvertures.

Elle n'en croit pas ses yeux ; elle appelle son mari. On réveille le jeune homme qui se plaint de ce qu'on interrompe le beau songe qu'il faisait. Il rêvait que Notre-Dame del Pilar le guérissait.

A sa grande joie on lui fait reconnaître que ce rêve est une réalité.

Chose extraordinaire, la jambe et le pied ainsi miraculeusement reconstitués étaient de travers. Le lendemain, pendant qu'à l'église de Calanda on chantait un *Magnificat* en action de grâce, le membre rendu se retournait de lui-même. Le prodige était complet. Il ne restait pour toute trace qu'une ligne rouge

qui marquait l'endroit où avait été tranchée la jambe et qui ne disparut jamais.

Tel est le fait que la T. S. Vierge obligeait d'inscrire dans les fastes de Notre-Dame del Pilar en réponse, de leur vivant, aux exagérations des Launoy et des Tillemont.

Ce miracle incontestable, après avoir été dûment examiné, fut proclamé comme tel par l'archevêché de Saragosse, le 27 avril 1641.

Les Grands Bollandistes l'ont inséré dans le tome 33, page 117 et 118 de leur colossal ouvrage, avec toutes les pièces à l'appui. Il serait difficile, quelque rigorisme qu'on professât, de trouver un fait historique mieux constaté.

Ces éminents chercheurs, les Grands Bollandistes, admettent l'authenticité de Notre-Dame del Pilar concernant l'apparition de la Mère de Dieu encore vivante à S. Jacques le Majeur prêchant en Espagne.

Notre-Dame del Pilar et son authenticité *acceptée* est précieuse pour nous. Elle est un point de comparaison des plus importants, car les preuves extrinsèques que l'on fournit en sa faveur sont de beaucoup inférieures à celles qui sont relatives à Roc-Amadour.

En dehors de la tradition, les documents écrits concernant le premier de ces sanctuaires ne semblent pas dépasser le XII^e siècle. Nous espérons démontrer que ceux que nous avons, relativement à celui dont le Quercy est si fier, remontent au IV^e siècle.



XXXVII

LA BATAILLE DE LAS NAVAS

L'AUTHENTICITÉ de l'origine apostolique de Notre-Dame del Pilar et de Notre-Dame de Roc-Amadour sont deux questions sœurs.

Nous n'avons pas à discuter les préférences que la T. S. Vierge peut, à certaines époques, avoir témoigné à un sanctuaire plutôt qu'à un autre. Nous ne pouvons et nous ne devons que le constater.

C'eût été une bien grande témérité pour nous d'oser avancer que S. Amadour et S^{te} Véronique avaient abordé en Espagne pendant que S. Jacques s'y trouvait et avaient séjourné dans cette contrée, si nous n'avions pas eu en main des preuves moralement suffisantes pour l'établir.

En les développant à la hâte, en faisant voir rapidement combien était grande la dévotion des pieux habitants de l'Espagne envers Notre-Dame de Roc-Amadour dans le x^e, xi^e et xii^e siècle, en établissant que le culte de S. Amadour était parmi eux *antérieur à cette époque*, en recherchant la cause de ces deux faits, nous écrivons une des plus belles pages en l'honneur de l'illustre Madone du Quercy.

Pour être aussi clair que concis, nous nous contenterons d'une simple énumération des faits démonstratifs.

La France fut préservée de l'invasion musulmane par l'archange S. Michel. L'Espagne fut délivrée des Maures par Notre-Dame de Roc-Amadour.

En 708, l'archange S. Michel apparaissait dans le nord de la France et demandait la fondation d'un sanctuaire sur un rocher baigné par les flots de la Manche, ayant porté jusqu'alors le nom sinistre de *Tumba in periculo maris*. Dans la suite des siècles, il devint le célèbre Mont St-Michel.

C'est sur l'autel de ce sanctuaire ainsi dédié au chef de la milice céleste, se faisant lui-même le puissant protecteur de la France, que Charles Martel, et plus tard Charlemagne, vinrent faire bénir leur épée avant d'aller combattre les redoutables Musulmans (1).

Les chroniqueurs francs n'ont conservé aucun détail (2) sur la victoire de Poitiers remportée en 733 par Charles Martel sur les Mahométans.

Notre-Dame de Roc-Amadour a-t-elle joué un rôle dans cet engagement qui fut le salut de la France ? Nous l'ignorons. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de rapprocher quelques notions certaines.

En retournant en Espagne, après leur défaite, les Musulmans descendirent par le Quercy et le ravagèrent. Cahors fut passé au fil de l'épée. Roc-Amadour fut préservé. Les habitants du Quercy se cachèrent dans des gorges inaccessibles et *en particulier dans celle de l'Alzon* (3).

En 736, trois ans après la bataille de Poitiers, Charles Martel remportait en Quercy une victoire sur Eudes, duc d'Aquitaine. Il bâtissait en action de grâces, non loin du champ de bataille, une église dédiée à S. Maur et fondait la ville de Martel (4), à 20 kilomètres environ de Roc-Amadour.

En face l'oratoire miraculeux, l'on voit à Roc-Amadour une chapelle *significative* dédiée à S. Michel. Cet édicule, en style roman, est le plus ancien de ceux qui subsistent encore, qui ont bravé les âges. Son antiquité le fait remonter à une époque au moins très rapprochée de Charlemagne.

Il est impossible de conclure (5), malgré les fortes présomptions ; mais autant nous sommes pauvres en renseignements

(1) Patrol. latin. XCVI, col. 1389-91.

(2) Le récit le plus long ne comprend pas dix lignes.

(3) *Histoire du Quercy*, par Guillaume Lacoste, pag. 256 et suiv.

(4) Id. pag. 261.

(5) On trouve dans la *Légende de la Sainte Vierge*, par Collin de Plancy, pag. 155, note : « Dans une invasion des Sarrasins, on raconte que la bannièrè de N.-D. de Roc-Amadour mettait partout les Infidèles en déroute. » Nous n'avons pas pu nous rendre compte à quel événement cet auteur faisait allusion. Nous craignons que ce soit à la bataille de las Navas. Aussi n'avons-nous pas osé nous appuyer sur ce texte.

relatifs à la France, autant nous sommes riches par rapport à l'Espagne.

En 711, la victoire de Xérès livra la Péninsule Ibérique tout entière aux Arabes. Le dernier descendant des rois wisigoths se retira dans le nord de l'Espagne et, avec quelques compagnons décidés, il se réfugia dans une caverne des Asturies, *qui fut consacrée aussitôt à la T. S. Vierge*. Ce berceau de la monarchie espagnole est aujourd'hui le pèlerinage de Notre-Dame de Cova-Dunga, ou du Grand-Souterrain.

Cette poignée de braves mirent toute leur confiance dans la Mère de Dieu, convaincus que ce serait cette puissante protectrice qui, tôt ou tard, écraserait les Infidèles. Après trois ans de prières aux pieds de leur Madone, ils remportaient miraculeusement leur première victoire (1).

Le royaume des Asturies est fondé (718). Il devient successivement (2) royaume d'Oviédo (761), de Léon (913), puis de Castille (1035).

Roland, neveu de Charlemagne, allant porter secours au roi d'Oviédo, Alphonse II le Chaste, va pour combattre les Musulmans d'Espagne, passe la nuit en prières à Roc-Amadour (777) et consacre son épée à la Vierge vénérée dans l'ancien Val Ténébreux.

Des conquêtes que fit Charlemagne au-delà des Pyrénées, il ne resta après sa mort que la Marche d'Espagne ou de Barcelonne qui, plus tard, redevint la Catalogne (1062). Dans le commencement du ix^e siècle, vers 831, prit naissance le royaume de Navarre.

Après avoir jeté un grand éclat, le kalifat de Cordoue se démembra en 1027. Les Maures d'Afrique envahirent l'Espagne et se substituèrent aux Arabes vers 1086. S'appuyant sur la France, les rois catholiques du nord de l'Espagne, Castille, Navarre, Léon, Aragon, les attaquèrent, les refoulèrent et les écrasèrent enfin en 1212.

Imitateurs fidèles de leurs ancêtres, dans cette lutte, ces rois

(1) Baronius. *Ann. eccl.* An. 718.

(2) Ces dates ne peuvent être qu'approximatives à cause du désaccord des historiens, mais elles sont suffisantes pour apprécier les événements.

catholiques mirent toute leur confiance dans la Reine du ciel ; seulement nous les voyons, soit par tradition, soit pour imiter leurs voisins les Français, spécialiser nettement leur dévotion.

C'est à Notre-Dame de Roc-Amadour qu'ils adressent tout particulièrement leurs vœux. C'est aux mains de l'antique Vierge vénérée en Quercy qu'ils remettent le salut de la cause catholique.

La vérité historique et notre sujet nous obligent à appeler l'attention du lecteur sur cette nuance, question d'une bien grande valeur pour nous, Notre-Dame de Roc-Amadour invoquée de préférence à Notre-Dame del Pilar, par les Espagnols, au XII^e siècle.

En 1131, Sanche IV dit le Batailleur, fait reproduire en argent la statue de Notre-Dame de Roc-Amadour et la fait placer dans sa chapelle royale à Sangüesa. Elle y est encore. Il met sa personne et son royaume sous la protection de Notre-Dame de Roc-Amadour. La dévotion à cette Madone s'est conservée jusqu'à nos jours en Navarre. A Estella et dans tous les lieux où séjournaient autrefois les anciens rois de cette contrée (1), on l'y retrouve.

Léofœas, ou Sancier, sœur de Sanche VII dit le Sage, ou le Fort, fait don en 1170 d'un riche manteau à Notre-Dame de Roc-Amadour, à la suite d'un miracle dont elle a été l'objet (2).

Dès l'année 1181, le roi Alphonse IX de Castille faisait un don à Notre-Dame de Roc-Amadour. Sanche VII, roi de Navarre, n'était pas moins généreux en 1202 (3),

Sanche VII et Alphonse IX sont les vainqueurs de la bataille décisive et si célèbre de Navas de las Tolosa qui détruisit la domination des Maures en Espagne.

Il était du plus grand intérêt pour notre cause d'établir,

(1) *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour*, 1^{re} année, pag. 663.

(2) Caillau. *Histoire de N.-D. de Roc-Amadour*. — *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour*, 2^e année, n^{os} 34 et 35, « Le miracle du Gave. »

(3) Caillau. — *Hist. de N.-D. de Roc-Amadour*. — Un de nos meilleurs correspondants, M. l'abbé Simonet, professeur de langue arabe à Grenade, a eu entre les mains, au mois d'octobre dernier, à la bibliothèque nationale de Madrid, un testament olographe provenant des archives de l'église de Tolède, en faveur de Roc-Amadour. Ce document, dont il est question à la page suivante, vient corroborer ce que dit Caillau, d'après le savant historien Baluze.

d'une manière indiscutable, que la dévotion de l'Espagne à Notre-Dame de Roc-Amadour avait été antérieure à cette victoire (1)

Nous arrivons ainsi à ce fait si important, le triomphe de la Foi à las Navas, dû à la protection de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les Annales d'Albéric, moine des Trois-Fonts (collection des historiens des Gaules, tom. XVIII. pag. 779). — A la fameuse bataille de Tolosa, livrée le 16 juillet 1212 dans la plaine nommée Las Navas de Tolosa, près de la Sierra Morena, gagnée par Alphonse IX sur les Sarrasins, « les Chrétiens commençaient à reculer lorsque
 » dans cette extrême nécessité, dans cet extrême péril, l'éten-
 » dard de la bienheureuse Vierge de Roc-Amadour qui, mira-
 » culeusement apporté dans ces provinces, était demeuré
 » jusque-là ployé, est pour la première fois élevé, étendu,
 » montré aux yeux de tous les guerriers, qui fléchissent de
 » toutes parts les genoux à l'entour ; aussitôt un salut inespéré
 » est accordé par Dieu et par la glorieuse Vierge Marie de
 » Roc-Amadour... »

» Cet étendard portait l'image de la bienheureuse Marie,
 » tenant son enfant entre ses bras, et elle avait à ses pieds le
 » signe que le roi de Castille, appelé le petit roi, a coutume de
 » porter sur son propre étendard (2). »

On appelait ainsi Alphonse IX, le *petit roi*, parce qu'il était monté sur le trône à l'âge de 3 ans. — L'étendard de Notre-

(1) Nous ferons bien remarquer qu'il est impossible que ce soit S. Dominique qui ait répandu la dévotion à N.-D. de Roc-Amadour en Espagne. Elle y existait avant la naissance de ce saint. — Le don d'Alphonse IX fut ratifié par son successeur S. Ferdinand. en 1217. Ce dernier prince faisait, dans ses conquêtes, porter constamment devant lui une image de la T. S. Vierge, Notre-Dame des Batailles. Il repose à Seville, qu'il reconquit, aux pieds de Notre-Dame des Rois, qu'il avait en grande vénération.

Les rois n'étaient pas les seuls à faire des largesses à Notre-Dame de Roc-Amadour. On conserve à la Bibliothèque royale de Madrid le testament d'un noble personnage du nom de Roderic, dans lequel est fait un legs important *ad fratres de Rocamador*. Ce document sans date est estimé avoir été rédigé entre 1182 et 1193. (Fol. 75 en el *Becerro I de la cathedra de Toledo*, cod. en vitela, de 104 fol. escrito a dos col. con iniciales iluminados).

(2) Le 12 juillet, les Espagnols célèbrent une fête en l'honneur de la victoire de las Navas qu'ils appellent *El Triomfo de la Santa Cruz*. Elle fut concédée par le pape Innocent III.

Dame de Roc-Amadour avait été envoyé du Quercy en Castille à la suite d'une révélation qu'avait eue un prêtre attaché à la chapelle miraculeuse (2).

Qu'il nous suffise à présent de rappeler que Saragosse était aux mains des rois chrétiens et qu'elle était capitale d'Aragon depuis 1118. *Depuis cent ans* Notre-Dame del Pilar était relevée de ses ruines. Pourquoi cette préférence des rois de Castille et de Navarre pour la Vierge de Roc-Amadour, au XI^e siècle, si son antique origine n'avait pas été considérée à cette époque comme équivalente au moins à celle de Notre-Dame del Pilar ?

Nous nous permettrons d'ajouter encore à ce que nous venons de citer quelques lignes extraites d'un ouvrage belge, énumérant les sanctuaires espagnols dédiés à la T. S. Vierge et devenus célèbres. « Dans plusieurs églises épiscopales, » est vénérée *Notre-Dame de la Victoire* (3) à cause d'une » victoire signalée que remporta sur les Maures, en 1212. » Alphonse IX, roi de Castille, après avoir fait porter au » combat un drapeau sur lequel était peinte une image de » Marie (4). » L'un de ces sanctuaires existe à Tolède, ancienne capitale de la Nouvelle-Castille (5).

Nous appelons l'attention des érudits espagnols sur la dévotion de leurs ancêtres à l'égard de Notre-Dame de Roc-Amadour. Le souvenir s'en est perdu. Les statues et les tableaux représentant, en Espagne, la Madone de Zachée sont presque devenus aujourd'hui une énigme.

Dans le voyage fait en Espagne, pendant les mois de septembre et d'octobre 1891, par la société archéologique de Tarn-et-Garonne (6), notre sympathique et érudit compatriote, M. Paul

(1) Annales du Moine des Trois-Fonts, loc. cit.

(2) Le roi Espagnol Philippe II et les Vénitiens, répondant aux vœux du pape Pie V, attaquaient en 1570 les Turcs à Lépante et remportaient, grâce à la protection de *Notre-Dame de la Victoire*, un succès non moins décisif pour la chrétienté que celui de Poitiers et de las Navas. (*Légende de la Sainte Vierge*, par Collin de Plancy, pag. 353).

(3) *Manuel historique du culte de la T. S. Vierge*, par J. de Smet, prêtre, Bruges, pag. 200. — (4) Id. pag. 302.

(5) Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tom. XIX. Année 1891, pag. 407 et suivantes.

de Fontenilles. découvrit un de ces tableaux peint sur l'autel d'une chapelle de l'église S. Laurent à Séville (1).

Serré de trop près par notre sujet, nous sommes obligé de laisser à d'autres, ou de renvoyer à plus tard le soin d'épuiser l'intéressante et riche question que nous venons d'effleurer.

(1) La Vierge peinte sur ce tableau, dans le bas duquel est écrit en toutes lettres le nom de Notre-Dame de Roc-Amadour, ne ressemble en rien à la statue miraculeuse. En étudiant les Madones espagnoles, dont le culte pourrait se rattacher à celui de Notre-Dame de Roc-Amadour, la ressemblance ou la dissemblance ne peuvent pas être considérées comme une preuve.



XXXVIII

RÉFUTATION D'UNE ERREUR

Au Nord (1), au Centre (2), au Sud (3) de l'Espagne, partout le nom d'Amator se rencontre communément porté par les hommes.

De même qu'après s'être transformée en Notre-Dame de la Victoire, Notre-Dame de Roc-Amadour s'est effacée de la mémoire des Espagnols, de même le culte de S. Amator a dévié. Il est devenu en Catalogne, dévotion à S. Amator, évêque d'Auxerre; dans le Midi et au Centre, dévotion à S. Amator, martyr à Cordoue.

Quelle fut notre surprise de rencontrer au Nord de l'Espagne, relativement à S. Amadour, disciple de Notre-Seigneur, l'erreur, la confusion, l'ennemi en quelque sorte qu'on essaya, au siècle dernier, d'introduire en Quercy.

La dévotion des habitants de la Catalogne à l'égard de S. Amator d'Auxerre est grande. Elle l'est au point d'avoir demandé des explications aux auteurs qui s'en sont occupés. Les Petits Bollandistes (4) l'attribuent à la présence pendant de longs siècles dans cette contrée, d'une relique de cet illustre saint, relique dont les Grands Bollandistes eux-mêmes (5) se sont occupés. Il s'agit d'une dent.

Nous ne contesterons pas l'authenticité de cette relique. Nous accorderons même que, à la rigueur, elle ait pu être

(1) *Petits Bollandistes*, vie de S. Amadour, évêque d'Auxerre, 1^{er} mai, tom. V, pag. 179.

(2) Lettre de Mgr J.-B. Grau y Vallesperias, évêque d'Astorga (du 15 octobre 1891).

(3) Lettre de M. Simonet, docteur, professeur de langue arabe à Grenade.

(4) *Loc. cit.*

(5) Vie de S. Flamidien, 5 janv. Tom. I, pag. 288.

cause de quelque dévotion à l'égard du saint auquel elle avait appartenu, dans les environs du lieu où elle était conservée. Ce qui peut et doit être révoqué en doute, c'est son historique.

Elle aurait été donnée par Charlemagne, avec une main de S. Germain, évêque d'Auxerre (1), aux moines de Cuxano, dans la vallée de la Tet.

Or, le corps de S. Amator ou Amatre, évêque d'Auxerre, mort en 418, ne fut sorti de terre pour la première fois qu'en 862, sous Charles le Chauve (2), et celui de S. Germain en 859, sous le même règne (3).

Bien que paraissant peut-être oiseuse au premier abord, il est indispensable d'insister ici sur cette question, c'est-à-dire sur l'époque où pour la première fois les reliques de S. Amator furent retirées du tombeau. Il est même nécessaire de quitter un instant l'Espagne et de venir en Quercy. C'est un point décisif.

Le plus redoutable adversaire de Roc-Amadour, à l'époque de réaction, fut l'abbé de Fouilhac, vicaire-général (4), savant illustre, incontestablement remarquable.

Il fallait renverser les traditions relatives à l'origine apostolique du sanctuaire de Roc-Amadour, ancrées dans l'esprit de l'Occident tout entier. Des preuves ou du moins un commencement de preuves étaient nécessaires. Où les trouver ?

Un recueil précieux venait de paraître, la *Nova Bibliotheca* de Labbe. Dans cet ouvrage, les documents en faveur de la fondation des églises des Gaules pullulent. Ils furent laissés de côté avec dédain.

Découverte ! on y trouva quatre lignes. Vite, trop vite même interprétées, elles servirent à bâtir le plus branlant des échafaudages.

S. Didier, évêque d'Auxerre, contemporain du pape S. Grégoire le Grand (590-604), est-il dit dans une pièce insérée dans la *Nova Bibliotheca*, fit don à l'abbaye de St-Amans en

(1) *Grands Bollandistes*, vie de S. Flaudien, 5 janvier, loc. cit.

(2) *Gallia christiana*, tom. XII, pag. 262.

(3) *Gallia christiana*, tom. XII, pag. 265.

(4) L'abbé Raymond-Antoine de Fouilhac (1622--1692).

Quercy, où était enterrée sa mère Nectérie, *de reliques* de S. Amator et de S. Germain, évêques d'Auxerre (1).

Dans l'esprit de l'abbé de Fouilhac, *absolument sans aucune preuve*, ces reliques se transformèrent aussitôt en corps entiers, passèrent d'abbaye en abbaye et enfin, lors de l'invasion des Sarrasins, vinrent se cacher, le corps de S. Germain dans la vallée qui porte aujourd'hui le nom de ce saint, et celui de S. Amator dans la chapelle *déjà existante* du Val d'Alzou.

Le corps d'ermite découvert en 1166 devint ainsi, pour les besoins de la cause, le corps d'un évêque d'Auxerre.

Cette erreur inconcevable a été reproduite à l'envi et sans vérification par les auteurs postérieurs à Fouilhac, hostiles à S. Amador, disciple de Notre-Seigneur.

La détruire ne sera pas chose pénible.

Il est d'abord moralement impossible que le corps entier de S. Amador d'Auxerre et de S. Germain aient été transportés en Quercy par S. Didier, évêque d'Auxerre. A l'époque où il vivait, la translation de la *moindre parcelle* de corps saint était absolument contraire aux usages les plus précis de l'Eglise d'Occident. Cela ressort d'une manière irréfutable d'une lettre même du pape S. Grégoire-le-Grand, contemporain, comme on l'a dit, de S. Didier.

« C'est une coutume, écrivait ce saint pontife à l'impératrice » Constantina, soigneusement observée au sein de l'Eglise » romaine de ne jamais diviser les corps des saints. Les seules » reliques que nous puissions envoyer sont des voiles de soie, » des linges ou autres objets qui ont touché les ossements » sacrés et reposé pendant quelques jours sur le tombeau des » martyrs (2). »

Les souverains pontifes ne se départirent de cette règle sévère qu'après que Pépin le Bref et Charlemagne eurent rendu à l'Eglise les immenses services que l'on connaît.

(1) *Necteria in monasterio sancti Amantii sepulta resquiescit; quod idem postea in matris memoriam et venerationem reliquiarum sanctorum prædecessorum suorum Germani atque Amatoris, quas ipse ibidem apportaverat, honestis donariis, et maxima fundorum dote perornavit.* (Lahbe, Nova Bibliotheca.)

(2) *S. Greg. Mag. Lib. IV, epist. XXX. Patr. lat. t. LXXVII, col. 702.*

N'était-il pas d'ailleurs absurde de supposer que S. Didier eût pu dérober à son siège épiscopal les deux plus précieux trésors qu'il possédât, le corps des deux illustres prélats qui avaient fait sa renommée.

En second lieu, le corps de S. Amator et de S. Germain n'ont jamais quitté la ville d'Auxerre.

On lit dans la *Gallia Christiana* : « Le corps de S. Amator » fut levé de terre en l'année 862 et porté de là (le mont Martre où il avait été enseveli) dans l'église Majeure au XI^e » siècle (2)... »

« S. Nicetius, évêque de Troyes, témoin si digne de foi, » atteste le grand nombre de miracles qui avaient coutume de » s'accomplir en ce lieu (auprès du corps de S. Germain). La » secte hérétique des Calviniistes n'eut pas honte de violer » le sépulcre de S. Germain, de jeter et de dissiper son corps (1). »

Ayant fait demander des renseignements sur place, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux du lecteur les réponses elles-mêmes que nous avons reçues relativement aux questions que nous avons fait poser. Elles sont de M. l'abbé Blondel, chanoine de la cathédrale de Sens (2).

1^o « Le corps de S. Amator est-il toujours dans le diocèse de » Sens ? »

« R. Le corps de S. Amatre (*Amator*) n'a jamais quitté notre diocèse, et même il n'y eut jamais que je sache, *hors du diocèse*, une translation un peu considérable de ses reliques.

Le corps du saint, mort en 418, fut inhumé dans l'église qu'il avait fait bâtir et qui depuis porta son nom (sur l'emplacement du cimetière actuel d'Auxerre). Au commencement du XI^e siècle, ce saint corps fut transféré dans la cathédrale, *qu'il n'a jamais quitté*. Toutefois, il faut dire que, en 1567, pendant les

(1) *Corpus ejus anno 862 à terra levatum, inde in ecclesiam majorem seculo XI translatum est.* (Gallia Christiana, tom. XII, pag. 262.)

(2) *Quot miracula hæc in loco patrari solerent testis est fide dignissimus S. Nicetius Treverorum episcopus. — S. Germani sepulchrum violare non puduit sectam Calvinianam hæreticos qui ejus projecerunt et dissiparunt.* (Gallia christiana, tom XII, pag. 265.)

(3) M. le chanoine Blondel, auteur de l'ouvrage : *Tradition historique et fausse science.*

guerres de religion, la châsse de S. Amator fut pillée et ses ossements dispersés, dont quelques-uns furent recueillis par les fidèles. Aujourd'hui il n'en reste que la tête, qui est conservée dans la cathédrale d'Auxerre. »

2° « Quels sont les documents qui attestent l'identité du » corps de S. Amatre ? »

« R. Tous nos documents locaux, que résume l'historien Lebeuf, notamment le *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, qui est du IX^e SIÈCLE.

Le 26 octobre 1636, l'évêque d'Auxerre, Séguier, fit l'ouverture de la châsse de S. Amatre, dans laquelle on trouva la tête et les 4 principaux ossements (*femur, tibia*). « Aujourd'hui on » ne possède plus à la cathédrale d'Auxerre que le chef de » S. Amatre », est-il dit dans l'histoire de Lebeuf, continuée en 1848 (Tome 1^{er}, p. 28, note).

Du reste, jamais n'a été contestée parmi nous la possession du corps de S. Amatre.

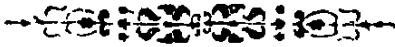
Il est dit dans la vie de S. Amatre, par Lebeuf (Hist. p. 26), que « S. Didier, évêque d'Auxerre (7^e siècle), porta lui-même » au monastère de Saint-Amance de Cahors une relique de » S. Amatre. » Lebeuf croit qu'il s'agit seulement d'un fragment de vêtement du S. Pontife, ce qu'on appelait : une chape (1). »

Quand on songe à l'érudition immense de Fouillac et qu'on la compare à l'inanité de la conjecture, à l'absurdité même de l'épopée qu'il osa imaginer pour expliquer la découverte du corps de S. Amador en 1166 au Val de l'Alzou, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de stupéfaction.

Nous reviendrons plus tard sur cette question ; qu'il nous suffise d'avoir abattu en passant une prévention trop accréditée et que partageaient malheureusement beaucoup trop de gens sérieux. En présence de la force et de la précision des preuves apportées ci-dessus, il n'est pas possible, croyons-nous, qu'une erreur si gratuite et si grossière puisse relever la tête.

(1) Nous devons cette correspondance du 23 avril 1892 à l'obligant intermédiaire de M. l'abbé Leborne, directeur du Grand-Séminaire de Cahors.

Pour en revenir à l'Espagne, il n'est pas difficile de constater, au moyen de ce qui précède, que la dent vénérée à Cuxano ne fut pas donnée par Charlemagne et que le culte de S. Amator d'Auxerre, occasionné par la vénération de cette relique, ne peut en aucune façon être antérieure à la fin du ix^e siècle.



XXXIX

LES DIVERS SS. AMATOR

La dévotion à S. Amador d'Auxerre n'a jamais, en Espagne, dépassé la Catalogne. Dans les autres parties de cette contrée, les personnes qui portent le nom d'Amador, prennent pour patron S. Amator de Cordoue.

Les saints portant le nom d'Amator sont peu nombreux. Les plus connus sont S. Amador, ermite en Quercy, dont nous retraçons la vie ; S. Amator ermite, natif de Bethléem, vénéré à Lucques et qui doit très probablement être confondu avec le précédent ; S. Amator, premier évêque de Troyes, disciple de S. Savinien et de S. Potentien, contemporain de S. Amador du Quercy ; S. Amator, évêque d'Auxerre (346-418) ; S. Amator, évêque de Troyes, vivant à la même époque que S. Amator, évêque d'Auxerre et dont on a, d'après beaucoup d'auteurs, fait à tort un personnage distinct ; S. Amator, martyr à Cordoue en 855.

Les trois plus importants, S. Amador, du Val d'Alzou, S. Amator d'Auxerre et S. Amator de Cordoue, échelonnés à quatre siècles d'intervalles, demandaient à être étudiés et comparés. L'abbé de Fouilhac lui-même ne craignit pas de le faire et d'examiner s'il n'existait pas des connexions entre les deux premiers. Ils les confronta relativement à leurs reliques et, malheureusement, tomba dans l'erreur.

Il est un autre point de vue des plus intéressants, l'origine de leur nom Amator, sous lequel ils peuvent être considérés, surtout les deux derniers, et qui pourrait jeter un certain jour sur la question d'antiquité du premier des trois.

L'Amador apocryphe de Fouilhac n'est plus aujourd'hui une objection sérieuse. Reste l'Amador, ermite quelconque du v^e siècle, disciple du grand S. Antoine, venu de la Thébàide en

Gaule. Celui-là éliminé, nous nous trouverons définitivement en présence du S. Amadour compagnon de S. Martial. L'apostolicité du fondateur de Roc-Amadour dépendra alors de l'apostolicité des premiers évangélisateurs des Gaules, grande et difficile question, comme tout le monde le sait et qui va être abordée dès que nos deux Saints auront mis le pied en Gaule, c'est-à-dire dès les paragraphes qui vont suivre.

Nous traversons l'Espagne et nous nous efforçons de retrouver les traces du passage de S. Amadour et de S^{te} Véronique dans cette contrée. Nous en profitons pour consolider notre marche. Elle en sera d'autant plus sûre qu'elle sera plus lente.

La grande dévotion des habitants de la Péninsule Ibérique à Notre-Dame de Roc-Amadour est indéniable. Elle a été constatée.

Quelle en a été l'origine ? Quand a-t-elle commencé ? La réponse précise à ces questions éluciderait bien des points obscurs. Faut-il l'attribuer au contact avec le Midi de la France des populations habitant dans le Nord de l'Espagne les contrées reprises sur les Musulmans et rendues à la vraie foi par Charlemagne ? Doit-on la faire remonter jusqu'à cet Empereur, jusqu'à Roland ? L'affirmative est probable.

Cette réponse, bien que faisant Roc-Amadour déjà illustre à l'époque où vivait Charlemagne, n'empêcherait par cependant qu'il eût pu, à la rigueur, être un sanctuaire fondé au v^e siècle. Aussi n'est-ce pas là que nous chercherons exclusivement nos preuves.

Ce qui ne peut pas s'expliquer par l'ermite obscur du v^e siècle, c'est ce nom de baptême Amator donné au fond de l'Espagne au commencement du ix^e siècle, avant que le corps de S. Amator d'Auxerre ait été sorti de terre, à une époque où son nom ne figurait pas encore dans le martyrologe (1), en plein pays envahi et couvert par l'islamisme depuis plus d'un siècle.

C'est encore ce nom d'Amator porté en 386 par celui qui sera

(1) Le plus ancien martyrologe qui nous soit parvenu est celui de Bède, inséré au 1^{er} vol. de Mars des Grands-Bollandistes. Il ne peut pas être postérieur à 731. Le nom de S. Amator d'Auxerre n'y figurait pas. Il y fut ajouté par S. Cyriaque.

plus tard l'évêque d'Auxerre et dont l'épouse, qu'il quitta pour entrer dans les ordres, s'appelait *Marthe*.

Afin de faire ressortir l'importance de ces points sur lesquels nous appelons l'attention, qu'on nous permette, pour les personnes qui ne seraient pas au courant de la question, quelques lignes d'explication sur l'origine et l'usage des noms de baptême.

Les citoyens romains avaient toujours deux noms, le *nomen* ou nom de famille et le *prænomen* ou prénom. L'usage du nom et du prénom était le même que celui qui existe actuellement parmi nous. Lorsqu'une famille s'était divisée en plusieurs branches, au nom de famille, au *nomen*, on ajoutait le *cognomen* ou surnom. Comme le fils aîné devait toujours avoir le même prénom que son père, pour les distinguer, aux trois noms déjà indiqués on ajoutait souvent l'*agnomen* ou sobriquet (1). Cet *agnomen* ou sobriquet n'était pas exclusivement réservé aux fils aînés. Beaucoup de citoyens romains en avaient un ; il rappelait généralement une qualité, un défaut physique ou moral de l'individu, ou une circonstance de sa vie. Ceux qui n'étaient pas citoyens n'avaient pas droit au *prænomen*, ils n'avaient souvent que l'*agnomen*.

Les pays envahis par les Romains s'empressèrent d'imiter le peuple vainqueur.

Lorsque la religion catholique commença à se répandre, l'usage s'établit presque immédiatement (2) de prendre au baptême un nom spécial, un *cognomen* ou *agnomen* rappelant une vertu, une circonstance (3). Souvent le néophyte adopta le nom de celui qui l'avait converti. Vint ensuite la coutume de prendre celui des illustres personnages qui s'étaient distingués par leurs vertus héroïques ou bien en souffrant pour la foi.

Le nom de baptême, au temps des persécutions, tombait sous la discipline du secret (4). Aussi le voit-on rarement gravé sur les pierres tombales des trois premiers siècles.

(1) On peut citer pour exemple le nom de Publius Cornélius Scipion l'Africain. Publius est le *prænomen* ; Cornélius, le *nomen* ; Scipion, le *cognomen* et l'Africain, l'*agnomen*.

(2) *Eusèbe*, Hist. Eccl. lib. VIII. cap.

(3) S. Augustin s'appelait avant son baptême Aurélius.

(4) *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, par l'abbé Martigny.

Ce pieux usage tendant à disparaître, on voit S. Jean Chrysostome (mort en 407) engager les fidèles de son temps à y revenir et à donner à leurs enfants le nom d'un saint « comme faisaient les anciens (1). »

Les peuples barbares venus d'au-delà du Rhin se montrèrent d'abord réfractaires. Ils préféraient les noms des personnages qui, dans leur famille, s'étaient illustrés. Peu à peu, toutefois, les recommandations de l'Eglise prévalurent (2) au point qu'à partir de l'époque de Charlemagne jusqu'au xi^e siècle le nom de baptême, accompagné d'un sobriquet, fut exclusivement usité. Ce n'est qu'après l'an 1000 que l'on commence à voir se fixer les noms de famille (3).

Quel est le saint dont les parents de S. Amator d'Auxerre voulurent lui imposer le nom ?

En réponse à cette question, nous nous contenterons de signaler ici trois choses.

L'épouse de S. Amator s'appelait Marthe, la grande sainte de Provence.

En lisant attentivement la vie de S. Amator d'Auxerre, on remarque des faits qui semblent indiquer chez lui le soin d'imiter l'illustre personnage évangélique dont il portait le nom (4).

Nous retrouverons des traces de relation entre S. Amadour, évêque d'Auxerre, et S. Alithe, évêque de Cahors.

Quel est le saint dont les parents de S. Amator de Cordoue voulurent lui imposer le nom ?

Pour répondre à cette autre question, il suffira d'en poser une nouvelle.

Quel est le saint Amator dont la réputation pouvait avoir en Espagne résisté aux ravages de l'invasion musulmane ?

Le père de S. Amator de Cordoue, comme celui de S. Amator d'Auxerre, était *un érudit* (5). Il suivait avec son fils les bril-

(1) *Joan. Chrys.* Hom. 13, in Epist. ad Corinth.

(2) Sacramentaire de S. Grégoire (590-604). Patrol. lat. tom. LXXVIII. pag. 90.

(3) *Éléments de Paléographie*, par Natalis de Wailly.

(4) Grands-Boll. 1^{er} mai. Tom. 14. pag. 51.

(5) Petits Bolland. 30 avril. Tom. V. pag. 141. Id. 1^{er} mai, tom. V, pag. 177. — Grands-Boll. 30 avril. Tom. 12, pag. 815 et 1^{er} mai tom. 14. p. 51.

lants enseignements qui se donnaient dans les universités fondées par les Kalifes. Ce fut lui-même qui encouragea son fils à entreprendre la conversion des Infidèles. Dans ce dangereux apostolat, le jeune Amator, devenu prêtre, trouva le martyr avec trois de ses compagnons, Pierre, Ludovic et Jean. Il fut égorgé et jeté dans le Guadalquivir. Son corps retiré du fleuve, fut rapporté dans son village, qui de lui a pris par corruption le nom de Martros.

Si l'on songe que les Espagnols possédaient avant l'invasion des Maures de nombreux écrits relatifs à l'évangélisation de cette contrée aux temps apostoliques, l'existence de ce nom de baptême acquiert une réelle importance.

La réputation de S. Amadour d'Auxerre ne s'était pas étendue au-delà des Gaules. Les parents de S. Amator de Cordoue ne purent avoir ce saint en vue.

On est alors réduit à admettre, ou que la renommée de N.-D. de Roc-Amadour était déjà parvenue jusqu'à Cordoue avant la bataille de Xérès (711), ou que le souvenir du passage en Espagne de S. Amadour, l'époux de S^{te} Véronique, avait laissé les traces les plus profondes.

L'universalité du culte de Notre-Dame de Roc-Amadour ne semblant pas avoir été antérieur à Charlemagne, c'est à la deuxième hypothèse qu'on est forcément conduit.



LE PAL-DE-GRAVE

EXPULSÉS par des persécuteurs, S. Jacques le Majeur et ses compagnons quittèrent l'Espagne vers l'an 38 et gagnèrent le rivage occidental des Gaules.

Presque partout les Juifs accueillirent d'abord avec enthousiasme la Bonne-Nouvelle leur annonçant que le Messie avait paru en Palestine. Ces élans de joie ne tardèrent pas à disparaître quand ils s'aperçurent qu'au lieu de devenir à cette occasion le peuple vainqueur de la terre, le peuple souverain, ils cessaient d'être le peuple choisi. Dès cet instant, sous prétexte que les disciples du Christ foulaient aux pieds les pratiques de la loi mosaïque, ils devinrent persécuteurs.

Au premier siècle de notre ère, avant même la venue du Sauveur, les Juifs avaient la plus détestable réputation. De fréquentes émeutes furent suscitées par leurs méfaits sous le règne des premiers empereurs romains, dans un grand nombre de cités de l'Empire.

Les Apôtres et les Disciples, étant Israélites, tombèrent souvent sous le coup de l'antipathie dont leurs compatriotes étaient l'objet.

Les premiers néophytes, dans bien des endroits, partagèrent cette haine. Les vexations dont les premiers chrétiens furent victimes, surtout en Occident, *avant même la persécution de Néron*, et qui parfois allèrent jusqu'au martyre, furent dues à cette cause.

L'histoire de Notre-Dame del Pilar montre qu'à l'époque où eut lieu cette apparition, S. Jacques et ses compagnons avaient déjà subi persécution.

Les disciples de S. Jacques, ramenant en Espagne le corps du saint Apôtre, récemment martyrisé à Jérusalem, subirent

dès leur arrivée, dès le premier instant de leur débarquement, la persécution d'une certaine Lupa, femme du gouverneur romain.

Pourquoi cet acharnement *immédiat* contre les Chrétiens, s'il n'avait pas déjà commencé pendant le séjour de S. Jacques ? On ne peut avoir ni amour ni haine à l'égard de l'inconnu.

C'est en nous basant sur ces données que nous avons écrit les premières lignes de ce paragraphe, qui doivent s'entendre de S. Amadour et de S^{te} Véronique aussi bien que de S. Jacques. Leur départ de la Péninsule Ibérique, comme l'a été leur arrivée dans cette contrée, se trouve ainsi définitivement expliqué. Reste à jeter enfin un coup d'œil d'ensemble sur la question.

A part les quelques détails que l'on a sur l'apparition de Notre-Dame del Pilar, tout ce que l'on sait de *certain* sur l'évangélisation de l'Espagne par S. Jacques le Majeur contiendrait dans trois lignes.

Le passage et le séjour, qui cependant semble hors de doute, de Joseph d'Arimathie dans la Péninsule Ibérique ne sont plus qu'un souvenir.

A moins de se montrer plus exigeant relativement au passage et au séjour des deux époux, S. Amadour et S^{te} Véronique, dans ce même pays, il est facile de se rendre compte que les traces qu'ils ont imprimées sont au moins aussi profondes que celles qui furent laissées par ce dernier.

Pour Joseph d'Arimathie, sa présence a été successivement constatée au moyen de traditions formelles à Marseille, sur les bords de la Loire et en Angleterre. Les contrées du Nord de l'Espagne ont gardé simplement, comme il a été dit plus haut, le *souvenir* du passage de ce saint, sans épisodes, sans événement à historique précis.

Quant à S. Amadour et à S^{te} Véronique, nous les trouvons à Zante, puis à l'embouchure de la Gironde, *arrivés par voie de mer*. Seulement, en Espagne, au lieu de quelques vagues affirmations, ce sont de vrais monuments que l'on rencontre.

C'est Notre-Dame de Roc-Amadour, qui, bien que universellement vénérée au moyen-âge, l'est plus spécialement en Espagne. C'est S. Amadour qui semble avoir été dans cette contrée l'objet d'un culte des plus répandus. Ce culte a dévié,

il est vrai ; mais en admettant cette déviation, on le fait alors remonter à une époque antérieure à l'invasion de la Péninsule Ibérique par les Arabes, à la bonne époque s'il en fut jamais des traditions espagnoles.

C'est encore et surtout la grande dévotion des Espagnols à l'égard de S^{te} Véronique et de la Sainte-Face.

Jusqu'à présent les preuves du passage personnel de S^{te} Véronique en Espagne ont été volontairement négligées. Étant les plus fortes, elles vont être développées et servir de conclusion.

Il existe sur la frontière de l'Andalousie et servant de limite, une colonne sur laquelle est sculptée la Sainte-Face. Elle porte le nom de *Pierre de S^{te} Véronique* (1).

Au moyen-âge, dans le mystère de la *Vengeance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, le miracle de la guérison de la lèpre par le voile de S^{te} Véronique était transporté en Espagne et Vespasien y remplaçait Tibère (2).

Il est certain que le contenu des *Mystères*, dont la composition est toujours plus ou moins fantaisiste, ne peut pas, à la rigueur, servir de preuve historique. Toutefois, comme les faits qu'ils narrent sont une attestation de ce que l'on croyait généralement à l'époque où ils furent écrits, on nous permettra de nous poser cette question : Pourquoi cette *erreur volontaire* ?

Nous insistons sur le mot *volontaire*, car telle a été l'erreur commise par l'auteur de la *Vengeance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. On lit, en effet, dans un manuscrit également du moyen-âge, contenant ce même *Mystère* :

« Il advint au point et à l'heure de passion de nostre Seigneur Ihûcrisť que Tiberius Cesar li empereur de Rome fut pris de graveuse infirmité en tele manière que les entrailles de son corps déflissent en pourriture (3). »

(1) *A. Dumas*. Impressions de voyage de Paris à Cadix. T. I, p. 254-256.

(2) *Mystère de la vengeance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Tapiss. de Reims, tom. II, pag. 10.

(3) *P. Paris*. MSS. franç. T. IV. p. 30. — Ce dernier passage vient corroborer ce qui a été dit au § XII relativement à la date de la guérison de Tibère par S^{te} Véronique, établie exclusivement en cet endroit sur des documents d'une valeur historique absolue.

Cette prétendue guérison de l'empereur Vespasien *en Espagne*, volontairement confondue avec celle de Tibère, n'est-elle pas la preuve évidente qu'à l'époque où l'on jouait ce mystère l'on croyait que cette sainte avait séjourné dans cette contrée ? Cet épisode ne serait-il pas un reste de souvenir des miracles qu'aurait fait S^{te} Véronique en Espagne au moyen du voile de la Sainte-Face qu'elle avait en main ?

Le Suaire fut présenté plié en trois par S^{te} Véronique à Notre-Seigneur montant au Calvaire. La Sainte-Face s'imprima sur les trois portions du linge. L'un de ces triples resta entre les mains de la T. S. Vierge à Jérusalem, le second entre les mains de S. Pierre et le troisième, que l'on vénère aujourd'hui à Rome, fut gardé par S^{te} Véronique presque jusqu'au moment de sa mort (1).

Lorsque le Prince des Apôtres envoya S. Cécilius avec ses compagnons en Espagne continuer l'œuvre de S. Jacques le Majeur il donna comme moyen de conversion, à S. Euphrasius, le triple de la Sainte-Face qu'il possédait. Il est encore aujourd'hui à Jaen dans l'Andalousie.

Ne serait-ce pas à cause des miracles accomplis par S^{te} Véronique que S. Pierre se serait ainsi défait de cette relique si précieuse ?

Le nom de Véronique est fréquemment porté en Espagne par les femmes. Seulement on ne peut tirer aucune preuve de ce fait. L'origine de ce nom pourrait être attribuée à la grande vénération dont a toujours été l'objet la Sainte-Face de Jaen. Dans les temps modernes, elle pourrait provenir de la vi^e station du chemin de la Croix. Quant aux temps anciens, on trouve dans le martyrologe attribué à S. Jérôme (2) plusieurs saintes portant le nom de Véronique.

Après l'exposition de toutes ces preuves ou commencements de preuves, il ne reste plus qu'à faire un travail de comparaison. Pour cela, formons deux groupes, Joseph d'Armathie et

(1) Cette question, qui n'est qu'effleurée en cet endroit et indiquée pour le besoin du sujet, sera, ainsi que la suivante, ultérieurement examinée avec preuves à l'appui.

(2) Vetustiss. kalend. op. S. Hieron., t. XI.

Aristobule d'une part, Amadour et Véronique de l'autre, et plaçons au milieu S. Jacques le Majeur.

L'ensemble de ces personnages vient en Occident. Le point de départ est le même, la Palestine ; le même est le point d'arrivée, les côtes occidentales des Gaules. Après avoir fait des escales dans la Méditerranée, le premier groupe, Joseph d'Arimathie et Aristobule, traversent l'Espagne, où ils jouissent d'une popularité très restreinte. Amadour et Véronique sont, ou ont été, au contraire, l'objet, dans la Péninsule Ibérique, d'un culte qui ne peut s'expliquer qu'au moyen d'un rôle prépondérant, joué pendant la prédication de S. Jacques.

Lequel des deux groupes a dû traverser l'Espagne ? Est-il possible que S. Amadour et S^{te} Véronique soient arrivés à l'embouchure de la Gironde en traversant les colonnes d'Hercule, en contournant la Péninsule ?

Chassés de la Palestine par les Juifs, chassés de nouveau de l'Espagne, avec S. Jacques le Majeur et S. Joseph d'Arimathie, à la suite des persécutions suscitées soit par les Juifs, soit par Lupa, nous allons donc faire reprendre la mer à S. Amadour et à S^{te} Véronique, en les faisant s'embarquer sur la côte occidentale, probablement en Galice.

Est-ce dans une nacelle désemparée et conduite par la main d'un ange qu'il faut que nous les voyons venir aborder sur la terre de France ? La tradition du Bordelais le veut.

L'exemple relatif à S^{te} Magdelaine et aux Saintes Marie de Provence est loin d'être unique dans l'histoire. N'était-ce pas, au contraire, un mode assez commun employé soit par le peuple dans les émeutes, soit par les chefs semi-barbares, pour se débarrasser des persécutés d'une façon sommaire ? Le taureau de S. Saturnin de Toulouse, le cheval indompté de Brunehaut viendraient au besoin nous montrer jusqu'au point où le raffinement dans des exécutions plus ou moins régulières et légales.

Il arrivent enfin, S. Amator et S^{te} Véronique, à travers cette mer qui, follement agitée, vient battre avec violence presque pendant l'année entière, les côtes du golfe de Gascogne.

Accourez, saints bénis, venez vous aussi vous prosterner et baiser ce sol français que vous allez adopter pour patrie défini-

tive et auquel vous confierez la garde de votre tombeau et des dévotions qui vous sont les plus chères.

« Conduite par le Seigneur, la nacelle parvint sur les terres » d'Occident en un lieu nommé *Paldagrava*. »

« Ayant construit en ce lieu susdit une pauvre cabane en » vile matière, il s'y adonnèrent, S. Amadour et S^{te} Véronique, » à la prière et au jeûne, jusqu'à ce que vint S. Martial, du » pays des Limousins (1). »

(1) Actes de S. Amadour (suite v. p. 176).



NOTRE-DAME DE FIN DES TERRES

LE coup d'œil de la plage de Soulac est certainement l'un des
 » plus admirables qui se puissent voir sur nos côtes. Il étend
 » à perte de vue, au nord et au sud, son tapis de sable
 » fin. A droite, une ligne à peine saisissable, pareille à une
 » jetée indéfinie, embrasse et enferme l'Océan qu'elle semble
 » transformer en un vaste lac : c'est la pointe de Coubre qui
 » se prolonge jusque par derrière Cordouan, phare magni-
 » fique situé sur un îlot en pleine mer, tour élégante et
 » colossale qu'on dirait taillée dans un morceau d'ivoire.
 » A gauche, c'est la pleine mer, c'est l'océan glauque et illi-
 » mité, dont la respiration vous bat les tempes, et dont la
 » grande lame vient mourir à vos pieds. Immensité des cieux,
 » immensité de la mer, double voix qui proclame la beauté et
 » l'infinité de Dieu (1) ! »

C'est sur cette plage, certainement modifiée par l'action cor-
 rosive des flots, que S. Amadour et S^{te} Véronique bâtirent leur
 pauvre demeure.

Comme à Notre-Dame de la Mer, à Notre-Dame de Fin des
 Terres, la source d'eau douce marque l'endroit qu'habitèrent
 les deux époux. La basilique aux solides murailles fixe le point
 où ils dressèrent leur premier autel.

« Et là ils s'addonnèrent à l'oraison et au jeûne », nous dit
 le vieux document qui nous sert de guide.

Ce que l'image dans un miroir est à l'objet réel, Véronique et
 Amadour semblent l'avoir été par rapport à Marie et à Joseph.

(1) *Soulac et Ste Véronique*. par le R. P. Marchal, bénédictin olivetain.
 (Bulletin de N.-D. de l'Espérance, mai 1892.)

Le moyen-âge, exagérant sans doute, les avait rapproché le plus possible du Sauveur, en avait fait les deux domestiques de la maison de Nazareth. Pour peindre la sainteté de leur union, avant même la conversion de Zachée, l'auteur des Actes de S. Amadour n'a pas craint d'emprunter les paroles mêmes du texte sacré et de leur attribuer une partie des éloges que l'Esprit-Saint décerne aux parents de S. Jean-Baptiste, à S. Zacharie et à S^{te} Elisabeth (1).

Le *Gabba*, l'opulent chef des publicains de Jéricho ; *Zaccai* le *pur*, l'époux de Véronique, Zachée, l'évêque de Césarée ; Amadour, le disciple aimant de Jésus, le serviteur dévoué de Marie, tels sont les personnages que l'humilité, l'oraison, la mortification viennent fusionner dans le thérapeute du Pal-de-Grave.

Amadour et Véronique durent débarquer à l'embouchure de la Gironde vers l'an 38. A cette époque, Zachée devait être âgé de 69 ans et son épouse de 64 ans environ (2). Cette considération ne suffirait-elle pas à faire tomber à elle seule toutes les objections possibles ?

L'héroïne du Calvaire, sans toutefois s'affaïsser sous le poids des années, commence à s'avancer en âge. Elle a partagé les labeurs de son époux dans la vie active, dans l'apostolat. « Comme une sœur, elle l'a accompagné, à l'imitation des » autres apôtres, et des frères du Seigneur et de Pierre lui-

(1) La comparaison des deux textes donne lieu à des considérations importantes. On trouve dans l'Évangile au sujet de S. Zacharie et de S^{te} Elisabeth : « *Erant autem justi ambo ante Deum incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela, et non erant illis filius, eo quod esset Elisabeth sterilis* (Luc. I, cap. 7). Quant à nos deux saints, on lit dans les Actes de S. Amadour : « *...Duxit uxorem, nomine Veronicam moribus et fide sibi non disparem sociam, viventes igitur in justificationibus Domini sine querela... ab Oriente alto visitari misericorditer meruerunt*. La première partie de l'éloge est de beaucoup supérieure pour S. Zacharie et S^{te} Elisabeth ; c'est la justice dans toute son étendue, c'est l'accomplissement total des commandements de Dieu. Pour S. Amadour et S^{te} Véronique, avant leur conversion, ce n'est que la foi et la pureté des mœurs. La seconde partie de l'éloge, relative à la sainteté de leur union, est identique. Cette distinction doit aider à faire tomber l'objection tirée de ce passage contre l'unité des deux personnages, Zachée et Amadour. Il ne répugne en rien d'admettre que Zachée put être à la fois un homme très attaché à l'argent et un époux chaste et craignant Dieu.

(2) Voir § XV.

» même (1). » Sa place sera encore près de lui pendant la première période de sa vie contemplative.

Nazareth des Gaules, tel est le nom que nous voudrions avoir l'audace de donner à l'humble cellule de Soulac que remplaça plus tard ce sanctuaire jadis si fameux de Notre-Dame de Fin des Terres.

Ce mot, avec toutes ses délicatesses, lève les obstacles à l'identification de Zachée, évêque de Césarée avec S. Amadour, thérapeute à Soulac, que l'on pourrait voir dans la cohabitation avec son épouse, S^{te} Véronique, sur une plage déserte.

D'après S. Ambroise, « tous les Apôtres, à l'exception de S. Jean et de S. Paul, furent mariés (2). » L'épouse de S. Pierre l'accompagna à Rome. Pendant qu'elle marchait allant au martyre, le Prince des Apôtres l'encouragea, s'écriant : « Oh ! souviens-toi du Seigneur ! (3) »

Établissant les fondements du célibat ecclésiastique, les Apôtres, dès les premiers instants de leur vocation, renonçant au monde et à la chair, comme l'indiquent formellement les textes de S. Jérôme (4), imitèrent aussitôt les exemples de Nazareth, sans toutefois se séparer entièrement de leurs compagnes. Elles les suivaient, remplissant les fonctions de diaconesses.

Les nombreux conseils répandus par S. Paul dans ses épîtres, tant sur le choix des Évêques que sur la manière dont ils doivent se conduire après leur élévation à l'épiscopat ne permettent aucun doute sur ce point (5).

Le recrutement de l'épiscopat dans la primitive église se fit parmi les personnages remarquables qui embrassaient la vraie foi et qui, fréquemment, étaient encore engagés dans les liens du mariage. Cet usage se perpétua longtemps et se retrouve encore au iv^e siècle, à l'une des plus belles périodes de l'histoire ecclésiastique. Qu'il suffise de citer S. Paulin de Nôle,

(1) I Corint IX, 5.

(2) *Ambros.* in Epist. II ad Corinth.

(3) *Sainte Cécile*, par dom Guéranger, pag. 83.

(4) *Apostoli vel virgines vel post nuptias continentis* (Hier. in apol. prolibris adv. Jovin).

(5) Tim. III, 7-8 ; Tit. I, 7-8 ; I Thim. V., 22 ; I. Corinth. IX, 5.

S. Sidoine Apollinaire de Bordeaux, S. Germain et S. Amadour d'Auxerre, S. Florent et S. Alithe de Cahors. Seulement à cette époque la cohabitation n'est plus tolérée ou du moins on n'en rencontre que de rares exemples.

L'Eglise, toujours prudente, a pris soin en traversant les siècles de fortifier, au moyen de réglemens, les usages apostoliques qui tendaient à s'effacer ou à dévier. Elle s'est également efforcée de prévenir, au moyen d'une discipline sévère, tout ce qui pouvait dégénérer en abus. C'est ainsi qu'ont pris naissance successivement les canons qui règlent actuellement d'une manière précise le célibat ecclésiastique, bien que l'origine de cet usage remonte entièrement aux temps apostoliques.

Que l'évêque de Césarée retiré avec son épouse dans l'humble cabane du Pal-de-Grave ne nous répugne donc pas. Avant d'être armé pour les combats qu'il devait soutenir, le futur chevalier n'accomplissait-il pas la veillée des armes ?

La carrière apostolique de Zachée est loin d'être terminée ; notre grand Amadour n'est au contraire qu'au seuil de cette terre qu'il est appelé à féconder à tout jamais. De même que le Sauveur se recueillit et passa quarante jours dans le jeûne et dans la prière avant de commencer sa vie publique, de même notre grand apôtre s'arrête un instant et se met en face de lui-même et de Dieu.

Est-ce trop pour son humilité que de se déclarer incapable en présence des difficultés qu'il aperçoit, de lever les yeux en haut, de chercher de la force et de demander à l'Esprit-Saint les armes qui lui sont nécessaires pour combattre et triompher ?

Qu'on ne veuille cependant pas voir dans cet arrêt un moment de repos. La prière ne doit pas être une jouissance. Les bords du Jourdain et la grotte de Gethsémani furent des lieux d'angoisses pour le Rédempteur. Les bords de la Garonne, la cellule de Fin des Terres ne pouvaient et ne devaient être autre chose qu'un lieu de pénitence pour des disciples du Christ tels qu'Amadour et Véronique.

Soulac a ses poésies, mais il a aussi ses tristesses. Lorsque se développant en une nappe de feu, les rayons du soleil couchant glissent et se dérobent le long des flots, entraînés par le globe enflammé qui les darde, l'âme semble vouloir les suivre et

s'échapper, elle aussi, au-delà de cet abîme qui l'attire. L'ennui, ce virus de l'enthousiasme, le découragement, ce poison de la ferveur, comme les démons, hantent de prédilection le crépuscule et accourent avec les ténèbres.

Sous les brûlantes chaleurs de l'été, au milieu des rigoureuses rafales de la rude saison, Amadour et Véronique ne durent-ils pas quelques fois ressentir ces angoisses qui ne veulent plus de la terre ?

Lorsque soufflant de la mer avec cette violence que connaissent presque seuls ces parages, le vent soulevant des tourbillons de sable et de vapeur, abattait bruyamment sa masse liquide contre les dunes, les entaillant, les dissolvant ; lorsque la pauvre cabane tremblait sur ses bases, que seuls et inactifs pendant que la conquête du monde s'accomplissait et que Pierre tournait ses regards vers la capitale de l'Empire romain, Zachée et Véronique, n'ayant plus à lutter que contre de redoutables et invincibles éléments, ne durent-ils pas avoir leurs heures de découragement ? Ne durent-ils pas voir miroiter à leurs yeux sans sommeil, agités par celui qui ne craignit pas de tenter le Messie lui-même, Jéricho et les années d'une jeunesse évanouie, un avenir sans espérance ?

Il essaya sûrement, l'ennemi du genre humain, d'ébranler la fermeté de ces deux époux ; mais il se heurta contre une armure inébranlable, la prière et le jeûne.

Une statue de Marie, entourée de reliques que la tendresse de la Vierge-Mère avait elle-même confiée à l'amie de son cœur, la Face divine du Sauveur imprimée sur le voile précieux, le sang divin empourprant d'autres inestimables objets venus du Golgotha, un autel où le Solitaire pouvait offrir la divine victime, deux époux isolés, chastes et n'ayant de soupirs que pour le Ciel, un sanctuaire embaumé par la prière fervente, la mortification, l'amour de Dieu et tout autour, si l'on veut, des orages, des perturbations de toutes sortes, mais à l'intérieur une inébranlable confiance en Dieu, telle nous apparaît Notre-Dame de Fin des Terres à sa fondation.

Tels sont les charmes qui s'attachent au souvenir de sa première heure ; mais le plus grand n'est-il pas la virginale affection de ces deux cœurs d'époux s'immolant en ce lieu. Elle

saisit et, bien plus, par la puissance de l'association des idées, elle enlève, elle transporte, à travers l'histoire, à cette chambre nuptiale dans laquelle, quatre siècles plus tard, l'Amadour d'Auxerre adolescent et Marthe sa jeune épouse, à genoux, prononceront, dans le plus généreux des élans d'amour de Dieu, leur vœu de virginité, pendant que leur ange gardien déposera sur leur tête une blanche couronne de roses venue du Ciel (1).

La couronne qu'ils se tressaient eux-mêmes, d'épines et de bonnes œuvres, l'Amadour du 1^{er} siècle et son héroïque épouse Véronique, pendant leur premier séjour à Soulac, inconnus après avoir été les héros de l'Évangile et du Calvaire, est-elle moins poétique pour qui sait que le cœur ne vieillit pas, et que souffrir ignoré est l'unique aspiration des âmes saintes ?

(1) Vie de S. Amadour d'Auxerre écrite par Etienne, sur l'ordre de S. Aunaire mort en 603 (Grands Bollandistes. 1^{er} mai, Tom. 14, pag. 51).



PENDANT qu'avait lieu l'évangélisation préliminaire de l'Espagne, les événements se déroulaient rapides et nombreux en Orient.

En l'année 35, S. Pierre fixe son siège à Antioche.

La même année, Pilate, gouverneur de la Judée, est mandé à Rome par Tibère. Il est remplacé par Marcellus, qui pacifie la Judée.

Après avoir profané la ville sainte, volé le trésor du temple, soulevé la Judée, Pilate eut à répondre de ses crimes. Tibère le relégua dans le Nord de l'Italie. Caligula, qui succéda à Tibère l'an 37, l'exila à Vienne en Gaule. la prison des Romains, *carcer Romanorum*, où l'on montre son tombeau.

A l'exemple de Judas Iscariote, d'Anne, de Caïphe, il se suicida (1).

Le châtement d'Hérode (2) ne fut pas moins exemplaire.

Agrippa, fils d'Aristobule qu'avait fait mourir Hérode le Grand (3), était depuis longtemps à Rome. Sous le règne de Tibère, il avait été complètement en défaveur. Ami depuis longtemps de Caligula, sa fortune commença avec le règne de celui-ci.

Agrippa se rendit de Rome en Orient avec l'appareil de la royauté. Hérode et Hérodiade vinrent auprès de Caligula pour protester; mais l'Empereur, prévenu par les messagers d'Agrippa, les dépouilla de tous leurs biens et les exila tous deux à *Lugdunum*, en Gaule.

(1) *Euseb. Hist. liv. II. cap. VII et IX. — Ado. in chronic. Baronius Annal. XXXI. n. 91-92.*

(2) L'Hérode de la Passion.

(3) L'Hérode des Saints-Innocents.

Hérode et Hérodiade s'échappèrent de cette ville et s'enfuirent en Espagne où ils moururent tous deux misérablement à Lérida (1).

A peine arrivé en Palestine, Agrippa voulut donner des gages aux Juifs. Il fit saisir et décapiter S. Jacques le Majeur l'an 40.

S. Pierre lui-même, qui à ce moment visitait l'église de Jérusalem, fut incarcéré en même temps, mais délivré aussitôt par un ange.

C'est à cette date, l'an 40, qu'il faut placer la rédaction du Symbole et la dispersion définitive des Apôtres, treize ans et demi après la Passion.

S. Pierre retourna pour peu de temps de Jérusalem à Antioche. La deuxième année du règne de Claude, (monté sur le trône le 25 janvier 41), il arrivait à Rome (2).

Les Juifs chassés de la Ville-Éternelle par Tibère avaient pu y rentrer sous le règne de Caligula. Comme au temps d'Auguste, ils occupaient la région située au-delà du Tibre, le Transtévère.

Suivant l'usage constamment suivi par les Apôtres et d'après les recommandations mêmes du Sauveur, S. Pierre s'adressa d'abord aux Juifs de Rome et s'établit au milieu d'eux. Les heureux hôtes du Prince des Apôtres furent deux Israélites du nom d'Aquila et de Priscille. Leur maison fut transformée en un sanctuaire, l'église de St-Pierre *in Montorio*.

Peu de temps après son arrivée, S. Pierre transporta sa demeure sur le mont Viminal, dans ce que nous pourrions appeler le quartier aristocratique de Rome. Il reçut l'hospitalité chez le sénateur Pudens.

S. Pierre conduisit à Rome une pléiade de jeunes athlètes. En fixant sa chaire dans la capitale de l'Empire, le Prince des Apôtres venait prendre possession du Monde.

Trois villes, à cette époque, jouaient un rôle prépondérant dans l'univers connu : c'était Rome, Antioche et Alexandrie.

Antioche avait été le premier siège occupé par le chef de

(1) *Josèphe*. Antiq. Jud. Liv. XII, ch. 4; *Nicéphore*. Hist. liv. I.

(2) Pour tous les détails sur l'arrivée de S. Pierre à Rome : *Ste Cécile*, par dom Guéranger.

l'Eglise naissante ; en le quittant, il y avait laissé un successeur, S. Evodius.

Alexandrie reçut de Rome même celui qui devait être chargé de fonder le siège ecclésiastique auquel allait être dévolu la suprématie sur la plus grande partie des églises d'Afrique. C'est Marc, fils selon la foi, sinon selon la nature, de S. Pierre, qui lui fut envoyé comme premier pontife.

L'origine des trois grands patriarcats de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie remontent ainsi à S. Pierre. Le premier pape copia pour son gouvernement le mode d'administration du pouvoir civil.

Rome avait sous sa domination directe l'Italie, l'Espagne, le rivage africain, la Gaule Celtique, la Gaule Belgique, la Germanie et la Bretagne.

En dehors du gouvernement, dans son ensemble, de l'Eglise universelle, S. Pierre conserva la direction spéciale de l'évangélisation des contrées que nous venons d'énumérer.

Le grand moment arrive pour les Gaules. Déjà d'illustres apôtres ont touché ses rivages ; mais il va falloir saisir la contrée dans son entier et l'organiser. Pour cela, il faudra des hommes jeunes et vaillants. Zachée est presque un vieillard.

Nous allons nous trouver encore une fois en présence d'une de ces coïncidences surprenantes, d'un de ces points de contact de la tradition et de la science qui ne peuvent qu'enlever la conviction.

Comment expliquer en effet, si ce n'est par le fait qu'ils sont l'expression de la plus pure vérité, que pendant seize siècles on ait cru aux Actes de S. Amadour, malgré les contradictions apparentes qu'ils contenaient à cause des erreurs dues à la chronologie dyonisiaque, qu'ils aient résisté deux cents ans aux attaques dont ils ont été l'objet, et que les découvertes modernes, au lieu de les contredire, viennent aujourd'hui les expliquer et les corroborer.

Parmi les disciples que S. Pierre amena avec lui à Rome, trois nous intéressent d'une manière toute spéciale, S. Martial, S. Cornélius et S. Clément.

S. Cornélius est le centurion de la cohorte italique, converti à Césarée en présence de Zachée et qui le remplaça sur le siège

épiscopal de cette ville. D'après Métaphraste, il suivit S. Pierre à Rome. D'après les Constitutions apostoliques, il fut remplacé à Césarée par un certain Théotime.

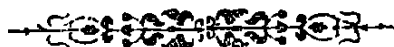
Les découvertes du commandeur de Rossi ont démontré que le sénateur Pudens était de la *gens* des Cornélii. C'est par sa parenté ou ses relations de famille avec le Cornelius de la cohorte italique que cet illustre archéologue explique la conversion de Pudens et de toute sa famille. La demeure de ce sénateur fut, elle aussi, plus tard, transformée en une basilique, l'église actuelle de Ste-Prisque.

S. Clément était d'une noble famille romaine et allié à la famille impériale. Sa maison, aujourd'hui l'église du titre de S. Clément, était sur le mont Cœlius.

Les relations de S. Clément avec les chrétiens de Césarée au moment où s'y trouvait Zachée, ont été déjà mises en évidence avec soin.

Ces deux disciples de S. Pierre, Cornélius et Clément, qu'avaient tout spécialement connus Amadour et Véronique en Palestine, arrivant à Rome avec S. Pierre et lui aidant à faire pénétrer la bonne doctrine dans la haute société de la capitale de l'Empire, constituent un fait sur lequel il est nécessaire de bien appeler ici l'attention. Il en sera tiré des conclusions importantes.

Avec eux vient en Occident S. Martial, l'enfant qui avait fourni les cinq pains et les deux poissons lors de la multiplication des pains. En l'an 42, époque de l'arrivée de S. Pierre à Rome, il devait avoir environ 30 ans.



SAINTE-MARIE IN VIA LATA

PENDANT que S. Pierre, établi sur le Viminal au milieu des plus célèbres familles patriciennes de Rome, faisait pénétrer lui-même dans leur sein la divine doctrine, ses disciples allumaient un autre foyer sur le mont Capitolin.

Ce quartier n'était guère moins aristocratique et important que le Viminal. Il est encore tout pénétré du souvenir des *Marcelli*, famille illustre que nous allons voir presque constamment en scène pendant la période évangélique.

L'église de Sainte-Marie *in Via Lata* s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de l'habitation qu'occupa ce groupe d'ardents évangélisateurs. D'après de sérieuses présomptions, c'était la demeure des Marcelli, dont nous avons déjà vu l'un des membres pacifier la Judée. C'est là que se fixa le chef de ce groupe, S. Martial, pendant le premier séjour à Rome de S. Pierre. C'est également ce lieu qui servit de prison à S. Paul et de refuge à S. Luc.

Ce sanctuaire est diaconie cardinalice, du premier cardinal diacre. Une tradition de la plus haute antiquité, consignée dans les vieilles leçons de l'ancien bréviaire de cette église, fait remonter à S. Martial, premier évêque de Limoges, la fondation de cet oratoire dédié à la T. S. Vierge. Ces leçons faisaient partie de l'ancien bréviaire qu'on récitait avant la bulle de saint Pie V (1570).

L'importance de ce document ne peut échapper à personne. Au premier abord, il semblerait cependant ne devoir intéresser que l'histoire seule de S. Martial. Même dans ce cas, il mériterait d'être cité, parce qu'il montre l'accord parfait qui a toujours existé entre les traditions de Rome et celles d'Aquitaine relativement à l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle.

En le publiant tout entier, nous avons toutefois en ce moment un autre but. Nous voulons établir deux faits : d'abord que S. Martial a évangélisé le Nord de l'Italie avant de venir en Gaule et que cette évangélisation a duré environ deux ans, et en second lieu, que le premier soin de S. Martial, en s'établissant sur le mont Capitolin, fut d'établir un oratoire en l'honneur de la Vierge-Mère.

On montre à Ste-Marie *in Via Lata* un tableau représentant la T. S. Vierge et que l'on attribue à S. Luc. L'existence de cette sainte image dans ce sanctuaire n'infirmé en rien l'opinion qui en fait remonter l'origine à S. Martial.

On doit la découverte de la pièce importante, que nous allons citer, à un religieux Feuillant, de Paris, le P. François de Sainte-Anne, qui, étant allé à Rome pour les affaires de son ordre, lut cette curieuse légende sur une pancarte en parchemin appendue à un pilier de l'église de Sainte-Marie *in Via Lata*, et en envoya une copie à un chanoine de Saint Martial, qui la communiqua au P. Bonaventure de St-Amable. Celui-ci, comprenant toute l'importance de ce document, écrivit à Rome, d'où il reçut, en 1668, une copie authentique de cette pièce, revêtue de la signature du prieur et des chanoines de cette collégiale. Il l'inséra (1676) dans le premier volume de son *Histoire de saint Martial* (1).

Nous empruntons à M. le chanoine Arbellot la traduction qu'il a faite de ces leçons, dont il a publié aussi le texte latin (2).

« De l'oratoire sacré de saint Paul, de saint Luc, évangéliste, et de saint Martial, disciple, etc., et de la vénérable image de la très sainte Mère de Dieu.

» Après l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le bienheureux apôtre Pierre, semant çà et là la parole de Dieu, confirmait par des miracles et par des prodiges continuels ce qu'il enseignait de vive voix. Ni la malice des démons, ni

(1) P. 511 et 516. et tome II, p. 142 et 143. — Non content de cette copie, M. le chanoine Arbellot pria M. l'abbé Rouard, qui se rendait à Rome au mois de juin 1853, de vérifier l'authenticité de cette pièce. « M. l'abbé Rouard l'a trouvée, en effet, dans un manuscrit des archives de Sainte-Marie *in Via Lata*... et dans un recueil de la bibliothèque du Vatican. »

(2) *Dissertation sur l'apostolat de S. Martial*, p. 97 et 98.

l'habileté des philosophes ne pouvaient résister à ses prédications : c'est pourquoi le nombre des chrétiens se multipliait sans cesse, et la foi du Christ se répandait sur la terre. Donc saint Pierre, étant venu à Antioche, y confondit la perfidie de Simon le Magicien, qui, par suite, ayant été expulsé de cette ville, vint à Rome pour s'y faire regarder comme un Dieu ; et en effet il fut reçu honorablement par Néron et par le Sénat, et on l'honorait comme un Dieu.

» A cette nouvelle, saint Pierre, rassemblant un concile de frères, annonça qu'il voulait aller à Rome pour y faire détester la perfidie de Simon le Magicien, et pour y prêcher la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En partant il fut suivi d'une grande troupe de disciples et de fidèles, et il prêchait en public et sans relâche la foi du Christ, guérissant les malades et faisant tous les jours des miracles...

» Il fut accompagné, entre autres, du bienheureux Martial, disciple de Jésus-Christ, qui prêchait avec lui la foi chrétienne par les rues et les places publiques, et faisait beaucoup de conversions ; et ainsi le nombre des fidèles augmentait de plus en plus dans la ville. Et, parce que saint Pierre demeurait assiduellement avec les principaux de Rome, qui admiraient sa nouvelle doctrine, saint Martial demeurait dans un autre quartier de la ville, dans le lieu qui est appelé *Via Latà*, où il construisit un petit oratoire, dans lequel il célébrait (les saints mystères), et répandait des prières avec les autres fidèles du Christ ; et faisant jaillir de son cœur des paroles suaves sur la foi du Christ, il baptisait un grand nombre de néophytes.

» Quelque temps après, l'apôtre saint Paul, divin docteur et prédicateur, vint à Rome, par ordre du Christ, avec un grand nombre de disciples, parmi lesquels vint aussi saint Luc, évangéliste, vierge, peintre et prédicateur admirable ; et, à leur arrivée, toute la ville de Rome est éclairée admirablement par les prédications de saint Paul et de ses compagnons, ainsi que par un soleil resplendissant.

» Mais saint Pierre, voyant que la foi était fondée et affermie dans Rome, et que la ville était déjà remplie de pieux docteurs, résolut de faire annoncer l'Évangile aux provinces adjacentes, et d'amener les infidèles à la foi. C'est pourquoi il

envoya le bienheureux Martial à Ravenne et dans les pays au-delà des monts (dans la Gaule au-delà des Alpes) pour y prêcher la foi du Christ.

» L'oratoire du bienheureux Martial resta au bienheureux apôtre Paul, et à Luc l'évangéliste ; c'est là qu'ils persévéraient dans la prière, c'est de là que l'apôtre écrivait aux diverses provinces ; c'est là qu'il prêchait, qu'il baptisait et qu'il enseignait le peuple. Il convertit et baptisa la bienheureuse Sabine, avec ses fils et ses filles dans ce même oratoire, qui fut agrandi de leurs biens. Et comme il n'y avait pas d'eau dans ce lieu, l'apôtre Paul pria le Seigneur, et un ange lui apparut, désignant une source ; et ils y creusèrent, et ils trouvèrent de l'eau qu'on voit encore aujourd'hui dans cet oratoire, et qu'on appelait eau sainte (*aqua sancta*) ; et ceux qui en buvaient avec foi étaient délivrés de leurs infirmités.

» Le bienheureux Luc, évangéliste et peintre, fit, dans cet oratoire, une image de la Vierge Marie, représentée, avec l'anneau au doigt, au moment où elle fut fiancée à son époux ; et cette image se voit encore aujourd'hui dans cet oratoire. Et, comme la bienheureuse vierge Marie, par le moyen de cette image, opérait beaucoup de miracles, les chrétiens qui venaient l'honorer s'en retournaient joyeux d'avoir obtenu beaucoup de grâces. Cet oratoire s'appelait l'oratoire de saint Paul et de saint Luc *in Via Latà* (1). »

(1) L'opinion personnelle du savant abbé Arbellot, qui discute avec beaucoup d'érudition et de sagacité l'ancienneté et la valeur historique de cette tradition relative à saint Martial, est que cette légende a été rédigée du viii^e au ix^e siècle. Saint Jérôme, au iv^e siècle, fait clairement allusion à l'oratoire de Sainte Marie *in viâ Lata*. (*Epist., ad Philem., n. 21.*)



NOTRE-DAME DE FRANCE

A cause de son importance, le document relatif à la fondation du sanctuaire de Ste-Marie *in Via Lata* à Rome par S. Martial, a été cité en entier et sans commentaires. Il contient, toutefois, des anachorismes qu'il est urgent de signaler.

La venue de S. Pierre à Rome est placée sous le règne de Néron et le départ des évangélisateurs de la Gaule après l'arrivée de S. Paul, pour la première fois, dans la Ville-Éternelle.

Ces erreurs ne doivent pas infirmer la valeur du document. Les chroniqueurs de l'époque à laquelle il remonte se préoccupaient surtout de relater les faits sans se tourmenter outre mesure de l'ordre dans lequel ils s'étaient accomplis.

Ayant pris pour fil d'Ariane dans le dédale où nous allons pénétrer de plus en plus, la chronologie, méthode dont on peut déjà apprécier le résultat, nous devons relever avec soin les inexactitudes quand nous les rencontrons.

S. Pierre fixa la chaire suprême à Rome l'an 42. Le premier évangélisateur, S. Front, fut envoyé en Gaule cette même année. S. Martial ne partit que deux ou trois ans plus tard. La première venue de S. Paul à Rome ne peut pas être antérieure à l'an 56.

Grâce à quelques jalons assez sûrs, il est possible de déterminer avec précision les dates des grands épisodes relatifs à l'évangélisation des Gaules et par suite de la vie de S. Amadour et de S^{te} Véronique.

Ces épisodes fixés, les autres événements se groupent assez facilement autour d'eux.

Le point de départ est la date à laquelle fut envoyé le premier apôtre.

Quand S. Pierre arriva à Rome l'an 42, tous les regards étaient tournés vers la Gaule. L'empereur Claude rêvait lauriers et triomphes. Il avait jeté les yeux sur la Grande-Bretagne, l'Angleterre. Comme son prédécesseur Caligula, il ne se contenta pas d'aller y ramasser des coquillages, il réduisit cette contrée en province romaine. Cette expédition eut lieu l'an 43 de notre ère (1). Claude se rendit lui-même dans la Grande-Bretagne et resta six mois dans ce pays, en Gaule ou Germanie.

Depuis déjà 14 ans, des apôtres évangélisaient la Provence. A S. Maximin, étaient venus se joindre des disciples de S. Paul. La vallée du Rhône était conquise à la vraie foi.

D'après la vie de S. Front et de S. Martial, Notre-Seigneur lui-même apparut au Prince des Apôtres pour lui ordonner d'envoyer des missionnaires en Gaule (2).

Vers le centre de ce beau pays, existait une ville, née d'hier, mais dont la réputation d'opulence déjà s'étendait au loin. C'était Vésone, capitale des Pétrocoriens, aujourd'hui Périgueux.

Cette localité, ancien oppidum gaulois, s'était transformée en une magnifique cité romaine après la ruine d'Alésia. 7000 Pétrocoriens avaient pris part à la défense héroïque de cette ville.

Vésone était, sous le règne de Claude, le boulevard du paganisme ; elle possédait douze temples, dédiés aux fausses divinités.

Ce fut ce poste qui fut assigné comme siège épiscopal au premier apôtre des Gaules, à S. Front (3).

(1) Sous le 3^e consulat de Tib. Claudius César et celui de L. Vitellius.

(2) Nous donnons, avec quelques détails, la vie de S. Front, parce que nous y trouverons la clef de la plus grande difficulté relativement à la vie de S. Amadour et de Ste Véronique, leur arrivée en Gaule venant de Rome à la suite de S. Martial.

(3) Nous détachons S. Front du groupe qui accompagna S. Martial. Nous le faisons arriver en Gaule le premier. Il suffira de lire les paragraphes qui vont suivre pour se convaincre de la vérité de cette assertion. Nous avons également fixé son départ à l'an 42, car d'après les documents les plus sérieux, la 4^e année du règne de Claude, c'est-à-dire l'an 44. Périgueux et ses environs étaient déjà évangélisés.

S. Front était un des 72 disciples de Notre-Seigneur (1). Après avoir été soldat d'Hérode, il se retira sur le mont Carmel. Baptisé par S. Pierre, il le suivit à Antioche et à Rome.

Arrivé dans la capitale de l'Empire, il accomplit des miracles qui eurent beaucoup de retentissement. Il guérit la fille d'un sénateur, possédée du démon, rendit la vue à deux aveugles et la santé à deux hydropiques et à un lépreux.

Enfant du Carmel, c'est ce dévot serviteur de Marie, de la Vierge qui devait enfanter, c'est ce puissant disciple que S. Pierre choisit comme avant-coureur pour porter la bonne nouvelle dans notre Patrie, pour accomplir l'*Évangélisation préliminaire* des Gaules à l'instar de S. Jacques en Espagne.

S. Front partit de Rome accompagné d'un prêtre, S. Georges, spécialement envoyé aux peuples du Velay, voisins de la Provence.

Passons rapidement sur la résurrection de S. Georges à Bolséna. Ne nous arrêtons pas davantage en Provence auprès de Lazare, de Marthe et de Magdeleine. Nous avons hâte ; arrivons dans le Velay.

S. Front avait quitté Bolséna avec S. Georges et trois nouveaux disciples qu'il avait formés dans cette ville, Frontaise, Séverin et Séverian, qui l'accompagneront jusqu'à Vésone (Périgueux).

Quand ils arrivèrent à Vélaunes (2), alors capitale du Velay, l'esprit de Dieu les y avait précédés et leur avait préparé les voies.

« Dès leur entrée dans la ville, une dame de qualité dont les chroniques ne nous ont pas conservé le nom, vint leur offrir l'hospitalité dans sa demeure que baignaient les eaux de la Bonne. Ce fut pour elle un grand honneur de recevoir les envoyés de Dieu ; Jésus a dit en parlant à ses apôtres : « Celui qui vous reçoit me reçoit moi-même. » Sa charité ne fut pas sans récompense...

(1) Les détails qui suivent sont extraits de la *Vie anonyme* de S. Front, insérée aux Grands Bollandistes, 25 oct., tome 59, p. 410.

(2) *Vellavia* ou *Ruessium*, aujourd'hui Saint-Paulien.

» Dieu réservait à la charitable dame de Vélaunes et à tous les membres de sa famille les premiers rayons de la foi pour sa généreuse hospitalité envers les ouvriers évangéliques. Elle écouta avec une sainte avidité les prédications des Apôtres et fut la première qu'ils baptisèrent, et sa famille, la première famille chrétienne du Velay. Dieu ne se contenta point de l'appeler au bienfait inestimable de la foi ; il voulut encore s'en servir pour l'accomplissement de ses desseins d'amour et de miséricorde sur les habitants de ce pays.

« Une nuit qu'elle était profondément endormie, un ange lui apparut en songe et lui dit : Levez-vous et allez sur la montagne d'Anic, et là, il vous sera montré ce qu'il faut que vous fassiez pour la gloire de Dieu.

» Et, docile à la parole de l'ange, dès qu'il fut jour, elle se leva et s'empressa d'exécuter les ordres qui lui avaient été donnés.

» Or, la montagne d'Anic, distante de Vélaunes de quelques milles, était élevée, et le chemin pour la gravir long et pénible.

» Et l'humble servante de Dieu, étant arrivée au sommet, se trouva épuisée de fatigue. Et s'étant assise sur une pierre pour se reposer, elle ne tarda pas à s'endormir.

» Et Dieu lui montra en songe, à quelques pas du lieu où elle était, une pierre façonnée en forme d'autel et entourée d'anges ; et, au milieu de ces anges, se tenait une Vierge d'une grande beauté et couronnée d'un brillant diadème.

» Et elle demanda le nom de celle qui avait une si grande beauté ; et un ange lui répondit : « Elle s'appelle *Mère de Dieu* ; elle chérit particulièrement les amis de son Fils, Front et Georges, et en faveur de ces deux Apôtres, elle a choisi ce lieu pour y être spécialement honorée. »

» Et la pieuse dame, s'étant éveillée, rendit grâce à Dieu, et s'empressa de descendre la montagne pour aller raconter aux deux évêques ce qu'elle avait vu et entendu, et elle leur dit :

« Un ange de Dieu m'est apparu pendant mon sommeil, et il m'a dit : « Allez à la montagne d'Anic, et, là, il vous sera montré ce qu'il faut que vous fassiez pour la gloire de Dieu. »

» Et je suis allée sur le haut de la montagne, et, là, m'étant
 » assise pour me reposer, je me suis endormie.

» Et Dieu m'a montré en songe une pierre façonnée en forme
 » d'autel et entourée d'anges ; et au milieu de ces anges, se
 » tenait une Vierge d'une grande beauté, couronnée d'un bril-
 » lant diadème. Et j'ai demandé le nom de celle qui avait une
 » si grande beauté ; et un des anges m'a répondu :

« Elle s'appelle *Mère de Dieu* ; elle chérit particulièrement
 » les amis de son Fils, Front et Georges, et, en faveur de ces
 » deux Apôtres, elle a choisi ce lieu pour y être plus spéciale-
 » ment honorée. »

» Il fut facile aux deux Apôtres de reconnaître à ce trait le cœur de la Mère de Jésus. Ils s'empressèrent donc d'annoncer au peuple l'heureuse nouvelle, et lui prédirent que, dans les siècles à venir, ce lieu serait célèbre par le culte qu'on y rendrait à la Mère de Dieu. Ils allèrent ensuite sur la montagne visiter le lieu que la pieuse dame leur avait indiqué. Les historiens de Notre-Dame-du-Puy rapportent que ce lieu fut trouvé couvert de neige quoiqu'on fût dans la saison la plus chaude de l'année (1) ; ils ajoutent qu'un cerf, parcourant cette neige, y traça l'emplacement d'une église, sa longueur et sa largeur. Ce qu'ayant vu, S. Front et S. Georges, pleins de respect pour ce lieu, le firent enceindre d'une muraille, afin de le préserver de toute profanation. Peu de temps après, S. Georges y dressa un autel qui fut consacré par S. Martial (2). »

Nous continuerons l'historique de ce célèbre sanctuaire quand nous aurons à parler de sa consécration par S. Martial, dont il vient d'être question, et à laquelle assistera S^{te} Véronique.

Marie, la T. S. Mère du Sauveur, ne mourut qu'en l'an 50 de notre ère et nous ne sommes qu'à l'année 42.

C'est donc de son vivant que la T. S. Vierge vint ainsi, comme en Espagne, effleurer la terre de France et la bénir.

Les multitudes qui, pendant tant de siècles, ont défilé in-

(1) D'après la tradition, c'était le 11 juillet.

(2) La *Vie de S. Front*, par l'abbé Pergot. — *Odo Gisorus* in Hist. B. Virg. Anciensis cap. 7. 8. lib. I.

nombrables au pied de la montagne d'Anic se sont chargées de chanter le long hymne d'action de grâces que méritait une telle faveur.

Devenue somnolente, comme tant d'autres, à la suite des violentes attaques dont elle avait été l'objet, elle aussi, dans le siècle dernier, la dévotion à Notre-Dame du Puy a déjà depuis de nombreuses années repris le plus brillant des essors. Il y a quelque trente ans, elle recevait même la plus solennelle consécration.

Lourdes surgissait à peine que, destiné à l'une des hautes éminences qui couronnent la ville du Puy, un bronze, accoutumé jusqu'alors à faire retentir les échos du champ de bataille du tonitruant fracas, grande voix de la mort, était jeté dans un nouveau moule pour proclamer un titre d'allégresse, de paix et de consolation.

Notre-Dame-de-France, telle est l'appellation pleine d'espérance, resplendissante de foi, éloquente d'amour, que l'on donnait à cette colossale statue de 16 mètres de haut, fondue avec les canons pris à Sébastopol en 1855 et qui, en 1860, était dressée sur le mont Corneille, à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, et dominant le sanctuaire de Notre-Dame du Puy.

C'est sous ce titre que nous nous sommes plu à saluer la Madone du Puy, faisant le pendant de Notre-Dame del Pilar, vieille de dix-huit siècles comme sa sœur, la Madone de Roc-Amadour, liée comme elle au souvenir de l'évangélisation des Gaules.

Comme en Espagne, Marie, la Mère de Jésus, *encore vivante*, est venue se choisir un sanctuaire parmi nous, dans notre patrie, dès la première heure de son appel à la Foi. Quelques mots sur les dernières années de la T. S. Vierge mettront en lumière la vérité historique de ce fait.

Illustré par les témoignages d'affection dont il sera l'objet de la part de S^{te} Véronique, *l'amie de cœur* de la Vierge-Mère, ce lieu béni, nous sommes heureux de le voir se rattacher à notre sujet et de pouvoir ainsi saluer Marie de ce nom glorieux de Notre-Dame de France, au moment où commence le récit des origines chrétiennes de notre pays, narré si merveilleux à

cause du rôle que jouèrent les plus illustres personnages de l'Évangile.

Nous la saluons donc et nous l'invoquons Notre-Dame de France, ainsi que les glorieux saints dont nous voudrions raviver la dévotion, Zachée, Véronique, Marthe, Magdeleine et tous les évangélistes des Gaules, afin qu'ils soutiennent notre courage jusqu'au bout et qu'ils nous aident jusqu'à ce que nous soyons arrivé au terme de la tâche laborieuse que nous nous sommes imposée.



LA TOUR DE VÉSONE

POUR se rendre du Velay à Vésone, certains chroniqueurs font suivre à S. Front la voie romaine qui passait par Brive et par l'Auvergne. D'autres le font aller à Toulouse et traverser le Quercy. C'est la première opinion qu'il faut adopter (1). En parcourant les contrées qu'il traversait, l'Apôtre jetait les premières semences de la foi.

Arrivé dans le lieu qui devait être le théâtre principal de ses travaux et que S. Pierre lui avait désigné, S. Front s'empessa de prêcher aussitôt la vérité. Les chroniques nous le représentent annonçant hardiment l'Évangile sur les places publiques et dans les théâtres, accomplissant des miracles, ressuscitant des morts. Enfin profitant un jour de l'enthousiasme qui avait saisi les foules à la vue de ces merveilles, elles nous le montrent encore se précipitant vers le temple de Mars, brisant l'idole, triomphant des prêtres des faux dieux et consacrant cet édifice à S. Etienne, proto-martyr.

Ainsi livrait vaillamment combat au mal l'énergique évangéliste. « Et puis, lorsqu'il avait passé le jour à remplir le » *ministère de la parole*, le soir étant venu, à l'exemple de » Jésus, il veillait et priait. Il avait coutume de se retirer dans » une petite cellule, ou plutôt dans un oratoire qu'il avait bâti » en l'honneur de la Mère de Dieu, sur la montagne où s'est » fondé le Périgieux du moyen-âge, appelé, du séjour qu'y fit » l'Apôtre, *Puy-Saint-Front* (2). »

(1) L'évangélisation préliminaire du Quercy fut faite par S. Martial et non par S. Front.

(2) La *Vie de S. Front*, par l'abbé A.-B. Pergot. — D'après le P. Dupuy (tome I, p. 38), cet oratoire aurait été bâti sur l'emplacement qu'occupe la

L'arrivée de S. Front à Périgueux ayant été antérieure à l'an 50, c'est du vivant de la Très Sainte Vierge que cet oratoire fut dressé en son honneur. C'est donc d'un autel érigé à Marie *encore vivante, adhuc viventi*, qu'il s'agit encore ici. S. Front étant un moine du Carmel, ce fait ne peut que sembler bien naturel, puisque déjà sur la Sainte-Montagne de Palestine existait un semblable sanctuaire.

Ce qu'il est préférable de noter, c'est le soin que prend l'Apôtre, disciple de Notre-Seigneur, de recourir à la prière pour obtenir de Dieu le succès dans ses luttes. C'est encore sa dévotion envers la Mère du Sauveur.

A ceux qui l'ignorent, nous dirons que c'est dans ces heures passées par les Ministres de Dieu, prosternés aux pieds de Jésus-Eucharistie ou aux pieds de sa très sainte Mère, que se demandent les inspirations et qu'elles se reçoivent. C'est dans la méditation, dans la réflexion, qu'ils cherchent les lumières. Quand ils les ont reçues, leur volonté aussitôt s'anime et le cœur s'enflamme. Par l'oraison, par une prière brûlante d'amour, ils arrachent alors du Cœur de Jésus ces grâces qui assurent la réalisation de ce bien qu'ils ont entrevu, auquel ils vont sans relâche aspirer. Voilà le secret de toutes ces réussites, de tous ces succès, de tous ces miracles qu'ont réalisés et que réalisent toujours les prêtres de Jésus-Christ. Voilà ce secret, la Prière et la Prière offerte au Père Éternel par son Fils, notre Rédempteur, présentée au Cœur du Fils par les mains de Marie, sa Mère.

Le bien est difficile à faire de nos jours. L'était-il moins à l'époque où vivaient les S. Front, les S. Martial, les S. Amadour ? Pourquoi donc ont-ils, malgré cela, remporté tant de triomphes ? N'est-ce pas parce qu'ils savaient manier avec puissance cette arme que N.-S. Jésus-Christ venait de leur mettre lui-même entre leurs mains ; encore une fois, la Prière !

cathédrale actuelle de Périgueux ou immédiatement à côté, vers le sud-ouest, et assez près des degrés qui communiquent au palais épiscopal. Pour mieux le désigner, il dit que cette chapelle était du côté de l'autel de Ste Catherine. — L'église de St-Front n'est cathédrale que depuis 1699. C'était auparavant l'église de St-Etienne dont il a été question plus haut, située dans le quartier de la Cité, le Périgueux ancien.

la Prière, vivifiée par la Foi, par l'intime persuasion que Dieu, toujours fidèle à sa parole, infiniment puissant, infiniment bon, infiniment miséricordieux, exauce toujours au moment opportun, pourvu qu'on persévère dans sa demande, en un mot la prière rendue infailliblement efficace par cette confiance qui transporte les montagnes !

Ce qu'on raconte des premiers Apôtres paraît fabuleux dans ce siècle. Pourquoi ? Est-ce parce que ces faits sont impossibles ? N'est-ce pas plutôt parce que la vraie notion de la Foi s'est amollie dans les masses et que par suite on ne peut plus, non seulement en constater les effets, mais pas même les comprendre.

S. Front avait un dernier coup à porter à l'idolâtrie.

« Restait le fameux temple de Vésone, bâti pour le culte » d'Isis, divinité privilégiée des Gaules, et dans lequel les » Romains avaient placé une statue colossale de Vénus et les » statues de plusieurs autres dieux...

» Les Romains craignaient les habitants de Vésone, qui ne » s'étaient soumis que forcément à leur joug ; ils voulurent les » amollir par le culte de Vénus (1). »

Quelles armes va employer l'illustre disciple du Christ ? Sera-ce l'éloquence ou la persuasion ? Elles sont impuissantes, il va les dédaigner. Dans la fougueuse énergie qui le caractérise et qui lui a valu son nom, S. Front usera d'un moyen plus fort, de la Prière, mais d'une prière devenue aussi terrible qu'invincible, grâce à la redoutable vigueur de sa foi.

« S. Front a donc résolu de détruire ce temple et de faire de ses ruines, pour les siècles futurs, un monument des triomphes du christianisme sur l'idolâtrie. Mais le démon, qui voit son culte disparaître peu à peu, soulève contre lui les prêtres des païens et leurs adeptes. S'il ne leur suggère pas de nier les miracles de l'Apôtre, parce que l'Apôtre a toujours parlé et agi en présence de tout le peuple, du moins leur fera-t-il essayer de tous les moyens qui pourront en paralyser les effets sur l'esprit de la foule.

» Un jour que l'Apôtre prêchait au milieu des idolâtres et les invitait à détruire ce temple de Vésone, les prêtres accou-

(1) *Vie de S. Front*, par l'abbé A.-B. Pergot, pag. 210-212.

rurent et ils criaient : « Que faites-vous là, habitants de » Vésone ? Pourquoi écouter ainsi un magicien et un sorcier, » digne de périr par le feu ? » Les païens mêlent leurs clameurs aux vociférations des prêtres et on n'entend de toutes parts que des cris et des menaces de mort. S. Front ne s'en émeut pas...

» Il n'écoute point leurs clameurs, encore moins leurs menaces...

» On le voit marcher d'un pas assuré au milieu de la foule frémissante et se diriger vers le temple de Vésone... Bientôt il fait le signe de la croix et, au nom de Jésus, il ordonne à l'énorme colosse de Vénus de tomber à ses pieds et de se réduire en poudre. L'effet suit de près ses paroles, au grand étonnement des idolâtres (1)...

» Mais le saint évêque ne doit pas s'en tenir là ; le moment est venu de frapper un grand coup... La face tournée vers ce temple, il forme le signe de la croix et s'écrie : « Au nom de » Jésus-Christ, mis en croix par les Juifs, et ressuscité trois » jours après sa mort, qu'une partie de ce temple, avec les ido- » les qu'il renferme, tombe à terre, et que l'autre partie » demeure sur pied pour servir de témoignage aux générations » futures. » Et à l'instant, une partie du temple s'écroule, et l'autre est encore là debout, redisant aux générations du xix^e siècle, comme elle l'a dit aux générations des siècles antérieurs, les égarements de la superstition païenne et le triomphe du christianisme (2).

Cette ruine est la tour circulaire, sans ouverture, connue sous le nom de *Tour de Vésone*, à droite de laquelle passe la voie du chemin de fer d'Agen à Périgueux.

« Cette tour se présente éventrée de haut en bas comme par » deux coups de sabre qui en auraient emporté une face » entière (3). »

(1) Nous passons le miracle des dragons et des sept personnes ressuscitées par S. Front, nous contentant de ce qui va se rattacher immédiatement à l'un des épisodes les plus importants de la vie de Ste Véronique, la guérison par cette sainte du gouverneur de Bordeaux.

(2) *La Vie de S. Front*, par l'abbé A.-B. Pergot, pag. 212-216.

(3) Dictionnaire *Larousse* au mot Périgueux.

XLVI

LE DRUIDISME

ARRIVÉS au cœur de la Gaule, jetons avant d'aller plus un coup d'œil sur cette contrée, sur les mœurs de ses habitants, sur les institutions qui les régissaient, sur la religion qu'ils avaient pratiquée jusqu'à la venue du Christ.

De tels détails deviennent indispensables si l'on veut bien saisir, et même seulement comprendre, le mécanisme, si l'on pouvait s'exprimer ainsi, de l'évangélisation des Gaules. Au risque de laisser quelques omissions, nous ferons converger ces aperçus vers un but unique, le rôle joué dans l'évangélisation de cette contrée par S. Amadour et S^{te} Véronique, rôle spécialisé comme nous l'avons déjà annoncé et qui consista de leur part à répandre surtout la dévotion à la Mère du Sauveur, à la Vierge qui avait enfanté, à Notre-Dame de Bethléem.

Nous l'appelons ainsi, Notre-Dame de Bethléem, la dévotion à la Vierge qui avait enfanté, pour la distinguer d'une autre forme, Notre-Dame de l'Assomption, ou dévotion à la T. S. Vierge régnant dans le Ciel.

Cette dernière forme ne fut propagée en Gaule que par le deuxième groupe des évangélisateurs, le groupe de ceux qui succédèrent aux compagnons de S. Martial ou qui vinrent les rejoindre.

Les premiers Apôtres des Gaules, S^{te} Magdeleine et S^{te} Marthe, S. Amadour et S^{te} Véronique, S. Martial et ses collaborateurs, n'établirent que la dévotion à la Vierge qui avait enfanté, la substituant presque partout au culte de la Vierge qui devait enfanter.

Au sujet de la *Tour de Vésone*, il a été question d'un temple de Mars et d'un temple d'Isis.

Si l'on voulait juger du culte rendu à ces deux divinités par

ce qu'on lit dans les mythologies ordinaires, on serait grandement dans l'erreur. Bien que les Romains aient imposé aux divinités gauloises le nom de leurs dieux, il existait entre la religion de ces deux peuples les différences les plus grandes.

Il en était de leur religion comme de leur origine.

Le fond du peuple gaulois était formé d'une race spéciale, bien nettement caractérisée, la race celtique.

Dans les temps les plus reculés, la Gaule avait été habitée par une race primitive, les Ligures (1), ayant abordé par le Midi et qui, d'après toutes les probabilités, étaient une colonie phénicienne. A cette première race, en succéda une seconde, les Ibères, venue par la même voie et tirant toujours son origine primitive des côtes orientales de la mer Méditerranée. Les Ibères assujettirent les Ligures.

Quinze ou seize cents ans (2) avant l'ère chrétienne, dans l'intervalle compris entre Abraham et Moïse, un autre peuple, venu également de l'Orient, les Celtes, envahirent la Gaule par le Nord. On suit facilement leur trace du centre de l'Asie jusque dans nos contrées. Les Celtes faisaient partie de ce groupe de races indo-européennes auquel on a donné le nom générique d'Aryas.

Lors de la grande émigration des peuples, qui après avoir occupé l'Asie centrale allèrent occuper le monde entier, il se forma deux courants principaux, l'un qui se dirigea vers l'Inde et la Chine et l'autre vers l'Europe. Ayant une origine identique, en se séparant, en quittant la terre de leurs ancêtres, ils emportèrent avec eux leurs croyances communes, croyances que l'on doit également retrouver parmi les peuples qui restèrent sur place.

En s'éloignant du centre de la civilisation, ces peuples virent ces croyances s'obscurcir et dévier, mais l'ensemble ne

(1) *Ethnogénie Gauloise*. — *Le Génie Gaulois*, par Rogot Bon de Bello-gnet, sect. VII, XVIII. Quelques auteurs veulent que les populations aborigènes des Gaules aient été d'origine *finnoise*. Voir la réfutation de cette opinion dans le même ouvrage (loc. cit. XVI) et dans les *Types Gaulois*, du même auteur. (IV^e section).

(2) *Tableau chronologique et universel de la vie des peuples*, par l'abbé A. Michel. — *Histoire de France*, par Amédée Gabourg, 1^{er} vol.

pouvait manquer de conserver un fond d'analogie ; c'est ce que l'on a constaté.

Quand la géologie fut créée vers le commencement de ce siècle, on crut avoir trouvé dans cette science une arme contre la véracité de la Bible. C'est le contraire qui a eu lieu. Il en a été de même des prétendues erreurs scientifiques de nos Livres Saints. Souvent c'est l'objection qui est devenue la vérité, et le triomphe a toujours été pour le dogme catholique. Aujourd'hui la lutte a été transportée sur un autre terrain, l'*Histoire des Religions*. On veut représenter la doctrine du Christ comme une résultante des croyances orientales. Encore ici, c'est le contraire qui doit être adopté.

La vérité fut connue primitivement de l'homme. Elle s'altéra chez tous les peuples, excepté chez le peuple hébreux. La prédication de l'Évangile ramena les peuples à la connaissance de cette vérité.

Nous allons constater ce fait d'une manière frappante pour la Gaule. Cette constatation, bien que nous ne l'ayons pas principalement en vue, nous la signalons cependant à cause de son actualité. Il en est de même d'une autre, à cause de son opportunité pour le sujet que nous traitons, c'est la très grande probabilité de l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, qui se dégagera des quelques lignes qui vont suivre.

Pour étudier la religion des Gaulois dans ce qu'elle avait de caractéristique, il faut s'éloigner le plus possible, en remontant le cours des siècles, de l'époque où ils furent envahis par la civilisation romaine. On les trouve alors formant un peuple puissant, belliqueux, énergique. Parmi les lambeaux de vérité qu'ils avaient conservés, on voit alors compter pour beaucoup dans le mobile de leurs actions, la croyance à l'immortalité de l'âme. C'est ce qui leur valait leur sauvage fierté et leur faisait mépriser si facilement la mort.

S. Augustin, dans la cité de Dieu (1), énumère les philosophes Gaulois parmi ceux dont les doctrines se rapprochaient le plus des dogmes chrétiens. Dans un passage, conservé par Diogène

(1) S. Augustin, Cité de Dieu, liv. VIII, chap. IX.

Laerte (1), Aristote dit que les Druides, qu'il nomme Semnothées, furent les premiers philosophes et que la Gaule fut l'institutrice de la Grèce (2).

Les Gaulois, à l'époque dont parle Aristote, n'avaient pas de temples. Ils rendaient un culte à leur dieu dans des forêts ou sur des montagnes. Les prêtres de cette religion portaient, comme on vient de le dire, le nom de Druides.

Si on dégage la religion des Gaulois des superstitions du vulgaire, en un mot si l'on recherche ce qui faisait le fond de la croyance des Druides à une époque suffisamment reculée, on trouve le monothéisme le plus net ou la croyance à un dieu unique, à un être immense, indéterminé.

Ce dieu unique formait une triade. Lucain nous a conservé le nom des membres qui la formaient, c'était Teutatès, Esus et Tharran (3).

La triade gauloise est loin cependant de pouvoir être comparée à la trinité chrétienne. Ce n'est même pas un souvenir confus.

Teutatès, Teut-tad (4), c'était le dieu-puissance. Esus, le second terme, était également connu sous les noms de Belen ou d'Ogmios, suivant l'aspect selon lequel on le considérait. Tharran, le troisième, c'était le tonnerre, la puissance néfaste.

En se corrompant, cette notion d'une divinité unique, formée au commencement de la réunion de trois êtres, se décomposa donnant naissance à d'autres êtres supérieurs. *On subdivisa les attributs de la divinité* et on les personnifia.

En habiles vainqueurs, les Romains profitèrent de cette multiplication des dieux chez les Gaulois, déjà faite quand ils arrivèrent, pour substituer leur religion à la leur.

On admet généralement que la religion des Gaulois comprenait primitivement deux séries de croyances, les unes résér-

(1) *Arist.* In magico ap. Diog. Laert. in Præmio lib. I.

(2) *Philosophiam à Celtarum Semnotheis initium cepisse, et Galliam Græciæ fuisse magistrum.* (Diog. Laerte, loc. cit.)

(3) Et quibus immittis placatur sanguine dno
Teutatès, horrensque feris altaribus Æsus.

Et Taranis scythicæ non mitior ara Dianæ (1^{er} v. 444-6).

(4) On est divisé pour savoir si le nom de l'Être suprême des Gaulois était Teut ou Esus. La première opinion nous semble la meilleure. Dans ce cas on rapproche le *Teut* des Gaulois du *Taaut* phénicien et du *Thôth* égyptien.

vées aux Druides et les autres formant l'ensemble des superstitions livrées au vulgaire. La première, apanage d'un petit nombre de privilégiés, se conserva intacte très longtemps.

Les Druides (1) formaient un corps puissant qui dominait la Gaule et qui depuis longtemps l'avait emporté sur la caste des guerriers. Ils avaient à leur tête un chef suprême ou archidruide, (2) lequel avait sous sa dépendance des subalternes qui dirigeaient les divers peuples. Tous les ans ils se réunissaient en une assemblée générale, qui se tenait dans les environs de Chartres.

Les Druides se divisaient en trois classes : les *Druides* proprement dits ou prêtres, les *Eubages* ou devins et les *Bardes* ou poètes.

Les Druides *n'avaient pas d'écriture*. Leurs croyances étaient mises en vers. Ils les transmettaient ainsi à leurs successeurs et aux grands de la nation.

Il y avait également des Druidesses, divisées comme les Druides en trois classes. La première seule professait la virginité perpétuelle.

Au-dessous des grands dieux que nous avons cités, qui après avoir formé une triade s'étaient subdivisés au point de permettre aux Romains de reconnaître parmi eux l'analogie de leur Jupiter (Teutatès), de leur Apollon (Esus), de leur Mercure (Ogmios), de leur Mars (Belen), etc., se trouvait une multitude de petits dieux qui peuplaient la terre entière, les bois, les fontaines, les montagnes, les nuages même.

La synthèse des croyances gauloises a été essayée bien des fois. Quelques résultats ont été obtenus. Sur bien des points il y a cependant encore des divergences d'ordre majeur.

La mythologie des peuples qui nous ont précédé sur la terre de France ne nous est connue que par des indications en général fort courtes, souvent douteuses, fournies par les auteurs anciens ou par des traditions locales.

Les discussions naissent en général suivant que l'on adopte ou que l'on rejette ces dernières.

(1) Le *Génie Gaulois*, par Roget B^{no} de Belloguet, section III.

(2) L'existence de ce chef suprême est affirmée par César (VI, 12).

Quand on se sert de tant d'autres éléments, parfois moins solides, pourquoi les dédaigner ? N'est-ce pas peut-être parce qu'ils les ont négligées que quelques auteurs n'ont pas pu trouver la clef de la mystérieuse énigme que comporte cette question : Quelles étaient au fond les croyances des Gaulois ?

Parmi ces traditions, la plus importante est la croyance des Gaulois à la *Vierge qui devait enfanter le Libérateur*. C'est afin d'éloigner cette Vierge que des savants de premier ordre n'ont pas voulu reconnaître chez ce peuple la croyance à un esprit du bien et à un esprit du mal opposé au premier et que devait vaincre le *Libérateur*.

Il est cependant peu de vérités aussi faciles à établir. Nous allons essayer de le faire et de mettre en lumière la forme particulière et originale que revêtait sur ce point le paganisme gaulois.



XLVII

L'ISIS GAULOISE

LORSQUE César fit la conquête des Gaules, soixante ans environ avant la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans cette contrée, comme partout ailleurs, « tout était dieu excepté Dieu lui-même ». Les derniers degrés de la superstition avaient été atteints.

Les Gaulois adoraient à cette époque, comme nous l'avons déjà dit, les sources, les rivières, les nuages, les montagnes, les arbres, etc. Sous chacun de ces emblèmes ils supposaient caché un génie, un être supérieur, un dieu.

Bien que obscurci chez le vulgaire par cette multiplication des dieux et par une déviation marquée des notions primitives, les croyances spéciales des Druides se laissent cependant entrevoir et pénétrer à cause de l'existence permanente chez tous les êtres supérieurs vénérés par les Gaulois d'une qualité, d'un caractère, qui les divise nettement en deux catégories, en êtres bienfaisants ou en êtres malfaisants, en êtres utiles ou en êtres nuisibles.

Les Druides, en considérant ce fait, semblent avoir eu comme objectif de leur religion un double culte : le culte du principe créateur et le culte du principe destructeur. Le premier peut s'identifier dans Teutatès (Teu-tad, le dieu-puissance) et le second dans Tharran, le tonnerre.

Ces deux puissances, ils les honoraient d'abord dans leur immensité, c'est-à-dire par rapport à l'univers tout entier. C'était la très puissante Triade.

Ils les vénéraient ensuite spécialisées à la Terre.

La puissance créatrice ainsi réduite à ce qui concernait le lieu du séjour de l'homme était subalterne de la première. C'était la *Maïa* ou la *Maïdhia* avec ses attributs, l'analogue de la *Maïa* des Indiens.

Elle se subdivisait à son tour et formait une série de nouveaux êtres créateurs, d'un degré encore plus bas et en aussi grand nombre qu'il y avait de phénomènes observés pouvant être attribués à une puissance créatrice.

Quoi de plus naturel que cette manière de voir chez un peuple relativement peu instruit et ayant perdu la notion de la vérité ?

Le principe de causalité est inné dans l'esprit humain. Tous les hommes ont toujours admis sans exception qu'il n'y a pas d'effet sans cause.

Quand des hommes à demi-barbares, contemplant la nature, voyaient jaillir des flancs d'un dur rocher une source aux ondes perpétuelles, quand ils considéraient, surgissant lentement du sol, de sombres et épaisses forêts, quand un nuage se formant sans cause connue au-dessus de leur tête crevait brusquement et avec fracas, se résolvant en pluie, peut-on trouver extraordinaire qu'ils aient vu derrière ces faits journaliers la main d'un être plus puissant qu'eux, d'un génie, d'une fée, d'un subalterne du grand Créateur ?

En admettant (chose considérée aujourd'hui comme scientifiquement établie) la communauté d'origine des peuples qui envahirent l'Europe et de ceux qui peuplèrent l'Asie et en faisant un travail de comparaison, l'on retrouve la croyance à ces deux principes du bien et du mal, de l'utile et du nuisible dans toutes les subdivisions de cette vaste famille. C'est *Oromane* et *Arismane* chez les Perses, *Adita* et *Dita* chez les Indiens, *Teutatès* et *Tharran*, *Artemis* et *Ardoine* chez les Gaulois.

Ce qui distingue les croyances païennes de la doctrine chrétienne, c'est que les premières faisaient du principe du mal, du principe destructeur, du principe nuisible non seulement le rival, mais l'égal du principe du bien, du principe créateur, du principe utile. Le christianisme n'admet qu'un seul principe tout-puissant, le principe créateur, Dieu. L'esprit du mal n'a de puissance qu'autant que Dieu veut lui en laisser. Au lieu de recevoir des hommages, des sacrifices pour être apaisé, comme chez les païens, dans le catholicisme l'esprit du mal, le démon, est exécré, combattu, jamais invinci-

ble. Satan a été vaincu par le Libérateur, par le Messie, par notre divin Maître, par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par lui nous serons toujours sûrs, à notre tour, d'avoir la victoire.

Cette croyance à un esprit du bien et à un esprit du mal n'est pas la seule que l'on rencontre absolument dans toutes les races indo-européennes; on trouve aussi, également chez toutes, la croyance à un Libérateur. C'est *Mithra* chez les Perses, le fils d'*Adita* chez les Indiens, *Orus*, le fils d'*Isis* chez les Egyptiens, *Hercule* et les Héros chez les Grecs et les Romains.

Tant qu'ils ne furent pas en contact direct avec les Romains, les Gaulois n'eurent ni temples ni statues. Leurs sanctuaires étaient des bois, ou des enceintes déterminées par d'énormes pierres dressées à l'entour. Les Gaulois s'adressaient directement à la divinité là où ils croyaient constater sa présence. Cet usage dura jusqu'au siècle qui précéda Auguste.

Quel fut chez les Gaulois le nom du Libérateur, du Médiateur ? Quelle devait être sa mère ?

La religion druidique, nous nous permettons de le rappeler, n'est connue que par les lambeaux que nous ont conservés les auteurs de l'antiquité. On l'a reconstituée, en quelque sorte, de pièces et de morceaux. Lucien nous fournira ce qui a trait au Libérateur gaulois.

Dans le paganisme grec et latin, l'idée du Libérateur se rencontrait comme dans les religions d'origine exclusivement orientale. Il y avait cette différence, toutefois, c'est que l'idée nette du Libérateur devant triompher de l'esprit du mal, y était plus considérablement détériorée. L'idée-mère de cette notion dans la mythologie grecque se trouve surtout personnifiée dans *Hercule*. Pour la rendre complète, il faudrait y ajouter le groupe des Héros, triomphant tous d'un des maux de l'Humanité et, tous, issus de Jupiter et d'une mortelle.

Les dieux des Gaules, comme ceux de Rome, n'étant que des subdivisions des attributs de l'Être suprême, César nous a laissé dans ses Commentaires (1) un travail de comparaison et

(1) Cæsar. De bell. gall. VI-17 et 18.

donné une énumération que nous avons rapportée sans la citer (1), en négligeant volontairement le nom de Minerve.

César adapta le mieux qu'il put les noms des dieux romains, Jupiter, Mars, Apollon, Mercure aux dieux gaulois Teutatès, Belen, Esus, etc.

L'énumération de l'illustre général romain est loin d'être complète, elle ne contient guère que la Triade et les subdivisions du deuxième terme de l'Esus qui, suivant le point de vue sous lequel on le considérait, se transformait en un Mars, un Apollon ou un Mercure, en *Belen*, *Esus* ou *Ogmios*.

César est surtout incomplet, relativement à l'*Ogmios*. Il ne vit dans cette divinité qu'un Mercure messager, intermédiaire, un dieu du commerce (Mercure Cambus) et un dieu de l'éloquence. Lucien, tout en continuant de le considérer comme le Verbe gaulois, le *Logos* nous apprend de plus que c'était l'Hercule de la religion druidique (2).

Lorsque les Druides consentirent à représenter leurs dieux au moyen de statues, ils donnèrent à l'*Ogmios* la forme d'un vieillard, de la bouche duquel sortaient des chaînes d'or, symbole de l'éloquence.

En considérant (ce qui est généralement admis) que Belen, Esus et Ogmios sont trois aspects divers d'un même dieu (3), qui, avec le temps, s'était transformé en trois personnages différents, on a dans le deuxième terme de la Triade gauloise, réunies ensemble, les idées de Médiateur, d'Instructeur et de Libérateur de l'Humanité.

C'est ce Libérateur, l'*Ogmios*, qui devait naître de la *Vierge qui devait enfanter*.

L'idée de cette *Vierge qui devait enfanter*, comme l'idée du Libérateur, on la retrouve également chez tous les peuples anciens descendant des races indo-européennes. Plus cette race s'était conservée dans sa pureté, plus cette idée avait également gardé son intégrité.

Plutarque, dans son traité sur Isis et Osiris (4), parle lon-

(1) Voir page 273.

(2) Lucien, dans son *Hercule*, 1 à 6.

(3) Le *Génie Gaulois*, par Roget Hon de Belloguet, sect. III. LXIII.

(4) Ch. XXIV, XXV et XLIV.

guement de cette Isis, qui devait enfanter Orus, fils puissant, le futur vainqueur du serpent Typhon.

Cette Isis, les Grecs la regardaient comme étant le même personnage que la chaste Io, laquelle devait, dans leur mythologie, mettre au monde le Libérateur de Prométhée. « Jupiter, » dit Prométhée dans une tragédie d'Eschyle (1) en expliquant » les causes de sa maternité, passera sur ton front sa main » caressante, son toucher suffira. Et de toi un fils naîtra dont » le nom rappellera l'origine Epaphus. »

Chez les Indiens, la femme pure *Adita* devient impure *Dita*. C'est de la pure, d'*Adita*, qu'ils font naître le Libérateur, le futur vainqueur du serpent (2).

Cette divinité-femme existait d'une manière aussi nette chez les Gaulois (3). César la nomme Minerve ; mais si l'on consulte le langage plus complet des monuments, on voit que les Romains, pour lui trouver un équivalent convenable, furent obligés de lui substituer Isis.

Cette Isis gauloise semble avoir été dans le début, comme l'Esus de la Triade, un être unique, ayant plusieurs attributs. En se corrompant, cette notion donna lieu à la création d'autant d'êtres nouveaux qu'elle comptait d'aspects particuliers.

Dans le principe, elle était la *Maïu*, la *Maïdhia* des Indiens, que l'on retrouve sous un nom analogue chez les Romains, la *Maïa*, mère de Mercure, la puissance créatrice spécialisée à la Terre, la Nature, à laquelle était consacré le mois de Mai.

Lorsque l'imagination eut donné à cette conception idéale une forme matérielle, une forme humaine, la *Maïa* gauloise devint une femme, fille de l'Être suprême, intermédiaire entre la Divinité et l'Humanité. Ses attributs, comme puissance créa-

(1) *Prométhée enchaîné*, 10.

(2) *La Vierge Marie d'après l'Évangile*. 2^e part. ch. IV, par Nicolas.

(3) L'existence du culte à la *Virgini pariturae* a prêté à discussion. De Belloguet et Dom Martin le rejettent. Ce dernier vivait au siècle dernier, en pleine époque de réaction. D'autres au contraire, et non des moins sérieux, l'admettent formellement, en particulier Elias Schedius (*De diis germanis*, chap. XIII). Du Mège (*Monuments religieux des Volces Tectosages*) a retrouvé la notion de cette déesse gauloise sur les deux versants des Pyrénées.

trice, furent les mêmes que ceux que les Romains accordaient à Isis, à Diane et à Minerve et qui, en Gaule, lui valurent les différents noms de *Div*, de *Bélisama*, *Sulivia* ou *Sirona*, d'*Andrasté* ou *Andarté* (1).

Sous les noms de Belisama et d'Andrasté, c'était la déesse des combats et de la victoire, la Pallas-Athéné des Grecs (2).

Au-dessous des divinités principales de la Triade et de la Maïa, il existait dans la religion druidique un grand nombre de dieux secondaires, des génies formant deux groupes : les génies hommes et les génies femmes.

L'antiquité nous a gardé le souvenir des génies hommes sous les noms de *Dioscures*, de *Sulèves* ou *Sulfes*, de *Dusii*. C'étaient des lutins, les analogues des *Cabires* des orientaux et des *Cobales* (3) des Romains, de ces esprits bons ou mauvais, utiles ou nuisibles, à l'existence desquels on croit encore dans bien des localités.

Les génies femmes portaient le nom de déesses *Maires*, de *Nonnes*, de *Jumelles*, de *Fées* (4).

D'après l'opinion la plus probable, corroborée par la croyance des Gaulois à l'immortalité de l'âme, les génies hommes étaient les héros tombés vaillamment sur le champ de bataille ou les victimes des sacrifices humains. Les génies femmes étaient les druidesses mortes dans leur virginité.

La *Vierge qui devait enfanter* était la reine des Nonnes, des Fées.

Il ressort de ce que l'on vient de voir, que les hommages rendus par les Gaulois à la *Vierge qui devait enfanter*, à la *Virgini pariturae*, n'étaient point un culte local, un culte spécial aux peuples habitant les environs de Chartres.

Qu'on ne croie pas cependant que nous voulions, en le faisant remarquer, diminuer en rien la gloire du sanctuaire où est vénérée la statue de Notre-Dame de Chartres. Sous ce rapport, on doit incontestablement lui céder la primauté.

C'est, en effet, non loin de la grotte où fut trouvée cette statue

(1) *Génie Gaulois*, sect. III, E. E (bis). — (2) *Id.*

(3) Dictionnaire de la fable. — Dictionnaire des religions. (Collection Migne).

(4) *Génie Gaulois*, loc. cit.

par les premiers évangélistes des Gaules, que tous les ans avait lieu la grande assemblée des Druides (1) dont il a été question. Ces prêtres avaient, jusqu'à la venue des Romains, conservé dans leurs croyances, avons-nous fait remarquer, une pureté de doctrine relative, qui, depuis longtemps, avait échappé au vulgaire (2).

Dans une de ces réunions générales, d'après les traditions, l'archi-druide annonça solennellement à tous les prêtres ses subalternes rassemblés, que dans un siècle la Vierge enfanterait le Libérateur. Comme déjà s'introduisait l'usage en Gaule de représenter les dieux au moyen de statues, ce même personnage sculpta une jeune femme tenant sur ses genoux un enfant, ajoutant au-dessous l'inscription : *Virginii parituræ*. Il plaça ensuite cette statue dans une grotte du voisinage où elle commença dès lors d'y être honorée (3).

Le lieu où s'est conservée la tradition relative à N.-D. de Chartres, c'est-à-dire le territoire sur lequel avait lieu la grande réunion sacerdotale de la nation gauloise, donnerait à lui seul une grande force et une importance majeure à la preuve qu'elle nous fournit de l'existence dans la religion druidique du culte à la Vierge qui devait enfanter. Ce qui la corrobore encore, c'est qu'elle n'est pas une affirmation isolée. On cite plusieurs autres exemples.

Deux églises, une près d'Autun et l'autre de Dijon, furent bâties, d'après la tradition, sur l'emplacement d'un temple dédié à la *Vierge qui devait enfanter* (4). En 1833, à Châlons sur Marne, en creusant un terrain qui avait été aussi l'emplacement d'un temple, on trouva une pierre avec l'inscription : *Virginii parituræ* (5).

(1) *Génie Gaulois*, sect. IV, V.

(2) Le lieu des réunions druidiques, tant particulières que générales, portait le nom de *Mediolanum*. C'était une enceinte circulaire, entourée de *Menhirs*. L'on a fait dériver le mot *Mediolanum* de *lanu* enceinte et *Medi* milieu, négligeant une étymologie beaucoup plus naturelle *Maidhia*, *lanu*; *lanu*, sanctuaire. *Maidhia* de la déesse Maïa.

(3) *Parthénie, ou Histoire de la très auguste et très dévote Eglise de Chartres, dédiée par les vieux Druides en l'honneur de la Vierge qui enfanterait*, par l'avocat Sébastien Roulliard. 1609.

(4) Chasseneuve. — Histoire des coutumes de Bourgogne.

(5) *Annales de philosophie*, tom. VIII, pag. 328.

Quant au culte lui-même d'Isis, culte de la Maïa dévié à l'époque gallo-romaine, on peut donner pour exemple, en dehors de la Tour de Vésone, le sanctuaire qui existait à Paris et qui lui a valu son nom, et Melun, qui abandonna son antique dénomination pour s'appeler Iséos ou la ville d'Isis (1).

(1) *La religion des Gaulois*, par Dom Martin. Liv. IV, ch. XXII.



XLVIII

LES DEUX DIVONA

JE te salue (1), ô toi dont on ignore la source, fontaine divine,
» dont les eaux, qui ne cessent jamais de couler, sont pu-
» res, claires, abondantes et de cette belle couleur verte
» semblable à celle de la mer, qui plais également par le bruit
» agréable, la transparence de tes ondes, et l'ombrage que leur
» prêtent les arbres touffus qui décorent tes bords. Je te salue,
» fontaine *qui es le génie tutélaire* de Burdigalie (Bordeaux),
» qui as été mise au rang des dieux, que les Celtes nommèrent
» *Divona* et dont les eaux salutaires nous soulagent dans nos
» maladies par leur vertu médicinale. L'eau de l'Apone n'est
» pas plus saine, celle de Nîmes (2), ni celle du Timave (3) plus
» abondante que la tienne. »

C'est en ces termes que le poète Ausone célébrait au iv^e siècle une fontaine de Bordeaux qui, au temps des Gaulois, était en vénération dans toute l'Aquitaine.

Qui ne sera frappé de cette coïncidence ?

Le territoire des *Bituriges Vivisci* et celui des *Cadurci* possédaient chacun leur *Divona*. C'est au premier que S^{te} Véronique a confié ses cendres après l'avoir évangélisé. C'est dans le second qu'est venu mourir S. Amadour après en avoir été l'apôtre.

(1) Salve fons ignote, ortu sacer, alme, perennis,
Vitree, glauce, profunde, sonore, illimis, opaco ;
Salve urbis genius, Medico potabilis haustu,
DIVONA Celtarum lingua, fons, addite Divis ;
Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausu
Purior, cequoreo non plenior anni Timavus. (*Auson.* — De clarissim.
urb. XIV.)

(2) Fontaine près Padoue, célébrée par Martial et Claudius.

(3) Se jette dans la mer Adriatique.

Pourquoi cette prédilection de ces deux époux, de ces deux ardents serviteurs de la Très Sainte Vierge, pour ces deux contrées ? Est-ce un effet du hasard, un acte providentiel, ou le résultat d'un attrait qui aurait poussé plus spécialement nos deux saints vers ces régions ?

Le culte de la *Divona* nous donnera la réponse à cette question.

La Divona de Cahors n'a eu ni son Ausone, ni son Pétrarque. Restée par suite moins célèbre, elle n'en est pas moins la rivale de Vaucluse. A l'époque celtique, sa réputation était aussi grande que celle de la Divona de Bordeaux. Elle alla jusqu'à donner son nom à la ville auprès de laquelle s'échappaient ses flots.

Nous nous trompons peut-être cependant en disant qu'elle n'a pas eu son poète. D'après des souvenirs locaux, elle en aurait eu un et non des moins brillants. Pendant qu'il était élève de rhétorique dans le collège tenu à Cahors par les Pères de la Compagnie de Jésus, Fénelon, le futur cygne de Cambrai, aurait composé sur la fontaine des Chartreux, l'antique Divona des Cadurques, une énigme des plus gracieuses, à laquelle il ne manque d'autre mérite que celui d'être connue (1).

(1) Voici ces vers tels qu'ils nous ont été conservés :

*Quomodo tam mollem genuit durissima mater ?
Vix nata morior. Do per mea funera vitam.
Plus quam Sysiphum crudeles volvere saxum
Cogitis insontem. Nostrarum hinc murmure rauco
Irarum fluctus, spumæque oriuntur. Honori
Nec superesse volens Tumulum mihi quero per undas.*

Voici la réponse que le jeune poète fait à la fontaine :

*I. pete, suppositus tumulum tibi quære per undas
At non perficies inhonesto funere cursum :
Non tibi Blandusie, vitro quæ purior exit,
Non Arethusæ suos ausil conferre liquores.
Nam licet hanc urbem generosi munera Bacchi nobilitent,
Cunctis quæ circum parturit arvis :
Illi Carthusiæ major laus surgit ab undâ.*

Voici l'explication de l'énigme :

L'eau de la fontaine est étonnée de ce que étant fluide, elle a pour auteur de sa naissance un rocher. A peine née, elle meurt, parce que de son vaste bassin elle tombe dans le Lot. Si en mourant elle donne la vie, c'est qu'elle fait tourner un moulin à farine et à trois meules, supplice bien plus grand que celui de Sysiphe, qui ne roule qu'un rocher. Mais elle ne terminera pas sa course par une mort sans honneur. car elle sort de sa source plus pure que celle de Blanduse et d'Aréthuse : elle voit aussi les coteaux de la ville

Il va être ici, dans ce passage, surtout question de la Divona de Cahors.

Les Cadurques formaient une peuplade d'origine éminemment celtique. Ils ne s'étaient soumis ni mélangés à aucune autre tribu. Simplement alliés des Arvernes, ils conservèrent jusqu'au bout leur fière indépendance et ils furent les derniers à oser résister à la domination romaine, à oser se faire écraser par César dans les murs d'Uxellodunum.

Les habitants du Quercy ont toujours formé et forment encore, sur une vaste étendue du département du Lot, un type à part, doué de toutes les énergiques qualités des Gaulois d'autrefois.

Les innombrables dolmens qui couvraient ce pays, le nombre si grand de localités dont le nom est terminé en *ac*, les croyances et les pratiques superstitieuses d'origine essentiellement druidiques qui ont persisté jusqu'à nos jours, donnent une importance capitale à tous les indices, à toutes les traces que l'on peut rencontrer sur l'ancien territoire des Cadurques relativement à la religion des Gaulois.

Quand les Celtes refoulèrent les Ibères, ils pénétrèrent jusqu'au-delà des Pyrénées et au-delà des Alpes, y introduisant leurs croyances au Dieu sans nom et à la Minerve, la Béli-sama (1).

Environ 500 ans avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, une nouvelle invasion couvrit la Gaule, celle des Cimmériens. Ces peuples n'étaient autres que des Celtes, qui, lors de la première invasion, étaient restés en Orient. Ils apportèrent en Gaule les mêmes croyances que les Celtes primitifs, mais mieux coordonnées. C'est à cette invasion que l'on fait remonter l'organisation définitive du Druidisme (2).

chargés des présents de Bacchus. Par *Carthusie undà*, on doit entendre la vie pure des Chartreux dont cette ville retire plus de gloire que des présents de Bacchus. (*Histoire générale de la province du Quercy*, par Guillaume Lacoste, tom. I, pag. 19, et *Histoire manuscrite de la Chartreuse de Cahors*, par dom Bruno Malvesin. — 1703).

(1) *Génie Gaulois*, section III. XXI. — Pour vérifier si une croyance est sûrement d'origine celtique, on a pris comme moyen de contrôle de rechercher si on la trouve au-delà des Alpes ou des Pyrénées dans les contrées limitrophes de la Gaule.

(2) *Génie Gaulois*, section III.

Les Cimmériens, plus connus sous le nom de Kymris, ne dépassèrent guère la Loire, à part quelques tribus.

Malgré le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres établi sur le territoire occupé par les Kymris, c'est à l'invasion celtique proprement dite qu'il faut faire remonter l'introduction en Gaule de la croyance à la Maïa, à la *Vierge qui devait enfanter*.

Nous allons la retrouver chez les Cadurques, peuple, comme on l'a dit, essentiellement celtique, nettement séparé des Ibères et des Cimmériens.

Au chapitre XIII du livre IV de son ouvrage sur la *Religion des Gaulois*, dom Martin s'occupe de la divinité-femme vénérée dans les Gaules sous les divers aspects de Minerve, de Divona, d'Isis, de Cérés, d'Hécate, etc. Le culte que l'on rendait à cette déesse, le docte bénédictin le décrit en s'appuyant sur ce que Méla (1) raconte des prêtresses de l'île de Sain.

Ces prêtresses, au nombre de neuf, passaient pour avoir toute influence sur les éléments, pour être capables de calmer les flots et de soulever les tempêtes, d'arrêter la pluie et de mettre fin à la sécheresse, d'infliger les maladies et de les suspendre. La nuit, croyait-on, en compagnie de leur dame et maîtresse, la déesse qu'elles vénéraient, la Diane, elles volaient dans les airs à cheval sur un dragon. Elles allaient ainsi tourmenter pendant leur sommeil et faire souffrir ceux qu'elles avaient choisis pour victimes.

Quant à la déesse gauloise elle-même, celle à qui les Romains donnèrent le nom de Diane, on lui attribuait entre autres propriétés celle d'apparaître aux voyageurs en plein midi soit pour les ramener dans leur route, soit pour leur faire éprouver des vexations. C'était l'analogue du lutin que les Grecs nommaient *Empusc*.

Quand la religion chrétienne se fut répandue, dans certaines localités le nom de Diane fut le vocable sous lequel fut désigné le démon (2). Cette déesse gauloise était connue dans le Midi sous le nom de Bélisama ou d'Andarté. Le dictionnaire de la

(1) Liv. 3, ch. 6.

(2) Vie de S. Césaire d'Arles.

fable donne au mot *Bélisama* la signification de *Reine du Ciel*. Le B^{on} de Belloguet, dans le *Glossaire Gaulois*, lui donne celle de *déesse guerrière*, faisant dériver ce mot de la racine celtique *bel*, dévastation, guerre (1).

Le B^{on} de Belloguet (2) fait de *Bélisama* et d'*Andarté* la même déesse qu'*Andrasté*, que Dion nous donne comme la déesse de la victoire et à laquelle étaient consacrés, d'après quelques-uns, des forêts ou des bois dans lesquels on lui faisait des sacrifices humains (3).

Quand S. Colomban et ses compagnons évangélisèrent la Cambrie, ils y trouvèrent le culte de cette Diane et pour le détruire ils donnèrent au démon le nom d'*Antrās* (4).

Non loin de la Divona de Cahors, se dresse un pont célèbre. Armé encore de trois tours hardies, il fait le ravissement des architectes. Sa réputation s'est étendue au loin, c'est le *Pont du diable*. Quand on le traverse pour la première fois, *raconte-t-on encore dans les campagnes du Lot*, une vieille femme apparaît au voyageur... (5).

Ce reste de croyance druidique n'est pas le seul que nous allons rencontrer. En lisant le chapitre de dom Martin, dont nous avons donné quelques extraits relativement aux Druidesses de l'île de Sain, il semble qu'on assiste à une de ces bonnes veillées d'hiver du Quercy, lorsque quelque ancien parle de *los fochilléros* (6) et des *loupourous* (les loups-garous) et raconte leurs prouesses, au grand effroi de ceux qui l'écoutent.

La croyance en Quercy à l'existence, *encore de notre temps*, à des femmes ayant les mêmes pouvoirs diaboliques, les mêmes privilèges que les druidesses de la catégorie de celles de l'île de Sain, de celles qu'on nommait fées, *fales* (7), et dont la racine se trouve dans le nom même de *fochilléro*, est une preuve

(1) *Glossaire Gaulois*, 395-396.

(2) *Le Génie Gaulois*, sect. III. LXXII, pag. 262.

(3) *Le Génie Gaulois*, sect. III, LXXII.

(4) *Id.* pag. 252.

(5) Et, ajoute-t-on en patois du Quercy : *Cal boïa lo bieilho*, il faut faire un baiser à la vieille.

(6) Il est question de ce genre de sorcier dans les capitulaires de Dagobert et dans ceux de Charlemagne.

(7) En patois quercynois, *fado* signifie folle.

irrécusable qu'il y avait de ces sortes de prêtresses chez les Cadurques. S'il y avait les prêtresses, il y avait la divinité particulière qu'elles étaient chargées d'honorer.

Le *Pont du diable*, à Cahors, porte aussi le nom de pont *Valentré*. Ce pont fut commencé en 1306. Le vulgaire croit que le nom de *Valentré* est celui de l'architecte du pont. C'est une erreur qui a été reconnue depuis longtemps. Ce nom lui vient de celui que portait, au XII^e siècle, la Divona de Cahors, située en amont et très près.

Dans une pièce authentique de 1282 (1), antérieure par conséquent à la construction du *Pont du diable*, il était question de la *fontaine de Valentré*.

Le fait ne pouvait donc coûter à établir. La difficulté n'a pas été aussi commode à vaincre pour trouver l'étymologie de ce mot *Valentré*. On l'a fait dériver de *Valles inter tres*, fontaine située entre trois vallées (2).

Cette dérivation est-elle bien satisfaisante ? Nous ne l'avons pas cru et nous nous sommes permis d'étudier de plus près ce mot *Valentré*. Voici ce que nous osons timidement exposer.

En consultant le plan cadastral des environs de Cahors, nous trouvons le nom de *Valentré* donné actuellement non plus à la fontaine, qui a changé de dénomination, mais à une petite vallée située à l'embouchure du *Pont du diable*, à droite, là où se trouvent les ruines d'une ancienne chapelle dédiée à sainte Quitterie.

L'existence de cette chapelle a une certaine importance.

Lorsque, au IV^e et au VI^e siècle, on s'efforça de détruire complètement les restes de la religion druidique, on substitua aux pratiques païennes les pratiques chrétiennes. On bâtit des chapelles là où se trouvait un foyer de superstition. En particulier, on remplaça le culte des *Nonnes* et des *Jumelles* par celui de S^{te} Quitterie et de ses huit sœurs (3).

En présence de ce fait, nous nous demandâmes si le nom de *Valentré* donné à ce vallon ne serait pas peut-être dérivé de *Vallis-Andarté*, la vallée de la déesse *Andarté*.

(1) *Histoire du Quercy*, par Guillaume Lacoste. tome II. page 351.

(2) Id., pag. 352.

(3) Que le vulgaire considérait comme jumelles.

Cette étymologie, bien que possible, malgré le peu de distance de la vallée et de la fontaine et malgré l'existence, à l'entrée de la vallée, d'un endroit nommé au moyen-âge port de Valentré, ne nous parut pas cependant devoir donner l'explication complète du nom de Valentré, porté jadis par l'ancienne Divona.

Nous abandonnâmes les étymologies d'origine latine pour essayer des étymologies d'origine celtique.

Le nom de Valentré se dit en patois quercynois *Balandré*. La lettre V n'existe pas dans ce patois.

La racine *bal*, en celtique, signifie rocher, trou de rocher (1), antre ; et celle d'*andré* veut dire grande dame (2).

En adoptant pour point de départ, ce qui semble beaucoup plus plausible, le nom patois de la fontaine, *Balandré*, on se trouve en présence d'une étymologie beaucoup plus naturelle que celle de *Vulles inter tres*, celle de *Bal-André*, l'antre de la Dame ou bien *Bal-Andarté*, l'antre de la déesse Andarté. Dans les deux cas, *Balandré* signifierait l'antre de la déesse.

Nous allons plus loin. Après le vi^e siècle, après l'épiscopat de S. Didier, ce mot pourrait bien avoir signifié l'*antre du démon*.

Après avoir évangélisé la Cambrie, après avoir donné dans cette contrée le nom d'*Andras* au démon, S. Colomban et quelques-uns de ses compagnons descendirent dans le Midi des Gaules.

L'un de ces compagnons, le moine Aruandus (3), vint même jusqu'à Cahors et se fixa sur la montagne au pied de laquelle

(1) *Glossaire Gaulois*. 170. On dit encore en quercynois : *uno balmo de roc* pour dire un trou de rocher. — La Sainte-Baume, la grotte de Ste Magdeleine en Provence, a une étymologie analogue.

(2) *Glossaire Gaulois*. 110. — Dom Martin (Tome II, page 54), donne au nom de l'île de Sain une étymologie qui rappellerait aussi le nom de Dame. — Signalons dès à présent l'existence, à côté de Roc-Amadour, du bois de la Dame. — Le B^{on} de Belloguet donne cette signification au mot *andré* à l'occasion de la déesse Andarté. Il cite le mot *andrea* de la langue basque, qui signifie encore grande dame, et *Andrustchia* un des surnoms donné aux Matrones gauloises. On pourrait ajouter le nom de l'île de *Groix* (Morbihan) qui, d'après la plupart des coltistes, signifiait l'*île de la Vieille*. (*Glossaire Gaulois*, 16).

(3) *Histoire du Quercy*, par Guillaume Lacoste. t. 1, p. 227.

coule la fontaine de Valentré, au bord de la rivière, deux cents mètres environ au sud de la cavité d'où elle sort pour se précipiter dans le Lot (1).

Dérangé par la navigation, Aruandus chercha un endroit plus retiré et se fixa 500 mètres plus au Nord, dans le vallon même qui porte aujourd'hui le nom de Valentré et où furent jetés les fondements de la chapelle de S^{te} Quitterie.

La vallée sans issue, dont cette gorge est un des courts rameaux, s'appelle la vallée de *Rocobiliéro*. Si l'on remarque d'une part que la désinence de *cobiliéro* est féminine, de même que celle de *fochilliéro*, que de l'autre les *cobales*, chez les Romains, c'étaient des lutins, cette vallée mystérieuse, en face de laquelle débouche le *Pont du diable*, a tous les caractères d'une vallée qui aurait été spécialement consacrée à la déesse gauloise et aux fées, ses servantes (2).

Les Cadurques, qu'on prononçait *Cadourques* (3), auraient dans ce lieu, jadis sombre et fortement boisé, honoré spécialement Andarté, la déesse de la victoire, la même que Bélisama, que la Maïa, la puissance créatrice, dont la Divona était une si belle manifestation, et dont le *Pont du diable*, le pont *Balandré*, nous a gardé le souvenir.

(1) On voit encore, dans le rocher, au-dessus de l'usine à chaux qu'on remarque avant d'arriver au chemin de fer, des trous destinés à loger des extrémités de poutres. La tradition veut que ce soit l'emplacement des cellules d'Aruandus et de ses compagnons.

(2) On pourrait faire dériver *Cobiliéro* de *Kobb* qui, en celtique, signifiait *victoire* (*Glossaire Gaulois* 250). Le mot *Roc* dans *Roc-Cobiliéro* étant d'origine latine, nous préférons l'étymologie latine de *cobale*. Le nom *Roc-Cobiliéro* ne remonterait ainsi qu'à l'époque gallo-romaine. Il en serait de même de *Valentré* si on le fait dériver de *Vallis-Andarté*. *Balandré* venant de *Bal-André*, *l'antre de la Dame*, serait plus ancien. Les deux étymologies pourraient être simultanément adoptées, *Balandré* pour la fontaine, et *Valentré* pour le vallon de Ste Quitterie. L'étymologie du mot *Roc-Cobiliéro* et la disposition des lieux semblent même imposer cette manière de voir.

(3) Cadourques, de *Kadour*, en celtique *brave*, (*Glossaire Gaulois*, 412).



XLIX

ARTÉMIS ET ARDOINE

LES vers d'Ausone dans lesquels ce poète chante la Divona de Bordeaux, nous apprennent que la déesse vénérée par les *Biluriges* dans cette fontaine, était considérée par eux comme le *génie tutélaire* de leur cité.

L'étymologie la plus naturelle du mot *Divona* fait dériver ce mot des deux racines *Div*, *déesse* et *on*, *cours d'eau*. *Divona* signifiait donc *fontaine de la déesse* (1).

Bélisama, *Sulivia*, *Andrasté*, *Andarté* ne formant qu'un seul personnage (2), la question se réduit donc à savoir si la fontaine de Cahors, comme celle de Bordeaux, était consacrée à cette grande déesse gauloise, ou bien à une des innombrables fées (3), divinités secondaires, « petite monnaie » de la grande (4).

La croyance à l'apparition de l'*Empuse* sur le *Pont du diable* de Cahors, privilège spécial de la grande Diane, les données ethnologiques fournies par les mots *roc-cobiliéro*, *Val André* et *bal-andré*, signifiant le premier *rocher* des *cobales-femmes*, autrement dit des fées (5), le second *vallée d'Andarté* et le

(1) *Glossaire gaulois*, 403.

(2) *Génie gaulois*, sect. III, LXII. LXXV.

(3) *Id.* sect. III, LXXIV.

(4) *Id.* sect. III, LXII. p. 242.

(5) On donne en Quercy le nom de *coboliés* aux nuages qui, au mois de mars, produisent les giboulées. On appelle également *coboliés* des saints, tels que S. Médard, S. Barnabé, S. Pierre etc., dont la fête coïncide avec une date où généralement un orage a lieu. On a improprement traduit ce mot par *cavalier*. Les Gaulois, admettant que les nuages orageux contenaient des lutins, *cobolié* semble par suite avoir été le nom celtique, ou au moins gallo-romain, des lutins-hommes et *cobiliéro* celui des lutins-femmes. Si on donne à ces mots une origine celtique, ils doivent dériver comme nous l'avons dit note 2, page 290, de la racine *kobh* victoire (*Glossaire*

troisième *antre d'Andarté* ou de la grande Diane, la distinction des deux cultes malgré le voisinage des lieux, tous ces indices réunis viennent démontrer que la *Divo*, la *déesse* des Cadurques, était bien la grande déesse des Gaules et non une divinité secondaire.

Le seul point en discussion parmi les savants, relativement à la grande déesse gauloise, est uniquement de savoir si elle possédait la propriété, que lui attribue la tradition, de devoir enfanter le Libérateur.

Nous avons énuméré les preuves, en faveur de l'affirmative, fournies par la tradition chrétienne et par le culte d'Isis existant d'une façon incontestable en Gaule à l'époque gallo-romaine, à l'époque où les Gaulois élevèrent à leurs dieux des temples et des statues (1).

Avant de conclure, extrayons encore du *Dictionnaire de la Fable* un passage important relatif aux diverses formes sous lesquelles était représentée Isis. « Assez souvent, est-il dit, on » la trouve dans les anciens monuments *avec un enfant* » *qu'elle tient sur ses genoux*, ou à qui elle présente la mamelle. Dans d'autres figures, elle est toute couverte de mamelles (2). »

Le bloc couvert de mamelles était la forme sous laquelle était vénérée la Maïdhia des Indiens, la Tellus ou la terre divinisée ainsi que Cérés chez les Romains, la Diane *multimammia* de Marseille et celle si célèbre d'Éphèse (3).

Quant au premier mode de représentation, *une femme assise dans une espèce de fauteuil avec un enfant qu'elle tient sur ses genoux*, nous renvoyons à la gravure contenue dans l'ouvrage de Dom Martin, *La religion des Gaulois* (4),

gaulois, p. 250) ; *Grammaire celtique* de Zeuss, p. 50). Si on les considère comme gallo-romains, ce serait la traduction en langue romane du mot latin *cohale* avec une terminaison masculine ou féminine, suivant le cas.

(1) Tacite (De mor. germ. IX.) parle du culte d'Isis en Germanie. — On lit à ce sujet dans Elias Schedius, auteur du xvii^e siècle, qui avait spécialement étudié la question : « *Hinc Druidæ statuam in intimis penetralibus* » *erexerunt Isidi, seu Virgini hanc dedicantes ex qua Filius illis proditurus erat.* » (De diis germanis. Cop. XIII, p. 346).

(2) Dict. de la Fable au mot *Isis*.

(3) Dictionnaire de la Fable aux mots *Cérés*, *Tellus*, *Multimammia*, *Diane*.

(4) *La religion des gaulois*, Liv. V. ch. VI, p. 264. — Dom Martin, qui

représentant les statuettes trouvées dans un tombeau gaulois à l'abbaye de S. Lomer de Blois. La ressemblance des statues d'Isis, vénérées par les païens, avec les antiques madones, telles que celles de Chartres, de Roc-Amadour, du Puy, est si grande, qu'un auteur incroyant, voulant critiquer les honneurs rendus à la T. S. Vierge, a osé écrire les lignes suivantes : « Pé- » nètrons dans le sanctuaire : c'est un temple isolé, établi » dans l'église ; la Vierge noire, l'*Isis de nos aïeux*, vêtue des » plus riches habits d'argent, de rubans, de dorures, porte son » fils *Horus* ou *Jésus-Christ* dans un nuage de lumières (1). »

La fusion dans Isis de ces deux attributs, celui d'être l'identification de la puissance créatrice représentée par le bloc mammelé et d'être la femme qui devait enfanter le Libérateur, la substitution par les Romains de cette déesse, Isis, à la divinité-femme gauloise, l'existence à Cahors et à Bordeaux du culte spécial à la divinité-femme, à la *Div* gauloise, sont trois faits que nous allons définitivement rapprocher.

Ce rapprochement ayant été fait, on est forcément amené à en déduire que les Cadurques et les Bituriges considéraient comme leur génie tutélaire la *Virgo paritura*, la Vierge qui devait enfanter, la déesse de la Victoire, Andarté, Bélisama, de laquelle naîtrait le Libérateur du monde, l'Ogmios, l'Hercule.

Ces croyances existaient-elles encore dans toute leur pureté ; n'avaient-elles pas été corrompues lorsque S. Amadour et S^{te} Véronique vinrent annoncer la Bonne-Nouvelle à ces deux peuples ?

Nous allons rapidement répondre à cette question.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de la puissance créatrice femme, de la puissance créatrice spécialisée à la terre, personnifiée à l'époque gallo-romaine dans Isis, divinité à laquelle Plutarque affecte de donner le nom d'Artémis, d'*intacte*.

écrivait au commencement du XVIII^e siècle, n'osa pas se prononcer sur la divinité représentée par ces statuettes. Eu égard aux progrès faits depuis par la mythologie et l'archéologie, il ne doit pas y avoir de doute ; elles représentaient des Isis. Dans les unes, la femme assise tient simplement l'enfant sur ses genoux et dans les autres elle lui offre le sein.

(1) *Beautés et merveilles de la nature en Suisse*, cité par Nicolas (Etud. philos. Tom. II, liv. II, ch. IV, p. 119).

Les Gaulois avaient aussi une divinité impudique, représentant, avec sa stérilité, la puissance destructrice; c'était *Arduinna* ou *Ardoine*, à laquelle étaient consacrées les montagnes des Ardennes avec leurs sombres forêts (1).

Pour distinguer la déesse chaste des Gaulois de la déesse impudique, nous lui avons donné le nom d'*Artemis*, ce devrait être plutôt celui d'*Argone* que nous aurions dû employer, en opposition du nom d'*Arduina* ou *Ardennes*.

L'étymologie du mot *Arduina* ou *Ardennes* est *Ar-duwen* (2), la noire, la sombre; celle du mot *Argone* est *Ar-gwen*, la blanche, la Dame blanche.

Grégoire de Tours nous a laissé le récit des impudicités auxquelles on se livrait dans les forêts des Ardennes (3).

En dégageant la religion des Romains de ce que leur contact avec les Grecs y avait ajouté, on a retrouvé comme notions primitives, des croyances en tout analogues à celles des Celtes et pouvant avoir une communauté d'origine.

D'après les travaux faits par les savants allemands et déjà devenus classiques, la religion des peuples qui auraient précédé les Romains en Italie aurait consisté dans le culte d'une triade et d'une double divinité-femme.

La triade se composait de Janus, de Jupiter et de Mars. Janus représentait le soleil levant, Jupiter le plein midi et Mars le soleil couchant, la destruction (4). La divinité-femme était

(1) *Génie gaulois*, sect. III, LXXI. — *La Religion des gaulois*, liv. IV, ch. XII.

(2) *Glossaire gaulois*, 410.

(3) Greg. Tur. hist. l. 8. c. 14, col. 387.

(4) Il existe à Cahors deux faubourgs opposés l'un à l'autre, l'un à l'Orient et l'autre à l'Occident; le premier se nomme *Cabessut* et l'autre *Cabazat*. Leurs étymologies ne seraient-elles pas *Cab-Esu* et *Cab-Aza*? La racine celtique *camb* se traduit par *courbe*. En sanscrit *Asu* signifie dieu-créditeur et *Aza*, d'après le *Zohair*, veut dire démon. D'après cela, *Cabessut*, situé à l'Orient, signifierait la courbe d'*Asu* du dieu créateur et *Cabazat* la courbe d'*Aza* ou du principe destructeur, du démon. C'est en face *Cabazat* que débouche le pont Valentré ou le *Pont du diable*. D'après le manuscrit de Salvat (Bibl. mun. de Cahors), avant l'existence du pont Valentré, il y aurait eu au même lieu un pont de bois, lequel transmet probablement au pont actuel le nom qu'il avait de *Pont du diable*.

On a essayé d'expliquer ce nom de *Pont du diable* en s'appuyant sur l'origine des fonds qui servirent à pourvoir aux frais de sa construction. Il fut bâti au moyen des amendes prélevées sur les Lombards, qui exigeraient plus de 20 0/0 par an. Ils prenaient jusqu'à 20 0/0 par mois. On sait la va-

Cérès ou Proserpine, suivant l'aspect sous lequel on l'entrevoit de puissance créatrice ou de puissance destructrice. La triade était personnifiée dans le soleil et la divinité-femme dans la lune.

Ce ne fut qu'après les Tarquins que s'introduisit à Rome le culte de Vénus, de Bacchus et des autres dieux représentant les vices de l'humanité.

Les Gaules avaient non seulement la déesse impudique, mais encore le dieu impudique auquel les Romains de l'Empire substituèrent Bacchus, c'était *Cerumnos* (1) ou *Alkas* (2). On le représentait avec des cornes. Dans quelques statues il a une barbe de bouc (3).

Quand les Romains eurent conquis la Gaule, ils s'efforcèrent d'en corrompre les habitants, en les poussant vers le culte des dieux impudiques, de l'Alkas et de l'Ardoine, de Bacchus et de Vénus.

Au sommet de la colline sur laquelle s'étage Cahors, existe encore une vieille ruine connue sous le nom de *Portail de Diane*. C'était l'entrée des anciens thermes de la ville gallo-romaine.

Il y a quelques années à peine, la nuit on ne passait pas sans effroi auprès du vaste jardin où il se dresse. Une chèvre blanche, disait-on, apparaissait à celui qui s'attardait en ce lieu. Cette chèvre blanche se montrait également toutes les nuits,

leur qu'il faut donner à la légende, analogue à celle de tous les *Ponts du diable*, d'après laquelle le pont Valentré aurait été bâti par Satan. D'après cette fable, le diable, mécontent de n'avoir pu s'emparer de l'âme de Valentré, aurait donné un coup de pied à l'angle Nord-Est de la tour du milieu et emporté une pierre qu'on a *enfin* pu remettre il y a quelques années. On y voit sculpté un diable s'efforçant de Parracher. Nous donnerons ultérieurement d'autres preuves établissant qu'après que le christianisme se fut définitivement établi à Cahors, la fontaine de Valentré fut considérée comme un lieu jadis consacré au démon. Cette croyance, jointe à celle de l'apparition de l'*Empuse*, doit être considérée comme la véritable origine de ce nom, *Pont du diable*, porté par le pont de bois qui a précédé le pont actuel, appellation qui passa du pont de bois au pont de pierre.

(1) *Religion des gaulois*, livr. IV, ch. V. — *Génie gaulois*, sec. III, LXVI et LXVII.

(2) *Alkas* signifiait bête cornue (*Glossaire gaulois*, 248).

(3) On voit un Alkas avec sa barbe de bouc, bâti dans les murs de l'une des églises de Rodez.

d'après les mêmes croyances, en un autre lieu situé non loin de là, dans une faille de rocher, au-dessus de laquelle s'élève en ce moment le monument des Mobiles du Lot.

Il est à remarquer que les fossés de la ville gallo-romaine partaient de ce dernier point et passaient devant le portail de Diane.

D'après les vieilles traditions, une chèvre en or, datant de l'époque gallo-romaine, serait cachée dans l'enclos où se trouvaient jadis les thermes.

La dénomination de portail de Diane donnée à la ruine dont il est question, a paru inexplicable jusqu'au jour où les découvertes archéologiques modernes firent connaître qu'à côté des thermes, chez les Romains, il y avait toujours un endroit consacré aux divinités analogues à l'Ardoine des Gaulois, à la Diane impudique.

La croyance aux apparitions du *dieu cornu*, du *Cerunnos*, de l'*Alkas*, ne laisse aucun doute, pour Cahors, sur l'existence dans cette ville, à l'époque gallo-romaine, d'un culte impudique (1).

Comme les autres villes gauloises, Cahors fut démoralisé par les Romains. Les vieilles croyances firent place à la mythologie du peuple vainqueur. Le vrai culte druidique fut relégué dans les campagnes où il fut très difficile à déraciner. Nous en retrouvons encore des traces.

Nous aurons occasion de parler de la lutte qu'eut à soutenir l'épiscopat gaulois au IV^e siècle et l'épiscopat franc au VI^e pour détruire les anciennes croyances superstitieuses. Nous renvoyons également à plus tard la question des dolmens.

Nous en parlerons lorsque nous nous occuperons de la vallée de l'Alzou, vallée sacrée des Cadurques. Nous allons reprendre le fil interrompu de notre récit et nous diriger vers la Divona de Bordeaux.

(1) Le lieu où existait ce culte est situé relativement assez loin de la Divona.



LE GOUVERNEUR DE BORDEAUX

ON lit dans Suétone (1) : « Claude chassa de Rome les Juifs, » qui excitaient des troubles à l'instigation d'un certain » *Chrest*... Il abolit entièrement dans les Gaules la » cruelle et atroce religion des Druides (2) qu'Auguste avait » seulement interdite aux citoyens. »

Par ces décrets, Claude se proposait d'uniformiser l'empire romain quant aux croyances et même quant à la langue. Il voulait que tous les peuples vaincus ne parlent que la langue latine et ne connaissent que les dieux de Rome.

Les premiers apôtres chrétiens des Gaules durent profiter

(1) Suétone XXV. Cl.

(2) Suétone fait allusion aux sacrifices humains en usage dans les Gaules. Ces sacrifices étaient faits en l'honneur de la Triade. Beaucoup d'auteurs, en particulier D. Martin, s'appuyant sur Dion (LXII-6 et 7) et sur ce qu'il dit des *Vêpres britanniques*, admettent que ces sacrifices avaient également lieu en l'honneur de la déesse Andarté. Le B^m de Belloguet est d'un avis contraire (sect. III. LXXII et LXXXII). Cette dernière opinion ne nous semble pas absolument fondée. Si les habitants de l'antique Divona offrirent des victimes humaines à leur déesse, ils durent le faire dans le vallon de Valentré. Signalons une faille *très profonde* de rocher qui existerait sous l'une des pièces du rez-de-chaussée de l'Ermitage, et l'usage chez les gaulois de jeter dans des puits les débris de leurs condamnés à mort ou de leurs prisonniers de guerre offerts en victime. Les offrandes faites à la fontaine, à la Divona, étaient d'une autre nature ; nous les rappellerons en leur lieu. Citons enfin, comme pouvant fournir encore quelques indications ethnologiques, le nom des deux vallons aboutissant à la grande vallée de *Rocobilière* et situés à la suite de la Combe de Valentré, la combe des *Malandriès* et celle des *Matados*. Dans le premier nom on retrouve la racine d'Andarté avec une terminaison masculine. Le préfixe *Mal* pourrait bien être une déviation du mot celtique *Bal*. Nous croyons difficile de faire dériver ce mot de *Malandrin*. Quand ces pillards circulaient en France, c'était précisément l'époque où l'on construisait le pont Valentré, situé très près. Il n'y a ni grotte, ni cachette ; c'eût été une mauvaise retraite pour eux. La décomposition du mot *Malandriès*, d'après les racines celtiques, semblerait vouloir plutôt dire le rocher des lutins hommes, *des serviteurs de la Dame*, de la déesse.

des édits de Claude abolissant le Druidisme, ordonnant par le fait une mutation de religion ; mais, d'autre part, ils furent victimes de la haine que s'étaient attirés les Juifs et des poursuites qui étaient dirigées contre eux.

Les premiers évangélistes des Gaules furent compris dans les persécutions qui, à cette époque, avaient pour but d'atteindre leurs compatriotes ou les Druides. C'est ainsi que l'on doit expliquer la persécution dont fut victime S. Front, quelque temps après son arrivée à Périgueux.

« L'église de Vésone, nous apprend la vie anonyme de S. Front (1), formée par les travaux apostoliques de ce saint, florissait dans la paix du Seigneur, arrosée par les eaux de la grâce et des bénédictions du ciel. Elle voyait dans le ravissement d'une douce allégresse s'augmenter de jour en jour le nombre de ses enfants. Et il y avait parmi les nouveaux chrétiens l'union la plus parfaite, la charité la plus tendre, le dévouement le plus généreux. Il devait en être ainsi sous une loi de grâce et d'amour. »

« *L'an quatrième* de Claude, empereur des Romains, Squirius... , proche parent de l'empereur, avait été envoyé avec des troupes dans la Basse-Guienne pour maintenir cette province sous l'empire romain... »

Squirius, excité par les prêtres des idoles et obéissant à ses sentiments de haine personnelle, se hâta de persécuter les Chrétiens. Sur ses ordres, les quatre disciples de S. Front, Frontaise, Séverin, Sévérien, Sylvain ou Silain, souffrirent le martyre.

« La mort des quatre disciples de S. Front, loin de diminuer le nombre des chrétiens, produisit un effet tout contraire, et, là, comme ailleurs, le sang des martyrs ne fut qu'une semence de nouveaux élus remplissant les vides que faisait la persécution. Squirius s'était attendu à une défection générale, mais il vit qu'on accourait plus que jamais à l'oratoire où S. Front faisait sa demeure. Il résolut alors de frapper le chef lui-

(1) *La Vie de S. Front*, par l'abbé A.-B. Pergot, p. 219. — Cet ouvrage a mérité d'être plusieurs fois cité par les grands Bollandistes, 25 oct. t. 59, page 396.

même de ce troupeau, dans la persuasion que ce troupeau ne tarderait pas à se disperser. Toutefois, comme les chrétiens étaient déjà nombreux, il jugea prudent de les ménager... Il se contenta de prononcer contre le saint évêque une sentence d'exil » (1).

S. Front obéit et de Périgueux il se rendit à Angoulême, puis à Saintes. De Saintes, l'apôtre se dirigea sur Bordeaux.

« Il arrive en face de la ville, sur les bords du fleuve, et, n'ayant point de barque pour le traverser, il se souvient que le Dieu qu'il prêche ouvrit autrefois la Mer Rouge pour donner passage aux enfants d'Israël et les délivrer des poursuites de Pharaon. Il se prosterne et le conjure avec foi et amour, de lui donner le moyen de traverser le fleuve et d'entrer dans la cité avec ses disciples pour y annoncer son saint Nom. »

« A peine a-t-il prié qu'une barque se détache d'elle-même du port. Poussée par un vent favorable et guidée par une main invisible, elle vient aborder à l'endroit où se trouve S. Front. L'apôtre y entre avec ses disciples, et aussitôt la barque se met en mouvement retourne vers le port et va reprendre la place qu'elle occupait auparavant. »

« S. Front ne vient que d'entrer dans Bordeaux et déjà les idoles des faux dieux gardent le silence, et les oracles ne répondent plus à ceux qui les interrogent. Les prêtres des idoles stupéfaits se demandent les uns aux autres d'où peut provenir le silence de leurs dieux, quelle cause leur a subitement fermé la bouche. Et pendant qu'ils se questionnent ainsi dans le trouble et l'agitation, ils apprennent par la rumeur publique qu'un homme, venu des lointains pays, est dans la ville, prêchant une nouvelle religion et l'abolition du culte des dieux... »

« Ils se mettent à l'instant à faire des recherches par toute la ville, et S. Front, la terreur des faux dieux, est enfin découvert. Aussitôt on l'interroge ; on lui demande quelles affaires si importantes lui ont fait quitter son pays pour venir dans cette ville. L'apôtre s'empresse de répondre que son Maître et son Seigneur l'a envoyé pour prêcher l'unité de Dieu, la divi-

(1) *Vie de S. Front.* p. 243.

nité de Jésus-Christ, et détruire les superstitions du paganisme. »

« A cette réponse, les prêtres des idoles, déjà effrayés et sentant leur impuissance et le besoin de s'appuyer sur l'autorité humaine pour soutenir leurs dieux, accourent auprès de Sigisbert (sans doute le gouverneur de la ville) et le prient de protéger les dieux. »

« Sigisbert, homme irascible et fortement attaché à toutes les superstitions païennes, fait saisir S. Front, et, sans se donner la peine de l'interroger, il le fait battre de verges par ses valets. L'apôtre souffre ce traitement sans se plaindre, en se rappelant la cruelle flagellation de son divin Maître à Jérusalem. Puis il est conduit hors de l'enceinte de la ville et on le menace de le faire mourir s'il se permet d'y rentrer. »

« En sortant de cette ville où il a jeté les *premières étincelles de la foi*, qui produiront plus tard un vaste incendie, S. Front croit le moment favorable de confirmer dans la foi les nouveaux convertis et de porter la terreur dans l'âme des satellites de Sigisbert.

» Il arrivait devant le temple où les Bordelais adoraient Priape et Vénus (1). A cette vue, le Saint étend sa main droite vers le temple en prononçant ces paroles : « Que le Fils de Dieu te détruise ! » et aussitôt une partie du temple s'écroule avec grand bruit, et les deux idoles sont réduites en poudre. »

A quelques pas de là, il guérit une jeune fille possédée du démon.

« Et S. Front, arrivé hors des murs de la ville, est abandonné par les soldats de Sigisbert, qui s'en retournent raconter à leur maître ce qu'ils ont vu et entendu. »

« Jésus a bien prédit à ses disciples qu'ils seront tourmentés et persécutés par le monde ; il veut bien qu'ils aient avec lui ce trait de ressemblance et qu'ils soient marqués du sceau de la prédestination. Mais il ne laisse pas toujours impunis les mauvais traitements qui leur sont faits ; il en tire souvent une vengeance éclatante. Ainsi fit-il en faveur de S. Front.

» *Le même jour qu'il fut cruellement flagellé et chassé*

(1) Forme romanisée de l'Alkas et de l'Ardoine.

de Bordeaux par ordre de Sigisbert, Dieu frappa celui-ci d'une paralysie subite en punition de sa cruauté. »

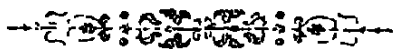
« S. Front quittait à regret la ville de Bordeaux, la voyant plongée dans les ténèbres les plus épaisses de l'idolâtrie. Aussi ne put-il s'en éloigner immédiatement ; il se fixa, pour quelques jours, dans un petit village, aux portes de Bordeaux, où il continua ses prédications. On rapporte qu'il y planta une croix et y bâtit un oratoire en l'honneur de S. Etienne. Toutefois, son séjour n'y fut pas long ; l'Esprit-Saint le poussait vers d'autres contrées... » .

« En quittant les environs de Bordeaux, S. Front se dirigea vers la ville de Blaye. Il convertit le gouverneur et un grand nombre de fidèles... Toutes les idoles de la ville furent brisées, mises en poudre, et une église y fut bâtie en l'honneur et sous le titre du *Sauveur*. »

De Blaye, S. Front revint à Saintes. De Saintes il fut à Poitiers, de Poitiers à Tours, puis au Mans (1).

Pendant que S. Front évangélisait ainsi le Bordelais et en particulier la ville de Blaye, située si près de Soulac, où donc étaient S. Amadour et S^{te} Véronique ? Pourquoi n'accourent-ils pas auprès de S. Front ? Pourquoi ce silence de la *Vie anonyme* de S. Front relativement à ces deux saints, qui pourtant l'avaient précédé, lorsque cette vie rapporte relativement soit à des faits, soit à des personnages, des détails des plus précis, appelés à jeter le plus grand jour sur les *Actes de S. Amadour* ?

(1) *Vie de S. Front*, XIII et XIV.



LA RÉSURRECTION D'AUSTRICLINIEN

DE la Gaule Véronique vint à Rome (1).

« Sous Claude, l'apôtre Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher aux Gentils la foi de la Trinité, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières. Ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin, Valère et plusieurs autres, que le bienheureux apôtre lui avait désignés pour compagnons (2). »

« Vénérable Père (S. Martial), Rome et la Gaule vous honorent, au second rang, après Pierre, comme plus jeune que lui, et son inférieur en dignité, et simultanément avec Pierre, comme son égal dans la prérogative de l'apostolat. La tribu de Benjamin vous vit naître d'un sang illustre ; la ville de Limoges conserve maintenant votre corps sacré (3). »

« Martial vint à Rome avec saint Pierre et fut envoyé par lui dans les Gaules, ayant à sa suite Amateur et son épouse Véronique, amie intime et familière de la Vierge Marie (4). »

« C'est chez ce peuple (les habitants d'Else en Italie) une

(1) *Verenice sancta mulier à Galliâ Romam venit.* — Ch. de Dexter, ann. 48. Migne, Patr. t. XXXI, col. 162.

(2) *Sub Claudio igitur, Petrus apostolus quosdam discipulos misit in Gallias ad prædicandam gentibus fidem Trinitatis : quos discipulos singulis urbibus delegavit. Fuerunt hi : Trophimus, Paulus, Marcialis, Austremonius, Gracianus, Saturninus, Valerius et plures alii, qui comites a beato apostolo illis prædestinati fuerant.* — Cet important document contemporain de Grégoire de Tours et qui a été mis en lumière par M. Fillion (*Monum. inéd.*, tome II, pag. 373, 374) appartenait autrefois à l'église d'Arles. Il fait partie aujourd'hui des fonds Colbert de la Bibliothèque nationale. Il est inscrit sous le n° 5537.

(3) Fortunat (530-609). *Patrol. lat.*, t. LXXXVIII, p. 115.

(4) S. Antonin, archevêque de Florence (1445). *Chronic. op. titul.*, cap. 25, 35, 2.

« tradition vivace venue des ancêtres, à travers une longue
 » série de siècles. Un grand prodige eut lieu dans cette ville,
 » lorsque S. Martial, un des soixante-dix disciples de Jésus-
 » Christ, à l'aide du bâton de l'apôtre saint Pierre, ressuscita
 » son compagnon Austriclinien, quarante jours après sa mort.
 » S. Pierre avait désigné S. Martial pour évêque de Limoges,
 » dans les Gaules, et lui avait donné pour associés dans la
 » prédication de la divine parole, Austriclinien, ainsi qu'Ama-
 » teur et son épouse Véronique. Il s'était arrêté dans son itiné-
 » raire pour passer quelques jours à Sienne où, par la prédi-
 » cation de l'Évangile, par de nombreux miracles, il convertit
 » beaucoup de Gentils du culte des idoles à la foi de Jésus-
 » Christ. De là, avec le dessein d'aller à Florence, il se détourna
 » vers Gracchinum (c'est-à-dire Colles, aujourd'hui Else),
 » Tandis que par la vertu de la parole sainte il y amenait un
 » grand nombre d'infidèles à la lumière de l'Évangile, Austri-
 » clinien tomba malade et y mourut. L'ayant enseveli et lais-
 » sant dans cette ville Amateur et Véronique, Martial retourna
 » auprès de S. Pierre avec Alpinien... Suivi des mêmes
 » compagnons, Martial partit pour les Gaules, où il prêcha la
 » foi de Jésus-Christ aux Limousins, aux Toulousains, aux
 » Bordelais, aux peuples d'Aquitaine, qui s'étendent du Rhône
 » à l'Océan (1). »

« C'est un fait de notoriété publique, dans toutes les provin-
 » ces des Gaules et qui n'est point ignoré par l'auguste et
 » sainte Eglise romaine que, la première sur le sol Gaulois, la
 » cité d'Arles a eu l'honneur de recevoir dans ses murs le
 » prêtre S. Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre Pierre,
 » et que de là le don de la foi s'est repandu peu à peu sur les
 » autres contrées des Gaules (2). »

Ces divers textes ainsi rapprochés donnent la réponse à la

(1) *Italia sacra* (p. 261, *Colles*), par Ughelli, savant cistercien qui, en 1647, dota l'Italie d'un ouvrage analogue à la *Gallia christiana* que la France doit aux Bénédictins.

(2) Lettre synodale adressée en 450 au pape S. Léon par dix-sept évêques de la province d'Arles réunis en Concile où ils exposaient les titres et les privilèges de leur métropole attaqués par l'Église de Vienne. Ce titre est antérieur de plus de cent ans aux allégations plus ou moins hésitantes de Grégoire de Tours (544-595).

question que nous nous sommes posée : « Où étaient S. Amadour et S^{te} Véronique pendant que S. Front jetait les premières semences de la foi à Bordeaux et à Blaye ? »

Les deux époux s'étaient rendus à Rome.

La chronique de Dexter, à laquelle appartient le premier texte, le dit expressément. Son peu d'autorité demandait à être consolidée par d'autres affirmations.

Il est vrai qu'il n'y a pas d'autre texte affirmant ce voyage d'une manière formelle ; mais il y a des faits dans l'histoire qui s'imposent d'eux-mêmes.

La tradition constate la présence de S. Amadour et de S^{te} Véronique, d'une manière précise, à l'embouchure de la Gironde, vers l'an 40. La tradition constate également leur présence en Italie dans la ville d'Else, vers l'an 44, retournant en Gaule à la suite de S. Martial.

Faut-il sacrifier l'une des deux traditions aux dépens de l'autre ?

Il faudrait le faire si elles se contredisaient absolument, si elles étaient en opposition complète, ou si elles étaient moins sûres l'une que l'autre.

Ce n'est pas le cas pour cet épisode de la vie de S. Amadour et de S^{te} Véronique.

Les communications entre la Gaule et Rome étaient des plus faciles. Les grandes voies qui sillonnaient l'Aquitaine à l'époque gallo-romaine existaient déjà en l'an 40. Depuis longtemps S^{te} Marthe et S^{te} Magdeleine étaient en Provence où elles avaient été visitées d'une manière certaine par Joseph d'Arimatee avant son départ pour l'Espagne et très probablement par S. Amadour et S^{te} Véronique.

Admettre que des relations se soient établies entre ces deux groupes d'évangélistes est donc une chose qui est loin de devoir paraître invraisemblable.

Par S. Maximin, la nouvelle de l'arrivée de S. Pierre à Rome dut être transmise à S. Amadour.

Les deux traditions d'Else et de Soulac peuvent donc se concilier entièrement par un voyage à Rome de S. Amadour et de S^{te} Véronique.

Ce voyage est affirmé par la chronique de Dexter.

Il n'a rien d'impossible.

On pourrait peut-être objecter l'âge des deux saints. Pour répondre à cette difficulté, il suffit d'annoncer à l'avance que S. Amadour fera ce trajet de l'Aquitaine à Rome, aller et retour, près de 25 ans plus tard, vers l'an 66.

La solidité des traditions de Soulac et d'Else fait du voyage de S. Amadour et de S^{te} Véronique, du Bordelais à Rome, plus qu'une conjecture, elle en fait une certitude imposée par deux faits qui la nécessitent (1).

Ce voyage de Gaule à Rome a été généralement admis par les auteurs qui se sont occupés de la Sainte-Face de Rome et qui ont voulu identifier la Véronique de Soulac et la Véronique du Calvaire.

Bien que étant dans la vérité sur le point principal, ces auteurs ont glissé dans une erreur sur une question secondaire. Ils font porter le saint Voile par S^{te} Véronique de Jérusalem à Soulac, de Soulac à Rome et le font laisser à Rome par cette sainte lors du voyage dont nous parlons.

S^{te} Véronique rapporta en Aquitaine la précieuse relique et ne la renvoya à Rome que sur la fin de sa vie, par les mains de son époux S. Amadour.

Nous allons nous occuper quelques instants de cette relique de la Ste-Face et montrer qu'elle dut être rapportée en Gaule par S^{te} Véronique et rester aux mains de cette sainte pendant la période de sa vie que nous appellerons son apostolat en Aquitaine.

Pour justifier notre manière de faire, c'est-à-dire cette nouvelle et courte, mais nécessaire, digression, nous allons citer un texte important que nous aurons à compléter et à développer longuement. Il montrera les éclaircissements d'ordre majeur que l'historique de certaines reliques doit fournir relativement aux points capitaux de la vie de S^{te} Véronique et de S. Amadour qui restent à étudier.

(1) Mgr Cirot de la Ville sacrifie dans son ouvrage la tradition de Soulac au profit de celle de la ville d'Else. Ce qui le poussait à cette conclusion, c'est qu'il ne tenait pas compte de l'erreur dyonisiaque qui, retardant le départ de Palestine de *sept ans* ne laissait pas entre l'arrivée de Ste Veronique à Soulac et le retour de Rome le temps nécessaire pour le voyage.

« On trouve plusieurs chroniques antiques dans lesquelles il » est dit que le bienheureux Martial venant en Aquitaine porta » avec lui du puissant et précieux sang du bienheureux proto- » martyr Etienne. Il eut aussi en sa compagnie l'homme de Dieu » nommé Amator et son épouse, nommée Véronique, qui avait » méritée d'être l'amie familière et de cœur de la Vierge Marie. » Ces deux époux, savoir Amator et Véronique, sur l'ordre de » Dieu, apportèrent avec eux du lait de la bienheureuse et » bénie Vierge Marie, de ses cheveux et des chaussures de » cette même Dame. Le bienheureux Martial plaça une de ses » chaussures dans la cité de Velaunes dont la dénomination, » par suite de révélations, comme on le lit dans les gestes de » cette église, fit place au nom d'origine grecque d'Anic et à » celui d'origine latine, Le Puy. L'autre chaussure de la Très- » Sainte Vierge fut déposée à Rodez. Une partie des cheveux » de la Vierge, Mère de Dieu, furent confiés à la cité des Arver- » nes, qui maintenant se nomme Clermont et l'autre à la cité » des Gabales, aujourd'hui appelée Mende. Dans ces quatre » lieux se trouvent des cathédrales dédiées à la Très-Sainte » Vierge (1). »

(1) Bernard Guidonis. — *Nova biblioth.* de Labbe. T. I. pag. 629 et 630.



LA SAINTE FACE DE ROME

LE voile de S^{te} Véronique, nommé la Sainte-Face, fait partie des trois insignes Reliques appelées « Majeures », conservées à Rome. Elles sont aujourd'hui gardées dans une niche ou oratoire situé à l'intérieur de l'un des quatre piliers pentagones qui supportent la grande coupole de Saint-Pierre, au côté de l'épître de l'autel papal.

Ces trois « Reliques Majeures » sont le voile de S^{te} Véronique, la Sainte-Lance et la vraie Croix.

« L'édifice qui les renferme est orné extérieurement d'un bas-relief représentant la Sainte-Face. Au-dessous, placée sur un soubassement, apparaît la statue de S^{te} Véronique, haute de quinze pieds, tenant la Sainte-Face dans ses mains; elle est due au ciseau de Mochi, sculpteur italien du xvii^e siècle. Elle occupe une des quatre niches inférieures taillées dans les gros piliers qui soutiennent le dôme, honneur qu'elle partage avec S^{te} Hélène dont la statue porte une grande croix, avec S. Longin qui tient une lance, et avec l'apôtre S. André, frère de S. Pierre. Une porte ménagée au pied de S^{te} Véronique, donne entrée à deux passages : l'un conduit, en montant, à la niche où sont déposées les saintes Reliques, et l'autre, en descendant quelques marches, conduit à ce qu'on appelle les « Grottes Vaticanes. » On nomme ainsi l'espace souterrain qui se trouve le plus voisin de l'ancien cimetière ou « Arénaire Vatican », entre le pavé de la basilique actuelle et une partie du plan de l'ancienne. . . .

» Mentionnons l'autel de la Sainte-Face.

» Le tableau de cet autel représente Véronique offrant son voile au Rédempteur.

» Sur les murs du corridor, du côté de l'Évangile, on voit

Véronique présentant son voile au Sauveur ; sur les côtés, les sœurs Marthe et Madeleine ; vis-à-vis, Véronique se disposant à partir pour Rome avec son saint Suaire ; sur les côtés, Marie mère de Jacques et Marie Salomé, la Vierge Marie et Marie mère de Cléophas.

» Si au lieu de descendre aux Grottes, on veut monter à la loge où se fait l'ostension, on trouve une porte en métal, qui s'ouvre à gauche en entrant, et l'on arrive par un escalier en limaçon au sanctuaire des saintes Reliques. Celles-ci reposent sur une crédence, enfermée elle-même dans une niche ou armoire, qui a trois serrures, dont les clefs sont confiées aux chanoines grands sacristains, préposés à la garde de ces trésors précieux. La Sainte-Face est placée dans un reliquaire distinct, formé d'un magnifique cadre de cristal, garni de plaques de vermeil, offert le 6 mai de l'année jubilaire 1350 par trois seigneurs vénitiens, dont les noms sont conservés dans un très ancien registre des bienfaiteurs de la Basilique.

» Par une singulière coïncidence, en 1838, un autre illustre vénitien, le souverain Pontife Grégoire XVI, fit substituer au léger voile qui couvrait l'image de la Sainte-Face une plaque de cristal, derrière laquelle on peut mieux la conserver et l'admirer (1). »

Le voile de la Sainte-Face est donc encore en ce moment vénéré, comme on vient de le lire, à l'égal du bois si précieux de la vraie Croix et de la sainte Lance, qui transperça le Cœur sacré du Sauveur. C'est le pape Urbain VIII qui voulut, le 8 avril 1629, joindre à la Sainte-Face, avec la Sainte-Lance, un morceau de la vraie Croix.

Il ordonna par une bulle que les trois augustes reliques seraient montrées l'une après l'autre et il défendit sous peine d'excommunication, par une ordonnance qu'il fit afficher sur la niche, d'enlever le voile de gaze destiné à couvrir la Sainte-Face, sans l'autorisation papale. Le précieux voile de S^{te} Véronique avait été déposé avec la plus grande solennité, le 23 décembre 1625, par ordre du même pape, dans l'endroit qu'on

(1) *Le culte de la Sainte-Face*, par M. l'abbé Janvier, 4^e édit. 1886, pag. 48 et suiv.

lui avait destiné, sous la grande coupole de la basilique de Saint-Pierre du Vatican, récemment construite, lieu où elle se trouve actuellement.

De tout temps, cet insigne Suaire a été conservé avec le plus grand soin.

Telle était la vénération publique pour la Sainte-Face, au temps du pape Innocent II (1130-1141), qu'elle était alors déposée à l'hôpital du Saint-Esprit, « dans une petite chambre entièrement revêtue de marbre et de fer et fermée à six clefs, qui étaient confiées à six familles romaines (1). On ne la montrait qu'une fois l'an, et les six gentilhommes qui avaient l'honneur de garder les clefs, jouissaient de toutes les franchises ; ils n'étaient pas tenus de faire campagnes, et si quelqu'un d'entre eux était désigné par le sort pour être *sénéchal*, c'est-à-dire pour assister les juges au tribunal, il n'était pas obligé de s'y rendre. Chaque fois qu'on sortait la vénérable Image, ils devaient se présenter, chacun avec vingt homme d'élite, tous armés, autour de la sainte Relique, l'accompagner jusqu'à l'endroit désigné et la remettre sous clef (2). »

En remontant les siècles, on rencontre toujours la même vénération. A Ste-Marie-aux-Martyrs, l'ancien Panthéon d'Agrippa, où se trouvait la précieuse relique vers l'an 610 « on conserve les débris du coffre ou de la châsse dans laquelle la sainte Image était renfermée... Un examen attentif des planches de cette châsse a permis de constater qu'elles portaient jadis dix serrures. Les clefs étaient confiées aux soins des dix anciens *Rioni* ou quartiers de Rome, de sorte que la sainte relique était commise à la garde de la cité entière, et la châsse ne pouvait être ouverte que devant ses représentants réunis. Ces précieux débris sont maintenant contenus dans une urne et

(1) Ces familles étaient : *De'Capì di ferro*, du quartier Rigola ; *De'Tartari*, du quartier Parcione ; *De'Mercanti*, du quartier du Pont ; *De'Ricci*, du quartier du Champ-de-Mars ; *De'Tosetti*, du quartier Colonna ; *De'Stefaneschi*, du quartier de Transtevere. (*Biographies évangéliques*, par Mgr Gaume, p. 471).

(2) *Culte de la Sainte-Face*, par M. l'abbé Janvier, d'après le dictionnaire italien de Moreni. (*Dizionario di erudizione Eccles.*, Venezia, 1859, art. *Veronica et Volto santo*.)

placés sous une glace sur la table de l'autel du Crucifix, dans un creux du mur (1). »

Une inscription indique même que c'est dans ce coffre que le précieux suaire est arrivé à Rome du temps de S^{te} Véronique.

Les débris d'un autre coffre auquel on attribue la même origine se vénère dans l'église de *Saint-Eloi-des-Serruriers* à Rome. On pense que l'insigne relique avait été renfermée par S^{te} Véronique dans deux coffres et que celui de S. Eloi est le coffre intérieur.

« De Sainte-Marie-aux-Martyrs, la Sainte-Face, devant laquelle brûlaient nuit et jour dix superbes lampes, fut transportée dans l'église du *Saint-Esprit en Saxe*, de là au château Saint-Ange, enfin à Saint-Pierre par le pape Jean VII. en 607 (2). »

De tels honneurs seraient-ils explicables s'il s'agissait d'un simple portrait de Notre-Seigneur fait de main d'homme à une époque si reculée fût-elle ?

En présence de tels faits et quand on connaît la prudence et la sévérité de l'Eglise romaine, vouloir faire de la relique de la Sainte-Face une simple peinture byzantine, oser nier que S^{te} Véronique n'a jamais existé, est-ce réellement chose plausible ?

Aussi les Grands Bollandistes, frappés par des preuves si fortes, formulent-ils la conclusion suivante, mise en relief par Mgr Cirot de la Ville (3) : « Ce qui regarde le suaire donné à » S^{te} Véronique est hors de doute pour les chrétiens orthodoxes. » (4).

La place nous faisant défaut, nous allons volontairement négliger les approbations si nombreuses que le culte de la Sainte-Face a reçues des Souverains Pontifes et les hommages éclatants dont cette sainte relique a été l'objet à travers les âges.

La vénération de ce précieux suaire a toujours été récompensée par les faveurs les plus signalées. Nous les laisserons

(1) Id. page 30.

(2) *Biographies évangéliques*, par Mgr Gaume, p. 470.

(3) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, par Mgr Cirot de la Ville, p. 29.

(4) *El hæc de Sudario a Christo S. Veronicæ tradito apud christianos orthodoxos indubitata sunt.* (Grands Bollandistes, tome IV, page 45. 4).

également de côté, pour le même motif et à notre grand regret. Toutefois, parmi les nombreux miracles rapportés par les historiens, il en est un que nous ne croyons pas pouvoir passer sous silence à cause de son importance, de sa date récente et des circonstances dans lesquelles il s'est produit.

« C'était durant l'exil de Pie IX à Gaëte, en 1849, à l'époque où l'on permit d'exposer publiquement la Sainte-Face, de Noël à l'Épiphanie. Or, le troisième jour de l'exposition, le voile de Véronique se colora de lui-même, et la figure de Notre-Seigneur se montra toute vivante au milieu d'une douce lumière. Sur ce voile, dont l'empreinte est très légère, à travers une plaque de cristal qui couvre la Sainte-Face et qui empêche d'en bien distinguer les traits, la figure divine parut distinctement; elle paraissait en relief avec une couleur cadavéreuse, les yeux enfoncés et animés d'une expression profonde de sévérité. Les chanoines qui étaient de garde auprès de la sainte relique firent immédiatement avertir leurs collègues et tout le clergé de la basilique; on sonna les deux bourdons, le peuple accourut. L'impression la plus inexprimable était sur tous les visages; beaucoup pleuraient, et tous étaient frappés du prodige. Un notaire apostolique fut appelé, et l'on dressa l'acte qui constatait le fait. Cette étonnante merveille dura trois heures. Le soir même, on fit toucher au *Volto santo* quelques voiles en soie blanche, sur lequel était représentée la Sainte-Face et qui furent envoyés en France (1). »

(1) *Vie de M. Dupont*, par l'abbé Janvier. t. II. ch. I, p. 10.



LA SAINTE-FACE DE JAEN (ESPAGNE)

ON a objecté contre la réalité de la S^{te} Véronique du Calvaire que son nom n'était pas inscrit au martyrologe romain. Le culte dont cette sainte est l'objet dans la basilique même de Saint Pierre du Vatican ne compense-t-il pas, et au-delà, cette lacune ?

La vénération dont est entouré le voile de la Sainte-Face, conservé à Rome, et que nous venons d'exposer, doit mettre, croyons-nous, cette question hors de doute pour tout homme impartial.

Reste l'identification définitive de la Véronique de Soulac et de la Véronique du Calvaire.

Grande question ! question capitale ! Non pas seulement au point de vue où nous nous plaçons, c'est-à-dire de la glorification de cette sainte, mais surtout parce que sa solution, si nous pouvions l'atteindre, entraînerait forcément avec elle la solution de cette autre grande question, l'évangélisation de la Gaule au 1^{er} siècle.

La Véronique du Calvaire, Zachée, S. Martial, si on peut les grouper ensemble autour de Roc-Amadour, ne formeront-ils un faisceau qui, ayant pour lien l'Évangile, ne pourra envier la solidité à aucun autre fait historique, même le mieux établi.

Le rôle joué dans le corps de preuve par le voile de la Sainte-Face de Rome, relativement à la réalité de la Sainte Véronique du Calvaire est si important, que nous avons dû étudier l'historique de cette insigne relique avec tout le soin possible.

Dans cet historique, il y a un point décisif pour la question qui nous occupe.

Le bréviaire ambrosien (1), dont l'ensemble remonte au IV^e siècle, contenait un office en l'honneur de S^{te} Véronique. Dans cet office, on rappelait l'origine de cette précieuse relique et l'on y lisait la phrase suivante : *Clementi pontifici ab eadem ex testamento relictum est.* « La Sainte-Face fut laissée par testament au pontife Clément par Sainte Véronique elle-même. »

Le testament était un acte connu des Romains ayant, à l'époque où vivait S^{te} Véronique, une importance aussi grande que celle que nous lui attribuons aujourd'hui.

Quelques auteurs, entre autres Philippe de Bergame (2), ont à la suite du bréviaire ambrosien que nous venons de citer, admis que S^{te} Véronique, depuis sa venue sous Tibère, n'avait plus quitté Rome et avait même dû y mourir après avoir accompli l'acte signalé plus haut, c'est-à-dire après avoir *laissé par testament* la Sainte-Face à S. Clément.

Les pierres d'achoppements n'ont pas manqué au cours de ce travail. Celle-ci n'était pas une des moins pénibles à écarter. Ayant admis pour principe de ne rejeter aucune tradition bien établie, au lieu d'éviter la difficulté ou de la détourner, nous avons accepté à la lettre ce qu'affirmait carrément le bréviaire ambrosien et nous l'avons fait entrer comme épisode dans la vie de notre S^{te} Véronique, épouse de S. Amador. Nous avons laissé de côté ce qu'il donne comme douteux ou simplement comme vraisemblable.

Oui, la Véronique de Soulac a, sur la fin de sa vie, vers l'an 70, laissé à S. Clément par un acte solennel, *par testament*, le voile de la Sainte-Face qu'elle avait encore en sa possession et le lui a laissé afin que cette insigne relique fût à Rome et qu'elle ne quittât plus le centre de la chrétienté.

Est-il nécessaire, même de nos jours, pour qu'un objet ait été laissé par testament, qu'il ait été remis de la main à la main par le légataire ? Ne peut-il pas avoir été remis par un

(1) Le bréviaire ambrosien fut réimprimé à Milan en 1557, corrigé et rendu conforme aux anciens exemplaires de S. Ambroise (340-397). (*Origines chrétiennes de Bordeaux*, par Mgr Cirot de La Ville, pag. 40, d'après Lualdi. — *De l'origine della christiana Religione*, t. I, liv. III, c. 32, pag. 192-194.

(2) *Philippus Bergomas* in complemento chronicarum ad annum Christi XLIV.

intermédiaire à l'héritier ? D'autre part, un légataire ne peut-il pas se désaisir de son legs en faveur de son héritier, même avant sa mort, surtout s'il veut assurer d'une manière plus certaine l'accomplissement de ses volontés ?

C'est à ces questions, qui portent en elles-mêmes leur réponse, que nous avons ramené cette énorme difficulté.

La lecture attentive des *Actes de S. Amadour* fit jaillir à nos yeux cette solution, quand nous remarquâmes que S. Amadour, d'après ce document, s'était précisément rendu d'Aquitaine à Rome au moment où la tradition nous apprend que S^{te} Véronique dut faire rapporter d'Aquitaine à Rome sa relique si précieuse.

Le voile de S^{te} Véronique, au moment où elle accomplit sur la route du Calvaire son acte héroïque, était, a-t-il été déjà dit (1), plié en trois. La Sainte-Face de Notre-Seigneur s'imprima sur les trois doubles.

L'un de ces doubles est à Rome, le second est à Jaen (Espagne). Quant au troisième, on en a perdu la trace. Plusieurs églises se disputent l'honneur de le posséder.

D'après les traditions qui existent autour des Saintes-Faces que l'on dit être le troisième double du voile de S^{te} Véronique, et en particulier de celle que l'on vénère dans un monastère de Clarisses, dit couvent de S^{te} Véronique, à Alicante (Espagne), le troisième double aurait été laissé aux mains de la T. S. Vierge par son *amic de cœur*.

Après la mort de la T. S. Mère du Sauveur, cette relique fut précieusement conservée à Jérusalem. Lors de l'invasion musulmane, elle fut transportée en Chypre. Quand cette île tomba aux mains des infidèles, elle fut de nouveau déplacée. A partir de ce moment, on en perd la trace (2).

(1) Voir page 241. Cette opinion est spécialement formulée dans une *Histoire du Christ* écrite en Persan. — *Hist. Christi Persice conscripta à P. H. Xaverio, soc. Jes., latine redita à Ludov. de Dieu*. Lugdun. Batav. 1639 p. 474. — *Bivaricus in Dextri chronic. an. 48, note, col. 162.* — *Mgr Cirot de La Ville*. Origines chrétiennes pag. 39.

(2) Les grands Bollandistes à la vie de Ste Véronique (4 fév., t. IV, p. 463) rapportent qu'on prétendait qu'un des doubles avait été laissé par Ste Véronique dans l'île de Zante. Dans sa lettre du 30 janvier 1887, Sa Grandeur Monseigneur Nicolosi nous apprenait qu'il n'était resté dans son diocèse aucun souvenir de cette relique.

D'après la tradition relative à la Sainte-Face si célèbre, vénérée à Jaen (Espagne), le deuxième double fut remis par S^{te} Véronique, avant de quitter la Palestine, à S. Pierre, le Prince des Apôtres.

Après la mort de S. Jacques le Majeur, plusieurs disciples qui l'avaient suivi d'Espagne à Jérusalem, recueillirent ses restes. Fuyant eux-mêmes la persécution, ils rapportèrent le corps de l'apôtre martyr dans la contrée où il avait jeté les premières semences de la foi. Ils abordèrent à Iria-Flavia, aujourd'hui *El Pradon*. Persécutés par la fameuse Lupa, femme du gouverneur romain, ils furent obligés de quitter cette ville. Ils emportèrent avec eux le corps de S. Jacques et l'ensevelirent définitivement dans un tombeau de marbre à Compostelle en Galice (1).

Pendant les persécutions et les invasions des barbares, le saint corps fut, selon l'usage, soigneusement caché. En 795, il fut miraculeusement découvert (2). C'est de cette époque que date l'origine de ce pèlerinage, illustre entre tous, de S. Jacques de Compostelle.

La translation du corps de S. Jacques s'étant faite immédiatement après sa mort, c'est vers l'an 41 qu'il faut placer cet événement.

D'après Raban Maur, les sept disciples chargés d'évangéliser définitivement l'Espagne, furent envoyés par S. Pierre de *Palestine* dans cette contrée (3).

Les traditions espagnoles les font venir de Rome (4).

Raban Maur (5) fait également envoyer directement de *Palestine en Gaule* S. Martial et ses compagnons et les fait accompagner par S^{te} Madeleine et S^e Marthe. M. Faillon se laissa induire en erreur par cet auteur et adopta entièrement cette manière de voir. Sur la fin de sa vie, il était revenu de cette opinion (6).

(1) *Grands Bollundistes*, 25 juillet, t. 33, p. 13. — *Hist. Compostal.*

(2) *Id.*, page 15.

(3) *Raban Maur*, vie de Ste Marie-Magdeleine, ch. XXXVII.

(4) *Grands Bollundistes*, 15 mai, t. 16, p. 44.

(5) Voir page 176.

(6) *Loc. cit.*

Il y eut des arrivées successives d'apôtres en Gaule : d'abord S. Maximin et les Saintes-Femmes de Provence, puis Joseph d'Arimathie, S. Amadour et S^{te} Véronique, ensuite un groupe de disciples de S. Paul, qui vinrent rejoindre S. Maximin, ou plus tard S. Martial et ses compagnons envoyés de Rome par S. Pierre.

Les choses durent se passer d'une manière analogue pour l'Espagne.

S. Jacques évangélisa d'abord cette contrée. Son corps fut ramené de Palestine en Espagne par quelques-uns de ses disciples. Le groupe des évangélisateurs définitifs fut envoyé de Rome par S. Pierre.

Cette manière de voir est d'autant plus acceptable qu'il est très possible que les disciples après avoir ramené le corps de S. Jacques, persécutés par Lupa, aient caché leur trésor et se soient rendus auprès de S. Pierre, récemment arrivé à Rome.

Les sept disciples envoyés en Espagne par le Prince des Apôtres furent : Torquatus, Ctésiphon, Secundus, Indalecius, Cecilius, Esicius, Euphrasius (1).

Au moment de leur départ, S. Pierre leur confia comme moyen d'évangélisation des reliques précieuses.

Parmi ces reliques se remarquait le double du voile de la Sainte-Face que S^{te} Véronique avait laissé à S. Pierre et que le Prince des Apôtres confia à S. Euphrasius.

Ce disciple devint évêque de Jaen, mourut martyr et transmit son précieux trésor comme héritage à l'église qu'il avait gouvernée.

Sous la domination des Maures, il fut gardé précieusement par les chrétiens, jusqu'au temps où la ville de Jaen fut conquise sur les Mahométans par le roi Ferdinand. Ce prince s'empara de la sainte Image et la fit porter avec lui comme un étendard, dans ses expéditions guerrières. C'était en 1246. Il ne put avant de mourir, rendre à Jaen ce précieux dépôt qu'il lui avait enlevé. Ses ordres furent exécutés par les soins de Dom

(1) *Raban Maur. Vie de Ste Magdeleine*, ch. XXXVII et *Grands Bollandistes*, 15 mars, t. 16. p. 440.

Nicolas de Biedna, lorsqu'il devint évêque de Jaen et visiteur apostolique de toute l'Andalousie.

Le culte de la Sainte Face de Jaen a été approuvé par le pape Clément VII, dans une bulle de 1529 et par le pape Jules III, dans une bulle de 1553 (1).

(1) Les preuves de l'authenticité de la Sainte-Face de Jaen, que nous ne pouvons même pas énumérer, se trouvent réunies dans le remarquable ouvrage auquel nous sommes obligés de renvoyer : *Noticias del Santo Rostro de nuestro señor Jesucristo que se venera en la santa iglesia catedral de Jaen, por el Lto. D. Federico de Pulma y Camacho, catedrático del instituto provincial de esta ciudad*. Jaen, 1889.

L'auteur y adopte nos traditions d'Aquitaine (p. 12 et suiv.). On y lit entre autres passages : *San Marcial, enviado por el Principe de los Apostoles a evangelizar las Galias Uero en su compania, con otros dos discipulos, a Zuqueo. llamado luego Amador, y a su esposa Veronica... Zuqueo... fundo dos iglesias en Medoc y fué à concluir su vida en Querey en una roca solitaria que, de su nombre, se llamo Rocamador. Tal es, en sustancia, la venerable y antiquissima tradicion que se conserva en los Iglesias de Aquitania, robustecida por toda suerte de pruebos.*



QUE les évangélisateurs de l'Espagne aient été envoyés dans cette contrée de Palestine ou de Rome, peu importe pour la conclusion que nous voulons en tirer. Il est un fait affirmé par la tradition, c'est que S. Euphrasius et ses compagnons reçurent de S. Pierre, comme moyen d'évangélisation, l'un des trois doubles du voile de S^{te} Véronique, celui qu'on vénère encore de nos jours à Jaën.

En vertu de ce fait, admettre que S. Pierre ait également laissé aux mains de S^{te} Véronique, comme moyen d'évangélisation, lors de son retour en Gaule, le double qu'elle possédait à si juste titre, ce n'est donc pas chose invraisemblable.

La sainte Véronique du Calvaire est-elle morte à Rome ou à Soulac ?

Nous allons répondre à cette question.

Quand on étudie avec soin les traditions, on remarque, en général, qu'elles renferment deux sortes d'affirmations, les unes *très nettes*, les autres *vagues*.

Les traditions sont essentiellement locales. Elles ont toujours pour fond un événement qui s'est passé dans un certain lieu ou l'historique d'un certain objet.

Ce qui concerne cet événement ou cet objet en lui-même est toujours très net.

Quant aux faits qui ont précédé ou suivi cet événement spécial, quant à ce qui concerne cet objet, mais qui n'est pas local, les détails en général manquent ou bien sont plus ou moins vagues.

Si l'on adopte dans les diverses traditions les affirmations nettes, on forme un faisceau d'une très grande valeur historique.

Les affirmations *vagues* ne peuvent être admises sans un contrôle sérieux et elles ne doivent être adoptées qu'après avoir examiné si elles ne sont pas en contradiction avec d'autres affirmations *nettes*.

Les traditions *locales* de la ville de Rome, relativement à la relique si précieuse de la Sainte-Face, affirment nettement : 1^o que l'empreinte que l'on remarque sur ce linge a été faite miraculeusement ; 2^o qu'elle s'est produite sur la route du Calvaire lorsqu'une femme, que les premiers chrétiens nommèrent Véronique, eut le courage d'offrir, selon l'usage, le suaire au Sauveur ; 3^o que S^{te} Véronique guérit miraculeusement l'empereur Tibère de la lèpre au moyen de ce voile précieux ; 4^o que S^{te} Véronique laissa par testament cette insigne relique à S. Clément.

Ces affirmations, nous les acceptons pleinement.

La même tradition romaine reproduite, en particulier, par le bréviaire romain et Philippe de Bergame, dit d'une manière plus ou moins vague que S^{te} Véronique vécut ignorée à Rome et qu'elle y mourut.

Nulle part à Rome on ne montre le tombeau de Ste Véronique.

Les preuves de la mort de S^{te} Véronique à Rome sont si peu solides, que les auteurs qui rejetaient nos traditions d'Aquitaine allaient jusqu'à douter de son existence.

A Bordeaux, au contraire, dans l'église de St-Seurin, on dit au visiteur, aussi affirmativement que possible : Voilà le tombeau de S^{te} Véronique, de l'héroïne du Calvaire.

D'un concert unanime, toutes les vieilles traditions de toutes les églises d'Aquitaine viennent corroborer cette affirmation.

Où est la vérité ? Est-ce dans l'affirmation *nette* de Bordeaux et de Soulac, ou bien dans l'affirmation *vague* du bréviaire ambrosien ?

Nous appelons cette dernière affirmation vague, puisqu'elle n'a aucune donnée précise, *aucun monument certain* à son appui.

Puisqu'elle n'est pas morte à Rome, nous allons donc faire repartir de la Capitale notre S^{te} Véronique, accompagnée de son époux Amadour, rapportant avec elle le voile de la Sainte-Face et chargée de nombreuses reliques.

Nous allons la mettre à la suite de S. Martial et lui faire dire, l'an 44 de notre ère, un dernier adieu à la Ville-Éternelle, à S. Pierre, à ses amis, à S. Clément, au centurion Corneille.

Nous avons déjà fait assister S. Amadour et S^{te} Véronique à la resurrection d'Austriclinien, nous les avons fait participer à l'évangélisation de la Haute-Italie.

Suivons-les dans leur chemin vers Bordeaux ; mais, avec eux, arrêtons-nous auprès de Marthe et de Lazare en Provence.

Si quelqu'un par hasard rencontrait enfermés dans un vieux coffre des roues dentées, des pièces mécaniques. Si après quelques tâtonnements il parvenait à les juxtaposer, à les faire s'emboîter les unes dans les autres de manière qu'il n'y eut plus qu'à pousser légèrement du doigt pour obtenir un mouvement régulier et précis, quelle devrait être la conclusion ? Ne devrait-elle pas être que toutes ces pièces faisaient partie d'un même mécanisme ?

Telle est l'impression que nous avons éprouvée le jour où après avoir extrait des traditions des diverses églises d'Aquitaine, les affirmations *nettes* relatives à S^{te} Magdeleine, à S. Martial, ou à S^{te} Véronique, nous les avons juxtaposées et jetées dans ce moule si précis que l'on nomme la chronologie.

Elles si emboîtèrent d'une façon si merveilleuse, que nous ne pûmes nous empêcher de nous dire : Voilà donc la vérité.

Oui, la vérité peut seule produire un tel résultat.

Cette impression nous voudrions la faire ressentir à nos lecteurs. Aussi nous excusera-t-on si, pendant quelques instants, nous continuons d'une façon un peu originale notre récit.

Nous sommes en Provence, au milieu de ce groupe de personnages qui, grâce à ce qui a déjà été narré, ne sont pas des inconnus pour nous, Marthe, Maximin, Lazare.

Ce sont nos points d'appui.

Si ce que la tradition raconte de ces illustres personnages est faux, si la S^{te} Magdeleine de la Sainte-Baume n'est pas la Magdeleine de l'Évangile ; Amadour, lui non plus, n'est pas le Zachée de l'Évangile ; la Véronique de Soulac n'est plus la Véronique du Calvaire. — Nous l'accordons et nous retirons tout ce que nous avons écrit.

Mais si le contraire est vrai, si le Lazare, la Marthe et la

Magdeleine de Provence sont des personnages évangéliques, qui osera ne pas s'incliner profondément avec nous devant Soulac et Roc-Amadour ? Qui osera contempler sans émotion et sans enthousiasme ce sable, ces rochers qu'ont foulés l'incomparable *amie de cœur* de la Vierge Marie, l'héroïne de la voie douloureuse, le publicain de Jéricho, Zachée, lui aussi un pénitent de l'Évangile, un ami de Jésus ?

Nous avons osé parler de *netteté*. Nous permettra-t-on d'en donner en quelque sorte des échantillons au sujet de ces affirmations *si nettes*. Nous allons les choisir parmi celles qui concernent les Saints et Saintes évangéliques de Provence.

Nous allons faire voir comment l'on peut même les triturer dans le mortier inexorable de la chronologie, les soumettre à la pierre de touche infailible de la computation des dates et les voir sortir, quand même, intacts de cette redoutable épreuve.

Les principales affirmations *nettes* de la tradition conservées, les unes en Allemagne (Raban Maur), les autres en Périgord (Vie anonyme de S. Front), les autres en Provence (Vies diverses et tradition orales), relatives à S^{te} Marthe et à S^{te} Magdeleine sont les suivantes :

1^o S^{te} Marthe mourut à l'âge de 65 ans (1).

2^o S^{te} Magdeleine mourut la même année (2) que S^{te} Marthe, à l'âge de 60 ans (3).

3^o Ces événements eurent lieu l'année qui suivit le martyre de S. Pierre, c'est-à-dire l'an 68 de notre ère (4).

4^o S. Front mourut la même année que S^{te} Marthe, la 42^e année après la Passion de Notre-Seigneur (5).

5^o S^{te} Magdeleine resta trente ans dans la solitude de la Sainte-Baume (6).

(1) *Raban Maur*, Vie de Ste Magdeleine. Ch. XLVIII. — (2) *Id.*

(3) Tradition orale que confirment les données fournies par les reliques de la Sainte

(4) *Vie de S. Front*, par l'abbé Pergot. S. Front visite Ste Marthe un an avant sa mort, (p. 327). Entre cette visite et la mort de Ste Marthe a lieu le martyre de S. Pierre, (p. 336).

(5) Cela ressort de la lecture de la *Vie anonyme de S. Front* (Grands Bollandistes). Cette opinion a été adoptée par les Petits Bollandistes, 25 oct. La *Vie anonyme* affirme que S. Front mourut la 42^e année après la Passion.

(6) Il y a unanimité sur ce point. — *Saints de France*, par Barthélemy, t. I, — *Monuments inédits*, par Faillon, t. I.

6° S^{te} Magdeleine commença à tomber dans le désordre la quinzième année de son âge (1).

7° S^{te} Marthe était l'aînée de Lazare et de Magdeleine ; cette dernière était la plus jeune.

Si l'on adopte la chronologie dyonysiaque, ces affirmations deviennent la source d'un imbroglio inextricable. On est obligé de faire partir S^{te} Magdeleine de Palestine sous la persécution d'Hérode, l'an 40. Entre son arrivée en Provence, l'an 40, et sa mort, l'an 68, il n'y a même plus les trente ans nécessaires pour son séjour à la Sainte-Baume. D'après cette manière de compter, cette sainte aurait eu 25 ans au moment de la Passion du Sauveur. A cet âge, une femme est une vieille personne en Orient.

Quelque aride que soit la vue d'un tableau synoptique, qu'on veuille bien cependant être assez indulgent pour jeter un coup d'œil sur celui que nous nous permettons d'établir pour montrer les ressources qu'offre la réforme de la chronologie chrétienne par San-Clementi.

- L'an 68 après V. S. Mort de S. Front (le 25 oct.), la 42^e année après la Passion du Sauveur.
- Mort de S^{te} Marthe âgée de 65 ans (le 22 juillet).
- Mort de S^{te} Magdeleine âgée de 60 ans (le 29 juillet).
- 38 S^{te} Magdeleine se retire à la Sainte-Baume après dix ans d'apostolat en Provence.
- 28 Arrivée de S^{te} Magdeleine, de S^{te} Marthe et de S. Maximin en Provence.
- 26 Passion de Notre-Seigneur.
- S^{te} Marthe est âgée de 23 ans et S^{te} Magdeleine de 18 ans.
- Quelques semaines avant, Lazare, âgé de 20 ans, ans, est ressuscité.
- 25 Deuxième année de la vie publique de Notre-Seigneur. Conversion de Magdeleine, âgée de 17 ans.
- 23 Année qui précède la vie publique du Messie. Magdeleine, âgée de 15 ans, commence à tomber dans ses désordres.

(1) *Biographies évangéliques*, par Mgr Gaume, p. 349, d'après un ancien auteur. — *Vie de Sainte Magdeleine*, par Rabau Maur, ch. II.

On a prétendu que les traditions relatives à l'évangélisation des Gaules étaient des mensonges fabriqués au moyen-âge par des moines. On avouera qu'ils ont eu la main heureuse relativement à S^{te} Magdeleine et à S^{te} Marthe et qu'un génie a dû guider leur plume.

Nous constaterons le même fait pour S^{te} Véronique et pour S. Martial.

Pendant des siècles et des siècles, malgré les contradictions palpables que la chronologie dyonysiaque imposait aux dates que nous avons mises en évidence, on s'est entêté, pour dire le mot, à les soutenir, à les admettre comme vraies. On a eu le courage, malgré cette énorme difficulté, de les faire imprimer encore dans des ouvrages récents, uniquement parce qu'elles étaient affirmées par la tradition. N'était-ce pas de la hardiesse ?

C'était de la hardiesse; mais une hardiesse légitime, car sitôt qu'on les a eu juxtaposées au moyen de la vraie chronologie, elles ont concordé.

Pourquoi ont-elles pu résister ainsi à la brutalité des mathématiques ?

Pourquoi ?

Parce qu'elles étaient exactes; parce qu'elles étaient vraies; parce que les faits qu'elles affirment sont des faits historiques.



NOTRE-DAME DE GRACE (ARLES)

DEPUIS leur arrivée en Provence, S. Maximin, S. Lazare, S^{te} Marthe, S^{te} Magdeleine avaient accompli de nombreux travaux apostoliques. L'heure était venue où le Prince des Apôtres, ayant fixé son siège à Rome, allait organiser l'église naissante des Gaules et procéder à la constitution des évêchés dans cette contrée.

La Provence et l'Aquitaine peuvent seules nous intéresser. Nous allons donc nous contenter d'appeler l'attention sur les deux chefs apostoliques de ces provinces, S. Trophime et S. Martial.

S. Trophime, métropolitain de la Provence, sera chargé de consolider les résultats obtenus par la famille de Béthanie et S. Martial achèvera l'œuvre commencée par S. Front.

Aux noms des personnages de Provence que nous connaissons déjà, il faut ajouter ceux des disciples de S. Paul venus successivement, Parmenas, Epaphras, Sosthène, Germain, Evodius, Synthique, Patrobas, Restitutus, Crescent, etc.

Avec S. Martial, arrivèrent de Rome S. Saturnin, S. Paul-Sergius, S. Austremoine, S. Gatien, S. Eutrope, S. Flour, S. Euchaire, etc.

En les envoyant de Rome, S. Pierre avait assigné, du moins à chacun de ces derniers apôtres, le siège épiscopal qu'il devait occuper, faisant concorder les divisions ecclésiastiques avec les divisions administratives civiles.

C'est avec ce dernier groupe que reviennent en Gaule S. Amador et S^{te} Véronique. C'est ce groupe que devait embellir la présence des deux personnages évangéliques Zachée et l'héroïne du Calvaire.

Nous ne nous étendrons pas sur l'apostolat de S^{te} Marthe en

Provence, nous ne signalerons que les points indispensables. Plusieurs sont très importants.

Les traditions, heureusement conservées par Raban Maur au ix^e siècle, nous donnent des détails précieux non seulement sur la vie publique de S^{te} Marthe, mais encore sur sa vie intime, sur sa charité, sur ses pénitences.

Nous ne connaissons que la vie publique de S. Amadour et de S^{te} Véronique. Quant à la vie intime, nous savons seulement qu'elle dut, sans nul doute, égaler la perfection des Saints évangéliques de Provence.

Une objection nouvelle a été naguère soulevée relativement à l'évangélisation de la Gaule au 1^{er} siècle. On a voulu démontrer que les sièges épiscopaux de cette contrée n'avaient été constitués qu'au III^e siècle.

Comme d'habitude, nous ne discuterons pas, nous nous contenterons de narrer et d'exposer ce que nous apprend la tradition. Le lecteur concluera.

Presque dès leur arrivée en Gaule, la tradition nous montre les deux métropolitains, S. Trophime et S. Martial, user de leur droit de juridiction et consacrer des églises. Lorsque des détails ont été conservés, on voit que cette cérémonie se faisait avec une très grande solennité. Souvent plusieurs évêques y assistaient (1).

En classant les traditions de Provence, il est deux églises dont il faut placer la consécration au moment où arrivent en Gaule S. Martial et ses compagnons. Tout indique même que ces deux cérémonies durent se faire en leur présence, avec leur concours et avec le plus grand éclat possible.

Il s'agit de deux églises qui furent consacrées à la très sainte Vierge, à *Marie encore vivante*. Ces deux églises sont Notre-Dame de Grâce, à Arles, et Notre-Dame des Doms, à Avignon.

Nous allons faire assister S. Amadour, compagnon de S. Martial, et S^{te} Véronique, l'*amie de cœur* de la Vierge Marie, à ces deux importants épisodes.

A peine arrivés sur le sol de la France, le *royaume de Ma-*

(1) Ce fait sera établi lorsque nous parlerons de la consécration du cimetière chrétien de Bordeaux.

rie, S. Maximin et S. Amadour avaient eu soin de consacrer, l'un en Provence, l'autre à Soulac, un modeste autel à la Reine du Ciel.

A peine arrivés en notre patrie, la pléiade d'apôtres envoyée par S. Pierre consacrent deux églises à la T. S. Vierge, à la Mère du Sauveur qu'ils viennent annoncer.

Où serait l'in vraisemblance ?

Après Aix et Marseille, les principales localités évangélisées par S^{te} Marthe furent Arles, Avignon et Tarascon. Elle finit ses jours dans cette dernière ville (1).

Sur les flancs d'une agréable colline, située hors de la ville d'Arles, on montre un lieu remarquable au point de vue archéologique, les *Eliscamps*. A l'époque gallo romaine, c'était la nécropole de cette localité, les *Champs-Elisées*, dont l'étymologie se retrouve encore dans la dénomination actuelle. Les mausolées ont été saccagés. Les plus beaux ont été emportés pour aller enrichir les musées (2).

L'usage de brûler les morts, à peu près constant chez les Romains, fut immédiatement abandonné par les Chrétiens.

Les Juifs enterraient leurs morts. Ils avaient à Rome un cimetière spécial, le cimetière *Ostrianum* (3). C'est au milieu de cette nécropole que S. Pierre plaça son premier oratoire public. C'est là qu'il baptisait.

Le premier soin de Pudens, l'hôte du Prince des Apôtres, fut d'établir dans une de ses propriétés une nécropole chrétienne où l'on enterrerait les morts ; il devint plus tard le cimetière *Vatican*.

Cet acte fut d'autant plus facile à accomplir pour Pudens, qu'il appartenait à la *gens* Cornelia et que cette famille avait le privilège de ne pas brûler ses morts, de les enterrer.

(1) *Raban Maur*. Vie de S^{te} Magdeleine. chap. XXXVIII et suiv.

(2) Les tombeaux païens se distinguent encore des tombeaux chrétiens. Les premiers portent les initiales D. M. (*Diis manibus*). Les seconds sont marqués d'une croix. On découvrit au xvii^e siècle la statue de Vénus qu'adoraient les habitants de la ville d'Arles, lors de la venue de S. Maximin et qui avait été enterrée à cette époque. Ce magnifique objet d'art fut donné à Louis XIV. Elle se voit encore à Paris.

(3) *Ste Cécile*, par dom Guérauger, p. 22.

Ce qui avait lieu à Rome à ce moment, avait lieu également en Gaule (1).

Le métropolitain de la Provence, l'archevêque d'Arles, S. Trophime, transforma en cimetière chrétien la nécropole païenne de sa ville épiscopale, et le bénit avec la plus grande solennité.

Comme à Rome, c'est au milieu de ce champ des morts qu'il consacra un oratoire public qui, pendant longtemps, devait être appelé à servir d'église métropole de sa province.

S. Trophime le dédia à *Marie encore vivante*, comme l'indiquait l'inscription latine recueillie par le savant Barberini dans son cabinet d'antiquités. — *Hoc sacellum dedicatum fuit Deiparæ adhuc viventi.*

Détruite par les Sarrasins, cette église fut relevée par Charlemagne. Tombée de nouveau en ruine, elle fut reconstruite en 1203 au moyen d'une souscription de l'Eglise universelle. On y plaça la statue de la Vierge noire, qui depuis lors s'appela Notre-Dame de Grâce.

L'usage de placer les églises au milieu des cimetières avait, comme on le voit, pris naissance avec le christianisme, et s'était perpétué jusqu'à nos jours. Sous un vain prétexte d'hygiène, on tend depuis un siècle à le faire disparaître. Quelques précautions faciles à prendre pourraient cependant tout concilier.

C'est au sanguinaire Marat qu'est due l'initiative de la mesure qui a pour but d'éloigner les nécropoles des lieux habités.

On redoute l'éloquence de la mort.

(1) Presque dans toutes les villes importantes dont nous aurons à nous occuper, nous trouverons des cimetières chrétiens dont on fait remonter l'origine au 1^{er} siècle.



NOTRE-DAME DES DOMS (AVIGNON)

L
 A bienheureuse Marthe, avec ses compagnes, annonçait
 » aux peuples la bonne nouvelle du Seigneur, dans la ville
 » d'Avignon et à Arles, ainsi que dans les villages et les
 » bourgs qui étaient aux environs du Rhône, dans la province
 » viennoise (1). »

La ville d'Avignon possède un monument dont la célébrité a été grande, sa cathédrale, Notre-Dame des Doms (2).

Avignon ayant été la résidence des papes, la valeur du témoignage historique que sa cathédrale vient apporter au corps de preuves acquiert une bien grande autorité.

« Nous avons appris, disait le pape Sixté IV dans sa bulle
 » du 21 novembre 1475, que l'église d'Avignon, illustre entre
 » les autres cathédrales de ces contrées, a été fondée par
 » Sainte Marthe, l'hôtesse de Jésus-Christ, en l'honneur de
 » Notre-Seigneur et de la glorieuse Vierge... »

Cette affirmation donnée au moyen-âge, a été corroborée par la parole d'un autre pape récent, renommé pour sa science, Benoît XIV (1740-1758).

Dans son ouvrage sur la *Canonisation des Saints*, l'illustre pontife se demande s'il serait permis de canoniser une personne de son vivant. Il répond par l'affirmative dans le cas où le souverain pontife saurait par révélation que la personne a été confirmée en grâce et il donne en preuve la cathédrale d'Avignon dédiée à la Très Sainte Vierge *encore vivante*.

(1) *Raban Maur*. Vie de Ste Magdeleine, ch. XXXIX.

(2) On n'est pas d'accord sur l'étymologie du mot *Doms*. Les uns le font dériver de *dom*, religieux, d'autres du latin à *donis* à cause des dons nombreux qui avaient été faits à cette église. D'autres le font dériver de *domus* à cause de la demeure de Ste Marthe qui était à côté. Enfin, d'autres voient dans ce mot la racine celtique *dom*, *rocher*.

« Quelques-uns, dit Benoît XIV, donnent comme exemple les » églises bâties en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, » encore vivante, par exemple celle que fit élever Sainte Mar- » the dans la ville d'Avignon (3). »

L'époque où ont été écrites ces lignes, la fin du XVIII^e siècle, augmente considérablement leur valeur et leur portée.

L'église de Notre-Dame des Doms ayant été dédiée à Marie *encore vivante*, nous plaçons pour elle aussi sa consécration solennelle au moment où arrivent en Gaule les évêques destinés à cette contrée par S. Pierre.

La situation géographique de cette ville, l'importance de ce siège épiscopal, les traditions, tout se prête à cette affirmation.

Par cet acte, accompli avec pompe, les évangélisateurs prirent possession du sol français, au nom de Marie, la Reine du Ciel. Marie, la Reine de la France, scella de son sceau cette donation, acceptation qu'elle a souvent renouvelée. De nombreuses merveilles se sont opérées à Notre-Dame des Doms.

D'après la tradition, lors de la cérémonie solennelle que nous rappelons et à laquelle nous faisons assister S^{te} Véronique et S. Amadour à côté de S. Martial, les anges auraient consacré eux-mêmes l'église de Notre-Dame des Doms.

On raconte le même fait de Notre-Dame du Puy, de Notre-Dame de la Daurade (Toulouse) et de nombreuses autres églises du premier siècle.

Nous allons susciter des sourires. Ils sont précipités.

L'église de Notre-Dame des Doms, détruite par les barbares, fut relevée par Charlemagne, « le grand bâtisseur d'églises et de moustiers. »

Le miracle dont nous parlons se renouvela dans cette circonstance. Ce fait nous est affirmé avec conviction par un homme d'une grande autorité.

Écoutons, en effet, l'illustre pape Jean XXII (1316-1334) :

« Nous prenons à témoin Dieu tout-puissant, que l'église de » Notre-Dame des Doms, comme on croit communément et

(3) Ben. XIV. — *De canonisat. sanct.*, lib. I. cap. XIV. n^o 11.

» sans aucun doute, fut miraculeusement consacrée (1). »

La fête commémorative de cette consécration miraculeuse se célèbre le 8 octobre. Ce jour-là, le célébrant se sert d'une chape et d'un calice précieux donnés par ce grand pape et qui ne doit servir que dans cette circonstance.

C'est dans cette église que le même pape, l'illustre Jean XXII, institua l'usage quotidien de l'*Angelus*. C'est également près du porche de cette église qu'il eut la révélation concernant le saint scapulaire, qu'il publia dans la Bulle sabbatine.

L'autorité et le savoir du grand pape Jean XXII ne sont contestés par personne ; nous sommes heureux de son témoignage. Il approuvait nos traditions, il y croyait.

Né à Cahors, à quelques lieues de Notre-Dame de Roc-Amadour, Jean XXII aimait nos croyances. Il accepta la dédicace des ouvrages de Bernard de la Guionie, ou Guidonis, évêque de Lodève, où ce savant dominicain relatait les traditions de Provence et d'Aquitaine. Ces manuscrits précieux devaient conserver à la postérité les souvenirs les plus authentiques de la tradition relativement à S^{te} Magdeleine, à S^{te} Marthe, à S^{te} Véronique, à S. Amadour et à tous les autres disciples de Notre-Seigneur, apôtres des Gaules.

Le pape Jean XXII avait une religieuse vénération pour le sanctuaire de Notre-Dame des Doms. Elle n'était que légitime, car les gloires de ce sanctuaire sont considérables, et elles ont été reconnues comme telles par les plus illustres personnages.

Les plus grands saints ont foulé les pavés de Notre-Dame des Doms. Nous ne citerons que S. Dominique, S. Antoine de Padoue, S. Vincent Ferrier, S. François de Sales.

Son premier évêque fut S. Ruf, le fils de Simon le Cyrénéen, nommé dans l'Évangile.

On a vénéré jusque dans ces derniers temps la grotte qu'habitait S^{te} Marthe durant le séjour qu'elle fit dans cette ville. Elle était située dans le cloître même de l'église métropolitaine,

(1) *Attestamus Deum omnipotentem ecclesiam B. Mariæ de Donis prout communiter et absque dubitationem tenetur, admirabiliter fuisse consecratam.*

contre la tour des Troglas et avait été convertie en chapelle sous le nom de S^{te} Marthe. Le 22 décembre 1852, le pape Pie IX a décerné à l'église de Notre-Dame des Doms le titre de basilique mineure et a rendu à son chapitre l'usage de la pourpre cardinalice. Rappelons un dernier titre de gloire.

Entre Notre-Dame des Doms et la mer, s'étend une vaste plaine. Trois siècles après la venue du Christ, un grand capitaine la traversait à la tête de son armée, se dirigeant sur Rome qu'il devait délivrer du joug de la tyrannie et surtout de l'erreur.

C'était le futur empereur Constantin.

C'est au-dessus de ce sol foulé par Marthe et Magdeleine, sur ce beau ciel de la Provence, que se dessina l'immense croix lumineuse que l'on sait, le *Labarum*, symbole de délivrance, rayonnant et entouré des glorieux mots, gage d'espérance, *Par ce signe tu vaincras*.

La France est accoutumée à ces privilèges.

Les églises de Provence, à l'instar de celles de la Palestine, se ressentirent de la générosité de la pieuse S^{te} Hélène ; mais notre récit nous appelle ailleurs.

Devenu un nouveau Cénacle, Notre-Dame des Doms avait vu les apôtres des Gaules réunis dans ses murs, implorant l'assistance de Marie, absente, mais qui, par une grâce spéciale, connaissait leur prière.

Bénis de nouveau par elle, ils se séparent une seconde fois et chacun va occuper le poste qui lui est assigné.

S. Amadour et S^{te} Véronique se rendent à Bordeaux en suivant la voie romaine qui passait par Toulouse.



LES deux époux susdits, après avoir passé la mer, allèrent
 » au-devant du bienheureux Martial jusqu'à Mortagne (1).
 » Le bienheureux Martial les accueillit en amis.

» Ayant construit l'église de Béarnie (*Bearnia*) en l'hon-
 » neur du proto-martyr S. Etienne, S. Martial revint à
 » Limoges.

» Quant à Véronique, elle mena en cet endroit, avec son
 » époux, la vie d'ermite. Ils convertirent à la foi catholique
 » Sigibert, gouverneur de Bordeaux, et Bénédicte, son épouse.
 » Ce même gouverneur ayant été délivré par leur intercession
 » d'une très grave infirmité, ce même gouverneur et Bénédicte
 » son épouse furent baptisés par le bienheureux Martial, apôtre
 » de Limoges. Car ce même S. Martial était venu vers eux
 » pour les visiter parce qu'il les aimait d'une dilection spé-
 » ciale comme compatriotes, connaissances et amis fidèles ayant
 » pour lui l'affection la plus dévouée (2). »

Les Actes de S. Amadour sont brefs ; mais, complétés par la
 vie de S. Front et de S. Martial, ils nous permettront de
 reconstituer en entier l'historique de l'apostolat de S^{te} Véroni-
 que dans le Bordelais.

S. Front avait jeté les premières semences de la foi à Bor-
 deaux. Persécuté par le gouverneur de cette ville, il avait été
 obligé de s'enfuir vers l'an 44. Le petit troupeau qui avait pu
 se former avait également dû être dispersé.

Par ordre sans doute de S. Martial, nos deux vieillards,

(1) Le commentateur des Actes de S. Amadour dans les Grands Bollandistes (not. i, p. 25. vol. 38) a improprement traduit *Mauritania* par Mauritanie. — (2) Actes de S. Amadour (*s u e*).

Amadour et Véronique, revinrent, à leur retour de Rome, dans leur modeste cabane de Soulac. Ils y attendirent dans le jeûne et la prière l'arrivée du grand apôtre, environ deux ans.

La vie de S. Martial fait guérir le gouverneur de Bordeaux, Sigisbert, atteint de paralysie lors de l'expulsion de S. Front, *six ans* après qu'il eût été ainsi frappé par le ciel. Ce nouveau point de repère peut être accepté. Il s'agit du même Sigibert dont il est question dans les Actes de S. Amadour, qui viennent d'être cités. Frappé l'an 44, il sera guéri l'an 50 (1).

Nous ne suivrons pas S. Martial dans ses nombreux travaux apostoliques. Nous nous contenterons de rappeler l'itinéraire, tracé au moyen des documents par Mgr Cirot de la Ville. D'après ce savant auteur, les villes évangélisées en Gaule par cet apôtre furent parcourues dans l'ordre suivant : Marseille, Mende, Le Puy, Bourges, Tours, Poitiers, Limoges, Périgueux, Angoulême, Saintes, Mortagne, Soulac, Bordeaux (2).

Quelle est l'église dédiée à S. Etienne proto-martyr, dont parlent les Actes de S. Amadour, cités plus haut et désignée sous le nom d'église de Béarnie (*et constructa ecclesie Bearnicæ*) ?

Il serait possible qu'il fut question ici d'une de ces localités qui se trouvaient sur les bords de la Gironde et qui de même que *Noviomagus* furent englouties au vi^e siècle dans les flots. Toutefois, le contexte semble indiquer, à ne pas s'y méprendre, qu'il s'agit de l'église de Saint-Etienne fondée par S. Martial dans un des faubourgs de Bordeaux et qui en fut longtemps la primatiale.

Le texte des Actes de S. Amadour dit nettement que les deux époux, après l'arrivée de S. Martial à Mortagne, quittèrent Soulac et se fixèrent sur un autre point d'où ils répandirent la Bonne Nouvelle dans Bordeaux. C'est pendant qu'ils menèrent dans ce lieu la vie d'ermite qu'ils convertirent le gouverneur de Bordeaux et son épouse.

Dans ce cas, le mot *Bearnicæ* devrait être considéré comme

(1) *Vie de S. Martial*, ch. V. — *Vie de tous les Saints de France*, par Barthélemy, t. I, col. 533.

(2) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, par Mgr Cirot de la Ville, p. 5.

le nom du faubourg ou de la petite localité où fut établi le premier sanctuaire chrétien de la ville de Bordeaux, sanctuaire qui plus tard devint l'église de St-Seurin, où repose actuellement le corps de S^{te} Véronique (1).

D'après la *Vie de S. Front*, une première fondation de cet oratoire aurait même eu lieu antérieurement à l'arrivée de S. Martial. On y lit en effet : « S. Front quittait à regret la » ville de Bordeaux, la voyant plongée dans les ténèbres les » plus épaisses de l'idolâtrie. Aussi ne put-il s'en éloigner » immédiatement ; il se fixa pour quelques jours dans un petit » village aux portes de la ville, où il continua ses prédications. » On rapporte qu'il y planta une croix et y bâtit un oratoire » en l'honneur de S. Etienne. Toutefois, son séjour n'y fut pas » long ; l'Esprit-Saint le poussait vers d'autres contrées (2). »

S. Martial, d'après ce texte, n'aurait fait que relever ce premier oratoire, détruit sans doute après le départ de S. Front.

S. Amadour et S^{te} Véronique, d'après leurs Actes, menèrent auprès de ce sanctuaire la vie d'ermite. En quoi consistait cette vie ?

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous n'avons rien de formel sur ce point, relativement à S^{te} Véronique. Mais au I^{er} siècle comme aujourd'hui, les moyens employés pour parvenir à la sainteté étaient les mêmes pour toutes les âmes héroïques. Aussi écoutons Raban Maur nous disant comment S^{te} Marthe mena elle aussi cette vie d'ermite auprès de Notre-Dame des Doms à Avignon et à Tarascon, dans l'église où l'on vénère son tombeau.

« Elle se choisit une demeure... et elle s'y fit une maison de prière, qu'elle s'appliqua à enrichir plus par ses vertus et ses miracles que par des ornements inutiles. Elle y demeura solitaire pendant sept ans.

» Toute sa nourriture, durant un si long temps, se composa de racines potagères, d'herbages et des fruits des arbres. Et elle ne se permettait cette réfection qu'une fois par jour.

» Telle était sa conduite à son égard ; mais il n'en était pas

(1) Ce mot *Bearnia* pourrait aussi être un sigle mal interprété.

(2) *Vie de S. Front*, par l'abbé Pergot. XIV. p. 259.

de même pour le prochain. Car afin que son jeûne quotidien ne fût pas seulement pour elle un supplice, et pour les personnes qui demeureraient sous son toit une charge, elle lui associait la pratique de la charité.

» Se souvenant de son ancienne hospitalité, elle n'était jamais sans pauvres autour d'elle, et elle leur distribuait avec une libéralité très empressée ce qu'on lui donnait pour elle-même...

» Son vêtement était grossier; c'était un sac et un cilice, que pendant sept ans elle porta sur sa chair, avec une ceinture de crins de cheval toute remplie de nœuds et qu'elle serrait si fort que les vers tombaient de sa chair en pourriture.

» O souffrance incomparable qui faisait que, vivante, elle était la proie des vers ! Toujours elle était nu-pieds et avait la tête couverte d'une tiare blanche de poil de chameau. Son lit était un amas de branches d'arbres et de sarments recouvert d'un drap ; au lieu d'oreiller, une pierre supportait sa tête.

» Au milieu de telles délices, mille fois martyre, elle soupirait de cœur vers les cieux. Son esprit, possédé de Dieu, s'abîmait tout entier dans les saintes oraisons, auxquelles elle passait la nuit. A genoux sans jamais se lasser, elle adorait régnañt dans le ciel celui qu'elle avait vu autrefois dans sa maison, humble et pauvre.

» Elle allait aussi, fréquemment, dans les villes et les bourgs, annonçant aux peuples la bonne nouvelle de la foi du Seigneur Sauveur, — et revenait à sa solitude, chargée de quantité de gerbes spirituelles, — c'est-à-dire des nombreuses conversions qu'elle avait opérées. Car ce qu'elle enseignait par ses paroles, elle en prouvait sur le champ la vérité par des miracles et des prodiges ; ou bien encore en chassant, par sa seule prière et l'imposition de ses mains, les démons des corps qu'ils tourmentaient ; et enfin en opérant toute espèce de miracles, par la puissance du Saint-Esprit (1). »

(1) *Vie de Ste Marie-Magdeleine*, par Raban-Maur, ch. XLI.



LVIII

SAINTE BÉNÉDICTE

DANS la cité de Bordeaux, il y avait un comte du nom de Sigisbert, qui était cruellement tourmenté par la paralysie (1).

» Apprenant que le duc (2) Etienne (3) avait commandé de détruire dans la Gaule entière tous les temples des idoles et de construire, — nombreuses et grandes, — des églises au Christ-Seigneur, il appela près de lui son épouse Bénédicte, et lui dit :

» — Pourquoi, très chère épouse, ne vas-tu pas trouver l'homme de Dieu, par les prières duquel non-seulement toutes les espèces d'infirmités et de douleurs sont mises en fuite, mais encore les morts même, rappelés des enfers revivent ? Nos dieux ne peuvent faire cela ; écoute donc mon conseil et prends vingt-cinq livres d'or, — tout ce qu'il en faudra, — et vas le trouver ; peut-être qu'il me sera propice.

» Dès que la vénérable Bénédicte eut entendu ce discours, elle prit sur-le-champ la somme qui lui avait été indiquée par l'ordre de son époux, et elle se hâta avec une grande rapidité d'arriver jusqu'à l'homme de Dieu (S. Martial) et étant arrivée en sa présence elle lui dit :

(1) Ce passage est extrait de la vie de S. Martial, attribuée à S. Aurélien. Il complète la vie de S. Amadour relativement à la conversion et à la guérison du gouverneur de Bordeaux.

(2) Nous faisons volontairement les dénominations fautives de *duc* et de *comte*, ainsi que les noms propres de *Sigisbert* et d'*Etienne*. Ces traductions, mal lues, d'abbreviations, de sigles ou de notes lirooniennes, nous permettront de fixer incessamment l'époque où durent être écrits les Actes de S. Amadour.

(3) Ce duc Etienne était un personnage romain ayant sous sa domination tout le Midi des Gaules et qui vint d'être converti par S. Martial.

» — Je sais, Seigneur, que vous n'ignorez pas ce que je viens vous demander, car (ainsi que je l'ai appris) vous avez la claire intelligence des consciences des hommes.

» Le très heureux Martial lui dit :

» — Je sais certainement ce que vous venez me demander ; *il y a si.c ans* que votre époux est travaillé de la paralysie.

» Bénédicte lui dit :

» — Il en est ainsi, Seigneur, que vous l'assurez ; il n'a le pouvoir d'aucun de ses membres du corps, sinon seulement de la langue. C'est pourquoi, ô bon pasteur, je suis venue vous trouver avec confiance, sachant certainement que vous chassez du corps humain toutes ses langueurs et que vous rappelez les morts, — des enfers à la vie, — ainsi que nous l'avons appris dans notre pays, et vous pouvez aussi guérir mon époux de la douleur qui afflige ses membres. Donc, je vous supplie de ne pas rendre vaine sa foi et la mienne, mais par votre ordre de le rétablir en santé, afin qu'accompagné de tous les serviteurs qui composent sa maison il vienne à vous pour être purifié dans l'onde du saint baptême.

» Alors l'apôtre, voyant le sincère dévouement de sa foi, lui dit :

» — Puisque je vois que telle est votre foi et celle de votre époux, retournez à votre demeure, posez mon bâton sur votre époux et aussitôt il sera guéri.

» Mais il ne voulut pas accepter l'or et l'argent que la noble dame Bénédicte lui avait apporté ; car il avait toujours présent à la mémoire cette sentence que le Seigneur avait souvent dit :

« Vous avez reçu gratuitement, donnez de même (1). »

.....

» Or, la vénérable Bénédicte avait été baptisée par le très heureux Martial, avec toutes les personnes de sa suite, au nombre de deux mille huit cent.

» Étant donc entrée dans la cité, elle assembla devant elle toute l'armée de chrétiens, et elle leur dit :

(1) *Vie de S. Martial*, traduction de Ch. Barthélemy, *Vie de tous les Saints de France*, t. 1, col. 533.

» — Supplions, je vous prie, la clémence de Dieu, afin que, selon la promesse de son élu Martial, elle daigne rendre mon seigneur à la santé.

» En disant cela, elle vint au lit de son époux, et ayant mis sur lui le bâton qu'elle avait reçu de l'Apôtre même, — les membres du malade, qui avaient été contractés dans leurs nerfs et dont les fièvres avaient vicié les ressorts, furent aussitôt guéris et comme s'ils n'avaient jamais été privés de la force qui leur était propre.

» Alors le comte Sigisbert lui-même, avec un grand appareil de peuple, vint trouver le bienheureux Martial et mérita de recevoir de sa main la régénération du saint baptême, et avec tous ceux de sa suite, il lui rendit d'abondantes actions de grâces pour les bienfaits qui lui avaient été accordés par Dieu. Il vécut ensuite heureusement de longs jours, persévérant avec dévouement dans le service de Dieu, et obéissant assiduellement aux avertissements très salutaires qui lui avaient été donnés par S. Martial (1). »

Le nom de S^{te} Véronique ne figure pas dans ce récit. C'est un usage constant dans les vies de Saints de l'époque où fut écrite celle de S. Martial, d'éliminer tout ce qui ne se rapporte pas immédiatement au personnage en question. D'autres récits ou des monuments suppléent à ces lacunes.

Résumant ce qu'il avait rencontré de documents relativement à la conversion de Sigisbert et de Bénédicté par S. Amadour et S^{te} Véronique, le P. Bonaventure de Saint-Amable s'exprime ainsi dans sa vie de S. Martial :

« La Véronique avec son mari Amadour menait à Soulac
 » une vie solitaire et d'anachorètes. Leur retraite ne les empê-
 » cha pas de sortir pour la conquête des âmes, et comme ils
 » disposaient le peuple de Mortaigne à se convertir avant que
 » saint Martial y vint : aussi allant à Bordeaux, ils exhortè-
 » rent si souvent et si puissamment Sigisbert et Benoite sa
 » femme, qu'ils les convertirent enfin à la foi catholique, et le
 » même comte ayant été guéri d'une infirmité très grave par

(1) Traduction de la vie de S. Martial. (*Vie de tous les Saints de France*, t. I, col. 535).

» leur conseil, ils furent baptisés par S. Martial, apôtre de
» Limoges (1). »

Peu avant, on trouve dans le même auteur :

« Tous les écrivains ou historiens sont d'accord que saint Martial est le premier apôtre de Bordeaux et du Bordelais... Baronius et ses abrégiateurs Spondan et Bourdin, avec les auteurs de la Gaule chrétienne..., donnent les mains à cette vérité...

» Si les historiens et les archevêques de Bordeaux rendent témoignage à cette vérité, les marbres et les vieilles antiquailles du pays en parlent aux plus ignorants. Le R. P. Clément, qui a été prieur de Bordeaux..., étant allé à ma prière à Saint-Surin (où S. Martial bâtit l'oratoire de la Sainte-Trinité) pour y voir des mémoires, fut mené au chœur par un très docte et pieux chanoine, lequel lui montra plusieurs tableaux ou figures de marbre blanc en relief où l'histoire de saint Martial est décrite en cette sorte : 1° On y voit saint Pierre qui envoie saint Martial avec deux compagnons ; 2° Saint Martial qui reçoit la verge ou bâton de saint Pierre ; 3° Saint Martial qui met la verge sur son compagnon mort et le ressuscite ; 4° La Véronique est représentée qui persuade la comtesse (*Benedicta*) ; 5° La même Véronique recevant la verge de saint Martial ; 6° La comtesse mettant la verge sur son mari. Et enfin saint Martial est représenté qui a à ses pieds quantité de peuple qu'il baptise. Au-dessous de ces représentations, l'histoire est écrite en lettre gothique fort brièvement.

» Dans la chapelle de Notre-Dame de Saint-Surin, il y a un écriteau en lettres gothiques rouges en latin et gascon à demi effacé, qui dit que ce lieu fut béni par S. Martial. Sur le portail de l'église de St-Surin, on voit l'arrivée de saint Martial dans le pays avec sa verge ; mais cela est si vieux qu'il en est difforme (2). »

(1) *Le P. Bonaventure*, t. II, p. 297 et 298.

(2) *Le P. Bonaventure*, loc. cit.



LIX

LE BATON DE S. MARTIAL

LA Vie de S. Martial achevant de donner les détails relatifs à la vie de S^{te} Bénédicte, raconte deux autres miracles accomplis par cette chrétienne au moyen du bâton de l'apôtre.

Un incendie dévorait la ville de Bordeaux. « La religieuse Bénédicte prenant le bâton que lui avait donné le saint Apôtre pour rendre la santé à son époux, l'oppose au feu et dit : « Dieu des chrétiens que prêche le bienheureux Martial, délivrez-nous du péril qui nous menace et montrez-nous votre clémence; vous avez promis à tous ceux qui croient en vous, que vous viendriez à leur aide quand ils vous invoqueraient. »

» A cette parole de la pure Bénédicte, l'incendie s'apaisa tellement, qu'on ne voyait plus paraître en aucune manière les vestiges du feu. »

Dans une autre circonstance, Sigisbert se rendait à Mortagne auprès de S. Martial, accompagné d'un grand nombre de fidèles. Pendant qu'ils traversent le bras de mer qui sépare les deux villes, une épouvantable tempête surgit.

Les chrétiens commencent à sombrer avec leurs embarcations. « La vénérable Bénédicte prenant le bâton de l'Apôtre, qu'elle gardait chez elle comme un trésor précieux, l'élève avec ses mains au ciel et s'écrie à voix haute :

« Dieu des chrétiens, Dieu que nous avons connu par le bienheureux Martial, délivrez d'un si grand péril de mort ceux qui vous servent. »

» Aussitôt la tempête est apaisée par Dieu (1). »

(1) Vie de S. Martial. ch. V et VI.—*Vie de tous les Saints de France*, col. 536 et 538.

Ce bâton précieux a été conservé à Bordeaux jusqu'à la Révolution, dans l'église St-Seurin, continuant d'accomplir des merveilles.

« Le bâton de saint Martial, disait le P. Bonaventure, est conservé avec grande vénération dans l'église de St-Seurin, aux faubourgs de Bordeaux, selon Spondan, et je l'y ai vu moy-même. Il y a entre les autres, deux miracles qui ne manquent jamais et dont je suis moy-même témoin : c'est que dans l'extrême sécheresse, étant plus puissant que la verge de Moïse..., il fait descendre les eaux célestes pour arroser les campagnes, et dans l'inondation des plages il ferme les cieux... Et pour ces deux miracles opposés, il ne faut que porter cette verge à la fontaine de Figueyroux, proche des Chartrons, en procession (1). »

Mgr Cirot de la Ville, dans son ouvrage sur les *Origines chrétiennes de Bordeaux*, s'occupe longuement du bâton de S. Martial et de l'usage dont il vient d'être question. « Le culte, dit-il, constamment rendu à la verge, ôte surtout toute raison au doute (2). » A la suite de cette phrase, ce remarquable auteur cite un certain nombre de faits authentiques où la pratique dont il est question avait été suivie d'un heureux résultat.

Mgr Cirot de la Ville recherche ensuite l'origine de cette dévotion.

On nous permettra de ne pas nous prononcer entre le mot dévotion ou superstition, vu notre incompetence. On nous permettra également de nous écarter de l'explication donnée par l'auteur que nous citons.

La comparaison des usages de Cahors et de Bordeaux et l'examen de ce qui se passe encore en bien des lieux en France, surtout en Bretagne, donneront une solution des plus plausibles.

Cette pratique était un reste de culte druidique et la transformation d'un usage païen en un usage chrétien.

Mgr Cirot de la Ville rapporte plusieurs exemples de pratiques analogues à celle qui était usitée à Bordeaux.

(1) *Hist. de S. Martial*, t. I. p. 22 et suiv.

(2) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, par Mgr Cirot de la Ville, p. 370.

Les membres du Chapitre de Tournay, pour obtenir la pluie ou la faire cesser, allaient plonger dans l'eau la chasse de Saint Piat.

On faisait de même à Chartres avec la chasse de Saint Thaurin.

« L'usage des processions à Puyperoux (Charente) pour demander de l'eau, est de temps immémorial. Après que toutes les paroisses étaient réunies et qu'on avait célébré la messe, on se rendait processionnellement à la fontaine de Saint Gilles. Là le prêtre *plongeait dans l'eau le pied de la croix* (1). »

Ce dernier usage existe encore en plusieurs localités du Quercy (2); seulement, depuis longtemps, le clergé ne prend plus part à ces processions qui ont dégénéré en superstition. Ce qui les caractérise, c'est la coutume de plonger le bâton de la croix dans la fontaine, si l'on veut sûrement obtenir la pluie.

En Bretagne existe une fontaine du nom de Barenton, autrefois *Balenton* (3), jouissant elle aussi de la propriété de procurer la pluie à la suite de cérémonies spéciales. « Le respect (pour cette fontaine) est tel encore aujourd'hui, dit de Mirville (tom. III, p. 406), qu'en 1835 les habitants de la paroisse de Concoret (4) (Vallée des Fées) se sont rendus processionnellement à Baranton, clergé en tête, pour obtenir les pluies nécessaires aux moissons. Arrivé près de la fontaine, le curé bénit l'eau, y plongea l'encensoir et arrosa les pierres voisines. »

Dom Martin (5), parlant des prêtresses de l'île de Sain et de la propriété qu'on leur attribuait de soulever les flots et d'apaiser les tempêtes, voit dans les pratiques dont il vient d'être question relativement aux sources, un reste de croyances druidiques.

Quand les premiers apôtres ne crurent pas utile de détruire entièrement un usage païen, ils le dévièrent et le sanctifièrent en quelque sorte.

(1) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 371.

(2) Entre autres, on peut citer une fontaine située sur la paroisse de Cambayrac.

(3) On remarquera facilement les ressemblances qu'il y a entre les mots *Balenton* et *Balantré*.

(4) Il existe dans le diocèse de Cahors une paroisse du nom de *Concorés*.

(5) *La religion des Gaulois*, liv. IV, ch. XIII, p. 57.

La bénédiction du feu et des fonts le jour du samedi saint (1), la cérémonie qui consiste à plonger le cierge béni trois fois dans l'eau, ont, de l'avis de bien des auteurs, cette origine.

« Traqué de toutes parts par son vainqueur divin, le paganisme, on peut le dire, se retira tout entier dans les montagnes, dans les grottes et dans leurs sources. Aussi pas un apôtre qui ne marchât droit à elles, pas un saint qui ne leur imposât sa bannière et son nom en échange de celui de la nymphe et du dieu congédié. »

Cette tactique générale, il est remarquable de la constater appliquée d'une manière spéciale mais identique à Bordeaux et à Cahors par les premiers apôtres.

En présence des prodiges, car c'est le mot qu'il faut employer, accomplis par les prêtresses de la Divona, de l'Andarté, il fallait répondre par des miracles.

Plongeant leur rameau de chêne dans la mer, les druidesses, celles qu'on appellera plus tard les fées, soulevaient la mer ou la calmaient, d'après les auteurs anciens.

La tradition chrétienne nous montre une puissance répondant à cette puissance. Elle nous fait voir une femme se dressant, mais sans initiation préalable, Ste Bénédicte, prenant elle aussi en main un talisman, le bâton d'un saint, et *au nom du Dieu vivant*, apaisant la tempête, éteignant les incendies.

Cette couleur locale du récit de la vie de S. Martial n'a-t-il pas sa valeur ?

A Cahors en face de la fontaine des Chartreux, de l'antique Divona, coule modestement une autre fontaine, dite de Saint-Georges.

Bordeaux avait ses deux fontaines, font d'Audège, celle qui fut jadis la Divona, et font Figueyreau, qui pendant quelque temps alimenta la ville. Leur historique est un peu confus. Leurs deux sœurs de Cahors vont leur venir en aide.

La Divona des Cadurques, nous l'avons vue anathémisée en quelque sorte et devenir le *Balandré*, le trou du diable, com-

(1) Dans le temps, le quatrième dimanche de Carême était consacré aux fontaines. Ce jour on allait solennellement les bénir. (De Mirville, t. I, p. 216, note). Une cérémonie de ce genre existe encore à Moissac (Tarn-et-Garonne).

muniquant son nom au beau pont qui lance dans les airs ses trois tours hardies au-dessous de son courant. N'en fut-il pas de même de la Divona de Bordeaux ?

Pourquoi allait-on plonger la verge de S. Martial à font Figueyrau et non à font d'Audège ? N'était-ce pas la même raison qui, à Cahors, fit consacrer à un saint la fontaine secondaire et non la Divona ?

S. Georges, martyr sous Dioclétien, est considéré en Quercy comme un *cavalier* (1), c'est-à-dire comme l'un des saints qui, au printemps, amènent la pluie. A une époque très reculée et que nous essaierons plus tard de fixer, on lui consacra la fontaine de Cahors dont il est question en ce moment (2).

C'est à cette fontaine que pendant longtemps on est allé, dans la capitale du Quercy, demander la cessation de la sécheresse.

La ressemblance des usages de Bordeaux et de Cahors ne doit pas être indifférente. La proscription de la Divona, la flétrissure que lui imposent les premiers apôtres, la substitution d'une deuxième fontaine, consacrée à un saint, à la première autrefois si importante, qu'on regarde ensuite comme dédiée au démon, tous ces petits détails montrent l'identité du mode d'évangélisation du Quercy et du Bordelais, évangélisation qui dut être faite par les mêmes personnages et à la même époque.

Les cérémonies qui s'accomplissaient à la fontaine de Saint-Georges de Cahors pour obtenir la pluie, étaient, sur la fin, devenues fort curieuses et entièrement superstitieuses.

Les enfants seuls faisaient partie de la procession. Ils disposaient leur mouchoir en bannière et allaient prendre à l'église paroissiale St-Urcisse une statue de S. Roch qu'ils portaient à la fontaine de St-Georges. Cette statue de bois était lancée dans la fontaine et ressaisie lorsqu'elle était ramenée par le courant. On recommençait ainsi pendant trois fois.

(1) Nous avons donné p. 291, note 5 l'origine de ce mot cavalier et montré que c'était encore un souvenir druidique.

(2) Nous nous demandâmes si la fontaine dont il est question n'aurait pas été consacrée à S. Georges, disciple de S. Front, ressuscité lui aussi par le bâton de ce dernier. Des raisons que nous exposerons plus tard nous ont fait adopter l'opinion que nous suivons.

Il appartenait à la fermeté, à la sagesse, à la piété éclairée de M. l'abbé Belvèze, alors curé de St-Urcisse, aujourd'hui archiprêtre de la Cathédrale, de détruire cette pratique tombée dans le ridicule. Sa haute compétence dans les questions d'histoire locale lui donnait une autorité qui, malheureusement, ne suffit pas toujours pour aller à l'encontre d'un usage populaire. La religieuse et respectueuse affection dont a sans cesse été entouré ce prêtre éminent de la part de ses paroissiens a toujours fait prendre ses désirs pour des volontés ; aussi depuis longtemps, grâce à lui, les processions de S. Roch à la fontaine de St-Georges ont-elles disparu.

Dans l'intérêt de l'histoire et à cause de la parité des usages de Bordeaux et de Cahors, nous avons cru devoir les rappeler et en conserver le souvenir.



LA MORT DE LA T. S. VIERGE

ABSORBÉS par les événements qui se sont déroulés en Occident et spécialement en Gaule, depuis longtemps nous avons perdu de vue ce qui se passe en Palestine. Nous continuerions à ne pas jeter nos yeux de ce côté si un événement d'ordre majeur n'allait pas avoir lieu.

Après avoir vécu de longues années à Ephèse, la Très Sainte Mère du Sauveur était rentrée à Jérusalem après la mort d'Hérode Agrippa, l'an 44.

La demeure qu'Elle s'était choisie était ce sanctuaire béni du Cénacle où Jésus avait institué le Sacrement d'Amour, où Elle avait séjourné pendant la nuit horrible de la Passion.

Le Cénacle est actuellement au pouvoir des Musulmans. On ne pourrait y pénétrer sans risquer sa vie. A côté l'on montre une fontaine, dite la fontaine de Marie, le seul endroit voisin, en ce moment abordable pour les Chrétiens, offrant quelque souvenir touchant.

Les péripéties de l'évangélisation de l'Orient présenteraient le plus vif intérêt, surtout si l'on faisait un travail de comparaison. Qu'il nous suffise de rappeler à ceux qui trouveraient extraordinaire l'activité de S. Front, de S. Martial, de S. Saturnin, qu'il nous suffise, disons-nous, de rappeler les travaux de S. Paul. Il faudrait mettre sous les yeux des lecteurs une carte avec légende, si on voulait faire comprendre tout ce qui fut accompli dans l'espace de quelques années par le grand apôtre des Gentils. L'énumération des localités remplirait des pages entières.

Avant la réforme chronologique de San-Clémenti, c'était un vrai problème que de faire contenir tous ces événements dans l'intervalle de temps qui existait entre la conversion de S. Paul

et l'époque de sa mort. L'addition de sept nouvelles années a tout simplifié en permettant de pouvoir classer facilement tous les faits.

D'après cette nouvelle manière de calculer, le concile de Jérusalem doit être placé en l'an 47, après la grande mission de S. Paul en Chypre et en Anatolie. L'évangélisation de la Macédoine et de la Grèce doit commencer sur la fin de la même année.

L'an 50, S. Paul, accompagné de S. Denis l'aréopagite, qu'il a converti à Athènes, peut ainsi être présent à Jérusalem. S. Pierre avait quitté Rome l'an 46, après le deuxième édit d'expulsion des Juifs. Il suffit de lui faire prolonger son séjour dans la capitale de la Judée après le concile pour que, la même année, le prince des Apôtres soit, lui aussi, à Jérusalem.

Fortuitement ou miraculeusement rassemblés, tous les Apôtres peuvent donc ainsi se trouver réunis autour de la Très Sainte Vierge cette année-là, l'an 50, époque où nous allons placer la mort de la Mère de Dieu.

Il y a de nombreuses variantes relativement à la durée de la vie de la Très Sainte Vierge. Le cardinal Baronius, dans ses annales ecclésiastiques (1), accepte, après discussion, le chiffre de 72 pour le nombre des années pendant lesquelles aurait vécu la Mère du Sauveur. C'est celui que nous adoptons.

Le cardinal Baronius s'appuie sur le témoignage de S. Epiphane et sur celui de Cédrenus. L'affirmation de ce dernier auteur, malgré son peu d'autorité, présente cependant une particularité qui doit être mise en lumière.

« Elle rendit sa sainte âme au Seigneur son Fils et son Dieu, » dit Cédrenus en parlant de la Très Sainte Vierge, à l'âge de » soixante-douze ans; quelques-uns disent à cinquante-huit » ans; *elle vécut donc vingt-quatre ans après l'Ascension » du Christ au Ciel* (2). »

San-Clementi plaçant la mort et l'ascension de Notre-Sei-

(1) *Baronius. Annal. eccles. tom. I. Christ. 48-4 et seq.*

(2) *Tradit sanctam animam Domino filio et Deo suo annos nata septuaginta duos; quidam tradunt, quinquaginta octo: vixit ergo viginti quatuor annos post Christi ad cælum ascensum. Cédrenus (in compend. Tib.)*

gneur l'an 26 de notre ère, si la Très Sainte Vierge est morte 24 ans après cette époque, un léger calcul porte cette date à l'an 50. Par suite, la Mère du Sauveur aurait été âgée de 15 ans, la 7^e année avant notre ère, moment de la naissance du Messie. D'après la tradition, l'enfant Jésus étant venu au monde la première année du mariage de la Très Sainte Vierge, Marie aurait épousé S. Joseph étant âgée de quatorze ou de quinze ans, ce qui est entièrement conforme aux usages des Juifs à cette époque.

Si admirables que soient les derniers moments de la Reine du Ciel, on nous permettra de ne pas nous étendre.

Prévenue par un ange de sa fin prochaine, Marie demanda que son âme passât directement de son corps dans le sein de Dieu, sans qu'elle eût à laisser tomber ses regards sur l'horrible esprit du mal, le démon.

Entourée de tous les Apôtres, à l'exception de S. Thomas, la Mère du Messie voulut être encore bénie par eux et leur baiser les pieds. Après avoir reçu le Corps eucharistique de Jésus, Elle déposa son âme entre les mains de ce même Jésus son Fils et son Dieu, qui venait de lui apparaître pour la conduire au séjour des Bienheureux et l'asseoir à sa droite pour l'éternité.

Le tombeau de la Très Sainte Vierge se voit au village de Gethsémani, dans la vallée de Josaphat. On sait que son corps n'y est plus.

S. Thomas, arrivé trop tard, voulut contempler encore une fois les traits de la Vierge Marie. On ouvrit le tombeau, on ne trouva que des fleurs et le suaire. C'est ce fait que nous a transmis la tradition et que l'Eglise célèbre tous les ans le jour du 15 août.

On raconte qu'après la mort de Marie les anges firent entendre des cantiques d'allégresse, des chants ravissants. Ces harmonies célestes ne purent calmer chez les Apôtres la douleur de la séparation.

A la naissance de la Très Sainte Vierge, il y aurait eu, d'après certains auteurs, un élan de joie qui, pendant quelques instants, aurait saisi toutes les créatures. N'y eut-il pas à sa mort le moment de tristesse générale ? Le cœur de l'amie de

Marie, de Véronique, ne l'éprouva-t-il pas d'une manière plus spéciale, plus sensible que tous les autres cœurs ?

Tous les auteurs anciens qui parlent de l'apostolat de S. Amadour et de S^{te} Véronique en Gaule, ajoutent toujours que c'est par l'ordre de Dieu ou de la Très Sainte Vierge qu'ils vinrent évangéliser cette contrée. Ceux qui ont écrit plus récemment, adoptant la version de Robert du Mont pour accommoder les dates, font apparaître la Mère du Sauveur à S. Amadour et à S^{te} Véronique après son Assomption et leur font enjoindre par Elle de répandre la Bonne Nouvelle dans le Midi de notre patrie.

Nous avons accepté un ordre oral de la part de la Très Sainte Vierge avant le départ de Palestine. Il est cependant un fait bien digne de remarque, c'est que Amadour et Véronique ne quittent leur demeure solitaire de Soulac pour se livrer d'une manière active à l'évangélisation du Bordelais qu'après l'an 50. Le gouverneur de Bordeaux ne fut guéri, avons-nous fait remarquer, par le bâton de S. Martial que *six ans* après qu'il eût été frappé de paralysie par S. Front, et cet apôtre ne put parcourir le Bordelais avant la quatrième année du règne de Claude, l'an 44.

Les amis de la Vierge de Nazareth furent-ils favorisés à Soulac d'une de ces visites surnaturelles de la Reine du Ciel, si fréquentes à cette époque et si explicables ? Le peu de solidité des documents et leurs contradictions ne nous permettent pas de nous prononcer. Nous nous contentons de signaler la coïncidence et la possibilité du fait et d'annoncer que ce que nous allons narrer serait en faveur de cette manière de voir.



LE CIMETIÈRE DE S. SEURIN (BORDEAUX)

LES Actes de S. Amadour signalent deux venues distinctes de S. Martial à Bordeaux.

Dans sa première visite, l'apôtre fonde ou relève de ses ruines le sanctuaire consacré à S. Etienne.

Dans la deuxième, a lieu la guérison et la conversion du gouverneur de Bordeaux.

Les *Actes de S. Amadour* que nous possédons, avaient été disposés de manière à servir de leçons pour le jour de la fête de saint. Ils durent nécessairement être courts (1). Entre la vi^e et la vii^e leçons, on constate très facilement une lacune. Après la conversion de Sigisbert et de Bénédicte, il est immédiatement question du voyage de S. Amadour à Rome vers l'an 67 (2). Il manque toute l'évangélisation d'Aquitaine. Nous allons combler ce vide.

D'autres documents vont, comme toujours, nous mettre au courant de ce qui fut accompli par S. Martial à Bordeaux lorsqu'il vint définitivement constituer l'Eglise de cette ville et lui donner un prélat.

A qui avaient été confiés, jusqu'à ce moment, les fidèles déjà convertis ?

Le terrain est loin d'être grandiose pour l'ancien évêque de Césarée, pour Zachée ; mais nous connaissons la modestie et le grand âge de cet illustre disciple du Sauveur. Aussi nous n'hé-

(1) Nous allons incessamment *démontrer* qu'ils sont en majeure partie composés de fragments extraits d'une vie de S. Martial, fort ancienne, remontant au moins au iv^e siècle.

(2) Nous rencontrerons un fait analogue dans la passion de S. Saturnin, premier évêque de Toulouse.

sitons pas à prononcer son nom pour le donner en réponse à la question que nous venons de poser.

A part les familiers de Jésus (les apôtres, quelques disciples, la famille de Béthanie), Zachée est *le seul personnage* que nous voyons dans l'Évangile *nommément* interpellé par le Messie.

Ce fait a embarrassé les commentateurs, ainsi que l'aisance avec laquelle le Sauveur s'invita lui-même à aller loger, lui et sa suite, chez le Chef des publicains. Il devient tout naturel, si l'on admet avec les auteurs du moyen-âge et les traditions du Quercy que Zachée, avant de devenir publicain, ait été un familier de Jésus dans son enfance, un ami de la maison de Nazareth.

Les murmures pharisaïques des Juifs qui éclatent lorsqu'ils voient le Sauveur aller loger chez un publicain ne peuvent en rien aller contre cette opinion.

Zachée eût-il même été parent du Messie, du moment qu'il était publicain, qu'il avait pris parti pour les Romains, les Juifs ne se seraient-ils pas scandalisés de voir que le Sauveur n'avait pas rompu avec lui ?

Nous revenons sur ce point afin qu'on ne soit pas surpris de voir Zachée se comporter dans l'histoire ecclésiastique comme dans l'Évangile, de voir Zachée devenu Amadour agir comme Zachée le personnage évangélique, c'est-à-dire apparaître, faire de grandes choses et s'effacer ensuite complètement.

Zachée le grand pénitent de l'Évangile, Zachée l'illustre évêque de Césarée, a apparu et disparu brusquement. L'apôtre du Bordelais, Amadour, chargé pendant quelque temps des fidèles de cette contrée, va faire de même. Toujours et partout la même humilité.

On est surpris de ne pas voir le nom de S^{te} Véronique dans l'Évangile et celui de Zachée dans les Actes des Apôtres. Comment se fait-il que leur nom ne figure pas non plus dans les documents des Gaules narrant des faits auxquels ils ont incontestablement pris part ?

On dirait que cet illustre serviteur de Dieu, Zachée, qui a mérité la gloire *unique* de voir son nom écrit à tout jamais dans l'Évangile, ait multiplié ses efforts pour empêcher ce

même nom de figurer dans d'autres écrits. C'est pour cela qu'il nous est arrivé souvent de raconter des épisodes dont il était l'âme, sans avoir à peine à parler de lui, à prononcer son nom ; vertu des vertus, humilité sans rivale et bien digne d'admiration !

Bordeaux venait d'être converti par les soins de nos deux époux, Amadour et Véronique ; une cérémonie des plus solennelles, la consolidation de leur œuvre, va avoir lieu, la consécration du cimetière chrétien et de l'oratoire de cette ville. Les auteurs ont célébré avec enthousiasme cet événement dans lequel les labeurs de nos deux saints seront couronnés ; encore et toujours leur nom va être passé sous silence.

Ne citant que des textes, nous serons obligés de faire comme les auteurs d'autrefois ; mais, à leur rencontre, nous ne perdrons pas de vue Amadour et Véronique et nous les aurons présents à la pensée, puisqu'ils étaient présents à ces événements et que, bien plus, ils en étaient acteurs principaux.

« Il y a dans le monde deux cimetières célèbres et sacrés »
 » entre tous, lisait-on autrefois gravé sur la pierre, l'un à »
 » Arles dans les Champs-Élysées, l'autre à St-Seurin. Notre »
 » Seigneur Jésus-Christ, apparu sous la forme d'un archevê- »
 » que, en a fait la consécration, assisté de sept évêques ci- »
 » dessous nommés. Aucun n'osa lui demander qui êtes-vous ? »
 » sachant bien que c'était le Seigneur, jusqu'à ce qu'il disparut »
 » à leurs yeux. Les noms des susdits évêques sont ceux-ci : »
 » Maximin d'Aix, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne. Sa- »
 » turnin de Toulouse, Front de Périgueux, Martial de Limoges, »
 » Eutrope de Saintes (1) »

« De quelle célébrité a toujours joui, dans tout l'univers »
 » chrétien, le cimetière d'Arles, dit encore le *Propre des Saints* »
 » de ce diocèse, nous le savons non-seulement par la pierre sur »
 » laquelle est gravé son éloge dans l'église Saint-Seurin à Bor- »
 » deaux, ou par les innombrables tombeaux qu'on peut encore »
 » y voir, mais aussi par le tombeau de saint Trophime, fonda- »
 » teur de l'Église d'Arles. Il est en effet prouvé par d'anciens

(1) Inscription qui se voyait autrefois dans l'église de St-Seurin. Lopes, *Hist. de Saint André*, p. 120.

» monuments. que Trophime fut enseveli près de la ville et de
 » l'oratoire qu'il avait érigé en l'honneur de la Bienheureuse
 » Vierge Marie, dans le lieu appelé les Champs-Elysées...
 » Karilanus, archevêque d'Arles, il y a sept cents ans, a trans-
 » mis à la postérité que ce cimetière fut miraculeusement béni
 » par Notre-Seigneur Jésus-Christ, assisté dans cette cérémo-
 » nie d'évêques réunis... par la puissance divine, savoir :
 » Trophime d'Arles, Serge-Paul de Narbonne, Maximin d'Aix,
 » Saturnin de Toulouse, Front de Périgueux, Martial de Limo-
 » ges, Eutrope d'Orange... (1). »

Après avoir fourni encore d'autres preuves, Mgr Cirot de la
 Ville (2) conclut ainsi : « On n'est pas tenu d'admettre ces
 » miracles. On est en droit d'ailleurs de discuter la certitude
 » de chacun d'eux. Tout ce que j'en puis tirer, c'est le sceau
 » sacré qu'ont imprimé sur certains monuments l'antiquité et
 » la vénération chrétienne, ces deux miracles : du temps vaincu
 » par la durée, et des hommes retenus à l'unité. C'est à ce
 » point de vue que l'autorité ecclésiastique a traité la question
 » du cimetière de Saint-Seurin. Elle n'a pas affirmé directe-
 » ment sa consécration miraculeuse ; elle a attesté l'époque où
 » elle se serait produite. »

(1) Prop. SS. Arlat. Eccles. 1612. p. 80-82. — Faillon, *Mon. Inéd.*, t. I.
 col. 628.

(2) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 187.



L'ÉPÉE DE ROLAND

L'ÉTENDUE du cimetière de St Seurin était en rapport avec sa célébrité. Comme pendant longtemps l'usage avait été d'ensevelir les corps dans des cercueils de pierre, la place vint à manquer sur la fin du siècle dernier, malgré la vaste surface de l'emplacement. Après avoir été question de le modifier en 1771, on le supprima à la Révolution.

Nous n'entrerons pas dans les descriptions ni dans les discussions techniques. Nous renvoyons pour l'ensemble au beau travail de Mgr Cirot de la Ville (1), nous contentant d'en extraire une seule citation parce qu'il y est question de dates. C'est un témoin oculaire qui parle, Jouannet.

« N'avons-nous pas vu, dit-il, dans le cimetière St-Seurin » où tant de générations dorment ensevelies les unes sur les » autres, retirer des couches inférieures de cette multitude de » cercueils en pierre, des lampes, des lacrymatoires, des mé- » dailles de Faustine, un Mercure et jusqu'à un taureau d'ai- » rain ? (2)... »

« Parmi les objets sans nombre retirés des sépulcres anti- » ques du département, ajoute-t-il ailleurs, les plus dignes » d'attention sont, sans contredit, les médailles, parce qu'elles » peuvent donner la *date approximative* de l'époque à laquelle » les rites païens cessèrent d'être pratiqués publiquement dans » le pays. Or le cimetière de Terre-Nègre a été exploré avec » soin pendant plus de vingt ans, on en a retiré plusieurs » milliers de vases et une très grande quantité de médailles ; » deux ou trois tumulus des Landes ont été scrutés avec quel-

(1) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, ch. VI.

(2) Jouannet. *Actes de l'Acad. de Bord.*, 1829, p. 202.

» que constance, ils ont aussi fourni des vases et des médailles ;
 » et cependant, sur *plusieurs centaines* de ces monnaies anti-
 » ques, on *n'en a point reconnues de postérieures au 2^e siè-*
 » *cle*. Nous ne prétendons pas déduire de ce fait la date de
 » l'établissement du christianisme à Bordeaux (1), mais seule-
 » ment fournir à ceux qui le chercheront une des données du
 » problème (2). »

Cette donnée du problème est non seulement importante mais concluante, aujourd'hui où l'on considère comme étant de si grande valeur tous les appoints fournis par la numismatique.

Venant de constater des preuves de première valeur faisant remonter au 1^{er} siècle le cimetière chrétien de St-Seurin et par suite la fondation de l'oratoire de S. Etienne qu'il entourait, nous avons hâte de prononcer et de mettre côte à côte le nom des deux époux Amadour et Véronique. Empressons-nous de lier le souvenir de ces deux saints, comme l'a toujours été leur culte ; montrons surtout qu'il en a toujours été ainsi, et cela dès les temps reculés.

Franchissons d'un bond le moyen-âge et passons brusquement au siècle de Charlemagne.

Rapprochés dans leur origine, le cimetière d'Arles et celui de Saint-Seurin de Bordeaux, fait remarquer Mgr Cirot de la Ville, nous les trouvons tout aussi unis au temps des vaillants preux. C'est à ces terres tout particulièrement saintes qu'ils veulent confier leur dépouille mortelle. Suivent aussitôt des citations importantes.

Rapportons ce que dit l'érudit Vincent de Beauvais des preux de Charlemagne : « Un grand nombre furent ensevelis à Bordeaux, lit-on, Gayfer, roi de Bordeaux ; Engelère, duc d'Aquitaine ; Lambert, roi de Bourges ; Galère, Raynaud avec cinq mille autres. En aumône pour leurs âmes, Charlemagne distribua aux pauvres douze mille onces d'argent et autant de talents d'or, des vêtements et des vivres... »

» A Arles furent ensevelis Escoult, comte de Langres ; Salo-

(1) *Et pourquoi donc fuir devant cette conséquence ?* ajoute avec raison Mgr Cirot de la Ville.

(2) *Statist. de la Gironde*, t. I. Bordeaux.

» mon, Samson, duc de Bourgogne, Arnaud de Bellande...
 » Charles distribua à Arles, en aumônes pour leurs âmes, en
 » faveur des pauvres, douze mille onces d'argent et autant de
 » talents d'or (1). »

Viennent ensuite les chansons de Gestes pleines de faits semblables ; puis ce sont les continuateurs de l'*Histoire littéraire* de France qui tirent la conclusion suivante : « Il est » bien difficile de ne pas admettre que cet ancien cimetière (de » St-Seurin), situé hors des murs de la ville, n'ait pas en effet » reçu des tombes mémorables, dont il ne serait pas impossi- » ble de retrouver les précieux fragments (2). »

Parmi les vaillants preux de Charlemagne, il en est un qui, tout le monde le sait, les domine : c'est le paladin Roland.

Quelques auteurs l'ont compté parmi les hommes illustres qui reposaient auprès de St-Seurin : c'était à tort.

Il y a dans le Bordelais deux autres localités que les souvenirs associent au rôle de St-Seurin : Belin et Blaye. C'est à cette dernière localité que devait être dévolu l'honneur de posséder les restes mortels du vaincu de Roncevaux.

« A Blaye, raconte Vincent de Beauvais, d'après toujours » les citations de Mgr Cirot de la Ville, Charles fit transporter » sur deux mules, dans un cercueil d'or recouvert de draperies, » le corps du bienheureux Roland et lui donna la sépulture » dans l'église de St-Romain qu'il avait lui-même fait bâtir et » où il avait établi des chanoines réguliers. Il suspendit l'épée » du héros à sa tête et son olifant d'ivoire à ses pieds, pour » l'honneur de Jésus-Christ et de la vaillance de son serviteur. » Plus tard cependant un autre transporta frauduleusement » cet olifant à Bordeaux dans l'église St-Seurin (3). »

« L'on tient par tradition sur les lieux, ajoute l'auteur des » *Origines de Bordeaux*, d'après Dupleix, que l'épée de Ro- » land fut mise au-dessus de son chef et sa trompe d'ivoire à » ses pieds, laquelle a été traduite en l'église collégiale St-Seu- » rin-les-Bordeaus et son épée à Roquemadour en Quercy. »

(1) Vincent. Bellov. Specul. hist. lib. X. cap. XXI.

(2) Tom. XXII, p. 636.

(3) Vincent. Bellov. Epecol. List. C. XXI.

Ce n'est pas le moment d'insister sur la *Durandal*, sur sa description, sur son authenticité, sur Roland, sur l'importance de sa visite au sanctuaire de Roc-Amadour au moment où il se rendait en Espagne. Nous les signalerons à peine, mais nous ne voulons pas quitter ce sujet sans faire remarquer cette coïncidence : l'olifant de Roland déposé pendant des siècles auprès du tombeau de Véronique et la *Durandal* auprès de celui d'Amadour.

Soulac et St-Seurin ont vécu, à travers les temps, de leur vie particulière. Roc-Amadour, de son côté et à part, a jeté aux quatre coins de la terre sa célébrité. Mais la tradition du Bordelais et celle du Quercy, comme deux sœurs, n'ont jamais cessé de se donner la main.

St-Seurin avec son cimetière, ses tombes, ses poteries, ses monnaies romaines, vient dire aux archéologues : Je suis du premier siècle. La Véronique de Soulac, par la voix de la tradition, s'écrie : Je suis l'illustre héroïne de la voie douloureuse. Pendant ce temps, le corps incorruptible d'Amadour montre à tous les pèlerins la petitesse de sa taille et les traces de ses longues austérités, et la voix des peuples proclame qu'il est le Zachée de l'Évangile.

Unis ensemble, le Bordelais et le Quercy se serrent et se soutiennent, et non contents de cela, ils tendent encore, et de concert, la main à la Provence.

Ce sont les mêmes prélats que l'on trouve consacrant les deux cimetières d'Arles et de Bordeaux ; ce sont les mêmes faits merveilleux ; c'est la même absence dans les documents des noms des personnages évangéliques, de Marthe et de Lazare d'une part, de Véronique et d'Amadour de l'autre. A l'embouchure du Rhône comme à l'embouchure de la Gironde, le même procédé, le même cachet.

Se conformant à la méthode moderne, dans son inestimable ouvrage, M. Faillon fait appel au témoignage des Monuments. Il leur fait prouver l'authenticité de la Magdeleine évangélique de Provence. Mgr Cirot de la Ville les faisait, peu de temps après, parler aussi. Sous la plume de ces deux grands écri-

(1) *Histoire de France*, t. I. p. 337, XI.

vains, le mot de tradition cessa d'être synonyme de récit légendaire, fabuleux, pour devenir celui de document historique.

La vérité des faits historiques s'établit par les monuments et par les écrits. Nous avons commencé à parler des premiers, occupons-nous à présent des seconds.

Avant d'aller plus loin, faisons un léger arrêt et examinons la valeur du plus important de ceux qui nous restent, ayant trait à nos deux saints ; analysons les *Actes de S. Amadour*.

C'est le moment le plus propice.



LXIII

LE BRÉVIAIRE ROMAIN

LE document principal qui nous reste, les *Actes de S. Amadour*, étant une pièce liturgique, afin que l'on puisse apprécier sa valeur historique, nous allons jeter un coup d'œil très rapide sur les diverses transformations qu'a subi, au cours des âges, l'office de l'Eglise.

En plaçant les jalons sûrs qui nous serviront de guide, nous marquerons en même temps les diverses étapes que dut parcourir la dévotion à S. Amadour.

L'usage de la psalmodie se trouve, dès leur origine, chez les thérapeutes de l'Egypte (1). Au iv^e siècle, l'office a chez eux une forme bien définie. Pendant les deux séances de l'office *nocturne*, au témoignage de Jean Cassien, ils exécutaient dans chacune douze psaumes ; puis on passait à la lecture, qui comprenait deux leçons prises dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament.

Cet usage des *vigiles* s'étendit peu à peu à l'Eglise tout entière. Restreint d'abord au jour de Pâques et aux principales fêtes, il s'appliqua ensuite au dimanche.

« Cet office *vigilial*, à l'origine, propre à la solennité du dimanche, fut introduit de bonne heure dans la solennité des fêtes de martyrs : chaque anniversaire (*natale*) de martyr fut solennisé comme le jour du Seigneur par une synaxe liturgique précédée d'une vigile, d'un *cœtus antilucanus* (d'une réunion de nuit). L'antiquité de ces anniversaires est attestée par un

(1) Nous renvoyons le lecteur dans ce passage à l'*Histoire du Bréviaire Romain*, par M. l'abbé Battifol. Cet ouvrage, facile à se procurer, donne un résumé à la fois très clair et très savant de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sur cette importante question.

document de l'an 155... L'auteur de la passion de S. Saturnin de Toulouse a formulé cet usage en termes excellents quand il a écrit : « L'anniversaire des jours où les martyrs ont été couronnés dans le ciel, nous les solennisons par des vigiles et par la messe... » Ces vigiles des martyrs *ne se célébraient pas dans les églises urbaines, mais hors des murs, dans le cimetière où le martyr était enterré... (1)* »

Au iv^e siècle, à Rome, et au vi^e, au plus tard, en Gaule, l'office devient quotidien. « Nous voulons, trouve-t-on dans les canons du concile d'Agde (506)... qu'il y ait psalmodie tous les jours, matin et soir. » « Nous voulons, disait le quatrième concile de Tolède, qu'il n'y ait qu'un *Ordo psallendi* pour l'Espagne et pour la Gaule dans les offices du soir et du matin. »

« Quant aux anniversaires des martyrs (à cette époque, vi^e siècle) auxquels s'ajoutaient des anniversaires de translation de martyrs, de saints non martyrs, et des anniversaires de dédicaces d'églises, — ce serait une erreur de penser sur la foi des martyrologes qu'ils sont communs à toute la chrétienté. Tel n'est le cas, semble-t-il, que de saint Thomas, de saint Jacques, de saint Jean, de saint Pierre, de saint Paul. En règle générale, là où est la confession ou tombeau du saint, et encore là où se trouvent quelques reliques du saint, là se célèbre son *natale* : et la fête a toujours ainsi quelque attache topographique, comme au temps où elle se célébrait dans les cimetières mêmes. De là vient que les communautés monastiques, celles que décrit Jean Cassien, ne fêtent point les saints ; et ce sera une originalité de la règle bénédictine que d'introduire dans la liturgie monastique les *natalitia sanctorum*, qui sont jusqu'à là le privilège, la propriété des vieilles Eglises chrétiennes, riches de martyrs locaux ou enrichies de reliques étrangères. Au vi^e siècle, les fêtes des saints sont donc encore en dehors de l'office des clercs (2). »

Il est à bien remarquer qu'au iv^e siècle les ascètes et les vierges qui jusqu'alors « avaient vécu dans la communauté des fidèles abandonnèrent le siècle pour passer au désert » à partir

(1) *Histoire du Bréviaire Romain*, par l'abbé P. Battifol, p. 12 et 13.

(2) *Histoire du Bréviaire Romain*, p. 32 et 33.

de ce moment-là il y eut « un double *Ordo psallendi* : celui des communautés monastiques et celui des églises épiscopales (1). »

C'est l'office des églises épiscopales dont nous avons parlé ; celui des ascètes garda la forme plus ou moins archaïque des anciens thérapeutes jusqu'à l'époque où les moines d'Occident adoptèrent la règle de S. Benoît.

A Rome, comme il vient d'être dit, à la fin du v^e siècle, l'office était quotidien. C'est là qu'il évoluera définitivement dans sa forme, qu'il se fixera et que de là il nous reviendra, sous Charlemagne, complètement déterminé.

A Rome, comme également dans toutes les églises chrétiennes, les fêtes des saints non martyrs étaient à l'origine des anniversaires. « Le soin que les plus anciens calendriers (tel que le calendrier philocalien de l'année 354) mettent à marquer le *locus depositionis* des saints qu'on fête, est une preuve que ces fêtes se célébraient précisément au *locus depositionis* (à leur tombeau) » (2).

A la longue cependant, à cause des difficultés qu'on avait pour aboutir à ces tombeaux, « les fêtes des saints cessèrent d'être des fêtes cimetiérales ; mais elles ne perdirent pas encore leur caractère *strictement local*. Là où était la relique, là se célébrait la fête ; et par analogie, à l'église qui portait le nom du saint *appartenait en propre sa fête*... Dans l'*Ordo* de Montpellier, qui est du viii^e siècle, on lit la rubrique suivante : l'archidiacre, à la messe solennelle pontificale, avant de distribuer la communion aux fidèles, doit annoncer la prochaine station en ces termes : « Tel jour est l'anniversaire (*natale*) de » tel saint, soit martyr, soit confesseur, qui se célébrera en » tel ou tel lieu (3). »

Ce n'est qu'en 772-795 que le sanctoral général entra dans le canon de l'office de Saint Pierre (4) à Rome.

(1) *Hist. du Brév. rom.*, p. 29 et 30.

(2) *Id.* p. 74.

(3) *Hist. du Brév. rom.*, p. 77.

(4) *Passiones sanctorum vel gesta ipsorum usque Adriani tempora (772-795) tantummodo ibi legebantur ubi ecclesia ipsius sancti vel titulus erat : ipse vere à tempore suo reuenerit iussit et in ecclesia sancti Petri legendos esse constituit.* (*Ordo de la Vallicellane. — Tommasi t. IV, p. 325*).

Faisons bien observer que ces offices des saints se faisaient primitivement en *plus de l'office ferial* et que le nombre des saints ainsi fêtés à cette époque (viii^e siècle), n'atteignait pas à Rome le chiffre de cent pour toute l'année (1).

C'est à ce moment que l'office romain s'introduisit en France. Amalaire, clerc de Metz, disciple d'Alcuin, conseiller de Louis le Débonnaire, maître de l'école du palais, nous en a conservé la description.

Cet office canonique romain se ramenait à quatre types liturgiques :

- 1^o L'office ferial de douze psaumes et trois leçons ;
- 2^o L'office dominical de dix-huit psaumes et neuf leçons ;
- 3^o L'office des fêtes de neuf psaumes et neuf leçons ;
- 4^o L'office pascal de trois psaumes et trois leçons (2).

« On distinguait deux degrés dans les offices des saints. Il y avait les fêtes mineures et les fêtes majeures... Les fêtes mineures correspondaient à nos fêtes simples d'aujourd'hui : l'office ferial à peine modifié (3). »

« L'office sanctoral, entendons l'office des fêtes majeures, était conçu sur le modèle de l'office de Noël, de l'Épiphanie, de l'Ascension. C'était un office de neuf psaumes, neuf leçons, neuf répons. Les neuf leçons étaient empruntées aux actes du saint ; de même le texte des antiennes, des répons et des versets (4).

Comme nous l'avons dit, l'office sanctoral n'évinçait pas, dans l'origine, l'office ferial, mais plus tard « tout vestige de la dualité et de la concélébration de l'office ferial et de l'office sanctoral s'effaça ; il n'y eut plus qu'un office nocturne, et cet office fut dévolu au saint. *Les liturgistes carolingiens ne reçurent pas d'autre usage que celui-là* (5). » Ce fut donc l'usage de la Gaule à partir de l'introduction de la liturgie romaine dans cette contrée, sous Charlemagne, bien que le contraire dût continuer à se pratiquer encore quelque temps à St-Pierre de Rome.

(1) *Hist. du Brév. rom.*, pag. 125 et suiv.

(2) Id. p. 120.

(3) Id. p. 122.

(4) Id. p. 135-136.

(5) Id. p. 123.

Concluons par une phrase de l'auteur que nous avons résumé, M. l'abbé Pierre Batiffol (*Histoire du Bréviaire romain*) : « Nous avons vérifié le principe qui, antérieurement au milieu du VIII^e siècle, ne permettait pas à une fête de saint de n'être pas localisée dans une basilique déterminée, soit cimetériale, soit urbaine (2). »

Les longs offices dont nous venons de parler furent abrégés sous Grégoire VII (1073-1085) d'après les uns, sous Grégoire IX (1227-1241) d'après les autres. L'usage de cet office abrégé, du *bréviaire*, fut étendu à l'église universelle par le pape Nicolas III (1277-1280). Ce bréviaire fut réformé par Pie V.

Le culte des saints concentré autour de leur tombeau jusqu'au milieu du VIII^e siècle, tel est donc le premier résultat que vient de nous fournir l'étude que nous faisons en ce moment.

Ils étaient bien peu nombreux en Quercy les tombeaux de saints, les stations jusqu'au milieu du VIII^e siècle !

Le *locus depositionis*, le lieu de la sépulture de S. Amadour, l'évangélisateur du Quercy, n'était-il pas presque, sinon, l'unique ?

Favorisé par ce que son paysage a de piquant, le rocher d'Amadour dut forcément, d'après ce que nous venons de voir, être dès les temps les plus reculés, un lieu de pèlerinage local, une station, pour l'église de Cahors, au jour anniversaire de la mort de ce saint.

Quand l'usage permit au culte des saints de n'être plus ainsi localisé à leur tombeau, ou autour de leurs reliques, c'est-à-dire après l'introduction de la liturgie romaine en Gaule sous Charlemagne, après le pape Adrien, on verra le culte de S. Amadour prendre feu comme une trainée de poudre et se répandre avec une promptitude inconcevable.

C'est à obtenir ce brillant résultat que durent contribuer les *Actes de S. Amadour* que nous allons examiner avec le plus grand soin et qui, *tels qu'ils sont*, existaient à cette époque.

Ils proviennent d'un office de neuf leçons, les neuf leçons étant toutes prises dans la vie du saint, suivant la forme des fêtes majeures de saint, indiquée par Amalaire, et en usage au temps de Charlemagne.

(1) *Hist. du Brév. rom.*, p. 135.

LXIV

LES ACTES DE S. AMADOUR

On lit dans les *Origines chrétiennes de Bordeaux*, par Mgr Cirot de la Ville, page 46 : « Considérée dans son origine, la » légende de Roc-Amadour, (autrement dit les *Actes de S. » Amadour*), a obtenu place dans les Bollandistes auxquels » elle fut envoyée de Toulouse en 1643, par le P. Poussines, » qui l'avait prise lui-même dans les œuvres posthumes du » P. de Gissey. Le P. de Gissey l'atteste ; il en avait vu le ma- » nuscrit d'Hugues, évêque d'Angoulême, mort en 991, manus-

Acta ex schedis posthumis P. Odonis Gissey societatis Jesu quarum apographum P. Petrus Possinus noster anno 1643 ad Bollandum Tolosa misit. (Grands Bollandistes, t. 38, p. 21.)

LECTIO I. « Sanctus itaque noster Amator *p* (1) Hebræus » vere et Israelitica fuit religione *v*?, qui secundum legem » Mosaïcam duxit uxorem *p*, » nomine Veronicam, « moribus » et fide sibi non disparem sociam *t* ? (2). Viventes igitur in » justificationibus Domini sine querela *p* et Salvatoris adven- » tum *p* à sanctis Patribus (3) prænuntiatum devotius expec- » tantes *v*, ab Oriente ex alto visitari misericorditer merue-

(1) Les parties mises entre « » sont celles qui remontent à une époque antérieure à l'an 500. Les voyelles imprimées en caractères gras sont celles qui portent l'accent tonique. Nous expliquerons, dans le prochain article, la signification des lettres *p. t.* ou *v.* placées à la fin des périodes de la partie que nous affirmons dater du iv^e ou du commencement du v^e siècle.

(2) Nous faisons suivre les lettres *p. t.* ou *v.* d'un ? lorsque les finales présentent le rythme voulu, mais offrent une espèce d'imperfection à cause du nombre de syllabes des mots où figure ce rythme. Nous conservons ces phrases malgré cette irrégularité. Nous avons trouvé des exemples analogues dans des pièces qui pourront aider à préciser complètement l'époque où remonte ce texte.

(3) *Patres* mis dans le sens de prophète ou de patriarche. Ce doit être le sigle P. qui aura été mal lu. S. Didier donnait à l'archevêque de Bourges le titre de *Patriarcha* (Glossaire de Du Cange au mot *Patriarcha*).

» crit cité au concile de Limoges de 1031, comme une copie
 » d'un écrit bien antérieur, et comme une partie de la légende
 » même de S. Martial. »

Ce manuscrit, nous ne l'avons plus ; mais son existence nous est encore attestée par Dominicy (Manuscrit du Grand-Séminaire de Cahors, p. 34 et p. 230) ainsi que par le P. Bonaventure de S. Amable (t. II. p. 264). Nous donnons ci-dessous ces *Actes de S. Amadour* avec leur critique.

Le passage de Mgr Cirot de la Ville contient trois affirmations, échos de la tradition de Roc-Amadour au xvii^e siècle. Nous allons les vérifier.

Nous avons établi dans le numéro précédent que les *Actes*

» runt v. — LECTIO II. « Prædicante namque Domino Jesu-Christo v, verbi divini semen, » beatus Amator et Veronica, « ut terra » bona centuplum p, vetustate purgata p suis temporibus » redditura v, piis in cordibus susceperunt v. Propter sanitatem quoque infirmitatis gravissimæ t, beatæ Veronicæ t, » ad tactum sumbriæ Dominici vestimenti t, clementer induit- » tam p in fervore fidei et amoris v Domini Jesu-Christi v » copiosius prædictus Amator et Veronica exarserunt v.

2. LECTIO III. » Beatissimus Amator cum conjugè suâ secundum fidem in Christo regenerati t?, » seculo renuntiantes, » relictis omnibus, secuti sunt Dominum t : uterque enim » disponente Domino satagebant jussa Christi perficere t » et reliquias maxime de beata Virgine (1) recolligere, « et cetera » pietatis opera devote complere p. Unde per ipsam Veronicam t gloriosum lac mamillarum Virginis gloriosæ v » cujus servitio se totam conferre meruit, et humilis pedissequa et ancilla fuit. « humiliter et utiliter recollectum v », vestes etiam ejusdem Virginis et cetera multa talia « necnon inampho-

(1) *Reliquias de beata Virgine*, faute de grammaire qu'on trouve fréquemment dans les lettres de S. Didier v. g. *Et licet de nostro collegio duos jam amiserim germanos* (10^e lettre à l'évêque Dadon). — *Hanc tibi historiam de Evangelio egregie illius femine destinari* (11^e lettre à Aspasio). — D'après les lettres de S. Didier, cette tournure de l'ablatif précédé de la particule *de* mis à la place du génitif, semble, sous la plume de cet évêque, un signe de respect.

On peut déjà remarquer dans les passages que nous retranchons dans cette III^e leçon que les parties ajoutées ont été mises en général comme explication ou amplification. On constatera plus spécialement ce fait lorsqu'il s'agira de reliques. Nous appelons l'attention sur la beauté et la solennité du rythme qui compose les finales des fragments ici conservés, ainsi que la longueur des passages intacts qui précèdent et qui suivent. Ce sont les raisons qui militent en faveur de leur authenticité. Sur la fin, les leçons contiennent encore beaucoup moins que celle-ci des restes du texte antique.

de *S. Amadour* devaient, *tels qu'ils sont*, remonter à l'époque de l'introduction définitive de la liturgie romaine sous Charlemagne. Ils peuvent donc avoir figuré dans un manuscrit attribué à Hugues d'Angoulême, qui vivait sur la fin du x^e siècle.

Sont-ils la copie d'un écrit plus ancien ?

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce texte pour reconnaître aussitôt l'empreinte d'au moins deux mains différentes. Des passages, *quelques-uns assez longs*, offrent un beau latin, tandis que les autres sont d'une très grande médiocrité. Parmi ces derniers, les uns contiennent des mots et des tournures de l'époque mérovingienne, du vii^e siècle environ, et les autres de l'époque carlovingienne.

Les mots *Sigebert Duc* indiquent, à ne pas s'y méprendre, que les phrases qui les contiennent ont été écrites, ou lues, à

» ram » (1) cum impressione similitudinis dominicæ, « a nomine dictæ mulieris Veronicam nuncupatam v. prout Romæ ostenditur t, fideliter collegit et salubriter custodivit v. Amator quoque noster » devotus Christi servitor (2) et famulus « cum ceteris discipulis Christum sequens v » et necessaria sibi, ut bonus hospes preparans, « usque ad passionem v » et assumptionem beatæ Virginis (3) « familiariter ipsis adstitit et » assidue ministravit v. »

3 LECTIO IV. — « Hoc vero tempore Saulus Christi Ecclesiam » persecutus v voluit eosdem Sanctos pœnis affligere t et ad » legis antiquæ duritiam revocare v. Sed Dominus noster » misericorditer eos protegens p, per angelum suum usque » perduxit p. Cumque jussu cœlestis nuntii navem casu in-

(1) *Mamphora*, mot caractéristique et qu'on ne retrouve dans absolument aucun autre texte (*Continuateur du glossaire de Du Cange*). Sa signification est donnée comme étant la même que celle de *masora* et de *mafors*. Du Cange fait dériver ce mot du terme grec qui se prononce *maphorion*, qu'on trouve employé dans une vie de S. Jean Chrysostome et qui signifie *coiffure de femme en forme de voile, de pepulum*.

Les *mafortes* étaient des scapulaires que S. Cassien donna au iv^e siècle aux moines qu'il institua.

(2) *Servitor*, bien que ce mot se trouve dans une inscription des catacombes, il n'a guère été en usage qu'après la suppression de l'esclavage. Nous pensons que l'on a substitué *servitor* à *servus*. Les mots *servus* et *famulus* t présenteraient un *rythme*. L'auteur qui a complété ce passage, semble s'être laissé dominer par la tradition qui faisait d'Amator et de Véronique les domestiques de la T. S. Vierge.

(3) *Assumptionem beatæ Virginis*, mots ajoutés, ou sigle mal lu. Ils sont en contradiction formelle avec le texte de la leçon suivante.

l'époque où il y avait des personnages de ce nom, c'est-à-dire vers le temps de Dagobert, et c'est ce nom, ou plutôt celui qui l'a porté, qui nous oblige à nous attarder sur cette argumentation d'importance décisive, afin que l'on puisse comprendre ce qui suivra et en admettre la vérité.

Nous disons que ces phrases ont été écrites, *ou lues*. Les anciens, en effet, se servaient dans leurs manuscrits d'abréviations dont une des formes les plus communes était le *Sigle*. Cette abréviation consistait à ne désigner que par une simple initiale, ou tout au plus par quelques lettres, les noms propres d'hommes ou de villes, ainsi que les professions. Ces sigles, mal interprétés, ont souvent donné lieu à de grandes méprises. Nous ne signalons qu'en passant ce fait, devant insister, y revenir longuement.

Nous trouvons une de ces fautes dans les *Actes de S. Amadour*, ce sont les mots *Sigibertum Ducem* qui ont été donnés comme interprétation des sigles, S. D. ou SGM. DCM.

Les auteurs du moyen-âge, quand ils composaient des ouvra-

» *ventam ascenderent t, procepit eis angelus dicens p? In quo*
 » *cumque loco navis appulerit t Dei et Genitrici ejus fideliter*
 » *serviatis v. Inde quoque navigio perveniente ad locum p.*
 » *qui dicitur Paldagrava v, in occiduis partibus, t? ducente Do-*
 » *mino pervenere r. LECTIO v. — Constructo siquidem in loco*
 » *prædicto p, vili schemate parvo tugurio t, tam diu ibidem*
 » *orationi et jejunio se dederunt v donec beatus Martialis à*
 » *Lemovicinis illuc advenit p (qui conjuges prædicti, mare*
 » *intermedio transmento v, eidem beato Martiali in Maurita-*
 » *nia occurrerunt r) et beatus vir Martialis familiariter recep-*
 » *tis eisdem p et constructa ecclesia t » Bearnæ in honore*
 » *proto martyris Stephani, « Lemovicas est regressus v (1).*
 » *LECTIO vi. — Veronica vero cum conjugé suo ibidem eremi-*
 » *ticam vitam duxit v. Sigibertum vero Ducem (2) Burdegalen-*
 » *sem et Benedictam ejus conjugem ad fidem catholicam con-*
 » *verterunt v, et » per intercessionem eorundem « eodem duce*

(1) La longueur des passages ci-dessus *dans lesquels le rythme persévère constamment*, est décisive et montre d'une manière irrécusable que la métrique des finales n'est pas l'effet du hasard, mais a été formellement voulue.

L'auteur qui a complété les *Actes de S. Amadour*, lorsqu'il s'agit de choses qui se sont passées loin du Quercy, copie purement et simplement l'ancien manuscrit.

(2) Les mots *Sigibertum Ducem* du VII^e siècle devraient, pensons-nous, être remplacés par les mots romains *Sigillarium Decurionem*.

ges sur des sujets anciens, avaient dans leurs écrits la même méthode que dans leurs peintures ; ils habillaient les personnages à la mode de l'époque. C'est ce qui a eu lieu dans la vie de S. Martial, que nous possédons actuellement, faussement attribuée à S. Aurélien, disciple et successeur de S. Martial. Les personnages y agissent à la mode mérovingienne. C'est, en effet, à cette époque qu'elle a été écrite.

Dans les *Actes de S. Amadour*, on ne trouve de mérovingien que ces seuls mots *Sigebertum Ducem*, Sigebert Duc. Ce fait prouve déjà en lui-même qu'ils n'ont pas été composés à l'époque mérovingienne, mais *simplement lus*.

Il y avait, en effet, dans les premiers siècles de l'Eglise, une écriture spéciale, secrète, une espèce de *cryptographie* qu'on nommait les *notes tironiennes*. « Au III^e siècle, S. Cyprien, » évêque de Carthage, étendit le recueil des notes tironiennes » en y ajoutant les signes qui convenaient à l'usage particulier » des chrétiens... On trouve des livres entiers de cette espèce » d'écriture, en particulier l'éloge de Cassien au IV^e siècle... » Le concile de Nicée eut recours à ces caractères secrets. » (*Éléments de paléographie*, par Natalis de Wailly, tome I, part. III, ch. III, p. 410).

» ab infirmitate gravissima liberato *r*, prædictus Dux (1) et » Benedicta conjux ejusdem *p* sunt (2) a beato Martiali Lemovicensi apostolo baptizati *v*. » Ipse namque sanctus Martialis causa visitationis tum ad eos redierat, quos speciali dilectione sicut compatriotas (3) et notos et fideles devotissime affectu diligebat.

4. LECTIO VII. « Relicta itaque conjuge propria apud Solanum cum *p* » orationi et contemplationi, « beatissimus noster » Amator *p* de præcepto et consilio beatissimi Martialis » Romam petiit, et « beatissimum Petrum apostolorum principem » visitavit *v*. Audiens igitur Petrus Apostolus *t* » mirabilia, quæ Dominus per beatum Martialem occiduis partibus operatus esset, « gratias magnas reddidit Salvatori *v*. Mansit itaque

(1) Même observation que précédemment sur le mot *Dux*, représentant le sigle D. mal lu. On pourrait sans doute dire de même du mot *Benedicta* qui cependant est romain.

(2) Le texte des Bollandistes porte *est* au lieu de *sunt*. Nous n'avons pas hésité à corriger la faute trop grossière *est baptizati*.

(3) *Compatriota*, ce mot ne commence à paraître qu'à l'époque carlovingienne (du Gange).

Nous expliquerons dans les prochains articles comment, au sortir de la *discipline du secret*, des vies de saints durent être écrites en ces sortes de caractères entremêlés de sigles.

Ces mots, *Sigebert Duc*, nous indiquaient donc un travail fait sur les *Actes de S. Amadour*, à l'époque mérovingienne. Il fallait tâcher de préciser l'époque et de trouver l'auteur. Ce n'était pas chose difficile à faire.

Sous le règne de Dagobert, le diocèse de Cahors eut un évêque grand et illustre entre tous, S. Didier, qui répara les ruines de toutes sortes dues à l'invasion des Barbares. On lit dans le mandement de Mgr Bertrand du Guesclin (6 juin 1746) qui se trouvait en tête du bréviaire cadurcien : « Notre bréviaire de Cahors fait remonter son origine au temps de S. Didier : *nostrum (breviarium) hoc cadurcense, quod à temporibus sancti Desiderii ducit originem.* » En marge se trouvent ces mots : (*Annal. Cadure. Eccles. ms. ad an. circa 640*), Annales manuscrites de l'Eglise de Cahors à l'année environ 640.

Comme nous l'avons établi, à cette époque, vi^e siècle, l'of-

» beatus Amator *p* » cum beato Petro « fere per biennium in »
 » urbe Romana *p*, viditque quomodo crucifixus est Petrus *p*, et »
 » Paulus etiam decollatus *v*, reversus que Lemovicas » cami-
 » siam (1) beatæ virginis. et de sanguine proto-martyris Stephani,
 » et alias multas « reliquias » quas beatus Petrus eidem tradi-
 » derat, una cum reliquiis de sanguine beati Petri, quas collegerat ;
 » et unum de clavis (2), et cingulum, quo utebatur « beato »
 » obtulit Martiali *v*. Receptis igitur reliquiis multis *p*?, quas
 » beatus Amator eidem sancto tradidit Martiali *v* et defuncta
 » supradicta Veronica *t* in eremum prope Mauritaniam mon-
 » nasteria (3) duo construxit *p*, unum scilicet in honorem bea-
 » tæ Virginis *t*? et aliud in honorem apostoli Petri *p*? ; ibique
 » Fratres instituit *t*, in fide christianâ instructos plenius *t*?,
 » moribus et sacris virtutibus redimitos *v* Domino servituro-
 » ros *v*, patriam quoque *i* lam illuminavit *v*? prædicationis
 » verbo et sanctæ conversationis exemplo *p*.

(1) *Camisia*, mot que l'on trouve pour la première fois dans les écrits de S. Jérôme et auquel il faut donner le sens de *tunique* et non de *chemise*.

(2) Même observation que précédemment sur les ablatifs précédés de la particule *de*.

(3) *Monasterium*, au iv^e siècle, signifie, d'après du Gange, *ermitage*, lieu où se trouvent des cellules de solitaires (Cass. coll. 18 c. 6. 5. — S. Hieron. Vita Paul). Couvent se disait *cœnobium*.

fi ce divin était quotidien en Gaule, les fêtes des saints très peu nombreuses, leur culte local, leur office spécial et n'éliminant pas, au moins totalement, l'office ferial.

Si les *Actes de S. Amadour* remontent au-delà du x^e siècle, nous devons y retrouver le coup de plume de S. Didier, dont quinze lettres ont été conservées. Nous avons fait la comparaison et nous avons mis en évidence, dans les notes ci-dessous, les points de ressemblance.

Restaient les passages écrits en beau latin. Ils ne sont pas de l'époque carlovingienne et ils ne peuvent pas être attribués à S. Didier. (Son latin est barbare et présente constamment des fautes de grammaire ou des tournures vicieuses). Quelle conséquence tirer, sinon que ces passages étaient d'une époque antérieure.

Mais comment effectuer le triage sans faire crier à l'arbitraire ? Comment discerner ce qui était antérieur au vi^e siècle de ce qui était postérieur de manière à ne pas s'attirer des répliques ? comment retrouver un texte parfaitement authentique, *indiscutable*, remontant vraiment au iv^e siècle, au moins ?

5. LECTIO VIII. » De virtute igitur in virtutem proficiens t, ut
 » alios alibi populos Domino lucraretur v, eremi petiit alte-
 » rius vastitatem v, vallem scilicet quamdam altam r rupibus
 » clausam p ?, terribilem et incuitam r. » Vir vero Dei multas
 reliquias et paucos secum panes deferens, Deo placere cupiens,
 prædicta valle Cathurcini sub quadam concavitate præparavit
 habitaculum « quam quidem (ex illo tempore) omnipotens Do-
 » minus t ? ab omni rapacium genere ferarum plene purgavit p;
 » quod toti vicinæ t gaudium pariter intulit et stuporem v.
 » Ipse verò fidelis servus et prudens p » referentibus sibi
 gratias, docebat de hoc (1) dare gloriam Deo, qui potestatem
 habet non tantum super homines et jumenta, sed etiam super
 omnia creata. « Informabat igitur populos confluentes in fide
 » catholica r non solum de propinquis partibus t ?, sed etiam
 » de remotis v. » Construxit siquidem idem Sanctus sub præ-
 dictæ rupis concavitate (2) capellam (3) parvam quidem situ, et

(1) *De hoc*, même tournure que précédemment et assez fréquente dans les lettres de S. Didier.

(2) *Construxit sub concavitate*, mauvaise tournure, de l'époque carlovingienne.

(3) *Capella*, mot essentiellement carlovingien, qui remplaça l'ancien mot *oratorium*.

Au Congrès international des catholiques tenu à Paris du 1^{er} au 6 avril 1891, l'éminent M. L. Couture, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, faisait une communication des plus importantes et donnait du coup un moyen que l'on peut dire *infaillible*, de reconnaître dans la littérature ecclésiastique et spécialement dans la littérature liturgique les pièces antérieures à l'an 600.

Le célèbre professeur de Toulouse appelait l'attention du Congrès sur le CURSUS ou RYTHME PROSAÏQUE *dans la liturgie et dans la littérature de l'Eglise latine du III^e siècle à la renaissance.*

Ce *Cursus*, il est facile de le constater dans des passages considérables, les PLUS IMPORTANTS, des *Actes de S. Amadour*. Nous l'avons mis en évidence dans le texte ci-dessous partout où il se trouve. Après avoir découvert ce *Cursus*, nous avons *trié* avec soin les parties qui en sont marquées et nous les avons rapprochées. Il s'est trouvé qu'elles formaient un sens complet.

A cause de la valeur majeure de ce fait, nous dirions presque de cette découverte, nous allons consacrer tout l'article prochain

ædificio pauperem; sed sanctarum reliquiarum pignoribus divitem, et miraculorum fertilitate celebrem et famosam; in qua capella jejuniis, vigiliis, et orationibus vacans, « sic totam » viciniam illustravit », quod licet illius patriæ populi t[?] quædam sint vitiosa feritate crudeles p, et servitio indomiti v, » ad eum tamen in suis necessitatibus confluebant v, orationem » ejus et suffragia lacrymosis suspiriis t, fideliter implorantes v.

6. LECTIO IX. » Beatus vero Amator p in sancto proposito t de » die in diem » provide « proficiens t, pietate repletus p, » misericordia præditus, prædicatione cautus, pariter extitit et facundus dolentium consolator, ecclesiarum constructor, abstinentia sectator, corpore castus. In omnibus sobrius erat, et opere bono perfectus; semper in illius ore Christus, et in mente fulgebat Spiritus Sanctus. Illis ergo « et aliis virtutibus plenus p ? aeri febrium fuit dolore afflictus p, et vocationem » suam, Spiritu Sancto revelante cognoscens p, » portari se in oratorium beatæ Mariæ, quod ipse construxerat, fecit (1) « divinorum quoque Sacramentorum perceptione munitus p »

(1) *Portari se fecit*, tournure appartenant absolument à la basse latinité et rappelant complètement la langue romane.

au *Cursus*. Nous expliquerons son mécanisme. Nous établirons d'une manière irréfutable sa présence dans les *Actes de S. Amadour*. Nous comparerons notre texte à d'autres textes à date connue et nous tirerons des conclusions.

de religionis observantia ac mutua invicem charitate habenda
 Fratres suos instruens, inter ipsorum manus AVE MARIA
 GRATIA PLENA devote sæpius repetens (2), « XIII calendas
 » septembris feliciter migravit ad Christum p. »

(1) *Ave Maria . . . repetens*, même observation que ci-dessus.

(2) Cette ix^e leçon a été une des plus retouchées ; heureusement, elle ne contient rien de décisif. Nous avons conservé ce qui nous a paru pouvoir remonter au iv^e siècle. La dernière phrase contenant le jour de la mort, présente tous les caractères d'authenticité.



LE CURSUS OU RYTHME PROSAÏQUE

LE *Cursus* est une finale de phrase ou de période, rythmée, modulée autrement dit, en usage dans la prose latine ecclésiastique des premiers siècles.

Dans les mots latins, comme le savent ceux qui ont étudié cette langue, il y a des syllabes longues et des syllabes brèves. On y remarque, de plus, ce qu'on appelle l'*accent*. En parlant ou en chantant, on devait élever la voix et appuyer un peu sur la syllabe accentuée. La place de ce signe était déterminée par des règles fixes qui ont été découvertes récemment par M. G. Paris et que nous donnons en note ci-dessous (1). La nature des syllabes longues ou brèves exerçait une influence sur la position de cet accent; mais une fois fixé, l'accent à son tour modifiait la quantité des syllabes, leur nature de longues ou de brèves.

Le *cursus* est donc une combinaison de syllabes longues ou brèves, commandées par l'accent tonique, et occasionnant une modulation agréable à l'oreille, aux endroits où doit se produire un repos de la voix dans la lecture des phrases.

Ce rythme était soumis à des règles bien déterminées. On

(1) Dans les mots latins, l'accent tonique se place sur la pénultième ou avant-dernière syllabe des mots, si elle est longue. Si la pénultième est brève, il se place sur l'anté-pénultième. — Les dissyllabes ont toujours l'accent sur la pénultième. — La syllabe qui précède et qui suit celle qui porte l'accent tonique sont brèves; les autres sont considérées comme douées d'un accent secondaire et par conséquent comme étant communes.

Le *Tantum ergo* est une poésie tétramètre, trochaïque catalectique dont la mesure est réglée par la quantité rythmique dont il est question ci-dessus et non par la quantité prosodique. Les vers de cette hymne, qui ont été coupés en deux, se composent de sept trochées (une longue et une brève) et d'une syllabe supplémentaire. On n'y tient pas compte de l'éliision.

distinguaient trois formes principales de *cursus*, le *planus*, le *tardus* et le *velox*. Nous mettons ces règles en note (1).

Cette modulation finale, ce rythme, le *cursus* autrement dit, d'après M. Léonce Couture, (*loc. cit.*) « déjà employé par » les Pères latins du III^e et du IV^e siècle, devint la loi ordinaire de la prose didactique et parénétiqne, quelquefois même de la prose didactique dans la littérature ecclésiastique latine du V^e et du VI^e siècle, puis de nouveau, après une sorte d'éclipse, au XI^e siècle et aux suivants jusqu'à la fin du moyen-âge. »

Dans ces diverses périodes, on se servit surtout du *cursus* dans le style liturgique. Il se remarque plus spécialement dans les morceaux qui sont destinés à être chantés, les *oremus*, les préfaces. Dans les *oremus*, il persista même sans interruption durant tout le moyen-âge (*loc. cit.*).

Ce qui a été dit de la littérature parénétique, doit s'appliquer aux vies, aux passions, aux *gesta* des saints, dans le cas où ces pièces devaient être lues pendant l'office divin (2). Comme pour les autres, dans ces sortes de composition l'usage du *cursus* éprouva cette sorte d'éclipse du VII^e au XI^e siècle, dont parle M. l'abbé L. Couture et qu'il est très facile de constater.

Du XII^e au XV^e, l'emploi du *cursus* fut de règle dans les bul-

(1) « Ce rythme (le *cursus*) consiste surtout en cadences régulières marquant la fin des périodes, quelquefois même la fin des membres de phrase.

Il y avait trois cadences appelées : *cursus planus*, *cursus tardus*, *cursus velox*.

Le *cursus planus* consistait à placer le repos après un mot de trois syllabes, accentué sur la pénultième, en ayant soin que le mot précédent eût aussi l'accent sur l'avant-dernière.

Le *cursus tardus* finissait par un mot de quatre syllabes, avant-dernière brève ; mais il fallait alors que le mot précédent eût l'avant-dernière accentuée.

Le *cursus velox*, le plus solennel des trois, consiste à finir par un mot de quatre syllabes accentué sur l'avant-dernière, précédé d'un mot de trois syllabes ou davantage, accentué sur l'anté-pénultième. » (*Compte rendu du congrès international des catholiques*, tenu à Paris du 1^{er} au 6 avril 1891. Cinquième section. — Sciences historiques, p. 103-4).

« Le mot final de trois ou de quatre syllabes peut être remplacé par des équivalents, monosyllabes ; il suffit que les accents toniques restent à la même place dans la série des syllabes qui terminent la phrase. » (*Loc. cit.* page 104, note).

Dans le texte des *Actes de S. Amadour*, nous avons indiqué les *cursus planus* au moyen de la lettre *p* ; les *tardus*, par *t* et les *velox* par *v*.

(2) Nous établirons ce fait tout à l'heure au moyen d'exemples.

les pontificales. Il fut rétabli par le pape Gélase II (1118-1119) ; mais ce n'était qu'un ancien usage renouvelé. « Peu avant le » milieu du v^e siècle et pendant deux cents ans environ, le » *cursus* semble avoir fait la loi à la chancellerie papale, tout » comme au xii^e siècle et depuis. » *Loc. cit.*, d'après M. l'abbé Duchesne (Bibliothèque de l'Ec. des ch., mai-juin 1889, L, 161-3).

Reconnaître dans une pièce de poésie française un vers qui n'aurait pas la rime, n'est pas chose plus facile que de découvrir dans le latin une finale de phrase ou de période où ne se trouve pas le *cursus*. Lorsqu'il persiste dans de longs passages, le *cursus* ne peut pas être plus attribué au hasard que la rime dans une série de vers français.

On comprend par ce qui vient d'être établi, de quelle valeur majeure est la présence du *cursus* dans les longs passages des *Actes de S. Amadour* où il a été mis en évidence. Elle nous fait quitter, pour l'appréciation de cette pièce, la période carlovingienne, époque critique, prétend-on, pour la valeur des documents liturgiques. Elle nous ramène à des siècles antérieurs au vii^e, à des années, au moins contemporaines, sinon antérieures, à celles où fut écrite la fameuse *Passion de S. Saturnin de Toulouse*. Elle nous fait remonter à la meilleure des époques.

La valeur des documents écrits en Gaule avant le vii^e siècle n'a jamais été contestée.

Palimpseste d'un nouveau genre, les *Actes de S. Amadour* pourront donc s'entr'ouvrir et, grâce au *cursus*, laisser enfin échapper, longtemps conservées sous le manteau de la Madone de Roc-Amadour, des phrases concluantes, prouvant définitivement la réalité de l'évangélisation de la Gaule au i^{er} siècle par les disciples même de Notre-Seigneur.

Qu'on nous permette d'appuyer notre dire sur des preuves.

Les premiers chrétiens, comme tout le monde le sait, furent soumis à la discipline du secret. Sous le secret tombaient les dogmes trop relevés de notre sainte religion, entre autres celui de l'Eucharistie, et les pratiques, les rites qui auraient pu facilement ou dégénérer en superstition, ou ramener les païens à leurs errements. Au nombre de ces dernières, se trouvait le culte des saints et tout ce qui le concernait.

Cette discipline du secret fut pratiquée en Gaule comme partout ailleurs. Ce fait nous est attesté par le grand saint Hilaire, évêque de Poitiers, mort en 367. « O que vous êtes » heureux et glorieux, s'écrie cet illustre docteur en parlant » aux Gaulois, ô vous, qui avez retenu dans votre conscience » et pratiqué dans vos actes la foi parfaite et apostolique, bien » que vous n'en connussiez pas les rédactions écrites. Vous » n'étiez pas privés de la lettre, vous qui surabondiez de l'es- » prit. Vous n'avez pas désiré une main qui écrivit ce que vous » croyiez dans votre cœur et que vous professiez de bouche » pour votre salut. Il ne vous a pas été nécessaire de lire, » étant consacrés évêque, ce que vous aviez appris, néophytes, » quand vous avez été régénérés. Mais la nécessité a établi la » coutume d'exposer la foi et d'écrire ce qui a été exposé. Là » où le sens de la conscience périlclite, là est demandée la » lettre (1). »

Ces paroles de S. Hilaire, d'une valeur incontestée, fixent le moment (vers 350) où en Gaule la tradition orale se transforma, *pour l'ensemble des fidèles*, en tradition écrite.

Est-ce à dire pour cela que dans cette contrée, à cause de la discipline du secret, on ne possédât absolument rien d'écrit, ni le Nouveau, ni l'Ancien Testament, ni les ouvrages des Pères, ni des vies de Saints ? Non, assurément. Ce qu'affirme le texte cité, c'est uniquement que les livres écrits n'étaient pas mis entre les mains des simples fidèles ; peut-être même n'étaient-ils pas confiés aux membres du clergé inférieur. Ce que le commun des fidèles devaient savoir, ils l'apprenaient de mémoire. Encore au iv^e et même au v^e siècle, les clercs, pour chanter l'office, étaient tenus de savoir le psautier par cœur (2).

(1) O vos beatos et gloriosos qui perfectam et apostolicam fidem conscientia et professione retinentes, conscriptas fides hucusque nescitis. Non enim eguistis littera, qui spiritu abundatis : neque officium manus ad scribendum desiderastis, qui quod corde à vobis credebatur, ore ad salutem profitebamini. Nec necessarium habuistis episcopi legere quod regenerati neophyti tenebatis. Sed necessitas consuetudinem intulit, exponi fides, et expositis subscribi. Ubi enim sensus conscientie periclitatur, illic littera postulatur. (*Hil. lib. de synod. cont. Arian.*)

(2) *Histoire du Bréviaire Romain*, par M. l'abbé P. Batiffol, p. 181.

On pourrait voir dans l'espèce d'exagération qu'éprouva la discipline du secret en Gaule un reste d'usages druidiques. Dans l'antique religion des

Cette discipline du secret fut la cause et l'origine de ce qu'on est convenu d'appeler dans l'Eglise catholique : la Tradition.

Une tradition, en général, c'est un fait, un souvenir transmis de bouche en bouche, au moyen de l'enchaînement des individus, de l'enchevêtrement des générations.

Plus spécialement, dans l'Eglise catholique, on entend par Tradition les vérités qui, dans les premiers siècles, n'étaient pas livrées *par écrit* aux simples fidèles, mais leur étaient simplement communiquées de vive voix et confiées sous le sceau du secret.

Même en se plaçant au point de vue exclusivement rationaliste, eu égard à l'énergie que l'Eglise catholique a toujours mis à défendre les affirmations qui composent sa doctrine et à les empêcher de varier, de dévier, quelle autorité ne doit pas avoir ce témoignage historique, la Tradition catholique ?

De combien n'est-elle pas supérieure, l'autorité de ce témoignage collectif, de ce faisceau d'affirmations, aux quelques lignes que l'on pourrait trouver dans un auteur si ancien et si grave fût-il ?

D'autant plus que si, pour la masse des fidèles, la tradition était orale, elle était écrite pour ceux qui la surveillaient, pour les évêques. La rareté des écrits, c'est-à-dire le petit nombre des copies qui en étaient faites, le soin avec lequel ils étaient tenus cachés, peut-être leur écriture mystérieuse, les ont empêché de venir jusqu'à nous, les ont fait sombrer lors de l'invasion des Barbares ; mais ils n'en existaient pas moins.

Ne nous parle-t-on pas, en effet, d'une vie de S. Martial écrite par son disciple et successeur, S. Aurélien, vers la fin du 1^{er} siècle ; d'une vie de S. Saturnin de Toulouse, rédigée par un de ses successeurs, Honeste, dans la première moitié du 2^e siècle ; d'une vie de S. Eutrope écrite par S. Denis, l'aréopagite, premier évêque de Paris ; d'une vie de S. Taurin, écrite au 3^e siècle par Déodat, son disciple, etc. ?

On est obligé de se méfier des écrits remontant aux premiers

Gaulois, les prêtres ne transmettaient rien d'écrit à leurs adeptes. Ils enseignaient leurs dogmes de vive voix. Ils se servaient pour cela de poésies spéciales, divisées en strophes courtes, en tercets. (Baron de Belloguet. *Génie gaulois*, sect. V. D'après César VI-14).

siècles de l'Eglise, venant de l'Orient, à cause des hérésies nombreuses qui, dès le berceau du christianisme, désolèrent cette partie du monde.

Il n'en est pas ainsi de ceux qui furent écrits en Gaule. Nous avons cité le témoignage de S. Hilaire; on pourrait y joindre celui de S. Jérôme. Les écrits rédigés en Gaule, même au iv^e, v^e et vi^e siècle, en vertu des considérations précédentes, ont toujours été considérés comme dignes de la plus grande créance, même par les adversaires de l'évangélisation de notre patrie au 1^{er} siècle.

La seule chose qu'ils aient osé prétendre, c'est que cette évangélisation avait été inventée par les moines à l'époque carolingienne, et qu'on n'avait pas de documents antérieurs à S. Grégoire de Tours affirmant la venue des disciples de Notre-Seigneur lui-même dans notre patrie.

Le texte que nous étudions vient prouver le contraire et nous pouvons enfin produire un titre de l'époque demandée, du iv^e siècle (1), complètement affirmatif relativement à l'apostolat de S. Martial au 1^{er} siècle.

En rapprochant, en effet, les parties des *Actes de S. Amadour* marquées du *cursus*, on trouve, avons-nous fait remarquer, un sens complet et on reconstitue ainsi une pièce liturgique entière.

A la simple lecture on s'en rend compte. La main qui a complété, commenté ultérieurement le texte primitif, l'a respecté avec le plus grand soin. Le style en est beau, le latin correct. Le *cursus* se trouve à la fin de *chaque membre de phrase*.

Ce dernier caractère surtout est important et mérite qu'on insiste, puisque c'est lui qui permet de préciser mathématiquement en quelque sorte l'époque à laquelle remontent les phrases qui le contiennent et de faire voir qu'avant S. Grégoire de Tours il y avait en Quercy un titre authentique, affirmant net-

(1) Nous disons *enfin*, car à part les *Actes du concile d'Arles*, qui n'ont trait qu'à S. Trophime, nous estimons que ce document est le plus ancien de ceux que nous possédons actuellement, ou du moins l'un des plus anciens.

tement que S. Amadour était un disciple du Sauveur et son épouse, la Véronique du Calvaire.

En examinant, en effet, les vies, les « Passions », les « Gesta » de Saints, en examinant les textes les plus anciens on voit que dans ces sortes de compositions le *cursus* a subi le même sort, les mêmes péripéties que dans le style épistolaire (1) et parénetique.

Abondant, marquant la fin de chaque membre de phrases dans la traduction latine des *Actes de S. André* (2), il est plus rare dans la Passion de S. Saturnin (3). On en trouve des traces dans la vie de S^{te} Geneviève de Paris (4) ; elles sont moins sensibles dans des vies attribuées à S. Grégoire de Tours (5). Après Dagobert, on peut considérer le *cursus* comme ayant disparu des Actes des Saints. Il reparait dans les discours de Pierre Damien (6) et dans les vies dues à Métaphraste (7).

Ce sont les *Actes de S. André* qui se rapprochent le plus du texte relatif à S. Amadour. La haute antiquité de cette pièce déjà ancienne à l'époque du pape Gélase I (392-406) n'est mise en doute par personne.

On peut également comparer, à la partie des *Actes de S.*

(1) On trouve encore le *cursus* dans les lettres de Ruric, évêque de Limoges, mort en 606. Il n'est plus dans celles de S. Didier, évêque de Cahors (639-662).

Il existe à la bibliothèque du grand Séminaire de Cahors une édition des vies de Saints de Surins ayant appartenu aux Chartreux de notre ville. Un certain nombre de vies sont accentuées à la plume. L'inspection de la vie de S. Paul, ermite, de Ste Agnès, de S. Antoine, ermite, de S. Bruno, montre que le religieux qui a fait ce travail, a cherché dans la forme des finales des phrases ou des propositions, un moyen de contrôle relativement à l'antiquité de ces vies. L'auteur ne semble pas cependant avoir connu exactement les règles du *cursus*. Après avoir marqué les finales au moins d'un accent en forme de V, il les distingue au moyen d'un soupir (un signe en forme de 7) d'un point ou d'un trait vertical. Celui qui a mis ces signes semble avoir cherché surtout à reconnaître des finales de vers, composées de trochées ou de dactyles. Dans la vie de Ste Agnès, il met en général en évidence trois pieds et dans celle de S. André deux seulement. Ce travail semble dater du siècle dernier. L'accentuation de la vie de S. Bruno a été effacée par une autre main. Le livre est tout particulièrement fatigué en cet endroit.

(2) *Surius*. Nov. p. 619. — (3) Id.

(4) Grands Boll., 3 janv., t. I, p. 138.

(5) Actes de S. Lupicin. Hist. littéraire de France, t. I, p. 647.

(6) Beati Petri Damiani sermo historicus de S. Marco evangelista. *Surius*. avril, p. 853 et autres.

(7) *Surius*, *passim*.

Amadour contenant le *cursus*, le texte de S. Gaudentius, évêque de Brescia (mort en 420), cité par M. l'abbé L. Couture.

On pourrait également mettre en parallèle les lettres de S. Paulin de Nole (353-431).

Or, ces textes sont tous des environs de l'an 400.

Les considérations philologiques fixent donc déjà d'elles-mêmes à la fin du iv^e siècle ou au commencement du v^e la date du document que nous étudions.

Elles sont corroborées par d'autres raisons.

Le texte retrouvé dans les *Actes de S. Amadour* est une pièce liturgique. Ceci ressort suffisamment de ce qu'il se trouve dans des leçons de Bréviaire.

Un certain nombre de pièces de ce genre, comme nous l'avons établi dans l'histoire du Bréviaire romain et comme le montre d'une manière irréfutable la Passion de S. Saturnin de Toulouse, furent composées sur la fin du iv^e siècle ou au commencement du v^e.

Les vigiles se pratiquaient à Limoges, au tombeau de S. Martial, dès la fin du iv^e siècle. Les grands Bollandistes l'accordent (1).

Après des vacillations, comme pour toutes les églises des Gaules, celle de Cahors jeta un grand éclat au commencement du v^e siècle sous les épiscopats de S. Florent (370-409) et de S. Alithe (409-440), correspondants et amis de S. Paulin de Nole et de S. Jérôme.

Si le culte de S. Amadour est antique, il doit, comme celui de S. Saturnin de Toulouse et de S. Martial de Limoges, avoir eu, lui aussi, sa splendeur à cette époque.

Que conclure de toutes ces données accumulées ?

Rien autre chose, si ce n'est que les phrases en question sont d'une antiquité INDÉNIABLE, qu'elles sont contemporaines de S. Paulin, qu'elles ont été écrites sur la fin du iv^e siècle ou, au plus tard, au commencement du v^e.

Nous insisterons sur ce résultat. Il nous suffit et il doit suffire à tout savant impartial, en vertu de ce que nous avons exposé.

(1) *Vie de S. Martial*, Grands Boll. 30 juin, t. 27, p. 512, n^o 2.

Nous savons qu'un ennemi, un texte contemporain du nôtre, nous attend à Toulouse. Nous savons qu'un combat singulier entre le texte de S. Amadour et la Passion de S. Saturnin nous attend ; nous le savons, mais nous savons aussi déjà quel sera le vainqueur.

Quelques personnes pourraient peut-être vouloir se demander si on ne serait pas, par hasard, en présence d'un fragment de la véritable vie de S. Martial, écrite par Aurélien, son disciple.

La question, impossible d'ailleurs à résoudre dans l'état actuel de la science, ne sachant pas suffisamment qu'elle est l'origine et le pourquoi du *cursus*, est complètement oiseuse.

Si cette vie a existé, — comme nous le croyons, — on la possédait au v^e siècle (1) et elle dut incontestablement être consultée. Rédigé, ou du moins surveillé, par l'évêque de Cahors, le texte que nous étudions ne put que lui être conforme, en être le résumé et le résumé véridique.

On nous permettra de ne pas mettre en doute la véracité des évêques de cette époque comme des époques suivantes.

C'étaient des évêques catholiques.

Entre l'épiscopat de S. Alithe et celui de S. Didier, eut lieu l'invasion des Barbares. Sous les descendants de Clovis, sous Chilpéric roi de Neustrie, Cahors fut même rasé, brûlé, détruit de fond en comble et le Quercy totalement ravagé par Théodebert son fils (573 ou 574). Il y eut une double interruption de culte.

C'est lors de son rétablissement définitif, sous S. Didier, que les *Actes de S. Amadour* furent complétés par cet évêque ou sous sa surveillance. Lors de la réforme liturgique carolingienne furent ajoutées les quelques phrases qui datent de cette époque.

Dans leur tout, les *Actes de S. Amadour* ont donc une grande autorité.

(1) L'auteur du livre des miracles opérés à la seconde translation de S. Martial, indique suffisamment que cette vie périt pendant l'occupation de Limoges par les Wisigoths. Ces barbares occupèrent le Limousin sous Euric (466-484), par conséquent postérieurement aux épiscopats de S. Florent et de S. Alithe, évêque de Cahors. Nous reprendrons cette question au sujet de la Passion de S. Saturnin de Toulouse.

Nous accordons, toutefois, que les parties les plus fortes et les plus décisives sont incontestablement celles qui sont marquées du *cursum*. Elles contiennent d'ailleurs tous les points essentiels de la vie de S. Amadour et de S^{te} Véronique.

A notre avis, et c'est ici notre conclusion définitive, leur ensemble n'est autre chose que les anciens *GESTA SANCTI AMATORIS*, document liturgique du iv^e siècle que nous nous croyons en droit de regarder comme l'écho fidèle et historique des traditions orales et écrites des premiers siècles des Gaules, traditions sûres, se reliant par la vie de S. Martial, due à Aurélien, au successeur même de ce grand apôtre.

Ce document étant la clef de voûte de notre travail, nous allons le reproduire débarrassé des interpolations avec la traduction française.

Les savants pourront se rendre compte ainsi de son antiquité et de son authenticité.

L'ensemble des lecteurs aura le moyen de commencer à se former des convictions définitives.



ANCIENS « GESTA SANCTI AMATORIS »

SANCTUS; itaque noster Amator *p* (1) Hebræus vere et Israelitica fuit religione *n*?, qui secundum legem Mosaïcam duxit uxorem *p* . . . , moribus et fide sibi non disparem sociam *t*?. Viventes igitur in justificationibus Domini sine querela *p* et Salvatoris adventum *p* à sanctis Patribus prænuntiatum devotius expectantes *v*, ab Oriente ex alto visitari misericorditer meruerunt *v*. Prædicante namque Domino Jesu-Christo *v*, verbi divini semen . . . ut terra bona centuplum *p*, vetustate purgata *p* suis temporibus redditura *v*, piis in cordibus susceperunt *v*. Propter sanitatem quoque infirmitatis gravissimæ *t*, beatæ Veronicæ *t*, ad tactum simbriæ Dominici vestimenti *v*, clementer indultam *p* in fervore fidei et amoris *v* Domini

TRADUCTION

Ainsi notre saint Amadour fut vraiment Hébreux et pratiqua la religion des Israélites Il prit, suivant la loi de Moïse, une épouse, compagne qui ne lui était en rien inférieure, au point de vue des mœurs et de la foi. Vivant en paix dans la justice du Seigneur, attendant dévotement l'arrivée du Sauveur, ils méritèrent d'être miséricordieusement visités d'En-Haut Pendant que Notre-Seigneur Jesus-Christ répandait dans ses prédications la semence de la divine parole, comme une bonne terre purgée par les ans et devant rendre le centuple, ils la laissèrent avec piété déposer dans leurs cœurs. Aussi à cause d'une très grave infirmité dont fut avec clémence guérie la bienheureuse Véronique en touchant la frange du vêtement du Seigneur, le susdit Amadour et Véronique s'enflammèrent

(1) Comme dans les articles précédents, les syllabes accentuées sont imprimées en caractères gras. Les *cursus planus*, *tardus* et *velox* sont distingués au moyen des lettres *p*, *t* ou *v*. Les cursus imparfaits tels qu'on les rencontre dans les écrits du iv^e siècle, sont indiqués au moyen d'un ?. Les parties supprimées sont remplacées par des . . .

Jesu-Christi *v* copiosius prædictus Amator et Veronica exarserunt *v*.

Beatissimus Amator cum conjuge suâ secundum fidem in Christo regenerati *v*?... relictis omnibus, secuti sunt Dominum *t* : uterque enim disponente Domino satagebant jussa Christi perficere *t*... et cetera pietatis opera devote complere *p*. Unde per ipsam Veronicam *t* gloriosum lac mamillarum Virginis gloriosæ *v*... humiliter et utiliter recollectum *v*... nec non mamphoram... a nomine dictæ mulieris Veronicam nuncupatam *v*, prout Romæ ostenditur *t*, fideliter collegit et salubriter custodivit *v*. Amator quoque noster... cum ceteris discipulis Christum sequens *v*... usque ad Passionem *v*... familiariter ipsis adstitit et assiduè ministravit *v*.

Hoc vero tempore Saulus Christi Ecclesiam persecutus *v* voluit eosdem Sanctos pœnis affligere *t* et ad legis antiquæ duritiam revocare *v*. Sed Dominus noster misericorditer eos protegens *p*, per angelum suum usque perduxit *p*. Cumque jussu cœlestis nuntii navem casu inventam ascenderent *t*, præcepit eis angelus dicens *p*? : In quocumque loco navis appulerit *t* Dei et Genitrici ejus fideliter servatis *v*. Inde quoque

plus ardemment dans la ferveur de la foi et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus Christ.

Ayant été, comme son épouse, régénéré par le Christ dans la foi, ayant tout quitté, le très heureux Amadour suivit avec elle le Seigneur. L'un et l'autre, en effet, à la merci du Seigneur, s'efforçaient d'exécuter avec perfection les ordres du Christ et d'accomplir avec dévotion les autres actes qu'inspire la piété. C'est ainsi que, utilement et humblement recueilli par elle-même, Véronique garda fidèlement et conserva avec soin le glorieux lait de la glorieuse Vierge ainsi que le voile, nommé Véronique du nom de la dite femme, que l'on montre à Rome. De même notre Amadour, suivant le Christ avec les autres disciples jusqu'à la Passion, vécut dans leur familiarité et les servit assidûment.

Or, dans le temps où il persécutait l'Eglise du Christ, Saul voulut torturer ces mêmes Saints et les ramener à la dureté de l'ancienne loi. Mais Notre-Seigneur les protégeant miséricordieusement, les fit accompagner partout par un de ses anges. Lorsque, sur l'ordre du messager céleste, ils furent montés sur un navire rencontré par hasard, l'ange leur commandant leur dit : En quelque endroit où vous conduise ce navire, servez fidèlement Dieu et sa sainte Mère. La nacelle conduite par le

navigio perveniente ad locum *p.* qui dicitur Paldagrava *r.*, in Occiduis partibus, *t?* ducente Domino pervenere *r.*

Constructo siquidem in loco prædicto *p.*, vili schemate parvo tugurio *t.*, tam diu ibidem orationi et jejunio se dederunt *v.* donec beatus Martialis à Lemovicinis illuc advenit *p.* (qui conjuges prædicti, mare intermedio transmeato *v.*, eidem beato Martiali in Mauritania occurrerunt *r.*) et beatus vir Martialis familiariter receptis eisdem *p.* et constructa ecclesia *t.*... Lemovicas est regressus *v.* Veronica vero cum conjugé suo ibidem eremiticam vitam duxit *r.* S... vero DCM Burdegalensem et Benedictam ejus conjugem ad fidem catholicam converterunt *v.*..., eodem D. ab infirmitate gravissima liberato *r.*, prædictus D. (1) et Benedicta conjux ejusdem *p.* sunt a beato Martiali Lemovicensi apostolo baptizati *v.*...

Relicta itaque conjugé propria apud Solacum *p.*... beatissimus noster Amator *p.* de præcepto et consilio beatissimi Martialis... beatissimum Petrum apostolorum principem visitavit *v.* Audiens igitur Petrus Apostolus *t.*... gratias magnas

Seigneur parvenant aux terres de l'Occident, il parvinrent à un lieu nommé Pal de Grave

Ayant construit en ce lieu susdit une pauvre cabane en vile matière, ils s'y adonnèrent à la prière et au jeûne jusqu'à ce que vint le bienheureux Martial du pays de Limoges. (Les deux époux susdits, après avoir traversé la mer, allèrent au-devant du bienheureux Martial jusqu'à Mortagne). Le bienheureux Martial les accueillit en amis intimes (*familiariter*) et ayant construit une église, il revint à Limoges. Or, Véronique mena en cet endroit, avec son époux, la vie d'ermite. Ils convertirent également à la foi catholique Sigillarius, *décurion* (1) de Bordeaux, et Bénédicte son épouse, et, ayant été délivré d'une très grave infirmité, le dit *décurion* et Bénédicte son épouse furent baptisés par le bienheureux Martial, apôtre de Limoges.

Or, ayant laissé son épouse auprès de Soulac, notre très heureux Amador visita le très heureux Pierre, prince des Apôtres, sur l'ordre et le conseil du très heureux Martial. L'apôtre Pierre, l'entendant, rendit de grandes actions de grâces au Sauveur. Le bienheureux Amador resta ainsi près de deux ans dans la ville de Rome et il vit comment Pierre fut crucifié et comment Paul eut la tête tranchée. Revenu à

(1) Nous remplaçons les mots *Sigebert duc* par ceux que nous croyons devoir être la traduction des sigles contenus dans le manuscrit primitif et que nous insérons dans le texte latin (Voir n° LXIV, p. 367 et 368).

reddidit Salvatori v. Mansit itaque beatus Amator p... fere per biennium in urbe Romana p, viditque quomodo crucifixus est Petrus p, et Paulus etiam decollatus v, reversusque Lemovicis... reliquias... beato obtulit Martiali v. Receptis igitur reliquiis matris p?, quas beatus Amator eidem sancto tradidit Martiali v et defuncta supradicta Verónica t in eremum prope Mauritaniam monasteria duo construxit p, unum scilicet in honorem beatæ Virginis t? et aliud in honorem apostoli Petri p?; ibique Fratres instituit t, in fide christianâ instructos plenius t?, moribus et sacris virtutibus redimētos v Domino servituros v, patriam quoque illam illuminavit v? prædicationis verbo et sanctæ conversationis exemplo p.

De virtute igitur in virtutem proficiens t, ut alios alibi populos Domino lucraretur v, eremi petiit alterius vastitatem v, vallem scilicet quamdam altam v rupibus clausam p?, terribilem et incultam v... quam quidem (ex illo tempore) omnipotens Dominus t? ab omni rapacium genere ferarum plene purgavit p; quod toti viciniae t gaudium pariter intulit et stuporem v. Ipse verò fidelis servus et prudens p... informabat igitur populos confluentes in fide catholica v non solum de propinquis partibus t?, sed etiam de remotis v... sic totam viciniam illustravit v, quod licet illius patriæ populi t?

Limoges, il apporta des reliques au bienheureux Martial. Son épouse, la susdite Véronique, étant morte et ayant reçu de nombreuses reliques de celles qu'il avait remises à saint Martial, le bienheureux Amadour construisit deux ermitages près de Mortagne, savoir, l'un en l'honneur de la bienheureuse Vierge et l'autre en l'honneur de l'apôtre Pierre. Il établit la des Solitaires (*Fratres*) devant servir le Seigneur, plus pleinement instruits de la foi chrétienne, ornés de l'éclat des bonnes mœurs et des vertus sacrées. Lui-même, il illumina cette contrée par les enseignements de sa prédication et les bons exemples de sa conversation.

Progressant donc de vertu en vertu, afin qu'il gagnât ailleurs d'autres peuples au Seigneur, il se dirigea vers les abîmes d'un autre ermitage, à savoir vers une vallée profonde, cernée de rochers, terrible et sauvage, que le Seigneur tout-puissant purgea pleinement (dès ce moment) de toute espèce de bêtes féroces et rapaces, ce qui occasionna une grande joie et une grande stupeur dans tout le voisinage. Ce même serviteur fidèle et prudent façonnait donc dans la foi chrétienne les peuples qui affluaient non-seulement des contrées voisines, mais encore des lieux éloignés. Il devint si célèbre dans tout le voi-

quadam sint vitiata feritate crudeles *p*, et servitio indomiti *v*, ad eum tamen in suis necessitatibus confluebant *v*, orationem ejus et suffrăgia lacrymosis suspiriis *t*, fideliter implorantes *v*.

Beatus vero Amator *p* in sancto proposito *t* de die in diem. . proficiens *t*, pietate repletus *p*... , et aliis virtutibus plenus *p* ? aeri februm fuit dolore afflictus *p*, et vocationem suam, Spiritu Sancto revelante cognoscens *p*... , divinorum quoque Sacramentorum perceptione munitus *p*... XIII calendas septembris feliciter migravit ad Christum *p*.

sinage, que les peuples de cette contrée, bien que cruels sauvages et indomptables, accouraient à lui dans leurs nécessités, et l'implorant fidèlement, lui demandaient ses prières avec des larmes et des soupirs.

Mais, progressant de jour en jour dans ses saintes résolutions, rempli de piété, plein de toutes les autres vertus, atteint de la fièvre, connaissant son appel par révélation du St-Esprit, muni des divins Sacrements, le bienheureux Amadour s'envola heureusement vers le Christ le XIII des calendes de septembre.



LXVII

LA DAME BAZADAISE

DANS ce qui précède, nous nous sommes dégagé de tout ce qui pouvait concerner l'identification de S. Amadour et de Zachée. Nous prions le lecteur de vouloir bien faire comme nous, jusqu'à l'heure où nous croirons le moment devenu propice pour aborder définitivement cette question.

Au cours de l'exposé qui vient de prendre fin, nous n'avons poursuivi qu'un seul but, celui de démontrer que S. Amadour est bien un personnage du 1^{er} siècle. C'est encore cet unique résultat que nous allons continuer d'avoir en vue dans les pages qui vont suivre.

Nous allons partir de Bordeaux. Nous n'ajouterons qu'un mot, c'est qu'avant de quitter cette ville pour se diriger vers le Midi, S. Martial laissa un évêque à la tête de cette chrétienté.

La tradition veut même que cet évêque installé par le grand apôtre de l'Aquitaine dans la capitale des *Bituriges-Vivisci* soit le Sigibert que nous avons vu guéri par S^{te} Véronique (1).

Nous avons constaté que le nom mérovingien, Sigibert, provenant d'un *sigle mal lu*, devait être remplacé par un nom latin, très probablement par celui de Sigillarius. De même son titre de Duc doit être changé en celui de Décurion. En parlant de S. Joseph d'Arimathie, décurion de Jérusalem, nous avons expliqué en quoi consistait cette charge (2).

Ce n'était qu'une question de détail, mais malgré ce qu'elle pouvait présenter d'accessoire, nous avons cru devoir nous en occuper afin de concilier deux traditions différentes. L'une, en

(1) Voir la dissertation sur ce sujet qui se trouve dans les *Origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 180 et suivantes.

(2) Voir : XII *Joseph d'Arimathie et Nicodème*, p. 70.

en effet, veut que Sigibert fût gouverneur de Bordeaux et l'autre grand prêtre des faux dieux (1). La charge de grand prêtre et celle de préteur ou de proconsul ne semblent guère pouvoir être attribuées au même personnage. Il n'en est pas ainsi du titre de décurion.

Sigibert converti, devint donc évêque de Bordeaux. Mgr Cirot de La Ville (2), qui admet ce fait, pense de plus, que c'est le même pontife que Saint Fort, dont le tombeau se voit dans les cryptes de St-Seurin de Bordeaux, où il est en très grande vénération.

Aux raisons de grande valeur que met en avant l'auteur des *Origines chrétiennes*, nous allons nous permettre d'ajouter deux légères observations.

Nous ne pensons pas d'abord qu'on doive chercher ni l'origine, ni la traduction du nom de S. Fort dans le sens du mot Sigibert. La raison d'un changement d'appellation se trouve suffisamment dans l'usage existant, dès le 1^{er} siècle, de prendre un nom nouveau et symbolique au baptême (3). Nous en avons un exemple dans le proconsul Sergius qui, par reconnaissance, prit le nom de l'apôtre S. Paul qui l'avait converti. *Fort*, le nouveau nom de Sigibert converti, pouvait faire allusion à son énergie personnelle ou bien à sa guérison.

Nous adopterions plus aisément la deuxième manière de voir. Il est, en effet, — et c'est notre seconde observation, — un usage immémorial à Bordeaux, de faire passer sous le tombeau de S. Fort, le jour de sa fête, les enfants infirmes ou qui, par suite de faiblesse organique, tardent à marcher. L'on sait, qu'en général, on attribue comme pouvoir spécial aux saints celui de guérir les maladies dont ils ont été délivrés eux-mêmes durant leur vie.

Nous laissons donc S. Fort sur le siège épiscopal de Bordeaux.

Est-ce à dire que l'évangélisation de cette contrée soit terminée ? Loin de là.

(1) *Vie de S. Martial* attribuée à Aurélien, ch. V.

(2) *Origines chrétiennes*. Loc. cit.

(3) Voir XXXVI *Les divers SS. Amator*, IX p. 235.

La prédication de l'Évangile, même au 1^{er} siècle, demanda du temps et des peines, et il faudrait de nombreux volumes comme celui-ci pour essayer d'entrer dans tous les détails, dans toutes les péripéties de l'établissement du christianisme, non pas dans la Gaule entière, mais seulement dans l'Aquitaine.

Les grands évêques S. Front, S. Martial, S. Saturnin furent dans des allées et venues perpétuelles. De l'an 44 à l'an 50, nous avons vu S. Martial se rendre deux fois dans le Bordelais. Il y reviendra encore plusieurs fois dans les années qui vont suivre.

Dans le premier voyage de S. Martial à Bordeaux, nous avons fait relever de ses ruines le sanctuaire de S. Etienne établi par S. Front. Dans le deuxième, qui se termine en ce moment, nous avons montré cet apôtre consacrant solennellement le cimetière chrétien de cette ville et fondant son siège épiscopal. C'est à cette même époque que nous devons placer la dédicace au Vrai Dieu du temple où Sigibert était prêtre, temple que la postérité verra porter l'inscription suivante : « *Jovi Augusto* » *Arula donavit. S. S. Martialis cum templo et ostio sa-* » *cravit.* — Arula a fait ce présent à Jupiter Auguste, l'évêque » (*Summus Sacerdos*) Martial l'a consacré avec le temple et le » vestibule, (Musée de Bordeaux). »

Nous voilà donc en route pour le Midi des Gaules ; mais S. Martial n'a pas quitté seul la ville de Bordeaux. Durant cette période de ses travaux apostoliques, la tradition nous le montre constamment accompagné de S^{te} Véronique, de l'épouse de S. Amadour. C'est avec elle qu'il va parcourir ces contrées.

C'est en présence de l'héroïne du Calvaire que S. Martial plantera la croix, consacrera des églises, installera des évêchés dans les huit grandes villes de Bazas, Agen, Toulouse, Cahors, Rodez, le Puy, Mende et Clermont.

Mettons-nous donc de nouveau, nous aussi, à la suite de notre sainte et franchissons avec elle ces étapes.

Nous serions heureux si nous pouvions nous contenter de faire assister paisiblement nos lecteurs à cette dernière partie de la vie de l'un de nos personnages, de Véronique, de l'amie de cœur de la T. S. Vierge.

Malheureusement, nous avons encore des ennemis à combattre et nous sommes obligé de batailler encore dans deux ou trois chapitres ; mais cela n'interrompra pas notre marche en avant. Nous allons discuter et narrer en même temps.

Si nous laissons de côté les objections tirées de Sulpice Sévère (nous nous en occuperons dans une autre circonstance, elles ne sont pas redoutables), nos adversaires, si nombreux soient-ils, ne peuvent, pour nier l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, s'appuyer *scientifiquement* que sur *un seul* auteur, S. Grégoire de Tours.

On ne sera donc pas étonné que nous examinions, que nous étudions avec toute l'exactitude possible les opinions de cet historien, chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Ce qui va surprendre, c'est de nous voir citer immédiatement cet écrivain, — S. Grégoire de Tours, — en faveur de l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle.

On trouve, en effet, dans le livre de cet auteur intitulé de la *Gloire des Martyrs* :

« Une dame était allée des Gaules à Jérusalem par pure dévotion, pour jouir de la vue de Notre-Seigneur et Sauveur. Apprenant qu'on allait décapiter le bienheureux Jean-Baptiste, elle accourt en grande diligence, donne de l'argent au bourreau et le conjure de ne pas l'écartier et de lui permettre de recueillir le sang qui va couler. Au moment où le bourreau lève la hache, la femme prépare une conque d'argent, et quand la tête du martyr tombe, elle recueille le sang avec respect. Conservé soigneusement dans son vase, elle le porte dans sa patrie, et, une église ayant été élevée dans la ville de Bazas en l'honneur de saint Jean, elle déposa dans l'autel la précieuse relique (1). »

Dans ce passage, si clair et si précis, dont on n'a jamais pu nier l'authenticité, il est question non seulement d'un voyage, d'une relique recueillie, mais encore, qu'on le remarque bien, d'une église élevée à Bazas en l'honneur de Saint Jean-

(1) Greg. Tur. De *Glor. Martyr.* Lib. I. C. XII. — Ce récit est développé dans le *Baptista Salvatoris*, rédigé vers 1140 par Garcias, évêque de Bazas, et dans le *Chronicon basatense* de Géraud Dupuy, archidiacre de Bazas.

Baptiste par la Dame Bazadaise elle-même, et cela très peu de temps après l'ascension de Notre-Seigneur.

C'est Grégoire de Tours lui-même qui parle.

Comment mieux éclaircir les passages douteux d'un auteur que par ce qui est écrit dans ses autres ouvrages ?

Oui, l'opinion personnelle, intime de Grégoire de Tours au sujet des premiers évangélistes des Gaules est loin d'être ce qu'on a voulu déduire de la lecture de son *Histoire des Francs*.

Elle était cependant nettement exprimée soit dans cet ouvrage, soit dans ceux de la *Gloire des Martyrs* et de la *Gloire des Confesseurs*.

Il y eut un premier envoi d'évangélistes sous Claude fait par S. Pierre et composé de disciples mêmes de Notre-Seigneur. Il y en eut un second sous le pape S. Clément formé principalement de *disciples des Apôtres*. Il y en eut plus tard un autre sous l'empereur Dèce.

Grégoire de Tours admet, comme on vient de le voir, cette arrivée en Gaule de missionnaires disciples de Notre-Seigneur, peu de temps après l'Ascension. La dame bazadaise ne consacra pas elle-même l'église et l'autel où elle déposa sa relique. Pourquoi une église et un autel sans prêtre ? (1).

Il admet également que des évangélistes ont été envoyés en Gaule par S. Clément, en particulier S. Eutrope de Saintes (2).

Il admet ensuite, et *c'est là où il se trompe*, que S. Martial et quelques autres de ses compagnons ne sont arrivés qu'à l'époque de Dèce, bien que, *ordonnés par les disciples des Apôtres*.

Il se trompe, en plaçant les sept évêques qu'il nomme, dans le troisième groupe lorsqu'ils avaient fait partie soit du premier, soit du second ; mais il ne se trompe qu'en cela.

(1) On peut ajouter comme preuve la lettre, signée de sept évêques, adressée à Ste Radegonde, que cite S. Grégoire de Tours et dans laquelle on lit : « *Itaque cum ipso Catholicæ religionis exortu capissent Gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare...* » (Greg. Tur. Hist. lib. IX. cap. XXXIX).

(2) *Eutropius quoque martyr Santonicæ urbis à beato Episcopo Clemente, ut fertur, directus in Gallias, ab eodem etiam Pontificalis ordinis gratia consecratus est...* (Lib. Mir. I. cap. LVI).

Nous examinerons la cause et le peu d'importance *en soi*, sous la plume de S. Grégoire de Tours, de cette dernière et unique erreur dans les prochains articles.

Avant d'aborder cette grave question, nous devons terminer ce qui concerne la Dame Bazadaise et ajouter quelques mots à son sujet.

Quelques auteurs ont confondu ce personnage avec S^{te} Véronique.

Notre avis a toujours été d'accepter, autant que possible, les traditions telles qu'elles sont.

Nous avons vu qu'à Rome, S. Clément (1), qu'en Espagne des Juifs (2) avaient été attirés en Judée par le bruit que faisaient les miracles de Notre-Seigneur. Pourquoi pareil fait ne se serait-il pas produit en Gaule ?

Les relations du Midi des Gaules avec l'Orient, dès les temps les plus reculés, sont indéniables. N'est-ce pas les Phéniciens qui établirent les *emporía*, les marchés de Noviomagus, d'Agen et de Toulouse et qui créèrent les premières routes dans ces contrées ? Bordeaux, comme les autres ports de l'Occident, comme l'Espagne, devait déjà posséder sa colonie juive au temps de Tibère.

A notre avis, la Dame Bazadaise était réellement née à Bazas, pouvant être et étant probablement juive d'origine, mais non l'*amie de cœur*, l'amie d'enfance de la T. S. Vierge.

Ce que nous acceptons toutefois pleinement, ce sont les relations de la Dame Bazadaise avec Véronique et la T. S. Vierge pendant son séjour en Judée. C'est également que S^{te} Véronique ait assisté avec elle au supplice de S. Jean-Baptiste et lui ait aidé à recueillir le sang précieux du martyr.

Ces relations, commencées en Orient, ne purent que se continuer après l'arrivée de Véronique et d'Amadour à Souillac.

La venue dans le Bordelais du Zachée de l'Évangile, de l'évêque de Césarée, lors du retour de la Dame Bazadaise, ne suffirait-elle pas à expliquer au besoin la consécration, *au 1^{er}*

(1) Voir : XXIII. *Les Récoignitions de S. Clément*, p. 131.

(2) Voir : XXXI. *S. Jacques le Majeur*, p. 178.

siècle, de l'autel et de l'église de Bazas dédiée à S. Jean-Baptiste ?

Ce résultat appuyé sur S. Grégoire de Tours, *résultat considérable cependant*, n'a pas semblé devoir nous suffire, nous satisfaire. Nous avons voulu plus que cela.

Il y a eu en Gaule, dans la première moitié du 1^{er} siècle, plus que l'arrivée de Magdeleine et de son groupe en Provence, de Zachée et de son épouse dans le Bordelais, de Joseph d'Arimathie en Bretagne. Nous ne pouvons pas laisser reculer jusqu'à l'époque de l'empereur Dèce l'arrivée de S. Martial. Nous mentirions à ce que nous avons trouvé dans le document authentique que l'on connaît déjà ; nous mentirions peut-être encore plus à ce que nous avons cru lire dans celui que nous allons analyser incessamment.



LXVIII

S. SATURNIN DE TOULOUSE

A Bazas, S. Martial consacra dans ce premier passage l'église de Saint Jean-Baptiste et un oratoire dédié à la T. S. Vierge, Notre-Dame de Mercadil.

De Bazas S. Martial et ses compagnons se rendirent à Agen, en suivant la voie romaine, en passant par Lectoure.

Dans la ville d'Agen, la tradition ne nous apprend rien qui puisse, pour le moment, intéresser directement l'historique de S. Amadour et de S^{te} Véronique.

S. Martial y consacra, en l'honneur de S. Etienne, une église, ancien temple gallo-romain, et déposa dans ce sanctuaire, comme reliques, des pierres ayant servi à lapider le protomartyr. Il confia, d'après des traditions locales, cette chrétienté à un disciple du nom de Firmin (1).

Il existait dans cette ville un deuxième temple dédié à Diane.

D'Agen, l'Apôtre, toujours accompagné d'Amadour et de Véronique, se rendit à Toulouse, dans la ville qui méritera plus tard d'être appelée Toulouse-la-Sainte.

Depuis longtemps nous avons déjà dit que S. Saturnin s'était rendu dans cette ville dès son arrivée en Gaule (de l'an 44 à l'an 46) pendant que S. Martial allait vers Limoges.

D'autre part, nous avons établi des dates d'après lesquelles nous devons être en ce moment, pendant ce voyage de S. Martial dans le Midi des Gaules, peu d'années après l'an 50 de notre ère.

Ces affirmations, nous les avons, au fur et à mesure, appu-

(1) Nous donnons en ce moment la tradition telle qu'elle est, nous proposant de l'élucider en parlant de l'évangélisation du Quercy. C'est beaucoup plus tard que S. Firmin eut à régir l'église d'Agen.

yées sur des preuves. Toutefois, à cause de l'importance du personnage, de ses relations avec Roc-Amadour (il en consacra plus tard l'autel et l'oratoire avec S. Martial), à cause surtout des discussions auxquelles depuis tant de siècles la date de son arrivée à Toulouse a donné lieu, on ne trouvera pas mauvais que nous ayons réservé les plus forts arguments pour le moment où nous mettrions le pied dans la ville où cet illustre évêque devait souffrir le martyre.

Ces nouvelles preuves vont résider principalement dans la discussion de la phrase suivante :

« Avant qu'il se fut écoulé d'assez nombreuses années de » l'ère chrétienne, la ville de Toulouse *avait commencé* » d'avoir son premier évêque saint Saturnin.

» *Antè annos satis plurimos, primum ac summum Tho-*
» *losana civitas sanctum Saturninum habere CŒPERAT*
» *sacerdotem* (1). »

Elles sont bien courtes ces lignes, et cependant que de difficultés seront levées si nous pouvons démontrer, comme nous l'espérons, qu'elles sont des plus authentiques et des plus sûres, que, *réduites à ces seuls mots*, elles ont été écrites longtemps avant l'invasion des Barbares, qu'elles sont ainsi l'écho fidèle de ce que racontait un manuscrit plus ancien encore.

Pour arriver à ce résultat, il faut qu'on nous permette de revenir à S. Grégoire de Tours.

C'est le moment de poser cette question que nous avons annoncée : Qu'elle était, *dans sa pensée*, l'opinion complète et intime de S. Grégoire de Tours relativement à l'époque de l'arrivée de S. Saturnin en Gaule ?

Afin de pouvoir donner clairement la réponse, nous sommes obligé d'en poser une seconde : Au temps où vivait S. Grégoire de Tours, qu'elle était l'opinion généralement reçue sur ce point d'histoire ?

Au sujet de la venue de S. Amadour et de son épouse dans nos contrées, nous nous sommes trouvé en présence de deux versions absolument différentes et qui semblaient se contredire. Les uns les faisaient arriver par mer au Pas-de-Grave,

(1) Passion de S. Saturnin.

les autres les donnaient comme étant venus d'Italie à la suite de S. Martial.

Nous avons levé cette difficulté, en posant de solides jalons, en fixant aussi exactement que possible la chronologie des faits et en montrant que tout s'éclaircissait au moyen d'une conjecture *qui s'imposait*, par la supposition d'un voyage à Rome.

Au sujet de S. Saturnin, nous sommes en face d'une difficulté absolument identique.

Au temps de S. Grégoire de Tours, les opinions étaient partagées. Les uns faisaient de S. Saturnin un compagnon de S. Martial, arrivant sous le règne de Claude. D'autres affirmant de plus, que S. Saturnin était frère de S. Denis l'aréopagite, et de S. Marcellus d'Argenton voulaient qu'il fût venu en compagnie de ces deux derniers. Il suffit de jeter les yeux sur les diverses vies de S. Denis, de S. Marcellus, de S. Lucien de Beauvais, ou bien de parcourir les Actes du concile de Limoges de 1031 pour vérifier le fait que nous avançons.

En outre, on possédait à la même époque un *titre écrit* qui, à tort ou à raison, fixait au temps de Dèce un événement que nous préciserons, de la vie de S. Saturnin.

S. Grégoire de Tours, en historien consciencieux, adopta dans ces trois opinions tout ce qui pouvait se concilier. Il fit à la fois de S. Saturnin un compagnon de S. Martial et un compagnon de S. Denis et, en préférant ce que portait le titre écrit à la tradition orale ou à ce que portaient d'autres titres, il plaça leur arrivée en Gaule sous l'empereur Dèce.

Cette opinion de S. Grégoire de Tours détruit-elle l'autre opinion de ce même historien que nous avons constatée ailleurs, à savoir qu'il y avait eu à Bazas une église consacrée peu de temps après l'Ascension et que S. Eutrope avait été envoyé en Gaule par le pape S. Clément ?

Pour S. Grégoire de Tours étaient-ce deux opinions inconciliables, ou bien faut-il voir dans la fixation de la date de l'arrivée de S. Saturnin, une simple erreur de détail, une erreur relative à un fait particulier, pris dans l'ensemble de la grande œuvre de l'évangélisation des Gaules ?

C'est la deuxième opinion qu'il faut adopter.

A l'époque de S. Grégoire de Tours on faisait deux grandes

objections à l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle. L'une d'elles était la date inscrite dans la passion de S. Saturnin de Toulouse. La seconde se basait sur l'existence à Ephèse d'un tombeau que l'on prétendait être celui de la Magdeleine de l'Évangile.

S. Grégoire de Tours se prononça en faveur des objections.

Annihiler ces deux objections, montrer que l'appui moral fourni par leur adoption de la part de S. Grégoire de Tours est nul, tel est le but que nous allons poursuivre.

Montrons d'abord que l'autorité du témoignage de S. Grégoire de Tours est sans valeur. Nous éluciderons ensuite les deux autres questions.

Certes, nous ne voulons pas nier l'autorité de S. Grégoire de Tours relativement aux faits d'histoire qui lui sont contemporains et Dieu nous garde de manquer de respect à cet illustre évêque, de douter de sa sincérité. La France lui sera toujours reconnaissante de ses écrits et c'est à juste titre qu'on l'a surnommé le *Père de notre histoire nationale*.

Toutefois, nous sommes obligé de le constater, de l'avouer dans l'intérêt de la vérité, Grégoire de Tours fut un mauvais chronologiste.

Vu l'état de la science à son époque, cet écrivain ne sut pas toujours adapter l'histoire ecclésiastique à l'histoire profane.

Les erreurs de date pullulent dans la partie de l'*Histoire des Francs* de S. Grégoire de Tours qui se rapporte à l'histoire romaine.

Relevons quelques-unes de ces erreurs.

Dans les quatre premières lignes du chapitre où S. Grégoire de Tours met la venue de S. Martial en Gaule sous l'empereur Dèce, on trouve jusqu'à cinq.

Cet historien place au nombre des plus illustres victimes de la persécution de Dèce, en Occident, le pape S. Sixte et son diacre S. Laurent. Or S. Sixte II ne fut élevé au souverain pontificat qu'en 257 ; il fut martyrisé sous l'empereur Valérien. S. Hippolyte est ensuite désigné comme ayant également souffert sous Dèce. Il souffrit pour la foi sous Claude-le-Gothique, environ vingt ans après la mort de Dèce. « Sous l'empereur » Dèce, ajoute S. Grégoire de Tours, Valentinien et Novatien,

» cédant aux suggestions de l'homme ennemi, répandent leurs
 » erreurs contre notre foi. » Valentin (car on ne connaît pas
 d'hérésiarque du nom de Valentinien), vivait sous Antonin-le-
 Pierre, en 141, et Novatien sous Gallus et Volusien.

Ailleurs, S. Grégoire de Tours raconte « que S. Paul mourut
 à Rome, le même jour que S. Pierre, mais *après que l'an fut
 révolu.* » On sait que les deux apôtres souffrirent le martyre
 le même jour.

Nous pourrions multiplier encore ces exemples, mais nous
 préférons appeler l'attention sur un autre point, sur ce passage
 de l'histoire des Francs, qui mettrait S. Grégoire de Tours
 absolument en contradiction avec lui-même, si l'on supposait
 que cet historien admit que l'évangélisation des Gaules n'avait
 commencé qu'à l'époque de l'empereur Dèce.

S. Grégoire de Tours dit, en effet, quelques lignes avant de
 parler de l'arrivée de S. Saturnin, que sous Marc-Antoine,
 qu'il confond avec Marc-Aurèle, « en Gaule, de nombreux fidè-
 » les souffrant pour le nom du Christ, reçurent la couronne
 » céleste du martyre comme le racontent les histoires de leur
 » Passion fidèlement conservées jusqu'à ce jour (1). »

Que déduire de tout ce que nous venons d'exposer, si ce n'est
 ce que bien d'autres en ont déjà conclu avant nous et depuis
 longtemps.

Quel est l'auteur qui, aujourd'hui, en dehors d'une question
 qui passionne, oserait s'appuyer sur S. Grégoire de Tours afin
 de déterminer, *d'affirmer d'une manière absolue* une date
 d'histoire profane relative à la période romaine ?

Qu'on n'exagère pas cependant notre pensée, car nous accor-
 dons à cet historien *toute autorité* relativement aux faits qui
 lui sont contemporains, à part les quelques écarts toujours
 inhérents à la faiblesse de l'intelligence humaine.

Afin même de prouver notre confiance sur ce dernier point,
 sans rien préjuger des conséquences, nous allons dire immédia-
 tement que nous considérons comme entièrement avérés, sur le

(1) Sed et in Galliis multi pro Christi nomine sunt per martyrium gem-
 mis celestibus coronati, quorum passionum historiæ apud nos fideliter
 usque hodie retinentur. (Greg. Turon. *Hist. Franc* lib. I, cap. XXIV ;
Patrol. lat. t. LXXXI, col. 173).

témoignage de S. Grégoire de Tours, les trois affirmations suivantes relatives à l'époque où il vivait et consignées dans ses œuvres, savoir :

1^o Que du temps de S. Grégoire de Tours, on racontait ce qu'il narre au sujet de la Dame Bazadaise ;

2^o Qu'on admettait que des évangélisateurs avaient été envoyés en Gaule par le pape S. Clément ;

3^o Que la *Passion de S. Saturnin* existait et que, dans ce document, on lisait la date « Sous Dèce et Gratus consuls. »

4^o Qu'il existait également une tradition d'après laquelle S. Saturnin et S. Ursin avaient été envoyés en Gaule par les disciples des Apôtres (1)

Quant à ce que nous avons appelé l'adaptation de l'histoire ecclésiastique à l'histoire profane effectuée par cet historien, autrement dit la fixation des dates, appartenant à la période romaine, déterminées par S. Grégoire de Tours, spécialement la date de l'arrivée des Apôtres ayant à leur tête S. Martial, c'est un travail à refaire.

Il faut remonter aux sources.

Il est au moins prudent de considérer comme non avenue l'opinion de S. Grégoire de Tours sur ce point.

(1) *Saturninus vero martyr. ut fertur. ab Apostolorum Discipulis ordinatus in urbem Tolosatium est directus.* (Lib. Mir. de Glor. Martyr I. cap. XLVIII.)

Bituriga vero urbs a sancto Ursino qui à Discipulis Apostolorum episcopus ordinatus in Gallias destinatus est. (Lib. Mir. de glor. martyr. I. cap. LXXX.)



LA PASSION DE S. SATURNIN

NOUS sommes donc à Toulouse, dans ce lieu où nous avons promis à nos lecteurs de les faire assister à un combat singulier, à une lutte corps à corps, qui pourrait bien être décisive, entre les *Actes de S. Amadour* et la Passion de S. Saturnin.

On a eu déjà un aperçu général du champ de bataille. Nous avons fait des excursions dans les œuvres de S. Grégoire de Tours.

C'est l'heure de rapprocher les combattants, de vérifier les armes, de fixer les positions.

Commençons par déterminer, avec tout le soin possible, la situation de l'ennemi.

Les adversaires de l'évangélisation de la Gaule au 1^{er} siècle n'ont en leur faveur qu'un seul auteur, S. Grégoire de Tours.

Dans cet auteur ils n'ont, corroborant leur thèse, qu'un seul passage, une citation tirée de la *Passion de S. Saturnin de Toulouse*, citation contenant une date, il est vrai, mais une date indiquée non au moyen de chiffres, mais par les noms des consuls désignés pour cette année-là, suivant la méthode des Romains.

Pour être précis et juste, nous avons accordé largement aux partisans de la venue de S. Saturnin sous l'empereur Dèce (249-251) une chose des plus précieuses pour eux, c'est la preuve inattaquable fournie par S. Grégoire de Tours de l'existence au VI^e siècle de la Passion de S. Saturnin de Toulouse et de l'existence *surtout* dans ce document d'une phrase qui avait été lue « sous le consulat de Dèce et de Gratus ».

Nous l'avons accordé et nous l'accordons toujours, mais nous n'accordons que cela.

Nous accordons que nos adversaires ont, ou du moins semblent avoir, en leur faveur un document, la *Passion de S. Saturnin*, mais nous ajoutons qu'ils n'en ont qu'un seul, que celui-là.

Nous accordons que dans ce document ils ont pour eux un membre de phrase, mais nous n'accordons que celui-là.

Voilà leur arme, leur arme unique, ce membre de phrase : « *id est sub Decio et Grato consulibus, sicut fidei recordatione retinetur.* »

Voilà le taureau qu'il nous faut prendre, saisir, par les cornes, de face et sans faux-fuyant.

C'est ce que nous allons faire immédiatement, prenant position nous-même et disant tout de suite : 1° Que ce membre de phrase a été interpolé ; 2° Qu'il a été mal lu.

Ce sera là notre thèse ; nous nous mettons à l'instant à la développer.

Nous disons d'abord que ce membre de phrase a été interpolé, qu'il a été ajouté

Pour le démontrer, étudions et critiquons avec soin la *Passion de S. Saturnin*. Vérifions-la surtout au moyen de ce criterium si précieux, le *cursus*, comme nous avons fait des *Actes de S. Amadour*.

La *Passion de S. Saturnin* (1), que les bons historiens font remonter *telle qu'elle est* aux environs de l'an 404, se compose de trois parties, le prologue, le récit du martyre du saint, l'histoire de la translation de ses reliques.

Dans le texte de dom Ruinart, elle est marquée du *cursus* à la fin de toutes les phrases, qui sont terminées presque toutes par des *velox*, le plus solennel et le plus beau des trois rythmes.

Cette constatation faite, si l'on passe à l'examen des membres de phrases, on est conduit à diviser le texte de la *Passion de*

(1) Ce document se trouve inséré dans les *Acta primorum martyrum sincera et selecta* de dom Ruinart. p. 109, éd. 1689.

Ex codd mss S. Mauri Fossatensis 1. biblioth. Colbertinae 1. Sorbonicae 1. S. Germani à Pratis 2. Monasterii Conchensis 1. Monasterii Floriacensis 1. Santi Mariani Autisiodorensis Ord. Præmonstrasensis 1. etc.

Il se trouve également dans *Surius*, t. 6, p. 602. Ed. de Cologne 1575.

S. Saturnin en deux parties. L'une est marquée du *cursus* à la fin de chaque membre de phrase et l'autre à la fin seulement des longues périodes.

Dans la première partie doivent être rangés le prologue, le récit du martyr et le commencement du dernier alinéa. Dans la deuxième, doivent être mis l'historique de la translation des reliques de S. Saturnin à partir des mots : « *Mansit vero aliquandiu* (1) » et la fin du dernier alinéa.

Par suite de ce fait, il saute aux yeux que la première partie est plus ancienne que la seconde. Le latin même se prête à cette distinction.

Notons en passant que la Passion de S. Saturnin contient dans les deux parties des *cursus* imparfaits analogues à ceux que nous avons trouvés dans les *Actes de S. Amadour* et dans les *Actes de S. André* (2). Même dans la première partie, le rythme est bien moins fréquent que dans ces deux derniers textes.

Avant d'aller plus loin et à l'occasion de ce que nous disons, il est nécessaire, car ce fait a de l'importance, de signaler dans le texte rangé dans la première partie, une finale de membre de phrase qui n'a pas le *cursus* et dans lequel nous avons pensé devoir attribuer l'absence du rythme à une erreur de lecture. A la ligne 10-11, page 110, dans dom Ruinart, on trouve : « *splendore fidei illuminare Occidentalem plagam cœperat.* » Le contexte démontre qu'il n'est pas possible que ces mots aient été interpolés. Tous les membres de phrase qui

(1) C'est l'avis de dom Ruinart que, primitivement, la *Passion de S. Saturnin* se terminait en cet endroit et que ce qui suit a été rédigé à une époque plus rapprochée de nous que la première (*Acta sincera*, p. 107). Il prévient en note, page 112, que l'un des manuscrits qu'il avait en main terminait le récit à cet endroit.

Le *Surius* du Grand-Séminaire de Cahors, dont nous avons parlé (3^e année, p. 728) porte en cet endroit en marge des marques faites avec l'ongle ou avec une épingle, indiquant la même opinion que ci-dessus chez celui qui les a faites. La *Passion de S. Saturnin* n'y est pas accentuée ; mais elle est marquée de points et de soupirs en forme de 7 faits à la plume.

(2) Il ne se trouvera pas de ces *cursus* imparfaits dans la partie de la *Passion de S. Saturnin* que nous allons donner. Aussi croyons-nous utile d'en citer quelques-uns de ceux qui se rencontrent dans le reste du texte : *invicem quærere t ?*. Dom Ruinart, p. 110, lig. 29 ; *surrexisse sectam, p ?*, p. 110, lig. 34 ; *malignantium turba, p ?*, p. 111, lig. 18, etc.

précèdent et qui suivent se terminent par un *cursus*. Aussi nous appuyant sur ces raisons qui sont plus que suffisantes, n'avons-nous pas hésité à rétablir le rythme et à reconstituer ce que nous avons cru être le texte primitif. Il n'y avait pas d'ailleurs deux choix possible.

Nous avons remplacé « *Occidentalem plagam cœperat* » par « *Occiduum plagam cœpit v.* »

Cette faute de copiste proviendrait, à notre avis, des sigles composés OCDM PGM CPT mal lus. Ils sont, comme il est facile de s'en rendre compte, susceptibles des deux modes d'interprétation.

Dans la partie ancienne se trouvent quelques interpolations. Elles sont peu nombreuses et assez courtes. Nous les attribuons à la même main qui a rédigé l'historique des reliques. La raison qui nous conduit à adopter cette opinion, c'est que, en les faisant, si on n'a pas conservé le rythme à la fin de chaque membre de phrase, on a toujours respecté au moins celui de la fin des périodes.

Comme dans les *Actes de S. Amadour*, ces additions de texte ne portent que sur des questions de détail. Ce sont des éclaircissements, des explications, ou bien des souvenirs, des traditions spéciales que l'on veut conserver.

Après avoir appelé l'attention sur les points que nous avons l'intention de faire ressortir, nous allons mettre sous les yeux la partie, assez courte d'ailleurs, du texte de la *Passion de S. Saturnin* appelée à fournir des éclaircissements importants au sujet qui nous occupe.

Nous donnons en même temps le français et le latin. Dans l'un et dans l'autre, les parties interpolées sont mises entre « ». Nous plaçons entre () une longue phrase dont l'existence dans le texte primitif est contestée. Nous laissons en blanc le nom des consuls dans le membre de phrase que nous prétendons avoir été mal lu.

Les *cursus* sont mis en évidence dans le texte latin, d'après la même méthode que dans les *Actes de S. Amadour*. On trouve en note, à la suite du latin, l'indication des fragments, non marqués du *cursus*, compris dans la partie de la *Passion de S. Saturnin*, rangée dans la première catégorie, que nous

ne publions pas. Nous considérons ces fragments comme interpolés tout en acceptant, comme nous l'avons déjà dit, que pour la plupart l'interpolation doit remonter au commencement du v^e siècle.

HISTOIRE DE S. SATURNIN, ÉVÊQUE ET MARTYR

.....

En ce temps-là où après la venue corporelle du Seigneur et Sauveur, le soleil de justice commença au milieu des ténèbres accumulés, d'illuminer de la splendeur de la foi le pays d'Occident, car le son de l'Évangile s'étendit petit à petit et graduellement sur toute la terre et où, par une marche semblable, la prédication des apôtres brilla dans nos régions. Tandis que dans plusieurs villes les églises s'élevaient rares et composées de peu de chrétiens et que des temples nombreux, à cause de la misérable erreur des Gentils, fumaient de leurs odeurs fétides, avant qu'il se fut écoulé un grand nombre d'années de l'ère chrétienne. « c'est-à-dire N. et N. étant consuls comme on le retient d'après un fidèle souvenir », Toulouse avait déjà commencé d'avoir son premier évêque S. Saturnin. (Furent envoyés : Gratien, évêque de Tours ; Trophime, évêque d'Arles ;

ACTA S. SATURNINI EPISCOPI TOLOSANI ET MARTYRIS

.....

Tempore illo, quo post corporeum Domini et Salvatoris adventum *p*, exortis in tenebris sol ipse justitiæ *t*, splendore fidei illuminare Occidentem plagam cœpit *n* (1), quia sensim et gradatim in omnem terram sonus Evangeliorum exiit *p*, parique processu in regionibus nostris apostolorum prædicatio coruscavit *v*. Cum raræ in aliquibus civitatibus ecclesiæ paucorum Christianorum consurgerent *t* ; et crebra miserabili errorum Gentilium nidoribus fatidis in omnibus locis templa fumarent *p* : ante annos satis plurimos « id est Decio et Grato » consulibus, sicut fidei recordatione retinetur » primum ac summum Tholosona civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem *v*. (Hi ergo missi sunt ; Turonicis Gratianus episcopus, Arelatensibus Trophimus episcopus, Narbonæ Paulus Episcopus, Tolosæ Saturninus episcopus, Parisiacis Dionysius Episcopus, Lemovicinis Martialis est destinatus Episcopus *t*). Cujus (2) fide atque virtute « eorum, qui in urbe eadem

(1) Nous nous croyons autorisé à rétablir le *cursus*.

(2) S. Saturnini.

Paul, évêque de Narbonne; Saturnin, évêque de Toulouse; Denis, évêque de Paris; à Limoges fut destiné comme évêque Martial). Par la foi et la vertu [de S. Saturnin], commencèrent à être mis à nu les mensonges des démons « qui étaient honorés dans la ville », « leurs oracles à cesser », « les artifices à être dévoilés », toute leur puissance auprès des Gentils et toutes leurs tromperies à décroître, la foi des chrétiens croissant. Aussi, tandis que le susdit évêque allait et venait fréquemment à l'église, petite à cette époque, « passant devant le Capitole qui se trouvait entre sa maison et la maison de Dieu », la troupe mensongère des démons ne put soutenir la présence du saint homme et comme les statues étaient muettes, n'étant plus favorisées par des prodiges trompeurs, les supplications sacrilèges et les vœux empressés des suppliants commencèrent à rester dans le silence.

Suit immédiatement le récit du martyre de S. Saturnin, directement occasionné par ce silence des dieux.

colebantur » cœperunt dæmonum « vaticinia cessare », commentam nudari p, « artes detegi » et omnis illorum apud Gentiles potentia omnisque fallacia t, christianorum fide crescente decrescere t. Cumque supradicto Episcopo t ad ecclesiam id temporis pervulam « juxta Capitolium, quod inter domum suam et domum Dei erat medium », frequens itus esset ac reditus t, sancti viri præsentiam sustinere fallax dæmonum turba non potuit t et ut erant muta simulacra nullis adumbrata plantasiis t ad sacrilegia obsequia et sollicita consulentium vota cœperunt in silentio permanere r.

Voici dans le prologue et la suite du récit du martyre, (textes que nous avons rangé dans la première catégorie) les passages manquant du *cursus* et qui, par suite, nous ont semblé interpolés : *honorando mereamur*. Dom Ruinart, p. 110, lig. 2; *nec invocantium precibus excitata*. Dom Ruinart, p. 110, lig. 31; *à quodam nostræ religionis inimico*. p. 110, lig. 33-34; *cujus crebro, juxta Capitolium transitu, à conspectu viri ejus exterrita deorum suorum ora siluissent*. p. 111, lig. 2-3; *non solum audiunt, sed etiam intelligunt*, p. 111, lig. 6-7; *vel propitiare*, p. 111, lig. 17; *ad officium solenne venientem*, p. 111, lig. 17-18; *si aliquid condili corporis tumulto viderent honoris adhiberi*, p. 112, lig. 12.

Nous ferons remarquer que la suppression de ces passages ne nuit en rien au sens du contexte, ni à la correction de la phrase.



DES PRÉLIMINAIRES

DEPUIS longtemps on soupçonnait que le membre de phrase « *id est sub Decio et Grato consulibus, sicut fidei recordatione retinetur* » avait été interpolé. Il manque, en effet, dans plusieurs manuscrits importants (1).

L'absence du *cursus* dans la finale vient aujourd'hui mettre la chose hors de discussion.

Le mot *retinetur* accentué sur la pénultième demanderait un *velox* ; il exigerait par conséquent devant lui un mot ayant l'avant-dernière syllabe brève ; or la pénultième de *recordatione* est longue.

Quant à la phrase commençant par les mots : « *Hi ergo missi sunt...* », prise dans S. Grégoire de Tours et que nous avons ajoutée au texte pour nous mettre dans les conditions les plus défavorables, elle ne figure pas dans les diverses copies de la *Passion de S. Saturnin*. Elle est marquée, il est vrai, du *cursus* à la fin ; mais elle ne l'est pas avant les deux points dans les mots « *Hi ergo missi sunt* » où il devrait se trouver.

Le *cursus* de la fin doit être considéré comme fortuit. On en trouve fréquemment sous la plume de S. Grégoire de Tours, marquant la finale des phrases. Dans ce siècle de décadence, ces harmonieuses tournures sont comme les souvenirs, les échos, les reminiscences spontanées d'une belle littérature qui s'évanouit. Ce sont des beautés accidentelles et non voulues, rares et non persistantes comme dans les âges précédents.

D'ailleurs, la forme du contexte repousse ce passage. Il n'y

(1) Bibliothèque nationale ; le n° 5301 provenant de l'abbaye St-Martial de Limoges ; — le n° 3830 de la bibliothèque Colbert ; — Bibliothèque vaticane de Rome, le n° 515 de la bibliothèque de la reine Christine.

a qu'à lire attentivement ce deuxième alinéa où nous le faisons figurer.

Bien qu'il y ait trois points dans cet endroit du texte de la *Passion de S. Saturnin*, il ne forme cependant, en tout, qu'une seule et unique phrase. Nous avons conservé dans le français la coupure du latin.

Il est facile de constater dans les deux premières parties, bien que séparées par des points, que l'une manque de la proposition principale et que dans la seconde le sens n'est pas terminé. Cette dernière commence par le mot *cum*, signifiant *tandis que* ; il en est de même de la troisième.

Quelle fut ou non dans le texte que S. Grégoire de Tours eut sous les yeux, l'interpolation de la phrase commençant par les mots : « *Hi missi sunt* » est manifeste.

Les deux phrases ou membres de phrases, base de toute la démonstration de nos adversaires, ont donc été interpolées. Nous pouvons l'affirmer, il est impossible de ne pas l'admettre.

Nous allons dire bien plus.

Il faut alléger le texte de la *Passion de S. Saturnin* de ces additions pour rendre l'ensemble clair et réellement saisissable, du moins en acceptant la signification reçue de la date indiquée, c'est-à-dire l'an 250 de notre ère. Cela vient de ce que, débarrassé du membre de phrase « *id est sub Decio et Grato consulibus* », la *Passion de S. Saturnin* conserve encore une date en elle-même et une date la seule en rapport exact avec le contexte.

Ante satis plurimos annos, lit-on en effet dans le fragment fourni par S. Grégoire de Tours lui-même. Ces mots, assez bizarrement juxtaposés, n'ont par eux-mêmes aucune signification. Pour leur en donner une, il faut fixer un point de départ pour le calcul des années en question. Il faut trouver un point initial. Or il ne peut être que celui qui est indiqué dans le texte lui-même, la venue du Christ.

Traduits comme ils doivent l'être et comme nous l'avons fait, ces mots doivent vouloir dire (et ils ne peuvent pas signifier autre chose) : *Avant qu'il se fut écoulé un grand nombre d'années depuis le point de départ indiqué, c'est-à-dire de l'ère chrétienne.*

Les diverses copies de la *Passion de S. Saturnin* présentent d'ailleurs en cet endroit des variantes qu'il n'est pas inutile de signaler (1). Quelques-uns portent : « *Ante annos plures* », ce qui restreint encore le nombre des années. Dans le manuscrit de saint Maur des Fossés on lit : « *Ante annos L* ». *Avant l'an cinquante*.

Malgré l'exactitude de cette dernière version, nous n'insisterons pas pour la faire adopter, nous l'indiquons seulement. Nous préférons porter immédiatement nos investigations sur un autre point.

L'interpolation constatée, la signification du contexte bien établie, le résultat étant en notre faveur, nous aurions peut-être pu terminer ici notre discussion.

Nous étions même sur le point de le faire quand nous fûmes porté à hésiter. L'importance décisive de la question nous poussa, nous entraîna, nous força presque à creuser plus profondément, à examiner encore de plus près ce fameux texte de la *Passion de S. Saturnin*. « Il y a une erreur de date », lisions-nous dans les appréciations de dom Piolin (2).

Cette erreur de date sautait aux yeux, mais il fallait la trouver, la prouver, la mettre en évidence d'une manière palpable et cela non au moyen de preuves extrinsèques, mais au moyen de preuves intrinsèques, au moyen de preuves tirées du texte lui-même.

Il fallait aller encore plus au fond. Nous l'avons essayé et nous l'avons fait.

Les résultats que nous avons obtenu, nous avons la hardiesse de les exposer. Si notre audace est téméraire, on voudra bien du moins excuser notre bonne foi et notre bonne volonté.

En lisant très attentivement dans son texte latin la *Passion de S. Saturnin*, on constate bientôt que la date ainsi formulée : « *id est sub Decio et Grato consulibus* » exprime non la date de l'arrivée de S. Saturnin à Toulouse, mais bien celle de son martyre, de sa *Passion*, narrée dans ce texte.

(1) Dom Ruinart. — Note.

(2) *Supplément aux Vies des Saints*, 30 novembre.

Voici les preuves exclusivement prises pour le moment parmi les raisons grammaticales.

L'alinéa que nous avons reproduit contient quatre fois le verbe *cœpere* à des personnes ou à des temps différents.

En s'en tenant, en effet, au texte rectifié, on trouve *cœpit*, il commença ; *cœperat*, il avait commencé ; et deux fois *cœperunt*, ils commencèrent.

Tout le monde connaît l'usage du plus-que-parfait, qui s'emploie pour exprimer un fait, *passé relativement à un fait également passé*.

Or le plus-que-parfait est employé ici dans la phrase où se trouve exprimée la date. C'est donc à cette date passée que se rapporte le sens d'acte encore antérieur du plus-que-parfait, *avait commencé*.

Suivant la variante que l'on adopte, l'on a alors : *Avant qu'il se fut écoulé un grand nombre d'années de l'ère chrétienne*, ou bien *Avant l'an 50*, ou encore, *Peu d'années après la venue du Christ*, c'est-à-dire : « sous N. et N. consuls » (à cette date) Toulouse *avait commencé* d'avoir son premier évêque S. Saturnin.

La date en question est donc non la date de l'arrivée de S. Saturnin à Toulouse, mais celle de l'événement que l'on va raconter dans le texte où elle est inscrite.

Ceci étant établi, passons maintenant à l'examen de la date en elle-même « sous Dèce et Gratus consuls ».

Est-elle réellement erronée ?

Pour bien juger d'un fait quelconque, il est de règle de se transporter par la pensée dans le siècle et dans le milieu où il s'est passé. Pour bien apprécier la *Passion de S. Saturnin*, nous allons donc essayer de suivre cette coutume et de nous faire, pendant quelques instants, Gaulois et Gaulois du commencement du v^e siècle, nous pénétrant bien des usages de cette époque.

Quand nous nous sommes mis à étudier la *Passion de S. Saturnin*, nous avons déjà une telle confiance dans les traditions ecclésiastiques, qu'il ne nous fut pas possible de nous faire une conviction nous permettant d'admettre qu'il y ait eu une faute de rédaction dans le texte primitif. Ce fut sur un autre

point que nous fûmes conduit à diriger nos investigations.

Cette phrase n'aurait-elle pas plutôt été mal lue ? Telle fut la pensée qui nous vint à l'esprit à la suite de nos premières études sur ce texte.

C'est de ce côté, du côté de la manière d'écrire, de la *graphie* du iv^e siècle que nous fûmes poussé à faire des recherches.

Les ouvrages de vulgarisation des sciences physiques, naturelles, astronomiques, abondent. Ce savoir abstrait est mis aujourd'hui à la portée de tous.

Nous avons été amené plusieurs fois à traiter des questions assez difficiles et se rapportant à des sciences spéciales, telles que l'ethnogénie, la littérature ecclésiastique, la liturgie ancienne, etc. Dans un siècle de vulgarisation comme le nôtre, nous n'avons pas hésité à nous le permettre.

Nous n'allons pas hésiter à continuer.

Nous allons nous jeter sur le terrain de la paléographie.

Cependant, il faut le dire, nous avons pris toutes nos précautions pour que les personnes intelligentes, douées de connaissances ordinaires, pussent nous comprendre et nous suivre dans toutes nos démonstrations.

Sur le point que nous allons traiter et qui est le point critique, nous nous proposons donc de faire tout notre possible pour être très clair et bien à la portée de tout le monde. Espérons que nous y aurons abouti.

Les Romains, pour écrire, employaient des lettres ayant la forme de nos majuscules. Lorsque cette écriture était belle et correcte comme celle de nos titres de livres, on la nommait *Capitale élégante* ; lorsqu'elle était plus ou moins irrégulière, on l'appelait *Capitale rustique*.

Du 1^{er} au iv^e siècle, la forme de l'écriture capitale se modifia, les traits verticaux se courbèrent et les angles s'arrondirent. Cette nouvelle écriture prit le nom d'écriture *onciale*. Au iv^e siècle, elle était l'écriture commune. « Jusqu'à la fin du vii^e siècle, l'onciale fut essentiellement l'écriture des livres (1) ».

Ce fut de cette écriture, de l'*onciale*, qu'on dut se servir

(1) *Manuel de Paléographie*, par Maurice Prou, 1892, p. 21.

pour écrire la *Passion de S. Saturnin*, puisque c'était l'écriture commune de l'époque et la seule couramment en usage.

Bien que nous devions donner dans le prochain chapitre des exemples de cette écriture, nous allons fixer dès à présent, en nous appuyant sur des auteurs faisant autorité (1), la forme des trois lettres C, G et T, dont nous aurons à nous occuper tout spécialement.

Le C oncial ressemblait à très peu de chose près à un C minuscule de la ronde actuelle.

Le G oncial avait exactement la forme d'un C; on ajoutait seulement pour le distinguer du C un accent aigu à l'extrémité de la courbe inférieure. « Il se distingue du G capital, dit Natalis de Wailly, par le crochet inférieur qui n'est pas tranché... »

« Le T oncial se distingue du T capital par la courbure de la » partie inférieure de la haste (le trait vertical); mais *souvent* » *ce trait se recourbe à la fois dans le haut et dans le bas* (2) ».

Après avoir étudié la forme des lettres, passons à ce qu'on appelle scientifiquement la *graphie* du iv^e siècle, autrement dit aux usages employés dans la confection des manuscrits, aux modes d'abréviations, aux signes divers, etc.

Nous avons déjà parlé, dans d'autres articles, sans trop nous étendre, des *sigles* et des *notes tironiennes*. C'est le moment de bien définir les sigles.

On appelle à proprement parler sigle « une lettre isolée qui » représente le mot dont elle est l'initiale (3) ».

On donne encore le nom de sigles à des mots qui, abrégés par contraction ou par suppression de lettres, sont représentés par plusieurs lettres prises à distance dans le corps d'un mot.

Pour distinguer ces deux sortes de sigles, on appelle les premiers *sigles simples* et les seconds *sigles composés* (4).

Dans les sigles composés, autrement dit « dans les abrévia- » tions par contraction les plus anciennes, la suppression des

(1) *Éléments de Paléographie*, par Natalis de Wailly, t. I, p. 399-390.

(2) *Loc. cit.*

(3) *Manuel de Paléographie*, par Maurice Pron, p. 91.

(4) *Éléments de Paléographie*, par Natalis de Wailly, t. I, part. 3, ch. III

» lettres porte toujours sur les voyelles, à moins que celles-ci
 » ne soient initiales ou finales... Pour certains mots, la pre-
 » mière et la dernière lettre étaient seules conservées (1) ».

Il ne faut pas confondre les sigles avec les abréviations proprement dites. Dans ces dernières comme dans les sigles, on ne conservait pas toutes les lettres, mais celles qui étaient supprimées étaient remplacées par des signes, par des caractères spéciaux variant suivant la nature des syllabes enlevées.

Les abréviations furent très communes, on en abusa même au XIII^e siècle. On s'en servait très peu au IV^e.

« Dans les plus anciens manuscrits, les signes abrégatifs sont extrêmement rares. On n'y trouve guère que la ligne droite ou courbée en forme d'accent circonflexe grec pour tenir lieu de l'M ou de l'N (2) ».

Nous croyons avoir expliqué suffisamment en quoi consistaient les sigles ; venons à leur usage.

L'emploi des sigles, dont on fait remonter l'origine aux Hébreux, était, osons-nous dire, non-seulement commun, mais encore très commun au IV^e siècle. On trouve des ouvrages entiers écrits en sigles, même en sigles simples. Justinien fut obligé d'en interdire l'usage dans les livres de droit.

Laissons, toutefois, cette question d'ensemble. Elle nous intéresse relativement peu pour le moment. Appelons plutôt toute la vigueur de l'attention sur un autre point, sur un point particulier, sur l'usage existant sans conteste (3) au IV^e siècle de ne *représenter les noms propres d'hommes* dans les divers manuscrits que par LEURS SEULES LETTRES INITIALES.

« L'ancien usage des seules lettres initiales pour marquer
 » les noms propres s'est toujours maintenu... Que cet usage
 » ait été pratiqué dans les actes et dans les chartes de toute
 » espèce, c'est *une vérité certaine*, attestée par une multitude
 » de monuments et d'auteurs de tout pays (4) ».

(1) *Manuel de Paléographie*, par Maurice Prou, p. 54-55.

(2) *Éléments de Paléographie*, par Natalis de Wailly, t. I, p. 427.

(3) Le P. Longueval convient lui-même qu'au IX^e et X^e siècle on écrivait encore de la sorte les noms propres dans les manuscrits.

(4) *De re diplomatica*, cité par Natalis de Wailly. — *Éléments de Paléographie*, t. I, part. 3, chap. III, p. 410.

Nous citons les Bénédictins à la suite de Natalis de Wailly et nous nous empressons de continuer.

« Les sigles, trouve-t-on dans le même auteur, ont été souvent mal interprétés par les copistes qui se sont donné la liberté d'écrire les noms propres tout au long... Les méprises des éditeurs et des copistes, dans l'explication des noms laissés en blanc ou marques de leur lettre initiale, ont non-seulement jeté beaucoup de confusion dans l'histoire, mais elles ont encore donné occasion d'accuser de supposition des pièces très sincères et très authentiques où l'on a substitué un nom à un autre (1) ».

Après avoir précisé ce qui concerne les noms propres et avoir ajouté qu'on peut l'appliquer presque en totalité aux termes qui désignaient les professions, ajoutons encore quelques mots sur l'emploi des sigles comme mode d'écriture.

Bien des paléographes considèrent l'interprétation des manuscrits rédigés en sigles comme plus difficile que la lecture de ceux qui étaient écrits en notes tironniennes.

Dans ces derniers, en effet, les lettres étaient remplacées par des signes, par des combinaisons cachées dont il fallait connaître la clef, mais elles étaient toutes représentées. La clef était pénible à trouver, mais une fois qu'on l'avait, la lecture du texte ne pouvait pas donner lieu à deux interprétations différentes. On ne pouvait pas le lire, ou bien on le lisait correctement.

Il n'en était pas de même de l'écriture en sigle. Les mots étant souvent représentés par une seule lettre ou par des lettres faisant partie à la fois de plusieurs mots différents, il devait nécessairement en résulter des confusions et par suite une peine considérable pour celui qui était chargé de *deviner* ce que contenaient les documents ainsi rédigés.

L'écriture en sigle était une excellente méthode de cryptographie, du moins est-elle considérée comme telle par plusieurs auteurs.

On ne sera donc pas surpris de la voir employée au sortir de

(1) *De re diplomatica*, cité par Natalis de Wailly. — *Éléments de Paléographie*, t. I, part. 3, chap. III, p. 410.

la *Discipline du secret* dans la rédaction des pièces liturgiques et d'en trouver des traces dans la *Passion de S. Saturnin*, non seulement pour écrire le texte dans son entier, mais encore et surtout pour représenter les noms propres d'homme suivant l'usage général du IV^e siècle.

C'est afin de pouvoir mettre ce fait en évidence que nous venons de traiter à fond cette question et de poser ces préliminaires.



LES SIGLES MAL LUS

RÉSUMONS les résultats acquis.

La date inscrite dans la *Passion de S. Saturnin* est celle de sa mort et non celle de son arrivée à Toulouse.

La *Passion de S. Saturnin* dut être écrite en lettres onciales.

Les noms propres des consuls durent être exprimés en sigles et en *sigles simples*, c'est-à-dire au moyen de leurs seules lettres initiales.

Ce que nous disons des noms propres peut s'appliquer aux noms de profession, au mot *consul* (1).

La lettre C figure dans les dictionnaires de sigles comme signifiant *consul* soit au singulier soit au pluriel.

Toutefois, afin de ne pas occasionner de confusion, nous devons rappeler que souvent, sans que ce fut une règle fixe, les pluriels étaient marqués par le redoublement du sigle simple. Ainsi le pluriel du mot *consul*, à ses différents cas, pouvait se représenter par CC aussi bien que par C.

Au moyen de ces considérations, qui portent en elles-mêmes autant de certitude qu'on puisse en désirer, nous allons essayer de reconstituer, en graphie du IV^e siècle, les sigles pouvant se lire au VI^e : « *Decio et Grato consulibus* ».

Sauf quelques légères variantes dans la forme des lettres, les effets de plume, la régularité, etc., si l'on suppose

(1) Le mot *consul* s'exprimait, il est vrai, couramment suivant qu'il était au singulier ou au pluriel par les sigles COS ou COSS. Il s'écrivait également de la manière que nous indiquons. Nous insistons même pour faire bien remarquer qu'un C unique signifiait le mot *consul* aux divers cas du pluriel et que l'emploi du sigle CC est l'exception.

les sigles simples, on a le fragment d'écriture ci-dessous :

DCCC (1)

Lorsque, au sujet d'un fait, on est en présence de deux opinions ayant chacune son corps de preuves complet, si l'un des deux corps de preuves vient à se corroborer au point de démontrer entièrement la vérité de l'une des opinions, on est en droit d'admettre qu'il y a eu erreur dans la deuxième démonstration. Il suffit, dans ce cas, de faire voir que l'erreur a été possible dans le second corps de preuve pour lui enlever toute sa force.

En faveur de la venue de S. Saturnin en Gaule avant l'empire de Dèce, nous avons les preuves extrinsèques qui consistent dans l'ensemble unanime de toutes les traditions. Contre cette affirmation, il n'y a qu'un fragment de ligne et un fragment primitivement écrit en sigles. Pour rendre toute sa force à la tradition, il nous suffirait donc de prouver que ces sigles ont pu être mal lus,

Nous voulons pousser plus loin le raisonnement et tenter d'aller jusqu'à démontrer qu'ils ont dû être mal lus.

Le point de départ de notre thèse a, jusqu'à présent, résidé dans l'hypothèse d'une difficulté de lecture dans le membre de phrase qui nous occupe.

Cette difficulté de lecture, nous allons en faire plus qu'une supposition. Nous allons prouver qu'elle a réellement existé. Les faits le démontrent absolument.

L'examen des manuscrits portant copie de la *Passion de S. Saturnin* élève cette affirmation à l'état de vérité indiscutable.

On trouve, en effet, dans ces divers manuscrits, relativement à ce membre de phrase si fameux et si important, des variantes et des variantes qui vont jusqu'à l'absurde.

(1) DCCC. Si l'on admettait que le mot pluriel *consultibus* avait été représenté par une seule lettre, il faudrait supprimer le C final.

Nous avons adopté la forme des lettres onciales du n° 1 de la planche I, du tome II des *Éléments de paléographie* de Natalis de Wailly. Bien que l'ensemble de cet alphabet soit tiré d'un manuscrit du vi^e siècle, les lettres que nous en avons extraites ont la forme des onciales du iv^e.

Elles sont au nombre de quatre. Nous les donnons ci-dessous.

Sub Decio et Grato consulibus.

Sub Decio et Germanico consulibus.

Sud Decio Germanico et Grato consulibus (1).

Sub Decio et Germanico et Grato consulibus (2).

Pour discuter, nous n'avons plus le manuscrit primitif, il est vrai, mais nous avons là l'opinion d'au moins quatre témoins qui l'ont vu et qui l'ont lu *consciencieusement*. Nous disons *consciencieusement*, car il s'agissait ici d'une pièce liturgique et nous n'admettons pas, dans des questions de culte et pour des documents à copies très rares, au moins dans le début, la rubrique, trop souvent répétée, de copiste inexpérimenté.

Notre avis, au contraire, est que ces variantes proviennent d'une lecture faite avec tout le soin possible par des personnes expressément choisies pour cela. Les erreurs qu'elles contiennent ne doivent être attribuées qu'aux difficultés intrinsèques de lecture, inhérente toujours à l'écriture en sigles.

Ne les blâmons pas ces variantes, elles sont trop précieuses pour nous en ce moment. Ce sont elles qui vont nous permettre de reconstituer en toute sécurité le membre de phrase en litige dans sa graphie primitive.

La marche à suivre, en présence de ces variantes, ne devait-elle pas frapper l'esprit? Que fallait-il faire, en effet, sinon chercher à reconstituer, à retrouver les sigles qui avaient pu être ainsi lus au *vi*^e siècle ou ultérieurement de quatre manières différentes.

C'est ce que nous avons essayé de faire. Nous avons cherché et nous avons trouvé une forme, une forme unique offrant,

(1) Cod. I Germ. *Sub Decio et Germanico*. Conch. vero *Sub Decio Germanico et Grato*. Dom Ruinart, *Acta sincera*, note.

La version *Sub Decio Germanico et Grato consulibus* est celle qui avait cours au *xi*^e siècle, comme le montrent les Actes du concile de Limoges de 1031. On faisait même de ces consuls des personnages ayant vécu sous Dioclétien. « *In tempore Diocletiani et Muximiani, Decio Germanico et Grato consulibus passus est.* » Labbe, t. IX, p. 880.

(2) Florus, *Additions au martyrologe de Bède*, 29 nov. *Patrol. lat.* T. XCIV, col. 1118.

semble-t-il, toutes les garanties désirables, répondant à tous les desiderata de lecture et concordant entièrement avec toutes les données paléographiques établies.

Cette forme unique est la suivante :

D CTO CC

Nous allons la discuter.

Le premier sigle représentant le mot *Decio*, devait, sans hésitation possible, se composer de la lettre D isolée, conformément aux usages du IV^e siècle relatifs aux noms propres d'hommes.

Le deuxième sigle devait pouvoir se lire, au VI^e siècle et aux suivants, à la fois *Grato* et *Germanico*.

Un G isolé se prête à cette lecture, eu égard surtout à ce que les deux noms propres *Gratus* et *Germanicus* sont les deux seuls commençant en latin par un G, ayant été communément portés par des personnages considérables.

Toutefois, nous avons de la peine à croire que si le deuxième sigle s'était composé uniquement d'un G, seul et isolé, après les affirmations de S. Grégoire (de Tours, un copiste, si capable fut-il, eut osé remplacer *Grato* par *Germanico*. Il fallait un sigle plus précis, prêtant formellement à discussion.

Ce sigle ne peut être que celui que nous avons donné. Il se compose d'un G suivi d'un C surmonté d'un signe abrégatif en forme d'accent circonflexe grec et accompagné d'un O.

La ressemblance du C surmonté d'un trait horizontal avec le T oncial du VI^e siècle (ayant la haste recourbée aux deux bouts) peut seule avoir déterminé cette variante importante, décisive, *Grato* et *Germanico*.

Ceux qui admettaient un C surmonté d'un trait lisaient *Germanico*. Ceux qui croyaient reconnaître un T traduisaient *Grato*.

Quant aux sigles de la fin il faut qu'ils puissent être lus *consulibus* au pluriel, ou bien *Grato consulibus*.

Cette dernière manière de lire prouve qu'il y avait deux sigles. Elle les impose. Elle nécessite en tout quatre sigles.

La ressemblance du C et du G en écriture onciale du IV^e siècle, était suffisamment grande, comme on peut le voir par le

modèle que nous en donnons, pour qu'il fut possible de prendre l'avant-dernier C pour un G détérioré dans un manuscrit vieux de plusieurs siècles. Une tache, une altération quelconque suffisait pour permettre cette confusion surtout dans un esprit déjà prévenu en faveur de l'interprétation *Grato* demandant un G.

Nous sommes donc parvenu, comme on le voit, à reconstituer, en nous basant sur des données aussi sérieuses qu'on puisse le désirer, les sigles tels qu'ils devaient se trouver dans le texte primitif de la *Passion de S. Saturnin*. Nous avons tenté de revenir à la source.

Que nous reste-il à faire à présent ?

Il nous reste à refaire à nouveau le travail mal fait, à lire, si c'est possible, ces sigles comme ils auraient dû l'être au VI^e siècle.

N'est-ce pas une absurdité d'oser ainsi tenter au XIX^e siècle ce qui a été manqué au VI^e ?

Non, assurément, puisque nous avons aujourd'hui des éléments qu'on ne possédait pas alors.

Savait-on, en effet, au VI^e siècle aussi bien qu'au XIX^e que Domitien se pavait du titre de *Germanique* et que Déce n'avait jamais eu ce surnom.

C'est ce fait cependant qui va nous permettre de lire en toute sûreté les sigles que nous avons reconstitués, non seulement *Decio et Grato consulibus* mais encore et surtout

Domitiano Germanico et Clemente consulibus

Domitien le Germanique et Clement consuls

date que nous savons être la date du martyre de S. Saturnin et qui correspond à l'an *quatre-vingt-quinze* de notre ère (1).

Domitien prit le titre de *Germanique* en l'an 84. A partir de cette époque il figure sur toutes ses médailles. Nous donnons en note comme exemple trois exergues tirées des monnaies de ce prince (1).

(1) *Art de vérifier les dates*. Fastes consulaires.

(2) CÆ. DOMIT. AUG. GERM. P. M. TR. P. XV.

IMP. CÆS. DOMIT. AUG. GERM. COS. XVII. (*Baron Ann. eccl.* tome II page 87.) Cette dernière médaille est de l'année 95.

IMP. CÆS. DOMIT. AUG. GERM. P. M. T. R. POT. V. (*Duruy Hist. des Romains. Empire, tome VI, pag. 699.*)

Ce fait était sûrement connu dans Toulouse au iv^e siècle, *avant l'invasion des Wisigoths*. Cette ville en effet, était à cette époque, peut-être plus encore qu'à tout autre, célèbre par la culture des belles-lettres. « Elle était saluée du titre de *Palladienne* par Martial, Ausone et Sidonius. Les professeurs appelés dans ses écoles attiraient autour d'eux une nombreuse et studieuse jeunesse. Ausone y reçut les leçons de Magnus Arborius son oncle et les frères de Constantin, qui depuis ceignirent des couronnes, furent aussi élevés dans ces écoles, si justement honorées (2). »

Mis en présence de cette double version, *Dèce et Gratus consuls* ou bien *Domitien le Germanique et Clément consuls*, il nous reste à faire le choix, à nous décider définitivement entre l'an 250 et l'an 95.

Avant de nous prononcer qu'on veuille bien nous laisser aller encore au-devant de deux objections qu'on serait peut-être tenté de nous poser.

Pourquoi pourrait-on nous dire, admettre un sigle composé pour le mot qui doit se lire *Grato* ou *Germanico* et des sigles simples pour tous les autres.

Nous répondrons à cela que le mot *Germanique* étant une épithète ne tombait pas sous la règle des noms propres. Dans les dictionnaires de sigles on trouve les mots analogues, *Cæsar*, *Auguste*, etc., exprimés au moyen de plusieurs lettres.

Nous serions même porté à croire que ce sigle composé avait été employé par l'écrivain exprès pour empêcher la confusion. Elle n'aurait pas eu lieu, en effet, si on avait bien remarqué au vi^e siècle, qu'au iv^e la haste du T ne se recourbait encore que dans le bas, que dès lors la lecture ne pouvait pas présenter d'ambiguïté, que la traduction *Germanico* s'imposait.

Quelques lecteurs auraient peut-être encore plaisir de voir examiner ce qui aurait lieu si l'on supposait les mots *Dèce et Gratus consuls* représentés par trois sigles simples.

Dans ce cas encore la question serait bloquée. Nous aurions toujours à choisir entre l'an 250 et l'an 95.

(1) *Hist. des Instit. de la ville de Toulouse* par du Mège, Proleg. III. pag. 83.

D'Auguste à Constantin commençant par un D et un G il n'y a qu'un seul groupe de consuls celui de Dèce et de Gratus. Commençant par un D et un C il n'y a également qu'un seul groupe celui de Domitien et de Clément.

Eu égard à la ressemblance du C et du G en écriture onciale la question resterait dans le même état, la possibilité d'une erreur de lecture subsisterait toujours.

Faisons enfin notre choix.

Si nous nous appuyons sur les preuves intrinsèques nous sommes à l'abri de toute hésitation. Il faut adopter *Domitien et Clément consuls* pour les trois raisons ci-après.

Le contexte de la Passion de S. Saturnin demande une date *la plus rapprochée possible* de la venue de Notre-Seigneur. Le sigle composé et la forme de la lettre prise pour un T sont absolument en faveur de la traduction *Germanico*. Si l'on admet cette version le nom de Domitien est nécessaire, d'une absolue nécessité.

Si l'on passe aux preuves extrinsèques c'est à la même conclusion qu'on est conduit. Bien plus on se trouve, encore une fois, en présence de l'un de ces résultats singuliers auxquels nous sommes accoutumé et qui ne peuvent qu'entraîner l'adhésion d'une manière invincible.

Pour nous en rendre compte résumons la vie de S. Saturnin (1).

Ce saint naquit en Grèce, à Patras, dans l'Achaïe. Ayant entendu parler de S. Jean-Baptiste il devint un de ses disciples. Après le baptême de Notre-Seigneur il se mit à la suite du Messie.

Ayant suivi S. Pierre à Rome, S. Saturnin fut envoyé en Gaule ayant avec lui un disciple S. Papoul.

S. Saturnin s'arrêta à Nîmes, à Arles, où S. Honeste un nouveau converti se joint à S. Papoul. Tous trois sont persécutés à Carcassonne. De là ils parviennent à Toulouse.

S. Saturnin évangélise le pays toulousain jusqu'à l'an 67.

(1) Nous nous sommes servi pour ce résumé des *Mémoires du Languedoc* par Guillaume Câtel, de la Vie de S. Saturnin par l'abbé Lalou et des *Petits-Bollaudistes* (30 novembre). Ces auteurs s'appuient sur ce que raconte Bernard Guidonis.

A cette époque laissant à Toulouse S. Papoul et S. Honeste il va prêcher la Bonne-Nouvelle dans la Novempopulanie.

A Villa-Clara, aujourd'hui Auch, *il apprend la mort du prince des Apôtres* et consacre une église en l'honneur de S. Pierre.

La réputation de S. Saturnin s'étant répandue jusqu'en Espagne, un habitant de Pampelune, S. Paterne, vient auprès de lui. Il en fait son disciple, plus tard le consacre évêque et l'installe sur le siège d'Eauze.

Après avoir passé sept ans dans ces contrées S. Saturnin rentre à Toulouse.

L'emploi du temps depuis cette année, la huitième après la mort de S. Pierre (par conséquent l'an 74) jusqu'à la deuxième année avant la mort de S. Saturnin, n'est pas spécifié par la tradition d'une manière précise. Ce saint d'ailleurs commençait à cette époque à s'avancer en âge (1).

On sait seulement que l'apôtre de Toulouse s'occupa pendant ce temps de l'évangélisation de l'Espagne et qu'il envoya S. Honeste prêcher dans cette contrée. Ce disciple y eut un très grand succès. Il retourna même plus tard à Toulouse afin de décider S. Saturnin à venir consolider son œuvre.

S. Saturnin se rendit aux désirs de S. Honeste et fut en Espagne, confiant Toulouse comme il l'avait déjà fait aux soins de S. Papoul. Il s'enfonça très profondément dans la Péninsule Ibérique.

En rentrant, S. Saturnin évangélisait le pays des Convènes, Comminges, Lugdunum, aujourd'hui Saint-Bertrand, etc.

Il venait de fonder l'église de S. Pierre à Mas Saint-Pierre, aujourd'hui Saint-Gaudens, lorsqu'il apprit le martyre de S. Papoul (3 novembre). Il accourut aussitôt et rentra à Toulouse.

A son tour le 30 du même mois, S. Saturnin conquérait lui aussi la palme des vaillants défenseurs de la foi.

La tradition ne nous dit pas à quel âge mourut S. Saturnin, mais il nous est facile de le supputer.

Nous savons que S. Saturnin était frère de S. Denys l'Aréo-

(1) Cette année, l'an 74, S. Martial. était déjà mort.

pagite. Or on lit dans la vie de ce dernier saint par Hilduin.
 « Son martyre (de S. Denys), eut lieu, le 7 des Ides d'octobre,
 » l'an 96 de l'Incarnation, de Notre-Seigneur Jésus-Christ....,
 » environ la 90^e de l'âge du très-heux Denys, et vers la fin de
 » la 16^e année de l'empire de Domitien... »

S. Saturnin étant l'aîné nous pouvons estimer qu'il mourut entre 95 et 100 ans. En adoptant le premier nombre on est d'accord avec la tradition qui le faisait naître l'an 1^{er} de notre ère (1).

Preuves intrinsèques, preuves extrinsèques tout est donc, comme on vient de le voir, en faveur de la date 95.

Ce qui nous a frappé dans les résultats que nous venons d'exposer et ce qui ne manquera pas de frapper le lecteur c'est le dilemme dans lequel nous sommes tombé, ou l'an 250, ou l'an 95.

Tout semblait indiquer une erreur de lecture dans la Passion de S. Saturnin. Nous avons cherché cette erreur, nous l'avons constatée, nous avons essayé de la redresser et *forcément* nous sommes tombé dans la date imposée par la tradition, l'époque de la persécution de Domitien.

Ayant poursuivi ces recherches, pour ainsi dire à l'aventure, allant de l'avant sans parti pris, sans préjugé, sans opinion préconçue, quand nous eûmes trouvé pour solution du problème que nous nous étions proposé, l'année 95, nous avouons que nous fûmes vivement impressionné par cet accord constaté une fois de plus entre la science et la tradition.

(1) Seulement en adoptant la correction de San-Clemente, et faisant mourir S. Saturnin à l'âge de 95 ans, c'est de 27 ans et non de 30 ans qu'il aurait été âgé lorsqu'il suivit le Messie. S. Saturnin aurait eu 20 ans environ lorsqu'il serait devenu disciple de S. Jean-Baptiste ce qui n'offre rien d'in vraisemblable.



CAUSES DE L'ERREUR

Nous serions incomplet et l'esprit ne serait pas satisfait si, pour terminer, nous ne recherchions pas les causes de l'erreur de lecture que nous venons de constater.

Comme première cause, nous trouvons la *graphie* elle-même employée dans la rédaction du document en question, c'est-à-dire l'usage des sigles.

« L'obscurité que présente souvent l'écriture en sigles, lit-on toujours dans Natalis de Wailly, détermina Justinien à en interdire l'usage dans les livres de droit, lorsqu'il s'agissait de désigner les *noms des jurisconsultes*, les titres et les nombres des livres (1). »

Il s'agit, comme on le voit, de l'époque où vivait S. Grégoire de Tours (544-595), puisque les choses se passent sous Justinien (527-565). Si au temps de cet empereur on se trompait fréquemment en interprétant les sigles dans les ouvrages des contemporains, à plus forte raison les erreurs étaient possibles dans la lecture des documents anciens. Ce décret d'ailleurs montre que les erreurs portaient surtout dans l'interprétation des sigles désignant les noms propres d'hommes. Ce fait corrobore grandement notre manière de voir.

La deuxième cause, nous la trouvons dans l'invasion des Wisigoths et dans l'interruption de culte qu'elle occasionna à l'égard de S. Saturnin.

Ces barbares se jetèrent sur le Midi des Gaules au commencement du v^e siècle. Ils s'emparèrent de Toulouse dont ils firent leur capitale en 418.

(1) *Éléments de paléographie*, t. I, p. 3, ch. III, pag. 410.

Ennemis acharnés de la civilisation romaine, ils s'efforcèrent de la détruire partout où ils la rencontraient. Hérétiques, ariens, ils ne poursuivirent pas avec moins de haine les croyances catholiques, essayant d'en faire disparaître jusqu'au souvenir.

La persécution s'aviva au point de devenir sanglante sous le plus grand des rois wisigoths de Toulouse, sous Euric (466-484).

Sidoine Apollinaire et, après lui, S. Grégoire de Tours, nous ont laissé le tableau navrant de la situation de l'Église catholique sous la domination de ces barbares.

Ordre avait été donné, dit S. Grégoire de Tours, de garnir d'épines les entrées des églises afin que le souvenir de la foi tombât dans l'oubli (1).

Les églises, d'après Sidoine Apollinaire, étaient absolument désertes ; les portes étaient arrachées de leurs gonds, les toitures enlevées. Elles servaient de refuge aux troupeaux.

« Non-seulement la discipline ecclésiastique avait disparu, » mais le souvenir même en était perdu (2). »

Euric étendit ses conquêtes jusqu'à la Loire. C'est lui qui dévasta Périgueux, Bordeaux et surtout Limoges.

C'est dans le sac et l'incendie de Limoges par les troupes d'Euric que périt, emportée d'après les uns, brûlée d'après les autres, la vie de S. Martial, écrite par son disciple Aurélien, vers l'an 90.

« Dans les temps anciens, dit l'auteur des miracles opérés à » la seconde translation de S. Martial, l'Aquitaine fut ravagée » par une affreuse tempête de Barbares, à savoir par les na- » tions scythes, parmi lesquelles se trouvaient les Vandales, » les Slaves, les Goths et même les Ariens souillés de perfidie, » et les Barbares du Nord, ivres des erreurs du paganisme et » se livrant à toutes sortes d'excès... On dit que le livre dans » lequel se trouvait en détail la vie de notre saint patron, fut » emporté par les Barbares, car si celui que nous conservons » est assez prolixe, celui dont il n'est, dit-on, qu'un extrait, » l'était bien plus encore (3). »

(1) *Greg. Tur. Hist. Franc. lib. II, ch. XXV.*

(2) *Sid. Apol. lib. 7, epist. 6.*

(3) *Bosquet, Hist. Eccl. Gall., pars II, p. 55.*

Les Wisigoths furent chassés de l'Aquitaine par Clovis en 504.

C'est à ce moment, au moment du rétablissement du culte de S. Saturnin que dut se commettre l'erreur de lecture en question.

La belle civilisation, la science abondante d'autrefois avaient disparu. A cet état florissant des belles-lettres avait succédé la plus grande ignorance.

Écoutons, à ce sujet, S. Grégoire de Tours lui-même, écrivant à peine un demi-siècle plus tard :

« Au moment où je trace ces lignes, dit-il, la culture des
 » lettres est en pleine décadence, ou plutôt elle a péri au mi-
 » lieu des cités de la Gaule, dans le tumulte des événements
 » bons et mauvais, parmi les invasions des barbares et les
 » fureurs des rois ! On ne trouverait plus parmi nous un seul
 » écrivain capable de transmettre en prose ou en vers un récit
 » à la postérité. La foule s'écrie en gémissant : Malheur à nos
 » jours ! L'étude des lettres a péri parmi nous (1). »

C'est donc en pleine période d'ignorance que fut lue de nouveau la Passion de S. Saturnin et que furent interprétés à nouveau les sigles indiquant les noms des consuls.

Se laissant guider par le symbole pouvant facilement se lire *Grato*, parcourant, peut-être un peu rapidement, les listes consulaires qu'on possédait à cette époque et dans lesquelles ne figurait pas à côté du nom de Domitien le surnom de Germanique, ayant perdu le souvenir de l'ancien mode de lecture, les clercs du VI^e siècle crurent devoir se prononcer pour la date 250, malgré les réclamations, les protestations de ceux qui soutenaient que S. Saturnin était du 1^{er} siècle.

Ceux qui déchiffrèrent les sigles de la Passion de S. Saturnin ne se laissèrent-ils pas également impressionner par l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère, par ce passage, lui aussi mal interprété, sur lequel s'appuient encore les adversaires de l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle ?

Dans ce passage il est question des supplices qu'endurèrent *en masse* les Chrétiens de Lyon et dont le tableau effrayant

(1) *Greg. Tur. Hist. Franc. præf.*

nous a été conservé par S. Grégoire de Tours. Dans son latin concis, car il résumait l'histoire d'Eusèbe, Sulpice Sévère emploie le mot *martyria*, mot difficile à traduire en français. *Martyre*, en effet, dans notre langue, signifie aussi bien le supplice d'une seule personne que le supplice de plusieurs exécutés en même temps. Le pluriel *martyria*, tel qu'il est employé dans la phrase de Sulpice Sévère, signifie une exécution collective. Afin de pouvoir rendre en français ce sens d'exécution collective, on voudra bien nous autoriser à faire un néologisme, à inventer un mot ayant ce sens d'exécution en masse, de manière à ne pas s'y méprendre. Nous emploierons le terme *martyrisation*.

Le passage de Sulpice Sévère peut alors se traduire de la manière suivante :

« Sous Marc-Aurèle, fils d'Antonin (177) éclata la cinquième » persécution générale. Ce fut alors pour la première fois qu'on » vit des *martyrisations* en Gaule, la religion du vrai Dieu » n'ayant été *facilement acceptée* qu'assez tard au-delà des » Alpes (1). »

Ainsi traduit, ce passage répond par lui-même aux objections auxquelles il a servi de base.

Parce qu'il n'y a pas eu en Gaule d'*exécution collective*, de *martyrisation* de Chrétiens avant Marc-Aurèle, est-ce une raison d'admettre qu'il n'y a pas eu quelques martyrs isolés sous Néron et sous Domitien ?

Parce que la religion du Christ n'a été *facilement acceptée* (*suscepta*) en Gaule qu'au II^e siècle, faut-il en conclure qu'elle n'a pas été prêchée dès les temps apostoliques ?

Nous concédons facilement qu'il faut examiner de très près le texte de Sulpice Sévère pour bien en saisir le sens. Il pourrait bien se faire qu'au VI^e siècle, au sortir immédiat de la barbarie et du joug des Ariens, on ait donné au mot *martyria* un

(1) *Sub Aurelio deinde Antonini filio persecutio quinta agitata. Ac tunc primum intra Gallias martyria visa, serius trans Alpes Dei religione suscepta* (Sulp. Sév. Hist. sacr. lib. II, cap. XXXII).

Nous traduisons le verbe *suscipere* par *accepter facilement*. Ce sens ressort de l'étymologie du mot qui signifie en réalité *accepter en se plaçant dessous*, à la manière de celui qui reçoit un fardeau sur ses épaules.

sens trop large et qu'on ait vu une impossibilité à admettre que S. Saturnin ait été martyrisé sous Domitien. Ne pouvant, se basant sur le texte de Sulpice Sévère, traduire le sigle D par Domitien, on était forcé de se rejeter sur Déce, ce que facilitait d'ailleurs énormément le mot pouvant se lire Gratus,

L'erreur commise au commencement du vi^e siècle, d'après ce que l'on vient de lire, s'explique donc très facilement. En est-il de même de celle dans laquelle est tombé S. Grégoire de Tours, en acceptant l'époque de Déce, non-seulement pour la venue de S. Saturnin en Gaule, mais encore pour celle de S. Martial et de S. Trophime.

Sur cette question vient s'en greffer une seconde bien délicate. Puisque les Actes de S. Amadour existaient à l'époque de S. Grégoire de Tours, cet historien en a-t-il eu connaissance ? S'il les a connus, les a-t-il approuvés ou désapprouvés ?

En 1860, M. le chanoine Arbello, de Limoges, l'illustre champion de la cause de S. Martial, appelait l'attention du monde savant sur les anciens Actes de S. Martial qu'il venait de découvrir. Dans son livre des *Documents inédits*, il démontrait que cette pièce liturgique était antérieure à S. Grégoire de Tours.

Nous l'avons étudiée avec soin. Dans la partie qui constitue essentiellement la vie de S. Martial, elle est, pouvons-nous dire, constamment marquée du *cursus* à la fin des phrases et des membres de phrase. A peine y a-t-il deux ou trois mots interpolés et une ou deux finales de phrases à *mieux lire*. Là où manquerait le *cursus*, le manuscrit présente des déficiences.

Nous allons nous poser pour la vie de S. Martial la même question que pour la vie de S. Amadour. Était-elle connue de S. Grégoire de Tours ? Si elle était connue pourquoi ne l'a-t-il pas acceptée ?

Comme on le voit, nous n'avons eue aucune difficulté. Celle-ci n'était pas la moins sérieuse ; elle n'a pas été non plus celle qui a nécessité les recherches les moins pénibles.



L'OPINION INTIME DE S. GRÉGOIRE DE TOURS

DANS les œuvres de S. Grégoire de Tours, il y a un point qui semble une énigme.

Dans l'*Histoire des Francs*, cet auteur donne S. Saturnin comme venu en Gaule sous Dèce; dans le livre de la *Gloire des Confesseurs*, il dit que, d'après la tradition, il avait été envoyé par les *Disciples des Apôtres*.

Comment arriver à concilier ces deux opinions contradictoires ?

L'abbé Darras avait cru y parvenir en admettant que S. Grégoire de Tours avait eu une connaissance incomplète de la série des empereurs romains et que, par suite, il l'avait raccourcie au point que S. Pierre, S. Clément et S. Saturnin pouvaient remplir l'intervalle de temps compris entre Tibère et Dèce.

Cette opinion n'est pas soutenable. C'est une autre voie que nous allons prendre pour aboutir au résultat.

Les œuvres de S. Grégoire de Tours, nous le disons pour ceux qui ne seraient pas au courant de la question, se composent d'une *Histoire des Francs* et de plusieurs autres livres sur les miracles opérés par les *Martyrs* et les *Confesseurs* en général, par S. Martin et S. Julien de Brioude en particulier, enfin d'une *Vie des Pères*.

Imitant Eusèbe, Orose et Victorius, S. Grégoire fait précéder son *Histoire des Francs* d'une chronique générale, à partir du commencement du monde.

C'est dans le passage de l'*Histoire des Francs* où S. Grégoire de Tours parle des auteurs ci-dessus, que nous avons constaté que Darras était en faute. L'auteur de l'*Histoire des Francs*, dit en effet en propres termes qu'il a leurs ouvrages

en main (1). Or avec la chronique d'Eusèbe, l'Histoire d'Orose (où l'année de l'avènement des empereurs est spécifiée), les listes consulaires de Victorius une erreur de la nature de celle que suppose Darras n'est pas possible.

C'est également dans ce passage que nous trouverons en grande partie la solution de l'énigme.

Dans le livre de la *Gloire des Martyrs* comme dans celui de la *Gloire des Confesseurs*, S. Grégoire de Tours se propose, nous apprend-il, de raconter les faits pouvant contribuer à la gloire des saints, mais les faits seulement *postérieurs à leur mort*.

C'était là le but principal que S. Grégoire de Tours avait en vue.

Toutefois, trouve-t-on au sujet de S. Seurin de Bordeaux, il ne croit pas mauvais de coucher sur le parchemin les faits relatifs à la vie des saints dont il voulait procurer la gloire, qui, à son époque, n'avaient pas encore été mis par écrit.

Citons le texte lui-même à cause de son importance.

« Bien que, lit-on dans ce passage, nous ayons déjà dit dans » le prologue de ce livre que nous écrivions seulement les choses que Dieu a daigné opérer après la mort des saints par » leur intercession, nous ne pensons pas cependant tomber » dans l'absurde en rapportant au sujet de leur vie quelques » choses (*aliqua*) au sujet desquelles nous ne connaissons rien » d'écrit (2). »

A la fin de ce paragraphe, S. Grégoire de Tours ajoute : « Toutefois, après que ces choses avaient été écrites au sujet » de S. Seurin, nous avons eu connaissance de la vie de ce » saint, écrite par le prêtre Fortunat. »

Ces quelques lignes ne donnent-elles pas la clef de l'énigme en question ?

(1) *Ergo et nos scriptorum supra memorata exemplaria sequentes...* (Greg. Tur. *Hist. Franc.* lib. prolog.)

(2) *Et licet jam dixerimus in prologo libri hujus, ut ea tantum scriberemus quæ Deus post obitum sanctorum suorum eis obtinentibus est operari dignatus, tamen non puto absurdum duci si de illorum vita memoremus aliqua, de quibus nulla cognovimus esse scripta. . .*

Vitam tamen hujus, postquam hæc scripsimus, à Fortunato presbytero conscriptam cognovimus. (Greg. Tur. *De Glor. Conf.* c. XIV)

En rédigeant ses livres sur la *Gloire des Martyrs* et sur la *Gloire des Confesseurs*, S. Grégoire de Tours, en homme consciencieux, a cru utile, nous apprend-il, de conserver les traditions qui n'étaient pas écrites de son temps relativement à la vie des saints. Il se tait sur ce qui est écrit.

Quant à ce qui n'est pas encore écrit, en historien scrupuleux, il le rapporte, il le conserve avec soin, que ce soit ou non en contradiction avec ce qui a déjà été écrit par d'autres et au besoin par lui-même.

Cet acte d'humilité, de défiance de soi-même, de la part du saint évêque de Tours, est entièrement conforme à ce que nous connaissons de son caractère. Elle est bien digne d'un saint.

Elle est admirable dans ses conséquences, cette manière de faire ; que d'erreurs elle excuse ! Mais aussi qu'elle est importante cette constatation au point de vue historique, au point de vue spécial, surtout, du sujet que nous traitons. Que de lacunes elle supprime ! que d'ambiguïtés elle fait disparaître !

Dans l'*Histoire des Francs*, au sujet de S. Saturnin, S. Grégoire de Tours se prononce, il est vrai, pour le titre écrit, pour la *Passion*, pour la date 250, qu'on a cru y lire. N'était-ce pas prudent et consciencieux de sa part ?

Dans le *Livre des Confesseurs*, toutefois, il a soin de conserver la tradition qui faisait ordonner et envoyer S. Saturnin par les *Disciples des Apôtres*. Au temps de S. Grégoire de Tours, on ne l'avait pas encore mis par écrit, ou du moins, si cela avait été fait, les textes étaient perdus ; il répare cette lacune. Acte de sagesse, acte de scrupule de la part de l'historien, du saint qui hésite, qui doute de sa science, qui peut-être s'est trompé et qui ne voudrait en rien porter atteinte à la gloire de S. Saturnin.

Examinées à ce point de vue, les œuvres de S. Grégoire de Tours changent entièrement de signification.

La constatation de cette manière de faire de l'auteur de l'*Histoire des Francs*, à savoir de négliger de rapporter les faits déjà mis par écrit de son temps, ouvre des horizons entièrement nouveaux et bien vastes.

Relativement à notre sujet, elle fournit d'abord un précieux moyen de vérification pour savoir si tels ou tels écrits exis-

taient du temps de S. Grégoire de Tours et s'il les approuvait.

Elle permet ensuite de préciser encore plus vivement l'opinion intime de cet historien relativement à l'époque de la première évangélisation des Gaules.

Elle ramène surtout à sa véritable valeur l'argument puisé dans S. Grégoire de Tours contre l'arrivée de S. Martial au 1^{er} siècle.

Commençons par ce qui concerne l'évangélisation des Gaules.

Au commencement de son *Histoire des Francs*, S. Grégoire de Tours fait une déclaration de haute valeur. Il va, dit-il, se laisser guider par la chronique d'Eusèbe traduite par S. Jérôme, par l'histoire d'Orose et le travail de Victorius relativement à la fixation de la solennité de Pâques. « *Scriptorum supra memoratorum exemplaria sequentes...* Prenant pour guide » les exemplaires des auteurs ci-dessus énumérés (1) », lit-on en cet endroit.

Ailleurs, S. Grégoire de Tours cite trois fois l'*Histoire* d'Eusèbe, ouvrage différent de la *Chronique* et beaucoup plus étendu. Il en donne même un extrait sur lequel nous reviendrons, celui qui est relatif à la Véronique de Panéade, l'hémorroïsse de l'Évangile (2).

Connaissant le pourquoi des lacunes que l'on trouve dans les œuvres de S. Grégoire de Tours, sachant qu'elles proviennent de ce que cet historien néglige de rapporter ce qui était par écrit de son temps et communément accepté, possédant encore les auteurs cités, approuvés et *suivis* par cet historien, il devient on ne peut plus facile de combler ces lacunes, de compléter ce qui a volontairement été laissé incomplet. Il suffit de revenir aux textes primitifs que S. Grégoire de Tours avait en main, d'une façon absolument indéniable.

Appliquons cette méthode à ce qui concerne l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle.

Pour cela examinons, sur ce point spécial, l'opinion précise

(1) *Greg. Tur. Hist. Franc. lib. I. prolog.*

(2) S. Grégoire de Tours cite cette Histoire trois fois : *Hist. Franc.*, lib IX, c. XV. — *De Glor. Mart.* lib. I. c. XXI. — *Vitæ Patrum.* c. VI. I. — C'est la traduction de Rufin que S. Grégoire de Tours devait avoir en main.

des auteurs suivis (*exemplaria sequentes*) et cités par S. Grégoire de Tours, à savoir, Eusèbe et Orose.

On trouve d'abord dans l'Histoire d'Eusèbe les mots suivants :

« Crescent, l'un des disciples de S. Paul, fut envoyé dans les » Gaules, comme S. Paul l'atteste lui-même (1). »

Nous savons que dans le passage de S. Paul (2) auquel Eusèbe fait ici allusion, le mot *Gaule* est exprimé par *Galatiam* ; nous savons également que beaucoup de commentateurs traduisent ce mot par *Galatie*, en Asie. Mais la question n'est pas tout à l'heure sur ce point. Il s'agit en ce moment de connaître l'opinion personnelle de S. Grégoire de Tours sur ce passage.

Or, outre l'approbation générale et explicite des œuvres d'Eusèbe, on constate un fait qui prouve absolument que S. Grégoire de Tours acceptait l'interprétation d'Eusèbe.

Pour exprimer le mot *Gaulois*, S. Grégoire de Tours n'emploie pas dans ses œuvres le terme *Galli*, mais précisément celui de *Galatæ* (3).

En présence de cette particularité, ne serait-ce pas absurde d'admettre que cet historien n'acceptât pas les dire d'Eusèbe, auteur qu'il prend pour guide, de croire qu'il ne partageât pas l'opinion, commune de son temps, que l'on trouve consignée dans des auteurs de la plus grande valeur du IV^e, V^e et VI^e siècle, (tels que Sophrone (4) l'ami de S. Jérôme, Théodoret (5), S. Epiphane (6), la chronique d'Alexandrie), opinion d'après laquelle S. Paul avait lui-même envoyé en Gaule son disciple Crescent, premier évêque de Vienne, en Dauphiné.

Passons au règne de Néron.

On lit dans Orose, l'ami de S. Augustin : « Néron, le premier, » soumit au supplice les chrétiens et commanda de les tor- » turer dans toutes les Provinces par une égale persécution (7). »

(1) Eusèb. *Hist. eccl.*, lib. III, cap. IV, 10.

(2) Ad Tim. IV. 10.

(3) *Quod Gallica lingua Vusso Galatæ vocant.* (Greg. Tur. *Hist. Franc.* lib. I. c. XXX.

(4) Sophr. lib. de Script. eccl.

(5) Theod. Cyr. interpr. Epist II ad Timoth. cap. IV-10.

(6) S. Epiph. Salam. *Adv. hæres.* lib. II, cap. XI.

(7) *Primus Nero Christianos suppliciis affecit. ac per omnes Provincias pari persecutione excruciarî imperavit.* (Oros. *Hist.* lib. VII, c. VII.

Pourquoi ordonner une persécution générale, une persécution dans *toutes les Provinces*, s'il n'y avait pas des Chrétiens dans *toutes les Provinces* ? Cette nuance de sens, il est impossible qu'elle ait échappé à S. Grégoire de Tours.

Arrivons à Domitien, Orose devient encore plus précis. « Domitien, dit-il, ayant lancé de toutes parts les édits les plus » cruels de persécution, osa poursuivre l'Eglise du Christ » *très consolidée (confirmatissimam)* dans l'univers entier (1). »

Voilà les auteurs et les textes au moyen desquels S. Grégoire de Tours s'était formée l'opinion, auteurs et textes qui, au sujet de l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, sont on ne peut plus catégoriques.

On comprendra, en joignant ces considérations aux opinions déjà citées de S. Grégoire de Tours, relatives à la dame Bazadaise et à S. Eutrope qu'il ressorte clairement de leur ensemble que S. Grégoire de Tours croyait à l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, comme l'admet dom Ruissart.

Pourquoi alors, va-t-on se demander, S. Grégoire de Tours a-t-il reculé la venue de S. Martial jusqu'à l'an 250 ?

La tradition fixant au nombre sept celui des évangélistes envoyés en Gaule par S. Pierre, est ferme et sans variantes. Ce nombre mystique se retrouve dans le nombre des premiers apôtres de l'Espagne. Il semble être aussi celui du groupe à la tête duquel fut S. Denys au temps de S. Clément.

Mais si le nombre sept est bien déterminé, il n'en est pas de même du nom des personnages qui ont fait partie des diverses missions en Gaule.

S. Gatien, S. Eutrope, par exemple, ont-ils fait partie du premier ou du second groupe ? Il est bien difficile, sinon impossible de le déterminer.

Ces hésitations existaient déjà au temps de S. Grégoire de Tours. Il crut pouvoir trancher la question en se rapportant, d'après l'abbé Faillon, à ce que contenait la vie de S. Ursin (2).

(1) *Domitianus confirmatissimam toto orbe Christi Ecclesiam datis ubique crudelissimis persecutionis edictis convellere ausus est.* (Oros. Hist. lib. VII. c. X.

(2) Cette vie existait du temps de S. Grégoire de Tours. L'abbé Faillon

S. Saturnin figurant au nombre des sept envoyés énumérés dans ce texte, S. Grégoire de Tours crut pouvoir rapprocher les deux affirmations, les compléter l'une par l'autre et fixer la venue du groupe entier à l'époque de Dèce, émettant ainsi une opinion sinon *personnelle*, du moins *particulière* à son époque.

Cette opinion intime, cette faute, cette faute *unique* de S. Grégoire de Tours, nous la connaissons déjà. Nous en connaissons également ce premier pourquoi ; mais il en est un autre, pourquoi, encore plus important, que nous allons mettre en avant en nous appuyant sur les considérations énoncées au commencement de ce chapitre et sur lequel nous concluerons cette argumentation.

Tout en admettant l'évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, S. Grégoire de Tours crut pouvoir reculer la venue de S. Martial jusqu'au règne de Dèce.

Pourquoi ?

Parce que, de son temps, était acceptée, *et était approuvée par lui*, l'arrivée en Gaule aux temps apostoliques de S. Lazare, de S^{te} Marthe, de Marie, *sa sœur*, de S. Front, d'Amadour, de Véronique.

L'opinion intime de S. Grégoire de Tours allait jusque-là.

C'est ce que nous allons prouver.

(*Mon. ined.* ; tome II, pag. 406 et suiv.) le démontre, et ce passage n'est pas le moins beau de son œuvre. Les *criteria* que nous avons adoptés viennent entièrement corroborer son argumentation.

Dans le *Livre des Confesseurs*, S. Grégoire de Tours se tait sur les détails relatifs à la vie de ce saint. Il les donne, au contraire, dans l'*Histoire des Francs*. Seulement, d'après le contenu du *Livre des Confesseurs*, ch. LXXV, ces Actes ne peuvent pas être antérieurs à l'épiscopat de Probianus, vers l'an 540.

Ces Actes sont encore marqués du *cursus*. Nous rappelons que ce n'est qu'à la fin du vi^e siècle que disparut le *cursus*, disparition occasionnée sans nul doute par la décadence de la langue latine. C'est à l'époque de S. Grégoire de Tours que commence à décliner totalement l'usage du *cursus*. Nous pourrions donner comme nouvelle preuve les *Actes des Sept-Dormants* et la *Passion de S. Julien de Brioude*, pièces liturgiques généralement attribuées à S. Grégoire de Tours. On y trouve encore largement la trace du *cursus*, mais très fréquemment il fait défaut à la fin des périodes, et souvent même à la fin des phrases. Dans la *Passion de S. Julien*, il y a huit finales de phrases sans rythme et plus de vingt dans les *Actes des Sept Dormants*.

LE SILENCE DE S. GRÉGOIRE DE TOURS

Pour démontrer la vérité de ce que nous avons avancé, affirmation sur la gravité de laquelle nous sommes loin de nous faire illusion, nous basons entièrement notre raisonnement sur ce point que nous avons établi et que nous allons corroborer, à savoir que dans S. Grégoire de Tours, l'*argument négatif*, autrement dit le silence au sujet d'un événement relatif à la vie d'un saint, est en faveur de cet événement. Il suffit d'établir que ce fait était mis par écrit au temps de cet historien et qu'il dut être à sa connaissance.

Il ressort, d'autre part, soit du préambule, soit de l'ensemble du *Livre des Martyrs* et du *Livre des Confesseurs* que le silence complet au sujet d'un saint, devant avoir une certaine notoriété, prouve qu'au moins les *Gesta* ou la *Passion* de ce saint étaient écrits au vi^e siècle et que S. Grégoire de Tours approuvait entièrement ce document.

Ce dernier fait ramenant en notre faveur l'autorité morale du témoignage de S. Grégoire de Tours, nous allons le fortifier en le précisant plus vivement, si possible.

Encore une fois, dans le *Livre des Martyrs*, dans le *Livre des Confesseurs* et, bien plus, dans le *Livre des Miracles de S. Martin*, S. Grégoire de Tours n'a eu l'intention que de conserver et de répandre ce qui n'était pas écrit de son temps, ce qui était peu ou point connu, ce qui risquait de tomber dans l'oubli.

Citons les propres paroles de cet auteur, elles feront disparaître jusqu'à l'ombre d'un doute sur ce point.

Que dit-il, en effet, dans le préambule du *Livre des Martyrs* ?

« *Aliqua de sanctorum miraculis, quæ hactenus latue-*

» **runt**, *pandere desiderans* .. Désirant mettre en lumière
 » certaines choses relatives aux miracles des saints, choses
 » qui, *jusqu'ici (hactenus)*, sont restées cachées (1). »

Que trouve-t-on dans la préface du *Livre des Confesseurs* ?
 « *Igitur in primo libello inseruimus aliqua de miraculis*
 » *Domini ac sanctorum apostolorum, reliquorumque mar-*
 » *tyrum, quæ hactenus latuerunt, quæ Deus ad corrobo-*
 » *randum fidelium fidem quotidie dignatur augere, quia*
 » *valde molestum erat ut traderentur oblivioni...* » Dans le
 premier livre (le livre des Martyrs), nous avons inséré certai-
 nes choses au sujet « *des miracles de Notre-Seigneur, des*
 » *Apôtres et des autres martyrs qui jusqu'ici étaient restés*
 » *cachés, choses que Dieu daigne augmenter tous les jours*
 » *afin de corroborer la foi des fidèles et qu'il nous aurait été*
 » *fort pénible de voir lier à l'oubli...* (2) »

La suite du texte montre que la méthode suivie dans le *Livre des Martyrs* va entièrement être continuée dans le *Livre des Confesseurs*, livre dans lequel, au sujet de la vie de S. Seurin se trouve le passage que nous avons cité. Nous voulons parler de ce passage dans lequel S. Grégoire de Tours affirme que dans cet ouvrage il ne raconte également, relativement aux faits qui se sont produits du vivant des Saints, que ceux qui ne sont pas encore mis par écrit.

Dans la préface du *Livre des Miracles de S. Martin*, nous trouvons encore la même affirmation. S. Grégoire de Tours voit « avec chagrin, dit-il, que de si grands miracles, qui ont
 » eu lieu sous ses prédécesseurs, ne soient pas écrits... *Mœ-*
 » *roris, cur tantæ virtutes* (3). *quæ sub antecessoribus nos-*
 » *tris factæ sunt, non sunt scriptæ...* » Il cite dans le même prologue le *Livre de la vie de S. Martin* auquel il se rapporte et auquel il renvoie implicitement le lecteur.

Ce qu'écrit S. Grégoire de Tours est, en effet, bien différent de ce que contient la vie proprement dite de S. Martin.

Le but poursuivi par S. Grégoire de Tours dans ces trois

(1) Greg. Tur. *Lib. de Glor. martyr.* Præmium.

(2) Greg. Tur. *Lib. de Glor. Confess.* Præfatio.

(3) Dans les ouvrages de S. Grégoire de Tours, le mot *virtutes* a le sens de *miracles*.

ouvrages est absolument manifeste. Il veut simplement *combl*er des lacunes, et sauver de l'oubli les choses relatives aux saints, non encore mises par écrit, ou très peu connues.

C'était son but, son but unique, *formellement exprimé*.

Ce fait établi, passons à une autre question.

Quelle était l'importance que S. Grégoire de Tours donnait aux affirmations contenues dans les pièces liturgiques de son époque ?

A cette question nous répondrons catégoriquement que S. Grégoire de Tours leur accordait la plus grande importance et, *dans l'ensemble*, leur attribuait l'autorité **historique** la plus complète.

Cela ressort d'une manière irréfragable, de la façon dont cet auteur parle chaque fois qu'il cite la *Passion* d'un martyr. Il la donne toujours comme *preuve absolue*.

S. Grégoire de Tours distingue la *Vie* proprement dite des saints, le *Liber*, comme il l'appelle, de leurs Actes liturgiques. Si dans ces ouvrages, ou du moins dans des ouvrages qui lui sont attribués, il soupçonne quelquefois d'interpolation le *Liber*, la *Vie* d'un saint, jamais il ne le fait du document liturgique.

Nous ne multiplierons pas les exemples pour prouver ce que nous avançons, la chose ne pouvant en aucune façon être contestée et le sujet nous fournissant lui-même la preuve.

Sur quoi s'appuie, en effet, S. Grégoire de Tours pour affirmer que S. Saturnin est venu sous Dèce, si ce n'est sur la *Passion* de ce martyr ?

Il y avait peut-être même exagération de la part de cet historien, car on sent qu'il considérait ces documents comme rédigés immédiatement, ou du moins très peu de temps, après l'événement qu'ils racontaient.

Pour s'en convaincre, qu'on remarque bien la manière dont il s'exprime au sujet de S. Eutrope de Saintes : « *Et ex hoc quod martyr esset innotuit populis, quia non aderat historia passionis...* Et c'est ainsi que le peuple sut qu'il était martyr, car l'histoire de sa passion n'existait pas... (1) »

(1) Greg. Tur. *Lib. de Glor. Martyr.* Cap. LVI. — On trouve la même chose relativement à S. Agricole et S. Vital (*Lib. de Glor. Martyr.* c. XLIV.)

Le grand moyen de connaître l'histoire des martyrs, quel était-il, d'après S. Grégoire de Tours, sinon la lecture de leur *Passion*, c'est-à-dire la lecture de l'antique document liturgique racontant cette Passion. Pour lui c'était là, dans ce document, que se trouvait la source, la vraie source, s'il en existait quelque part, des connaissances sûres relatives à la vie des saints.

Nous admettons, toutefois, que S. Grégoire de Tours acceptait quelques erreurs de détail.

Mais si quelquefois il a révoqué en doute *indirectement* le contenu de quelques phrases incidentes, la signification de quelques mots isolés, jamais il n'a refusé d'accepter la vérité de l'ensemble d'un document liturgique. Jamais il ne répudie un épisode composant un tout formel et précis.

C'est ainsi qu'au sujet des Saintes de Provence il doute que la sœur de Marthe soit la Magdeleine de l'Évangile (1). Il doute de même que la Véronique du Calvaire, la Véronique de Soulac, soit l'hémoroïsse de Césarée (2). Il hésite pour savoir si S. Saturnin et S. Martial sont venus au premier siècle ou au troisième. Plein de confiance dans la *Passion de S. Saturnin*, il se prononce en faveur de ce document. Mais également plein de respect pour les *Actes de S. Martial*, croyant à l'égale vérité de ces deux titres, que fait-il ? En rejette-t-il un à l'exclusion de l'autre ? En soupçonne-t-il un d'erreur ? Non. Il les accepte tous les deux et s'efforce de les concilier.

Il admet que le mot *Pierre apôtre* contenu dans les *Actes de S. Martial* doit être pris au figuré et non au sens propre et doit signifier le Pape, les *évêques de Rome*, au lieu de Prince des Apôtres.

(1) La seule objection qu'on peut tirer de la citation par S. Grégoire de Tours du tombeau de la Magdeleine d'Ephèse, est que cet historien ne considérait pas la *sœur de Marthe* comme la Magdeleine. — On ne peut pas la pousser plus loin. — L'abbé Faillon a démontré qu'au sujet du tombeau d'Ephèse il y avait en erreur de personne et confusion de nom. Nous aurons occasion de citer ses preuves, d'ailleurs aussi courtes que décisives.

(2) L'objection indirecte relative à Ste Véronique contenue dans les œuvres de S. Grégoire de Tours est la citation du passage d'Eusèbe relatif à la femme de Paucade, la vraie hémoroïsse. Dès le début, nous avons abandonné ce détail de la tradition, qui d'ailleurs n'est pas *formellement* inscrit dans les *Actes de S. Amadour*.

Nous avouons que les *Actes de S. Martial* se prêteraient presque à cette interprétation et qu'en remplaçant dans ce texte les mots *Pierre apôtre* par le mot *Pape*, le sens serait à la rigueur acceptable.

Nous concevons même que S. Grégoire de Tours, convaincu de l'authenticité de ces deux titres, assuré que dans l'origine ils exprimaient l'un et l'autre, et simultanément, l'exacte vérité, soit parvenu à les concilier dans sa pensée en forçant ainsi légèrement la signification du texte le moins précis.

Mais si nous trouvons dans S. Grégoire de Tours quelques objections indirectes sur *de légères questions de détail* relativement aux traditions *alors écrites* concernant S^{te} Magdeleine, S^{te} Véronique, S. Martial et au besoin S. Amadour, nous défions de prouver qu'il ait attaqué ou même qu'il ait eu l'intention d'attaquer l'ensemble de la vie de chacun de ces illustres personnages.

D'ailleurs, parmi les saints *remarquables* du 1^{er} siècle ayant vécu en Gaule, il y en a plusieurs au sujet desquels nous trouvons dans S. Grégoire de Tours le silence absolu et nous savons ce que signifie ce *silence absolu*.

Il signifie *acceptation complète* de ce qui, à ce moment, était écrit à son sujet.

Parmi eux, il en est un dont l'authenticité va rejaillir tout entière sur notre sujet. Ce saint est S. Front de Périgueux dont nous nous sommes déjà occupé.

Trente ans avant la naissance de S. Grégoire de Tours une grande cérémonie avait eu lieu dans la ville de Périgueux et, à cette époque, cette cérémonie n'avait pas manqué d'avoir du retentissement.

De l'an 515 à l'an 530, le 6 du mois d'octobre, Chronope II, évêque de Périgueux, fit exhumer le corps de S. Front de l'Oratoire de Notre-Dame où ses disciples l'avaient enseveli pour le placer dans l'église, plus grande et plus convenable, qu'il avait bâtie en l'honneur du saint.

Ce fait démontre qu'au temps de S. Grégoire de Tours S. Front était l'objet d'un culte.

S'il y avait un culte, il y avait des vigiles, et s'il y avait des vigiles il y avait des Actes.

Cette pièce liturgique nous n'avons pas été assez heureux pour la découvrir. Nous n'avons pas d'ailleurs poussé outre mesure nos recherches, car ces Actes, à l'exemple de ceux de S. Paul-Serge de Narbonne, ne devaient pas être précis.

S'ils l'avaient été, ils auraient d'abord été cités aux conciles de Limoges de 1028 et de 1031. Ils auraient d'autre part empêché la confusion entre S. Front de Périgueux et S. Front de Nitrie faite plus tard, *volontairement* ou involontairement, par le chorévêque Gauzbert.

C'est au moyen d'autres documents que S. Grégoire de Tours dût se former une conviction.

Au XIII^e siècle, en 1261, l'évêque de Périgueux, Pierre de St-Astier fit vérifier les reliques de S. Front.

Avec le corps du saint on trouva deux plaques, l'une de plomb et l'autre de bronze.

Sur la plaque de plomb étaient gravés les mots : « Ici repose » le corps de S. Front, disciple de Jésus-Christ et fils bien-aimé de S. Pierre par le baptême (1). »

Sur la plaque de bronze se lisait : « Ici repose le corps du » bienheureux Front, disciple de Jésus-Christ, fils, par le baptême, du bienheureux Pierre, apôtre, originaire de la » Lycaonie, de la tribu de Juda, fils de Simon et de Frontonia. » Il mourut le huitième du mois de novembre, la quarante » deuxième année après la Passion du Seigneur Jésus (2). »

Le procès-verbal de cette invention a été conservé (3).

Entre l'épiscopat de Chronope II et de Pierre de S. Astier l'histoire n'a conservé le souvenir d'aucune vérification des reliques de S. Front.

Tout porte à croire que l'une des plaques fut trouvée au VI^e siècle et l'autre confectionnée à la même époque. Il est du moins à peu près certain que l'une, au moins, remonte à Chronope II.

(1) *Hic jacet corpus beati Frontonis, Jesu-Christi Discipuli et beati Petri in baptisinate dilecti filii.*

(2) *Hic jacet corpus beatissimi Frontonis, Jesu-Christi discipuli et beatri Petri apostoli in baptisinate filii, ex Lycaonia regione orti, de tribu Juda, ex Simone et Frontonia. Obiit octavo kalendas mensis novembris, anno quadragesimo secundo post passionem domini Jesu.*

(3) Le P. Dupuy. *Estat de l'Eglise de Périgord*, tom. II p. 91.

Nous avons ainsi au moyen de la partie commune aux deux plaques l'opinion qui à l'époque de S. Grégoire de Tours existait relativement à S. Front et qu'il ne pouvait pas ignorer.

Ceci indiqué, puissions à une autre source encore plus sûre.

Les traditions relatives à S. Front sont intimement liées à celles de Provence. Les anciennes Vies de S^{te} Marthe contenaient le narré d'un épisode, relativement à la mort de cette sainte, dans lequel figurait nommément S. Front (1).

De question en question nous sommes enfin conduit à nous en poser une dernière.

Les traditions de Provence étaient-elles connues de S. Grégoire de Tours, étaient-elles approuvées par cet historien ?

A cette question nous répondrons énergiquement par l'affirmative et sur cette réponse affirmative nous allons étayer et consolider toutes les autres.

Ce que nous avons avancé sur la valeur et la signification du *silence* dans les œuvres de S. Grégoire de Tours n'est que l'expression, formulée aussi nettement que possible, de l'opinion de dom Ruinart.

Ce docte bénédictin après avoir préparé la meilleure des éditions que nous ayons des œuvres de S. Grégoire de Tours, avance dans la préface, sans aucune ambiguïté et en entier, l'opinion en question relativement au *silence* dans S. Grégoire de Tours. Il en émet également une autre non moins précieuse. Il déclare qu'il ressort des œuvres de S. Grégoire de Tours que cet historien croyait à l'évangélisation des Gaules au premier siècle (2).

Cette dernière opinion nous ne faisons que l'énoncer, ayant

(1) Nous avons déjà parlé de la vie de Ste-Marthe, du iv^e siècle, découverte à Rome par l'abbé Faillon sur la fin de sa vie, postérieurement à la publication des *Monuments inédits*. L'existence de l'épisode en question dans les anciennes Vies de Ste-Marthe est d'ailleurs affirmée dans un document plus ancien que l'introduction en Gaule de la réforme du bréviaire à l'époque carolingienne. Elle est indiquée dans la vie de S. Front insérée dans les Grands Bollandistes, attribuée par quelques-uns à l'évêque Sébalde. On y lit : « *Hic est ille Fronto, qui beatam Martham cum Salvatore septuaginta et supra in Legenda sanctæ Marthæ plenius continetur.* » (Gr. Bol. Vie de S. Front, 25 oct. tom. 29), p. 412, 18.

(2) Préface aux œuvres de S. Grégoire de Tours, par dom Ruinart n^o 61. Patrol. lat. tom. LXXXI.

été obligé de rechercher nous-même les preuves que ne donne pas dom Ruinart.

Quant à la première nous la reproduisons intégralement en note (1), nous ne la traduisons pas car, pour l'ensemble des lecteurs, nous avons cru devoir en modifier la forme. Nous l'avons réduite en argument et nous en avons extrait les trois affirmations qui sont en tête de ce chapitre, affirmations qui en sont l'expression rigoureuse.

Notre intention a été de faire éviter à ceux qui s'occuperont de cette question un écueil dans lequel est tombé l'abbé Faillon lui-même. Il fallait mettre à la place d'un *peut-être* qu'il laisse dans ses *Monuments inédits*, une affirmation énergique.

L'abbé Faillon (2) admet tout ce que nous avons avancé mais va plus loin, il va trop loin.

Cet auteur croit trouver une objection à l'opinion de dom Ruinart, en ce que S. Grégoire de Tours a parfois, dans le *Livre des Confesseurs*, rapporté quelques faits qu'il déclare être déjà par écrit.

Il voudrait, pour que la teneur de l'opinion fut rigoureuse, que cet historien se fut complètement interdit de rien rapporter, absolument rien, de ce qui était écrit à son époque.

C'est une exagération.

Au sujet d'un saint inconnu, ou à peu près inconnu, S. Mitre d'Aix (3), S. Grégoire de Tours a pu parfaitement rapporter des choses utiles à son sujet, (choses qu'il déclare formellement avoir été mises par écrit avant le VI^e siècle), sans que ce

(1) Unum denique circa Gregorii libros de Miraculis sanctorum observari velim, quod scilicet ea solum sanctorum et miracula retulerit quæ in aliis auctoribus scripta non erant. Unde mirum non est, si quandoque omissis sanctorum gestis, obscura quædam facta commemorat.

Hinc etiam patet quam incaute fecerint nonnulli, qui res aliquot sanctorum gestas in dubium revocarent ob id solum quod à Gregorio non memorantur; cum, ut ipse testatur, extra ejus institutum fuisset de ejusmodi rebus disserere. . .

Non itaque scripsit de sanctorum quæ aliunde nota erant aut quorum vitæ habebantur. (Præf. ad. oper. Greg. Tur. auct. dom Ruinart n^o 71. — Patr. lat. Tome LXXXI.)

(2) *Mon, inéd.* tome I, ch. 1, col. 420.

(3) C'est dans la vie de ce saint que l'abbé Faillon trouverait une objection (que d'ailleurs il détruit lui-même) à la rigoureuse application de l'opinion de dom Ruinart.

fait, d'ailleurs explicable, prouve que S. Grégoire de Tours se soit jamais départi de la ligne de conduite qu'il s'était tracée, de ne rapporter rien que les choses *jusqu'alors peu connues* « *quæ adhuc latuerunt* » principalement, presque exclusivement, celles qui n'étaient pas encore écrites.

Ce fait, pas plus que le passage lui-même d'Eusèbe relatif à l'hémoroïsse, qu'il cite en entier, est loin de prouver que les autres faits mis par écrit au VI^e siècle et que S. Grégoire de Tours néglige de rapporter, ne fussent que peu ou point connus.

N'est-ce pas plutôt le contraire ?

N'est-ce pas, en effet, une nouvelle preuve que le silence de S. Grégoire de Tours est non *peut-être* en faveur des traditions de Provence, comme semble l'insinuer l'abbé Faillon, mais entièrement, totalement en leur faveur ?

Ne prouve-t-il pas plutôt, comme nous l'avons avancé, qu'il y avait déjà des écrits et que ces écrits étaient largement connus ?

Depuis la mort de l'abbé Faillon, de nombreux travaux, en particulier ceux de dom Guéranger, sont venus élucider bien des points dans l'historique de la liturgie catholique.

Nous avons résumé les résultats acquis et nous en sommes venus à pouvoir affirmer qu'à partir au moins du IV^e siècle, là où il y avait un culte public relativement à un saint, il y avait des vigiles, et s'il y avait des vigiles, il y avait une pièce liturgique dans laquelle étaient racontés les principaux traits de la vie du personnage ainsi honoré.

M. l'abbé Faillon a établi (1) d'une manière péremptoire que le splendide tombeau de S^{te} Magdeleine en marbre blanc avec bas-relief datait au moins du IV^e siècle.

La beauté de ce monument indique d'une manière certaine l'existence d'un culte qui, dès la paix de l'Eglise, avait profondément pénétré les populations chrétiennes, au moins de la Provence.

Le tombeau de S^{te} Marthe (2) n'est guère moins ancien et le culte de cette sainte au IV^e siècle n'est pas moins indéniable que celui de S^{te} Magdeleine.

(1) *Mon. inéd.*, tom. I, chap. 3, col. 455.

(2) *Mon. inéd.*, tom. I, ch. IX, col. 571.

Ce culte n'était pas d'ailleurs un culte quelconque. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que le miracle dont l'abbé Faillon établit l'authenticité. Nous voulons parler de la guérison de Clovis, le fondateur de la monarchie franque, opéré au tombeau de S^{te} Marthe, fait rapporté par Raban Maur et corroboré par d'autres titres.

Un tel culte pouvait-il être ignoré de S. Grégoire de Tours ? N'avons-nous pas parlé de S. Mitre d'Aix, cité par cet historien ?

Admettre que S. Grégoire de Tours aurait eu connaissance de ce personnage secondaire, depuis longtemps oublié de l'ensemble de la France, et qu'il aurait ignoré l'existence du tombeau de S^{te} Magdeleine et de S^{te} Marthe, mais ne serait-ce pas vouloir supposer que les étoiles sont plus visibles que le soleil ?

Ce que nous disons du culte, nous le disons également des *Actes liturgiques* qui devaient forcément exister au VI^e siècle. Il est impossible qu'ils n'aient pas été connus de S. Grégoire de Tours.

Pourquoi donc, encore une fois, cet historien a-t-il gardé le silence ?

Nous avons établi mathématiquement que S. Grégoire de Tours avait lu dans Eusèbe que S. Crescent avait évangélisé la Gaule au I^{er} siècle.

Sur ce point, et pour celui-ci il est indiscutable qu'il était à la connaissance de S. Grégoire de Tours, que trouvons-nous toujours ? Le silence, le silence absolu.

Et cependant, eu égard à sa manière de faire comme historien, c'est-à-dire de prendre à tâche de combler les lacunes, eu égard à sa qualité d'évêque, de gardien de la vérité, eu égard à ses vertus de sincérité et de crainte de Dieu (1) que nous lui connaissons, à son caractère de saint, Grégoire de Tours, s'il avait été partisan de la négative, ou seulement s'il avait eu des doutes positifs, qu'aurait-il dû faire si ce n'est de le faire connaître ?

Le raisonnement que nous faisons pour S. Crescent, nous le

(1) *Amor timorque Christi impellit ut referat* (Greg. Tur. *Lib. de Glor. conf. præf. in fin.*)

faisons de même et aussi vivement pour S^{te} Marthe, pour S. Lazare, pour S. Front, et nous le ferons bientôt pour S. Amadour et S^{te} Véronique.

N'insistons pas davantage, ce serait inutile, car S. Grégoire de Tours a été loin de mériter un reproche, tel que celui que nous énonçons plus haut. S. Grégoire de Tours s'est tu, il est vrai ; mais s'il s'est tu, c'est qu'il a cru en conscience n'avoir rien à ajouter.

Chaque fois qu'il y a eu une lacune qu'il croyait utile de combler, n'a-t-il pas pris la plume ?

N'a-t-il pas fait sentir que, pour lui, la Magdeleine de Provence n'était pas la Grande Pécheresse de l'Évangile, mais une autre pécheresse, la sœur de Marthe et de Lazare ?

N'a-t-il pas fait de même pour S. Martial, S^{te} Véronique, en un mot chaque fois qu'il a trouvé *un détail* qu'il a cru devoir redresser ?

Pour en revenir toujours à notre conclusion, S. Grégoire de Tours n'a jamais gardé le silence au sujet de faits connus de lui si ce n'est pour les approuver.

Et c'est ainsi, *par le silence*, que les traditions de Provence, les traditions relatives à S. Front, par suite à S. Georges et à Notre-Dame du Puy, ont été laissées intactes, bien plus, ont été approuvées par S. Grégoire de Tours.

En a-t-il été de même des traditions relatives à Roc-Amadour ?

Au sujet de cette question, la question capitale pour nous, à savoir si les traditions de Roc-Amadour ont été *lucitement* approuvées par S. Grégoire de Tours, qu'on nous permette d'abord de poser un dilemme.

Ou les « Anciens *Gesta* » de S. Amadour ont été connus de S. Grégoire de Tours, ou ils n'ont pas été connus.

La première supposition est possible. Les *Gesta* de S. Amadour ont pu n'être pas connus de S. Grégoire de Tours. Le Quercy venait, en effet, d'être ravagé en 573 et Cahors entièrement détruit. Quant au Bordelais, nous voyons que pendant quelque temps S. Grégoire de Tours ignore l'existence des *Actes de S. Seurin*.

Dans ce premier cas, en admettant que S. Grégoire de Tours

ne les aurait pas connus, le champ resterait libre et nous devrions nous en tenir exclusivement aux preuves intrinsèques fournies par les « *Gesta* » eux-mêmes.

Passons à la seconde supposition qui est pour nous non-seulement la plus probable, mais à peu près certaine (1).

En supposant donc que S. Grégoire de Tours ait connu les « Anciens *Gesta* » de S. Amadour, y a-t-il quelque chose dans ses œuvres qui puisse en détruire ou seulement en altérer la valeur historique, si cette valeur historique peut être établie par ailleurs ?

A cette question, comme pour les traditions de Provence, nous répondrons énergiquement par la négative.

Quant à l'ensemble, nous trouvons relativement à S. Amadour et à S^{te} Véronique, dans les ouvrages de S. Grégoire de Tours, le même silence que pour S. Crescent, S^{te} Marthe, S^{te} Magdeleine, S. Lazare, S. Front, S. Georges.

On nous permettra de l'interpréter de la même manière, c'est-à-dire par la présomption en faveur de l'existence au vi^e siècle d'écrits concernant S. Amadour et S^{te} Véronique et par l'approbation de ces écrits de la part de S. Grégoire de Tours, sur tous les points où il ne leur est pas fait d'objection, directe ou indirecte, par cet auteur dans ses ouvrages.

Il y a un point sur lequel nous sommes très fort et qu'on ne pourra pas nous contester, c'est que, vis-à-vis de S. Grégoire de Tours, les traditions de Roc-Amadour et de Soulac sont dans une situation au moins égale, sinon plus avantageuse, que les traditions de Provence.

Pour l'ensemble, nous avons le même silence.

Pour les détails, nous n'avons, comme objection sérieuse, qu'une objection indirecte relative à l'identité d'un personnage, — d'un personnage secondaire pour les traditions de Roc-Amadour, S. Martial, d'un personnage plus important pour les traditions de Provence, S^{te} Magdeleine.

Nous ne considérons pas comme objection sérieuse celle qui pourrait être relative à la guérison de S^{te} Véronique en tou-

(1) Nous donnerons les raisons quand nous établirons l'identité de Zazschée et de S. Amadour. Elles seraient oiseuses en ce moment.

chant la frange du vêtement du Sauveur. L'objection, on la trouverait dans la citation du passage d'Eusèbe relatif à la véritable hémoroïsse de l'Évangile, la Véronique de Panéade.

Nous avons accordé, dès le début, que la Véronique du Calvaire n'était pas la grande hémoroïsse de l'Évangile. Il n'y a rien d'ailleurs dans les *Gesta* de S. Amadour qui le spécifie complètement et qui fasse de cette identification une nécessité.

L'objection indirecte sérieuse que l'on peut tirer des œuvres de S. Grégoire de Tours, serait, avons-nous dit, relative à l'existence du nom de S. Martial dans les *Gesta* de S. Amadour.

Nous ferons d'abord observer que, primitivement, ce nom devait être représenté par un sigle simple, par une seule initiale et que probablement il en était encore ainsi au temps de S. Grégoire de Tours, puisque les sigles exprimant le nom du gouverneur de Bordeaux, ne furent déchiffrés qu'à l'époque mérovingienne. La traduction, *Sigebert*, le prouve. Si le nom de Martial n'était pas à l'état de sigle, il y avait du moins *très peu de temps* qu'il avait été lu. Qu'on remarque d'ailleurs que le sigle relatif au gouverneur de Bordeaux a été incontestablement mal traduit.

Cette première observation faite, et elle est loin d'être sans importance, nous en ajouterons une autre non moins sérieuse.

Si l'on supprime le nom de S. Martial et qu'on le remplace par celui de S. Front, les *Gesta* de S. Amadour restent entièrement et en tout point admissibles sans qu'il soit nécessaire d'y changer une seule syllabe.

Nous l'avons vérifié en pénétrant dans les plus petits détails.

En étudiant la vie de S. Martial et celle de S. Front et en les comparant, il y avait une chose qui nous avait frappé et qui nous mit sur la voie.

Chaque fois que S^{te} Véronique ou S. Amadour sont mis en relation avec S. Martial par la tradition, on peut toujours substituer S. Front au premier personnage.

Citons rapidement A Bordeaux (1) la fondation du sanctuaire de S. Etienne est attribuée à S. Front aussi bien qu'à S. Martial. Soit avant, soit après Périgueux et Bordeaux, on fait évangéli-

(1) *Vie de S. Front*, par l'abbé A.-B. Pergot, ch. XIII.

ser Limoges par S. Front (1). A Toulouse, on attribue à l'un et à l'autre la consécration de la Cathédrale et de la Daurade (2). Au Puy, on fait remettre le saint soulier par S^{te} Véronique à S. Front aussi bien qu'à S. Martial. En Italie, S. Amadour et S^{te} Véronique assistent à la résurrection d'un mort au moyen du bâton de S. Pierre (3). Ce fait est raconté de S. Front ; on le narre de S. Martial. Quant au voyage à Rome fait par S. Amadour à l'époque du martyre de S. Pierre, il peut avoir été conseillé et ordonné aussi bien par S. Front que par S. Martial. D'après l'ancienne manière de compter les dates, S. Front serait mort trois ans après S. Martial. En réalité, S. Front mourut assez tard pour que S. Amadour eût pu être de retour de son voyage. Enfin, au sujet des visites faites dans le val d'Alzou, à Roc-Amadour, par l'apôtre des Gaules, venu d'Orient, disciple de Notre-Seigneur, elles sont plus faciles à faire de Périgueux que de Limoges ; la première ville est plus rapprochée que la seconde.

S. Grégoire de Tours admettant la venue d'évangélistes en Gaule au 1^{er} siècle, approuvant tacitement les traditions relatives à S. Front, à S. Georges et à S^{te} Marthe, gardant au sujet de l'ensemble des *Gesta* de S. Amadour un silence significatif, l'objection que l'on pourrait tirer de la présence du nom de S. Martial ne dépasserait pas la supposition, de la part de l'auteur de l'*Histoire des Francs*, d'une erreur de lecture dans le nom du personnage en question. Connaissant la méthode d'adaptation, d'accommodement, employée par S. Grégoire de Tours pour concilier toutes les traditions et en former un faisceau unique, la conjecture que nous mettons en avant ne contredit pas la manière de faire de cet historien.

Il est une chose bien digne de remarque, c'est que les vies de S. Martial et de S. Front, dans lesquelles ont été puisées les notions citées précédemment, ne sont pas antérieures au VI^e siècle et que l'une et l'autre contiennent le nom de Sigebert, comme nom du gouverneur de Bordeaux.

(1) *Vie anonyme de S. Front*. Grands Boll.

(2) *Vie de S. Front*, par l'abbé Pergot, ch. IX.

(3) *Id.*, ch. IV.

Ne se sont-elles pas appuyées l'une et l'autre pour cet épisode sur les *Gesta* de S. Amadour ?

D'où pouvait provenir, à l'époque où elles furent rédigées, cet espèce d'antagonisme, ce soin d'attribuer aux deux saints les mêmes actions, sinon qu'à défaut de S. Martial, évangéliste des Gaules au 1^{er} siècle, on se rejetait sur S. Front dont la venue, aux temps apostoliques, n'était pas contestée.

Cette manière de faire ne doit-elle pas remonter même jusqu'à S. Grégoire de Tours, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'authenticité de la venue de S. Martial au 1^{er} siècle fut en quelque sorte officiellement révoquée en doute dans une histoire des origines de la nation franque, la plus complète que nous ayons.

On sent plus ou moins dans cet antagonisme l'opinion d'après laquelle on acceptait la fondation dans l'Aquitaine de chrétiens isolés par S. Front et ses compagnons au 1^{er} siècle et la constitution des évêchés par S. Martial au III^e.

Cette manière de voir ne dut cependant jamais être bien générale. Elle ne dut être l'apanage que de groupes épars. Le peuple *au moins* résista.

Toutefois, elle n'est pas à dédaigner. Viendrait-on à prouver définitivement que S. Martial et S. Saturnin seraient réellement des personnages du III^e siècle, c'est sur cette opinion qu'il faudrait, s'appuyant sur S. Grégoire de Tours et sur les pièces liturgiques, se rejeter pour interpréter les traditions relatives à S. Amadour et à S^{te} Véronique.

En ce qui nous concerne, fort de l'ensemble des *Gesta* de S. Amadour et de l'approbation tacite de S. Grégoire de Tours, au sujet de l'objection relative au nom de S. Martial nous évoquerions une erreur de lecture ou la substitution d'un nom à un autre, ultérieurement faite.

Heureusement cette opération ne deviendra jamais ni nécessaire, ni même utile.

Saisissons bien la physionomie de la question telle que la laissent apparaître les œuvres de S. Grégoire de Tours et nous nous en convaincrions facilement.



L ressort des œuvres de S. Grégoire de Tours qu'au VI^e siècle un certain nombre de fondateurs d'Eglise en Gaule étaient tombés dans l'oubli.

S. Gatien à Tours n'avait pas de vigiles (1) et par suite d'Actes liturgiques. Le corps de S. Ursin (2), de S. Austre-moine (3), de S. Eutrope (4) venaient d'être à peine découverts et leurs Actes étaient de date toute récente.

Relativement à ces personnages, S. Grégoire de Tours ne pouvait consulter que la tradition orale. Dans cette tradition, il n'y avait guère qu'un point bien net, c'est qu'ils avaient été des compagnons de S. Martial, venus de Rome.

D'autres saints, comme S. Paul — Serge, de Narbonne, avaient des Actes liturgiques, mais ces Actes étaient indécis, ne spécifiant pas l'époque de leur arrivée en Gaule.

A leur sujet, comme au sujet du groupe précédent, S. Grégoire de Tours crut pouvoir user d'une certaine liberté d'opinion et préférer les traditions écrites aux traditions orales. Il s'en fit même un devoir.

A côté de ces personnages existait un groupe dans lequel se placent S. Crescent, S^{te} Marthe, sa sœur, S. Lazare, S. Front, S. Georges, S. Amadour, S^{te} Véronique, etc., dont un historique précis existait au VI^e siècle et dont les vies écrites contenaient des épisodes qui ne permettaient pas le moindre doute sur leur venue en Gaule au 1^{er} siècle.

(1) Greg. Tur. *Hist. Franc.*, lib. X, c. XXXI, n^o 6.

(2) Greg. Tur. *De glor. Conf.*, c. LXXX.

(3) Greg. Tur., *De glor. Conf.*, c. XXX.

(4) Greg. Tur. *De glor. Martyr.*, c. LVI.

A leur sujet, S. Grégoire de Tours se tait, ou s'il parle, ce n'est que pour révoquer en doute quelques détails secondaires, qui ne nuisent en rien à la vérité de l'ensemble.

Restaient en dehors de ces groupes deux saints dont le culte était de date immémoriale, S. Saturnin et S. Martial. Chacun de ces deux saints avait des pièces liturgiques remontant à une haute antiquité.

La tradition voulait que la vie de S. Saturnin ait été écrite par son disciple Honeste cinquante ans après sa mort et que celle de S. Martial ait également été rédigée par son disciple Aurélien, dix ans après son trépas.

Ces deux saints avaient été contemporains. La tradition était formelle.

La *Passion de S. Saturnin* contenait une date précise et que S. Grégoire considérait comme sûre. Les Actes de S. Martial en désignaient une également, mais à la rigueur on pouvait prendre les termes au figuré et la concilier avec celle que portait la *Passion de S. Saturnin*.

Dans cette conjoncture, S. Grégoire de Tours, dont nous connaissons le peu d'autorité comme chronologiste, crut pouvoir se prononcer et préférer le contenu de la *Passion de S. Saturnin*, entraînant avec ce saint au III^e siècle, et S. Martial, et tous les personnages réputés ses compagnons, qui dans leurs Actes n'avaient pas la *preuve absolue* qu'ils étaient venus en Gaule au I^{er} siècle.

Vivement attaquée dans son ensemble par ce dernier fait, la tradition générale des Gaules se disloqua. Chaque tradition particulière battit en retraite et se retira dans son église, se dégageant de S. Saturnin. L'église de Toulouse se partagea en deux camps.

Nous aurions pu imiter cet égoïsme et nous retirer, nous aussi, avec les *Gesta* de S. Amadour sur nos rochers du Val d'Alzou. Cela nous était d'autant plus facile que nos deux saints avaient été sauvés de la débâcle. Leurs *Gesta* contenaient deux épisodes formels, les ramenant sans indécision possible, au I^{er} siècle, — leur expulsion de Judée sous la persécution de Saul et la présence de S. Amadour au martyre de S. Pierre et de S. Paul. S. Grégoire de Tours avait gardé à leur égard ce

silence approbateur dont nous connaissons la signification.

Nous avons préféré attaquer l'ennemi de front et lui porter un coup droit en montrant au moyen du *cursus* que la phrase contenue dans la Passion de S. Saturnin, cause de tout le désastre, avait *sûrement* été interpolée, qu'elle était de date relativement récente et que, en vertu des données de la paléographie, elle avait été, d'une *manière à peu près certaine*, mal lue.

Ce coup, déjà porté depuis longtemps, ayant été rappelé et la signification du silence de S. Grégoire de Tours bien constatée, nous pensons pouvoir considérer comme terminé le combat entre les *Gesta* de S. Amadour et la *Passion* de S. Saturnin.

Seulement, au lieu d'un seul vainqueur, nous en avons trois, Le frappé sort lui-même de la lutte en meilleure position et nous sommes en présence non d'une dissension, mais d'une triple accolade fraternelle.

Dégagés de l'objection puisée dans la fameuse *Passion de S. Saturnin*, dégagés des objections tirées de S. Grégoire de Tours, nous restons, ayant en mains trois documents de la plus grande valeur, trois documents du iv^e siècle, — la première partie de la *Passion de S. Saturnin* débarrassée de ses interpolations, les *Actes de S. Martial* et les anciens *Gesta* de S. Amadour (1).

(1) A cause de leur importance, nous résumons les preuves servant à établir que les anciens *Gesta* de S. Amadour sont de la fin du iv^e siècle.

Le latin, encore assez beau et assez correct, indique le commencement de la décadence. Plusieurs parties des *Actes de S. Amadour* contenus dans les Grands Bollandistes (20 août) sont marqués du *cursus*. Ces parties réunies forment un tout complet, ce qui prouve que les *Actes de S. Amadour* ne sont que l'amplification d'une pièce liturgique plus ancienne.

Cette partie, étant marquée du *cursus* non seulement à la fin de chaque phrase et de chaque période, mais encore à chaque pause de la voix, porte en elle-même, par suite de cette *fréquence du cursus*, la preuve qu'elle remonte au moins à la deuxième partie du iv^e siècle.

Les considérations philologiques conduisent au même résultat. On y trouve le mot *Mamphora*, nom d'un objet de toilette de femme, qui ne se rencontre dans aucun autre document et qui dut avoir une existence transitoire comme l'objet dont il était le nom. Le mot grec, ayant la même signification, est de l'époque de S. Jean Chrysostome (347-407). Le mot *monasterium* est pris dans le sens de réunion de cellules isolées. Déjà au temps de S. Grégoire de Tours il avait le sens de *couvent*. *Eremum* a le sens de *désert* et la locution *monasteriu in eremum* celui de *réunion de cellules dans un désert*, répondant ainsi à la définition des anachorètes

Nous nous hâtons de les prendre et d'aller les déposer aux pieds du grand S. Hilaire, de l'illustre docteur qui félicitait la Gaule de la sincérité de sa foi, de l'auteur qui nous assure de la pureté de la doctrine chez nos ancêtres au iv^e siècle.

L'existence d'une vie de S. Saturnin et d'une vie de S. Martial, écrites toutes deux par des témoins oculaires, n'a jamais été sérieusement révoquée en doute. Ces documents n'avaient pas encore disparu au iv^e siècle, quand on écrivait ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. Par le moyen de ces vies et par le moyen des trois pièces liturgiques citées plus haut, la chaîne historique est ainsi entièrement nouée et notre argumentation devrait être terminée. Elle l'est même de fait.

Mais l'existence de ces vies, va-t-on nous objecter immédiatement, est-elle bien sûre ? N'est-elle pas problématique ?

Ceux qui se réfugieront derrière cette objection prouveront qu'ils connaissent bien mal la question et qu'ils ignorent qu'elle est toute la valeur et toute l'importance des documents liturgiques du iv^e siècle, d'origine gauloise.

Nous acceptons cependant d'aborder encore cette dernière objection de face et de *supposer* pour un instant que l'existence jusque vers la fin du v^e siècle de la vie de S. Martial, écrite au I^{er}, soit problématique.

Nous pourrions couper court à l'objection et répondre immédiatement que tous les adversaires de l'évangélisation des Gaules aux temps apostoliques, s'appuyent *principalement* sur la *Passion de S. Saturnin*, document qu'ils considèrent devoir être du iv^e siècle ou du commencement du v^e.

Nous préférons examiner la question à un point de vue encore plus ferme et nous baser sur la proposition suivante.

Si, étant mis en doute l'existence de l'ancienne vie de S. Martial, il était vrai qu'à partir du iv^e siècle l'argumentation

donnée par S. Jérôme : « *Qui soli habitant per deserta* (Epist. 22, ad Eustoch.) » Cette locution indique clairement les usages et le faire du iv^e siècle.

D'autre part, l'histoire de l'Eglise de Cahors veut que ce document liturgique ne soit pas antérieur à l'épiscopat de S. Florent, ni postérieur à l'invasion wisigothe. fixant par suite, elle aussi, son origine sous l'épiscopat de S. Florent (370-409) ou au plus tard sous celui de S. Alithe (409-440).

La *Gallia christiana* admet une interruption dans la série des évêques de Cahors pendant l'occupation wisigothe.

directe ne conduisit qu'à des résultats *très probables*, il serait cependant possible d'arriver à la certitude suffisante, en matière historique, au moyen de données *reflexes* aussi solides que puisse le désirer le rigorisme le plus serré.

En établissant cette proposition, nous ménagerons ainsi une deuxième corde à notre arc.

Les données réflexes que nous allons établir sont, en général, celles qui servent de base à l'authenticité de la tradition catholique, seulement nous les rendrons exceptionnellement vigoureuses en les spécialisant, en les appliquant d'une manière toute particulière, au iv^e siècle et au Quercy, ou du moins à l'Aquitaine.

Pour arriver à la certitude au moyen du témoignage humain, on est toujours obligé de faire un acte de confiance.

La confiance que l'on peut avoir dans un document, autrement dit la sincérité de ce document, dépend de deux choses, d'abord du savoir et de la probité de son auteur. En second lieu il dépend, également et peut-être plus, de l'état de la science chez les contemporains qui l'ont accepté et du degré de créance dont il fut l'objet lorsqu'il parut.

Appliquons ces principes aux *Gesta* de S. Amadour que nous avons mis en lumière.

Ce document liturgique, suivant les usages indéniables de l'époque où il parut, eut pour auteur ou pour approbateur formel un évêque. C'est un évêque du iv^e siècle qui en prit sur lui la responsabilité.

Quand une époque a produit des hommes comme S. Augustin, S. Ambroise, S. Jérôme, pour spécialiser à la Gaule, S. Hilaire, S. Martin, S. Germain d'Auxerre, et pour en arriver au Quercy, S. Florent et S. Alithe, il faudrait, il nous semble, être bien exigeant pour ne pas trouver dans le membre de ce brillant épiscopat, auteur des *Gesta* de S. Amadour, écrivant en face de ses collègues, les qualités voulues pour rendre un auteur sûr et digne de foi, c'est-à-dire la science et la probité requises.

Nous pouvons donc poser un premier principe *reflexe* que personne ne refusera d'accepter, à savoir que *les prélats au iv^e siècle ne traitaient pas les questions liturgiques à la*

légère, en attendant que nous en établissions un second, à savoir que sur les questions de science ecclésiastique, les évêques devaient nécessairement, à cette époque, non seulement être *sévères*, mais encore *méticuleux*.

En vertu de ces principes, il est impossible, absolument impossible, d'admettre qu'un évêque du iv^e siècle ait permis de publier, pour être solennellement lu en public, un titre contenant des faits *que l'on offrait à croire au peuple*, sans qu'il eût en main les preuves absolues de la vérité de ces faits.

Pour accepter le contraire, il faudrait supposer de sa part de l'ignorance ou de la mauvaise foi, deux absurdités et deux absurdités révoltantes, encore plus au iv^e siècle qu'à toute autre époque, en face de l'arianisme menaçant, en présence d'un épiscopat exceptionnellement éclairé, sous le pontificat de Gélase I (332-406), le pape qui fit rechercher les ouvrages apocryphes de l'Orient, les condamna et comprit dans cette condamnation les *Actes de S. André*.

Pour accepter cette absurdité, il faudrait encore et surtout admettre chez le peuple chrétien de ce temps-là ignorance complète et crédulité absolue, nouvelle absurdité au moins égale sinon plus grande que la première.

A cette époque, en effet, au iv^e siècle, de simples fidèles, de *simples femmes*, possédaient, sur les questions religieuses, une science capable de nous effrayer, ou du moins bien apte à nous faire rougir, science qui, *nécessairement*, devait obliger les évêques, comme nous l'avons annoncé et comme nous allons l'établir, non-seulement à être *sévères*, mais encore à être *méticuleux* en tout ce qui concernait, de près ou de loin, la science ecclésiastique.

Pour se convaincre de cette nouvelle affirmation, peut-être la plus importante, qu'on veuille bien, avec nous, ouvrir les œuvres de S. Jérôme.

On y trouvera une quinzaine au moins de pages in-folio couvertes par les réponses que ce grand docteur de l'Eglise fait à deux dames gauloises, Hédibie et Algasie, que bien des auteurs considèrent comme *deux Cadurciennes* et qui sûrement habitaient l'Aquitaine.

La première avait posé douze questions à S. Jérôme, et la

seconde onze, relatives presque toutes à des passages de l'Evangile ou des épîtres de S. Paul.

Nous donnons en note quelques-unes de ces questions, regrettant de ne pouvoir, faute de place, les mettre toutes (1).

Elles sont si délicates et si profondes que nous avons cru prudent de ne pas les traduire en français, afin que si quelqu'un était jeté dans le trouble en les lisant, il put s'éclairer en consultant le texte même de S. Jérôme renfermant les réponses.

(1) *Exemple de questions posées par Hédibie* (S. Hieron. opera, Paris. 1578. épist. CL tom. III, p. 221).

2. Quomodo accipiendum sit illud Salvatoris apud Matth., Dico autem vobis : Non bibam amodo de hoc genimine vitis usque ad diem illum, quo bibam illud novum vobiscum in regno patris mei.

3. Quæ causa sit, ut de resurrectione Domini et apparitione evangelistæ diversa narraverint... Cur Matth. dixerit : Vespere autem sabbati illuscescente in una sabbati Dominum surrexisse ; et Marcus mane resurrectionem ejus factam esse commemoret.

4. Quomodo juxta Matth., vespere sabbati Maria Magdalene vidit Dominum resurgentem ; et Joannes evangelista refert eam mane una sabbati juxta sepulcrum flere.

5. Quomodo juxta Matth., Maria Magdalena vespere sabbati cum altera Maria advoluta sit pedibus Salvatoris ; cum, secundum Joannem audierit à Domino : Noli me tangere, necdum enim ascendi ad patrem meum.

6. Quomodo, custodiente militum turba, Petrus et Joannes libere ingressi sunt sepulcrum, nullo prohibente custodum.

7. Quomodo Matthæus et Marcus scribant, apostolis mandatum per mulieres, ut irent in Galilæam Dominum revisuri ; cum Lucas et Joannes, Hierosolymis ab illis visum esse, perhibeat.

9. Quomodo Salvator, secundum Joannem, insufflavit spiritum sanctum in sanctos apostolos et secundum Lucam post ascensionem se misurum remittit.

11. Quod sit, quod apostolus scribit ad Corinthios in secunda epistola : Aliis odor mortis in mortem, aliis odor vitæ in vitam : et ad hæc quis tam idoneus ?

12. Quid sit, quod in epistola scribit ad Thessalonicenses prima : Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia ; ut integer spiritus vester, et anima et corpus, siue querela in adventu Domini nostri Jesu-Christi servetur.

Exemple de questions posées par Algasie (Loc. cit. Epist. CLI).

1. Cur Joannes discipulos suos mittit ad Dominum, ut interrogent eum : Tu es, qui venturus es, an alium expectamus ? Cum prius ipse de eodem dixerit, Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.

5. Quod sibi velit, quod scriptum est in evangelio secundum Lucam : Et non receperunt eam : quoniam facies ejus erat obfirmata vadens in Jerusalem.

6. Quis sit villicus iniquitatis, qui Domini voce laudatus est.

7. Quo sensu accipiendum sit, quod in epistola legitur in Romanos ; Vix enim pro justo quis moritur, nam pro bono forsitan quis audeat mori.

8. Quid sibi velit, quod ad Romanos scribit Apostolus : Occasionem acceptam, peccatum per mandatum operatum est in me omnem concupiscentiam.

Elles dénotent un tel savoir en matière religieuse, une telle délicatesse d'investigation chez ces deux femmes, que nous nous demandons ce que devait être la manière de scruter l'Écriture Sainte chez les hommes instruits de l'époque, chez les clercs, chez les évêques.

Serait-il bizarre, pour renverser nos traditions, en face de l'érudition d'Hédibie et d'Algasie, si quelqu'un osait encore le mettre en avant, l'argument favori de Launoy, qu'il appliquait surtout, il est vrai, au XII^e et au XIII^e siècle, l'argument de *crédulité* chez le peuple et de *pieuses fables* chez les auteurs des documents liturgiques.

Lorsque deux dames, malgré la présence dans leur contrée d'un S. Alithe, le futur évêque de Cahors, dont la science est vantée dans la réponse même à Algasie, lorsque deux dames ne craignent pas d'envoyer un messenger jusqu'à Bethléem pour consulter S. Jérôme sur des points relatifs au contenu des Évangiles eux-mêmes, lorsqu'elles posent des questions allant jusqu'à embarrasser le grand docteur, nous nous demandons ce qui serait advenu des *Gesta* de S. Amadour s'ils avaient présenté des points douteux.

Nous nous demandons ce qui serait arrivé dans une assemblée ayant une pareille science (science qui dura jusqu'à l'invasion des Barbares), le jour où dans des vigiles, dans des veilles, aussi pénibles que rares et solennelles à cette époque, on aurait chanté en public, pour la première fois, le contenu d'une vie de saint qui n'aurait pas été d'une certitude incontestable.

Qu'on ne dise pas qu'on se serait tu.

Avec nous qu'on revienne aux œuvres de S. Jérôme (1).

N'est-ce pas à l'époque où vivaient Hédibie et Algasie qu'apparut en Gaule la première hérésie, celle de Vigilance, prêtre natif de Comminges, dans le Midi des Gaules ? Et sur quoi porte cette hérésie ? Ne porte-t-elle pas sur le culte des saints ?

Vigilance trouve ce culte exagéré. Il désapprouve l'usage des

(1) *Lettre de S. Jérôme à Riparius*. Patr. lat. tom. XXII, lett. CIX. — *Livre contre Vigilance*. Patrol. lat. t. XXIII. — Ce livre fut écrit vers 406.

cierges, des prières, des vigiles. Il attaque toutes ces choses et S. Jérôme lui répond vivement.

Mais il est un point qu'il n'attaque pas, c'est l'authenticité des *Actes liturgiques* qu'on lisait, d'après un usage certain, pendant les vigiles.

S'ils avaient été douteux, s'il y avait eu un abus quelconque sur ce point, n'en aurait-il pas fait l'objet de ses attaques, qui, dans ce cas, auraient été justifiées ?

Nous ne faisons pas, comme on le voit, de l'à-peu près. Nous spécialisons, nous prenons nos exemples à la fin du iv^e siècle ou au commencement du v^e, à l'époque où durent être composés les *Gesta* de S. Amadour, sous S. Florent, et cela à Cahors même, ou du moins en Aquitaine. Aussi est-ce uniquement en nous appuyant sur ces exemples que nous avons voulu tirer des conclusions.

C'est par les questions même d'Hédibie et d'Algasie, posées à S. Jérôme, c'est par l'hérésie de Vigilance, que nous avons voulu montrer combien était vive, acérée, pointilleuse et par conséquent combien était sûre la critique chez nos ancêtres du iv^e siècle en fait de connaissances religieuses.

A cette époque, il ressort, clair comme le jour, que si les évêques écrivaient, c'est qu'ils croyaient. « *Credidi propter quod locutus sum* ».

Si les fidèles croyaient, c'est qu'ils avaient des raisons absolument sûres de croire. S'ils accordaient leur foi à des documents liturgiques, c'est qu'il existait des témoignages certains. « *In hac enim testimonium consecuti sunt senes* ».

Plus ou moins profondément buriné, suivant l'époque, nous avons, dans ce qui vient d'être exposé, le tableau représentant ce qui a eu lieu d'âge en âge lorsqu'une génération a transmis à une autre de la main à la main la confiance, la foi aux traditions, qu'elle avait reçue de la génération précédente.

Glissant de la sorte d'époque en époque, c'est ainsi que les croyances relatives à Roc-Amadour sont parvenues jusqu'à nous.

On y a cru d'âge en âge et on avait raison de croire. Le télégraphiste n'est-il pas sûr que dans son fil il n'y a pas d'interruption, du moment que le télégramme parvient jusqu'à lui ?

On ne trouvera cependant pas mauvais que, malgré cette confiance des générations, nous nous soyons posé des questions que d'autres d'ailleurs s'étaient déjà posées avant nous.

Malgré les garanties offertes par la tradition proprement dite, nous nous sommes demandé si, en parcourant les siècles, si en traversant des époques qu'on accuse, à tort ou à raison, d'ignorance et de crédulité, (les deux grandes ennemies de la saine critique), la vigueur historique des croyances relatives à Roc-Amadour ne s'était pas relâchée, n'avait pas été amoindrie.

Nous avons voulu tenter d'éloigner la poussière qui obscurcissait le tableau, préciser, accentuer les lignes encore visibles, fixer avec netteté les points de repère.

Dans cette longue chaîne, qui part du 1^{er} siècle et qui aboutit jusqu'à nous, nous avons voulu chercher, trouver les points de jonction, afin de vérifier en ces endroits la fermeté des soudures.

Nous avons, toutefois, été plus heureux que nous l'espérions dès le début de nos recherches, car notre chaîne ne s'est trouvée formée que de deux tronçons, les notions antérieures et les notions postérieures au iv^e siècle. L'anneau surtout qui les réunit, la critique aiguë, méticuleuse, du iv^e siècle, s'est montrée d'une solidité inébranlable, inattendue, telle, qu'une vérification sommaire a suffi.

Nous avons, encore une fois, été tout particulièrement heureux en parvenant à mettre en lumière un document que les données historiques, liturgiques et philologiques font remonter au temps de S. Florent, évêque de Cahors, époque où vivaient Hédibie et Algasie, époque où l'on ne se serait pas contenté d'un *à-peu-près*, d'un *on-dit*, époque où la forme spéciale de la critique de ces deux femmes par rapport aux livres saints eux-mêmes nécessite, de toute nécessité, que les *Gesta* de S. Amadour fussent appuyés sur un témoignage certain, absolument certain.

Quel était ce témoignage ?

D'après les règles de la critique historique, il ne pouvait être qu'un document écrit, ou un document appris par cœur et récité périodiquement et sans variantes devant des témoins en état

de le contrôler, ou une inscription, ou des monuments à signification non douteuse.

A notre avis, ce document était celui que nous avons signalé, l'ancienne vie de S. Martial rédigée par S. Aurélien, son disciple.

Pour nous, l'existence de la vie imitée de S. Martial, datant du VI^e siècle, et dont nous nous occuperons à l'occasion de l'identification définitive de Zachée et de S. Amadour, l'existence de cette vie, disons-nous, est une preuve de l'existence de l'ancienne, de celle du I^{er} siècle.

On n'imité pas ce qui n'a jamais existé.

Pour nous également, tout ce que nous avons dit sur la critique rigoureuse propre au IV^e siècle en matière religieuse, vient confirmer l'existence de cette vie.

Mais quel que soit le témoignage qui existait au temps d'Héribie et d'Algasie, les exigences de ces deux femmes pour arriver à une conviction nous prouvent qu'il était précis et qu'il était surtout capable d'engendrer une certitude complète.

Il se forme par suite de ces exigences, au IV^e siècle, un nœud ferme, une soudure irréfragable qui rend la chaîne historique des notions relatives à Roc-Amadour, ininterrompue du I^{er} au XIX^e siècle, de S. Martial jusqu'à nous.

Ces exigences font des *Gesta* de S. Amadour, du tronçon de chaîne que nous tenons en main sans que l'autre bout en soit visible, l'extrémité d'un conducteur d'où s'écoule la certitude, déposée au point de départ par un témoin oculaire des faits racontés.

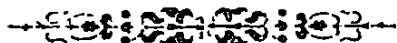
Ce témoin, encore une fois, à notre avis, n'est autre que S. Aurélien, auteur du *Liber sancti Martialis*, de la vie de S. Martial, dont l'existence a été acceptée par tout le moyen-âge, existence telle, toutefois, que si le doute venait à s'établir à son sujet, ce doute n'altérerait en rien, comme nous avons eu soin de l'établir, la valeur de notre document.

En résumant : la présence du *cursus* dans des fragments considérables des *Actes de S. Amadour* ; sa fréquence dans les passages les plus importants et d'une authenticité incontestable ; le contenu si clair et si précis de ces passages (*Lect IV et V*) ; les restes de beauté dans le latin, rappelant les époques de

bon goût ; l'impossibilité, d'après l'histoire de l'Eglise de Cahors, que le document liturgique dont faisaient partie ces passages soit antérieur à l'épiscopat de S. Florent et postérieur à l'invasion des Barbares ; la nécessité par suite qu'il ait eu son origine sous l'épiscopat de S. Florent ou, au plus tard, sous celui de S. Alithe ; l'hérésie de Vigilance ; les questions d'Hédibic et d'Algasia posées à S. Jérôme ; la vivacité de critique dont cette hérésie et ces questions sont preuve ; la présence du nom du prêtre Alithe dans la réponse à Algasia ; la preuve par là que ces deux personnes vivaient à l'époque de S. Florent, étaient cadurciennes ou du moins avaient des rapports avec l'Eglise de Cahors ; toutes ces données réunies forment un faisceau rendant les anciens *Gesta* de S. Amadour entièrement probants et démontrant, d'une façon péremptoire, que S. Amadour et S^{te} Véronique sont bien réellement des personnages du 1^{er} siècle.

Aussi, après avoir répondu de la sorte à toutes les objections que nous avons cru pouvoir porter atteinte à l'autorité historique des *Gesta* de S. Amadour, nous considérant comme n'ayant plus d'ennemi ni derrière, ni devant nous, et comme plus fort que jamais, nous allons reprendre aussi vivement que possible notre marche en avant.

Nous allons nous diriger vers le Quercy.



LXXVI

VERS LE QUERCY

AVANT de quitter Toulouse, la reconnaissance nous oblige à laisser tomber un souvenir et des larmes sur une tombe.

En 1887, après déjà de longues années de recherches, nous n'avions abouti qu'au découragement. Les contradictions abondaient de plus en plus à chaque pas que nous faisons en avant. Manquant de hardiesse, nous n'avions pas brisé avec des notions généralement admises.

A ce moment, nous fûmes mis en relation avec un religieux dont la modestie n'avait d'égale que la science, le R. P. Fulgence, de Carcassonne, des frères mineurs capucins de Toulouse.

Quelques correspondances échangées nous montrèrent rapidement que nous poursuivions le même but, prouver que la France est bien le royaume de Marie.

C'est au R. P. Fulgence que nous devons d'avoir osé rompre en visière avec la chronologie communément reçue et d'avoir adopté celle de San-Clementi.

C'est ce bon religieux qui soutint nos premiers pas.

En 1892, il rendait sa belle à Dieu, hélas ! beaucoup trop tôt. Cette triste nouvelle nous parvint pendant le pèlerinage national, devant la grotte de Notre-Dame de Lourdes.

Cet événement nous affligea grandement.

Durant plus de quarante ans, le R. P. Fulgence avait étudié, avec une ténacité et une patience inouïes, nos traditions des Gaules. Il avait accumulé notes sur notes. Elles ont été conservées précieusement. Pourra-t-on s'y reconnaître ?

L'unique fois que nous avons vu cet érudit et causé avec lui, en 1891, c'était déjà bien tard. Les infirmités l'accablaient.

Ses efforts, après avoir embrassé l'évangélisation du monde

entier au 1^{er} siècle, dans son ensemble, s'étaient ensuite portés plus particulièrement sur la Gaule et enfin s'étaient concentrés sur Toulouse et sur la Provence.

Les recherches du P. Fulgence sur Roc-Amadour n'avaient pas été poussées fort loin, aussi fut-il heureux des matériaux que nous apportions à son édifice principal.

Cet édifice, il n'a pu le mener à bonne fin.

Nous croyons utile de dire, pour celui qui voudrait le reprendre, que nous étions tombé entièrement d'accord sur les grandes lignes, sur les dates principales, excepté pour une seule qui a peu d'intérêt pour nous, il est vrai, celle de la mort de S. Denys l'aréopagite (1).

Nous acceptons le contenu de la vie de S. Denys par Hilduin, c'est-à-dire le martyre de S. Denys sous Domitien, tandis que le P. Fulgence le reculait jusqu'à l'époque de Marc-Aurèle, suivant une opinion contraire.

Quant aux autres dates, elles furent établies après discussion, quelquefois assez longue, soit de vive voix, soit par correspondance.

A ses derniers moments, nous a-t-on rapporté, le R. P. Fulgence aurait été consolé par la pensée que tout le fruit de ses travaux n'était pas perdu et qu'une plume essayait en ce moment de soutenir la thèse favorite de toute sa vie. Il savait que nous nous efforcions d'établir que dès les premiers jours du christianisme la Bienheureuse Vierge Marie s'était choisie une terre favorite et que cette terre était celle de France.

Puisse la bénédiction de ce vieillard mourant, de ce vertueux et si édifiant disciple de S. François nous porter bonheur !

Le R. P. Fulgence s'était surtout occupé des amis de Jésus, de la famille chérie par le Rédempteur, de Lazare, de Marthe, de Magdeleine.

(1) Le P. Fulgence, dans un opuscule devenu fort rare, admettait deux S. Saturnin évêques de Toulouse, le premier compagnon de S. Martial et le second compagnon de S. Denys, arrivé à Toulouse vers 110. Dans cet opuscule, il fixe la mort de S. Saturnin 1^{er} à l'an 65. Le P. Fulgence avait, sur la fin, accepté la date 95.

Des travaux analogues ont été faits au sujet d'autres saints. C'est ainsi qu'on est également porté à admettre deux S. Entrope, évêques de Saintes, presque successivement.

Notre but spécial a été de mettre en lumière les amis de la Vierge de Nazareth, d'Amadour et de Véronique.

Il nous était donc bien facile de justifier l'exergue de notre œuvre : *Regnum Gallie, Regnum Mariæ*.

Notre-Dame du Mont-Carmel, del Pilar, de Fin des Terres, in Vià Lata, de la Mer, de Grâces, des Donis, du Puy, de la Daurade (Bordeaux), de Mercadil, de la Daurade (Toulouse) avaient été pour ainsi dire disséminées sur la route pour rappeler le passage de ceux que la Mère de Jésus aimait.

Combien d'autres sanctuaires dédiés à Marie, remontant à l'origine du christianisme, allons-nous trouver encore !

Faire uniquement l'historique de ces sanctuaires aurait été notre but si nous avions été entièrement libre. La discussion nous a forcé à dévier de temps en temps notre plan général.

Nous sommes loin de nous en repentir, car nous espérons qu'il y aura eu des résultats acquis.

Notre œuvre a commencé en s'appuyant sur la Tradition.

Ce mot, n'était-il pas nécessaire de montrer qu'au point de vue historique il n'était pas aussi vide de sens qu'on veut bien le dire ordinairement.

La vraie Tradition catholique n'a-t-elle pas une force et une valeur réelles ?

De même que l'abbé Faillon pour S^{te} Magdeleine, nous avons voulu faire remonter au iv^e siècle ce qui devait servir de base solide à notre récit.

Au témoignage même de S. Grégoire de Tours, c'est vers cette époque, iv^e ou v^e siècle, que se généralisèrent à peu près partout les vigiles locales en l'honneur des saints.

Les affirmations de cette époque sont évidemment les plus certaines. Fallait-il pour cela rejeter absolument les autres ?

Nous ne l'avons pas cru, décidé, toutefois, à les soumettre à une critique sévère.

Bien qu'il soit nécessaire d'être prudent, très prudent même, lorsqu'il s'agit de tradition, on peut y avoir recours, nous semble-t-il, lorsqu'elle est contrôlée par des monuments et qu'il s'agit d'une tradition *ininterrompue* d'église ou d'ordre religieux.

On comprendra facilement la distinction que nous faisons entre ce genre de tradition et la légende populaire

C'est en vertu de ces données que, dès le début, nous avons accordé la plus grande créance aux *Actes de S. Amadour* dans leur tout, car ces Actes n'étaient autre chose que la Tradition *constante* de l'Eglise de Cahors, *contrôlée* par les évêques, sur le sanctuaire qui fait sa gloire.

La partie marquée du *rythme prosaïque* est évidemment la plus solide. Le contexte est loin d'être à dédaigner, ayant été rédigé entre le VII^e et le XII^e siècle, période pendant laquelle s'éclipsa le *cursus*.

Nous n'avons qu'un regret, c'est celui de n'avoir pas l'office en entier.

Nous allons donc saluer Notre-Dame de la Daurade de Toulouse et nous diriger vers Cahors. Nous ne faisons que le nommer, le sanctuaire de la Daurade car, de même que la Divona de Bordeaux et la Divona de Cahors se sont données un appui mutuel, de même la Daurade de la capitale des Cadurques viendra fournir quelques éclaircissements à l'histoire de celle de Toulouse.

Allons vers Cahors.

« L'apôtre S. Martial (1) ayant éclairé la province de Toulouse des clartés évangéliques, ruiné les temples des idoles, »
 » édifié des églises et donné à cette nouvelle chrétienté la »
 » nourriture la plus solide de la perfection évangélique, forma »
 » le dessein d'aller dans la ville de Paris, pour y remplir les »
 » mêmes fonctions apostoliques. Mais une vision qu'il eut la »
 » nuit, lui ayant appris la volonté de Dieu sur Cahors, il dif- »
 » féra son premier voyage pour entreprendre le second. Voici »
 » qu'elle fut cette vision. Il sembla à S. Martial qu'il était en »
 » une très belle et très riche cité, il vit un ange qui descen- »
 » dait du ciel, cet ange avait dans sa main droite une trompette

(1) Cette gracieuse légende, dont nous donnons le commencement, a été conservée par le P. Bouaventure de S. Amable (T. II, p. 316). Elle avait été découverte par Gregorio Lombardelli, de Sienne, de l'ordre de S. Dominique. Cet historien avait voyagé par toute l'Italie, visité les plus fameuses bibliothèques, fouillé dans les plus anciens manuscrits et autres documents de cette contrée.

» dont il sonna et, dans sa gauche, une épée acérée avec
 » laquelle il fendait les vents. Le saint voulut regarder le peu-
 » ple de cette belle cité : il lui sembla qu'ils tombaient morts,
 » les uns comme transpercés de glaive, les autres comme frap-
 » pés de peste et de contagion, quelques-uns comme abimés
 » par les eaux, et d'autres, enfin, étaient brûlés par le feu du
 » ciel qui tombait sur eux et les réduisait en cendres.

» S. Martial, effrayé de cette vision tragique, cherchait à en
 » pénétrer le sens, et, en même temps, le moyen de remédier
 » à tant de maux. Un ange descendit des cieux, lui assura que,
 » puisqu'il adorait Dieu dans ce monde et le faisait adorer, ce
 » Dieu de toute justice lui réservait pour l'autre des récompen-
 » ses éternelles.

» — Cette cité que vous voyez est Cahors. L'idolâtrie de ses
 » habitants et leurs péchés abominables ont provoqué sur eux
 » la disgrâce et la colère de Dieu. Leurs turpitudes comme
 » celles des hommes avant le déluge, sont parvenues jusqu'au
 » pied de son trône ; il a porté contre eux une sentence de
 » mort, et son glaive est dégainé pour les poursuivre sans
 » merci. Vous en avez vu enveloppés de flammes, ce sont ceux
 » qui tombent frappés de la foudre ; ceux qui périssent par
 » l'eau sont ceux qui, surpris par des torrents de pluie grossis-
 » sant de plus en plus, seront entraînés par les eaux avec leurs
 » troupeaux, leurs récoltes et leurs demeures dévastées ; ceux
 » que frappe l'épée d'un ange périront par la guerre ou tombe-
 » ront entre les mains de leurs ennemis ; la trompette qui
 » épouvante les autres et les renverse contre terre, désigne la
 » peste et la famine qui les moissonneront, s'ils ne font péni-
 » tence et n'arrachent par leurs larmes, des mains du Tout-
 » Puissant la foudre prête à tomber sur leur tête.

» La vision disparut, laissant S. Martial dans des transes et
 » des étreintes si terribles, que son corps était tout couvert de
 » sueur, il fut saisi de frayeur et comprit que Dieu le voulait
 » comme médiateur pour le salut de ces infortunés, et le char-
 » geait de détourner ce fléau sur le point de les accabler. Il
 » laissa ses projets et accourut dans cette ville malheureuse
 » pour la sauver. »



LXXVII

LA VILLE DE CAHORS

EMPORTÉ par la rapide vapeur, le voyageur qui se rend, aujourd'hui, de Toulouse à Paris, doit glisser à côté de la ville de Cahors.

Quittant les riantes plaines de la Garonne, après Montauban, il ne tarde pas à être jeté dans ce dédale de petites vallées qui constituent le Quercy.

Entaillée dans le rocher, ou parcourant des *causses* arides, cette ligne, peu poétique, est loin d'être faite pour charmer l'imagination.

Brusquement, après les deux haltes qui suivent Lalbenque, l'horizon s'entr'ouvre légèrement et, dans une boucle du Lot, à droite, on aperçoit l'antique capitale des anciens Cadurques.

La cathédrale avec ses deux coupoles jumelles, les trois tours carrées de la prison, du pape Jean XXII, du clocher de St-Barthélemy font voir aussitôt l'importance que devait avoir la ville au moyen-âge.

D'après la tradition, César, arrivant sur l'une des collines qui entourent Cahors, se serait écrié : *Et alteram video Romanam.* — *Je vois une autre Rome.*

L'illustre général rêvait-il de faire de la cité des Cadurques, à cause de sa position, une ville puissante dans le Midi des Gaules, ou bien faisait-il simplement allusion aux sept monticules qui la bordent ? Les deux interprétations peuvent être également admises.

La ville gauloise, l'*oppidum* des Cadurques, fort restreint d'ailleurs, occupait uniquement le sommet de l'éminence où se trouve aujourd'hui la caserne, dominant le Lot sur un rocher à pic, comme il est facile de le voir, en venant de Capdenac.

Une colonie romaine vint s'établir dans la Divona des Cadur-

ques sous l'empereur Auguste, dans la partie où se trouve la gare actuelle.

Cette ville ne tarda pas à acquérir une certaine importance, car l'on voit ses représentants figurer sous le règne de ce même empereur Auguste à l'inauguration de l'autel qui lui fut dédié dans la ville de Lyon.

Le premier soin des Romains vainqueurs fut d'introduire leur civilisation dans les Gaules. Ils occupèrent leurs légions à construire des routes, des ponts, des temples, des aqueducs, des amphithéâtres.

Bien que ne faisant que passer, le voyageur venant de Montauban ou de Capdenac, peut facilement se rendre compte de l'état de Cahors à l'époque gallo-romaine.

Une voie conduisait de Toulouse à Cahors. Son trajet exact a prêté à discussion à cause d'une ville importante qui a disparu, la ville de Cos, dont l'emplacement n'est pas bien déterminé.

Elle suivait à peu près, du moins dans l'ensemble, le tracé de la ligne du chemin de fer de Montauban à Cahors.

Dans tous les cas, elle passait dans les environs de Lalbenque, car la tradition nous montre S. Martial évangélisant cette contrée avant d'arriver à Divona.

La voie romaine débouchait par la même vallée que le chemin de fer actuel. Elle s'infléchissait légèrement et allait rejoindre le pont romain situé un peu en amont du beau pont de pierre qui existe en ce moment et qui l'a remplacé. La chapelle de Notre-Dame des Voyageurs, très facilement visible du pont du chemin de fer et une croix de fer placée sur l'autre rive du Lot, en indiquent les deux extrémités.

L'aqueduc, fort remarquable, qui amenait l'eau potable, à Cahors suivait la vallée du Lot en amont, aboutissait au sommet de la ville et alimentait les thermes dont nous avons parlé. La date de sa construction n'est pas bien fixée. Il est sûr, toutefois, qu'elle n'est pas antérieure au règne de Claude.

La cathédrale actuelle marque l'emplacement du principal des temples gallo-romains au temps des Césars.

Nous avons tenu l'attention du voyageur fixée sur sa droite. A gauche il devra remarquer avec soin la fontaine des Char-

treux, l'antique Divona, tantôt presque à sec, tantôt coulant à plein bord.

Plus loin, il ne pourra qu'admirer le beau *pont du Diable*, le pont Valentré, à l'extrémité duquel commence la vallée de Roc-Cobilière.

On débarque non loin de l'ancien forum et de l'amphithéâtre. Cette dernière ruine, qu'on a malheureusement laissé disparaître, pouvait contenir 15,000 spectateurs. Certains calculateurs ont déduit de là que la population de Cahors, à l'époque gallo-romaine, devait être de 60,000 habitants environ, sans compter les esclaves.

La Divona des Cadurques eut incontestablement ses heures de splendeur. On peut en juger par les superbes mosaïques qu'on découvre presque chaque fois qu'on creuse suffisamment le sol.

Au temps de l'empereur Claude, quand vinrent S. Martial et ses compagnons, la civilisation romaine avait entièrement pénétré la cité des Cadurques et avec elle, hélas ! la démoralisation.

C'est de cette démoralisation que vout parler la légende du moyen-âge citée précédemment. Dans les documents de ce genre, il faut tenir grandement compte de l'amplification. Le tracé général doit seul être conservé.

Trois faits seulement doivent, à notre avis, ressortir de l'ensemble de cette pièce.

S. Martial vint de Toulouse à Cahors.

Cahors, à cette époque, était déjà civilisé.

S. Martial et ses compagnons souffrirent persécution dans la cité des Cadurques.

Le noir tableau que l'on a fait de l'état moral des Cadurques à l'époque gallo-romaine, on nous permettra d'en atténuer les ombres.

Le document nous semble être du moyen-âge. Il ne faut pas être surpris, par conséquent, que l'auteur n'ait pas été tendre pour les *Caorsins*, même pour ceux d'autrefois, de l'époque romaine.

Le Dante est bien plus sévère encore, puisqu'il place les *Caorsins* de tous les âges au plus profond de l'enfer et pas dans l'endroit le moins brûlant. Il leur accorde une place de choix.

S'il était permis de se dérider un peu dans une œuvre sérieuse, nous demanderions de retirer du fond de l'abîme les Cadurciens présents, passés et à venir... pour en mettre d'autres à la place.

L'intérêt actuel qu'elles peuvent avoir feront excuser les lignes qui vont suivre, bien que paraissant un peu en dehors du sujet.

Les *Caorsins*, ceux qui inspiraient tant d'horreur à l'auteur de la *Divine comédie*, nous le disons pour protester, n'étaient pas précisément des Cadurciens, ou du moins n'étaient pas tous des Cadurciens (1).

Sous Philippe-Auguste, les Juifs étaient devenus si puissants qu'ils possédaient la moitié de Paris et, dit-on, le tiers de la France.

Pour remédier à ce mal, on les rendit *mainmortables à merci de biens et de castels*.

Ils se réfugièrent alors dans les villes fortifiées, dans les villes consulaires ayant des franchises. Cahors était de ce nombre dans le Midi de la France.

A cause de l'impôt, les Juifs abandonnèrent le bien-fond pour s'emparer du numéraire, qu'ils ne prêtaient qu'à des taux exagérés. Ils prenaient deux et jusqu'à quatre deniers par livre et par semaine (2).

Comme le numéraire est indispensable pour le commerce, des chrétiens, originaires de la Lombardie, essayèrent de faire concurrence aux Juifs.

Quand ils vinrent en France, il s'établirent, dit-on, à Cahors. Toujours est-il qu'il y en eut comme dans toutes les autres villes de France.

Opposant institution à institution, les Papes favorisèrent les *caorsins* jusqu'au jour où ils devinrent plus redoutables que les juifs.

(1) Bien des auteurs veulent que le nom de *Caorsins*, donné aux banquiers du moyen-âge, vienne de la ville de *Cuorsa* en Italie et non de *Caors* en Quercy. Le Dante aurait, par conséquent, damné sans le vouloir ses propres compatriotes

(2) La livre avait 240 deniers. A deux deniers par semaine, le revenu s'élevait à 10 % environ.

Les *caorsins* ne prêtaient que sur gage. Ils allaient jusqu'à prendre 20 % par mois.

Juifs et caorsins, ou du moins leurs exactions, disparurent par suite de l'institution des Monts de Piété, inventés au xv^e siècle par un franciscain, le bienheureux Barnabé de Terni.

Les bienfaits des Monts de Piété furent tels que depuis, les Papes, dans les bulles d'institution canonique des évêques, leur enjoignent d'en fonder un dans leur ville épiscopale (1).

L'usage de marchander le taux de l'intérêt se continua quelque temps à Cahors, même après la Révolution. C'est ce qui est cause que les termes, *Usuriers de Cahors*, ont été prononcés, encore dans ce siècle (2).

Nous voudrions les effacer du vocabulaire par les explications que nous donnons, car Juifs, caorsins, usuriers, ont totalement disparu de Cahors, et depuis déjà assez longtemps.

Ils furent d'ailleurs toujours relativement peu nombreux. Il n'en fut pas de même des victimes.

(1) *Volumus etiam quod in civitate... Montem pietatis erigi cures.*

(2) L'Eglise a considéré, presque jusqu'à ces derniers temps, le prêt à intérêt comme usuraire. Aujourd'hui elle le tolère. — La mauvaise réputation des *usuriers de Cahors*, au commencement de ce siècle, ne provenait pas de ce qu'ils exigeaient un intérêt, mais de ce qu'ils ne se contentaient pas du taux légal.



LXXVIII

LA GROTTÉ DE S. MARTIAL.

IL est au moins curieux que les trois principales localités évangélisées par Zachée, le publicain converti, soient Césarée, la ville des Cuthéens, des usuriers de l'Orient au 1^{er} siècle, Cahors, la ville des Caorsins, et Bordeaux, là ville où les Juifs ont toujours le plus abondé dans le Midi de la France.

Reprenons l'évangélisation de Cahors.

« S. Martial entra dans Cahors, continue la légende que nous avons commencé de citer, et comme un nouveau Jonas, prêchant la pénitence à ces nouveaux Ninivites, il cria sans discontinuer. — « Faites pénitence, si vous voulez éviter les châtimens que Dieu vous prépare ! Laissez vos abominations ; recevez le baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il lavera toutes les souillures de votre âme, vous préservera des supplices affreux dont Dieu vous menace en cette vie et des peines éternelles qui vous attendent en l'autre ! » — Ces paroles foudroyantes causent un grand effroi aux habitants de Cahors. Dieu commençait à les disposer par cette crainte salutaire à recevoir l'esprit de salut et de charité qui délivre de l'esclavage des passions.

» Le jour suivant, il se rendit au temple des idoles, afin d'attaquer Satan jusque sur son trône ; il disputa avec les prêtres, reprit leurs erreurs, leur prêcha Jésus-Christ crucifié, les exhorta à embrasser son service et son culte. Ces esprits opiniâtres repoussèrent sa doctrine et refusèrent d'adopter le culte du Sauveur. Mais l'esprit de Dieu parlait par sa bouche ; malgré la résistance des prêtres, quelques-uns des habitants de Cahors reçurent le baptême, ce qui les irrita extrêmement. Dans leur rage, ils crièrent contre le saint, l'accusèrent devant le président comme sacrilège ennemi des dieux, demandèrent à

grands cris qu'il fut amené en prison et puni de son impiété et de sa mauvaise doctrine ».

Nous interrompons ici le récit de la légende pour faire place à une autre tradition qui la complète.

Après avoir quitté Cahors, la ligne du chemin de fer, en se dirigeant sur Paris, côtoie les rives du Lot. Elle emprunte pendant quelques kilomètres l'ancienne voie de Cahors à Monsempron-Libos.

La sortie de Cahors est fort gracieuse.

C'est par une brèche faite aux anciens remparts qu'on poursuit sa route. La vallée est étroite, il est vrai, mais son terrain est un des plus fertiles au monde.

Sur de légers monticules, à gauche, deux villages, Labéraudie et Pradines, offrent aux regards leurs blanches maisons éparpillées. Elles rayonnent, en s'éloignant du Lot, autour d'un groupe formé autour des ruines de leurs antiques manoirs, dressés à pic sur le rocher.

Le premier village s'aperçoit immédiatement après avoir franchi le rempart. Le second devient de plus en plus visible, au fur et à mesure qu'on se rapproche du viaduc aux nombreuses arcades, chef-d'œuvre de l'art moderne, bâti aux pieds du château de Mercuès.

Pendant le ralentissement occasionné par l'approche de l'aiguille, on peut aisément contempler Pradines.

Dans le lointain, sur la rive gauche du Lot, complètement isolée du village, à sa droite, on distingue facilement l'église paroissiale de cette localité.

Elle est dédiée à S. Martial.

Son clocher n'est plus formé que d'un pan de mur percé de deux ouvertures et terminé en pointe. La vaste tour carrée qu'il remplace fut démolie pendant la tourmente révolutionnaire de 1793.

Cette église, si modeste dans ses apparences, nous appelons tout particulièrement sur elle l'attention, car des souvenirs bien précieux semblent s'y rattacher.

En face, sur la rive droite de la rivière, se trouve le rocher de S. Martial.

Comme la science, quand elle passe, la civilisation moderne

le fait avec un tel fracas, qu'il semble qu'il n'y a de place que pour elle, brisant tout, démolissant tout.

Dans ce rocher était une grotte.

D'après une tradition constante, S. Martial et *ses compagnons*, persécutés à Cahors, s'étaient, pendant quelque temps, réfugiés dans ce lieu.

Traversant la rivière, S. Martial venait, dit-on, célébrer le Saint-Sacrifice là où se trouve l'église de Pradines.

Dans ce dernier détail que nous signalons, il semblerait, au premier abord, qu'il y ait quelque invraisemblance. Deux ou trois mots d'explications la feront disparaître.

Dans toutes les villes, ou à peu près dans toutes, aussi bien en Orient qu'en Occident, les premiers évangélistes furent toujours persécutés. Suivant les préceptes du Sauveur, bien souvent ils n'insistèrent pas. Secouant la poussière de leurs pieds, ils se retiraient plus ou moins loin et attendaient un moment plus favorable.

La plupart du temps on les voit se fixer non loin de la localité qu'ils veulent attirer à la vraie foi, convertir une ou plusieurs familles, gagner peu à peu du terrain et reprendre ensuite l'évangélisation de la ville.

C'est le procédé que nous avons vu employer à Rome par S. Pierre.

D'autres fois, l'apôtre, surveillé de plus près, est poursuivi, saisi et devient, avec ses hôtes, l'objet d'une persécution plus ou moins violente, allant parfois jusqu'à la mort.

Nous croyons inutile de citer des exemples. Un grand nombre d'évêchés de France ont conservé le souvenir d'épisodes relatifs à l'époque de leur première évangélisation. Nous pourrions puiser largement dans ces récits. Au besoin encore, la vie elle-même de S. Martial nous viendrait en aide au sujet de la Corrèze et du Limousin.

L'emplacement de l'église actuelle de Pradines est-il celui de l'habitation d'un hôte, nouveau converti, qui aurait accueilli S. Martial ? Cela ne semble pas devoir faire de doute. En voici les raisons.

La situation de l'église de Pradines est des plus désavantageuses pour le service de la paroisse. Depuis des siècles et

des siècles il en est ainsi. Cependant, il n'y a pas eu dans cette localité d'église située autre part qu'à l'endroit où elle se trouve actuellement. Sur ce fait, il n'y a ni ruine, ni tradition qui puisse occasionner la moindre hésitation.

Cet emplacement est par conséquent celui de l'église qui, au XIII^e et XIV^e siècle, était le but du pèlerinage des plus importants, dont l'histoire a gardé le souvenir.

Le 30 juin, on se rendait en foule à Pradines, à l'église de S. Martial et il était d'usage d'y passer la nuit en prières (1).

Ce qui est remarquable dans ces pèlerinages, c'est l'usage des vigiles continué ainsi jusqu'au XIV^e siècle, lorsqu'il avait disparu ailleurs. Il prouve que le culte dont ces pèlerinages étaient la continuation devaient remonter bien haut et dater au moins du VI^e ou VII^e siècle.

En examinant la disposition des lieux, nous fûmes surpris que les vigiles eussent lieu à l'église de Pradines et non à la grotte de S. Martial, où existait cependant autrefois une petite chapelle.

La grotte est située de l'autre côté de la rivière, il est vrai ; mais elle était loin d'être moins abordable. De Cahors surtout, on pouvait y aboutir par une route depuis longtemps tracée, sans avoir ni pont, ni bac à traverser.

Pourquoi bâtir l'église dédiée à S. Martial sur la rive gauche du Lot, lorsque la grotte était sur la rive droite, si cette grotte constituait l'*unique* souvenir se rapportant à S. Martial ?

Nous eûmes la réponse à cette contradiction apparente dans le souvenir resté dans la mémoire du peuple, que S. Martial avait célébré les saints mystères au lieu où se trouve l'église de Pradines.

Rappelons que S. Martial avait des compagnons lorsqu'il vint à Cahors.

Nommons les deux principaux, S. Amadour, le Zachée de l'Évangile et S^{te} Véronique, l'héroïne du Calvaire.

Et cette modeste église de Pradines, ce petit coin de terre,

(1) *Histoire des évêques de Cahors*, par Guill. Lacroix, traduite par M. Ayma, t. I, 1^{er} fasc., p. 54 et suiv.

on comprendra pourquoi il était, au moyen-âge, considéré comme si précieux.

Hélas ! la grotte où S. Martial et ses compagnons durent vivre cachés pendant quelque temps, n'existe plus. En construisant la ligne de Cahors à Monsempron-Libos, elle fut entièrement détruite vers 1868.

En traçant la ligne de Cahors à Capdenac, on devait faire disparaître plus tard un souvenir également précieux, la chapelle de S. Ambroise, bâtie à côté de la grotte où cet évêque de Cahors s'était retiré au v^e siècle. La grotte a été sauvée et elle se trouve entre des mains qui savent en comprendre tout le prix.

Comme souvenir spécial du passage à Cahors de S. Martial et de ses compagnons, de leur persécution dans cette ville et de leur séjour, il ne reste donc plus que l'église de Pradines.

Nous mettons à part ce qui concerne, à proprement parler, la cathédrale de Cahors, le nom de S. Génulphe ayant parfois été substitué dans la tradition à celui de S. Martial et sa consécration au culte du vrai Dieu se rattachant à un autre ordre d'idées.

Ce n'est pas que nous voulions diminuer le mérite de notre vieux moustier. Nous allons, au contraire, montrer incessamment le rôle important qu'il est peut-être appelé à jouer comme *témoignage historique* ; mais il nous semble qu'au moyen-âge l'église de Pradines était considérée comme le berceau de la foi à Cahors.



LXXIX

DEVANT LE JUGE

COMBIEN de temps S. Martial séjourna-t-il dans la grotte de Pradines ? Si on en jugeait par la légende que nous rapportons, ce temps aurait dû être bien court.

Seulement, nous avons à tenir compte de l'habitude que l'on avait au moyen-âge de synchroniser, c'est-à-dire de masser les faits, de les rapprocher et de les faire s'écouler dans un laps de temps aussi restreint que possible. Cette manière de narrer se retrouve dans toutes les pièces liturgiques.

Entre l'arrivée de S. Martial, sa saisie et sa comparution devant le juge, l'auteur de la légende que nous rapportons ne met que l'intervalle d'un jour.

Nous avons fait une coupure et intercalé la fuite de S. Martial dans les environs de Cahors, fait certain. Nous avons déduit ensuite de l'analyse de certaines circonstances, la très grande probabilité que l'apôtre sortait parfois de sa retraite et qu'il avait dû gagner à la vraie foi quelques habitants des environs.

Nous avons cru cette manière de faire légitime. Elle ne pourra manquer de le paraître à ceux qui ont l'habitude d'étudier les documents remontant au moyen-âge.

Revenons au texte de la légende. Nous sommes forcé de l'écourter, mais nous ne supprimerons que les choses qui nous semblent en elles-mêmes peu utiles.

Après un interrogatoire qu'il a fait subir à l'apôtre, « le tyran ne pouvant répondre aux raisons alléguées, et transporté de fureur, fit cruellement battre de verges de fer S. Martial et *ses compagnons* (1) ; ordonna de les conduire en prison avec

(1) Nous ferons remarquer que l'auteur de la légende distingue entre les *compagnons* proprement dits, de S. Martial, arrivés avec lui et les nouveaux convertis.

tous les nouveaux baptisés, se proposant d'en faire des hécatombes solennelles à ses dieux et défendit de leur donner de la nourriture.

» Quoique S. Martial triomphât dans ses chaînes et ne fut jamais plus heureux que dans les occasions du martyre, il craignit cependant que ces nouveaux convertis ne fussent pas encore assez forts pour passer par la rigueur des supplices ; considérant que Dieu serait glorifié et le démon confondu par la guérison des martyres, il se prosterna dans l'obscurité du cachot. . . »

S. Martial fait à Dieu une prière.

« Sa prière terminée, une lumière céleste remplit le cachot ; les gardes virent deux anges tout resplendissants, portant dans leurs mains des vases d'un baume précieux ; ils guérèrent en un instant les plaies des serviteurs de Dieu. Les martyrs, fortifiés dans la foi par ce miracle, se sentirent invincibles, et ne désirèrent plus qu'acheter au prix de quelques souffrances passagères les biens éternels.

» Les infidèles, témoins de ces merveilles, s'agenouillèrent demandant le baptême ; et après l'avoir reçu, ils ouvrirent les portes de la prison, afin de rendre la liberté aux prisonniers, au péril même de leur vie ; mais S. Martial ne voulut pas sortir du lieu avant la fin du combat. . . »

« Le lendemain matin, à l'heure où les corps exténués par la faim et les combats, éprouvaient le besoin de prendre de la nourriture, deux anges descendirent dans la prison, la remplirent de lumière comme la première fois et préparèrent aux martyrs un magnifique banquet, montrant ainsi que Dieu n'abandonne jamais ses fidèles serviteurs au milieu de leurs angoisses. . . »

« Le principal geôlier, nommé Astolphe (1), animé de cet es-

(1) Ce nom lombard indiquerait, comme date du document que nous analysons, le *viii^e* siècle. Dans ce cas, il aurait une réelle valeur. Nous n'osons nous prononcer, car nous craignons une imitation.

Tout, à part cela, indiquerait la manière de faire de l'époque où fut composée la vie de S. Front attribuée à Sébalde.

Malgré nos craintes, peut-être exagérées, nous avons cru utile de mettre des extraits de cette pièce sous les yeux, ne fût-ce qu'en raison de la beauté de l'ensemble.

prit divin qui enflamma les apôtres le jour de la Pentecôte, va trouver le président et lui dit avec un courage intrépide :

— « Misérable, que penses-tu faire de ces vrais serviteurs de Dieu que tu as renfermés dans la prison ? Tu as cru les affaiblir par la faim, la soif et la douleur. Viens à la prison, tu trouveras ces généreux athlètes du Ciel sans meurtrissures, joyeux et nourris par les anges ; alors convaincu par tes yeux, tu abjureras tes erreurs. Embrasse avec nous la pureté de la foi et reçois le saint baptême en signe de ta créance.

— « Tu es chrétien ? répond le juge furieux.

— « Oui, je suis chrétien et la mort ne m'y fera pas renoncer !

— « Qu'on lui tranche la tête !

— « Tu combles tous mes souhaits, tu ne saurais me faire une plus grande faveur.

» Pendant qu'on le mène au supplice, S. Martial apprend ce qui s'est passé ; il recommande aux martyrs de se mettre en prière, afin de demander à Dieu de faire éclater sa puissance pour la conversion des Gentils.

» Le bourreau dégaîne son épée, mais en vain ; le glaive respecte la tête du nouveau baptisé.

» Le président ordonne de le ramener en prison. »

Peu après, il se présente de nouveau devant le juge et lui tient un langage très ferme. Ayant fini de parler, il revient vers S. Martial sans qu'aucun des bourreaux puisse l'arrêter.

» Le président confus convoque les prêtres et ses amis afin de prendre les mesures nécessitées par les circonstances. Ils conseillent de consulter l'idole de Mercure : le démon reste muet... »

Le président est étonné, mais sa rage devient plus opiniâtre. Il fait appeler S. Martial et ses compagnons et procède à un nouvel interrogatoire. Irrité par la solidité de leurs réponses, il ordonne à ses satellites de les trainer au temple des idoles.

» Les satellites sont impuissants. Le président et le peuple demeurent interdits à cette nouvelle merveille.

-- « Ne vois-tu pas, ô tyran sans raison et sans jugement, s'écrie S. Martial, que tes efforts sont trop faibles pour nous vaincre ? Tu n'auras que la honte d'être vaincu par nous, parce que tu as voulu t'attaquer à Dieu lui-même ! As-tu la pensée

de prévaloir contre le Tout-puissant et de soumettre ton Seigneur à tes volontés déréglées ? Puisque tu désires me voir dans ton temple, en face de tes dieux, attends jusqu'à demain, et alors tu m'y verras, non pas trainé par force, mais de plein gré, pour t'y montrer la puissance de mon Dieu.

» Ces paroles de l'apôtre excitèrent dans tous les cœurs une vive curiosité. Le lendemain, on accourt de toutes parts. Le triomphe des chrétiens ou celui des sectateurs des idoles doit fixer les esprits. S. Martial paraît selon sa promesse, il entre dans le temple et dit :

— « Quel mérite, quelle vertu, quelle grandeur ont ces dieux muets, sourds, aveugles et insensés ! Quelle folie de donner aux démons ce qui appartient à un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre !

» Se tournant vers ces idoles : Je vous commande, dit-il, malins esprits, qui abusez si facilement les peuples, au nom de Jésus-Christ nazaréen, vous tous qui êtes ici présents et à ceux qui sont dans les autres temples de la ville, de partir-sur-le-champ, de briser ces statues où vous êtes cachés et de servir la justice de Dieu en châtiant vous-même ceux qui vous ont, jusqu'à ce jour, protégés et servis avec le plus de zèle.

» Les statues tombèrent en pièces, les prêtres et le président furent tués par les démons en présence de tout le peuple, qui criait miséricorde et demandait le baptême.

» Le saint apôtre catéchisa ces païens et les régénéra du lavoir salutaire, puis il érigea une église en l'honneur de S. Etienne, premier martyr ; c'est la cathédrale de cette ville. Il demeura quelque temps en ce lieu, afin de confirmer ces fidèles et gagner les infidèles par ses miracles et sa vie apostolique. »

Au sujet de cette vie apostolique dont parle la légende que nous venons de citer, qu'on nous permette d'ajouter un extrait de la vie de S. Martial (1), attribuée à son disciple Aurélien.

« Quant au saint du Seigneur, — allant partout pour prêcher dans toutes les cités et dans les villages et les bourgs pour y répandre la bonne nouvelle, comme aussi dans les églises de

(1) Chap. VII.

tout le Limousin et de la province d'Aquitaine, construisant des églises dans les endroits où il n'y en avait pas, — il ne se servait pour ses œuvres, ni d'un cheval, ni d'un âne, ni de toute autre monture ; il n'avait même pas de chaussure à ses pieds, mais selon la parole de son Seigneur et maître Jésus-Christ, (parole que Jésus avait coutume de lui inculquer tant à lui-même qu'aux autres qui étaient capables de l'entendre), et qui leur disait à tous, — apôtres et disciples, — d'aller de cité en cité sans porter avec eux ni bourse, ni besace, ni chaussures, — Martial marchant nu-pieds, imitateur du Christ et du bienheureux Pierre, prince des Apôtres et son parent, s'appliquait à observer tout ce que Jésus lui-même avait commandé...

» A un moment marqué de la nuit, après un peu de repos, — le seul qu'il accordât à ses membres fatigués, — se levant pour prier jusqu'à la deuxième heure du jour (7 h. du matin), il rendait au Seigneur un hommage de prières et de louanges.

» Alors, à la deuxième heure, offrant le saint sacrifice au Seigneur pour lui-même et pour tous ceux qu'il avait gagnés au Christ, il prêchait ensuite assiduellement jusqu'au soir, et enseignait ainsi jusqu'à la tombée de la nuit, — moment où il s'imposait la dure aumône du pain et de l'eau pour toute nourriture... »



MENHIRS ET DOLMENS

PARMI les monuments que l'humanité des anciens âges nous a légués et que le temps a respectés, plusieurs étonnent par leur masse, par la hardiesse qui a présidé à leur conception, par les efforts qu'il a fallu faire pour les dresser.

Longtemps ces monuments ont été des énigmes. Dans ce siècle, on a essayé de les faire parler. On a voulu leur arracher le secret, l'idée première qui avait présidé à leur élévation.

Un savant anglais, *Piazzi Smyth*, en étudiant la Grande Pyramide d'Égypte, lui a fait révéler des choses fort curieuses.

Dans ce vieux monument, construit plus de 2000 ans avant la venue de Notre Seigneur Jésus-Christ, on a trouvé, incrustées en quelque sorte dans la pierre, des notions que l'on ne pensait avoir été découvertes par l'homme que peu de siècles avant l'ère chrétienne.

Le rapport du périmètre de la base à la hauteur, est exactement le même que celui de la circonférence au diamètre. Il existe un rapport très simple entre la hauteur de la Grande Pyramide et la distance de la terre au soleil, entre son périmètre de base et la courbe que décrit la terre dans sa révolution annuelle. Chaque côté du carré, servant de base, contient 365 coudées et $\frac{1}{4}$, nombre exact des jours de l'année. La coudée, unité de mesure employée pour la construction de ce monument, est exactement la $\frac{1}{10,000,000}$ partie de la distance du centre de la terre au pôle. La Grande Pyramide est mieux orientée qu'aucun des observatoires de l'Europe. Nous négligeons une multitude d'autres remarques (1).

(1) *Piazzi Smyth*. — Our Inheritance in the Great Pyramid.
Abbé Moigno. — La Grande Pyramide.

Nous voudrions, nous aussi, faire parler, si c'est possible, notre vieille cathédrale de Cahors.

Ses coupoles, leur forme, leur disposition, le chœur, la nef, la rendent unique dans son genre.

D'après une tradition, aussi ferme et aussi solide que possible, S. Martial consacra au vrai Dieu le *plus important* des temples qu'il y avait dans la capitale des Cadourques lorsqu'il y prêcha la foi.

Ce temple était sur l'emplacement de la cathédrale actuelle. Longtemps on est allé même jusqu'à croire que cet édifice n'était autre chose que l'ancien temple transformé. Le contraire est aujourd'hui démontré.

Quelles étaient les dimensions et la forme de l'ancien temple gallo-romain remplacé par la cathédrale actuelle ? A quelle époque remontait-il ? Quand fut-il consacré par S. Martial ? Au temps de Dèce, *trois cents ans* après la conquête romaine, ce temple était-il toujours le plus important de ceux qui existaient à Cahors ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

En parlant du Druidisme, nous avons fait observer qu'il était peu de contrées en France qui eussent, autant que le département du Lot, conservé les usages, les mœurs, les croyances gauloises.

En comparant les coutumes de la Bretagne et du Quercy, relativement à la naissance, au mariage et aux sépultures, on trouve une ressemblance frappante.

Cette ressemblance se fait encore sentir sur un autre point, non moins important, sur l'existence dans les deux contrées d'une énorme quantité de monuments *mégalithiques*.

Sur le territoire occupé par le département du Lot, on comptait, il y a encore peu d'années, plus de cinq cents dolmens.

Ces monuments mégalithiques ont été, eux aussi, sondés et interrogés dans ce siècle. Si l'on ne leur a pas arraché tout ce que l'on pouvait espérer, on a cependant obtenu quelques réponses.

Laissant de côté ce qui est douteux, nous allons signaler quelques résultats, que nous espérons pouvoir utiliser.

Parmi les monuments mégalithiques, les plus simples sont

les *menhirs*. Ce sont de grandes pierres brutes, dressées, mises debout, ayant quelquefois jusqu'à 15 mètres de haut.

Ces pierres ont reçu dans le Quercy le nom de *Peiro quillado*. Il en existe encore plus de trente.

Ces pierres sont tantôt isolées, tantôt plus ou moins nombreuses. Dans le deuxième cas, elles sont ou éparpillées sans ordre sur une étendue plus ou moins vaste de terrain, ou disposées en lignes droites. Quand elles sont mises en rangées, on leur donne le nom d'*alignement*.

Tous les savants sont d'accord aujourd'hui pour considérer les *menhirs*, groupés ou isolés, comme des monuments commémoratifs.

Les pierres dont parle la Bible en maint endroit, dressées pour marquer l'emplacement d'un tombeau, le lieu dans lequel s'était passé un événement remarquable, ou bien une limite, viennent à l'appui de cette théorie.

Nous trouvons cependant le terme, *monument commémoratif*, trop restreint; nous lui préférerions celui de *monument mnémonique*.

L'usage des menhirs isolés a reçu, comme on vient de le voir, une explication facile. Bien que dans l'ensemble l'idée de monument commémoratif fût applicable aux alignements et aux menhirs éparpillés, il a été plus difficile de préciser. On ne voulait guère voir, dans ces derniers, que l'expression du souvenir d'une grande bataille. C'était inexact.

Il y a quelques années, un voyageur se trouva par hasard, en Bretagne, en face d'un alignement, le jour de l'équinoxe du printemps au lever du soleil. Quelle fut sa surprise de voir l'ombre des divers menhirs s'ajouter et former une immense ligne droite (1). Ce résultat ne pouvait pas être l'effet du hasard. Il ouvrait un champ nouveau à la science.

Après ce que nous avons dit de la Grande Pyramide, l'observation, que nous signalons, d'après laquelle certains alignements mégalithiques seraient des repères astronomiques, ne doit pas surprendre.

(1) Nous avons lu ce fait, dont nous sommes sûr, dans une Revue scientifique. Malheureusement, nous avons égaré la référence.

L'historien Josèphe rapporte que, de son temps, on montrait en Orient deux colonnes, une en pierre et l'autre en brique, sur lesquelles étaient gravées des notions astronomiques. Ces colonnes, on les faisait remonter à une époque très reculée.

Personne n'a jamais émis de doute sur la science astronomique des Druides.

Les opinions sont partagées, il est vrai, pour savoir si les monuments mégalithiques sont d'origine exclusivement celtique ou s'ils ont été dressés par les peuples qui ont précédé les Celtes en Gaule ; mais quelle que soit l'opinion adoptée, elle n'influe en rien sur les conséquences que nous avons l'intention de tirer de l'observation que nous signalons.

Que ce soit les premiers habitants des Gaules venus de l'Orient, ou que ce soit les Druides qui les aient fait élever, nous avons l'intention de constater simplement qu'il existait en Gaule, à l'époque celtique, des alignements de monolithes servant de repère astronomique et fixant en particulier le moment de l'équinoxe.

Après les menhirs, viennent les *trilithes* et les *dolmens*.

Les trilithes ou *lich'avens* se composent de trois pierres. Deux servent de supports, la troisième est placée par dessus. Les supports sont disposés parallèlement à la longueur de la pierre servant de table.

Le plus remarquable est celui qui se trouve sur la commune de Livernon, dans notre département du Lot. On le connaît sous le nom de *Pierre Martine*. La table est branlante ; elle a plus de 7^m de long et 3^m de large. Ces pierres branlantes étaient considérées comme des oracles par les Celtes.

Les dolmens sont formés de deux pierres faisant fonction de supports et d'une troisième servant de table. Les supports sont perpendiculaires à la longueur de la table. Souvent une quatrième pierre placée par côté et une cinquième déposée sur le sol donnent à l'ensemble du dolmen l'aspect d'un coffre.

A quelle époque remontent les dolmens et quel était leur usage ?

Monseigneur Freppel, alors abbé, dans son cours d'éloquence sacré (1860-61) rapporte d'abord les passages suivants de l'Écriture sainte :

« Si tu m'élèves un autel de pierre, tu ne le feras point avec
 » des pierres taillées; si tu y mets du fer, il sera souillé.
 » (Exod. XX. 25).

» Tu élèveras un autel au Seigneur ton Dieu avec des pierres
 » que le fer n'aura pas touché, avec des roches informes et non
 » polies. » (Deut. XXVII, 5 et 6).

L'illustre professeur ajoutait ensuite : « En quittant les plai-
 » nes de la Haute-Asie, les ancêtres des Gaulois avaient em-
 » porté avec eux ces traditions du monothéisme primitif ».

Cette opinion nous la partageons.

Les monuments mégalithiques, d'après l'opinion aujourd'hui
 la plus probable, remontent, du moins la plus grande partie, à
 un peuple pré-celtique. Comme l'avance Mgr Freppel, les dol-
 mens furent primitivement des autels.

Ce n'est qu'ultérieurement qu'ils devinrent des tombeaux.

M. Delpon, le célèbre archéologue auquel nous devons la
 statistique du département du Lot, a fait, il y a une soixan-
 taine d'années, fouiller cinquante-deux dolmens.

Son ouvrage vient confirmer entièrement la première partie
 de l'opinion de Monseigneur Freppel.

Nous y trouvons signalés les dolmens de Teyssieu et des
 Junies. Il y a des marches pour aboutir à ces dolmens. Ces
 marches ont été taillées avec le fer. Les pierres du dolmen
 sont brutes et ne portent la trace d'aucun instrument qui ait
 servi à les dégrossir.

Le même ouvrage nous viendra en aide pour étudier la ques-
 tion des dolmens considérés comme tombeaux. Il nous fournira
 aussi des matériaux de valeur importante relativement aux
 tumulus.

C'est à la question des tumulus et des alignements, considé-
 rés comme repères astronomiques, que se rattache ce que nous
 voulons faire remarquer relativement à l'ancien temple gallo-
 romain de la *Divona* des *Cadurques*, devenu la cathédrale de
 Cahors.



CHEZ tous les peuples, ou à peu près chez tous, le lieu de la sépulture de l'homme est un lieu saint, entouré de respect. Rome elle-même, après avoir brûlé ses morts, vénérât leurs cendres, témoin le tombeau de Cécilia Metella, le Môle d'Adrien.

Pour arriver à ce respect, deux moyens, qui semblent se fusionner ensemble, ont presque toujours été employés. Ou bien le tombeau est devenu par lui-même un lieu saint, ou le tombeau a été placé dans un lieu saint. Ici encore il suffit de jeter un regard autour de soi pour constater le fait.

N'est-ce pas un privilège, encore de nos jours, que d'être enterré dans une église ? Ne construit-t-on pas des chapelles sur les tombes ? Le Panthéon, bien que déchristianisé, n'est-il pas toujours l'objet du respect ?

En fouillant sous les dolmens, on a trouvé, la plupart du temps, des restes humains. Les exceptions cependant sont très nombreuses. On rencontre également sous ces pierres des débris d'armes. Tous les âges sont représentés, depuis l'âge de la pierre brute jusqu'à celui du fer. Ces armes prouvent que les personnages dont les restes avaient été placés sous les dolmens, étaient des guerriers. Leur diversité montre que ces sépulture datent d'époques très différentes.

Une opinion voulait que les dolmens fussent des autels sur lesquels on égorgeait des victimes humaines, et les restes enterrés au-dessous, ceux du sacrifié. Cette opinion est abandonnée.

Les faits que nous avons rapportés et d'autres indications ont poussé vers une autre manière de voir.

Ces grandes pierres, croit-on généralement aujourd'hui,

furent primitivement des autels. Dans la suite, *parce que c'était un lieu saint*, on les fit servir, par privilège, de tombeau pour les guerriers illustres. Quand l'art de soulever ces grandes masses se fut perdu, ces pierres devinrent des divinités et furent l'objet d'un culte.

Au v^e, vi^e, vii^e siècle (1), les conciles anathématisent ceux « qui font des vœux aux arbres, aux fontaines et *aux pierres*, » comme si c'était *des autels*, ou bien qui leur offrent des « cierges ou leur font des présents comme s'il y avait là quelque divinité qui pût leur dispenser le bien ou le mal (2). »

Au xvii^e siècle, l'évêque de Cahors fut obligé de faire détruire des dolmens parce que le peuple leur offrait des fleurs et, à certaine époque, allait les oindre d'huile.

Ces superstitions ne laissent aucun doute sur la vérité de l'opinion émise plus haut, faisant à la fois des dolmens, des autels et des tombeaux.

Les Gaulois avaient une autre forme de sépulture, les *tumulus*.

C'était de grands monticules de terre, contenant très souvent dans l'intérieur de vastes chambres et des galeries. On en connaît qui ont jusqu'à douze cents mètres de circonférence et douze de hauteur.

Parfois le tumulus est surmonté d'un dolmen ou d'un menhir. On y voit également des cercles avec de grosses pierres.

Les tumulus sont encore plus nombreux en Quercy que les dolmens ; dans certaines communes, on en compte jusqu'à quarante.

Le plus remarquable est celui de la prairie de Gramat. Il a 190^m de circonférence et 12^m de hauteur. Il est situé dans un bassin arrosé par l'Alzou. On y constate trois rangées circulaires de pierres.

Quelle était la destination réelle des tumulus ?

Comme les dolmens, il est incontestable que les tumulus ont servi de sépulture ; mais il est sûr, d'autre part, qu'ils n'étaient

(1) Concile d'Arles, 452 — de Tours, 567 — de Tolède, 681 — de Tolède, 692.

(2) Concile de Rouen, vii^e siècle — Baluze, II, 210.

pas exclusivement des tombeaux. En comptant dolmens et tumulus, les neuf dixièmes seulement de ces monuments, qui ont été fouillés, ont contenu des restes humains.

Qu'ils fussent ou non des tombeaux, tous les tumulus sont cependant considérés comme ayant été des lieux consacrés.

Delpon, l'auteur de la Statistique du Lot, s'appuyant sur les traditions relatives au grand tumulus que l'on voit à Mézériac, département de l'Ain, pense que ces lieux consacrés, lorsqu'ils avaient une grande dimension, servaient de lieu de réunion pour les Druides. Cet auteur émet, de plus, l'opinion que le tumulus de la prairie de Gramat, arrosé par l'Alzou, était de ce nombre (1).

Nous trouvons dans un auteur, M. James Fergusson, une opinion qui vient corroborer cette manière de voir. « Les plus » grands, dit-il, sont des cénotaphes ou, si l'on veut, des temples consacrés au culte des morts, sans que nul corps y ait » été enterré (2). » Cet auteur fixe même une limite métrique inférieure. Au-dessus de 30 mètres de diamètre, ou 100 pieds anglais, les tumulus seraient des cénotaphes ou lieux consacrés.

L'usage des tumulus comme sépulture se continua en Gaule jusqu'au VII^e siècle de notre ère.

Il est certain que le dolmen et le tumulus furent employés simultanément comme sépulture. Il est probable qu'à une époque très reculée, non seulement on ensevelissait sous les dolmens existants mais on en élevait pour servir de tombeau, de même qu'on construit des chapelles funéraires dans nos cimetières. Peu à peu l'usage des tumulus dut se substituer entièrement à celui du dolmen.

Les personnages que l'on enterrait sous les tumulus étaient-ils de la même caste, de la même catégorie que ceux qu'on plaçait sous les dolmens ? Était-ce parfois des victimes de sacrifice humain ? On ne peut pas répondre catégoriquement à cette question, qui serait cependant très importante.

Il est possible d'être plus précis au sujet d'un autre genre de

(1) *Delpon*. — Statistique du département du Lot, t. I, liv. IV, ch. I.

(2) *M. James Fergusson*. — Les monuments mégalithiques de tous pays, ch. II, p. 57.

monument, les *cairn*, qui semblent, quand ils étaient des tombeaux, avoir servi exclusivement pour certaines victimes humaines, pour des victimes expiatoires.

Les victimes humaines immolées par les Druides étaient de plusieurs sortes.

Il y avait d'abord les prisonniers de guerre qu'on sacrifiait, d'après certains auteurs, à Mars ou Bélen et à la déesse Andrasté. Il y avait ensuite les coupables ou les condamnés de la justice humaine.

Les restes de ces deux sortes de victimes ne semblent pas avoir été l'objet d'un culte. Le contraire paraît même probable. D'après quelques traditions, il aurait été d'usage de les brûler ou de les jeter dans des puits, dans des précipices.

Parmi les victimes sacrées proprement dites, les unes servaient pour l'aruspicine, ou la divination, et les autres étaient des victimes expiatoires.

Les scènes d'aruspicine gauloise font dresser les cheveux sur la tête. La victime humaine était conduite devant l'autel, en présence du peuple. Les Druides la frappaient alors avec une épée au-dessus du diaphragme, et annonçaient l'avenir d'après la manière dont elle était tombée, celle dont s'écoulait le sang et le mouvement convulsif de ses membres (1).

Quant aux victimes expiatoires, tout le monde sait que dans les grandes calamités, les Gaulois remplissaient, avec des créatures humaines, de grands mannequins d'osier et y mettaient le feu.

Il est un autre genre de victime expiatoire, qui avait échappé à l'attention et qu'a signalé le baron de Belloguet ; il est de la plus grande utilité pour nous de le mettre en évidence.

« Il nous reste, dit cet auteur, à dissiper un dernier doute » que pourrait faire naître un texte peu connu, mais très positif, du commentateur de Stace, Placide Lactance. Ce texte » qui a échappé à D. Martin, porte que c'est, — *gallicus mos* » *est*, — une coutume gauloise de sacrifier un homme pour » accomplir la purification religieuse d'une ville. A cet effet, » on décidait, par de grandes récompenses, un citoyen des

(1) *Baron de Belloguet*. — Génie gaulois, sect. III, LXXXIV.

» plus pauvres de la cité à se dévouer comme victime. Il était,
 » pendant une année, parfaitement nourri aux frais du trésor
 » public, et au jour fixé pour la solennité, on le promenait par
 » toute la ville, après quoi il était lapidé en dehors de son en-
 » ceinte par le peuple assemblé (1). »

Le tumulus de pierre sous lequel étaient ainsi ensevelies ces victimes portait le nom de *cairn*, en patois quercynois, *kairou*.

En lisant le baron de Belloguet, il nous revint à la mémoire une locution que nous avons entendu employer jadis, devant nous, par un brave habitant de nos campagnes, des environs de Lalbenque. Il racontait la vie de S. Etienne, protomartyr. Parlant de son supplice : Ils l'écrasèrent, disait-il, *sous un kairou*.

Ces victimes expiatoires, ainsi mises à mort, devenaient des demi-dieux.

Les cairns, les tumulus, les dolmens étaient l'objet du respect, de la vénération et surtout de la frayeur des peuples. C'étaient des lieux sacrés habités par des esprits, hantés par des êtres surnaturels bienveillants ou terribles.

Tertullien nous apprend qu'il était d'usage en Gaule de passer la nuit près du bûcher ou du monument, *busla*, des guerriers les plus braves pour les consulter sur l'avenir (2).

Rapprochons de tout cela la peur des morts, existant en Quercy et poussée au suprême degré, peur qu'il ne faut pas confondre avec le vrai culte des morts.

Croyance aux revenants, aux sorciers, aux augures, au mauvais œil, crainte non justifiée pendant la nuit, dans les églises, aux abords des cimetières, aux carrefours, sont autant de restes des superstitions druidiques existant encore dans le Lot. Nous pourrions en citer bien d'autres.

Tout ce que nous venons de dire doit être suffisant pour faire jaillir un premier fait incontestable, c'est qu'il existait dans la religion druidique ce que nous appellerons le culte des tombeaux.

(1) *Baron de Belloguet*. — Génie gaulois, sect. III, LXXXII.

(2) *Tert. De Anima*, 57. *Conf. Herod.* IV-172.

Le culte de l'homme immortel, surnaturalisé par quelque circonstance de sa vie, s'alliait, se fusionnait chez les Gaulois avec le culte de la divinité elle-même. D'autre part, les notions scientifiques, en particulier les notions astronomiques, étaient intimement unies, liées aux dogmes religieux.

Les premiers apôtres des Gaules ne brisèrent pas, avons-nous déjà fait remarquer, ces croyances, cette religion. Ils se contentèrent de redresser ce qui avait été altéré, tolérant tout ce qui pouvait l'être, sanctifiant les usages qui pouvaient se conserver sans danger pour la vraie foi.



QN lit dans *Les monuments mégalithiques de tous pays*, par l'auteur anglais James Fergusson :

« Il existe dans toute la région à dolmens du midi de la France une série d'églises d'un style tout différent de celles du Centre et du Nord. On en a un exemple remarquable dans l'église bien connue de Saint-Front de Périgueux ; les églises de Cahors, de Souillac, de Moissac, de Peaussac, de Trémolac, de Saint-Avit-Sénieur et plusieurs autres sont également caractéristiques. La cathédrale d'Angoulême, l'église abbatiale de Fontevrault, Loches, etc., sont autant d'églises à dômes. Les plus anciennes ont, en outre, des arcs aigus qu'on dirait provenir des voûtes horizontales (1) des tumulus plutôt que des arcs rayonnants (2) des Romains [que les Celtes adoptèrent partout. Enfin leur style est tellement tranché, que l'homme le plus ignorant en architecture ne le confondrait pas avec le style celtique. Toutes ces églises appartiennent au même groupe et, mieux encore que la terminaison *ac*, elles montrent que le pays fut habité au XI^e et XII^e siècle (avant J.-C.) par un peuple différent des Celtes. Malgré donc que sa nationalité et sa langue aient été remplacées dès avant César par celles d'un peuple plus entreprenant et plus actif que les Celtes, il est évident qu'ils ont conservé pendant plus d'un millier d'années encore leurs vieilles coutumes et comme une existence à part (3). »

(1) Voir la note ci-après. — (2) Id.

(3) *Les Monuments mégalithiques de tous pays* (Ch. VIII, p. 348), par James Fergusson, traduit de l'anglais par l'abbé Hamard. — Au lieu de *arcs rayonnants*, ne faudrait-il pas *arcs à plein cintre*, et au lieu de *voûtes horizontales*, *voûtes à arêtes rectilignes* ?

Avant d'utiliser ce passage, il est nécessaire de donner un peu plus de précision à quelques termes employés sur la fin et de faire disparaître ainsi l'obscurité qui en résulte.

L'auteur que nous citons se trompe, croyons-nous, en admettant qu'au temps de César les Celtes ne dépassaient pas la Loire et que dans le pays compris entre les Pyrénées et ce fleuve, ils avaient été remplacées par les peuples qu'on nommait les Aquitains. A l'arrivée de César en Gaule, le Haut-Quercy, au moins, était encore celtique.

D'après l'opinion aujourd'hui généralement reçue, les peuples qui ont occupé la Gaule avant l'ère chrétienne sont divisés en deux races, les *racces celtiques* et les *racces pré-celtiques*. Ces dernières habitèrent nos contrées vers le XII^e siècle avant la venue de Notre-Seigneur et les premières se trouvaient encore sur certaines parties de la Gaule, lors de la conquête romaine.

Il y a discussion pour savoir si les monuments mégalithiques doivent être attribués aux races celtiques ou aux races pré-celtiques. Nous nous sommes prononcé en faveur de cette dernière opinion.

Quant à l'usage des tumulus, il persista non-seulement pendant l'occupation celtique, mais encore après l'introduction de la foi chrétienne en Gaule.

Dans le dôme, dans la coupole, l'auteur des *Monuments mégalithiques de tous pays* voit le souvenir du tumulus perpétué parmi les races celtiques et même parmi celles qui les ont remplacées, et cela encore pendant les dix premiers siècles de l'ère chrétienne.

A Rome, ce fut la forme de la basilique, édifice servant à la fois de tribunal et de bourse, qui fut transmis par la tradition catholique. Cette forme euvahit même, plus tard, l'univers entier. Chez nous, ce fut la forme du tumulus druidique qui se conserva, comme on le voit, pendant plus de dix siècles, dans certaines contrées.

A Rome, la tradition relative à la forme des édifices catholiques ne remonte qu'à Constantin.

En Gaule, dans les pays compris entre la Garonne et la Loire, précisément dans la région évangélisée par S. Martial,

cette tradition se rattache directement au druidisme, sans passer complètement par les déviations dues à l'art romain.

La première conséquence de cette importante constatation étant que la religion catholique a dû s'exercer au grand jour en Gaule avant le règne de Constantin, nous allons corroborer le plus possible l'opinion de M. James Fergusson et mettre bien en évidence tout ce que nous avons rencontré de souvenirs druidiques dans la cathédrale de Cahors.

Nous venons de trouver le souvenir du tumulus dans la coupole.

L'auteur que nous avons cité, M. James Fergusson, fait remarquer dans un autre passage (p. 343) « que les peuples » constructeurs de tumulus furent les premiers convertis au » christianisme ».

Nous avons signalé le culte dont étaient l'objet après leur mort les victimes expiatoires. Sinon le tumulus, du moins le *cairn* se rattache aux honneurs rendus à ces victimes.

Ce fait ne suffirait-il pas pour expliquer l'enthousiasme qu'il y eut en Gaule, dès qu'on y prêcha l'Évangile, à l'égard de la plus sublime des victimes expiatoires, la divine victime du Calvaire ?

Les lieux consacrés aux grandes divinités du druidisme, à Teutatès, à Belen ou Mars, semblent avoir été également le lieu où l'on rendait en même temps des honneurs à des dieux secondaires, à des génies, à des hommes divinisés. On pourrait trouver une contradiction entre ces deux faits, si le même usage n'existait pas encore de nos jours.

Nous ne rendons les honneurs de latrie qu'à Dieu seul dans nos églises et dans nos chapelles ; cependant ces lieux de prières ont presque toujours un patron, un saint qu'on y vénère en même temps.

Ce patron, les traditions de toutes les cathédrales remontant aux temps apostoliques nous le signalent, presque sans aucune exception, comme ayant été donné par les premiers évangélistes. A cette époque, c'est toujours la T. S. Vierge ou un martyr. Quelques vocables ont été changés dans la suite des siècles, mais dès le début, ces églises ont presque toujours eu un de ces deux patrons.

A Cahors, la cathédrale fut dédiée par S. Martial à S. Etienne, protomartyr, le saint lapidé à l'instar des victimes expiatoires gauloises.

La forme de la coupole et le patron de la cathédrale de Cahors viennent donc nous rappeler déjà le druidisme.

Passons à sa position, à sa forme, à ses dimensions, à son orientation.

« D'après un fragment de Jules Africain cité par l'abbé Fénel, les Gallo-Romains plaçaient leurs temples à l'Orient de leurs villes (1). »

A Cahors, la tradition fait remonter aux temps apostoliques la dédicace au vrai Dieu de trois temples païens, la cathédrale, l'ancienne église de la Daurade et l'église actuelle de Saint-Urcisse. Ces trois édifices sont situés à l'Orient de la ville et aussi près que possible de la rivière.

Quelle était la forme de l'ancien temple gallo-romain dont la cathédrale actuelle occupe la place ?

Ici, plus que jamais, nous devons avoir sous les yeux le vieil adage : *Sutor non ultra crepidam*. Aussi commençons-nous par dire que de tout ce qui est hors du sol dans la cathédrale de Cahors, à part peut-être deux chapiteaux, il ne reste plus rien de l'édifice gallo romain.

L'ancien temple fut renversé par Théodebert, lors du sac de Cahors en 573. S. Didier releva la cathédrale de ses ruines au VII^e siècle. Au XI^e ou XII^e siècle, on ajouta les deux coupoles. La partie située au-dessus du chœur s'écroula et fut rebâtie au XIII^e siècle. Le clocher date du XIV^e siècle.

Telles sont les indications qui nous sont fournies par la science moderne. Nous les respecterons dans les questions que nous allons traiter. Ce sont d'autres points qui ont servi d'objet à nos investigations.

Sur quelle partie de l'emplacement de l'édifice actuel l'ancien temple gallo romain, lequel, suivant les usages de l'époque, devait avoir des dimensions assez restreintes, était-il placé ?

(1) *Rel. des anc. Gaul.* dans les mèm. de l'Acad. des Inscript. cité par le baron de Belloguet. *Le Génie Gaulois*, sect. III, LXXXVII, p. 295.

Il n'est pas nécessaire d'être très fort en architecture pour répondre à cette première interrogation.

La nef, constituée par l'ensemble des deux coupoles, a quatre tours d'angle dans lesquelles se trouvent un escalier. Suivant l'usage, son axe forme un angle avec celui de l'abside.

L'abside est légèrement inclinée vers le sud par rapport à la nef.

En faisant simplement le tour de la cathédrale, on se rend facilement compte que les constructions qui formaient anciennement l'abside étaient plus anciennes que les coupoles.

En effet, à la tour nord-est de l'édifice des coupoles, il y a une agrafe parfaitement visible. C'est la partie rattachée aux coupoles qui s'appuie sur celle qui faisait partie de l'abside. C'était donc cette seconde partie qui était la plus ancienne.

La tour nord-est est beaucoup plus large que la tour sud-est, ce qui montre que c'est la nef que l'on a inclinée par rapport à l'abside et non l'abside par rapport à la nef. Le chevet était donc construit avant la nef.

D'autre part, afin de pénétrer dans la cathédrale, il faut descendre une quinzaine de marches, qui représentent une profondeur de 3^m environ. Malgré les atterrissements provenant des alluvions, on dut certainement creuser pour construire l'édifice formé par les deux coupoles, afin de le mettre au niveau de l'abside. Le niveau du chevet ayant commandé celui de toute l'église, c'est donc, encore une fois, ce dernier qui était la partie la plus ancienne.

C'était donc sur ce point que nous devons faire nos recherches et diriger nos études.

C'est là, où se trouve le chœur actuel de la cathédrale de Cahors, que devait s'élever l'ancien temple gallo-romain des Cadurques.

C'est là, en effet, que nous avons retrouvé les restes de la forme octogonale, que quelques auteurs ont prétendu avoir été la plus commune dans les temples gaulois, les dimensions spéciales et surtout l'orientation particulière que les druides donnaient à leurs lieux consacrés.

Dom Martin, dans son ouvrage *La Religion des Gaulois*, étudie d'une manière spéciale l'ancienne église de la Dau-

rade de Toulouse. Il s'applique à démontrer que les anciens temples des gallo-romains étaient de forme polygonale.

A l'appui de sa thèse, cet auteur cite le R. P. D. Montfaucon dont les ouvrages font encore autorité dans les questions druidiques. Ce dernier mentionne huit édifices que l'on considérait à son époque comme les ruines de temples gaulois et qui tous sont de forme octogonale (1).

Parmi les monuments dont parle D. Martin, il en est un qui est entièrement conservé; c'est une chapelle qui se trouve à Montmorillon. Il en donne la figure (2).

Sa forme est remarquable. C'est une tour polygonale à deux étages. La crypte communique par une avenue avec une rivière voisine. La voûte qui sépare la partie supérieure de la crypte est percée d'une ouverture circulaire. Cette ouverture se retrouve dans la voûte supérieure, où elle a la forme d'un tuyau de poêle. Lorsque la voûte de l'abside de la Daurade de Toulouse fut démolie en 1703, on y trouva une ouverture semblable. Le monument de Montmorillon est garni de bas-relief représentant des personnages. Ces figures semblent être des sujets concernant la religion des Druides.

Pendant longtemps le monument de Montmorillon a été considéré comme un temple gaulois. Aujourd'hui, il y a discussion. On veut que ce soit une ancienne chapelle funéraire.

Malgré cette divergence d'opinion, nous avons décrit l'édifice de Montmorillon, car il semble être le type de certaines églises existant encore au vi^e siècle et dont parle S. Grégoire de Tours, telles que la Daurade de Toulouse (3). Ces édifices remontaient au moins au iv^e siècle. La crypte servait pour les cérémonies qui tombaient encore sous la discipline du secret, entre autres le baptême. La galerie conduisant à une rivière ou à une source, avait pour but de faciliter le moyen de se procurer l'eau nécessaire.

Deux églises du Quercy (4), que l'on prétend avoir été élevées sur l'emplacement d'un temple gallo-romain, ou avoir été en

(1) *D. Martin*. — La Religion des Gaulois, t. I, liv. I, ch. XVI, p. 137.

(2) *Id.* ch. XVII, p. 142.

(3) *Gr. Tur. Historia Francorum*, lib. 7, c. X.

(4) L'église de St-Urcisse à Cahors et l'église de Duravel.

partie les temples eux-mêmes, ont une crypte avec les restes d'une galerie semblable.

Ceux qui veulent que le monument de Montmorillon soit un monument druidique, expliquent l'existence de la galerie par les ablutions que faisaient les Druides avant leurs cérémonies secrètes.

Que les édifices cités par D. Montfaucon soient ou ne soient pas druidiques, dans la forme polygonale de ces ruines, toutes fort anciennes, à la suite de l'auteur anglais, M. James Fergusson, on doit voir comme dans la coupole *un souvenir* des usages celtiques ou pré-celtiques.

D. Martin ne se contente pas d'appuyer sa thèse sur l'existence du monument de Montmorillon. Il en rappelle d'autres remontant incontestablement à la période gallo-romaine et tous de forme polygonale, le Phare de Boulogne, la Tour Mague de Nîmes, la Tour du cimetière des Innocents à Paris. Il fait aussi remarquer la forme circulaire qu'avaient, d'après Strabon (1), les maisons gauloises.

Le voyageur qui traverse en chemin de fer le département du Lot, lorsqu'il parcourt nos *causses*, peut facilement se rendre compte de la forme des anciennes maisons gauloises. Il aperçoit de loin en loin, dans les champs, de petites tours circulaires peu élevées, bâties en pierres sèches et surmontées d'un cône. On les nomme, en patois quercynois, des *cabanes* (du mot celtique *cab*, pointe). C'est un reste des anciens usages gaulois.

On pourrait encore donner en preuve la forme circulaire des cromlechs.

D'après D. Martin, l'ancienne église de la Daurade de Toulouse, celle dont parle S. Grégoire de Tours et qui aujourd'hui a été remplacée par un édifice moderne, se serait composée uniquement, dès le début, de l'abside et aurait eu une forme polygonale. Plus tard, on coupa cette espèce de tour polygonale sur une face, on prolongea les côtés au moyen de deux murs parallèles, entamant la voûte et lui laissant la forme d'une demi-coupe, sectionnée vers l'un des bords par un plan

(1) Strab. l. 4. aut. fin.

perpendiculaire à l'axe, à une distance plus ou moins rapprochée du pôle.

Si l'édifice bâti par S. Géry était de forme polygonale, c'est la même opération qui dut être faite à la cathédrale de Cahors, lorsqu'on la prolongea vers l'ouest et qu'on bâtit les coupoles. Dans cette opération, on dut ébranler la coupe. Aussi cette voûte, devenue celle de l'abside, fut-elle facilement démolie par un tremblement de terre au XIII^e siècle.

Voyons ce que l'opinion d'après laquelle l'ancienne église Cathédrale reconstruite par S. Géry aurait été polygonale, peut présenter de possible.

Nous avons indiqué les raisons qui montrent que cette ancienne église bâtie par S. Géry devait se trouver sur l'emplacement de l'abside actuelle. Il suffit de lever les yeux et de compter les nervures qui partent de la clef de voûte de cette abside, pour retrouver le souvenir de l'octogone. Les côtés de cette figure n'étaient pas égaux. C'était un carré à pan coupé.

La fausse nervure qui traverse la voûte de l'abside actuelle de la cathédrale de Cahors, nervure qui ne traverse pas la clef, montre que l'architecte fut gêné dans ses plans par une idée dominatrice. Il voulut conserver la forme du chevet et aller raccorder les murs de l'édifice déjà existant. Pour cela, il dut entr'ouvrir les côtés de l'octogone. Certainement, s'il eût été libre et s'il avait repris l'édifice dès le bas, il aurait évité ce problème difficile et ce résultat disgracieux.

Quand, vers 1872, Sa Grandeur Monseigneur Grimardias fit construire le chœur actuel et qu'on creusa la crypte qui se trouve au-dessous, on rencontra des restes de vieux murs. Nous entendîmes émettre à cette époque l'opinion que nous signalons aujourd'hui, que l'ancienne église était octogonale et se composait exclusivement de l'abside actuelle.

Sur l'une des faces des églises des premiers siècles, et très probablement aussi des temples octogonaux gaulois, se trouvaient deux murs perpendiculaires se reliant à un portique. Pour les églises, ce portique était toujours à l'ouest. La direction et l'emplacement des ruines dont nous parlons et dont, malheureusement, on négligea de relever le plan exact, indiquaient, autant que nous nous en souvenions, la direction

et l'emplacement des murs reliant le polygone au portique.

A cause des travaux effectués quand on releva l'abside au XIII^e siècle, ou bien au XI^e quand on construisit les coupoles, il ne resterait donc comme direction exacte des côtés de l'ancien octogone que l'orientation de la chapelle du S. Suaire, de la porte de la sacristie et de la porte conduisant à l'escalier de sortie

Cette direction serait, d'après l'opinion que nous émettons, celle d'une partie des murs de l'édifice bâtie par S. Géry. Si l'on admet que ce prélat fit rebâtir son église sur l'emplacement et sur les fondements de l'ancien temple païen, la direction de ces murs serait également celle des murs d'un ancien temple druidique, ou mieux gallo-romain.

Cette direction, quelle que fut d'ailleurs la forme de l'édifice, est certainement celle du monument construit par S. Géry, nous osons l'affirmer. En effet, en dehors de la présomption fournie par la fausse nervure dont nous avons parlé, il nous est venu une preuve inattendue.

L'infatigable chercheur M. Greil, possède en ce moment un sceau remarquable qu'il nous communiquait naguère. C'est un ancien sceau de la cathédrale de Cahors. Sa forme ogivale et les lettres en majuscules rustiques qui en composent l'inscription, le font remonter à la fin du X^e siècle ou au commencement du XI^e. Dans tous les cas, il paraît plus ancien que les coupoles de l'église de Cahors. On a des documents datant du XII^e siècle, ils sont scellés d'un sceau différent.

Au lieu de porter l'image d'un saint, suivant les usages de l'époque, ce sceau représente une partie d'édifice. On reconnaît très facilement et presque à première vue que cet édifice devait être l'ancien chevet de la cathédrale de Cahors. C'est la forme actuelle, sauf que les trois chapelles circulaires, qui rayonnent au-dehors, sont continuées en forme de tour ronde jusqu'au sommet.

L'édifice dont une partie est représentée sur le sceau, ne peut être que l'ancienne cathédrale bâtie par S. Géry. Les tours de *style roman* auraient été ajoutées au VII^e siècle pour faire de la cathédrale un lieu fortifié, suivant l'usage de l'époque. Le bas de ces tours devait servir de chapelle.

Cette dernière particularité explique pourquoi dans l'abside de la cathédrale de Cahors la partie située au-dessous des galeries est en style roman et la partie construite au-dessus en style ogival.

On admettra sans peine, pensons-nous, que S. Didier put conserver la forme et l'orientation de l'ancien temple gaulois, se servir autrement dit des anciens fondements, tout en ajoutant des tours de défense à l'édifice qu'il faisait élever.

Si on l'admet, la direction du pan du mur de l'abside de la cathédrale de Cahors, sur lequel s'applique la chapelle de la Sainte-Coiffe, serait celle du mur même faisant partie de l'ancien temple gallo-romain.

C'est de cette direction que nous allons nous occuper.



LXXXIII

LES CROMLECHS

MENHIRS, dolmens, tumulus ont exercé la sagacité des savants. Les cromlechs ne sont pas moins mystérieux.

Ces derniers monuments sont formés par des rangées de pierres dressées et disposées en cercles ou en ovales. Vers le centre, se trouve en général un dolmen, ayant dû très probablement servir d'autel.

Les cromlechs les plus remarquables se trouvent en Angleterre. Les deux plus célèbres sont les cercles d'Avebury et de Stonehenge.

On a trouvé dans l'intérieur de quelques cromlechs des restes d'ossements humains. Malgré cela, on est aujourd'hui d'accord pour considérer ces enceintes comme les ruines d'anciens temples druidiques.

A quelle divinité étaient consacrés ces temples ?

Nous avons depuis longtemps donné la réponse à cette question. Dans certaines contrées, les cromlechs ont porté le nom de *Mediolanum*. En faisant dériver ce mot des racines *Maïdhia* et *lann*, il signifie le *lieu de la déesse Maïdhia*. Les cromlechs auraient été, si l'on s'en tient à cette étymologie des lieux consacrés à la grande déesse gauloise, à la Vierge qui devait enfanter.

En étudiant les cromlechs, plusieurs observations importantes ont été faites.

Leurs dimensions semblent soumises à des règles déterminées.

Presque tous les cercles anglais, d'après M. James Ferguson (1), n'ont que deux dimensions, 100 pieds ou 300 pieds.

(1) *Monuments mégalithiques de tous les pays*, traduit par l'abbé Hamard, p. 101.

D'après le contexte, il doit s'agir du pied anglais d'environ 30^m, puisque cet auteur fait de 100 pieds l'équivalent de 30^m.

Si au moyen des quatre colonnes qui sont au chevet de la cathédrale de Cahors on cherche la valeur du diamètre du cercle inscrit dans l'octogone continué et achevé, on trouve 15^m environ en ne comprenant pas la base des colonnes. Cette longueur est précisément la moitié du diamètre des petits cercles anglais.

Si l'on compte l'épaisseur de la base des colonnes et si l'on divise le nouveau diamètre par 50, on a une longueur se rapprochant sensiblement de la demi-coudée employée pour la grande pyramide.

Le grand tumulus de la prairie de Gramat semble également avoir pour diamètre quatre fois le diamètre de l'abside de la cathédrale de Cahors, ou 200 pieds.

Les dimensions sur lesquelles nous nous appuyons, il ne nous a pas été facile de les établir avec toute l'exactitude que nous aurions désirée; malgré cela, le rapport qu'il y a entre ces diverses mesures est si frappant, que nous n'avons pas cru devoir le passer sous silence.

Il en est de même d'un autre fait que nous allons signaler.

Si nos observations et nos calculs sont exacts, la perpendiculaire élevée au milieu du mur qui forme la partie extrême du chevet de la cathédrale de Cahors indique le lieu où se couche le soleil pour un observateur placé dans l'abside, le jour de l'équinoxe.

Lorsque la tour octogonale était complète et munie d'un portique tourné du côté de l'ouest, le jour de l'équinoxe, le soleil se couchait en face de ce portique.

Nous savons que toutes les anciennes églises catholiques ont leur portail disposé du côté du couchant. Nous aurions constaté que l'axe de l'abside de la cathédrale aurait été exactement perpendiculaire à la méridienne, nous n'aurions pas été surpris.

Ce qui nous a paru remarquable, c'est que cet axe ait été légèrement dévié et cela de la quantité nécessaire et indiquée par la hauteur des monticules qui ferment l'horizon à Cahors

du côté du Couchant, pour être un repère astronomique (1).

Cette direction est volontaire. Il a été dans l'intention de celui qui l'a établie de fournir un moyen de constater le moment de l'équinoxe.

Cette intention ne peut pas être attribuée à S. Géry. D'abord la hauteur du rempart qu'il fit établir du côté du Couchant l'aurait rendue inutile. En second lieu, au VI^e siècle il existait encore des pratiques superstitieuses auxquelles on se livrait au moment des équinoxes et des solstices. Les feux de la Saint-Jean, qui ont toujours lieu en Quercy, en sont un reste. S. Géry s'efforça précisément de détruire ces superstitions, vestiges de la religion druidique.

Pour que le repère astronomique établi dans l'ancien temple gaulois put être utilisé, il fallait que ce temple fût entièrement isolé et à découvert, surtout du côté du Couchant.

L'existence d'un repère astronomique est un fait absolument caractéristique.

On en retrouve dans les monuments mégalithiques de Delhi, Ougein et Benarès aux Indes.

Des savants anglais, M. Ellis, le docteur Smith, M. Dulhe, sont allés jusqu'à ne voir dans les cromlechs que des observatoires astronomiques (2).

Nous préférons l'opinion du Baron de Belloguet, qui est d'ailleurs aujourd'hui l'opinion la plus généralement reçue.

(1) Le mur qui forme la partie extrême du chevet de la cathédrale de Cahors du côté de l'Est, est incliné par rapport à la méridienne d'environ 6° 42' en comptant les degrés dans le sens inverse du mouvement des aiguilles d'une montre. La latitude de Cahors est de 44° 26' 52". A cause des édifices qui existent, il est difficile de mesurer la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, au moment de son coucher apparent le jour de l'équinoxe. D'après les mesures que nous avons prises et les calculs que nous avons faits, nous croyons pouvoir affirmer qu'elle est comprise entre 6° et 7°.

Le jour de l'équinoxe, pour un azimuth de 83° 18', la distance zénithale du soleil, corrigée de la réfraction et rapportée au bord inférieur, est de 83° 22'. Ce qui correspond à une hauteur de 6° 38'.

Malgré les difficultés matérielles que nous avons rencontrées pour arriver à la précision que nous aurions désirée, soit au moyen du calcul, soit au moyen de l'observation directe du coucher du soleil le jour de l'équinoxe, nous croyons avoir pu restreindre les causes d'erreurs au point de pouvoir avancer une affirmation. L'axe de l'abside de la cathédrale, tracé comme nous l'avons indiqué, pouvait incontestablement servir de repère pour fixer l'équinoxe, de la manière que devaient le faire les Druides.

(2) *Proceedings of the archeological institut.* Salisbury, vol. 113, p. 8.

« Stonehenge peut très bien avoir été à la fois un temple et un observatoire druidique (1). »

On peut affirmer la même chose de tous les cercles mégalithiques.

Plus que chez tous autres peuples, les notions religieuses et astronomiques s'étaient fusionnées chez les Gaulois.

Une des principales cérémonies de la religion druidique, était la cueillette du gui. Elle avait lieu le sixième jour de la lunaison qui suivait, ou plutôt qui marquait, le commencement de l'année (2).

On est en désaccord, il est vrai, pour savoir au juste le moment où commençait l'année gauloise.

Diodore cependant nous apprend que chez les Hyperboréens c'était à l'équinoxe du printemps (3). Il devait en être de même chez les Gaulois. Diverses considérations doivent même faire adopter complètement cette date.

Les Gaulois vénéraient le gui, parce qu'il restait verdoyant pendant l'hiver. Il était donc naturel qu'on le récoltât au printemps, quand il avait en quelque sorte fait ses preuves.

L'usage s'est maintenu longtemps en Gaule de commencer l'année à Pâques, ou à la fête de l'Incarnation.

Pour un peuple qui ne possédait pas d'instruments de précision, le moment du solstice était beaucoup plus difficile à déterminer que celui de l'équinoxe (4). Cette raison est pour nous la plus importante.

(1) *Le Génie Gaulois*, sect. IV, XXIII, p. 219. — Ce qui prouve d'une manière absolue que les cromlechs étaient des observatoires astronomiques, c'est que, au moyen de celui de Stonehenge, les Druides auraient eu connaissance du cycle de Méton. D'après un passage d'Hécateë d'Abdère, Apollon venait visiter son peuple (les Hyperboréens) tous les 19 ans, lorsque les astres se retrouvaient à la même place après avoir accompli leurs révolutions respectives. (*Génie Gaulois*, sect. III, LX, sect. IV, XIX. — On admet que Stonehenge est le fameux temple des Hyperboréens dont parlent les anciens).

(2) *Pline*, liv. XV, 95.

(3) *Génie Gaulois*, sect. IV, XXI, p. 312.

(4) Au moment des solstices, le soleil se lève au même point du ciel pendant trois jours consécutifs. Pendant les jours qui précèdent ou qui suivent l'équinoxe, la déclinaison du soleil varie de plus de 20° de degré par 24 heures de temps. Cette dernière considération nous a fait regarder comme suffisamment approchés les calculs dont nous avons donné le résultat précédemment.

Le repère que nous avons trouvé dans la cathédrale de Cahors aurait donc servi, d'après ce qui précède, à fixer le commencement de l'année druidique.

Nos preuves, nous les avons prises au loin. Il nous a été permis de les consolider par des observations faites à deux pas de Cahors, au cromlech de Roquebert, situé non loin de Prayssac, observations que nous croyons utile de faire connaître.

Plus nous rapprochons la religion catholique du Druidisme et plus nous consolidons notre thèse en faveur de la fondation de l'Eglise des Gaules au 1^{er} siècle.



LXXXIV

ROQUEBERT

UR le sommet d'une montagne déserte, en un point qui domine un très vaste horizon, se trouvent les restes d'un monument druidique, connu, dans le département du Lot, sous le nom de cromlech de Roquebert.

On n'aboutit à cet endroit que par des sentiers presque impraticables, et lorsqu'on arrive sur les lieux, la première impression que l'on éprouve ne produit qu'un sentiment de déception.

Au premier abord, on n'aperçoit que des blocs erratiques épars. En venant de Prayssac, après avoir traversé le petit hameau de Niaudon, en grimpant sur le flanc de la colline, on a rencontré une multitude de blocs semblables.

La pensée qui surgit tout d'abord est, par suite, une pensée de doute. Ces hésitations ne tardent pas cependant à disparaître.

Du côté du Nord, se trouve une pierre plate de forme spéciale pouvant peser de 3 à 4,000 kilos et placée sur champ. Cette pierre, qui peut avoir de 50 à 60 centimètres d'épaisseur, est bien dressée, bien plane, presque unie et parfaitement verticale. Dans son ensemble, elle a la forme d'un rectangle surmonté d'un triangle. Sa largeur et sa hauteur doivent varier entre 4 et 5 mètres.

En patois quercynois, un objet placé *sur champ* est dit placé *de bert*. D'où est venu, croyons-nous, le nom de *roc de bert*, qui s'est transformé ensuite en *Roquebert*.

Il y a dans la disposition de cette pierre une telle précision, qu'on sent une intention chez celui qui la fit mettre dans la position qu'elle occupe.

Avant de nous rendre à Roquebert, nous avons eu sous les

yeux les figures représentant les cercles de Stonehenge et d'Avébury dans leur état actuel, et restaurés. Aussi ne fûmes-nous pas surpris du désordre qui, au premier abord, frappe la vue.

Nous savions, d'autre part, que les deux célèbres cromlechs anglais avaient été formés au moyen de blocs erratiques portés de très loin et sans doute avec des peines inouïes.

Dans le cercle de Stonehenge, suivant la direction du diamètre allant du Nord au Sud, se trouve une pierre plate, analogue, autant qu'on peut en juger, à celle de Roquebert. Dans le cercle anglais que nous citons se trouve, en avant et suivant la direction de la pierre plate, le bloc auquel on donne le nom d'autel.

A Roquebert, dans une situation identique, se trouve une masse énorme, sur laquelle, à tort ou à raison, la tradition du pays prétend que l'on sacrifiait des victimes humaines.

Cette masse a-t-elle été dans le temps élevée sur des supports et disposée en forme de trilythe ou de dolmen? Les supports se sont-ils brisés plus tard? Dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de le vérifier.

Vers le Sud, des blocs de moindre dimension semblent encore dessiner un arc de circonférence qui aurait eu environ 15^m de rayon et dont la pointe du *Roc de bert* aurait occupé l'extrémité d'un diamètre. Nous employons des termes exprimant le doute, parce que, certainement, les blocs de moindre dimension ont été, pour la plupart, déplacés, afin de rechercher les trésors que l'on croit avoir été, et être encore, cachés à Roquebert.

Les deux observations les plus importantes que nous avons faites, ayant trait à notre sujet, sont les suivantes.

Du côté du Couchant, ayant pour point de départ la masse qui a dû servir d'autel, s'allonge, en descendant le flanc de la montagne, un alignement formé de blocs assez gros (1).

Trompé par des descriptions incomplètes, nous pensions que tout ce qui avait rapport au cromlech de Roquebert était dis-

(1) Un petit bloc se trouve en dehors de cet alignement et trop au Nord. A cause de ses faibles dimensions, nous croyons qu'il a pu être déplacé.

posé sur une surface plane. Nous ne nous étions pas muni d'instruments géodésiques : nous n'avions emporté qu'une boussole. Par suite, nous ne pûmes prendre, sur certains points, que des mesures incomplètes. Toutefois, d'après les indications que nous avons recueillies, cet alignement paraît devoir donner la direction du point où a lieu le coucher apparent du soleil vers l'équinoxe.

Quant à la pierre dressée, sa direction forme avec la méridienne un angle d'environ 30° en comptant les degrés dans le sens inverse du mouvement des aiguilles d'une montre, à partir du point Sud.

Au moment du solstice d'été, très peu de temps après son lever, lorsque l'ombre devient suffisamment sensible, le soleil se trouve dans une direction rigoureusement perpendiculaire à celle de la pierre en question. Un phénomène analogue se produit au solstice d'hiver, mais pour le coucher du soleil.

Comme nous avons eu occasion de le dire déjà, les Gaulois célébraient des fêtes et des réjouissances à l'époque des solstices. Elles duraient assez longtemps.

Pour ceux qui voudraient se former une opinion, nous rappellerons qu'à l'époque des solstices le soleil se lève et se couche pendant trois jours au même point du ciel. A ce moment, lorsque le soleil est dans une direction perpendiculaire à celle de la pierre de Roquebert, l'ombre de cette pierre doit avoir plus de quarante mètres de longueur (1). Cette pierre est terminée en pointe. Il suffisait, par conséquent, d'un bloc placé en un point convenable sur la perpendiculaire élevée au milieu de la pierre et indiquant l'extrémité de l'ombre, pour constituer avec la pierre elle-même un repère astronomique.

Nous nous sommes demandé si la direction de cette pierre elle-même n'aurait pas également quelque relation avec des données astronomiques se rapportant à l'équinoxe.

D'après des affirmations certaines, l'année gauloise commençait le sixième jour de la lune. On ne sait pas si les Gaulois

(1) Cette longueur d'ombre, lorsque le soleil est dans une direction perpendiculaire à la pierre de Roquebert, varie d'un jour à l'autre, en même temps que se déplace le point où se lève le soleil.

faisaient partir leur lunaison du moment précis de la conjonction de la lune avec le soleil, ou bien du moment où cet astre redevient visible, suivant l'usage de certains peuples de l'Orient et comme le fait encore l'Église catholique pour le calcul de Pâques.

Le jour de l'équinoxe, l'ombre est sur le prolongement de la pierre de Roquebert vers 10 heures du matin.

Parsuite de ce dernier fait, il y aurait bien des probabilités en faveur de l'opinion d'après laquelle les Druides auraient jugé que la lune était à son sixième jour, à l'époque des équinoxes, lorsqu'elle se levait après que l'ombre de la pierre en question s'était trouvée sur le prolongement de sa direction.

Les incertitudes sur le moment précis où les Druides faisaient commencer leurs lunaisons, ne permet pas une affirmation catégorique. Il est permis cependant d'avancer sans témérité que la pierre de Roquebert a pu servir de repère à la fois pour les deux faits astronomiques signalés plus haut.

Quant à l'alignement formé par les pierres rangées sur le flanc de la montagne et relatif au coucher du soleil le jour de l'équinoxe, si l'on venait à le vérifier définitivement, il aurait une très grande importance. De trop nombreuses occupations nous ont empêché d'entreprendre encore ce travail.

Quoiqu'il en soit, les données que nous a fourni le cromlech de Roquebert ne font que corroborer l'opinion de presque tous les savants, que dans leurs monuments religieux les Druides avaient coutume d'établir des repères astronomiques. S'il en existe dans le cromlech du Quercy, ils ont rapport au moment de l'équinoxe ou au moment des solstices.

La coutume d'établir des repères astronomiques dans les édifices religieux existait-elle aussi chez les Romains ?

On doit répondre par l'affirmative, mais en faisant remarquer en même temps que les indications qu'ils fournissaient avaient un caractère purement religieux et se trouvaient depuis longtemps dégagées de toute notion astronomique. :

Primitivement en Italie, chez les Etrusques, les temples avaient la forme d'un carré ou d'un rectangle. Ils étaient divisés en quatre parties par deux perpendiculaires élevées au milieu des côtés. L'une d'elles, appelée *decumanus*, était di-

rigée exactement de l'Est à l'Ouest et l'autre, nommée *cardo*, coupant la précédente à angle droit, indiquait avec précision le Nord et le Sud.

Cet usage de diviser les temples romains en quatre parties existait encore du temps de Cicéron et de Pline ; mais ces édifices, comme l'ont démontré les recherches judicieuses de Nissen (1) n'étaient plus orientés avec la même précision.

« Les Romains, est-il dit dans un des meilleurs ouvrages » *modernes*, traitant cette question, traçaient l'axe de leurs » temples selon l'endroit où le soleil se *levait* le jour de la » fondation du monument, qui était en même temps le jour » de naissance et le grand jour de fête du Dieu auquel le sanc- » tuaire était consacré... Voilà pourquoi les temples romains » sont orientés dans les différentes directions de la rose des » vents, c'est-à-dire suivant l'endroit où se sont montrés les » premiers rayons du soleil le jour de l'inauguration. L'an- » cienne orientation étrusque, *du Nord au Sud*, ne semble » avoir été adoptée que très rarement chez les Romains ; c'est » ce qui ressort des travaux de Nissen, qui a déterminé astro- » nomiquement un grand nombre d'axes de temples (2). »

D'après ce passage, si l'ancienne cathédrale de Cahors a été primitivement un temple, son axe a dû être volontairement orienté.

Cette orientation a-t-elle été celle qui était en usage chez les Druides, ou bien celle qui était en usage chez les Romains de l'Empire ?

(1) H. Nissen, *Das Templum*. Berlin 1869

(2) *La vie antique des Grecs et des Romains*, par E. Guhl et W. Koenig, traduite par F. Trawinski, revue et annotée par O. Riemann ; 2^e partie, la *Vie des Romains*, ch. I, *Culte et Temples romains*, pag. 7 et 8.



NOTRE-DAME DE LA DAURADE (CAHORS)

ORSQUE, dans les chapitres précédents, nous avons parlé de repère astronomique, au sujet de la cathédrale de Cahors, notre intention n'était pas de vouloir dire qu'au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, des repères fussent nécessaires, même en Gaule, pour fixer le moment de l'équinoxe et le commencement de l'année. La réforme du calendrier avait été effectuée sur la fin du siècle précédent.

Ce qui était utile, c'était de démontrer que le jour fixé au moyen du repère fourni par l'axe du temple qui précéda la cathédrale de Cahors, coïncidait avec une fête druidique.

D'après les travaux de H. Nissen, signalés plus haut, le repère astronomique fourni par l'axe d'un temple romain sous l'Empire, désignait le jour où devait avoir lieu la fête de sa dédicace. Cette fête, d'après l'auteur cité, devait se faire le jour où le soleil *se levait* en un point de l'horizon apparent situé sur le prolongement de cet axe.

La règle qui faisait prendre pour repère le *soleil levant* fut-elle générale ? Doit-elle s'appliquer à la Gaule ? Dans certaines contrées, pour des raisons particulières, le jour de la dédicace du temple n'était-il pas désigné par le soleil couchant ?

Tout porte à donner l'affirmative comme réponse, spécialement pour la cathédrale de Cahors.

Voici les diverses raisons.

Au témoignage de César lui-même, les Gaulois comptaient par nuit et non par jour. Au lieu de faire commencer le jour civil à minuit suivant l'usage moderne, ils prenaient pour point de départ le moment du coucher du soleil. Les Juifs avaient la même coutume. Rien ne s'oppose, par conséquent, à ce que les Gaulois prissent pour repère le soleil couchant de préférence au soleil levant.

Il existait au siècle dernier, à Cahors, trois églises que l'on disait avoir remplacé des temples gallo-romains : la cathédrale, l'église St-Urcisse et l'église de Notre-Dame de la Daurade. Ces trois édifices étaient tous trois placés à l'Orient de la ville.

Pour les deux derniers, il est moins facile que pour la cathédrale de déterminer avec une rigoureuse exactitude la direction de l'axe du temple qui les a précédés, car il est à craindre que dans la construction des édifices nouveaux on les ait déviés. Toutefois, il est possible de fixer des maxima, et des minima qui permettant de porter un jugement. — Étudions-les.

Sur le prolongement de l'église St-Urcisse, du côté du couchant, les collines s'entrouvrent et l'horizon s'étend. Pour l'église de la Daurade, c'est sur le prolongement de l'axe du côté de l'Orient que le même fait se produit.

Les trois édifices dont il est question furent construits par les gallo-romains au bas de la colline au sommet de laquelle était situé leur oppidum. Ayant la liberté du choix, quant à l'emplacement, c'est donc volontairement que ces temples furent bâtis en face du point où l'horizon, pour chacun d'eux, était le plus étendu : vers l'Occident pour St-Urcisse et vers l'Orient pour la Daurade. Pour la cathédrale, quand le soleil se lève suivant son axe ou bien quand il se couche, la hauteur de l'astre au-dessus de l'horizon est la même (environ 7°). Cependant, du côté de l'Occident, l'horizon est plus profond.

Ces considérations doivent forcément porter déjà à fixer vers le Couchant le point de repère astronomique relatif à la cathédrale et à l'église St-Urcisse, et vers le Levant celui de la Daurade.

Passons à d'autres remarques.

Le faubourg situé au Levant de Cahors se nomme *Cabessut*, que nous avons fait venir de *Cab-Esus*. Le faubourg qui se trouve au Couchant s'appelle *Cabazat*, nom auquel nous avons donné comme étymologie *Cab-Azat*, admettant que les Gaulois, à l'instar des peuples originaires de l'Asie centrale, voyaient dans le soleil couchant le symbole de la destruction et dans le soleil levant le symbole de la création. (Note 4, page 294).

Quoi de plus naturel, par suite, que d'être conduit à admettre que la divinité à laquelle était dédiée la cathédrale ayant son axe tourné vers le Couchant, devait être un dieu destruc-

teur, et que la divinité de la Daurade, dont l'axe visait le Levant, était une déesse ou un dieu créateur.

Si on consulte la tradition, on trouve, en effet, que la Daurade était, au temps des Gaulois, dédiée à la Maïa.

Quant à la cathédrale, il y a deux versions. L'une la donne comme consacrée à Mercure et l'autre comme dédiée à Mars. Cette dernière, la *plus commune*, est spécialement indiquée dans la chronique manuscrite de J. de Vidal, dont nous avons en main une des rares copies. Elle nous semble être la vraie.

On peut en trouver les raisons dans les ménagements que les Romains prirent à l'égard des Gaulois vaincus, surtout au point de vue de leurs croyances religieuses.

Dans la religion des Romains, il y avait deux catégories de dieux : les dieux protecteurs de la cité appelés dieux *poliades*, et les grands dieux tels que Jupiter, Junon, etc.

Quand une colonie quittait une ville-mère, elle emportait avec elle le feu sacré qu'elle confiait aux Vestales dès son arrivée dans le lieu où elle allait s'établir.

En Gaule à l'époque de transition religieuse, que nous ferons commencer à Jules César et durer jusqu'à Claude, quel dut être nécessairement le culte que ces habiles vainqueurs introduisirent tout d'abord chez les vaillants Cadurques, si ce n'est celui des dieux qu'ils affectionnaient, le culte de leurs dieux protecteurs, les dieux des combats, Mars et Andrasté ?

Corroborons encore cette assertion et ajoutons quelques détails.

A Rome les divers mois étaient consacrés chacun à une divinité. Mars et Mai indiquent suffisamment par eux-mêmes les noms des dieux auxquels ils étaient dédiés, le dieu de la guerre pour le premier, la Maïa, la terre personnifiée, pour le second.

Dans les divers mois, à Rome, avaient également lieu des fêtes en l'honneur de différentes divinités.

Un usage semblable existait chez les Gaulois. Eux aussi avaient des fêtes périodiques. Qu'il suffise de signaler celles des divers solstices, époques coïncidant actuellement avec la St-Jean-Baptiste et la Noël ; celles du mois de février et du mois de novembre qui firent place après l'invasion romaine aux *Luperciales* et aux *Bacchanales* etc.

Le jour anniversaire de la dédicace d'un temple devant être un jour de fête en l'honneur du Dieu auquel cet édifice était consacré, pouvait-il y avoir quelque chose de plus naturel, de la part des Romains, que de faire en sorte que ces réjouissances eussent lieu aux époques où les Gaulois étaient déjà accoutumés à s'y livrer.

D'après cette manière de voir et d'après nos calculs, le jour anniversaire de la dédicace du temple, plus tard remplacé par la cathédrale de Cahors, devait tomber dans le *mois de Mars*, très probablement le jour de l'équinoxe. Celui du temple qui devint la Daurade devait avoir lieu dans le commencement de Mai (1). Ce double fait n'est-il pas remarquable ?

Quant à l'église St-Urcisse le repère fourni par son axe en considérant le soleil couchant (2) indique l'un des jours qui précèdent l'équinoxe, par conséquent un jour du mois de Mars.

Nous essayerons un peu plus tard de donner un sens à ce dernier résultat.

Si l'on examine ce qui aurait lieu en prenant les repères en sens inverse on trouve que le soleil *se lève* sur le prolongement de l'axe de la cathédrale vers le 14 Avril et sur le prolongement de l'axe de St-Urcisse sur la fin du même mois. Ces résultats ne peuvent donner lieu à aucune interprétation. Il en est de même du jour où le soleil devait *se coucher* sur le prolongement de l'axe de la Daurade. Avant de conclure il est utile d'ajouter encore quelques données.

« Chez les Romains, lit-on dans la *Vie antique* de E. Guhl » et W. Koner (3) au sujet des temples circulaires ou polygonaux, ces édifices étaient très nombreux et admirablement exécutés. Ils semblent même avoir occupé une place impor-

(1) En étendant l'axe fourni par la perpendiculaire aux débris d'arceau adhérent à l'ancien palais de justice du côté du jardin de la préfecture, on trouve que cette ligne formait avec la méridienne un angle de $96^{\circ} 24'$, en comptant les degrés dans le *sens inverse* des aiguilles d'une montre à partir du Sud. La hauteur du soleil au moment de son lever apparaît sur le prolongement de cette ligne est d'environ 6° .

(2) L'axe du chœur de l'église de St-Urcisse forme un angle de $81^{\circ} 06'$ avec la méridienne en comptant les degrés dans le sens du mouvement des aiguilles d'une montre à partir du Sud. La hauteur du soleil au moment de son coucher, apparaît sur le prolongement de cette ligne, est d'environ 5° . — (3) Ch. I, pag. 23.

» tante dans l'architecture romaine et Servius (En. IX, » 408) dit qu'ils étaient principalement consacrés au culte de » Vesta, de Diane, d'Hercule et de Mercure »

Le dieu Mars n'est pas compris dans cette énumération ; mais, peu après la citation ci-dessus, on trouve dans le même ouvrage que le temple élevé par l'empereur Auguste sur le Capitole en l'honneur de *Mars Ullor*, avait la forme circulaire.

Toutes ces données ne sont-elles pas en faveur de l'opinion, précédemment émise, que le temple existant à l'époque Gallo-romaine sur l'emplacement de la cathédrale actuelle de Cahors était de forme polygonale, et dédié à Mars ?

L'origine du nom de Daurade a exercé la sagacité des savants, aussi bien à Toulouse qu'à Cahors. Il vient du latin *Virginis Deaurator*, église de la Vierge dorée.

Pourquoi ce nom de *dorée* se sont demandé les archéologues ? Est-ce parce que la statue était dorée à l'exception de la figure et des mains ? — Beaucoup ne le croient pas. Nous n'entrerons pas dans les détails des diverses opinions ; mais nous tenons à donner l'explication ayant cours autrefois à Cahors.

On trouve dans le manuscrit de J. de Vidal que l'église de la Daurade était appelée ainsi à cause de la grande quantité d'or que les premiers chrétiens avaient coutume de jeter dans ce sanctuaire.

Le souvenir de cet usage tout druidique resté dans la mémoire des peuples est loin d'être sans importance.

Les Gaulois en effet déposaient sur le sol de leurs cromlechs, de grandes quantités de métal précieux. Ils en jetaient également dans les fontaines et dans les lacs consacrés aux divinités : qu'il suffise de citer le fameux *Aurum tholosanum*, l'or jeté dans le lac sacré de Toulouse (1). Cet usage exista certainement à Cahors pour la fontaine des Chartreux, la fameuse Divona. Dans l'or jeté dans le sanctuaire de la Daurade de Cahors (et peut-être dans celui de la Daurade de Toulouse) on ne devrait voir par conséquent que la déviation d'une pratique druidique faite par les premiers apôtres du Quercy, et par conséquent une preuve de la très haute antiquité de cette église.

(1) B^{cn}. de Belloguet. — *Le Génie gaulois*.

LE CIMETIÈRE DE LA DAURADE

TRADITION et archéologie se sont jusqu'à présent volontiers donné la main dans notre œuvre. Tour à tour elles ont tenu le flambeau. Que n'a-t-elle pas fouillé l'archéologie ? Quels résultats n'a-t-elle pas osé poursuivre ? Cahors n'a pas échappé à ses investigations.

Avant de réclamer de nouveau ses lumières qu'on nous laisse cependant pousser un soupir de regret, car malheureusement bien des choses ont disparu sans avoir été soumises à son œil scrutateur.

Où sont les beaux restes de la civilisation romaine que l'on rencontrait partout sur le sol de l'antique Divona, au commencement de ce siècle ? Que sont devenus ces marbres antiques, monuments des premiers âges du christianisme existant il y a cent ans à peine dans notre cathédrale ? N'a-t-on pas laissé disparaître depuis moins de cinquante ans les ruines de notre théâtre romain ?

Suivant notre méthode nous avons pris dans la tradition concernant l'évangélisation de Cahors, les points capables de soutenir une critique sérieuse.

Nous venons d'établir que tout indiquait, conformément à la tradition, l'existence à l'époque gallo-romaine, sur l'emplacement de la cathédrale actuelle de Cahors, d'un temple dont la fondation devait être antérieure au règne de l'empereur Claude.

La tradition veut en second lieu qu'au moment de la venue de S. Martial, le temple en question fut encore le principal de ceux qui existaient dans la capitale des Cadurques.

Nous allons examiner ce deuxième point et la conclusion que nous en tirerons c'est qu'il est possible d'affirmer qu'à l'époque

de l'empereur Dèce le temple octogonal, dédié à Mars, dont il vient d'être question, n'était plus le premier en dignité parmi ceux de notre Divona.

La civilisation romaine en effet, s'introduisit définitivement en Gaule sous l'empereur Adrien (117-138). Les plus beaux des édifices dont se glorifie à si juste titre, la ville de Nîmes remontent à cet empereur. C'est lui qui, en Grande-Bretagne, fit bâtir contre les Calédoniens un mur du golfe de Salway à l'embouchure de la Tyne.

En 1839, une commission fut nommée pour étudier l'ancien théâtre romain de Cahors, vulgairement appelé *los Codourquos*.

Ses murs étaient formés, dit le rapport, « d'un massif de » moellons et de mortier revêtu pour les parlements du petit » appareil allongé. L'appareil des voûtes était en pierres » moyennes cunéiformes, sans briques intercalées... Les bri- » ques n'avaient été employées que pour encadrer les ouver- » tures destinées à recevoir des poutres... »

D'après ces caractères et d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, la commission conclut « que ce théâtre était dû aux » premiers Césars ou tout au moins à Hadrien (117-138) et An- » tonin le Pieux (138-161) (1) ».

Le théâtre, recevant les eaux des thermes, la même commission concluait que ce dernier édifice, ainsi que l'aqueduc, moins ancien il est vrai, devait être toutefois d'une époque peu éloignée de celle où fut construit le théâtre de Cahors.

La date de construction du théâtre, des thermes et de l'aqueduc nous portent à faire remonter à la même époque, c'est-à-dire *au plus tard* vers la deuxième moitié du I^{er} siècle d'autres ruines dont nous allons parler.

Sous le règne de Louis XIV, on découvrit dans la Grande-Chartreuse de Cahors les restes d'un monument romain. A côté on trouva une patère servant pour les sacrifices et une statue de Jupiter mutilée. Les savants de l'époque, entre autres l'abbé de Fouilhac, en conclurent qu'on se trouvait en présence des

(1) Rapport sur les fouilles faites dans les ruines de l'ancien théâtre romain de Cahors. — *Annuaire du Lot 1840*.

ruines d'un temple dédié à Jupiter. Ce qui reste de la description de l'appareil employé dans la construction de ces vieux murs les font sûrement antérieurs à l'an 250 (1).

Nous ferons remarquer l'endroit où fut découvert ce temple. Il se trouvait sur le point de la presqu'île où précisément la colonie romaine se fixa sous Auguste, non loin du théâtre et du forum.

Si S. Martial consacra au vrai Dieu le principal temple des Cadurques et si, comme tout le prouve ce temple fut la cathédrale actuelle, il est nécessaire que l'évangélisation de Cahors ait eu lieu avant la fin du second siècle.

Les beaux temples, comme le théâtre, le forum, les thermes eux-mêmes, à l'époque de Déce, se trouvaient à l'Occident de la presqu'île, au milieu des somptueuses demeures dont tous les jours on découvre des restes parfois splendides.

Ce déplacement de la ville serait même pour nous l'explication de la facilité avec laquelle l'ancien temple gallo-romain semble avoir été abandonné aux Chrétiens.

Avant d'émettre notre opinion définitive sur ce point il est nécessaire que nous mettions sous les yeux des lecteurs quelques autres notions qui ne manqueront pas de l'intéresser et qui lui permettront de se former une conviction définitive.

Si les observations et les découvertes que nous allons signaler avaient été faites à Rome, il n'y a pas un savant qui ne fit remonter au 1^{er} ou au II^e siècle au plus tard les pièces dont elles ont été l'objet. Le contraire a lieu en Gaule parce qu'on se défie constamment, et nous osons dire à tort, de tout ce qui vient prouver la prédication de l'Évangile dans nos contrées au 1^{er} siècle.

Depuis un certain nombre d'années l'attention des érudits s'est portée du côté des sépultures des premiers chrétiens.

A la suite des travaux de l'illustre et regretté M. de Rossi, il a été prouvé que les Fidèles avaient pu de très bonne heure posséder *légalement* des cimetières. La loi romaine protégeait d'une manière spéciale les sépultures ; il était permis de former des associations d'individus pour les posséder en commun. Presque

(1) Statistique du département du Lot par Delpon, tome I^{er}, page 520.

dès son origine l'Eglise prit à sa charge l'ensevelissement et la sépulture de ses membres.

Nous avons déjà signalé deux cimetières que la tradition fait remonter au 1^{er} siècle, celui d'Arles et celui de Bordeaux. Nous aurions pu parler de celui de Toulouse. Il était préférable de nous réserver pour ceux du département du Lot.

Si la cathédrale actuelle de Cahors et l'ancienne Daurade furent les deux seules églises existant dans la capitale des Cadurques lors de la première prédication de l'Évangile, on doit retrouver non loin de ces édifices les restes d'un ancien cimetière chrétien, présentant des marques non équivoques d'antiquité. Il existait en effet.

Il était entre les deux églises. On ne peut pas creuser dans le jardin actuel de la Préfecture, près de l'ancienne Daurade sans rencontrer des couches superposées de sarcophages en grès ou en pierre.

Les fouilles du cimetière de S. Seurin de Bordeaux n'ont pas donné de traces de paganisme postérieures au 11^e siècle. Quel résultat précis donneraient des recherches faites dans les parties inférieures de l'ancien cimetière de la Daurade de Cahors? Nous l'ignorons. Nous avons toutefois des raisons de croire quelles seraient avantageuses. Ces raisons seront exposées dans l'article suivant.

Dans tous les cas l'emplacement de ce cimetière est significatif. Entre la cathédrale et la Daurade il y avait un intervalle de deux cents mètres environ. Le cimetière était situé dans cet espace mais plus rapproché de la Daurade que de la cathédrale.



LXXXVII

LES SARCOPHAGES

SUIVANT en cela une coutume hébraïque, du moins d'après certains auteurs, les premiers chrétiens adoptèrent pour se reconnaître dans leurs relations intérieures, un symbolisme dont les Fidèles seuls avaient la clef et qui tombait sous la discipline du secret. Les principaux symboles qui servirent à marquer et à distinguer les objets à leur usage furent le poisson, l'ancre, le navire et le christme ou l'X combiné avec le P, accosté ou non de l'*alpha* et de l'*oméga*. Le poisson et l'ancre furent les plus anciennement employés (1).

Dans bien des villes, à Rome même, avant que les catacombes fussent creusées, les sépultures des Chrétiens se trouvaient au grand jour et en plein air.

Profitant de la liberté que donnaient les lois sur *ce point*, les Fidèles évitèrent de brûler leurs morts et s'emparèrent d'une coutume existant déjà à Rome, *mais très peu répandue*, celle de confier les corps à des tombeaux.

Quelques grandes familles de Rome, se servaient pour ce dernier mode de sépulture de sarcophages, c'est-à-dire de grandes auges en pierre, en grès ou en marbre, dans lesquels on déposait les restes des défunts et qu'on plaçait scellés avec soin dans l'intérieur d'un édifice. On trouve des sarcophages remontant à une époque antérieure à l'Empire.

Lorsque la fortune le permettait ces tombeaux étaient ornés avec grand luxe et portaient des inscriptions plus ou moins étendues.

Avec l'introduction et la diffusion du christianisme l'usage du sarcophage alla à Rome en grandissant.

(1) Nous croyons inutile de donner la signification de ces divers symboles. Nous renvoyons aux dictionnaires spéciaux.

En Gaule, on n'est pas imprudent si on affirme qu'il s'introduisit postérieurement à la conquête de César et simultanément avec le christianisme, au moins en dehors de la Provence.

Il y a eu tendance pendant quelque temps, à considérer comme chrétien tout sarcophage que l'on rencontrait dans certaines contrées de la France, surtout en Quercy. Sur ce point comme sur tout autre l'exagération doit être évitée. Cependant, vu l'engouement qu'eurent les Gaulois pour les *modes* des Romains et l'usage constant chez ce peuple de brûler les morts, quand dans le centre de la France on trouve un sarcophage sans inscriptions et sans sculpture significative, il a plus de probabilité en faveur d'une origine chrétienne qu'en faveur d'une origine païenne. Nous faisons cette réserve car, considérés en eux-mêmes, très souvent les caractères que présentent les sarcophages ne permettent pas de les classer.

Le meilleur guide serait les inscriptions. Malheureusement dans les premiers siècles du christianisme les païens avaient la coutume de ne pas inscrire sur les tombeaux la date de la mort, au point que l'absence de cette date est une preuve d'antiquité. Ils employaient également des formules banales. Au début les chrétiens imitèrent les païens sur ce point, évitant les tournures de langage sentant le paganisme et souvent ne mettant aucun signe chrétien.

Les ornements du sépulcre offriraient des garanties plus sûres et plus précises ; mais là encore il y a quelques précautions à prendre.

Un tombeau portant, parmi ses ornements, des symboles chrétiens ou des scènes chrétiennes est sûrement chrétien. L'inverse n'est pas toujours vrai. Des scènes païennes sculptées sur un sarcophage ne sont pas une preuve *absolue* qu'il a contenu primitivement le corps d'un païen. M. de Rossi a trouvé des exemples du contraire, même dans les catacombes. Il a donné diverses explications de cet usage.

Parfois, croit-il, on put utiliser un cercueil ayant déjà servi. D'autrefois, et ce dut-être le cas le plus fréquent, on fut obligé d'employer l'un des sarcophages qui se trouvaient tout préparé chez le sculpteur. On se contenta alors de choisir le sujet le plus décent et d'y faire ajouter, si c'était possible, un symbole

chrétien. L'abbé Martigny, cite trois exemples remarquables de sarcophage de ce dernier genre. M. de Rossi admet que les tombeaux présentant ces caractères sont de la plus ancienne époque (1).

Au siècle dernier la cathédrale de Cahors possédait deux sarcophages en marbre remarquables.

Sur l'un d'eux étaient représentées diverses scènes parmi lesquelles les savants du XVII^e siècle crurent reconnaître la vie de S. Génulphé, premier évêque de Cahors. Dans un médaillon, au milieu, se trouvait un buste de femme, ayant une coiffure pointue, que l'on prenait pour une mitre romaine, mais qui très probablement était le *cucullus* gaulois. Quelques-uns ont voulu que ce fut le tombeau de l'épouse du gouverneur de Cahors, convertie par S. Génulphé. Une autre opinion en faisait la sépulture d'une femme remarquable, Bobilla, vivant du temps de St Didier.

Ce marbre est perdu ; mais d'après la description que nous a conservée Dominicy, il nous semble difficile de le faire antérieur au V^e siècle (2).

Le deuxième sarcophage n'était pas moins beau ; pour nous il est plus important. La sculpture était si délicate qu'un érudit du XVII^e siècle, M. de Besombes, écrivit un opuscule pour démontrer qu'il était dû à un ciseau grec.

Un cep de vigne orné de feuilles et de fruits formait l'encadrement. Au milieu on voyait Bacchus, habillé en femme. En haut se trouvaient deux génies. Plus bas des scènes de vendange étaient représentées. On remarquait encore Pan avec l'Amour et Silène se cachant derrière un arbre. Enfin *un poisson avait été sculpté* dans un angle.

Dans ce poisson les savants n'ont voulu voir jusqu'à présent que le symbole du mutisme du tombeau (3).

Après les travaux de M. de Rossi, pour nous, ce poisson est un symbole chrétien. C'était en quelque sorte une signature, un sceau. Certainement si ce tombeau s'était rencontré dans

(1) Dictionnaires des Antiquités chrétiennes par l'abbé Martigny, page 716.

(2) Manuscrit de Dominicy. — Grand Séminaire.

(3) *Histoire du Quercy*, par Raphaël Périé : Tom. I., 1^{re} partie pag. 121.

les catacombes de Rome au lieu d'être dans notre cathédrale, on n'aurait pas hésité à le faire antérieur au III^e siècle. C'était un tombeau remontant au début du christianisme ou à la période des premières persécutions.

M. Leblant, dans son ouvrage sur les sarcophages chrétiens, cite en Provence deux ou trois exemples de tombeaux qu'il fait remonter d'une manière incontestable au II^e siècle, s'appuyant surtout sur la présence du poisson et de l'ancre dans l'ornementation (1).

Si le sarcophage de Cahors avait été un tombeau païen, il répugne à croire qu'on l'eût conservé dans la cathédrale. S'il a servi pour une sépulture chrétienne, comme tout l'indique, il doit être une preuve que le christianisme existait en Quercy au II^e siècle. Pourquoi refuserait-on au Quercy ce qu'on accorde à la Provence ?

Les sarcophages sculptés sont rares dans toutes les contrées. A l'époque romaine, comme aujourd'hui, les personnes en état de faire de grandes dépenses pour les funérailles devaient être peu nombreuses et les personnes moins aisées, sans être dans la pauvreté, devaient abonder. Ce fait doit expliquer la grande quantité de sarcophages en pierre ou en grès, mais sans ornement ni inscription, que l'on rencontre un peu partout et plus particulièrement dans le département du Lot.

Les cercueils en bois sont relativement d'un prix modique, et très vite construits. Cependant il n'y a pas très longtemps que leur usage s'est complètement généralisé en Quercy. Il y a cinquante ans à peine, même à Cahors, on se contentait d'envelopper les corps dans un linceul.

Le sarcophage en pierre ou en grès est bien plus long à faire et bien plus coûteux. Admettre que son usage ait été absolu-

(1) Sur la face nord de la cathédrale de Cahors, existe un portail remarquable qu'on fait remonter au XII^e siècle. Pour soutenir les sculptures il existe deux portes jumelles dont la maçonnerie est en grès. Nous appelons l'attention sur les ornements qu'elles contiennent. Dans les fouilles de celle de droite, sur le montant de gauche se voit un poisson suivi en montant du pain *crucifère*. Les autres ornements sont également bizarres et sans symétrie et semblent des symboles remontant, comme le poisson et le pain *crucifère*, à l'époque de la discipline du secret. Ils méritent d'être étudiés.

ment commun dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, en Gaule, et cela même pour les pauvres, nous semble chose bien difficile, à moins que l'on accorde qu'une association charitable en fit les frais.

Dans le département du Lot sur le territoire des communes d'Issepts et du Bouissou, existe un tumulus dû en partie à la nature, en partie à la main de l'homme. Il s'appelle *Puy-les-Martres*.

Sur une roche blanchâtre reposent plusieurs rangées circulaires de sarcophages en pierre, disposés avec le plus grand soin. Les cercueils ont la forme d'un parallépipède qui s'élargit et s'arrondit par un bout.

Il y a quelques années on découvrit à côté de l'un des cercueils une médaille de Néron, une de Claude et une de celles que la ville de Nîmes avait fait frapper en l'honneur d'Auguste et d'Agrippa. (Stat. du dép^t du Lot, par Delpon, tome I, p. 405.)

Plusieurs opinions ont eu cours au sujet de *Puy-les-Martres*.

Les uns veulent y voir un cimetière romain qui aurait dû son nom à un massacre de chrétiens fait ultérieurement par les Sarrasins ; les autres, un cimetière de lépreux.

Ces explications nous semblent ou insoutenables ou insuffisantes, ne tenant pas compte de tous les éléments, ou du moins les disjoignant sans nécessité.

Les médailles trouvées ramènent au 1^{er} ou au 11^e siècle les sépultures en question et le nom *Puy-les-Martres* rappelle le christianisme. Notre opinion serait qu'on est en présence d'un cimetière chrétien des premiers siècles.

En Italie, et dans d'autres endroits les cimetières chrétiens étaient disposés en *nid d'abeilles*. Les sarcophages étaient bâtis hors de terre, dans deux murailles parallèles sur lesquelles ils reposaient par leurs bouts. On superposait ainsi trois ou quatre rangées de cercueils et l'on formait des galeries parallèles. Cette disposition a été imitée en partie dans les catacombes de Rome.

A Puy-les-Martres on adopta une autre forme, celle du tumulus. Ce fait est tout entier en faveur de l'antiquité de ce cimetière.

Tous les corps ensevelis à Puy-les-Martres, sont-ils des corps de martyrs, comme semble l'indiquer le nom du tumulus? Nous ne le pensons pas. Notre opinion serait qu'à l'instar des catacombes de Rome, il y avait en ce lieu quelques corps de martyrs qui le rendirent vénérable, mais que tous n'étaient pas des martyrs. Les médailles trouvées indiqueraient même qu'on aurait commencé d'y enterrer dès la prédication de l'Évangile en Quercy.

La raison qui nous guide c'est qu'il nous semble bien difficile, dans le cas d'une exécution en masse, que l'on ait eu sous la main assez rapidement un si grand nombre de cercueils en pierre.

Le genre de sarcophage, qui se rencontre à Puy-les-Martres est assez commun en Quercy; mais après ceux dont nous venons de parler les seuls qui nous semblent présenter un intérêt réel pour notre cause sont les cercueils de pierre de Saint-Jean-de-Laur près Cajarc. (Stat. du dep^t du Lot, loc. cit.)

Les cadavres y furent trouvés ayant la tête entre les jambes. Cette disposition indique une exécution capitale. Il n'est pas probable qu'on eut fait à un condamné à mort pour crime de droit commun, les honneurs d'un sarcophage.

On a voulu voir dans les restes découverts à Saint-Jean-de-Laur les corps de guerriers morts sur un champ de bataille. Nous répondrons par la même objection, la difficulté de se procurer assez rapidement le nombre des cercueils de pierres suffisants.

N'a-t-on pas été, là aussi, en présence de corps de martyrs?

Avant de terminer cet article signalons encore les tombeaux marqués du christme qu'on voyait autrefois incrustés dans les murs de la Daurade, le magnifique marbre présentant le même symbole conservé au musée de Cahors, provenant de l'église de Thézels (Lot), une quinzaine de sarcophages découverts en Quercy et portant en bas relief des sujets de l'Ancien Testament et le tombeau de Luctérius, à inscription, qui se trouve également au musée de Cahors.



LXXXVIII

LE CONCILE DES GAULES

INTERPRÉTÉES par des personnes pénétrées de l'idée que la Gaule a été vraiment évangélisée au 1^{er} siècle, toutes les observations que nous venons de signaler ne pourraient que fournir des résultats. Ce qui manque encore c'est la conviction, la croyance à cette vérité.

On nous excusera si nous avons attendu jusqu'à ce moment pour exposer ce qui nous a semblé être la preuve péremptoire que notre Patrie reçut la lumière de l'Évangile dès les temps apostoliques. C'est en parlant de l'Église de Cahors que nous avons voulu traiter cette question, non par une raison d'amour-propre mais parce que notre sujet le nécessitait. L'évangélisation de Cahors et les origines de Roc-Amadour sont deux choses inséparables.

On nous excusera également si nous paraissions affecter dans cette démonstration un rigorisme des plus serrés. Pour les conclusions que nous allons tirer nous ne voulons user d'autre moyen que de la *méthode scientifique* la plus précise.

Voici donc ce que nous nous proposons d'établir scientifiquement dans cette série d'articles : 1^o Qu'en l'année 196 l'Église des Gaules était organisée ; 2^o Qu'avant la venue de S. Pothin premier évêque de Lyon, l'Église des Gaules existait et qu'elle avait des traditions, et des traditions apostoliques.

Vers l'époque dont nous allons parler, vers l'an 196 une question divisa l'Église. Il s'agissait de savoir si l'on devait célébrer la Pâque le 14 du mois de Nisan ou le dimanche suivant. Les églises de la province d'Asie suivaient le premier usage. qu'elles tenaient des apôtres saint Jean et saint Philippe. En dehors de l'Asie l'autre usage prévalait.

Déjà les Souverains Pontifes s'étaient préoccupés de cette

divergence ; mais la controverse éclata sous le pape Victor (189-198), lequel « résolut de faire cesser une dissidence qui, » regrettable en elle-même, puisqu'elle montrait tous les ans » les chrétiens en désaccord sur leur principale fête, servait » d'appui, dans son église, à des tentatives en faveur d'obser- » vances dangereuses et surannées.

» Il exposa ses vues aux évêques d'Asie et pria Polycrate, » évêque d'Ephèse, de les réunir pour en conférer. Des assem- » blées d'évêques se tinrent partout pour la même fin ; leurs » lettres synodales furent envoyées à Rome. Il paraît qu'on en » forma un recueil, car Eusèbe les lisait toutes ensemble dans » la bibliothèque de Césarée. Il y avait celle de Rome, qui por- » tait le nom de Victor, celle d'Asie, écrite par Polycrate, évê- » que d'Ephèse, celle de Palestine, signée entre autres par » Théophile de Césarée et Narcisse de Jérusalem, celle des » évêques du Pont, présidée par le plus âgé d'entre eux, » Palmas d'Amastris ; celle des églises de Gaule, dirigées par » saint Irénée, celle de l'Osroène, pays encore en dehors » de l'empire, mais déjà en bonne partie chrétien, celle » de l'évêque de Corinthe, Bacchylos, et bien d'autres. Poly- » crate et son concile avaient contre eux l'opinion universelle, » manifestée par cette masse de documents épiscopaux. » Les esprits étaient vivement excités. Victor se voyant sou- » tenu par tant d'évêques, mit les Asiatiques en demeure de se » conformer à l'usage commun ou de renoncer à la communion » ecclésiastique. Il avait déjà donné un commencement d'exé- » cution à ses menaces quand S. Irénée et d'autres évêques » intervinrent et protestèrent vivement contre la sévérité du » pape. On était d'accord avec lui sur le fond des choses, mais » non sur l'opportunité des mesures par lesquelles il cherchait » à faire prévaloir le sentiment commun (1) ».

C'est le passage d'Eusèbe qui a servi de base aux lignes ci-dessus sur lequel nous voulons appeler l'attention. On comprendra que, pour la commodité des lecteurs, nous remplaçons ici le texte grec par une traduction latine que l'on a toujours considérée comme très-exacte, celle de Musculus.

(1) *Les Origines chrétiennes* par M. l'abbé Duchesne, page 244.

« Mota est autem eo tempore haud modica quæstio ex eo
 » quod cunctæ *Asiæ* parœciæ velut ex antiquiore traditione
 » quartadecima luna salutaris paschatis festum observandum
 » esse putabant, qua die Judæis agnum immolare præceptum
 » erat, quasi omnino eadem luna, in quacumque illa septimanæ
 » diem incidat, jejunia sint solvenda, quum reliquis ecclesiis
 » per universum orbem consuetudo non esset ad hunc modum
 » celebrandi paschatis, quæ ex apostolica traditione morem
 » hactenus durantem servant videlicetque jejunia nullo sint
 » alio quam resurrectionis Servatoris nostri die solvenda.
 » Coguntur itaque ob hanc causam synodi et conventus episco-
 » porum, ac cuncti una sententia decretum ecclesiasticum per
 » epistolas omnibus ubique ecclesiis constituunt, quod nullo
 » alio unquam quam dominica die resurrectionis Domini ex
 » mortuis celebrandum sit mysterium, et quod in eo solo jeju-
 » niorum paschalium solutionem facere debeamus. Extat autem
 » scriptum eorum qui ob eam causam in Palæstina tunc tem-
 » poris congregati fuerunt, quibus præfuerunt Theophilus
 » Cæsariensis et Narcissus Hierosolymitanæ parœciæ. Et Romæ
 » quoque consimiliter aliæ propter eandem causam habita est
 » synodus, cui Victor episcopus *præsedit*: deinde et alia epis-
 » coporum Ponti, quibus Palmas tanquam vetustissimus *præ-*
 » *fuit*: *ad hæc et alia parœciarum per Galliam, quas Ire-*
 » *næus* MODERATUS EST; denique et episcoporum per Ostræ-
 » nam, ac quæ in illa sunt civitates, et præcipue Bacchyli
 » Corinthiorum episcopi ac plurimum aliorum qui uno et eodem
 » decreto ac judicio eandem sententiam constituerunt (1). »

« A cette époque fut agitée une importante question. Toutes
 les *paroisses* d'Asie, conformément à une antique tradition
 pensaient devoir observer la salutaire fête de Pâque, le qua-
 torzième jour de la lune, jour où il était ordonné aux Juifs
 d'immoler l'agneau; elles pensaient également devoir cesser les
 jeûnes à cette date quel que fut le jour de la semaine où elle
 tombât, tandis que dans les autres églises, *répandues dans*
l'univers entier, ce n'était pas l'usage de célébrer la Pâque de

(1) *Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, livre V, chapitre XXII. — Traduction de Musculus.

cette manière, mais d'après une coutume de *tradition apostolique* et qui dure encore, savoir que les jeûnes ne doivent en aucune façon cesser, si ce n'est le jour de la résurrection de notre Sauveur. Se réunissent à ce sujet des synodes et des assemblées d'évêques et tous, suivant la même opinion, établissent par lettres, partout et dans toutes les églises, un décret ecclésiastique d'après lequel jamais le mystère de la résurrection du Seigneur d'entre les morts ne doit se célébrer si ce n'est le dimanche, et qu'en ce jour seul on doit mettre fin au jeûne pascal. Existe encore l'écrit de ceux qui, à cette époque et pour ce motif, se réunirent en Palestine et que présidèrent Théophile de Césarée et Narcisse de la paroisse de Jérusalem. A Rome également et pour la même cause se tint un synode que dirigea l'évêque Victor; ensuite un autre des évêques du Pont que présida Palmas comme le plus ancien; pour le même fait un *autre des paroisses répandues dans la Gaule que surveilla Irénée*; enfin des évêques de l'Osroène et des cités qui s'y trouvent; également et surtout de Bacchylos, évêque de Corinthe et de plusieurs autres, qui dans un même et semblable décret et jugement établirent la même opinion. »

Nous avons, dans la traduction, sacrifié l'élégance à l'exactitude. Eusèbe jugeant au moyen d'écrits qu'il avait en main, la portée de ce passage est capitale et l'on n'a pas le droit de le modifier ou de l'altérer en quoi que ce soit. Il doit être accepté tel qu'il est, avec la signification absolue des termes qu'il contient et les conséquences rigoureuses qu'ils imposent.

L'importance que présente en elle-même la tenue d'un concile en Gaule l'an 106, sur une question de *tradition apostolique*, n'aurait dû échapper à personne, du moment surtout que par ce fait, d'après le contexte, l'église des Gaules est mise *comme autorité*, dans cette question, sur le même pied en Occident que l'Eglise de Rome; et en Orient que les églises de Corinthe, du Pont, d'Ephèse, voire même de Jérusalem.

Tous les termes doivent donc être examinés, pesés, critiqués.



LXXXIX

LES « PARÆCIÆ » AU II^e SIÈCLE

Parmi les mots que nous avons mis en évidence dans la traduction du texte d'Eusèbe, le premier de tous et le principal est le mot *paroisse*, traduction du mot *parœcia*. C'est le plus important.

D'après Du Cange le mot *parœcia* signifie, *Territorium et districtus Episcopi, ut provincia et diocœsis Metropolitanæ et Archiepiscopi* c'est-à-dire, *Le territoire et le district d'un évêque, de même que la province et le diocèse d'un métropolitain et d'un archevêque*. C'est dans ce sens qu'il est employé dans les Canons Apostoliques, (14, 15, 34 et 35), dans le canon 16 du concile de Nicée et dans le canon 9 du concile d'Antioche. Conformément aux usages de son temps, c'est également dans ce sens que l'emploie constamment Eusèbe, auteur dans lequel on le rencontre fréquemment.

Il n'y a pas de discussion possible sur ce point, c'est-à-dire sur la signification du mot *parœcia*, aussi n'était-ce pas là que devaient se porter les investigations ; mais plutôt sur la question de savoir si la *parœcia* existait au I^{er} siècle, et en second lieu, qu'elle était son étendue et son importance au II^e siècle, époque où son existence ne peut être contestée.

Au temps d'Eusèbe la *parœcia* correspondait à ce que nous appelons aujourd'hui un diocèse proprement dit. Elle avait à sa tête un évêque à poste fixe ne pouvant changer de *parœcia* que dans des circonstances très graves. A cette même époque, pendant la première moitié du IV^e siècle, la plus grande partie des anciens usages existait encore.

L'évêque habitait la ville principale ; les autres cités ou villes étaient confiées aux soins des *choréques*, qui se distinguaient des évêques proprement dits en ce qu'ils n'étaient pas à poste fi-

xe. Ils étaient envoyés par l'évêque, pendant un temps plus ou ou moins considérable, dans une ville puis dans une autre, mais sans pouvoir dépasser le territoire de la *parœcia*. Ce que nous appelons aujourd'hui *paroisse rurale* n'a commencé d'exister qu'à l'époque de St-Martin, mort en 397.

Il est possible de suivre dans Eusèbe l'évolution de la *parœcia*, comme étendue de territoire, depuis les origines du christianisme jusqu'à l'époque où il vivait. C'est ce que nous allons faire.

Au début, la *parœcia* pouvait comprendre un pays tout entier, confié à un disciple ou à un apôtre chargé de l'évangéliser et de le gouverner. Elle renfermait plusieurs églises placées sous la surveillance de l'évêque mis à sa tête.

Quand il parle de Timothée disciple de S. Paul, on trouve en effet dans Eusèbe : « Timothœus sane primus Ephesianæ » *parœciæ* sicut et Titus cretensium ecclesiarum, episcopatum » sortitus scribitur. (Lib. II, c. IV) ». « Il est écrit que Timothée fut chargé de la paroisse d'Ephèse, de même que Tite fut l'évêque des églises de Crète ».

Au début donc, d'après ce texte, l'île de Crète, malgré sa grande étendue, ne forma qu'un seul diocèse, confié au disciple de S. Paul, Tite, bien qu'il y eut plusieurs église sur son territoire. La comparaison que fait Eusèbe montre que le diocèse d'Ephèse devait également comprendre tout le pays dont cette ville était capitale au point de vue civil. Le même texte prouve de plus que dès les débuts du christianisme il y eut des territoires delimités confiés à des évêques titulaires.

On comprendra facilement qu'au fur et à mesure que la religion catholique fit des progrès l'étendue des *parœciæ* se soit resserrée et que l'église de Crète, par exemple, au lieu de ne faire qu'une *parœcia* se soit subdivisée et dans la suite en ait formé plusieurs. Cette subdivision, il est plus difficile de la suivre pas à pas. On a cependant quelques points de repères certains qui permettent de se former une opinion précise.

Ainsi au sujet de l'île de Crète on trouve au livre IV, ch. 23 qu'au II^e siècle Denis évêque de Corinthe écrivit à l'église de Gortines et aux autres paroisses répandues dans l'île de Crète,

« Et Gortynensi ecclesia cum reliquis per Cretam parœciis » scribens ».

Ce qui augmente la valeur de ce passage c'est qu'à cette même époque, au II^e siècle, la *parœcia* de Corinthe comprenait plusieurs églises. Cela ressort du même chapitre d'Eusèbe, dans lequel on lit que le même Denys écrivit non seulement aux églises qui lui étaient soumises, mais encore aux églises extérieures. — « Dicendum autem primum est de Dyonisio qui » cum in *parœcia* Corinthiorum Episcopalem sedem teneret, » divinam suam industriam non modo *suis subditis*, sed et exteris abunde communicavit, seque *universis* utilissimum per » epistolas eis præstitit, quas catholicas *Ecclesiis* exaravit. (Loc. cit.) ».

Outre l'île de Crète et Ephèse, sont signalés dans Eusèbe comme *parœciæ* du premier siècle, Jérusalem (Liv. III, ch. XI à l'occasion de l'avènement de Siméon, successeur de St-Jacques le mineur, et Athènes. — « Dyonisius primus Atheniensis parœciæ Episcopatum suscepit » . — Denis qui le premier reçut l'épiscopat de la paroisse d'Athènes.

Nous avons relevé avec soin les noms de *parœciæ* citées par Eusèbe, ce sont : Jérusalem (1) Alexandrie (2) Antioche (3) Ephèse (4) Hiérapolis (5) Corinthe (6) Athènes (7) Sardes (8) Césarée (9) Hermopolis (10) Carthage (11) Tarses (12) Icone (13) Laodicée (14) Lyon (15).

Jamais le terme de *parœcia* n'est employé dans Eusèbe pour l'église de Rome.

Il nous reste à citer un dernier passage qui permettra de se faire une idée de la subdivision d'une contrée en *parœciæ*. Au liv. VI, ch. I, il est dit en parlant d'Alexandrie et de l'Égypte : « Præeratque Alexandriæ ac reliquo Ægypto, Lætus, » ac parœciarum illic episcopatum Demetrius recens post Ju-

(1) Liv. III, ch. XI (2) liv. II, ch. XXIV; liv. III ch. XIII; liv. III, ch. XXI; liv. III, ch. XXVIII; liv. IV, ch. I; liv. IV, ch. IV; liv. V, ch. XXII; liv. V, ch. XXIII; liv. VI, ch. I; liv. VI, ch. X; liv. IX ch. VI (3) liv. VII, ch. XXIX; liv. VII, ch. XXXII; (4) liv. III, ch. IV; liv. III, ch. XXXI (5) liv. III ch. XXXV (6) liv. IV, ch. XXIII (7) liv. IV, ch. XXIII (8) liv. IV, ch. XXVI (9) liv. VI ch. XXIV; liv. VII, ch. XXXII (10) liv. VI, ch. XLVI (11) liv. VI, ch. III (12) liv. VII, ch. XXVIII (12) liv. VII, ch. XXVIII (14) liv. VII, ch. XXXII (15) liv. V, ch. V.

» lianum susceperat ». — « Lœtus gouvernait Alexandrie et le reste de l'Égypte et Démétrius avait reçu l'épiscopat des paroisses de cette contrée après Julien. »

Démétrius avait succédé à l'évêque Julien en l'an 188.

Sur ce dernier texte vient se greffer la question des métropoles et des évêques métropolitains.

Nous sommes obligé de nous expliquer sur ce point afin de bien faire connaître qu'elle est notre pensée à ce sujet et d'éviter de fausses interprétations de notre manière de voir, si par hasard quelque exagération de langage venait à nous échapper.

Notre opinion est que dès les temps apostoliques il y eut dans chaque contrée un chef de mission ; dans le courant du II^e siècle ce chef de mission devint le *primat* de toutes les *parœcie* de cette contrée.

Le souvenir de ce fait se trouve consigné dans le XXXIII^e des Canons Apostoliques: « Episcopos unuscujusque gentis nosse » oportet eum qui in eis est primus et existimare, ut caput.. » — « Il est opportun que les évêques de chaque nation connaissent celui qui parmi eux est le premier et doit être considéré ré comme le chef.. » (*Act. concit*)

Bien qu'on ne puisse pas les faire remonter, du moins tous, d'une manière formelle aux Apôtres, les Canons apostoliques n'en sont pas moins très anciens. Des érudits du plus grand mérite les considèrent comme étant la plupart, le résumé des usages du II^e et du III^e siècle. Le canon que nous venons de citer doit être de ceux auxquels on doit accorder une pareille antiquité. Nous le trouvons en effet corroboré par le IX^e canon du concile d'Antioche, tenu en 341, dans lequel on lit au sujet de ces sortes d'évêques ayant autorité sur les autres : « Unde » placuit, eum et honore præcellere, et nihil amplius præter » eum ceteros episcopos agere, *secundum, antiquam à patri-* » *bus nostris regulam* constitutam. » — « D'où il a plu qu'il » l'emportât en honneur et que les autres évêques ne fissent » rien de contraire à son avis suivant l'*antique règle* établie » par nos pères. »

D'après le texte d'Eusèbe cité en dernier lieu, il est incontestable que l'évêque d'Alexandrie, en l'an 188, avait autorité sur les autres évêques de l'Égypte. Que ce soit comme patriarche

ou comme primat, peu importe. D'après ce texte à la fin du 11^e siècle il y avait une hiérarchie établie, il y avait un intermédiaire entre les évêques ordinaires et l'évêque de Rome.

Citons enfin S. Jérôme qui dans le *Catalogue des auteurs ecclésiastiques*, nous apprend que St Jean établit S. Polycarpe, évêque de Smyrne et de toute la province d'Asie, et nous verrons que cette hiérarchie était antérieure à Marc-Aurèle.

Quelle était l'étendue des territoires sur les *parœcice* duquel s'exerçait la juridiction de ces sortes d'*archevêques* à la fin du 11^e siècle?

Le terme d'*archevêque* ne date que du VIII^e siècle ; malgré cela nous l'employons ici, comme nous l'avons déjà fait une fois pour S. Martial et S. Trophime, parce que nous n'avons pas d'autre mot pour exprimer exactement notre pensée dans cette circonstance. Celui de *primat* ou de *patriarche* dirait trop à notre avis.

Conformément au texte cité des Canons apostoliques, suivant le texte de S. Jérôme et les divers passages d'Eusèbe, que nous avons mis sous les yeux du lecteur, l'étendue de ce territoire devait être très grande au 11^e siècle et comprendre au moins toute une province, sinon toute une contrée.

On lit, en effet, que l'*archevêque* St Polycarpe avait autorité sur toute l'Asie mineure. Alexandrie avait sous sa juridiction l'Égypte entière. L'évêque de Gortyne semble avoir eu l'autorité sur la Crète entière puisque c'est à lui qu'écrivait Démétrius évêque de Corinthe et par son intermédiaire aux autres églises de l'île de Crète.

Il est douteux que l'évêque de Corinthe ait eu ces mêmes pouvoirs ; dans tous les cas ils se seraient étendus sur tout le Péloponèse. L'évêque d'Ephèse dans la question de la Pâque a toutes les allures d'un chef ayant autorité ; la province sur laquelle se serait exercée sa juridiction, la même que celle de S. Polycarpe (1), forma plus tard, sous l'empereur Léon VI le Philosophe (886-911), trente-cinq évêchés.

(1) Aux débuts du christianisme la possession des pouvoirs d'archevêque semblent dépendre de la personne de l'évêque plutôt que du siège épiscopal.

Le chapitre XXIII du livre V d'Eusèbe cité en entier dans l'article précédent nous a montré la Gaule subdivisée au temps de St Irénée en *parœcia*. St Irénée en était-il le chef ?

Dans la partie du chapitre reproduit où se trouve l'énumération des divers conciles, les verbes dans le texte grec sont à l'imparfait. En général ces imparfaits doivent se traduire par des parfaits latins. Musculus l'a fait et dans la traduction de cet auteur que nous avons donnée les verbes en question sont mis en italique. Suivant que l'on traduit par un parfait ou un imparfait le sens est légèrement modifié.

En ce qui concerne la Gaule avec le parfait l'on a : « Pour » le même fait (se tint) un autre concile des paroisses répandues » dans les Gaules que *surveilla* Irénée ». A l'imparfait il faut traduire « des paroisses répandues dans la Gaule qui étaient *sous la surveillance* d'Irénée ».

Nous savons que la grande majorité des hellénistes traduiraient par le parfait, ce qui enlèverait cette difficulté que l'on a voulu trouver dans la prééminence de St-Irénée sur les autres évêques des Gaules. Nous avons tenu malgré cela à montrer que l'imparfait, nécessitant un intermédiaire hiérarchique entre le pape et les évêques des Gaules, au II^e siècle, était même admissible, cela sans altérer en rien le sens du mot *parœcia* et d'après les textes mêmes de l'auteur dans lequel se trouve le passage.

Nous disons « sans altérer le sens du mot *parœcia* » car pour éviter la difficulté, en question, on a voulu faire de ce mot le synonyme exact d'*ecclesia* ou d'église.

C'est une erreur manifeste contre laquelle s'élèvent des multitudes de passages d'Eusèbe et tous les textes contemporains de cet auteur où se trouvent ce mot.

La *parœcia* était une église ; mais toutes les églises n'étaient pas des *parœciæ*. Pour qu'une église eut le titre de *parœcia* il fallait qu'elle eut à sa tête un évêque titulaire à poste fixe, un *parœcius* ayant autorité et juridiction sur un territoire déterminé. Ceux qui ont voulu voir dans le concile des Gaules une simple réunion des chefs d'*églises* formant un *seul et unique* diocèse, celui de Lyon, se sont complètement mépris sur le sens du mot *parœcia*.

L'ÉGLISE DES GAULES

AVANT d'étudier l'évolution de la *parceia* en Gaule il est bon d'exposer en quelques mots l'évolution de la *province* dans cette même contrée.

On appelait *province* chez les Romains la « sphère d'action » d'un magistrat chargé d'un *imperium* c'est-à-dire chargé de gouverner une contrée et d'y commander.

Longtemps avant l'ère chrétienne une partie de la Gaule, longeant la Méditerranée, avait été transformée en province romaine, d'où le nom actuel de Provence.

Depuis la conquête par César jusqu'à l'Empire le reste de la Gaule ne forma qu'une seule province. Sous Auguste la Gaule fut partagée en quatre provinces : La Province, proprement dite, l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique. Les trois dernières réunies formaient la *Gaule Transalpine*, directement soumise à l'autorité de l'Empereur et partagée en soixante subdivisions nommées *cités*. Le nom de *cité* servait à désigner à la fois la capitale d'un peuple Gaulois et tout le territoire de ce peuple. Une cité avait presque l'étendue d'un de nos départements. Elle se subdivisait en *pagi* ou pays.

Au début du IV^e siècle les quatre provinces des Gaules furent segmentées par *voie de dédoublement* et le nombre des divisions s'éleva à dix-sept.

A cette époque, après Constantin, on voit nettement apparaître en Gaule les évêques métropolitains. Chaque chef-lieu de province est alors métropole et en général chaque cité un évêché. De même qu'au-dessus des dix-sept gouverneurs de province il y avait le préfet des Gaules, de même l'Eglise au-dessus de ses dix-sept métropolitains eut son *Primat des Gaules* dont la résidence se fixa définitivement, comme celle du préfet, à Lyon.

Si nous examinons ce qui se passa en Crète au point de vue de la province, nous trouvons que sous la république, au commencement de l'Empire, comme au iv^e siècle, elle ne forma jamais qu'une seule province. On peut dire de même de la province d'Asie dont la capitale était Ephèse, à partir du commencement de l'Empire.

D'après le texte d'Eusèbe quand l'Évangélisation préliminaire de la Crète fut terminée, cette *province entière* fut transformée en *parœcia* unique. À la fin du ii^e siècle cette *parœcia*, l'histoire nous la fait voir dédoublée, en formant plusieurs autres. Après la paix de l'église le territoire de cette île devint un archevêché, ayant au ix^e siècle, onze évêchés suffragants. Ephèse, avons-nous dit, resta également archevêché avec trente-cinq diocèses.

Nous citons ces deux exemples parce qu'on aurait pu se demander si les *parœciæ* du ii^e siècle n'avaient pas été *en général* les éléments des archevêchés, tels qu'ils furent établis ultérieurement. L'exemple de l'île de Crète donne une réponse négative, de même qu'il montre qu'au début du christianisme une province entière pouvait ne former qu'une *parœcia*.

Nous allons insister sur le mode de multiplication des *parœciæ* au début du christianisme, tel que le fait concevoir l'exemple de l'île de Crète. Le simple bon sens d'ailleurs l'indiquerait. Nous avons dit que la multiplication des *parœciæ* de cette île s'était produite par *voie de dédoublement*.

Il ne peut pas y avoir de doute sur ce point, l'île *tout entière* ayant été confiée, tout d'abord, aux soins d'un seul et unique *parœcus*, c'est-à-dire d'un évêque ayant juridiction sur toute cette province.

Il est une nuance qu'il faut bien saisir, c'est que l'évêque ayant la *primauté* sur les autres évêques d'une même contrée, était simplement *primus inter pares*, le premier parmi ses égaux.

Au point de vue de l'organisation hiérarchique il y a une différence capitale entre l'organisation de l'Église et celle du pouvoir civil dans la plupart des contrées. En France, par exemple, le ministre a autorité sur tous les préfets ; mais il n'est pas un

préfet. Il n'a pas à gouverner spécialement un département. On peut dire de même des préfets par rapport aux maires.

Dans l'Eglise au contraire, l'archevêque a toujours eu un diocèse à gouverner ; il a toujours été l'évêque d'un *territoire déterminé*. Le pape lui-même, outre le gouvernement de l'Eglise universelle, a un diocèse spécial à régir, celui de Rome.

Quand par suite de sa prospérité, on crut utile de créer plusieurs *parœciæ* dans l'île de Crète, l'archevêque, celui qui garda la primauté sur l'île entière dut forcément se choisir un territoire spécial, un champ d'action et de conquête plus ou moins vaste, et abandonner le reste de l'île suivant une étendue plus ou moins grande, mais déterminée, à un ou plusieurs évêques titulaires qui devinrent ses égaux, comme chefs de *parœcia*. De sorte que l'ensemble des *parœciæ*, y compris celle de l'*archevêque*, dût nécessairement couvrir l'étendue de l'île tout entière.

Il est en effet impossible de se figurer au sein de l'île de Crète, comme de toute autre contrée, des *parœciæ* isolées formant des territoires déterminés et laissant des vides entre leurs limites. La *parœcia* du être créée pour faciliter l'évangélisation et non pour la gêner. Si le terrain sur lequel l'action de chacun devait s'exercer fut délimité ce fut afin d'être certain qu'il n'existât aucun pays qui n'eut ses évangélistes, mais non pour empêcher d'étendre la prédication au-delà de certaines bornes.

Les *parœciæ* répandues dans une contrée sous forme d'îlots isolés et fermés, seraient une absurdité. C'est une hypothèse qui ne mérite même pas la peine d'être examinée.

Pour bien se faire une idée de ce procédé, qui ressort clairement des textes d'Eusèbe et qui, en définitive, n'est que l'imitation de ce que faisaient les Romains pour la création des provinces, il suffit de diviser l'évangélisation des divers peuples en deux périodes : la période de conquête et la période d'organisation.

Quand les Romains voulaient s'emparer d'une contrée, ils y pénétraient, l'envahissaient et immédiatement en faisaient une province, ayant quelquefois une immense étendue. Au fur et à mesure que leur pouvoir se stabilisait et que la civilisation se

répandait, ils *dédoublaient* cette grande province, faisant en sorte qu'il n'y eut pas de pays dans cette contrée qui ne fut au moins nominalemeut, sous la juridiction d'un magistrat romain. La Gaule nous a fourni un exemple remarquable de cette manière de procéder.

La *parœcia* subit au point de vue religieux une évolution analogue à celle de la province, avec cette différence que l'histoire nous montre la multiplication des *parœciæ* plus rapide.

Pendant la période de conquête, semblable à un intrépide général, on voit de vaillants apôtres tels que S. Paul, parcourir à pas pressés, des étendues immenses de pays. A ce moment il n'y a ni bornes ni limites.

Quand la Bonne-Nouvelle est annoncée et suffisamment acceptée, aussitôt ils se déchargent en partie et confient des territoires déterminés aux soins de leurs meilleurs disciples, tels que celui de la Crète, à Tite et celui d'Ephèse, à Timothée. Dès lors commence la période d'organisation, qui s'accroît au fur et à mesure que la religion fait des progrès.

De même que le nom de *province* sitôt qu'il était porté par un pays, était une preuve, chez les Romains, qu'au point de vue civil il avait été saisi dans l'organisme de l'Etat. De même l'emploi du terme *parœcia*, au sujet d'une contrée, doit être une preuve qu'au point de vue religieux, elle avait été saisie dans l'organisme de l'Eglise.

La méthode d'évangélisation que nous venons de signaler a reçu le nom d'*Evangelisation par explosion*. On veut lui opposer aujourd'hui l'*Evangelisation par gradation*.

Les faits cependant doivent primer les théories. Aussi nous permettra-t-on de faire de nouveau appel à l'historien que nous venons de citer si fréquemment, à Eusèbe.

On lit en effet au livre II, chap. III de cet auteur : « Divina » igitur virtute et cooperatione salutaris doctrina orbi universo » *subito* veluti solaris quidam radius illuxit, ac *confestim* » secundum divinas scripturas divinorum evangelistarum » et apostolorum sonus in omnem terram exivit, et ad fines » orbis usque verba eorum, atque ita factum est, ut per singu- » las civitates et vicos *confestim* frequentissimæ ac populosis- » simæ velut refertæ quædam frugum aræ constitutæ sunt

» ecclesiæ ». — « Par la vertu et la coopération divine la doctrine du salut, comme un rayon de soleil, brilla *subitement* » dans l'univers entier. *Aussitôt* le son des divins évangélistes » et apôtres, conformément aux divines Écritures se répandit » dans toute la terre ; et leurs paroles, jusqu'au confins » de l'univers. Il fut ainsi fait que dans chaque cité et dans » chaque ville, aussitôt des églises très fréquentées et très nombreuses furent constituées, semblables à une aire pleine de » fruits. »

Eusèbe parle ainsi lorsqu'il traite du règne de Tibère et de Caligula.

La méthode d'évangélisation par explosion est indéniable. Seulement il ne faut pas confondre l'évangélisation avec l'organisation des églises. La première put se faire avec une rapidité étonnante. La seconde ne dut au contraire avoir lieu que plus lentement et progressivement, sans toutefois trainer outre mesure en longueur.

Dans tous les cas, que la durée d'évangélisation d'une contrée, de la période de conquête, ait été courte ou longue, la division de ce pays en *parœcia* est une preuve indéniable qu'à l'époque où on la constate, l'Eglise y était organisée.

Pour la Gaule on fait historiquement cette constatation à la fin du II^e siècle, en l'an 196.

A cette époque nous sommes en droit d'affirmer que l'Eglise était organisée sur toute l'étendue des Gaules.

Nous savons qu'une théorie nouvelle voudrait que les chrétiens, en Gaule, eussent été créés de proche en proche, en quelque sorte par *voie de bourgeonnement* et qu'à l'époque dont nous parlons, le Lyonnais seul eût formé une église. Ici encore on confond église avec *parœcia*.

Du moment qu'à l'avènement de S. Irénée sur le siège épiscopal de Lyon, on constate que cet évêché était élevé au rang de *parœcia* (1), cela devrait suffire pour démontrer que la période de conquête, proprement dite, était terminée.

En effet dans le cas où cet évêché eut été le seul des Gaules, cette *parœcia* aurait dû s'étendre à la Gaule entière. Supposer

(1) Eusèbe, livre V, chapitre V.

le contraire ce serait admettre qu'on aurait mis des bornes au zèle de S. Irénée.

Au lieu d'une *parœcia*, l'histoire au contraire nous en signale un nombre suffisant pour former un concile et, de plus, les montre *répandues sur toute la Gaule*. — Revenons à Eusèbe.

La tournure du grec est significative. En parlant des évêchés de la Gaule il y est dit : « *paroikion kuta Gallian* ». Au lieu du génitif, Eusèbe emploie un accusatif avec une préposition. Ces mots ont été traduits en latin : « *per Galliam* ». Nous les avons rendus en français par les termes : « *répandues à travers la Gaule* », accentuant le sens distributif.

La tournure employée indique de la part de l'auteur l'intention de dire qu'il s'agit d'évêchés couvrant la Gaule entière. C'est d'ailleurs la tournure favorite d'Eusèbe quand il veut parler de tout un pays.

Ces trois termes « *paroikion kata Gallian* » examinés, pesés et critiqués avec soin sont d'une clarté exceptionnelle.

Quel était le nombre de ces *parœciæ* dans la Gaule ?

Le *synodique* veut que le nombre des évêques réunis dans ce concile de Lyon fut de treize. Vu les difficultés de communication et l'éloignement, le nombre des évêchés aurait été plus grand (1). Le *synodique*, ouvrage du ix^e siècle est peu sûr. Il nous semble que l'auteur a supposé à chaque *parœcia* l'étendue d'une métropole.

Ne pouvant pas nous appuyer solidement sur cet ouvrage, nous nous contenterons de rappeler que cinquante ans plus tard, les conciles d'Italie à Rome, ceux d'Afrique tenus à Carthage, comptaient quarante-cinq, soixante-quatre et jusqu'à quatre-vingt-cinq évêques.

A cette époque, vers l'an 252, nous avons un dernier fait à signaler. L'évêque d'Arles, Marcien, avait pris parti pour un hérésiarque, Novatien. Prévenu par Faustin l'évêque de Lyon, S. Cyprien écrivit au pape Étienne pour qu'il le déposât.

Cette lettre a été conservée et elle est de la plus haute

(1) Le P. Halloix dans la vie de S. Irénée (Grands Bollandistes) dit qu'il avait trouvé à la bibliothèque du Vatican un document concernant ce concile mais qu'il avait eu des doutes sur son authenticité.

importance. Elle vient corroborer tout ce que nous avons dit car plusieurs des termes qu'elle contient font voir que l'évangélisation de la ville d'Arles devait être déjà ancienne en 252. A ce moment l'église des Gaules était en tout point à la hauteur de l'église d'Afrique, laquelle avait alors près de quatre-vingts évêques.

Nous y relevons en effet les phases suivantes : « Quapropter »
 » facere te oportet plenissimas litteras ad *coepiscopos* nostros
 » in Gallis *constitutos* ». « Il est opportun que vous écriviez à
 » nos coévêques constitués dans les Gaules »

Peut-il y avoir des expressions indiquant plus clairement que l'Église des Gaules n'était pas à ce moment une église à ses débuts, comme le veut S. Grégoire de Tours, mais une église organisée, ayant des évêchés constitués de longue date et à succession régulière.

Nous ferons également remarquer le passage concernant la ville d'Arles : « Dirigantur in provinciam et ad plebem Are- »
 » late consistentem a te litteræ quibus abstanto Martiano, alius
 » in locum ejus substituatur (1). » « Que des lettres soient
 » envoyées par vous à la province et au peuple habitant Arles
 » afin que rejetant Marcien, un autre soit mis à sa place
 » par eux. »

Après deux ans de prédication seulement, il aurait fallu que la foi ait été bien solidement consolidée parmi les habitants de la ville d'Arles pour que le pape les soumit à une pareille épreuve !

(1) Lettre de S. Cyprien au pape Etienne, livre III, lettre XIII de la collection d'Erasmus.



L'ÉVANGÉLISATION AU I^{er} SIÈCLE

CONSTATER que l'Eglise de Gaule était organisée à la fin du II^e siècle est un fait d'une grande valeur ; mais par là toutes les difficultés ne seraient pas enlevées.

On pourrait objecter que les origines de cette église ne dépassaient pas S. Pothin, mort en 177, et qu'elle avait été organisée à cette époque.

Nous allons montrer que le chapitre XXIII, du livre V d'Eusebe, étudié en ce moment s'oppose formellement à cette manière de voir. La nature de la question traitée dans les conciles tenus sous le pape S. Victor, le nom des provinces avec lesquelles la Gaule est mise en parallèle, le mode de discussion employé nous fourniront les preuves démontrant que l'Eglise des Gaules remonte absolument au temps apostoliques.

De quoi s'agissait-il en effet dans les conciles tenus à l'occasion de la question pascale ? De savoir si l'église d'Ephèse devait abandonner un usage liturgique et traditionnel. En rien le dogme n'était en jeu. Dans ces questions de liturgie la tradition faisait la loi au II^e siècle, pourvu qu'on démontrât que cette tradition remontait aux Apôtres. De plus dans ces usages liturgiques, et en particulier dans ceux qui se rapprochaient du judaïsme, la primauté était donnée à ceux qu'avaient établis *formellement et de concert* S. Pierre, l'apôtre des Juifs, et S. Paul, l'apôtre des Gentils.

Dans la question de la Pâque où il s'agissait de savoir s'il fallait continuer d'imiter les Juifs sur un point de leurs coutumes, plus peut-être que dans tout autre question, l'important était de constater quelle avait été l'opinion commune de S. Pierre et de S. Paul. La manière de faire établie à Ephèse par S. Jean à la suite d'un acte de complaisance et de conciliation

à l'égard des judaïsants, devait s'effacer, d'après le pape S. Victor, devant les usages fixés, *sans variante*, par les deux grands apôtres, Pierre et Paul, dans les contrées à l'évangélisation desquelles, ils avaient présidés. C'est ce que fait sentir Sozomène dans une phrase du chapitre IX, livre VII, en mettant nettement en présence dans la tournure qu'il emploie les usages établis par S. Jean et les usages établis par S. Pierre et S. Paul.

La nature de la question agitée dans les conciles dont nous parlons, était donc de constater qu'elle était dans chaque contrée, au sujet de la célébration de la Pâque, la tradition relativement aux coutumes propagées par S. Pierre et S. Paul. La question de droit devait être élucidée uniquement par cette question de fait.

Quelles furent les églises qui entrèrent en lice en faveur du pape S. Victor et dont les noms nous ont été conservé par Eusèbe comme étant les plus importantes? Les églises de la Palestine, les églises de l'Italie, les églises de l'Osroène, capitale Edesse, l'église de Corinthe, en un mot des églises dont l'origine apostolique est indiscutable, et qui à ce moment opposaient leurs traditions à d'autres églises, non moins anciennes et non moins illustres qu'elles, à celles d'Ephèse.

Est-il possible de concevoir qu'au milieu de toutes ces églises si anciennes et si vénérables, la chétive église de Gaule, si elle avait été composée d'un unique diocèse, si elle n'avait été vieille que d'une quarantaine d'années eut osé venir ajouter sa petite voix et qu'Eusèbe ne l'eut pas laissée dans l'oubli comme il l'a fait pour tant d'autres? L'admettre ne serait-ce pas tomber dans l'absurdité?

Ce qu'il faut au contraire conclure de ce passage c'est que l'église de la Gaule, la seule que nomme Eusèbe dans l'Occident après celle d'Italie, était dans un grand état de prospérité, et, comme l'indique le texte cité à l'article LXXXIX, qu'elle était en état d'opposer ses *parœciæ* aux *parœciæ* de la province d'Asie.

Nous savons qu'on veut attribuer l'éclat de l'église de Gaule, à ce moment-là, uniquement à la gloire d'avoir possédé à sa tête l'illustre S. Irénée.

Ne serait-ce pas plutôt parce qu'elle était déjà brillante et prospère au II^e siècle que cette église mérita d'avoir dans sa capitale comme évêque un S. Pothin et un S. Irénée? Nous allons d'ailleurs répondre plus directement à cette objection.

Nous avons dit qu'une troisième preuve de l'évangélisation des Gaules au I^{er} siècle se trouve dans le mode de discussion employé dans la question pascale.

Eusèbe nous a conservé les fragments de deux lettres écrites à cette occasion, une de Polycrate, évêque d'Ephèse, et l'autre de S. Irénée.

Polycrate répondant au pape S. Victor, ne raisonne pas sur l'opportunité ou l'inopportunité de la mesure, sur la légitimité ou l'irrégularité de l'usage pris en lui-même. Il se contente de fournir la *preuve historique*. Il cite le nom de tous les grands personnages, qui depuis les apôtres S. Jean et S. Philippe jusqu'à lui, ont célébré la Pâque le quatorzième jour de la lune.

Quand le pape S. Victor eut excommunié les *parvoies* d'Asie qui continuaient à suivre l'ancien usage, S. Irénée lui écrivit pour l'engager à la modération. Dans ce texte encore, nous ne trouvons absolument que l'argument historique. S. Irénée cite l'exemple de tous les prédécesseurs de S. Victor jusqu'à S. Sixte I, lesquels dit-il, vécurent toujours en paix avec les chrétiens d'Asie, bien qu'ils suivissent des usages contraires aux leurs, sur des points de liturgie analogues à celui de la Pâque et qui lui étaient connexes.

La lettre du concile des Gaules relativement à la question pascale, dut avoir la même forme suivant l'usage que nous venons de constater au sujet de la question elle-même. Elle devait par conséquent contenir uniquement, elle aussi, l'argumentation historique, c'est-à-dire l'énumération des personnages importants qui, en Gaule, avaient établi l'église et introduit les usages contraires à ceux de l'église d'Ephèse.

Que n'avons-nous cette lettre? N'existerait-elle pas encore, par hasard, ensevelie dans quelque bibliothèque d'Orient?

Bien que nous ne l'ayons plus, ce document décisif doit cependant jouer un rôle au cours de cette démonstration, car elle fut sûrement entre les mains d'Eusèbe. C'est l'existence

incontestable de ce document qui doit donner une valeur décisive aux divers textes de cet auteur, relatifs à l'évangélisation des Gaules, et à tout ce qui concerne l'historique de cette contrée jusqu'à S. Irénée.

Quelle était la teneur de la lettre du concile des Gaules ? Quels noms d'évangélistes y étaient-ils inscrits ?

Evidemment nous ne pouvons que conjecturer, toutefois nous osons avancer qu'il y était *nécessairement* question de personnages plus anciens que S. Pothin.

Cette affirmation dernière, la plus grave de toutes, nous l'avons lentement et mûrement calculée.

Ce qui nous la fait émettre c'est que S. Pothin et S. Irénée avaient été des quartodécimans avant leur élévation à l'épiscopat de Lyon.

L'un et l'autre en effet avaient été disciples de S. Polycarpe et Polycrate l'évêque d'Ephèse dans sa lettre au pape S. Victor (Eusèbe, livre V, chapitre XXIV) invoque l'autorité de ce même S. Polycarpe en sa faveur. Dans sa lettre, S. Irénée (livre V, chapitre XXV) cite également l'exemple du pape S. Anicet et de S. Polycarpe, qui malgré leur divergence d'opinion sur des points liturgiques concernant la Pâque avaient gardé la paix entre eux.

La force et la valeur de cette lettre vient de ce qu'elle exprime l'opinion personnelle de S. Irénée. L'évêque de Lyon, bien que le concile qu'il avait présidé, eut déclaré et *décrété* qu'en Gaule on devait célébrer la Pâque le dimanche, était cependant d'avis qu'il fallait *tolérer* l'usage contraire, là où il existait venant de tradition apostolique. Ce fut même cette opinion qui prévalut. D'après S. Irénée, on devait conserver dans les églises les usages établis, les usages traditionnels.

Si donc, à Lyon, on n'était pas quartodéciman du temps de S. Irénée, c'est que ce prélat quand il était monté sur le siège épiscopal de cette ville avait trouvé établi l'usage traditionnel contraire.

Cet usage avait-il été fondé par S. Pothin ?

Ici encore on doit répondre catégoriquement par la négative. Si en effet S. Pothin avait créé la première église des Gaules, si toutes les églises existant dans cette contrée au temps

de S. Irénée avaient découlé de l'église de Lyon comme d'une source, la Gaule entière aurait eu les coutumes de l'église de Lyon, et Lyon aurait dû avoir celle de Smyrne, son église-mère, à laquelle elle se rattachait par S. Polycarpe et par S. Pothin. Elle aurait été quartodécimane.

Pourquoi en effet, à une époque où l'usage de célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune était toléré à Rome même par le pape, d'après la lettre de S. Irénée à S. Victor, pour ceux qui avaient été formés suivant cette coutume, pourquoi S. Pothin aurait-il enseigné à célébrer la Pâque en Gaule autrement qu'il l'avait vu faire en Orient, au berceau même du christianisme, par S. Jean lui-même ?

Si la Gaule avait été quartodécimane c'eût été certainement une preuve que son église devait *entièrement* son origine à S. Pothin. L'existence de l'usage contraire prouve l'inverse, c'est-à-dire que S. Pothin à son arrivée à Lyon avait trouvé des coutumes déjà stabilisées auxquelles il s'accommoda.

Ou tentera peut-être de répliquer que S. Pothin vint de Rome en Gaule et qu'il porta dans cette contrée les usages de Rome.

Nous ferons d'abord observer que l'opinion contraire, la *plus raisonnable*, est aussi la plus en vigueur. S. Polycarpe vint à Rome sous le pape S. Anicet vers l'an 162. S. Pothin mort plus que nonagénaire en 177, aurait eu à cette époque plus de 80 ans. C'est ce vieillard qui aurait *commencé* l'évangélisation des Gaules, à cet âge.

Malgré cela nous voulons bien accepter *pour le moment* cette manière de voir et admettre que S. Pothin vint non d'Asie mais de Rome en Gaule, après l'entrevue de S. Anicet et de S. Polycarpe. Seulement dans ce cas nous allons poser un dilemme qui sera notre argument final.

Ou S. Pothin modifia de *son propre chef* les usages des églises d'Asie relativement à la Pâque, qu'il avait pratiqués jusqu'à sa venue en Gaule, pendant 80 ans, ou bien il le *fit par ordre du pape*.

Dans l'un et l'autre cas l'appui que cherchait le pape S. Victor dans le concile des Gaules aurait été nul et sans valeur.

Dans le premier cas en effet, vis-à-vis de cette église

d'Ephèse, si ancienne et si illustre, ayant des traditions si bien établies, qu'elle aurait pu être l'autorité de l'église de la Gaule, vieille à peine de quarante ans, comme nous l'avons dit, et dont la tradition aurait pris son origine dans une infidélité même aux coutumes de l'Asie de la part d'un ancien membre d'une église de cette province.

Dans le second cas la tradition de l'église de Gaule due à un ordre du pape, n'aurait pu prouver que deux choses, mais deux choses absolument sans valeur dans la question.

En premier lieu elle aurait pu servir à démontrer que du temps de S. Pothin on célébrait à Rome la Pâque le dimanche. Chose inutile, car il n'y avait aucune contestation sur ce point,

En second lieu qu'aurait montré la conformité des usages de la Gaule et de Rome, si ce n'est qu'en créant des églises S. Pothin s'était appliqué à conserver les usages de l'église-mère, c'est-à-dire de l'église qui avait envoyé les évangélistes. Qu'est-ce que cela aurait prouvé pour les églises d'Asie tenant directement leur origine de l'apôtre S. Jean ? Le pape S. Victor aurait-il voulu tirer un argument de ce que S. Anicet n'ayant pu persuader S. Polycarpe, aurait décidé son disciple S. Pothin à suivre les usages de Rome ?

Dans l'un et l'autre cas le concile de la Gaule, gouvernée alors encore par un ancien quartodéciman, S. Irénée, n'aurait eu aucune raison d'être.

Autre est la question si l'on rend à l'église des Gaules sa véritable place et si on lui accorde, comme origine et comme tradition, le rang qu'elle mérite, et que lui donne Eusèbe, à côté des églises de Jérusalem, de Césarée, de Rome, d'Edesse et de Corinthe.

Les *parœciæ* des Gaules remontant à S. Pierre pourront ainsi se mesurer avantageusement avec les *parœciæ* d'Asie fondées par S. Jean. On s'expliquera alors qu'au II^e siècle elles puissent servir d'arbitre entre l'Orient et l'Occident et que leur avis et leur opinion prévale auprès du pape.



UNE église organisée, subdivisée en *parœciæ* répandues dans toute la Gaule (Kata Gallian), des traditions aussi anciennes que celle de la Palestine, de l'Italie et de l'Asie-Mineure, remontant par conséquent au 1^{er} siècle, tel est ce que nous montre un auteur des plus sérieux, l'historien Eusèbe.

Reste enfin à combler cette lacune, semblant exister dans notre histoire ecclésiastique nationale, et renfermant tout l'intervalle de temps compris entre l'origine de l'église des Gaules et l'épiscopat de S. Pothin.

Le premier document que nous allons employer à cet effet va surprendre ; il est cependant presque contemporain d'Eusèbe (267-338). Bien plus il en est un *commentaire*.

Ce document, nous avons déjà commencé à le préparer de longue date, puisque nous l'avons depuis longtemps débarrassé des phrases qui « *n'y avaient pas été écrites de première main* ». Nous voulons parler de la Passion de S. Saturnin, étudiée à l'article LXIX.

Reprenons ce texte : « *Tempore illo, quo post corporeum Domini et Salvatoris adventum, exortis in tenebris sol ipse justitiæ splendore fidei illuminare occidentum plagam capit, quia sensim et gradatim in omnem terram sous Evangeliorum exivit, parique processu in regionibus nostris apostolorum prædicatio coruscavit; cum raræ in aliquibus civitatibus ecclesiæ paucorum christianorum consurgerent; et crebra miserabili errorum gentilium nidoribus fætidis in omnibus locis templa fumarent; ante annos satis plurimos... primum ac summum Tholosana civitas sanctum Saturninum habere cæperat sacerdotem.* » — « *En ce temps-là où, après la venue corporelle du Seigneur et Sauveur, le soleil de*

justice commença au milieu des ténèbres accumulés, d'illuminer des splendeurs de la foi le pays d'Occident, car le son de l'Évangile s'étendit petit à petit et graduellement sur toute la terre et où, par une marche semblable, la prédication des apôtres brilla dans nos régions. Tandis que dans plusieurs villes les églises s'élevaient rares et composées de peu de chrétiens et que des temples nombreux, à cause de la misérable erreur des Gentils, fumaient de leurs odeurs fétides, avant qu'il se fut écoulé un grand nombre d'années... Toulouse avait déjà commencé d'avoir son premier évêque S. Saturnin ».

Avant d'aller plus loin nous prions les personnes qui comprennent le latin de vouloir bien lire la note ci-dessous (1) contenant en entier le chapitre III du livre II d'Eusèbe, traduit du grec, dont nous avons déjà cité une partie, page 543. Nous les prions également de vouloir bien le comparer avec le texte de la Passion de S. Saturnin donné plus haut, dans les parties suffisantes, et plus complet à l'article LXIX. Les autres personnes voudront bien se souvenir des traductions françaises se trouvant aux mêmes endroits et les revoir au besoin.

La comparaison des textes les amènera à ce curieux résultat, à constater que le commencement de la Passion de S. Saturnin n'est autre chose que le chapitre III du livre II d'Eusèbe, particularisé à la ville de Toulouse. C'est dans ce chapitre qu'Eusèbe fixe l'évangélisation du monde entier au 1^{er} siècle.

Nous n'avons pas à insister sur les preuves, c'est frappant. Le texte de la Passion a été absolument calqué sur celui d'Eusèbe. Il y a similitude de plan, et identité d'expression.

(1) Divina igitur virtute et cooperatione salutaris doctrina orbi universo subito veluti solaris quidam radius illuxit, ac confestim secundum divinas scripturas diviuorum evangelistarum et apostolorum sonus in omnem terram exivit, et ad fines orbis usque verba eorum, atque ita factum est, ut per singulas civitates et vicos confestim frequentissimæ ac populosissimæ velut refertæ quædam frugum aræ constitutæ sunt ecclesiæ, et qui ex successionem avita, errore prisco, inveterataque superstitione idolatricæ morbo animis erant intricatis, virtute Christi per discipulorum ejus doctrinam pariter ac miraculorum operationem velut a sævis dominis liberati, ac gravissimis cateuis soluti universum illum dæmoniacum multorum deorum cultum respuerint. unum solum deum omnium opificem confessi, illumque ritibus veræ pietatis per divinam ac castam religionem ab ipso Servatori nostro humanæ vitæ iusitam venerati sunt.

Les différences que l'on remarque ne portent que sur des choses que nous affirmons n'être que des questions de détail, sur *deux points* que nous allons étudier avec soin, car de leur examen jaillira une vive lumière.

En lisant rapidement les deux textes, même en débarrassant la Passion de S. Saturnin de la date contenue dans la phrase interpolée, il semble au premier abord, si l'on n'y prend garde, qu'ils sont en contradiction l'un avec l'autre, au point qu'on serait porté à se demander si le texte de Toulouse n'est pas la *négation* du passage d'Eusèbe. Ce sont des apparences dont il faut se méfier.

Si l'on veut bien réfléchir, on voit bientôt qu'il n'en est pas ainsi et que le texte de S. Saturnin est, au contraire, comme nous l'avons fait pressentir, le *commentaire* du passage en question de l'auteur grec.

Sur quoi porte en effet la différence? Premièrement, au lieu des mots *subito* et *confestim*, *subitement* et *aussitôt*, employés par Eusèbe en parlant de la rapidité avec laquelle l'Evangile se répandit sur toute la terre, la Passion de S. Saturnin contient les termes *sensim* et *gradatim*, *petit à petit* et *graduellement*. Secondement, en parlant des églises fondées dans toutes les cités et dans tous les bourgs, aussitôt après la venue du Christ, Eusèbe dit qu'elles étaient *très fréquentées* et *très populeuses*. La Passion de S. Saturnin rapporte au contraire qu'au moment où Toulouse avait commencé d'avoir son premier évêque, *dans plusieurs villes les églises s'élevaient rares et composées de peu de chrétiens*.

Quelques auteurs ont prétendu que dans la Passion de S. Saturnin le mot *gradatim* avait été substitué à celui de *confestim*. Des manuscrits présentent cette variante. Nous laissons malgré cela cette hypothèse de côté car, elle ne nous permettrait pas de nous appuyer sur une base assez solide.

Nous préférons attaquer la question de front, et montrer simplement que les variantes proviennent de ce que Eusèbe fait l'historique de l'Evangélisation en général, tandis que l'auteur de la Passion de S. Saturnin s'occupe spécialement de ce qui s'est passé dans une église en particulier. Ce dernier, supposant *absolument vrai* tout ce que dit l'auteur grec dans

l'ensemble, précise et greffe sur ce texte l'historique d'une évangélisation locale. Eusèbe donne l'ensemble; la Passion de S. Saturnin, les détails.

Dans quelques vigoureux coups de plume Eusèbe, enthousiasmé de la rapidité avec laquelle s'est répandu l'évangile, identifie la diffusion de la Bonne-Nouvelle à la promptitude du rayon de lumière. L'auteur de la Passion de S. Saturnin, qui veut établir et prouver que l'église de Toulouse bien que postérieure à celles de l'Orient, est malgré cela une de plus anciennes des Gaules, appuie davantage sur les termes. Il remplace les mots indécis, les adverbes de temps *subitement* et *aussitôt* par des termes à sens plus restreint, par les adverbes de manière, *petit à petit* et de *proche en proche*; il accorde la rapidité mais non l'*instantanéité* et la *simultanéité*.

Eusèbe donne les églises comme étant *aussitôt*, dans les villes et les bourgs, *très fréquentées et très populeuses*; ce deuxième *aussitôt* n'est pas plus précis que le premier, il comprend un intervalle d'une trentaine d'années au moins. L'auteur de la Passion de S. Saturnin distingue et fait observer que Toulouse avait déjà son évêque dès les premières périodes de *cet aussitôt*, c'est-à-dire lorsque les autres villes, qui auront elles aussi leurs églises populeuses, ne les avaient encore que *rarees et composées de peu de chrétiens*. Les premières périodes de *cet aussitôt*, le même auteur en fixe l'époque, *en ce temps-là... où le soleil de justice .. commença d'illuminer le pays d'Occident*, c'est-à-dire immédiatement après l'arrivée de S. Pierre à Rome. Voulant faire ressortir les gloires de l'église de Toulouse et de S. Saturnin, l'auteur était obligé d'avoir recours à cette netteté d'expression.

Au lieu d'y avoir antagonisme entre les deux textes il y a donc au contraire compénétration. Ils se complètent l'un l'autre. Non seulement ils ne peuvent pas être opposés l'un à l'autre; mais ils ne doivent même pas être disjoints.

Il y a en effet dans tout ceci une chose qui doit dominer la question *à priori*. Est-il concevable qu'un auteur, pour exprimer son opinion, ait eu l'audace d'oser se permettre de prendre un passage d'un auteur sérieux et contemporain,

professant une doctrine contraire à la sienne, qu'il ait eu le courage de le travestir, de le dénaturer et cela pour le faire chanter, comme l'expression d'une vérité indéniable, devant tout un peuple dans un office liturgique.

Qu'on fasse surtout bien attention que ces choses se seraient passées à Toulouse, dans la *ville palladienne*, la ville des érudits et cela au IV^e siècle, peu d'années après la mort d'Eusèbe, au moment où ses écrits devaient avoir le plus de vogue.

On comprend que l'auteur de la Passion de S. Saturnin pour corroborer sa thèse, voulant montrer cet évangéliste comme le plus ancien évêque du Midi des Gaules, comme remontant aux temps apostoliques ait buriné un texte affirmant *in globo* cette vérité, celui d'Eusèbe; qu'il se soit appuyé sur ce passage comme sur une base inébranlable. Mais le contraire, c'est-à-dire supposer qu'il ait osé introduire dans une pièce liturgique un *pastiche* de l'adversaire qu'il voulait contredire, est une chose constituant au point de vue historique, sinon une monstruosité, du moins une bizarrerie telle que cette seule idée aurait dû rendre toute explication inutile.

Le chapitre d'Eusèbe et la Passion de S. Saturnin, identiques quant au fond, différents seulement en ce que le second texte précise certains détails négligés par le premier, qu'il détermine le mode d'évangélisation, tandis que le premier en fixe l'époque et la durée, encore une fois, ces deux textes doivent marcher la main dans la main.

La Passion de S. Saturnin ramenée à sa forme primitive, c'est-à-dire débarrassée de la date ajoutée ultérieurement, doit donc être considérée *comme un commentaire* du chapitre III, du livre II, d'Eusèbe et doit, comme nous l'avons avancé, combler dans notre histoire ecclésiastique, la lacune que l'on voudrait voir exister de l'origine de l'église des Gaules jusqu'à l'épiscopat de S. Pothin.

Cette pièce liturgique est le tronc sur lequel doivent venir se greffer les divers rameaux, c'est-à-dire les traditions des diverses églises, et former un tout solide, chose beaucoup plus facile qu'on ne croit généralement.

Quand on jette un coup d'œil sur l'ensemble d'un recueil con-

tenant les vies des Saints ayant vécu en Gaule pendant les deux ou trois premiers siècles de l'Eglise, on est frappé de la facilité et de la netteté avec laquelle on peut en général les classer.

La méthode employée par les auteurs de ces vies pour fixer l'époque où vivaient leurs personnages, a été des plus simples et toute naturelle. Ils déterminent les dates uniquement en disant de qui leurs personnages ont été les disciples ou les compagnons. — Voici les résultats obtenus au moyen de cette remarque.

Un premier groupe, le plus ancien, se forme très vite au moyen des Disciples même de Notre-Seigneur.

Qu'on ne pense pas que cette dénomination de *Disciple de Jésus-Christ* soit une confusion ou une exagération. S'il en était ainsi, pourquoi tous les évangelisateurs de la Gaule, au commencement de l'Eglise, n'auraient-ils pas été tous appelés ainsi? Un très petit nombre au contraire sont décorés de ce titre glorieux.

Là où il y aurait peut-être un peu d'exagération, c'est dans la tendance à vouloir que tous les membres de ce groupe aient appartenu au collège des soixante-douze. Si elle existait, ce ne serait qu'un excès de précision de la part de la tradition, ou des écrivains, voulant montrer qu'il s'agissait bien de personnages du 1^{er} siècle et de contemporains du Sauveur. D'ailleurs elle n'aurait pas grande conséquence, car d'après la tradition, *sept* apôtres des Gaules *au plus* auraient eu cet honneur.

Les évangelisateurs n'ayant pas eu l'avantage d'être comptés parmi les disciples directs de Notre-Seigneur, sont désignés sous le titre de disciples de l'un des sept premiers évangelisateurs des Gaules, ou de l'un des grands apôtres de l'époque. Ils sont appelés par exemple *disciples de S. Martial, disciples de S. Paul, disciples de S. Jean*.

Nous savons que cette dénomination de *Disciple même de Notre-Seigneur*, décernée à quelques saints, on a voulu l'attribuer autant à une pieuse fraude qu'à l'erreur.

Ici encore il nous semble que cette manière de voir doit être rejetée *à priori*. Nous voulons bien cependant l'examiner, mais nous déclarons immédiatement que, si des faits particuliers, et

isolés, de supercherie, ont été constatés, il est impossible malgré cela que ce système ait été absolument général. Comme il est également impossible que l'*erreur générale* ait pu provenir d'une fraude isolée.

Pour reconnaître l'authenticité d'un titre historique il faut être, il est vrai, un érudit ; mais, par contre, le premier venu peut constater par lui-même, et très facilement, si on introduit une tradition nouvelle, ou si l'on dévie une tradition existant déjà.

Sous les Capétiens, comme sous les Carlovingiens, le texte de S. Grégoire de Tours existait et, comme une sentinelle, était là pour veiller et empêcher l'introduction de toute manière de voir nouvelle. Si donc, tout le Moyen-Age a lutté contre ce texte, si S. Louis, S. Thomas d'Aquin, S. Dominique, S. Antoine de Padoue, le pape Jean XXII, ont cru à nos vieilles traditions, malgré la Passion de S. Saturnin et S. Grégoire de Tours ; si, avant et après Charlemagne, royauté, noblesse, clergé séculier et moines ont laissé vulgariser par une entente commune, les croyances qui, à ce moment-là, se mettaient par écrit, ce n'est pas à la suite d'une malhonnêteté ou d'une erreur commune, mais parceque ces traditions et ces croyances avaient un fondement sérieux. Admettre le contraire ce serait aller contre toutes les règles du témoignage humain.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille accepter *absolument à la lettre* tout ce que contiennent les vies de Saints écrites à l'époque carlovingienne. Comme tout autre document historique elles doivent être soumises à la critique. Il faut tenir compte du mode d'écrire en usage à cette époque. Ces vies ne sont que des *canevas vrais*, encadrés dans une narration plus ou moins brillante dont il faut la plupart du temps les débarrasser. Mais cette narration est loyale et de bonne foi.

Parmi les Disciples de Notre-Seigneur venus en Gaule, trois seulement nous intéressaient plus particulièrement, S. Martial, S. Saturnin et S. Front. Nous avons porté nos efforts du côté de S. Saturnin, car établir l'apostolicité de ce disciple c'était établir l'apostolicité des deux autres.

Le texte de S. Grégoire de Tours est trop précis pour

que l'on puisse séparer S. Martial de S. Saturnin. Le nombre mystique *sept* des premiers apôtres des Gaules qui pourrait être une difficulté au II^e et au III^e siècle, ne l'est pas au premier.

Si la Passion de S. Saturnin a risqué à une certaine époque d'entraîner S. Martial au III^e siècle, il faut que mieux étudiée elle le ramène et le maintienne au I^{er}, aux temps apostoliques.

Dans le premier groupe, celui des *Disciples de Notre-Seigneur* que nous appellerons la *Mission Martialienne*, doivent donc se placer incontestablement, S. Martial, S. Saturnin et S. Front. Ces trois personnages nous suffisent pour fixer les origines de l'église de Bordeaux et de Cahors.

Le deuxième groupe qui se dessine dans l'histoire de l'église des Gaules est celui des *Disciples des apôtres*. Les personnages qui le composent se rangent autour de S. Denys, premier évêque de Paris. Leur arrivée eut lieu sous le pape S. Clément (91-100), après la persécution de Néron. Cette mission doit recevoir le nom de *Mission Dyonisiaque*.

Le troisième groupe est celui des Disciples de S. Polycarpe, disciple lui-même des Apôtres. Nous appellerons cette mission, ayant à sa tête S. Pothin, la *Mission Asiatique*. Elle est postérieure à la persécution de Trajan.

A partir de ce moment l'histoire, comme la tradition, montre la religion catholique *définitivement acceptée* en Gaule. La succession dans les évêchés s'affectue dès lors régulièrement. Le souvenir des prélats s'est en général perdu et cela dans tous les diocèses. Il n'y a d'exception qu'en faveur de quelques vaillants athlètes de la foi. Le culte dont ils furent l'objet les sauva de l'oubli.

Mission martialienne et mission dyonisiaque combleront donc cette lacune existant pour les temps antérieurs à S. Pothin. Nous savons que naguère encore on a, d'un vigoureux coup de plume, rayé toutes les traditions qui les concernent. On trouvera que nous avons eu du courage en n'acceptant pas cette solution comme définitive. La force des preuves et la conviction nous ont donné cette hardiesse.

L'ÉGLISE DE CAHORS

ARRIVÉ à ce point de notre travail, on nous permettra de prononcer le nom de Roc-Amadour et d'attirer de nouveau et tout spécialement sur lui les regards.

Dans bien des endroits et sur bien des questions la tradition s'est montrée rigide. Jamais nous l'avons trouvée plus inflexible que dans ses affirmations relatives à S. Amadour et à S^{te} Véronique. Parler de Roc-Amadour et de Soulac n'est-ce pas rappeler immédiatement et forcément le souvenir de S. Martial et de S. Saturnin. Il est indéniable que S. Amadour et S^{te} Véronique aient été des compagnons de ces deux grands apôtres des Gaules.

Nous voudrions ne pas quitter le Quercy et nous diriger immédiatement vers le Val d'Alzou. Nous sommes cependant forcé de nous éloigner encore quelque temps, mais ce sera pour une très courte durée. La carrière de nos deux personnages va bientôt prendre fin.

Nous allons donc nous remettre en route, mais avant, et pour guider nos pas, nous devons jeter un regard d'ensemble sur l'histoire de l'Église de Cahors pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Cela servira à fixer la place et le rôle de S. Amadour.

Le temps pendant lequel S. Martial séjourna à Cahors ne peut être déterminé. La tradition ne le fait passer qu'une seule fois. Pendant cette première évangélisation et cet unique séjour elle lui fait consacrer la cathédrale de Cahors.

Cette manière d'agir nous paraît d'autant moins probable, que S. Saturnin aurait, dit-on, assisté à cette consécration.

Comme pour les autres villes nous préférons admettre qu'il y eut une série d'allées et de venues de la part de S. Martial.

Après une première évangélisation l'apôtre dut se retirer, confiant la chrétienté naissante à l'un de ses compagnons.

La tradition nous montre un procédé de ce genre employé à Agen et à Rodez, où S. Martial laissa le prêtre Eustache dans la première de ces villes et le prêtre Julien dans la seconde.

Quel fut ce compagnon de S. Martial à qui fut confiée l'Église de Cahors? Nous ne croyons pas être téméraire en affirmant que ce fut S. Amadour.

Ce disciple de Notre-Seigneur a toujours passé pour le premier apôtre du Quercy. On lit en effet, dans le martyrologe des Gaules de du Saussaye : « Le 20 août, au territoire de Cahors, » la fête de S. Amadour, confesseur, lequel de disciple de » S. Martial, étant devenu prédicateur évangélique, enseigna » pleinement les Querciens, que son maître avait déjà converti » à la foi de Jésus-Christ, et étant célèbre en sainteté reposa » dans le Seigneur... »

Comme nous le verrons à son heure, le choix et la découverte du Val d'Alzou par S. Amadour ne peut s'expliquer autrement que par un séjour antérieur et assez considérable en Quercy, séjour pendant lequel ce saint aurait poursuivi le Druidisme jusque dans ses derniers retranchements.

Zachée, l'ancien évêque de Césarée fut-il également le premier évêque de Cahors?

Ici il faut distinguer entre premier évangélisateur, compagnon de S. Martial, ayant des pouvoirs d'évêque, et premier évêque proprement dit.

Pour dire franchement la vérité nous ne croyons pas que Cahors, de même qu'Agen et que Rodez, aient été élevés au rang de *parœcia*, d'évêché proprement dit, du temps de S. Martial.

Non-seulement pour Cahors mais pour beaucoup d'autres villes, cette distinction est capable de donner la solution de bien des problèmes. Il serait surtout bon, même à cette époque, de distinguer les évêques et les chorévêques, les chefs tels que S. Martial et S. Saturnin, à qui l'évangélisation d'une vaste contrée fut personnellement confiée, et leurs disciples et compagnons, chargés uniquement de les aider.

La primauté elle-même se dessine à cette époque en faveur

de S. Martial. S. Front qui pourtant à un moment donné avait été chargé de la *parœcia* entière des Gaules, on le voit devenir le subalterne de S. Martial.

A la mort de S. Martial la primauté semble être passée à S. Saturnin et de lui à S. Denys, son frère.

Nous avançons cette opinion à cause du rôle que paraît avoir joué S. Saturnin dans l'évangélisation de Cahors.

D'après la tradition, S. Saturnin, ou S. Sernin, consacra au vrai Dieu le petit temple romain à la place duquel s'élève aujourd'hui l'église S. Urcisse. Conformément à un usage presque général des premiers siècles, cette église porta le nom de son fondateur S. Sernin, à l'instar de l'église de S. Front à Périgueux et de S. Martial à Limoges.

Ce petit temple resta l'église principale jusqu'à l'arrivée de S. Génulphe qui rendit au culte du vrai Dieu l'ancien temple principal, un moment église, sous S. Martial, et redevenu païen.

Avant de coordonner tous ces faits nous devons rectifier une date.

Une des meilleures vies de S. Génulphe est celle qui dans les grands Bollandistes porte le titre de *Alia vita*. L'auteur est de l'école mixte, c'est-à-dire qu'il admet la venue de S. Martial et d'un certain nombre d'évangélistes au 1^{er} siècle et renvoie S. Saturnin à la date que contenait sa Passion, c'est-à-dire à l'an 250. Dans cette vie S. Génulphe est rattaché à la Mission de S. Saturnin. (*Gr. Boll.*, 17 janv, tome II, p. 457.)

Comme dans toutes les vies du VII^e, du IX^e et du X^e siècle, il ne faut, dans celle-là comme dans les autres, ne s'en tenir qu'au canevas. Le fait le plus précis, contenu dans celle de S. Génulphe, est l'indication de la venue de cet évêque à Cahors peu de temps après l'apostolat de S. Saturnin et sous le pontificat d'un pape du nom de Xyste.

Le pape S. Sixte II, ayant régné de 257 à 259, une computation facile devait amener l'auteur à fixer l'apostolat de S. Génulphe sous ce pape. Mais si l'on rend à S. Saturnin sa véritable place, au 1^{er} siècle, cette combinaison devient une incohérence. On est obligé, pour rendre les divers éléments de la tradition acceptables, remplacer le pape Sixte II par le pape Sixte I (119-127).

Les anciennes leçons du bréviaire cadurcien viennent corroborer cette manière de voir. Elles contiennent, pour le nom du pape, le mot *Nystum* tout court. S'il s'était agi de Sixte II, le numéro d'ordre aurait été spécifié.

Après ces explications et ces rectifications, voici, dans sa physionomie d'ensemble, ce qui nous a paru être l'historique de l'établissement du christianisme en Quercy, d'après l'histoire générale et les histoires locales, le tout éclairé par la tradition.

Vers l'an 60 de notre ère S. Martial pénètre en Quercy, venant de Toulouse, accompagné de S. Amadour et de S^{te} Véronique. Pendant la prédication de l'évangile à Cahors S. Martial et ses compagnons souffrent persécution et sont obligés de se réfugier dans une grotte, à une lieue et demie de Cahors, proche d'un endroit nommé aujourd'hui Pradines. Rentrés dans la ville, ils la convertissent.

Quelque temps après a lieu une fête solennelle, à laquelle prennent part S. Martial et S. Saturnin et dans laquelle l'ancien temple de Mars est consacré au vrai Dieu, ayant pour patron le Protomartyr S. Etienne. Le temple d'Isis est également transformé en église et consacré à la T.-S. Vierge ; ce fut plus tard la Daurade. Entre la Daurade et la cathédrale, S. Martial établit le cimetière

L'Apôtre après avoir déposé des reliques précieuses de S. Etienne dans la cathédrale, des cailloux ayant servi à le lapider et un peu de sang, d'après la tradition, laisse S. Amadour pour continuer son œuvre et poursuit avec S^{te} Véronique ses courses apostoliques dans le midi des Gaules.

S. Amadour évangélise la contrée, attaquant le Druidisme réfugié dans les campagnes et le paganisme romain introduit dans la capitale des Cadurques.

Quelques temps avant l'année 65, le paganisme ayant repris son empire dans la ville de Divona, S. Amadour est obligé de se retirer. L'église dédiée par S. Martial redevient un temple païen.

Après l'an 70, S. Amadour vient se fixer au Nord du Quercy, dans le Val d'Alzou. Il fait connaître la Bonne Nouvelle aux peuples attirés par ses miracles et ses vertus.

Vers la même époque, après la mort de S. Martial, survenue l'année 76, S. Saturnin reprend l'évangélisation de Cahors et consacre au vrai Dieu le temple situé sur l'emplacement actuel de l'Église S. Urcisse.

Notre opinion serait que ce petit temple aurait été construit par les païens, restant dans la capitale des Cadurques, après que le grand temple aurait été consacré au vrai Dieu par S. Martial. Postérieur au règne de Claude, bien que dédié à Mars, on aurait mis moins de précision dans son alignement. La caste des Druides disparut sous cet empereur. Les Romains eurent la précaution, quand ils détruisirent le druidisme, d'empêcher la formation d'une nouvelle caste sacerdotale.

Les chefs des grandes familles gauloises étaient prêtres tour-à-tour. Ceci expliquerait pourquoi l'alignement du nouveau temple, n'aurait pas indiqué exactement pour le coucher du soleil une date très rapprochée de l'équinoxe. A l'appui de cette opinion nous ferons observer que dans les villes d'origine purement gauloise telles que Toulouse, Agen, le Puy, la tradition ne signale jamais que deux temples, l'un dédié à Mars ou à Mercure et l'autre à Isis. Cahors ayant trois temples ferait exception.

En même temps, entre l'an 76 et l'an 80, Austremoine, évêque de Clermont, qui à ce moment a sous sa houlette l'Auvergne, le Berry, la Rouergue et le Quercy, envoie son disciple S. Mary dans le Nord de cette dernière contrée.

Après la mort de S. Martial et de S. Saturnin, l'évangélisation du Quercy fut continuée par leurs disciples.

Vers l'an 100 nous trouvons S. Firmin, évêque d'Agen, séjournant quelque temps dans cette ville et allant mourir à Amiens, martyr, sous la persécution de Trajan (98-117) (1).

(1) Nous avons adopté l'opinion qui fait mourir S. Firmin à l'âge de 47 ans, sous l'empereur Trajan. Il y a deux versions relativement à l'âge et à l'époque de la mort de S. Firmin, ce qui indiquerait qu'il y a eu deux saints confondus dans un même personnage, S. Firmin dont la fête a lieu le 25 septembre, celui dont nous parlons et un autre S. Firmin, dont on célèbre la fête le 1^{er} septembre, (voir Grands Bollandistes, 25 septembre, tome 47, page 23 et 1^{er} septembre, tome 41, page 175). D'après la vie insérée au Grands Bollandistes, tome 47, page 23, S. Firmin aurait été évêque à Agen à l'âge de 31 ans.

S. Clair, évêque à Alby, se rattachant à la mission dyonisiaque, rayonne dans le Rouergue et vient dans l'Est du Quercy où son nom est très populaire. On conserve dans la cathédrale de Cahors une tête qu'on dit être celle de ce saint. Il fut martyrisé à Lectoure. Sa fête a lieu le 1^{er} juin.

S. Antonin, faisant partie de la même mission, évangélise à peu près toutes les contrées parcourues par S. Saturnin, l'Espagne, les environs de Toulouse, le Rouergue, le Bas-Quercy. Il fixe quelque temps son séjour dans une ville, alors importante, située sur les confins du Rouergue et du Quercy, nommée Noble-Val à l'époque Gallo-romaine, appelée aujourd'hui Saint-Antonin, du nom de son apôtre. S. Antonin mourut martyr à Frédélas, depuis Pamiers, sous Antonin le Pieux (138-161), On célèbre sa fête le 2 septembre.

A la même époque, si nous le remettons à sa véritable place, arrive à Cahors S. Génulphe, sous le pontificat de Sixte I (119-127).

S. Génulphe souffrit persécution ; mais il parvint à convertir le gouverneur de Cahors et son épouse. Une grande partie de la ville embrassa la vraie foi et l'ancien temple païen, sur l'emplacement duquel s'élève la cathédrale actuelle fut rendu au culte du vrai Dieu, ainsi que le temple d'Isis, la Daurade.

D'après les documents les plus certains (1), dans le courant du siècle qui suivit Trajan (98-117), les Chrétiens parvinrent à posséder *légalement* des églises et des cimetières. Il n'y a par conséquent rien d'*historiquement* impossible dans la possession de la part des chrétiens de Cahors, à partir de S. Génulphe, de la cathédrale, de l'église de la Daurade et du cimetière en plein air, situé auprès de cette dernière église.

A part quelques interruptions possibles, mais très courtes, au cours des persécutions, l'église cathédrale de Cahors ne dut plus sortir des mains des Chrétiens. La tradition et l'histoire sont sur ce point parfaitement d'accord. Il ne faut pas confon-

(1) Les Origines chrétiennes. par M. l'abbé Duchesnes, page 393.

dre aux premiers siècles du christianisme, la discipline du secret *avec le nécessité de vivre en secret*. Avant le règne de Constantin, à Rome comme dans les provinces, la religion chrétienne vécut au grand jour.

S. Génulphe ne mourut pas à Cahors. Après avoir séjourné assez longtemps dans la capitale des Cadurques il se dirigea du côté de Bourges, où il finit ses jours.

D'après la tradition, l'un des sarcophages existant dans la cathédrale de Cahors avant la Révolution, était le tombeau de la femme du gouverneur de Cahors, convertie par S. Génulphe. On croyait que c'était celui où se voyait un médaillon avec un buste de femme. Ce sarcophage ne pouvant pas être antérieur au IV^e siècle, notre opinion serait qu'il y avait eu confusion et que le tombeau de l'épouse du gouverneur de Cahors était l'urne sépulcrale à ornements païens. Tout indique dans ce sarcophage *chrétien* une œuvre d'art de l'époque d'Adrien (117-133), ou de ses successeurs immédiats.

Tradition et archéologie nous montrent donc la religion *acceptée* en Quercy dès le milieu du deuxième siècle.

La mission martialienne, suivie de la mission dyonisiaque, à laquelle succèdera peu de temps après la mission asiatique, sont une preuve de la lutte assez vive que le christianisme eut à soutenir en Gaule. S'il y eut un enthousiasme momentané il dut être de courte durée. Le *serius suscepta* de Sulpice Sévère est parfaitement justifié.

L'Orient devait être depuis longtemps subdivisé en *parœciæ* à territoire suffisamment restreint, que l'Église des Gaules devait être encore, pour ainsi dire, dans l'enfance sous ce rapport.

S. Clair, S. Antonin, S. Génulphe, ne sont pas des évêques à poste fixe. Ils ont tous les trois les allures de chorévêques. Les deux premiers, qui semblent n'avoir pas pénétré dans Cahors et n'avoir évangélisé que l'Est et le Sud du Quercy, sont rattachés à Toulouse. Le troisième, au contraire, S. Génulphe, évêque à Cahors, paraît appartenir à un groupe ayant son centre vers Limoges.

Les trois saints que nous avons signalés, S. Clair, S. Antonin, S. Génulphe, nous permettent de conduire l'historique de l'Église de Cahors, jusqu'au moment où un pape du II^e siècle

confia la Gaule à un des plus illustres personnages de la chrétienté à cette époque, à S. Pothin.

C'est après la venue de ce grand saint avec les pouvoirs, sinon avec le titre d'un chef hiérarchique par rapport aux autres évêques, que nous avons constaté les *parœciæ* déjà multipliées en Gaule.

Cahors avait-il l'honneur, au moment du concile des Gaules, en 196, d'être élevé au rang de *parœcia* ? Nous l'ignorons.

Ce qu'il y a de sûr c'est que s'il n'était pas *parœcia*, il était rattaché à l'une de celles qui étaient constituées dans la Celtique.

Parmi les pertes que l'on déplore, celle des listes épiscopales doit occuper le premier rang. Pas un évêché de France ne les a complètes, pas même Lyon.

Nous avons pu reconstituer l'histoire de l'Eglise de Cahors jusqu'au moment où la Gaule était sûrement divisée en *parœciæ* ; c'est suffisant pour établir ses origines.

On comprend que la tradition ait conservé le nom des premiers apôtres d'une contrée. Le culte, la reconnaissance, l'admiration tout contribuait à graver leur souvenir dans la mémoire des peuples. Comme nous l'avons déjà dit, il ne devait plus en être ainsi dès qu'une succession régulière uniformisait les personnages. Les listes d'évêques accompagnant les comptes-rendus des conciles d'Afrique du III^e siècle sont une preuve de ce que nous avançons. Elles sont exclusivement composées de noms appartenant à des personnages absolument tombés dans l'oubli.

De S. Génomph (II^e) à S. Florent (IV^e siècle) on ne sait rien de l'histoire de l'Eglise de Cahors.

Fut-elle persécutée ? Eut-elle ses martyrs ? C'est très probable. Nous avons déjà parlé de Puy-les-Martres. Il y a une autre indication, assez légère il est vrai, mais que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

S. Grégoire de Tours donne à Marc-Aurèle le nom de Marc-Antoine. M. Faillon fait observer, dans son ouvrage sur les Saintes de Provence, que le persécuteur de chrétiens, Dèce, était resté pendant tout le moyen-âge un épouvantail dans certaines contrées. Pour le Quercy c'est Marc-Aurèle, sous un

nom dénaturé et dérivé de Marc-Antoine, *Bergantouèno*, qui a joué ce rôle et qui était, encore naguère, en Quercy, le croque-mitaine des enfants.

Nous reviendrons sur cette question des martyrs du 1^{er} siècle en parlant de Clermont.

On aurait sûrement été satisfait de nous voir fixer le moment où l'Eglise de Cahors fut élevée au rang de *parœcia*. La question serait, pour le but que nous voulons atteindre, presque oiseuse. Du moment que nous constatons, par l'exemple de S. Génulphe, que Cahors était une localité assez importante pour avoir un évêque dès le 1^{er} siècle, cela doit suffire. Que l'évêque fut à poste fixe, ou put être déplacé, cela n'influe en rien sur les conséquences que peut avoir l'existence certaine et continue d'une église, au point de vue de l'autorité des traditions.

Quand nous disons qu'une église, c'est-à-dire un groupe de chrétiens, a existé à Cahors sans interruption depuis S. Génulphe, notre intention n'est pas d'affirmer que le paganisme avait disparu de la cité des Cadurques. Il persista certainement, et sans doute très vivace, dans cette ville brillante et opulente, que nous avons vu commencer à se dessiner sous l'empereur Adrien.

Il dut même y avoir lutte. Nous en trouvons la preuve dans la construction du temple de Jupiter au milieu de la ville nouvelle à une époque, d'après les données archéologiques, où la cathédrale actuelle, d'après la tradition, dut échapper de nouveau aux mains des païens.

Les superstitions du druidisme furent surtout difficiles à déraciner, tant des villes que des campagnes. Il fallut combattre ardemment et longtemps. Au VII^e siècle S. Didier lui livrait encore bataille. Dans Cahors les quatre chapelles qu'il fit bâtir aux quatre points cardinaux en sont la preuve.

Si la Gaule reçut la foi au 1^{er} siècle, si des églises existèrent dans son sein pendant les persécutions et jetèrent même un certain éclat, il faut convenir cependant que c'est aux vigoureux efforts du magnifique épiscopat du V^e siècle, aux contemporains de S. Martin qu'appartient l'honneur d'avoir consolidé chez nous la religion chrétienne.

L'histoire des origines chrétiennes de la France serait

incomplète si l'on ne faisait pas entrer en ligne de compte, et pour beaucoup, cet élément.

Pour Cahors, certainement les évêchés de S. Florent et de S. Alythe doivent jouer un rôle qui fasse placer ces deux grands saints à côté des S. Antonin et des S. Génulphe.

Tous les noms que nous venons de rappeler avaient paru une fois ou l'autre au cours de cet histoire. La synthèse que nous venons de faire, permettra de coordonner toutes les notions déjà acquises et de les concentrer plus particulièrement autour de Roc-Amadour.

Nous voudrions avant de terminer cet article, redire également un autre nom, déjà connu, celui de S. Amator, évêque d'Auxerre, contemporain de S. Florent. Cet évêque fit un pèlerinage en Terre-Sainte et en rapporta les reliques de S. Cyr et de S^{te} Jullitte sa mère. A son retour la dévotion à ces deux saints gagna la France entière.

Quand, à Cahors, on changea les noms celtiques des montagnes, l'une d'elle reçut celui de mont St-Cyr. Au pied de la montagne était une chapelle dédiée à ce saint. Le village le plus proche de la crête, en allant du côté de l'Orient, a le même vocable.

A quelle époque ce nom fut-il donné à cette montagne ? Y a-t-il eu des relations entre S. Amator d'Auxerre et S. Florent ? Ce sont des questions qu'on ne peut résoudre mais qu'il était bon d'indiquer en passant.

D'après l'aperçu rapide que nous venons de donner, rien n'est donc plus naturel que l'historique de l'évangélisation des Gaules et en particulier de Cahors tel que le présente la tradition.

Après avoir bien fixé sa place dans les origines de l'Eglise de Cahors, nous allons, comme nous l'avons déjà annoncé, laisser S. Amadour à la tête de cette chrétienté naissante et nous remettre à la suite de S. Martial avec S^{te} Véronique.



XCIV

RODEZ ET MENDE

UN premier arrêt du grand apôtre, S. Martial, après avoir quitté le Quercy, se trouve marqué non loin de Rodez, par Notre-Dame de Ceignac, autrefois Notre-Dame-des-Monts.

D'après la tradition, S. Martial dressa une croix en ce lieu et construisit un petit oratoire en l'honneur de la T.-S. Vierge. Il y déposa également un voile de soie ayant appartenu à la Mère de Dieu. On l'y vénère encore. Le pèlerinage de Notre-Dame de Ceignac a joui d'une grande célébrité; il est toujours très fréquenté.

Ceignac doit être considéré comme l'avant-poste, comme un des premiers points d'attaque du paganisme chez les Ruthènes. D'après la vie de S. Amans, longtemps après la venue de S. Martial, ce peuple était encore adonné au culte de la Diane impudique, de la Vénus gauloise, Ruth.

Le culte de la Diane pudique existait-il en même temps dans la contrée? Le nom même des Ruthènes semblerait indiquer le contraire. Quoiqu'il en soit, tout montre que S. Martial fit les plus grands efforts pour introduire parmi eux le culte de la T.-S. Vierge.

Est-ce bienveillance de la part de l'apôtre? Est-ce parce que les habitants de ces contrées ont été plus heureux et ont eu moins à souffrir de l'invasion des barbares, toujours est-il que le Rouergue est actuellement, dans nos contrées du Midi de la France, l'endroit le plus riche en reliques précieuses de la Reine du Ciel.

Nous dirons peu de chose du séjour de S. Martial chez les Ruthènes. Nous appellerons seulement l'attention sur ces objets, futiles en apparences, mais bien grands si on les considère avec les genre de la foi et de l'amour, que Rodez possède encore, deux voiles la T.-S. Vierge, dont un servit à ceindre

Notre-Seigneur sur la croix, un soulier et une ampoule de son lait.

S. Martial jeta dans la capitale des Ruthènes les fondements d'une église qu'il dédia à la T.-S. Vierge et qui est devenue la cathédrale actuelle. Cette église fut reconstruite vers l'an 516 par l'évêque Dalmatius. Cet édifice s'écroula en partie le 16 février 1275. Cinq semaines auparavant, voyant que l'église menaçait ruine on avait démoli l'autel principal.

Dans le massif de cet autel on trouva trois châsses remplies de reliques. Une pancarte faisait connaître celles que contenait la châsse trouvée dans la partie supérieure. C'étaient les deux voiles dont nous avons parlé et deux ampoules ou fioles de verre, qui contenaient l'une du lait et l'autre du sang.

Le Saint-Soulier paraît avoir été l'objet d'une vénération particulière avant la découverte des reliques mentionnées plus haut. Un autel de l'ancienne cathédrale lui était dédié, suivant un acte de fondation de septembre 1246. D'après cet acte « les religieuses du couvent de Nonenque étaient tenues d'entretenir, devant l'autel de Notre-Dame du Saint-Soulier, une lampe allumée, pendant l'Avent, le Carême, les fêtes de la Sainte Vierge, celle des saints Apôtres, aux principales solennités de l'année, et du samedi soir au dimanche matin. »

D'après la tradition rapportée par Bernard de la Guionie et citée, page 306, S^{te} Véronique aurait déposé cette relique dans la cathédrale de Rodez, au moment de sa consécration par S. Martial.

« Ce soulier est de cuir noir doublé de blanc. Le cuir principal paraît avoir été verni. La semelle est formée du même cuir que l'empaigne. La couture qui la réunit est pareille à celle d'un habit. Au-dessus du soulier il y a une broderie de soie rouge, verte et blanche. Il y manque actuellement les deux tiers de la semelle ainsi qu'une partie de la pointe de l'empaigne. A en juger par ce qui reste, la longueur totale était d'environ vingt-huit centimètres, la largeur la plus considérable devait être tout au plus de sept centimètres (1). »

(1) Cette citation est, comme la précédente, tirée de l'opuscule, *Reliques et ancien trésor de la cathédrale de Rodez*, par M. l'abbé Vialettes, qui nous sert de guide dans ce passage.

D'après une bulle du 27 mai 1408, le voile qui servit à ceindre Notre-Seigneur sur la croix, et par suite les autres qui furent trouvées avec lui en 1275, sont un présent de S. Martial.

Le texte de Bernard de la Guionie, rappelé plus haut, fait donner le Saint-Soulier par S^{te} Véronique. Cette confusion dans le nom du donateur, nous la retrouvons à Mende, au Puy à Clermont. A notre avis, les deux traditions doivent non-seulement se concilier avec la plus grande facilité, mais faire remarquer une certaine nuance dans l'historique de ces reliques. — Elles furent données par S. Martial, mais elles avaient été recueillies par S^{te} Véronique. De plus S^{te} Véronique était présente lorsque S. Martial fit le don et déposa ces reliques dans les églises, au moment où il venait les consacrer.

Ce fait vient encore à l'appui de l'opinion que nous avons plusieurs fois émise, que l'évangélisation des contrées du Midi ne fut pas instantanée. Avant la dédicace des églises, elles durent subir une évangélisation préliminaire. Seulement pour le Rouergue, comme pour le Quercy elle ne dessine pas bien dans la tradition. Pour Mende et pour Clermont, il est facile d'admettre qu'en se rendant du Puy à leur poste respectif S. Front et S. Martial durent, en passant, jeter les premières semences de la foi. Pour Rodez et pour Cahors, il fallut une venue spéciale de Limoges, ou l'envoi de disciples.

Dans l'ensemble de la tradition, Agen, Cahors et Rodez semblent en retard sur les contrées voisines. Lorsque les églises du Puy, de Mende, de Clermont, ont un évêque à leur tête, (S. Georges, S. Séverien, S. Austremoine), l'église d'Agen et de Rodez n'ont qu'un prêtre, Eustache pour l'une et Julien pour l'autre. A Cahors tout s'efface devant le nom de l'ermite, S. Amadour.

Nous savons par la vie de S. Austremoine de S. Prejet, que vers l'an 70, cet évêque devait étendre sa juridiction jusque sur le Rouergue. Mais entre 66, époque probable où le Saint-Soulier fut déposé à Rodez et l'an 70, sous quelle juridiction l'église de Rodez se trouva-t-elle ?

Faudrait-il émettre l'opinion que l'ancien évêque de Césarée fut chargé des deux contrées, du Rouergue et du Quercy,

et rattacher Agen à Périgueux, comme semble l'indiquer la tradition qui fait descendre S. Front jusque dans cette ville ? Nous n'osons le faire, mais cela uniquement par crainte qu'on nous accuse de vouloir trop grandir notre saint.

On ne peut pas en effet refuser que pendant son séjour au Val d'Alzou, S. Amadour ait été l'apôtre de tout le territoire occupé aujourd'hui par les départements du Lot, de la Corrèze et de l'Aveyron. La discussion porterait donc sur une question de date, de dignité et de localité servant de siège épiscopal.

Le Julien, prêtre, à qui fut confié l'église naissante de Rodez est-il le même que S. Julien du Mans ? C'est très possible. Il n'y a rien dans la vie de ce dernier saint qui s'y oppose ; l'exemple de S. Firmin, d'abord évêque à Agen, puis évêque d'Amiens, viendrait à l'appui de cette manière de voir. Une tradition voudrait que S. Julien du Mans fut Simon le Lépreux.

Nous laissons ces questions, comme toutes celles qui concernent l'histoire de l'église de Rodez, à traiter à des plumes plus autorisées que la nôtre. Nous ferons remarquer toutefois que reculer le premier évêque de Rodez jusqu'au IV^e siècle est une chose qui offre quelques difficultés.

Les reliques conservées depuis S. Martial jusqu'à nos jours prouvent qu'il y a eu à partir du I^{er} siècle, et constamment depuis, des églises plus ou moins prospères dans le pays des Ruthènes. Il est vrai que ces églises auraient pu être rattachées à une *parocchia* ayant son siège hors de cette contrée. Avant d'accepter cette solution, il nous semble cependant qu'il serait bon de remarquer ce groupe que forment les quatre églises cathédrales, dédiées à la T.-S. Vierge, Mende, Le Puy, Clermont et Rodez. Parmi ces quatre églises-sœurs, trois auraient été, dès les débuts du christianisme, régies par un apôtre ayant le rang d'évêque. Pourquoi cette exception à l'égard de la quatrième ?

Si l'on voit dans le choix des patrons d'église, fait par les premiers apôtres des Gaules, une adaptation des dogmes catholiques aux croyances druidiques, le groupe des quatre églises en question indiquerait une contrée où le culte de la Maïa aurait eu une forme commune.

En déviant les attributs de la divinité et les conformant

à leurs passions, les Gaulois firent de leur Maïa primitive ou une déesse sanguinaire, l'Andrasté, ou une déesse impudique la Ruth ou l'Ardoine. Le culte de S. Etienne, du proto-martyr, aurait été, suivant ce système, substitué aux superstitions relatives au Mars et à la Bellone des Gaulois et le culte de la Vierge très-pure, aux abominations de la déesse, aux viles passions.

Considérant le culte de Ruth, comme provenant d'une dérivation de l'antique croyance à la véritable Maïa gauloise, on serait donc conduit, en acceptant cette opinion, à admettre que le Rouergue et l'Auvergne, aurait été à une époque très reculée, plus dévot encore que les contrées environnantes, à la Vierge qui devait enfanter.

L'existence de cette dévotion avec presque toute sa pureté aux confins du pays des Ruthènes, dans le Val d'Alzou, viendra confirmer cette manière de voir.

Si nous continuons de suivre les pas de S. Martial et de S^{te} Véronique, de Rodez la tradition nous conduit à Mende.

D'après la tradition de l'église de Mende, à peine arrivé en Gaule, S. Martial consacra évêque un de ses disciples S. Séverien et le laissa aux pays des Gabales.

L'église de Mende a été certainement une des plus prospères du Midi des Gaules. La liste de ses évêques est une des plus complètes. Au II^e siècle brille S. Privat. Malgré cela nous ne pouvons dire que quelques mots à peine sur elle. Plus que dans toute autre contrée les ravages des barbares et des hérétiques ont été pernicieux pour son histoire.

Tout se concentre autour de la statue de la Vierge Noire dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Une tradition qui pourrait ne pas être sans valeur la fait venir de l'Orient, et avoir été à l'usage des moines du Carmel.

Dans cette statue on trouva en 1857, renfermé dans un précieux reliquaire, un rouleau de parchemin avec ces mots : « Cheveux de la B. V. Marie ». On pense que ce sont ceux que S. Martial déposa dans l'église qu'il consacra à Mende, en présence de S^{te} Véronique, et dont parle Bernard de la Guionie.

NOUS voilà de nouveau aux pieds de Notre-Dame de France.

Le Saint-Soulier, conservé dans la cathédrale du Puy, rattache ici encore le nom de S^{te} Véronique à ce pèlerinage célèbre. Pour qui aime Marie ce sont des souvenirs chers et précieux ; mais pour nous, en ce moment, tout doit s'éclipser devant la gloire et l'éclat dont a toujours joui cet antique sanctuaire, sur les dalles duquel papes et rois sont venus tour à tour s'agenouiller.

On connaît déjà l'origine de ce lieu béni. De son vivant la T.-S. Vierge est venue elle-même se choisir cet endroit pour y répandre ses grâces et ses faveurs. Nous l'avons établi ailleurs (Ch. XLIV). A la voix d'une enfant a surgi Lourdes. A la voix d'une femme se fonda ce colossal pèlerinage devant attirer des affluences de peuples à nulle autre pareilles.

Pourquoi cet empressement ? Pourquoi cet enthousiasme ? Qu'on retire à Notre-Dame du Puy ses origines apostoliques, sera-t-il explicable ?

Qu'on les maintienne au contraire et l'historique de tout ce qui s'est passé à travers les siècles dans cet illustre sanctuaire devient d'une étonnante clarté.

Qu'elle est cette grande pierre sur laquelle apparaît la T.-S. Vierge sinon un monument druidique ? Quels sont les monuments qui ont précédés les édifices actuels, sinon des monuments gallo-romains de la plus ancienne époque ?

D'après la tradition les premiers apôtres S. Georges et S. Front ne construisirent pas encore en ce lieu de chapelle ; ils se contentèrent de l'entourer d'une haie. Mais en l'an 220 sous l'épiscopat de S. Vosy une apparition identique se reproduisit

et cet évêque fit alors élever le premier oratoire et transporta de St-Paulien au Puy le siège épiscopal.

Que signifie donc alors, va-t-on nous demander, cette consécration d'église faite par S. Martial en présence de S^{te} Véronique.

La ville du Puy est des plus pittoresques. Outre le mont Corneille sur lequel est dressé Notre-Dame de France et à côté duquel est bâtie la cathédrale, s'élance dans les airs comme une aiguille, un bloc volcanique de 86 mètres de hauteur, ayant 164 mètres de diamètre à la base et 65 mètres au sommet. Sur la plate-forme est bâtie la chapelle de S. Michel. La construction actuelle date de 965. Elle a remplacé, dit-on, un ancien temple *ovale*, de l'époque gallo-romaine, dédié à Mercure.

Il existe également une chapelle dédiée à S. Clair, de *forme octogonale* avec une ouverture circulaire au milieu de la voûte. Ce monument aurait été, ou aurait remplacé, d'après la tradition un ancien temple dédié à Isis.

N'ayant pas étudié personnellement ces deux édifices nous nous contentons de rappeler ce que nous avons dit au sujet de la cathédrale de Cahors.

Nous croyons que l'archéologie n'a pas dit son dernier mot à leur sujet.

A notre avis c'est l'un de ces temples, au moins, qui fut consacré au moment dont nous parlons, en présence de S^{te} Véronique, par S. Martial au culte du vrai Dieu. Nous n'ajouterons pas pour le moment d'autres considérations.

Le Puy a possédé lui aussi, avant la Révolution sa Vierge Noire. Elle n'était pas la moins curieuse. Entourée de banderoles sur tout le corps, elle avait les yeux peints et recouverts de verre. S. Louis, prétend une version, l'aurait donnée au Puy vers 1254. D'après une tradition elle serait venue d'Orient et remonterait au moins jusqu'aux premiers temps du christianisme. Elle fut brûlée en 1793.

Si, appliquant l'adage, *vox populi, vox Dei*, la voix du peuple c'est la voix de Dieu, on faisait appel au témoignage des foules, quelle effrayante approbation ne trouverait-on pas au sujet de Notre-Dame du Puy.

Ce sanctuaire jouit de la faveur d'un *grand pardon* chaque fois que le jour de l'Annonciation coïncide avec le vendredi saint. Ce privilège existait déjà de temps immémorial en 1418, sous le pape Martin V. En 1785, époque où eut lieu l'un de ces grands pardons, les routes ne suffisaient pas pour les pèlerins, ils étaient obligés de passer à travers champs. Au grand pardon de 1842 on compta plus de 150,000 pèlerins.

Malgré les merveilles que nous aurions à raconter sur Notre-Dame du Puy nous sommes à notre grand regret obligé de couper brusquement, de passer rapidement. Nous nous transportons à Clermont, dernière station de S^{te} Véronique.

Clermont possède trois sanctuaires dédiés à la T.-S. Vierge et remontant aux débuts du christianisme, Notre Dame d'Entre-Saints, l'église cathédrale et Notre-Dame de Gloire.

Notre-Dame d'Entre-Saints dont on fait remonter l'origine à S. Austremoine, se trouvait au milieu du cimetière chrétien de la cité des Arvernes d'où lui vient son nom.

La Cathédrale aurait été bâtie sur l'emplacement de la maison du sénateur Cassius, que S. Austremoine guérit au moment où il se rendait à Bourges convertir cette ville, et y laisser comme évêque S. Ursin. La vie de S. Austremoine écrite au VII^e siècle par S. Préjet donnerait comme *paravia* à S. Austremoine tout le territoire qui forma plus tard la deuxième Aquitaine. D'après les traditions ce saint paraît avoir surtout évangélisé le centre de la France.

Cette même vie (*Les Saints de France*, par Barthélemy), fait dédier à S. Pierre la cathédrale, ce qui fixerait cette dédicace à une époque postérieure à l'an 67. La tradition rapportée par Bernard de la Guonie et qui fait déposer des cheveux de la T.-S. Vierge à Clermont en présence de S^{te} Véronique devrait dès lors, du moins à notre avis, se rapporter à la cérémonie relative à l'inauguration de Notre Dame d'Entre-Saints et du cimetière chrétien, cérémonie qui aurait été antérieure à la dédicace de la cathédrale. D'après la même vie, S. Austremoine gouverna l'église de Clermont 36 ans. En fixant son arrivée vers l'an 44, il se serait retiré dans la solitude, ou serait mort vers l'an 80 de notre ère. Toutes ces dates peuvent concorder entre elles et viennent encore justifier

notre opinion des allées et venues successives de S. Martial.

Les cheveux de la T.-S. Vierge déposés à Clermont par S. Martial et S^e Véronique ont disparu à la Révolution.

Le sénateur Cassius, dont nous avons parlé, devint prêtre et mourut martyr avec S. Victorin prêtre païen converti. La tradition ne fixe pas la date de leur mort mais elle porte à six mille deux cent soixante le nombre de leurs compagnons. (*Les saints de France*, vie de S. Cassius).

Au sujet de ces martyrs nous ne pouvons passer sous silence la découverte faite aux Martres (Puy-de-Dôme) vers le milieu du siècle dernier (*Mercur de France*, avril 1856) et dont Rome elle-même ne nous fournit pas d'exemple. C'était le corps d'un enfant de dix à douze ans. Il fut trouvé dans un sarcophage de pierre grise et poreuse, à un pied sous terre dans une prairie basse et humide.

« On l'avait recouvert (ce corps) d'une couche de matière étendue sur toute la surface, et qui lui avait donné une petite teinte jaune. Par-dessus était un lit d'étoupes fort mince, puis une toile très fine qui enveloppait les étoupes ; puis des bandelettes roulées pour contenir la toile. Les pieds et les mains étaient enfermés à nu dans des sachets pleins d'aromates, et la tête dans une coiffe qu'on crut être une peau préparée. En cet état le jeune mort ressemblait à un enfant emmaillotté... Pour dernières enveloppes, il avait deux suaires, l'un intérieur et de la plus grande finesse ; l'autre extérieur, d'une toile grossière et tissée en forme de nattes. Tous les linges, ainsi que les bandelettes et les étoupes, étaient imprégnées d'une substance aromatique... Les oreilles, la langue et toutes les parties du visage n'avaient subi aucune altération. Les lèvres étaient fraîches et vermeilles, les mains blanches et potelées... les yeux conservaient le brillant et la vivacité qu'ils ont dans l'homme vivant. »

Le corps embaumé à la *manière juive*, suivant la méthode de l'époque où vivait Notre-Seigneur Jésus-Christ, prouve d'une manière irréfragable que des juifs partis d'Orient avant l'an 70 étaient venus faire connaître cet usage palestinien.



DANS les articles précédents il a été constamment question de consécration d'églises. On a voulu voir dans ce fait, rapporté par les traditions, une objection sérieuse à leur authenticité. Il est nécessaire de bien expliquer le sens qu'il faut donner à cette cérémonie.

S'agit-il d'une consécration avec les formes et les rites observés aujourd'hui ?

Sans vouloir entrer dans de longues discussions techniques nous ferons simplement observer qu'au témoignage du pape Innocent I (402-417), une liturgie, entrant dans le détail du culte, fut établie par S. Pierre. Cela ressort de la lettre de ce pape à Décentius, évêque de Gubbio : « Qui ignore ou qui peut » ne pas se rendre compte, trouve-t-on dans ce document, que » tous doivent observer ce qui a été livré à la tradition » de l'église romaine, par Pierre, le prince des Apôtres, et qui » se conserve encore maintenant. On ne doit ajouter ou intro- » duire rien qui n'ait autorité, ou dont on ne trouve ailleurs » des exemples. Surtout lorsqu'il est manifeste que dans » toute l'Italie, les Gaules, les Espagne, l'Afrique et la Sicile, et » les îles intermédiaires, personne n'a fondé des Eglises si ce » n'est ceux que le Vénérable Pierre, ou ses successeurs éta- » blirent évêques. (*Act. Conc. tome I*).

La clarté de ce texte devrait lever toute difficulté. Que les cérémonies n'aient pas eu au 1^{er} siècle l'ampleur qu'elles ont aujourd'hui, c'est possible. Mais nous ne voyons pas pourquoi, du moment que chez les Romains et chez les Juifs, le jour de la dédicace d'un temple était un grand jour de fête, il n'en aurait pas été de même chez les Chrétiens. D'autant plus que, d'après le chapitre VI de la vie de S. Martial, attribuée à

Aurélien, le terme de consécration d'église devrait signifier la fête populaire qui accompagnait la dédicace de l'église, plutôt que la cérémonie proprement dite, connue aujourd'hui sous ce nom. Dans cette fête et dans son anniversaire annuel, nous sommes, là encore, en présence d'un usage païen que l'église catholique adopta et sanctifia.

Il y a un autre fait que nous voulons faire ressortir. En critiquant les diverses traditions, l'on voit facilement que l'on a confondu la consécration de l'église, *devenue* plus tard *église cathédrale*, avec la consécration d'une cathédrale, c'est-à-dire avec l'établissement d'une cathédrale, d'une chaire épiscopale, autrement dit, l'établissement d'un évêché, d'une *parœcia*.

Dans les débuts du christianisme, on voit bien nettement se dessiner en Gaule quatre *parœciæ* : la Celtique avec S. Martial pour évêque ; la Provence, avec S. Trophime ; L'Aquitaine, avec S. Saturnin ; et la Gaule-Belgique, avec S. Savi-nien. La Germanie ne forma qu'une *parœcia*, dont S. Euchaire fut le chef. A ce moment, les chefs-lieux ecclésiastiques de ces *parœciæ*, Limoges, Arles, Toulouse, Sens, Trèves, ne ne sont pas essentiellement les mêmes que les capitales des provinces civiles.

Ces évêques étaient *à poste fixe*, et avaient un *territoire déterminé*, c'est-à-dire que, à part S. Martial qui était chef de mission, chacun d'eux était exclusivement attaché à l'évangélisation du *vaste* territoire qui lui était confié. En second lieu, qu'elles que furent ses pérégrinations, qu'elle que fut la ville qu'il habitât, il restait toujours l'évêque du siège épiscopal pour lequel il avait été désigné. Qu'il fut en Espagne ou dans l'Aquitaine, S. Saturnin était toujours l'évêque de Toulouse.

Nous nous sommes permis au courant de l'ouvrage de donner à deux de ces évêques, le titre de *métropolitain*. C'était le seul moyen de se faire comprendre et de sauvegarder les froissements d'amour-propre. De fait, par rapport à leurs *chorévêques*, S. Martial et S. Trophime étaient des métropolitains. Scientifiquement ils étaient des *parœci*, ou évêques proprement dits, leurs disciples n'étaient que des chorévêques.

Fixer un chorévêque dans une contrée, a-t-il été de la part

de S. Martial un acte par lequel il désignait cet endroit comme le territoire d'une future *parœcia*? En ce point réside la délicatesse de la question. Il faut répondre oui, en fait; et non, au point de vue historique.

Au sujet des termes *à poste fixe*, que nous avons souvent employés et que nous avons précisé un peu plus haut, il ne faut pas croire que pour des raisons sérieuses, l'évêque ne put s'absenter et quitter momentanément sa *parœcia*.

Bien plus, on les voit même, pour des motifs très graves, changer à cette époque de *parœcia*. C'est ainsi que S. Denys, après avoir dirigé la *parœcia* d'Athènes, fut désigné comme *chef de mission* en Gaule.

Au 1^{er} siècle il faut prendre ces termes *à poste fixe* et *territoire déterminé* dans le sens large que devait nécessairement comporter l'état de la religion à ce moment-là, même après un commencement d'organisation.

En continuant de critiquer la tradition, on est porté à se demander, si du vivant même de S. Martial, il n'y eut pas un morcellement des grandes *parœciæ*. Dans la vie de S. Austremoine, S. Prejet dit que cet évêque, à un moment donné, « fut l'illustre prédicateur de la seconde Aquitaine et » son principal maître. (Ch. II). »

La consécration dans cet intervalle de temps, d'une église à Clermont, en l'honneur de S. Pierre, fixe pour ce fait une époque postérieure à l'an 67. A ce moment, de 67 à 80, on voit S. Austremoine surveiller plus spécialement l'évangélisation de l'Auvergne, du Berry, du Quercy et du Rouergue, et placer un de ses disciples, S. Ursin, sur le siège épiscopal de Bourges.

Bordeaux à cette époque, avait pour évêque le Sigebert des Actes de S. Amadour converti. Bordeaux était-il chef-lieu de *parœcia* ?

D'après ce qu'on lit dans la vie de S. Austremoine, par S. Prejet (ch. II), vers l'an 70, on voit se détacher de la grande *parœcia* de Celtique, le territoire évangélisé par ce saint. A ce moment S. Front était mort.

Faut-il laisser S. Martial *parœcus* unique, du reste de la Celtique? Ou bien faut-il admettre un troisième centre à Bordeaux?

L'absence pendant cette période d'un personnage remarquable ayant formellement laissé un nom, nous fait hésiter et nous empêche d'admettre cette opinion.

Bordeaux au temps de S. Martial, dut avoir son église et son *chorévêque* à l'instar de Mende, le Puy, Périgueux, etc., mais il ne fut pas *parœcia* proprement dite.

Bien que la liste des premiers évêques de Bordeaux soit totalement perdue et que le premier évêque de cette ville, certainement connu, soit Orientalis (304), nous pensons cependant que Bordeaux fut *de très bonne heure* un chef-lieu de *parœcia*. Nous croyons même ne pas trop préjuger en disant que c'était l'opinion de dom Piolin (Suppl. à la vie des saints, 30 juin).

S'il devenait impossible de considérer *rigoureusement* S. Martial comme le fondateur des évêchés de Bordeaux et de Cahors, il est toujours affirmé par la tradition que ce grand saint vint bénir les chrétientés naissantes de ces deux villes et qu'il regarda ces troupeaux comme faisant partie de son bercail. C'est leur père dans la foi.

S^{te} Véronique a fini sa carrière apostolique. Rentrée dans le Bordelais, elle va se retirer définitivement et pour toujours dans son ermitage de Soulac. D'après la tradition, elle avait à ce moment disposé de tous les précieux souvenirs qu'elle avait apporté de Palestine. ne gardant pour elle que le *seul lait* de la T.-S. Vierge.

Nous n'entrerons pas dans les discussions relatives à cette relique. Pour bien juger des choses, il faudrait se transporter en Orient, savoir quelles étaient les coutumes du 1^{er} siècle et penser comme devait penser la virgine Mère de Dieu à l'égard de son Fils.

Cette relique n'est pas plus inexplicable que les fioles de sang trouvées aux catacombes. La seule chose qu'il faudrait scientifiquement admettre, c'est l'addition, dans l'ampoule, de l'une des matières antiseptiques si connues en Orient à cette époque, telles que l'huile de cèdre. Ces substances avaient la propriété de permettre aux matières organiques de se dessécher sans se putrifier.



XCVII

ROME

AYANT laissé à Soulac son épouse livrée à l'oraison et la contemplation le bien heureux Amadour sur le conseil et le précepte du bienheureux Martial se rendit à Rome et » visita le bienheureux Pierre, prince des Apôtres. L'apôtre » Pierre entendant les merveilles que le Seigneur avait » opéré dans les régions de l'Occident au moyen du bienheureux Martial, rendit de grandes actions de grâce au Sauveur. » Le bienheureux Amadour resta dans la ville de Rome avec » le bienheureux Pierre, pendant deux ans. Il vit comment » Pierre fut crucifié et Paul décapité. De retour à Limoges il » offrit au bienheureux Martial une tunique de la bienheureuse Vierge, du sang du proto-martyr Etienne et beaucoup » d'autres reliques que lui avait confiées le bienheureux » Pierre ainsi que des reliques du sang du bienheureux » Pierre qu'il avait recueillies, un de ses clous et la ceinture » dont il se servait. » (*Actes de S. Amadour*, suite).

Ce voyage de S. Amadour à Rome vers l'an 65 donne la solution d'une difficulté relative à la relique si précieuse de la S^{te} Face, vénérée à Rome. Les traditions de l'Italie disent que « la Sainte-Face fut laissée au pontife Clément par S^{te} Véronique elle-même ». (Page 313).

Nous avons déjà annoncé (page 314) la solution de la difficulté. Nous allons définitivement l'élucider.

Sur la fin de sa vie S. Pierre, avancé en âge, se déchargea en partie du gouvernement de la Chrétienté sur trois de ses disciples qu'il s'était choisis, Clément, Lin et Anaclet.

S. Pierre fit sacrer S. Clément pour lui succéder sur le siège de Rome et par suite dans le gouvernement de la Chrétienté. « Ainsi la qualité d'Evêque de Rome entraînait celle de pasteur

» universel, et Pierre devait laisser l'héritage des clefs divines
 » à celui qui occuperait après lui le siège que lui-même occu-
 » pait au moment de sa mort. » Ces paroles sont de l'illustre
 dom Guéranger (*Vie de S^e Cécile page 81*), auquel nous em-
 pruntons ce fait préférant ces lignes aux textes des Grands Bol-
 landistes ; car le savant bénédictin appuie les affirmations du
Liber Pontificalis du témoignage de Tertullien et de S.
 Epiphane.

Nous avons vu S^e Véronique distribuer aux églises d'Aqui-
 taine toutes les reliques et ne garder à Soulac qu'une partie du
 lait de la T.-S. Vierge, Nous avons fait rapporter et conserver
 en Gaule par notre sainte le voile de la S^e Face. Elle ne l'a
 plus à Soulac. Qu'est-il devenu ?

Elle vient de se dessaisir encore de ce dernier souvenir, le
 plus précieux. Elle a fait ce dernier sacrifice ; mais elle ne l'a
 fait qu'en faveur de l'Eglise-mère de la Chrétienté. Elle en a
 fait un don d'une manière précise et spéciale à l'Eglise de
 Rome dans la personne de S. Clément, son évêque désigné.

S. Amadour dans son voyage à Rome l'an 65 exécuta les
 volontés de son épouse.

C'est le moment de nous prononcer définitivement sur une
 autre question. Est-il bien certain, absolument sûr, que la S^e
 Véronique de Soulac, la même que celle du Calvaire, ne soit
 pas aussi l'hémorroïsse de l'Evangile ?

On nous permettra de dire toute notre pensée. Le passage
 d'Eusèbe que l'on oppose à cette identification n'est pas con-
 cluant, au contraire il devrait être un obstacle.

Eusèbe rapporte (Livre VII chapitre XVIII) que de son temps
 on montrait à Césarée de Philippe, ou Panéade, ville située à la
 source du Jourdain deux statues de bronze, dressées par l'hé-
 morroïsse, qui aurait ainsi été païenne et syro-phénicienne.

L'une des statues, placée sur une haute pierre, représentait
 « une femme tombant à genou et les mains tendues en avant à
 » manière d'une personne suppliante. » — « Imaginem mulie-
 » ris in genua procumbentis, ac manus ante se extendentis
 » ad morem supplicantis. »

Il suffit de lire le texte sacré pour voir que la tradition avait
 confondu la chananéenne, formellement nommée syro-phéni-

cienne par l'Évangile (Marc VII, 26. — Matt. XV, 22) avec l'hémorroïsse.

D'après les trois évangélistes, qui en parlent, l'hémorroïsse arriva par-derrière, *retro* (Matt. IX, 20 — Marc V, 27 — Luc VIII, 44) et pour ainsi dire furtivement. La syro-phénicienne au contraire, supplie Notre-Seigneur d'abord debout et dehors (Matt. XV, 22). Le Sauveur entre dans une maison (Marc VII, 24) ; elle y pénètre aussi (id. V. 25), et se prosterne à ses pieds, (Marc VII, 25 — Matt. XV, 25).

La deuxième statue représentait Notre-Seigneur donnant la main à la suppliante et la relevant. Ce geste peut s'appliquer aussi bien, et peut-être mieux, à la syro-phénicienne qu'à l'hémorroïsse.

On pourrait joindre à cela une autre considération celle de la distance. Quand Notre-Seigneur exauça la Syro-phénicienne il était, dit l'Évangile, dans les environs de Panéade, venant du pays de Tyr et de Sidon. L'hémorroïsse au contraire fut guérie sur les bords du lac de Tibériade à 60 kilomètres, au moins, des sources du Jourdain.

La statue signalée par Eusèbe comme représentant l'hémorroïsse ne supporte pas la critique.

L'auteur des Actes de S. Amadour a été, selon son habitude très prudent. Il ne s'est pas prononcé. Il a employé des termes généraux qui peuvent s'appliquer aussi bien à l'hémorroïsse qu'aux autres malades dont parle S. Marc (ch. VI, 56) et qui étaient guéris en touchant la frange du vêtement du Sauveur.

Nous croyons que la tradition orientale que nous venons de prendre en défaut, doit être sacrifiée et qu'il y a lieu de reprendre l'ancienne tradition des églises latines consignée dans le bréviaire ambrosien et autres documents (page 17, note 1).

On pourrait soulever deux objections. L'évangile dit que l'hémorroïsse avait employé toute sa fortune pour se soigner. Peut-on alors faire de Véronique l'épouse de l'opulent Zachée ?

Nous ferons observer que chez les Hébreux, peuple polygame, la fortune de la femme était absolument distincte de celle du mari, et que d'autre part, suivant les coutumes hébraïques, elle n'avait pu dépenser que son avoir mobilier.

La deuxième objection se trouverait dans la nature de la maladie et les prescriptions de la loi mosaïque. Nous ne pensons pas que l'on puisse déduire de cela l'impossibilité de voir S^{te} Véronique mêlée aux groupes des saintes-femmes. On devrait au contraire, dans les prescriptions de la loi mosaïque, trouver peut-être l'un des motifs de la facilité avec laquelle S^{te} Véronique put se séparer de Zachée et devenir la compagne assidue de la T. S. Vierge pendant la vie apostolique de Notre-Seigneur.

Nous venons de lier définitivement Soulac avec Rome ; lions encore Rome avec le Midi des Gaules.

C'est dans les années qui précédèrent sa mort qu'il faut placer le voyage de S. Paul dans le Midi des Gaules et jusqu'en Espagne.

Écoutons S. Jérôme au sujet de ce voyage. « L'apôtre des nations le sublime Paul, s'élança en conquérant et sillonna la terre. Il prêcha l'Évangile depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, et de là jusqu'en Espagne : » (Comm. in Amos. ch. V.). — « Des navires étrangers le transportèrent en Espagne » dit le même auteur. » (Comm. Isaïœ, ch. II).

Nous pensons que c'est au retour que S. Paul visita les chrétientés du Midi des Gaules.

Pendant son séjour à Rome S. Amador aurait, d'après certaines traditions, visité S. Pierre dans sa prison. Au premier abord cela semble difficile.

La prison Mamertine, où fut enfermé S. Pierre se compose de deux cachots souterrains superposés. On ne descendait qu'au moyen de cordes dans le cachot inférieur où fut mis le Prince des Apôtres. L'abord devait en être bien difficile. Il faut toutefois tenir compte des traditions relatives à S. Processus et à S. Martinien.

Ces deux saints, géôliers de S. Pierre, furent convertis par lui dans sa prison. On montre la fontaine que le Prince des Apôtres fit jaillir miraculeusement auprès de la colonne où il était enchaîné, afin de pouvoir les baptiser.

Ce serait, par conséquent, grâce à S. Processus et à S. Martinien que S. Amador aurait pu parvenir jusqu'au Prince des Apôtres, pendant son séjour dans la prison Mamertine.

LA SAINTE-BAUME

A quelques lieues d'Arles, entre Nice, Marseille, Avignon et la Méditerranée, est une montagne haute d'environ trois mille pieds au dessus du niveau de la mer. De cette masse imposante, s'élance une crête de rocher à pic d'environ mille pieds d'élévation, sur dix mille de large. Dans le cœur de ce rocher et à plus de 2,800 pieds de hauteur, s'ouvre une large et profonde grotte, en forme de four et dont l'ouverture regarde l'Occident.

» On y arrive péniblement par des sentiers de création relativement récente. Devant l'ouverture de la caverne, un avancement de rocher forme un petit espace plein. A gauche en entrant et vers le milieu de la grotte, s'élève de quelques pieds un rocher oblong qui va s'abaissant vers l'intérieur de la grotte jusqu'au niveau du sol. Entre ce rocher et la grotte se trouve une belle source, très fraîche au toucher, très agréable au goût, qui ne tarit et ne déborde jamais.

» Lorsque le voyageur est parvenu à la grotte, il se voit comme suspendu au milieu des airs à une élévation qui fait frissonner les personnes peu habituées à un pareil spectacle. De la grotte, on monte par un chemin pierreux, fort incommode, et bordé d'arbres, à une petite chapelle (le *Saint-Pilon*) bâtie au haut du rocher et sur le bord même. Ce rocher étant comme taillé à pic, le précipice qu'on a au dessous, des deux côtés, présente un aspect affreux.

» La vue est à peine arrêtée par quelques arbustes qui se soutiennent péniblement dans les fentes du rocher, uniquement fréquenté par les hirondelles et les oiseaux de proie. Plongé jusqu'au bas, le regard se trouve heurté par des masses énormes de pierres détachées de la montagne et entassées pêle-mêle

les unes sur les autres. Dans la plaine on découvre une magnifique forêt dont les arbres séculaires présentent l'aspect d'une riante prairie ; et on ne peut se figurer que cet immense tapis de verdure soit formé par les cîmes de chênes, d'ifs, d'érables d'une prodigieuse hauteur.

» C'est dans cette montagne, au cœur de cet immense rocher, qu'est la grotte de Sainte-Magdeleine. Cette grotte est appelée la *Sainte-Baume*. (Biographies évangéliques par Mgr Gaume, tome I, page 371).

» La bienheureuse Marie-Magdeleine, qui désirait vaquer à la contemplation céleste, et goûter plus pleinement la meilleure part qu'elle avait choisie, se transporta, par l'ordre du Seigneur, dans une solitude escarpée, dans un lieu qui lui avait été préparé par la main des anges, et y demeura l'espace de trente ans, inconnue à tous les hommes, nourrie seulement d'aliments célestes, occupée à prier et à louer le Sauveur...

» Demeurant donc sans cesse dans cette crypte, elle était élevée dans les airs, sept fois par jour, par les mains des anges, et entendait corporellement les concerts des chœurs célestes, qui publient dans la suavité de leurs chants les louanges de leur Créateur. (Vie latine de S^{te} Magdeleine, v^e ou vi^e siècle).

On ajoute qu'au bout de trente ans, S^{te} Magdeleine fut enfin transportée par les Esprits célestes et déposée au lieu appelé le *Saint-Pilon*. De là elle se rendit à un endroit qui se nomme aujourd'hui Saint-Maximin. La sainte y reçut la sainte communion des mains de S. Maximin et expira aussitôt après.

Pendant que S^{te} Magdeleine séjournait dans la grotte de la *Sainte-Baume*, S^{te} Marthe vivait à Tarascon au milieu d'une communauté de femmes qu'elle avait formée. D'après une tradition respectable Claudia Procla, l'épouse de Pilate, en aurait fait partie après le suicide de son mari.

S^{te} Marthe rendit son âme à Dieu, huit jours après sa sœur Magdeleine, en présence de S. Front, évêque de Périgueux miraculeusement transporté auprès de son lit de mort.

Les reliques de S^{te} Magdeleine furent profanées à la Révolution. On ne possède plus que le chef, un avant-bras et une touffe de cheveux. Celles de S^{te} Marthe furent préservées. L'église de Roujan au diocèse de Montpellier, possède un bras

de cette dernière sainte dans un merveilleux état de conservation.

Devons-nous laisser le lecteur sous l'impression des objections faites par S. Grégoire de Tours, et rapportées précédemment (page 440).

Non, le tombeau d'Ephèse ne contenait pas le corps de la vraie Magdeleine de l'Evangile. Cela ressort de la lettre de Polycrate dont nous avons parlé (page 550), au sujet de la question pascale. Si S^{te} Magdeleine était morte à Ephèse, il l'aurait sûrement nommée.

Quant à la distinction que S. Grégoire de Tours semble avoir faite de Magdeleine et de Marie, sœur de Marthe, elle ne dut pas jouir d'une grande autorité. Un des successeurs de S. Grégoire sur le siège épiscopal de Tours, Chrodebert (653) donna *formellement* Marie-Magdeleine comme la pécheresse de l'Evangile et la sœur de Marthe et de Lazare. (*Op. S. Léonis. Quesnel, tome II, page 489*).

Nous avons laissé à Rome S. Amadour, pour jeter un dernier coup-d'œil sur la Provence. Il dut saluer Marthe en se rendant auprès de Saint Pierre. A son retour les deux sœurs ne seront plus de ce monde. Il ne trouvera que Lazare, martyrisé plus tard, sous Domitien.

S. Amadour dut rester très longtemps à Rome. Ses Actes le font vivre deux ans avec S. Pierre, et, d'après la tradition, il n'aurait pas été de retour en Gaule avant l'an 70. Le grand âge de Notre Saint (plus de 90 ans) explique la longueur de ce séjour et la lenteur du retour. — Il y a également une autre raison.

Sous le règne de Néron, un soulèvement eut lieu en Gaule, suscité par le propréteur de la Lyonnaise, Jules Vindex. Jusqu'au règne de Vespasien, la Provence fut en feu. Cette révolte est, à notre avis, l'une des raisons pour lesquelles Lyon et Vienne furent moins favorisés, au 1^{er} siècle, au point de vue du christianisme que Arles et Marseille. De 64 à 68, les deux premières villes furent le boulevard de l'insurrection.

S. Amadour dut rester à Rome au moins jusqu'à l'avènement de Vespasien, et assister à l'intronisation de S. Lin, premier successeur de S. Pierre.

On se demandera, peut-être, pourquoi S. Clément, désigné par le Prince des Apôtres comme évêque de Rome, ne figure pas le second dans le catalogue des papes. Dom Guéranger, dans *Sainte-Cécile* (page 81), donne pour raison la modestie de S. Clément, la priorité de S. Lin dans l'épiscopat et un commun accord entre S. Clément, S. Lin et S. Clet.

Au cours des démonstrations, nous avons tenu à ne fournir que des preuves, autant que possible, inattaquables. Nous avons expliqué le don *par testament* de la Sainte-Face fait par S^{te} Véronique à S. Clément, au moyen du choix que S. Pierre, de son vivant, avait fait de ce disciple pour son successeur. Nous ne devons pas cependant passer sous silence l'opinion qui fait de S. Clément, le deuxième successeur de S. Pierre. Dans son remarquable ouvrage, *Sainte-Cécile*, que nous avons plusieurs fois cité, et qui, comme méthode nous a servi de guide, dom Guéranger se prononce *nettement* (page 97), et donne dans leur ensemble les preuves, d'après lesquelles, S. Clément dut succéder à S. Lin. Ce dernier étant resté Souverain Pontife quelques mois à peine, S. Clément serait monté sur le trône pontifical le 23 septembre 67.

D'après cette opinion, S. Amador, avant de quitter Rome, aurait purement et simplement, remis la Sainte-Face à S. Clément, alors pape, conformément aux volontés de S^{te} Véronique.

Cette même opinion, au point de vue de l'Évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, serait très avantageuse. Dans ce cas, les dates établiraient que la mission dyonisiaque aurait été envoyée en Gaule pour se substituer à la mission martialienne, pour remplacer les apôtres vieilliss ou disparus, et non pour commencer une mission nouvelle. Les diverses missions s'entrecroiseraient plus facilement.



AYANT donc reçu un grand nombre de reliques, de celles qu'il avait apportées à S. Martial, et la susdite Véronique étant morte, S. Amadour établit deux ermitages près de » Mortagne, savoir l'un en l'honneur de la bienheureuse » Vierge et l'autre en l'honneur de l'apôtre Pierre. Il établit » là des solitaires devant servir le Seigneur, plus pleinement » instruits de la foi chrétienne, ornés de l'éclat des bonnes » mœurs et des vertus sacrées. Lui-même, il illumina cette » contrée par les enseignements de sa prédication et les bons » exemples de sa conversation. »

« Progressant donc de vertu en vertu, afin qu'il gagnât » ailleurs d'autres peuples au Seigneur, il se dirigea vers les » abîmes d'un autre ermitage, à savoir vers une vallée pro- » fonde, cernée de rochers, terrible et sauvage. Cet homme de » Dieu portant donc avec lui beaucoup de reliques et peu de » pains, désirant plaire à Dieu, prépara une habitation sous une » concavité de rocher dans la susdite vallée du territoire des » Cadurques, lieu que le Seigneur tout-puissant purgea, dès ce » moment, de toute sorte de bêtes sauvages et rapaces, ce qui » porta dans tout le voisinage autant la joie que la stupeur. » Quant à lui, serviteur fidèle et prudent, il enseignait à ceux » qui lui rendaient grâce, à rapporter la gloire à Dieu, qui a » la puissance, non seulement sur les hommes et les animaux, » mais encore sur toute chose créée. Il formait à la foi catholi- » que les peuples qui affluaient, non-seulement des contrées » voisines mais encore des lieux éloignés. Le Saint construisit » donc sous la concavité du susdit rocher une chapelle, petite » comme dimension, et pauvre comme construction, mais riche » des trésors des saintes reliques, célèbre et fameuse par sa

» fertilité en miracles. Dans cette chapelle, vaquant aux
 » jeûnes, aux veilles et aux oraisons, il devint si célèbre dans
 » tout le voisinage, que les peuples de cette contrée, bien que
 » cruels, sauvages et indomptables, accouraient à lui dans
 » leurs nécessités, et l'implorant fidèlement, lui demandaient
 » ses prières avec des larmes et des soupirs.

» Mais le bienheureux Amadour progressant de jour en jour
 » dans ses saintes résolutions, rempli de piété, plein de misé-
 » ricorde, zélé dans la prédication se montra également
 » consolateur éloquent des affligés, constructeur d'églises,
 » partisan de l'abstinence, chaste de corps. Il était sobre en
 » toutes choses et parfait dans l'œuvre du bien ; le Christ res-
 » plendissait sans cesse dans sa bouche et l'Esprit-Saint dans
 » son esprit. Plein donc de ces vertus et d'autres encore, il fut
 » affligé par la fièvre ; connaissant son appel par révélation
 » du Saint-Esprit, il se fit porter dans l'oratoire de la bienheu-
 » reuse Marie qu'il avait construit. Muni de la réception des
 » divins Sacrements, instruisant ses Frères de l'observance de
 » la religion et de la charité mutuelle qu'ils devaient avoir,
 » répétant souvent entre leurs mains et dévotement Ave
 » Maria, il s'envola heureusement vers le Christ, le XIII des
 » calendes de Septembre. » (*Actes de S. Amadour, suite et*
fin).

Avant de se retirer au Val d'Alzou S. Amadour revint quel-
 que temps dans le Bordelais.

S^{te} Véronique avait rendu son âme à Dieu l'an 70, d'après la
 tradition, par conséquent à l'âge de 96 ans environ (voir page
 88). A ce moment S. Amadour devait être centenaire. Il ne faut
 pas que cette longévité étonne. On signale de nombreux cas
 semblables à cette époque, même parmi les païens. Nous nous
 contenterons de citer les noms de S. Jean l'évangéliste et de
 Siméon évêque de Jérusalem, morts tous deux à l'âge de 120
 ans, et ce dernier martyrisé. Le grand âge des premiers disci-
 ples a été comparé, avec juste raison, à celui des premiers
 patriarches avant le déluge. Il servit à conserver et à trans-
 mettre les traditions évangéliques.

La longévité de S^{te} Véronique a été scientifiquement consta-
 tée dans l'expertise des ossements de cette sainte, conservés à

St-Seurin, faite le 17 Juillet 1863 par le docteur Oré, en présence d'une commission nommée par S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

Dans son dernier voyage aux bords de l'Océan, S. Amadour fonda, nous dit la tradition, deux ermitages l'un en l'honneur de la T.-S. Vierge et l'autre en l'honneur de S. Pierre, apôtre. Le premier devint la chrétienté de Soulac et l'autre celle de St-Pierre de Lilhan (*Sancti Petri in ligno*).

Plus, peut-être, que tout autre sanctuaire dédié à la T.-S. Vierge, celui de Notre-Dame de Fin-des-terres fut exposé aux déprédations et aux ravages des barbares, surtout des Normands. Pour préserver les reliques de S^{te} Véronique, on fut obligé, dès le milieu du IX^e siècle, de les transporter à Bordeaux, dans l'église de St-Seurin, où elles se trouvent encore.

Nous ferons remarquer en passant le sarcophage de pierre, conservé jusqu'à nos jours, et dans lequel furent renfermés les restes de notre Sainte. Sa simplicité indique une époque des plus reculées.

L'absence du corps de S^{te} Véronique n'empêcha pas Notre-Dame de Fin-des-Terres de continuer à être un pèlerinage des plus fréquentés et des plus en renom.

Au XII^e siècle, en effet, on constate auprès de l'église de Soulac l'existence d'un monastère florissant appartenant aux disciples de S. Benoît. L'église elle-même avait déjà été rebâtie par leurs soins.

Nous ne suivrons pas l'historique de Soulac dans toutes ses péripéties ; nous renvoyons au savant opuscule, *Notre-Dame de Fin-de-Terres de Soulac* (1) par dom Bernard Maréchaux, bénédictin olivétain.

A l'embouchure de la Gironde, comme d'ailleurs en bien d'autres endroits, l'Océan ne s'est pas contenté de ses limites et a rongé le littoral. Des villes entières ont été englouties par les flots. D'autres, victimes des rafales, aussi terribles que fréquentes, désolation du pays des Landes, ont été ensevelies

(1) Il faut lire page 244, note (1). *Le R. P. dom Bernard Maréchaux et Bulletin de l'Œuvre de N.-D. de la Sainte-Espérance.*

sous les sables. La basilique de Soulac eut ce dernier sort vers le milieu du XVIII^e siècle. C'était pour un temps seulement.

Avant la néfaste année de 1870, Notre-Dame de Fin-des-Terres avait déjà secoué son blanc linceul d'arène. La Vierge aimée de Véronique, avait de nouveau tendu ses bras sur les bords de l'Atlantique, offrant une de ses mains au Nouveau-Monde et l'autre à l'Ancien ; car Soulac n'est pas la fin des terres de France.

Grande sainte, trop longtemps oubliée, Véronique, héroïne du Calvaire, devenue française par votre long sommeil sur le sol de notre patrie, secouez, vous aussi, cette poussière qui depuis trop d'années obscurcit votre mémoire et tendez également vos deux bras.

Au 1^{er} siècle, l'un d'eux pressa sur votre cœur la Reine du Ciel, la bienheureuse Vierge de Nazareth et l'autre, la France. Vous les avez aimées toutes les deux, Marie et France, empêchez qu'elles se séparent jamais. Essayez la face de la France comme vous avez essuyé celle de Jésus. Là encore vous serez agréable à Marie, en lui permettant de reconnaître sa fille aimée. Communiquez-lui, à la France, et votre nom et votre énergie. Que debout sur le bord de l'Océan, en decà et au-delà, elle soit comme vous, la Véronique, la *Victorieuse*, parmi les nations qui entourent l'Eglise, celle qui triomphera sans cesse des ennemis de toutes sortes. Qu'elle soit aussi la *Réparatrice*, celle qui, dans sa carrière, n'aura d'autre but que de consoler son Maître et de procurer la gloire de son Dieu.

Saluons une dernière fois Soulac et Notre-Dame de Fin-des-Terres et arrivons brusquement au dernier séjour de l'époux de Véronique, de S. Amadour. Pénétrons au Val d'*Al-Sou* ou de *La Bonté*.

Un des aspects les plus poétiques sous lesquels se présentait la Maïa gauloise, après la subdivision de ses attributs, était certainement celui qui lui valut le nom de *Sul* ou de *Sulivia*.

Sous cette forme elle était la Reine des *Déeses-Maires*, des *Heræ*, des *Junons*, des *Sulfes*, divinités qui n'avaient guère de différent que le nom et qui étaient les anges gardiens des mortels, habitants notre terre. Les Maires, les Heræ, ou *Dames*, à l'instar de leur Reine, « présidaient à la concep-

« tion et à l'enfantement, décidaient de la longueur et de » brièveté de la vie, du bonheur ou du malheur des personnes, » et enfin des richesses ou de la pauvreté des familles, » selon qu'on s'étudiait à gagner leurs faveurs.

Avant que l'idée première qu'on se faisait de ces divinités, se fut corrompue, le meilleur moyen d'obtenir ces faveurs était la pratique de la chasteté. Catulle nous en a gardé le souvenir dans les vers suivants (*Argon sub. fin.*).

Præsentis namque ante domos invisere castas.
Sæpius et sese mortali ostendere cœtu
Cœlicolæ nondum spreta pietate solebant.

» Ces déesses, avant que la piété ne fut dédaignée, avaient coutume de visiter fréquemment les maisons chastes et de se montrer dans les réunions des mortels. »

De très nombreuses inscriptions figurant sur les tombeaux, rappellent les promesses faites à ces divinités (1).

Près du Cromlech de Roquebert se trouve le village des *Junies*, qui doit certainement rappeler le culte dont ces divinités étaient l'objet dans cette contrée.

On a donné diverses étymologies du mot *Sul*. Nous préférons celle qui le ferait dériver du mot *Su* ou *So*, *bonté*. Cette racine se prononçait en latin *Sou* (2). Nous la retrouvons intégralement dans le nom de la vallée de Roc-Amadour *Alzou*, ou mieux *Al-sou*.

Comme toutes autres, les notions relatives aux Sulivies et aux Sulfes dévièrent et, sur la fin, leur culte se trouva entaché de croyances ayant perdu la chasteté primitive.

Ceux qui connaissent à fond le pèlerinage de Roc-Amadour trouveront dans certains usages les traces du culte primitif de la déesse Sul.

Rappelons l'existence à Gramat, dans la vallée de l'Alzou, du grand tumulus que tout indique avoir été le lieu de réunions des druides de la contrée et comparons-la à ce qui avait lieu dans les environs de Chartres. Signalons aussi la vallée et le

(1) La *Religion des Gaulois* par dom Martin, tome II, livre IV, ch. XXII, XXIV et XXV. — Le *Génie Gaulois*, par le B^{on} de Belloguet, Sect. III, LXII et LXXV.

(2) *Glossaire Gaulois*, par le B^{on} de Belloguet, n^o 300, page 301.

bois de la Dame auprès de Roc-Amadour ; l'historien du Quercy, de Malleville, les donnait comme étant encore de son temps un lieu redouté.

Existait-il dans le Val d'Alzou, avant l'arrivée de S. Amadour, un *cancellus*, une de ces chapelles gauloises, dédiées à Sulivie et à ses subalternes. Nous en doutons. Au temps de Claude, le culte de cette déesse devait, dans cette vallée isolée, loin de toute ville importante, s'exercer encore en plein air et avoir pour centre un dolmen ou un cromlech, sinon le tumulus lui-même.

Nous avons émis, et nous émettons l'opinion, que c'est en poursuivant le culte druidique, pendant son séjour dans le Quercy, que S. Amadour eut connaissance du Val d'Alzou, lieu qu'il choisit plus tard pour retraite.

D'après le témoignage d'un grand nombre de pèlerins, Roc-Amadour rappellerait d'ailleurs, un des sites de la vallée de Cédron.

Arrivé à ce point de notre travail nous voici définitivement mis en présence de l'ermite de Roc-Amadour. Nous avons établi qu'il était un personnage évangélique. C'est beaucoup. Malgré cela, nous sommes convaincu que le lecteur ne serait pas satisfait, s'il ne voyait pas soulever une dernière discussion.

S. Amadour est-il vraiment le Zachée de l'Évangile ?

Cette question, pour être éclaircie, nous a demandé bien du temps et bien du travail. On ne sera pas surpris de voir mettre du soin et de la précision dans l'exposition des résultats acquis.

Au sujet des premiers évangélistes de la Gaule, il y a toujours lieu de se poser deux questions, la première relative à la date de leur venue et la seconde concernant leur identification. Cette dernière est en général une question secondaire ; pour nous elle est presque la question principale.

Il est peu important de savoir si S. Martial fut l'enfant qui fournit les pains et les poissons, lors de la multiplication des pains, ou s'il fut le petit enfant que le Seigneur présenta pour modèle à ses Disciples. L'essentiel est que S. Martial soit un disciple du Sauveur.

Pour S. Amadour, au contraire, qu'elle différence entre

son identification avec un disciple quelconque du Messie et sa fusion avec le Zachée de l'Évangile ; quelle différence entre faire de ce saint le pendant de S. Austremoine ou le pendant de la Magdeleine.

Au sujet de l'identification de S. Amadour avec l'un des personnages évangéliques, nous nous sommes trouvé en présence de deux versions, fusionnées ensemble, il est vrai, à une certaine époque, mais toutefois nettement tranchées.

La première version fait de S. Amadour, le domestique de la Sainte-Famille, celui qui était chargé de surveiller l'Enfant Jésus et de le porter dans ses bras. Nous avons déjà fait comprendre (Chap. XXVIII) que nous n'adoptons nullement cette manière de voir ; mais nous n'avons pas encore donné les raisons scientifiques.

Cette fausse identification vient de ce que, au VI^e siècle, on donnait le nom d'*Amatores* aux domestiques remplissant en Gaule, les fonctions dont nous venons de parler.

Cette acceptation du mot *Amator* a été jusqu'à présent très peu mise en évidence. Elle ne figure pas dans le glossaire de du Cange.

Le mot *Amator*, employé dans ce sens, se trouve dans les œuvres de S. Grégoire de Tours. On lit dans le *de Gloria Confessorum* de cet auteur, à l'occasion de la guérison d'un enfant :

« Interea dum . . . *Amatorum* bajularetur in ulnis, ait quidam »
» ex famulis... »

Pendant qu'il était bercé dans les bras des *Amatores*, l'un des domestiques dit... » Et un peu plus loin « Qui quum defer- »
» tur in *amatorum* manus, spiritum anhelus emisit... »

Pendant qu'il était porté dans les bras des *Amatores*, il rendit le dernier soupir... » (De *Maximo Regiensi episcopo*, ch. LXXXIII).

Personne ne refusera d'admettre que l'*Amator Christi*, l'Amator du Christ, le pendant de la Magdeleine, l'analogue de l'amante du Christ, ait pu devenir dans les siècles qui suivirent le VI^e, l'*Amator Christi*, suivant l'acceptation du mot *Amator*, donnée plus haut.

En suivant les divers auteurs qui ont parlé de S. Amadour, (Robert du Mont, S. Antonin), on voit cette identification

exister lors de la découverte du corps du Saint en 1166. Depuis le xviii^e siècle, elle est allée en s'atténuant de plus en plus, au point de disparaître.

Cette identification, absurde en elle-même, contraire à l'Évangile et à toutes les traditions, uniquement basée sur la signification transitoire d'un mot, doit être entièrement rejetée. Elle ne repose sur rien de sérieux.

La deuxième identification est celle qui fait de S. Amadour le Zachée de l'Évangile.

Commençons par nous débarrasser d'un ennemi. On ne peut pas nous reprocher de n'avoir pas été respectueux des traditions. Nous nous sommes peut-être mis parfois en mauvaise position plutôt que de les sacrifier. Aussi sommes-nous sûrs d'être cru, en affirmant que si nous nous permettons d'en attaquer une, c'est uniquement l'intérêt de la vérité et non celui de notre sujet qui nous guide.

Il existe en France, un corps, autre que celui que l'on a vénéré pendant de longs siècles à Roc-Amadour, et que l'on prétend également être le corps du Zachée de l'Évangile. C'est le corps de S. Sylvain de Levroux, actuellement conservé à Celle-Bruere, dans le Berry.

La confusion des reliques de divers saints est malheureusement une chose qui a été trop fréquente. L'identité de nom dans des inscriptions trop laconiques ont donné lieu à ces méprises. Tous les corps de S. Cyprien sont certainement les restes d'un saint de ce nom ; un seul toutefois, a été celui du grand évêque de Carthage. Dans les cas de ce genre la critique est parfois bien embarrassée.

Au sujet du corps de Zachée, on est en présence d'une question identique, mais offrant moins de difficulté.

Pour concilier les traditions de Levroux et de Roc-Amadour, on a essayé de mettre en avant dans ces derniers temps une opinion nouvelle. Elle consiste à révoquer en doute l'authenticité du corps découvert à Roc-Amadour en 1166.

D'après cette opinion, à son retour de Rome, après le martyre de S. Pierre, Zachée serait allé évangéliser le Berry où il serait mort. Autrement dit, on identifie les trois personnages Zachée, S. Amadour et S. Sylvain.

Cette opinion est une pure *conjecture* ; elle ne peut l'appuyer sur rien de positif. Au contraire tout la contredit.

Pour l'admettre il faudrait commencer par rendre Roc-Amadour inexplicable. D'après cette version, l'origine du pèlerinage serait due à un séjour transitoire de Zachée dans ce lieu, avant son départ pour Rome. — L'absurdité perce par tous les pores.

Pourquoi cet arrêt dans la vie apostolique de Zachée ? Surtout pourquoi cette reprise, après le retour de Rome à *quatre-vingt-dix* ou *cent ans* ? Pourquoi cette évangélisation du Berry, en 70, lorsque S. Ursin était déjà à Bourges.

Et les Actes de S. Amadour qu'en fait-on ? — Présentent-ils quelque point de contact avec ceux de S. Sylvain ? Absolument rien.

Les Grands Bollandistes (*22 sept., tome 46, page 676*), ont refusé d'insérer les Actes de S. Sylvain. Ils sont entièrement de l'époque de la décadence. Sur dix phrases citées, sept ont la finale elle-même manquant du *Cursus*. Nous estimons que l'identification n'est guère meilleure que la vie.

Les preuves que l'on fournit en faveur de la tradition de Levroux, sont le tombeau, de 1444, et une ancienne messe, où l'identification de Zachée et de S. Sylvain est affirmée dans une prose rimée et dans l'oraison.

Nous doutons fort de l'antiquité de cette messe, ou plutôt nous sommes certains de sa date relativement récente. L'oraison n'est pas marquée du *Cursus*. (Voir page 374). Elle est par suite postérieure à la fin du Moyen-Age (1).

Qu'on ne pense pas que notre intention soit de vouloir rien retirer de la gloire de S. Sylvain. Nous accordons qu'il jouissait d'une grande vénération au temps de S. Martin de Tours ; mais il est impossible d'admettre qu'il soit le même personnage que S. Amadour. S. Sylvain n'est pas S. Amadour.

(1) Nous donnons ici cet *oremus*, afin l'on puisse juger. Nous rappelons que dans les *oremus* le *Cursus* persista jusqu'à la fin du Moyen-Age. Les endroits où devrait se trouver ce *Cursus* sont marqués d'un I. Les deux *planus* qu'on remarque sont fortuits.

Deus quem Zachœum vocare I et cum eo hospitari dignatus es in terris I ipsumque coruscantem miraculis gloriosum ostendis in sanctis, I præsta, ut pro ejus amore languores ignium sanas in membris I vitiorum nostrorum flammias extinguere digneris.

Ou S. Sylvain est Zachée ou S. Amadour était ce personnage. Que chacun défende ses traditions.

S. Sylvain a-t-il appartenu à la mission martialienne ou à la mission dyonisiaque? Ses Actes sont si mauvais qu'il n'y a moyen de trouver prise sur rien. Dans aucune vie de Saint, dans aucune tradition, on ne trouve S. Sylvain parmi les compagnons de S. Martial.

S. Sylvain ne serait-il pas le disciple de S. Paul, différent de S. Silas, d'après les Grecs, qui serait venu avec S. Denys ?

Il n'est pas impossible que Zachée-Amadour, ait en compagnie de S. Martial, jeté les premières semences de la foi en Berry, avant S. Ursin, par conséquent avant l'année 70.

La tradition aurait, dans ce cas, réuni deux personnages en un seul, l'évangéliste de la mission martialienne, Zachée, et l'évangéliste de la mission dyonisiaque, S. Sylvain. Les confusions de ce genre ne se comptent plus

Ce qu'il faut retenir des traditions du Berry, chose précieuse en soi, c'est l'affirmation de la venue de Zachée en Gaule.

Après avoir disjoint les deux personnages, S. Sylvain et S. Amadour, nous allons passer aux preuves établissant que l'ermite mort dans le Val d'Alzou au 1^{er} siècle était bien le Zachée de l'Évangile.

La première preuve que nous allons donner est la forme sous laquelle la tradition liturgique est parvenue jusqu'à nous.

Bertrand de la Tour (1638), doyen de Tulle, dit que l'identification de Zachée et d'Amadour figurait de son temps dans un fort vieux Bréviaire des Moines de Tulle, écrit à la main. (*Inst. Eccles. Tutell. cap. III*). Il dit au même chapitre que le même fait était affirmé « par un vieil écriteau en parchemin » attaché à un bois et pendu en une cellule proche dudit oratoire de Roc-Amadour. »

A la messe du Saint on lisait l'Évangile de Zachée. Elle devait être ancienne. Nous n'avons malheureusement qu'une partie de l'*oremus*. Sur les deux membres de phrase qui nous restent, le premier est marqué du Cursus (1). Pour que

(1) Deus qui inter dilectos filii tui discipulos et amicos v dilectum confessorem tuum Amatozem, etc. Il faudrait, tuum Zachæum p.

le second le fut, il faudrait changer le nom d'Amadour en celui de Zachée. Ce fragment est trop court pour permettre de porter un jugement, dont les conséquences seraient si grandes.

Rappelons la bannière *très ancienne* où S. Amadour est représenté avec les attributs de l'évêque de Césarée. (Voir page 159). Signalons des boiseries, également très vieilles, conservées dans la crypte de Roc-Amadour et représentant Zachée sur le sycomore.

Nous venons de constater la tradition telle qu'elle nous a été transmise, il y a deux cents ans. Remontons plus haut.

Pendant que la France était désolée par l'invasion anglaise et que tout le monde demandait à grands cris un sauveur, le roi Charles VII et son épouse sollicitèrent du pape Martin V l'indulgence du *Grand Pardon* pour Roc-Amadour, les années où la fête de Pâques tomberait le 25 avril. Dans le dispositif de la Bulle accordant l'indulgence, on trouve les phrases suivantes :

« Ayant appris par les illustres, notre très cher fils en Jésus-
 » Christ, le Roi Charles et notre très chère fille en Jésus-
 » Christ la Reine Marie, que la Chapelle de la glorieuse
 » Vierge Marie de Roc-Amadour du diocèse de Cahors, avait
 » été construite, dès que la religion chrétienne avait apparu,
 » par le disciple de Notre-Seigneur, alors Zachée, maintenant
 » Amateur du rocher, dont le corps, *comme il est écrit*,
 » repose avec honneur en ce lieu et qu'elle fut dédiée par le
 » bienheureux Martial... (1) »

Nous savons qu'on a dégagé la responsabilité des souverains Pontifes au sujet de leurs affirmations en ce qui concerne les *questions historiques*. Même avec cette réserve, à ce dernier point de vue, la teneur de la bulle de Martin V présente encore une importance spéciale. Au lieu des termes ordinaires *ut fertur*, « d'après la tradition », elle contient les mots, *ut*

(1) Cum sicut charissimi in Christo Filii Caroli Regis, et charissimæ in Christo Filie Mariæ Reginae Franciæ illustrium insinuatione percepimus Capellam Gloriosæ Virginis Mariæ Rupis Amatoris Caturcensis Diocesis : in principio quo Christiana Religio vigere capit. per nostri Salvatoris Discipulum tunc Zachæum, nunc Amatorem Rupis nuncupatum ; cujus corpus venerabiliter ibi requiescere *scribitur*, constructam in honore ac sub vocabulo ipsius gloriosæ Virginis, per beatum Martialem dedicatam...

scribitur, « comme il est écrit. » Avant donc le pillage de Roc-Amadour par les Huguenots, il y avait des *documents écrits* affirmant que le corps vénéré à Roc-Amadour était celui de Zachée. Au moment où fut donnée la bulle en question les actes liturgiques des saints du 1^{er} siècle étaient considérés comme de simples traditions.

Quels étaient donc ces témoignages écrits, ayant permis au roi de France, Charles VII de se faire une conviction et auxquels fait allusion le pape Martin V, pour justifier la netteté de ses affirmations ?

Nous lisons dans un auteur, écrivant en 1680, auteur que l'on a critiqué, il est vrai, mais auquel on n'a jamais reproché le manque de loyauté et de sincérité :

» Jésus-Christ voulut témoigner sa charité envers Zachée,
 » en logeant chez lui, et le convertissant à son service ;...
 » conversion laquelle est mise en l'office et en la messe de
 » S. Amadour, comme lui étant propre : dont *la petitesse de*
 » *son corps* non corrompu durant plus de quinze siècles, *avec*
 » *les lettres que S. Martial lui écrivait sous le nom de*
 » *Zachée*, brûlées avec son corps par les Calvinistes, ne
 » rendent pas un petit témoignage de cette vérité. (*Vie*
de S. Martial, par P. Bonaventure de St-Amable, tome II,
 page 287).

Nous n'avons trouvé nulle part qu'on ait protesté, quand le livre de P. Bonaventure de St-Amable parut, contre l'existence des lettres dont il est question ci-dessus. Il y avait à peine un siècle qu'elles avaient été détruites ; l'histoire du sac de Roc-Amadour et de l'horreur qu'il avait inspiré, était encore dans la mémoire de tout le monde. Les vieillards de la génération précédente y avaient assisté.

Ces lettres sont pour nous la grande preuve. Elles ne démontrent qu'une seule chose, pour le moment, savoir que le moine Amadour, dont le corps fut découvert en 1166 s'appelait Zachée. Cela nous suffit à cette heure.

Le P. Bonaventure de St-Amable ne dit pas, il est vrai, d'une manière formelle que les lettres en question furent trouvées dans le tombeau de S. Amadour ; mais la contexture de la phrase le laisse comprendre. Il serait d'ailleurs impossible,

pensons-nous, d'expliquer autrement leur conservation. A cette dernière raison viennent s'ajouter bien d'autres preuves que nous allons développer. — Nous discutons ces lettres à cause de leur importance majeure.

Les partisans de la tradition de Levroux ont beau objecter, il serait absurde de supposer qu'on ait pu accepter l'authenticité du corps trouvé à Roc-Amadour sans preuves absolues.

A cette époque (1166) Levroux et Roc-Amadour dépendaient du même métropolitain, l'archevêque de Bourges, et nous allons établir dans un instant, que ce métropolitain était, à ce moment surtout, au courant de ce qui se passait à Roc-Amadour. Ou la tradition de Levroux existait quand on découvrit le corps en question, ou elle n'existait pas. Si elle existait on passa outre et on se prononça en faveur de Roc-Amadour. On ne le fit pas sans preuves.

A ceux que pourraient surprendre la présence de lettres dans un sépulcre, nous dirons que, dès le 1^{er} siècle, il fut d'usage de marquer les tombeaux, soit au moyen d'inscriptions extérieures, soit au moyen d'indications placées à l'intérieur. Nous citerons l'exemple des S. Gervais et Protais, découverts à Milan par S. Ambroise ; les plaques trouvées dans les tombeaux des Saintes Maries, en Provence et de S. Front, à Périgueux ; les plaques de plomb dont il est question dans le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de l'abbé Martygny, à l'article *Actes des Martyrs*.

On trouva certainement quelque marque authentique dans le tombeau de S. Amadour, laquelle dut-être exposée en public avec le corps, lorsqu'on l'exhuma définitivement du lieu où il avait été primitivement déposé. Cet authentique devait être suivant les usages du 1^{er} siècle, une plaque de métal, de marbre, de pierre, une brique ou un parchemin.

Les souvenirs historiques nous parlent de l'existence de parchemins comme établissant d'une *manière irréfragable* que le corps trouvé en 1166 était celui de Zachée. Nous estimons que les lettres en question étaient l'authentique trouvé dans le tombeau.

Seraient-elles arrivées jusqu'au xvi^e siècle par une autre voie, elles ne perdraient rien de leur autorité. Cette hypothèse

ne pourrait nuire en rien à l'authenticité de corps vénéré pendant quatre siècles à Roc-Amadour et devant lequel se prosternèrent tant d'illustres personnages, en particulier S. Dominique et S. Louis, roi de France. On s'en rendra compte tout à l'heure.

Lorsqu'on ensevelit S. Amadour dans le Val d'Alzou, n'ayant pas autre chose pour établir son identité, on conçoit facilement que l'on ait introduit dans le tombeau ce que l'on avait sous la main, c'est-à-dire ces parchemins portant les deux noms de Zachée et de S. Martial.

Quant à la conservation de ces textes, elle n'offre rien de plus extraordinaire que la préservation du corps de S. Amadour lui-même.

Que ne les avons-nous aujourd'hui !

Il y a un fait certain. La découverte du corps trouvé en 1166 sous l'épiscopat de l'un des plus illustres évêques de Cahors, Géraud III, Hector (1150-1201), ne dut pas être un événement quelconque dans l'histoire de Roc-Amadour. Non-seulement ce ne fut pas un corps douteux qui fut mis au jour ; non-seulement ce fut le corps du Saint Ermite qui fut rendu à la piété des pèlerins ; nous disons que ce fut plus que cela, que ce fut la preuve irréfragable de l'authenticité de Roc-Amadour.

Le pèlerinage avait eu certainement un grand éclat avant l'invention du corps trouvé en 1166 ; nous en avons donné des preuves au courant de cet ouvrage. Malgré cela les anciens possesseurs, les moines de Marcillac, à qui il avait été confié du temps de Dagobert, l'avait laissé, nous dirons presque assez facilement, glisser et passer à des mains étrangères. Il y avait eu *peut-être* déjà avant 1166 quelques légères réclamations ; mais jusqu'à ce jour elles n'avaient pas encore été violentes.

Le corps de S. Amadour est découvert en 1166. Aussitôt commence la fameuse et retentissante discussion entre les abbés de Tulle et les abbés de Marcillac, au sujet de la possession de Roc-Amadour.

L'affaire est portée au tribunal de l'évêque de Cahors ; de là à celui de l'archevêque d'Albi, légat du pape ; de là à celui de l'*archevêque de Bourges*, métropolitain. Enfin le pape

Célestin III, est obligé de trancher lui-même la question. Le débat fut clos en 1193, en faveur de l'abbaye de Tulle.

Pour que la découverte du corps de S. Amadour suscitât ou réveillât une semblable querelle, occasionnât de pareils regrets chez les anciens possesseurs, il fallait que ce corps fut autre chose que les restes conservés d'un ermite quelconque, d'un S. Amadour ou d'un Zachée douteux.

Or sans preuves *écrites et irréfutables* le corps trouvé n'eut pas été autre chose.

Au sujet de cette preuve il ne peut être question d'inscription extérieure. Le tombeau était ignoré ; il fut découvert fortuitement.

Elle dut être péremptoire cependant cette preuve. En effet depuis la découverte du corps de S. Amadour jusqu'aux dévastations, opérées par les Calvinistes, la réputation de Roc-Amadour inonda l'Univers entier. Pendant tout ce temps, c'est-à-dire pendant tout le temps où l'on nous dit que les lettres de S. Martial à Zachée existaient, même en pleine Renaissance, pas une seule voix ne s'éleva pour révoquer en doute les origines apostoliques de l'illustre pèlerinage du Quercy.

Pourquoi enfin cette fureur avec laquelle les Huguenots détruisirent non-seulement le corps de S. Amadour, mais encore, et surtout, les lettres qui lui assuraient le nom de Zachée.

Certainement en présence de tout cet ensemble de preuves il est impossible de ne pas admettre que l'ermite du Val d'Alzou, le fondateur du pèlerinage de Roc-Amadour, s'appelât Zachée.

Notre tâche est-elle terminée ? Pas encore. Il nous reste notre dernière étape à fournir.

On a prétendu que S. Amadour s'appelait, il est vrai, Zachée mais qu'il n'était pas le Zachée de l'Évangile. Reste à vaincre encore cette difficulté. Après cela le terrain sera définitivement aplani.

Dans cette objection il faut distinguer deux choses.

Envisagée à un premier point de vue, on peut considérer l'objection comme une *simple fin de non recevoir*. Amadour est un Zachée, mais *il est possible*, que ce ne soit pas le Zachée de l'Évangile.

Prise sous le deuxième aspect l'objection serait l'*impossibilité* que S. Amadour fut le Zachée de l'Évangile, parce que les Actes de S. Amadour ne permettent pas cette identification.

Nous allons répondre à cette double objection en établissant :

1^o Qu'un seul Zachée est venu en Gaule avec S. Martial, le Zachée de l'Évangile.

2^o Qu'à l'époque où furent rédigés les Actes de S. Amadour, on se figurait, *en Gaule*, Zachée tel que S. Amadour est décrit dans ce document.

Pour la deuxième forme de l'objection nous déplaçons légèrement la question ; mais nous la mettons sur son véritable terrain. Il est nécessaire que le lecteur nous y suive. Il ne s'agit pas de savoir si le Zachée des Actes de S. Amadour est tel que se le sont figurés les commentateurs de Palestine, de Grèce, d'Afrique ou de Rome. Il s'agit de savoir s'il est tel qu'on se le représentait en Aquitaine, lorsqu'on rédigea la pièce liturgique en question.

Si dans la physionomie de Zachée, telle qu'elle était conçue en Gaule au iv^e et au v^e siècle, il y a quelque chose de contraire à l'Évangile, on le rectifiera ensuite.

Nous ne suivrons pas les fluctuations que subit l'identification de Zachée et d'Amadour à travers les âges. Aidées par l'Évangile apocryphe de l'Enfance de Jésus, qui donnait le nom de Zachée à un personnage ayant pu remplir auprès de la Sainte-Famille les fonctions d'*Amator*, « de gardien d'enfant » les diverses générations ont toujours fait des efforts pour concilier les deux personnages, l'*Amator* de Jésus, le *bajulus Christi* qui leur était tout particulièrement cher, et le Zachée de l'Évangile. En se plaçant sur le *terrain historique* on doit se dégager des exagérations que durent nécessairement emmener ces efforts.

A peine allons-nous faire constater les croyances populaires en Gaule, relativement à Zachée au xv^e siècle, au moment où parut la bulle du pape Martin V. Nous remonterons immédiatement après à l'origine même de la tradition.

Parmi les documents curieux du moyen-âge on doit placer en première ligne les *Mystères*, pièces originales et bizarres, mais ne manquant pas de saveur. Certainement avec les licen-

ces que se permirent les auteurs de ces drames, il ne faut pas aller chercher dans ces documents des éclaircissements relativement à l'Évangile, des commentaires du texte sacré. Nous le savons ; aussi notre intention est de les consulter exclusivement comme tableau de mœurs et comme écho des croyances ou des superstitions aux époques où ils furent écrits. Nous avons été devancé dans cette voie.

L'un des *Mystères* les plus remarquables est le cycle de la *Passion*, par Arnoul Gréban. Malgré son titre on y trouve, dans un ordre absolument arbitraire, presque tous les épisodes de la vie publique de Notre-Seigneur. Celui de Zachée y figure, mais comme les autres, déplacé, modifié, *adapté aux croyances de l'époque*. Au lieu de faire assister Zachée au passage du Sauveur à Jéricho, l'auteur l'a mis en scène le jour de l'entrée triomphale du Messie à Jérusalem.

Ainsi transformé Zachée est un *disciple caché* du Sauveur. Il a pour domestique Tubal, le paralytique guéri. Son surnom est *Landulphie*, le *Secours de la contrée*, l'homme affable, l'*Amator* du prochain.

Un peu plus loin Zachée est l'*hôte* du Sauveur, mais en qualité de *propriétaire du Cénacle*. On voit poindre l'opinion qui en ferait l'époux de Marie, mère de Jean-Marc. (1).

L'habileté qu'on remarque dans la contexture de ce drame de la *Passion* et le soin qu'avait pris Arnoul Gréban de consulter tous les documents connus à son époque, rendent au moins piquante cette physionomie de Zachée. C'est la tradition de Roc-Amadour, au xiv^e et xv^e siècle, mise en scène.

Malgré cela nous aurions négligé ce document si l'époque où l'on jouait la *Passion* d'Arnoul Gréban, n'avait exactement concordé, comme nous l'avons dit, avec celle où parut l'importante bulle du pape Martin V, dans laquelle ne figure pas, il

(1) Nous avons signalé (page 164) qu'il pourrait y avoir lieu d'essayer l'identification de Véronique et de Marie, mère de Jean-Marc. Seulement la seule base que l'on aurait. Jean fils de Zaccai, d'après le Talmud, n'est pas solide. Ce Jean semble être le persécuteur signalé aux Actes des Apôtres (Chap. IV. vers. 6). Jean, fils de Zachée, non converti, même après la Passion, serait en contradiction avec le texte de S. Luc. (Chap. XIX. vers 9) : *quia hodie salus domui huic facta est.*

est vrai, le mot *publicain*, à côté du nom de Zachée. Les croyances de l'époque, photographiées en quelque sorte dans la *Passion* de Gréban, montrent que l'absence de ce mot ne vient pas d'une réserve de la part du Souverain-Pontife, mais de la croyance générale, au xv^e siècle, à l'existence d'un *seul et unique* Zachée, disciple du Sauveur.

Malgré ses bizarreries, le coup de pinceau donné par Arnoul Gréban, au sujet de Zachée, est plus savant et présente plus de justesse et de valeur, qu'on ne serait peut-être porté à se le figurer de prime-abord.

Sous une de ses faces, celle de *disciple caché* du Messie, le Zachée, ainsi peint, est exactement le Zachée, tel qu'on se le figurait en Gaule au iv^e siècle.

Entre tous les documents relatifs à la première évangélisation des Gaules, pas un certainement n'a été attaqué, nous dirons même harcelé, autant que la vie de S. Martial, faussement attribuée à son disciple Aurélien. Nous avons renvoyé son étude jusqu'à ce moment à cause de l'importance qu'elle est, sans contredit, appelée à posséder dorénavant.

Le savant M. Arbellot a déjà établi depuis longtemps que cette pièce remontait au vi^e siècle. Noms propres, locutions, tournures, mœurs dépeintes, tout dénonce cette époque. Toutefois cette vie jouissait d'un tel discrédit (1) qu'au moment où le même érudit faisait connaître la *petite vie* de S. Martial qu'il venait de découvrir, on se tint en garde. Comme il y avait des passages communs aux deux pièces on craignait que la petite vie ne fut un résumé de la grande. Nous allons fournir aujourd'hui la preuve du contraire.

La Vie de S. Martial, attribuée fameusement à Aurélien, n'est pas, en général, marquée du *cursus*. Ce rythme ne paraît que dans cinq passages, certainement copiés dans des documents plus anciens. Une partie de ces passages figure dans

(1) Ce discrédit doit remonter un peu haut, puisqu'il paraît jusque dans la vie liturgique de S. Martial, découverte par M. le chanoine Arbellot. Pour montrer qu'elle n'avait pas été copiée dans la Vie, attribuée à Aurélien, au milieu du passage commun aux deux textes, que nous allons citer tout à l'heure sous la lettre (c), on a glissé le membre de phrase suivant, interpolé puisque la finale n'est pas marquée du *cursus* : « ut vulgi fama testatur ».

la petite vie de S. Martial, découverte par M. le chanoine Arbellot.

Ce sont des lambeaux, il est vrai, mais ils forment chacun un sens complet. Quoiqu'on fasse, marqués comme ils sont du *cursus*, nous croyons absolument impossible de leur refuser d'être antérieurs à l'an 600.

Passant, pour le moment, le premier sous silence, ces lambeaux ont trait, au séjour de S. Martial à Rome chez Marcellus (a), à la résurrection d'Austriclinien (b), à la guérison du gouverneur de Bordeaux au moyen du bâton de S. Martial par sainte Bénédicte (c) et à l'apaisement de la tempête par la même sainte au moyen du même bâton (d). Ils se rapportent tous directement à notre sujet et viennent corroborer ce que nous avons avancé au sujet de ces épisodes. Nous donnons, ci-dessous (1), ces extraits. Les deux derniers ne paraissent pas provenir du même document que les trois premiers. Nous estimons qu'ils ont dû être pris dans une vie de Sainte-Bénédicte.

(1) (a) Recepti sunt in hospitium à Marcello consule Romanorum, I et habitaverunt in domo ejus multis diebus, I predicantes publice saluberrima vitæ precepta I ac denuntiantes se à domino Christo missos, I ut relicto errore *simulacrorum*, I verum dominum in tribus personis existentem unum agnoscerent, I et cognitum colerent, ac ejus se servos scirent, I qui cruce suspensus proprio eos mercatus est cruore. I (Page 9).

(b) Et quia tibi longa restat vita, ne cuncteris in eis parere sermonibus, I quibus coronæ tuæ magnam assumas *bravium* I Sume tecum duos discipulos I qui et comitatu tuo intersint, I et tibi obsequium præbeant, I et coronæ præmium non amittant. I In tantum age, ut si tibi gladiator occurrerit, I pronomine domini percipienti colla submittas. I Et sicut audisti a domino, I qui te percusserit in dexteram maxillam, præbe illi et aliam. I Et qui te expoliaverit tunica, dimitte illi et pallium. I « Tantum equo animo esto ». I Nec mora sanctissimus vir Martialis I adjunctis secum duobus discipulis I Alpiniano atque *Austricliano*, I iter juxta quod ei fuerat per *beatissimum* Petrum I a domino injunctum arripuit. I Et cum cæpti itineris maturitate viam conficerent I contigit ut beatus Austriclianus unus e comitibus migraret à seculo I in loco qui Else vocatur. I Qui viso beatus Martialis velocissimo gressu Romam non intrepidus repedavit, I nuntians beato Petro omnia quæ sibi in via acciderant. I Quem illi percunctatus, dixit ad eum : I « Quantotius propterea, sumpto baculo meo in manu tua. I Cumque ad locum pervenis quo fratrem exanimem reliquisti, I tange ex ipso defuncti cadaver, et ego tecum domino fundam orationem, I statimque a sompno *expergiscitur*, I et continuo comitatu tuo inhærebit ». I Cujus verbi credulus idem *beatus* apostolus I sumpto baculo in manu sua, pervenit ad corpus. I Quo tacto membra quæ calore sanguinis fuerant viduata, I extemplo rediviva redduntur. I et lucem quam moriendo amiserat I propriis cepit luminibus intueri. I Quod ideo factum quis ambigat, I ut beati Petri fides claresceret exhortantis, I et

Il est inutile de faire ressortir l'importance de cette découverte, les conclusions que nous en tirerons tout-à-l'heure le feront assez d'elles-mêmes.

Revenons au passage que nous avons passé sous silence ; il se compose des lignes suivantes.

« Tunc jubente domino baptizati sunt a beato Petro apostolo
 » Marcellus scilicet cum sua uxore Elisabeth, et eximia
 » indolis Marcialis eorum filius. Zacheus quoque et Joseph qui
 » postea dominum sepelivit, multique alii Judæorum quos lon-
 » gum est revolvere, ne in immensum series recensita tendere
 » videatur. » (Pag. 7, 3^e ligne). « Alors sur l'ordre du Seigneur furent baptisés par le bienheureux Pierre apôtre, savoir Marcellus et son épouse Elisabeth et Martial leur fils, d'un excellent caractère : ainsi que Zachée et Joseph qui plus tard

beatissimus Marcialis his incitaretur exemplis, I quibus corouatus est meritis ? I (Page 9-10).

(c) Hæc dicens pervenit ad lectum ejus I et imposito super eum baculo sancti viri I quem ab ipso acceperat ; I membra quæ contractione nervorum ac vitiosa fibrarum compagine I inerant sautiata extemplo efficiuntur sana, ac si nunquam fuissent propria virtute privata. I (Page 26).

On trouve encore dans les deux phrases qui suivent les *cursum* suivants : pervenit Marcialem, — suis sequacibus, — gratiarum exenio, — existens assiduis. Mais la longueur des membres de phrases semblent indiquer des retouches.

(d) Sigebertus comes Burdegaleusis audiens ipsum beatissimum virum in Mauritania commorantem ; I ac copiosa populorum genera Xristo cotidie suis exhortationibus adquirentem, I cum magno exercitu ac frequenti ciborum apparatu ad eum (cupiebat venire), I simul doctrina veræ iustitutionis quam olim ab ipso didicerat, I recreari desiderans. I Pergentes autem ministri jussu illius piscandi gratia *intraverunt mare*, I cum navibus ac diversis retibus multorum generum congruis piscibus capiendis. I Cumque multa secum delerentes piscium genera oplata cuperent *invisere litora* I subito tempestas exorta in mari ipsis interitum et navibus cœpit miuari naufragium. I Longo quippe a terra positi, vix trecentorum stadiorum *alligerant metam*. I Stabat autem omnis populus præfati consulis cum venerabili Benedicta I secus litus maris expectatas tam metuendum periculum, I quod sibi cœlitus videbant immissum. I Cumque jam jamque mergi (homines cœpissent) cum navibus, I accipiens venerabilis Benedicta baculum Sancti Marcialis quem pro thesauro pretioso apud se reservabat... I (pages 27-28) (*Légende de S. Martial* publiée en 1877 à Londres par Walter de Gray Birch, directeur du British Museum).

Dans ces passages les *cursum* sont suivis d'un trait vertical. Nous avons mis en *italique* les *cursum* imparfaits, les mots *beatus* et *beatissimus* que nous avons modifié et le mot *bravium*. Par exception dans ce dernier mot i est long. Il est employé avec cette quantité dans le poète Prudence (IV^e siècle). L'ordre des mots, entre parenthèse, a été interverti.

Les deux derniers passages ne paraissent pas émaner de la même plume que les deux premiers.

ensevelit le Seigneur et beaucoup d'autres Juifs qu'il serait trop long de rapporter, de peur que la série énumérée de la sorte ne parut tendre à l'infini. »

En supprimant deux légères retouches, dues certainement à la plume de celui qui écrivit la vie de S. Martial attribuée à Aurélien, ce passage est marqué du *cursus*. A cause de l'importance majeure de ce fait nous mettons le rythme en évidence dans l'alinéa ci-dessous.

« Tunc jubente domino baptizati sunt a beato Petro aposto-
 » lo t, Marcellus scilicet cum sua uxore Elisabeth t, et eximie
 » indolis Marcialis v... Zacheus quoque et Joseph qui postea
 » dominum sepelivit, v multique alii Judæorum quos longum
 » est recitare v, ne in immensum series recensita tendere
 » videatur v. »

Malgré son laconisme ce passage contient bien des choses que nous allons nous efforcer de mettre en évidence.

Appelons d'abord l'attention sur le nom de Zachée au commencement de la vie de S. Martial, d'où fut extrait ce passage. Il était d'usage dans les vies de Saints de donner, immédiatement après le prologue, une espèce de mise en scène des personnages principaux. Pourquoi aller exhumer Zachée s'il n'avait pas dû jouer un rôle actif dans cette vie ? Surtout pourquoi dès le début en faire un personnage gênant ?

Nous voyons en effet Zachée figurer dans une situation toute spéciale. L'auteur appuie l'authenticité de S. Martial, *personnage évangélique* sur sa mise en contact avec Zachée, et il peint le Zachée de l'Évangile avec une telle hardiesse, que seule la connaissance de documents contemporains du personnage, peut justifier.

La deuxième observation doit porter sur le parallélisme, dans ce passage, entre Joseph d'Arimatee, *disciple caché* du Sauveur, et Zachée. La multiplication des pains eut lieu entre la mort de S. Jean-Baptiste et la Transfiguration (Matt. XIV, XV, XVII), entre le mois de Mars et le mois d'Août de la troisième année de la vie apostolique du Sauveur. (Voir chap. V, page 22).

L'épisode de Jéricho relatif à Zachée eut lieu au mois de Novembre de la même année. (Même chap., page 23). Si S. Martial est l'enfant dont il est question à la multiplication

des pains, Zachée, *d'après ce texte*, aurait été baptisé avant de monter sur le sycomore. Les disciples commencèrent à baptiser dès la première année de la vie publique du Messie. (Voir page 12. L'hémorroïsse fut guérie lors de la résurrection de la fille de Jaïre, vers le mois de Février de la deuxième année. (Voir page 19).

Encore une fois, nous ne comparons pas en ce moment les Actes de S. Amadour avec l'Évangile, mais avec ce que *l'on croyait en Gaule* quand ils furent écrits. Nous le faisons au moyen d'un texte contemporain, émanant très probablement de la même *source historique*, l'ancienne vie de S. Martial, détruite par les Wisigoths.

La troisième remarque doit résider dans la constatation, qu'à l'époque où furent écrites les lignes que nous étudions, on ne distinguait pas plusieurs Zachée, disciples de Notre-Seigneur. Cela ressort de ce que le nom de Joseph est suivi d'une incidente qui détermine le personnage, pour le distinguer de Joseph le Juste, autre disciple ; tandis que rien de semblable n'a lieu pour Zachée. Si à ce moment, en Gaule, en parlant d'un disciple de Notre-Seigneur, le nom de Zachée, *tout court*, n'avait pas signifié, purement et simplement et sans s'y méprendre, le Zachée de l'Évangile, on aurait ajouté au moins *un mot de plus*, le qualificatif publicain. A plus forte raison aurait-on spécifié s'il s'était agi d'un Zachée autre que celui des Livres-Saints, surtout si S. Martial *avait eu en Gaule pour compagnon* un de ces Zachée secondaires.

Si donc S. Amadour s'appelait Zachée, si ce Zachée était compagnon de S. Martial, conformément aux traditions des Gaules au iv^e siècle, ce Zachée ne peut-être que le Zachée de l'Évangile.

Nous venons de nouveau de prononcer ces mots, iv^e siècle ; c'est notre conviction que les lambeaux qui nous restent de la vie de S. Martial, remontent, comme les Actes de S. Amadour, à cette époque.

La rage avec laquelle, au xvii^e siècle, on déclarait apocryphe absolument tout ce qui pouvait démontrer l'Évangélisation de la Gaule au i^{er} siècle, a disparu. Les savants de nos jours sont plutôt dans une attitude de réserve que de combat.

La présence du *cursus* dans des pièces importantes nous a permis de ne pas les imiter entièrement, et de concilier la prudence et la marche en avant.

De tout temps, pour établir l'Évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, le nœud de la question a consisté à pouvoir constater qu'il y avait eu antagonisme au vi^e siècle, et non entente générale. Autrement dit, il s'est toujours agi de prouver qu'il y avait eu deux écoles à cette époque, l'une défavorable à l'Évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle et l'autre favorable, laquelle aurait remporté la victoire.

A cette époque, vi^e siècle, en Gaule, deux illustres écrivains furent en présence. S. Grégoire, évêque de Tours (544-595), et Fortunat, évêque de Poitiers (530-609).

Le premier a ses ouvrages pleins de fautes de grammaire ; dans les vies de Saints qu'il a écrites, un grand nombre de finales manquent du *cursus*. Cet auteur ne sut pas reconnaître l'absence du rythme, et par suite, l'interpolation dans la fameuse phrase de la vie de S. Saturnin de Toulouse.

Le second, au contraire, Fortunat, originaire de l'Italie, est un poète. Il est au courant de la métrique latine. Qu'on lise sa vie de S. Hilaire et l'on admirera l'ampleur de la phrase, l'abondance de l'expression, l'harmonie du style, et surtout la permanence et la beauté du *cursus*.

Déjà au ix^e siècle, Hilduin, citait l'hymne de ce poète, dans laquelle il affirme que S. Denys fut envoyé de Rome par le pape S. Clément. Naguère le chanoine Abellot mettait en lumière les vers du même poète, écrits au sujets de la vie de S. Martial, attribuée à Aurélien. Ce savant donnait à la fin de sa *Dissertation sur l'apostolat de S. Martial* une démonstration à laquelle il est difficile de résister.

Dans ces vers, Fortunat accepte que S. Martial était de la tribu de Benjamin.

Malgré les attaques dont elles ont été l'objet, ces deux pièces de vers sont aujourd'hui insérées dans les œuvres de Fortunat.

Ces vers, même n'étant pas révoqués en doute, prouvaient qu'il y avait eu division dans les opinions des deux écrivains. Ils nous fournissaient la teneur de l'opinion de Fortunat, mais

ne faisaient pas connaître ses armes et ses arguments. Tandis que nous possédions les armes et les arguments de S. Grégoire de Tours.

La vie de S. Martial, découverte par M. le chanoine Arbellot, et les fragments que nous avons mis en évidence, marqués du *cursus*, antérieurs à l'an 600, viennent aujourd'hui combler cette lacune.

Ces deux documents viennent d'abord prouver définitivement, et d'une manière péremptoire, qu'il y avait en Aquitaine, au vi^e siècle, des églises qui croyaient à l'apostolicité de S. Martial et qui l'affirmaient dans leur liturgie. Ces pièces établissent, d'une manière ferme, qu'il y avait discussion. De plus, chose non moins importante, en les comparant avec les œuvres de S. Grégoire de Tours, elles permettent de se rendre compte des points sur lesquels portait le débat. Avec elles il est dorénavant permis de juger en complète connaissance de cause.

S. Grégoire de Tours interprétant la teneur de la petite vie de S. Martial, *marquée du cursus*, existant d'une manière irréfragable à son époque, la traduisait, d'après ses œuvres, en disant, que S. Martial avait été envoyé par les *évêques de Rome* et qu'il était *venu de l'Orient*.

Cette interprétation doit, au premier abord, sembler une absurdité. Elle doit en effet paraître inexplicable, attaquer même l'existence au vi^e siècle de cette vie de S. Martial, *aujourd'hui* si claire à la lecture.

Qu'on veuille bien se rappeler, avant de se prononcer, ce que nous avons établi déjà, à savoir qu'au iv^e siècle, les vies de Saints étaient écrites *en sigles*, et que les noms propres étaient représentés par des *sigles simples*, c'est-à-dire par une seule lettre majuscule. Bien des choses deviendront alors faciles à saisir et à comprendre.

L'existence de l'usage des sigles justifie pleinement la discussion soulevée au vi^e siècle; mais *elle seule* peut le faire.

La vie de S. Martial, faussement attribuée à Aurélien, n'a jamais dû, à notre avis, être la pièce liturgique lue pendant les *vigiles* du saint. Ces *vigiles* existaient au temps de

S. Grégoire de Tours, il en parle dans ses ouvrages. Ruric, évêque de Limoges, vers 506 (1), y fait allusion (2).

Les vigiles en l'honneur de S. Martin furent établies à Tours par l'évêque Perpétuus, en 474. Dès qu'il y eut des vigiles à Limoges, en l'honneur de S. Martial, il y eut une pièce liturgique racontant sa vie.

Nous estimons que l'ancienne vie de S. Martial, *très prolire*, comme disent les anciens auteurs, avait été trouvée trop longue et avait été abrégée, pour être lue pendant les vigiles, à une époque qui peut et doit remonter au iv^e siècle. Le style de la vie, marquée du *cursus*, que nous possédons et qui est cette pièce liturgique, en particulier les mots *verbis phaleratis* du prologue et la quantité du mot *bravium*, se prête entièrement à cette affirmation.

On constate facilement dans S. Grégoire de Tours, quelques saints, rares, il est vrai, qui avaient ainsi une Vie proprement dite, le *Liber*, simultanément avec leur vie liturgique.

Il y eut pour S. Martial une interruption de culte à l'époque wisigothe. Les parties qui nous restent de son ancienne Vie liturgique, nous font l'effet d'être des lambeaux échappés à un incendie. Cette vie est trop courte.

Nous avons pour modèle de *Vie liturgique* de Saint, au vi^e siècle, comme longueur et comme *cursus*, la vie de S. Hilaire, écrite par Fortunat. La vie de S. Austremoine, écrite par S. Prejet, vers 670, semble également être une Vie liturgique ; elle est encore marquée du *cursus* mais à la fin des phrases seulement.

Notre opinion serait, que la brièveté de la vie liturgique de S. Martial donna lieu à la tentative de reconstitution de l'ancien *Liber*, détruit par les Wisigoths.

Quoiqu'il en soit, que l'ancienne vie liturgique de S. Martial fut entière, ou non, quand elle fut lue de nouveau, après l'invasion wisigothe, après une interruption plus ou moins longue, les sigles qu'elle contenait, mis en face de ceux de Toulouse, durent donner lieu à la discussion que S. Grégoire de Tours nous permet de constater au vi^e siècle.

(1) C'est par erreur qu'à la page 379, note (1), on a imprimé 606. — (2) Lettre à Celse (liv. II, épist. 24).

Faire naître la tradition de S. Martial au ix^e siècle, est au moins une impossibilité. Admettre qu'elle aurait pu, au vi^e, résister aux attaques de S. Grégoire de Tours, sans être appuyée sur des témoignages écrits *bien solides*, doit être traité de la même façon. De même on est forcé d'accepter qu'il y avait dans les titres que l'on possédait alors, matière à discussion.

Nous la trouvons dans les usages de l'époque. Nous la faisons consister dans l'écriture en sigles, et spécialement dans l'existence dans la vie de S. Martial, des symboles P. APO. Les uns lisaient *Petro apostolo*, Pierre apôtre, et les autres, avec S. Grégoire de Tours, *Præsule apostolico*, l'Evêque apostolique. A cette époque les évêques portaient le titre d'*apostolique*. (Voir glossaire de du Cange, au mot *apostolicus*). Ils l'avaient déjà au iv^e siècle.

Nous semblons en ce moment annuler la portée de la phrase où se trouve le nom de Zachée. Qu'on la mette en sigles, elle aussi, et aussitôt on se trouvera également en présence d'une amphibologie. On détruira la solidité des mots appliqués à Joseph d'Arimatee. *Qui postea dominum sepelivit*. « Celui qui ensevelit le Seigneur. » Nous ignorons les phrases qui précédaient. Mises en sigles, du moins pour S. Grégoire de Tours, elles ne devaient être guère plus précises, puisqu'il résumait le tout, par les termes, *venus de l'Orient*.

Ce qui n'était pas précis pour S. Grégoire de Tours était-il également indécis pour Fortunat le poète ?

Il y a un élément dont certainement ne dut pas tenir suffisamment compte S. Grégoire de Tours, un élément capital, la *nécessité du cursus*.

Qu'on fasse de la finale rythmée une *règle absolue* pour chaque membre de phrase, telle qu'elle existait au iv^e siècle, et il n'y a plus d'indécision possible.

La phrase de la Passion de S. Saturnin de Toulouse, devient interpolée, et doit disparaître. Elle laisse la place libre au « *Petro apostolo p* » et au « *qui postea dominum sepelivit v* », de la vie de S. Amadour et de S. Martial.

Fortunat comprit et admit cette nuance; ce que ne fit pas S. Grégoire de Tours.

Fortunat fit école et son opinion l'emporta sans hésitation

tant que l'usage du *cursus* servit de criterium. Nous nous mettons à la suite de ce grand et illustre prélat.

Il est remarquable qu'on n'ait jamais soulevé de discussion sérieuse relativement à l'Évangélisation des Gaules au 1^{er} siècle, aux époques où le *cursus* n'était pas tombé en désuétude.

Il ne reste plus maintenant qu'à rappeler ce que nous avons dit au chapitre LXXV, sur la critique *au iv^e siècle*. Nous n'ajouterons qu'un seul mot, une seule remarque.

Vu la nature des documents qui ont été mis en lumière, vu surtout l'époque à laquelle on est forcé de les faire remonter, on ne pourra dorénavant soulever aucune objection contre les preuves établissant l'apostolicité de l'Église des Gaules, qu'il ne soit possible de retourner, d'opposer à l'autorité d'Eusèbe et aux traditions les mieux établies.

De même qu'Eusèbe travaillait, ayant en mains des documents sérieux, de même les évêques du iv^e siècle, en Gaule, faisant rédiger les Vies liturgiques des saints fondateurs de leurs églises, s'appuyaient sur des preuves certaines. Sans cela ils auraient donné comme douteux ce qui était douteux. Partout au contraire, nous trouvons les affirmations les plus catégoriques.

Pour S. Martial, d'après le témoignage de tous les siècles, les documents certains qui servirent de base à sa Vie liturgique, provenaient de l'ancienne vie écrite par son disciple Aurélien.

La vie imitée, telle que nous l'avons étudiée, vient encore consolider les preuves établissant l'existence de cette vie.

Faisant consister l'authenticité dans les faits racontés et non dans l'identité des paroles, l'auteur qui écrivait cette pièce, employa, il est vrai, la tournure ancienne dont on avait conservé le souvenir, « C'est moi, Aurélien, qui parle. » Au lieu d'impliquer la supercherie, cette phrase, surtout si elle fut écrite au vi^e siècle, dénote au contraire la sincérité de de la part de l'auteur. Elle prouve surtout, combien était solide la croyance à l'existence de l'ancienne vie.

Les lambeaux marqués du *cursus* sont, eux aussi, une preuve de cette existence. Qu'indiquent-ils, en effet, sinon,

qu'en les insérant, l'auteur veut témoigner de la véracité des faits qu'il raconte. Il paraphrase tout ce qui s'est passé dans les environs de Limoges, mais il copie textuellement la Vie liturgique de S. Martial, sans se préoccuper du *cursus*, lorsqu'il s'agit de faits ayant eu lieu dans les contrées éloignées.

Dans l'absence du *cursus*, on aurait pu voir une imitation plus précise de l'ancienne vie, qui ne devait pas en être marquée. Sa présence dans les phrases signalées, éloigne cette conjecture et doit faire attribuer ce défaut de rythme au peu de science de l'auteur, en fait de métrique latine.

Ce mélange montre surtout, et c'est le point important la tactique de l'auteur.

Sachant que l'on avait puisé la vie liturgique de S. Martial et d'autres pièces semblables, dans la vie écrite par Aurélien, voulant reconstituer cette dernière, il défit, en quelque sorte, ce qui avait été fait et remonta à la source en recopiant ces textes.

L'existence de la vie écrite par Aurélien, disciple de S. Martial, détruite par les Wisigoths, ne peut en aucune façon être révoquée en doute. Plus on va et plus elle s'affirme. On avait cette vie lorsqu'on écrivait la vie liturgique de S. Martial, dont des parties suffisantes sont parvenues jusqu'à nous. Elle est le document scientifique reliant les pièces que nous possédons, à l'époque même où vivait le personnage dont elles parlent.

Grâce au *cursus* nous avons donc fini par quitter le terrain *traditionnel* pour nous mettre sur le terrain historique.

Les phrases trouvées dans la vie apocryphe, *mais sincère*, de S. Martial, phrases marquées du *cursus*, d'une *antiquité indéniable* et d'une *valeur incontestable*; les phrases que nous avons mises en évidence dans les Actes de S. Amadour et dans des pièces similaires de la même époque, sont le roc sur lequel il faut s'appuyer pour attaquer et renverser définitivement le seul véritable ennemi, la phrase contenue dans la Passion de S. Saturnin.

Nous l'avons fait et nous avons décoché notre trait en admettant une interpolation et une mauvaise interprétation des sigles que contenait ce dernier document.

Le lecteur a été mis en face de la discussion, telle qu'elle dut être, au VI^e siècle, au sujet de S. Martial et de S. Saturnin. Il a les pièces en main, qu'il juge et se prononce.

Est-il admissible que ce ne soit pas *Pierre apôtre* qui ait envoyé S. Martial en Gaule? N'est-ce pas sous *Domitien le Germanique et Clément consuls* que S. Saturnin de Toulouse fut martyrisé? N'est-ce pas sous *la persécution de Saul* que S. Amadour et S^{te} Véronique furent chassés de la Palestine?

Nous avons admis l'affirmative pour réponse, parceque nous l'avons nettement trouvée exprimée dans des pièces écrites, et authentiques, dans des documents scientifiques. Une condition est nécessaire, il est vrai, pour avoir cette netteté; mais nous l'avons imposée. Cette condition, elle aussi, est scientifique, c'est la nécessité de la permanence du *cursus* à la fin de chaque membre de phrase dans les écrits liturgiques du IV^e et du V^e siècle.

Quant à Zachée nous rappelons d'abord que c'est le Zachée évangélique, tel qu'on se le figurait en Gaule au IV^e et au V^e siècle, qu'il faut comparer avec le personnage décrit dans les Actes de S. Amadour. Ces deux personnages étant ainsi compris, l'adaptation se fait d'elle-même et parfaitement. Il faut laisser tomber et disparaître tout ce qui concerne le *bajulus Christi*, le domestique de la T.-S. Famille.

Ces obstacles détruits, nous restons alors avec trois preuves en main, l'Évangile de la Messe, la petitesse de la taille du corps découvert en 1166 et les lettres de S. Martial, adressées à l'ermite du Val d'Alzon sous le nom de Zachée.

On essayera peut-être d'objecter que ces lettres avaient été fabriquées, étaient apocryphes.

En dehors de ce qu'aurait de blessant et de ridicule une telle supposition, elle serait immédiatement renversée par des raisons péremptoires.

D'abord les rivalités de clochers n'auraient pas manqué de faire signaler la fraude.

En second lieu, l'identification de S. Amadour et de Zachée a toujours eu à lutter avec un ennemi personnel, l'identification de S. Amadour avec le domestique de la S^{te} Famille. Au Moyen-

Age, cette identification, favorisée en apparence par les Actes du Saint, plus poétique pour ces âges de foi, était la préférée. On était gêné par l'Évangile, mais on passait outre. Nous sommes persuadé qu'on lui aurait facilement sacrifié tout ce qui concernait Zachée, personnage embarrassant pour les partisans de cette version.

Le Zachée-Amadour est loin d'être sorti de l'enthousiasme et de l'exagération populaire. Il a été une nécessité historique.

Cette identification a dû lutter au Moyen-Age. Malgré cette lutte elle est parvenue jusqu'à nous. Ses preuves (énumérées plus haut) étaient donc fortes et irrésistibles. Nous concluons là dessus.

S^{te} Véronique, hémorroïsse de l'Évangile, héroïne du Calvaire et amie de cœur de la T.-S. Vierge ; Amadour, le Zachée de l'Évangile, disciple de Notre-Seigneur et des apôtres, s'étant fait remarquer par son humilité, sa charité et son amour pour le Sauveur, serviteur, *famulus*, de la T.-S. Vierge avant son départ de Palestine, ayant peut-être été en relation avec la Sainte-Famille avant l'épisode de Jéricho, tels sont les personnages que l'histoire doit accepter.

Les deux étapes de Zachée dans sa conversion, la première le faisant *disciple caché* du Sauveur après la guérison de son épouse, et la seconde le faisant renoncer entièrement au monde après l'épisode de Jéricho, sont-elles conformes à l'Évangile ?

Cette physionomie de Zachée n'est pas conforme, il est vrai, à l'idée imaginée jusqu'à présent par les commentateurs ; mais sur ce point on se trouve en présence d'*opinions personnelles* et non d'*affirmations catégoriques*.

Les opinions doivent disparaître devant les faits et les documents historiques.

Nous avons prévenu les objections au chapitre V. Le fait du baptême n'est pas en contradiction formelle avec le texte sacré, surtout si l'on donne au mot *peccator* le sens large qu'on doit lui attribuer, et qu'il avait dans la bouche des Juifs, acharnés contre les publicains.

La réception du baptême, résultat peut-être d'un moment d'enthousiasme de la part d'un *disciple caché*, n'implique pas

la conversion complète. D'autant plus que dans la conversion définitive de Zachée l'on pourrait, dès lors, faire entrer un double élément, la victoire sur l'amour des richesses, et le triomphe du respect humain.

Ce qui est certain c'est l'identité des deux personnages.

S. Amadour est le Zachée de l'Évangile tel qu'on le concevait, en Gaule, aux temps reculés.

S'il y a eu quelques traits dans la vie de ce saint trop vivement accentués quand on l'écrivit au iv^e siècle, il n'y a qu'à les adoucir.

On devrait toutefois, pensons nous, avant de le faire tenir grandement compte des souvenirs qui durent rester dans la contrée où mourut Zachée, et les préférer aux explications fournies exclusivement par l'imagination des auteurs.

La vérité évangélique n'aurait rien à y perdre ; la grandeur du personnage pourrait y gagner beaucoup.



C

ROC-AMADOUR

LA France est un parterre émaillé de fleurs d'où se dégage un parfum dominant tous les autres, l'amour de Marie. Les fleurs sont les sanctuaires dédiés à la Reine du Ciel.

Dans une couronne il y a toujours une pierre plus précieuse, occupant la place d'honneur ; dans un bouquet, dans un parterre la fleur la plus suave se met d'elle-même en évidence.

Pierre précieuse choisie par Marie, ou fleur offerte par les hommes, Roc-Amadour s'est toujours détaché au milieu des sanctuaires ses égaux.

Trois madones principales ont vu des fidèles à leurs pieds dès le 1^{er} siècle, Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame du Puy et Notre-Dame de Roc-Amadour. Ce sont trois sœurs d'égale beauté, surtout vues du ciel.

Mais pour nous pauvres mortels, la Vierge du Val Ténébreux avec son pénitent se frappant la poitrine n'a-t-elle pas quelque chose de plus particulièrement touchant ? Roc-Amadour est le lieu où les grands pêcheurs de tous les siècles sont venus demander pardon.

La dévotion au divin Crucifié, un repentir à outrance à la suite de fautes grandes et peut-être nombreuses, tels sont les souvenirs incrustés dans le rocher de Provence.

Peu de personnes peuvent gravir les sentiers qui conduisent à la Sainte-Baume. Restreint est aussi le nombre de ceux qui s'oublient autant que la pécheresse de l'Évangile. Rares sont les âmes capables d'atteindre les hauteurs d'amour où s'éleva Magdeleine.

Plus large et plus abordable est le Val d'Alzou. Une mère surtout y tend les bras ; elle s'appelle *Mère de grâce* et *Mère de Miséricorde*. Elle préserve autant qu'elle relève.

C'est elle qui retint, au-dessus des abîmes de la perdition, Zachée, l'époux de Véronique, son amie de cœur. C'est à la bonté compatissante de Marie, à sa miséricorde, que l'ermite du Val Ténébreux confia ses demandes de pardon et ses actes de pénitence.

Reconnaissance et repentir, grâce et miséricorde, Zachée et Marie, tels sont les sentiments et les noms que les échos du Ciel et de la Terre se renvoient dans la vallée de Roc-Amadour. Impossible aux pèlerins de ne pas vibrer à l'unisson de ces ravissantes harmonies.

Afin de secouer la torpeur de notre foi, la Reine du Ciel a obtenu de son Fils qu'il vienne, sur les bords du Gave, circuler au milieu des foules et opérer des miracles, comme autrefois sur les rives de Tibériade et du Jourdain.

Souvenons-nous qu'après avoir répandu ses bienfaits sur les multitudes, Jésus aimait à se retirer au milieu de groupes amis. Un jour le Sauveur choisit de la sorte la demeure de Zachée. Ce fut le jour du salut pour cette maison. Zachée et Véronique brûlèrent de l'amour de Dieu, nous apprend la tradition des Gaules, amour qui, à partir de ce jour, ne connut pas de limites.

Au moyen-âge, aux siècles de foi, Lourdes n'était pas nécessaire. Roc-Amadour suffisait. On croyait, on pratiquait, les âmes n'avaient besoin que d'être excitées à s'élever plus haut. Est-il inutile aujourd'hui ? N'a-t-on plus besoin de groupes d'élite ? Le renoncement doit-il être chose inconnue ? Bien loin de là.

Jésus aime et aimera toujours à se voir entouré d'amis plus fidèles, se dégageant des grandes foules pour aller, dans le désert, converser avec lui et y puiser les saintes énergies qu'on ne trouve que dans la solitude et la pénitence.

Malgré les guérisons et les miracles qui s'y sont produits et qui s'y produisent toujours, la vraie piscine de Roc-Amadour, c'est le confessionnal.

La Vierge de la Grotte ne s'est-elle pas d'ailleurs écriée : Pénitence ! Pénitence ! Pénitence !

Où mieux comprendre ces mots qu'à la Sainte-Baume et à Roc-Amadour.

Que les incroyants ébranlés à Lourdes, que les *disciples cachés* du Messie gravissent donc les rochers de l'Alzou. Quand ils redescendront de ce nouveau sycomore, s'ils ont su entendre l'appel du Sauveur, ils seront tout à Jésus par Marie.

Après avoir franchi l'escalier monumental, composé de plus de deux cents marches, et que beaucoup montent à genoux, le pèlerin ne trouvera plus le corps entier de S. Amadour dans la cellule voûtée, en face de la chaire de la chapelle basse.

Ce saint corps fut détruit par les Calvinistes, le 3 septembre 1562. « Il fut taillé et mis en pièces, dit le P. Odon de Gissey » dans son *Histoire de Notre-Dame de Roc-Amadour* (Ch. » 11), car ils le jetèrent dans les flammes qui révéraient ce saint » corps ne le voulurent brûler ni réduire en cendres, quoiqu'on » attisât le feu tant qu'il se pouvait. Or ces malheureux voyant » que ce corps sacré ne brûlait point, ils le dépeçaient et bri- » saient avec leurs hallebardes ; le capitaine Bassouvie, » considérant qu'il ne s'offensait pas par les flammes, prit un » marteau de maréchal pour le briser, disant puisque tu ne » veux pas brûler, je te briserai . . J'ai vu et touché (quelques » os de ce saint) noircis de flammes, mais tout entiers. Au » bout d'un bras, auquel est encore jointe la main non entière, » j'ai vu un doigt brisé, où paraît du sang aussi vermeil, qu'il » pourrait être en un corps tout fraîchement entamé. »

Les restes de S. Amadour sont aujourd'hui dans un reliquaire en bois doré, placé sur l'autel de la crypte.

L'oratoire miraculeux est entouré d'une couronne de chapelles. C'était autrefois un bien grand privilège que celui d'être enseveli dans l'une d'elles, ou même dans l'espace qui les précède. Les gentilshommes se disputaient cet honneur.

Dans la chapelle de S. Jean-Baptiste on voit ainsi un cénotaphe sur lequel est étendue la statue d'un chevalier revêtu de son armure. C'est la représentation de Messire Jean de Valon, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem. Ce tombeau a été réparé par les soins de l'ancien député du Lot, héritier du nom et de la foi de ce vaillant preux, héritier également de sa vénération et de son amour pour Notre-Dame de Roc-Amadour. Cette vénération et cet amour pour la Madone du Val d'Alzou nous ont valu de la part de M. A. de Valon les plus

chaleureux encouragements au cours de ce long et pénible travail.

C'est en creusant une tombe que le corps de S. Amadour fut découvert en 1166, à côté de l'oratoire qu'il avait fondé, dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui l'image en bois du saint couché.

Malgré les dévastations des Calvinistes, trois reliques précieuses ont été conservées et sont parvenues jusqu'à nous, l'autel, la cloche et la statue miraculeuse.

L'autel, consacré par S. Martial et S. Saturnin se compose d'une pierre rectangulaire, très simple, assez épaisse, présentant sur le bord un simple chanfrein. Elle reposait primitivement sur deux bâtis en maçonnerie. De nombreux autels semblables se trouvent aux catacombes de Rome.

Cette pierre si vénérable, sur laquelle tant de générations de prêtres et d'évêques ont célébré le Saint-Sacrifice, a été renfermée naguère dans le splendide autel de bronze que S. G. Monseigneur Grimardias a fait installer dans la chapelle miraculeuse.

Edifices grandioses, chemin de la croix, grotte de l'agonie et du sépulcre, tout ce qui a surgi depuis près de trente ans dans le réveil définitif du pèlerinage fondé par Zachée, aurait suffi pour faire de S. G. Monseigneur Grimardias, le grand restaurateur de Roc-Amadour.

L'autel est venu couronner cette œuvre et déposer aux pieds de la Madone un témoignage de tendre amour, de filial et touchant abandon, de délicate piété. Ce souvenir dépassera encore, pour les générations futures, la réputation de savoir et de bon goût qui plaçaient déjà notre vénérable Prélat à côté des S. Florent et des S. Didier.

La statue de la Vierge Noire de Roc-Amadour est, depuis les ravages de la Révolution, la plus ancienne de France. La Vierge est assise, ayant l'Enfant Jésus sur les genoux. L'Enfant Jésus tient à la main un livre marqué d'une croix *immissa*. Cette statue est en bois et d'un travail très grossier. La tradition la fait contemporaine de Zachée. Cette dernière assertion est au moins une possibilité ; nous nous en sommes rendus compte par nous-même.

D'après le jugement, porté devant nous par un artiste d'un vaste talent et d'une rare compétence, M. Gaïda, restaurateur des peintures de la cathédrale de Cahors et de la cathédrale d'Albi,

« Cette statue se fait remarquer par l'absence d'art ; elle est par conséquent antérieure au x^e siècle. Pour les époques précédentes on ne peut rien préciser. »

Au lieu de discuter cette statue, ne serait-il pas mieux de se souvenir qu'à ses pieds se prosternèrent et prièrent S. Bernard Blanche de Castille, S. Louis ; qu'en sa présence S. Dominique eut la première révélation du Rosaire. Qui pourrait alors ne pas imiter de tels exemples, ne pas tomber à genoux, ne pas égrener quelques prières.

Ceux qui le feront nous pardonneront si nous osons demander à ce moment-là, quelques *Ave Maria* à l'intention des personnes qui nous ont aidé à conduire cette œuvre à bonne fin, et même à l'intention de celui qui a tenu la plume.

Dans l'énumération des illustres pèlerins de Roc-Amadour, un nom a été certainement oublié, celui de S. Antoine de Padoue. Il est impossible que pendant son séjour à Brive et à Limoges, ce saint n'ait pas connu Roc-Amadour et ne l'ait pas visité. Qu'on nous pardonne, encore cette dernière fois, si nous réparons cette lacune. En le faisant nous accomplissons un acte de reconnaissance. Dans nos recherches nous avons fréquemment invoqué ce grand saint ; nous l'avons fait avec succès. Les enfants de S. Dominique ont leur nom lié à celui de la Sainte-Baume. Est-il surprenant de constater les sympathies des Enfants de S. François pour l'asile de Zachée, le disciple du Sauveur, qui, plus que tous les autres, fut, lui aussi, un amant de la pauvreté.

Avant de quitter l'oratoire miraculeux le pèlerin devra lever les yeux vers la voûte. Il apercevra la petite cloche qui jadis sonnait lorsqu'un miracle s'accomplissait au loin. La forme, le fer, métal employé, tout montre qu'on est en présence d'un objet de la plus haute antiquité.

Les cloches ayant été en usage dans les monastères avant de l'être dans les églises paroissiales, celle de Roc-Amadour vient corroborer ce qu'affirment les Actes de S. Amadour, c'est-à-dire

que le saint ermite du Val d'Alzou aurait établi lui-même en ce lieu une communauté de thérapeutes.

L'Eglise principale est dédiée au Sauveur.

Une chose doit frapper à Roc-Amadour, c'est la constante réunion, autour de ce sanctuaire, de deux pensées, la Bonté et et le Triomphe.

Le christianisme apparaît. Sul, la déesse de la Bonté et Andrasté, la déesse de la Victoire, tombent dans l'oubli. Roc-Amadour surgit. Aussitôt avec lui se généralise la dévotion à Zachée, l'Amator, l'homme aimant et à Véronique, la Victorieuse.

Au moment où les disciples du Sauveur envoyés par Marie vont disparaître l'un après l'autre, la Reine du Ciel veut sceller comme d'un sceau la terre de France, sa conquête. Où posera-t-elle son empreinte ? A Roc-Amadour, sur le territoire des valeureux Cadurques, les derniers défenseurs de l'indépendance gauloise, à deux pas d'Uxellodunum.

Doit-on être surpris alors de trouver, occupant presque la place d'honneur à Roc-Amadour, une épée, arme d'un chrétien et d'un français, épée non invaincue mais invincible, la vaillante Durandal.

Succombant à Ronceveaux, le preux Roland voulut que son arme allât reposer aux pieds de la Madone de Roc-Amadour, sûr que l'Ange de la Victoire la relèverait un jour. Ce jour s'appela Las Navas et Lepante.

La France désolée, était depuis un siècle, foulée aux pieds par l'envahisseur. On avait prié à Limoges et au Puy. L'horizon était toujours sombre.

Le Roi Charles et la Reine Marie s'adressent à Notre-Dame de Roc-Amadour. La Bulle du pape Martin V paraît.

« Le samedi et trois d'avril l'an 1428, qui était les (premières) vêpres de Pâques, commença le pardon que Notre Seigneur le pape avait octroyé et donné pour la peine et la coulpe en la chapelle et oratoire de Notre-Dame de Roc-Amadour et y allèrent tant de gens de toutes parts, français et anglais, et autres qu'il y avait des files de 20 et 30 mille personnes étrangères à Roc-Amadour.

» Dura ledit pardon de Roc-Amadour jusqu'au troisième jour

» de Pentecôte ; nul homme n'y causa trouble ni dommage (1).
 » A la mi-carême environ de l'an susdit (2), vint vers le roi
 » de France, Notre-Seigneur, une pucelle qui se disait
 » être envoyée au roi par le Dieu du ciel pour chasser les an-
 » glais du royaume de France ».

» Lo dissabde et tres dabbrial lan MIIICXXVIII que era
 » la vespra de Pascas comenset lo perdo que nre senhor lo papa
 » auia autrejact et donat a pena e culpa en la cappela e oratori
 » de nra dona de Roquamador et ly oneron tantas de gens de
 » totes pts frances et angles et autres q moltas regadas auia
 » XX et XXX milia psonas strangieras o Roquamador.

» Duret lo dich perdo de Roquamador entro lo ters jors aps
 » Pantacosta ni home no ly pres desturbi ni dampnatge.

» Environ miech careme lan dessus vent al rey de Fransa
 » nre shor una piusela a se dizia estre tramesa allrey p Dio del
 » cel p gitar los angles del realme de Fransa (3). »

D'après les chroniques de l'époque, Jeanne d'Arc quitta Petit-Bruey avec son oncle Laxart ou Lapart, et se rendit pour la première fois à Vaucouleurs auprès du Sire de Baudricourt, vers l'Ascension 1428, par conséquent durant le grand Pardon de Roc-Amadour. Cette année 1428 fut décisive pour Jeanne.

Les grandes démonstrations à Roc-Amadour ont toujours coïncidé avec des événements heureux pour la France

Jadis quand une jeune épouse se rendait à Roc-Amadour, après avoir longuement prié, elle montait dans la chapelle de Saint-Michel. Elle saisissait la Durandal (4). Si elle pouvait la soulever et la brandir, elle se croyait assurée de devenir

(1) On appelait *anglais* ceux qui avaient embrassé le parti du roi d'Angleterre.

Les pèlerins portaient, cousue à leur habit, une image en plomb de N.-D. de Roc-Amadour, nommé *sportelle*, semblable à celle qui est au frontispice de ce livre. (*Revue Religieuse de Cahors et de Roc-Amadour*, 1890, n° 4, pag. 54. — La Sportelle et la Confrérie de N.-D. de Roc-Amadour, par Henri d'Orgères).

(2) A cette époque, à Cahors, l'année commençait à Pâques. A la mi-carême suivant, l'année 1428 n'était donc pas encore finie.

(3) Extrait du livre *tané*, l'un des livres consulaires de Cahors au Moyen-Age. Fol. CLXIII.

(4) On n'a plus à Roc-Amadour que le fac-simile de la Durandal. (*Revue Religieuse de Cahors et de Roc-Amadour*, 1893, n° 39, pag. 614. — La Durandal, par l'abbé Justin Gary).

mère. Aux temps chevaleresques cette superstition avait sa poésie et sa grandeur.

La Durandal est actuellement plantée extérieurement dans le mur de la chapelle Saint-Michel. Elle est hors d'atteinte. Nous nous trompons. Une femme est encore de taille pour l'atteindre. Bien plus, seule elle a le droit de porter la main sur cette épée, confiée à la garde de la Reine du Ciel et de la Terre. Seule, sans tenter la Providence, elle peut se soumettre au jugement de Dieu et consulter Marie. Cette femme, c'est la France.

Oui, venez, ô France bien-aimée, venez vous prosterner de nouveau, à Roc-Amadour, afin de prier Notre-Dame de Toutes les Bontés. Venez vous jeter aux pieds de la Reine de Tous les Triomphes, « éblouissante comme le soleil, belle » comme la lune, terrible comme une armée rangée en « bataille. » Venez. Après l'avoir invoquée vous pourrez comme autrefois saisir avec vigueur la lourde Durandal, l'épée de votre Mère l'Eglise, vous pourrez la brandir à la face de la terre entière et vous enfanterez de nouveau des Charles Martel et des Jeanne d'Arc.



TABLE DES MATIÈRES

	Introduction.....	V
I	Jeunesse des deux époux	1
II	Conversion de Bérénice.....	6
III	Le travail de la Grâce.....	12
IV	Conversion de Marie-Magdeleine.....	17
V	Conversion de Zachée.....	22
VI	Zachée et Amator.....	28
VII	Béthanie.....	33
VIII	Du Cénacle au Prétoire.....	39
IX	Le Chemin de la Croix.....	49
X	Le Calvaire.....	59
XI	Le Cœur sacré de Jésus	66
XII	Joseph d'Arimathie et Nicodème	70
XIII	La descente de la Croix.	73
XIV	L'Ensevelissement.....	79
XV	L'âge des deux époux	85
XVI	Après la résurrection	89
XVII	Tibère.....	95
XVIII	Guérison de l'Empereur	101
XIX	La chronologie des Acte.....	106
XX	Vocation des Prosélytes de la Porte	115
XXI	La vocation des Gentils.....	119
XXII	Les Actes de S. Pierre.....	125
XXIII	Les Récoñitions de S. Clément.....	130
XXIV	Césarée,.....	135
XXV	Premier épiscopat de Zachée	140
XXVI	Les Esseniens et les Thérapeutes	147
XXVII	Les Moines du Carmel.....	154

XXVIII	Le domestique de la T.-S. Vierge.....	159
XXIX	Notre-Dame du Mont-Carmel.....	167
XXX	La Persécution de Saul.....	173
XXXI	S. Jacques le Majeur.....	177
XXXII	Notre-Dame de la Mer.....	182
XXXIII	Le Corps de Sainte Anne.....	187
XXXIV	L'île de Zante.....	196
XXXV	Itinéraire des deux Saints.....	209
XXXVI	Notre Dame del Pilar.....	215
XXXVII	La Bataille de las Navas... ..	220
XXXVIII	Réfutation d'une erreur.....	227
XXXIX	Les divers SS. Amator.....	233
XL	Le Pal de Grave.....	238
XLI	Notre Dame de Fin-des-Terres.....	244
XLII	De Palestine à Rome.....	250
XLIII	S ^{te} Marie in Via Lata.....	254
XLIV	Notre-Dame de France.....	258
XLV	La Tour de Vésone.....	265
XLVI	Le Druidisme.....	269
XLVII	L'Isis gauloise.....	275
XLVIII	Les deux Divona.....	283
XLIX	Artémis et Ardoine.....	291
L	Le Gouverneur de Bordeaux.....	297
LI	La Résurrection d'Austriclinien.....	302
LII	La Sainte-Face de Rome.....	307
LIII	La Sainte-Face de Jaen (Espagne).....	312
LIV	En Provence.....	318
LV	Notre-Dame de Grâce (Arles).....	324
LVI	Notre-Dame des Doms (Avignon).....	328
LVII	Bordeaux.....	331
LVIII	Sainte Bénédicte.....	336
LIX	Le Bâton de S. Martial.....	339
LX	La Mort de la T.-S. Vierge.....	348
LXI	Le Cimetière de S. Seurin.....	351
LXII	L'Épée de Roland.....	354
LXIII	Le Breviaire romain.....	359
LXIV	Les Actes de S. Amadour.....	364
LXV	Le Cursus ou Rythme prosaïque.....	373

LXVI	Les Anciens « Gesta Santi Amatoris ».....	383
LXVII	La Dame Bazadaise.....	388
LXVIII	Saint Saturnin de Toulouse.....	395
LXIX	La Passion de S. Saturnin.....	401
LXX	Des Préliminaires.....	407
LXXI	Les Sigles mal lus.....	416
LXXII	Causes de l'erreur.....	425
LXXIII	L'Opinion intime de S. Grégoire de Tours..	430
LXXIV	Le Silence de S. Grégoire de Tours.....	437
LXXV	La Critique au iv ^e siècle.....	452
LXXVI	Vers le Quercy.....	464
LXXVII	La Ville de Cahors.....	469
LXXVIII	La Grotte de S. Martial.....	474
LXXIX	Devant le Juge.....	479
LXXX	Menhirs et Dolmens.....	484
LXXXI	Tumulus et Cairn.....	489
LXXXII	La Cathédrale de Cahors.....	495
LXXXIII	Les Cromlech.....	503
LXXXIV	Roquebert.....	510
LXXXV	Notre-Dame de la Daurade (Cahors).....	515
LXXXVI	Le Cimetière de la Daurade.....	520
LXXXVII	Les Sarcophages.....	524
LXXXVIII	Le Concile des Gaules.....	530
LXXXIX	Les « Parœciæ » au II ^e siècle.....	530
XC	L'Eglise des Gaules.....	540
XCI	L'Évangélisation au I ^{er} siècle.....	547
XCII	Avant S. Pothin.....	553
XCIII	L'Eglise de Cahors.....	561
XCIV	Rodez et Mende.....	571
XCV	Le Puy de Clermont.....	576
XCVI	Soulac.....	580
XCVII	Rome.....	584
XCVIII	La Sainte-Baume.....	588
XCIX	Zachée.....	592
C	Roc-Amadour.....	623

ERRATA

- Lire page 21, ligne 25 : son sang précieux dans une conque d'argent.
- page 42, note (2), ligne 6 : La cause de la béatification de Marie d'Agréda fut introduite le 21 janvier 1673.
 - page 92, note (2), ligne 4 : Il s'appuyait, sans doute, sur l'Évangile apocryphe de l'Enfant Jésus dont l'auteur admet...
 - page 374, ligne 6 : de la prose épistolaire et parénétiq.ue .